

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

*UN GENRE SANS FORME, SANS HISTOIRE ET SANS LITTÉRATURE ?
LECTURE POÉTIQUE DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS*

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

MANON AUGER

OCTOBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais adresser mes plus sincères remerciements à tous les gens qui m'ont soutenue pendant la rédaction de cette thèse, mais en particulier à mon directeur de recherche, Monsieur Robert Dion, dont le support moral et intellectuel fut indéfectible au cours de ces années parfois difficiles, mais somme toute heureuses et riches.

Mes remerciements sincères aussi à ma mère dont l'affection et les encouragements constants ont été une source indispensable de motivation. Ma gratitude également à tous ceux qui, même sans toujours bien comprendre les tenants et les aboutissants de mon projet, m'ont constamment encouragée. Je pense en particulier à toutes mes très chères amies, mais également à ma famille, dont mon frère Christian, toujours prêt à discuter de mes recherches, et ma cousine Josée, avec qui je partage un humour qui s'est avéré souvent salvateur en période de crise !

J'aimerais également adresser des remerciements à mes collègues et aux professeurs qui ont jalonné mon parcours, notamment ceux de l'équipe « Poétiques et esthétiques du contemporain ». Les discussions, les encouragements, la sympathie et l'empathie de tous m'ont été infiniment précieux au cours de mon cheminement.

Finalement, j'aimerais aussi manifester ma reconnaissance vis-à-vis de quelques théoriciens dont les travaux et les réflexions ont été particulièrement stimulants tout au long de mon parcours. Je pense, entre autres, à Annie Cantin, Pierre Hébert et Valérie Raoul au Québec et au Canada, et à Béatrice Didier et Philippe Lejeune en France. Nous sommes encore trop peu nombreux à accorder au genre diaristique tous les honneurs qu'il mérite, mais j'espère avoir pu contribuer, dans leur sillage, à faire découvrir la richesse insoupçonnée de ce genre.

Table des matières

Résumé.....	x
INTRODUCTION.....	1
I- Portrait du journal en « échec ».....	1
II- De la pratique au genre.....	7
III- Du biographique au fictionnel	13
IV- Thèse et méthode	16
V- Pour une (re)connaissance du genre diaristique québécois	22
VI- Plan de la thèse	26

PARTIE I UN GENRE SANS FORME ? DÉFINITION, ESTHÉTIQUE, HISTOIRE

1 – « LE JOURNAL EST UNE PLANTE SAUVAGE » OU DÉFINIR LE GENRE DIARISTIQUE.....	29
I- De l'appartenance générique : quelques problèmes de méthode.....	33
II- Arborescence du genre diaristique	42
A) Le système de la désignation générique	42
B) Constitution du corpus : quelques mises au point et quelques difficultés	47
C) Catégorisation du corpus (i) : trois types de journaux	51
D) Catégorisation du corpus (ii) : les sous-types de journaux	56
Conclusion.....	59
2 – LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (I) : LES JOURNAUX INTIMES	62

I- Le journal intime posthume : entre mythe et réalité	63
A) Esthétique des journaux intimes posthumes au Québec	63
B) Intérêt éditorial et critique	68
II- Le journal intime anthume : l'anti-modèle du genre	75
A) Esthétique des journaux intimes anthumes au Québec	75
B) Intérêt éditorial et critique	81
3 – LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (II) : LES JOURNAUX PERSONNELS	90
I- Le journal de « création » : entre l'homme et l'œuvre	90
A) Esthétique des journaux de « création » au Québec	91
B) Intérêt éditorial et critique	98
II- Le journal de témoignage : une poétique de la résistance	100
A) Esthétique des journaux de témoignage au Québec	101
B) Intérêt éditorial et critique	111
III- Le journal de voyage : les formes de « l'ailleurs ».....	113
A) Esthétique des journaux de voyage au Québec	114
B) Intérêt éditorial et critique	118
4 – LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (III) : LES JOURNAUX « AVANT-TEXTE/APRES-TEXTE »	123
I- Les journaux comme document biographique	124
II- Les journaux comme matériau d'une nouvelle œuvre	128
III- Les journaux « après-texte »	135
Les esthétiques : en guise de conclusion	142
5 – POUR UNE BRÈVE HISTOIRE DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS .	147
I- Histoire d'un genre ou d'une pratique ?	149
II- Écllosion du genre au XIXe siècle : fortune des journaux personnels	153
III- Journal intime et propagande religieuse	156
IV- Quelques échappées du journal laïc	163

V- Naissance d'un genre : le <i>Journal</i> de Saint-Denys Garneau	167
VI- L'intérêt croissant de la critique	172
VII- La série « Journal intime de... » : la vogue du journal de création	175
VIII- L'« âge d'or » du journal intime : depuis 1990	180
Conclusion	185

PARTIE II
UN GENRE SANS HISTOIRE ?
DU JOURNAL INTIME POSTHUME COMME RÉCIT DE
FORMATION

NARRATIVITÉ, FICTION ET FORMATION DE SOI (INTRODUCTION)	189
I- Un genre non-narratif ?	189
II- Le vrai, le faux, le réel, l'inventé... ..	197
III- Les « effets de fiction » du journal	202
A) Le « projet » diaristique	208
B) Le dédoublement	210
C) L'intergénéricité	213
D) La construction dans le temps	215
Conclusion	219

1 – LE *JOURNAL* (1874-1881) D'HENRIETTE DESSAULLES : LA FORMATION
D'UN MOI SOCIAL

I- « Devenir bonne » : l'objet d'une quête	225
II- Être ou paraître ?	229

2 – LE *JOURNAL* (1895-1911) DE LIONEL GROULX : « POUR LES DEUX
GRANDS AMOURS : POUR LA PATRIE ET DIEU »

I- De la nature à la culture : se débarrasser de « [s]on cœur d'enfant ».....	236
---	-----

II- Une plume au service de Dieu	239
III- Souffrir en silence : du désir à l'idéal	241
3 – LE <i>JOURNAL</i> (1927-1932) DE GÉRARD RAYMOND : DE LA FORMATION À LA DISSOLUTION	248
I- « Se vaincre soi-même ».....	250
II- L' « Autre » idéal	252
III- Du désir d'écriture au désir de mort	254
4 – LE <i>JOURNAL</i> (1920-1932) DE PHILIPPE PANNETON : DE L'APPRENTISSAGE DE LA RAISON	259
I- Du récit de voyage au journal intime	260
II- Du désir de l'Autre au désir de formation	262
III- Le rejet de l'Autre	265
IV- De l'idéal à l'étrangeté	267
5 – LE <i>JOURNAL</i> (1948-1951) DE MARCEL LAVALLÉ OU LA RÉVISION DE L'ENFANCE	272
I- « Se débarrasser de son enfance ».....	275
II- Des dangers de se « génialiser ».....	279
6 – LE <i>JOURNAL</i> (1879-1900) DE JOSÉPHINE MARCHAND OU LA RECHERCHE DU BONHEUR	287
I- « Si je puis devenir humaine d'ici là » : la recherche d'une vocation	289
II- « Vivre autant que possible par l'intelligence au détriment de la matière »	294
III- Le « Journal de la vie adulte » ou la nécessité de faire œuvre utile	298
DE L'« INVENTION DE SOI » À L'INVENTION D'UN TEXTE (CONCLUSION)	302
I- La dynamique (per)formative	302
II- Quelques contre-exemples : les journaux au statut hybride	310

A) Le <i>Journal</i> de Lactance Papineau	310
B) Le <i>Journal</i> de Jacques-Ferdinand Verret	312
C) Le <i>Journal</i> d'Auguste Viatte	317
III- Fiction et narrativité (suite et fin)	322
Conclusion	326

PARTIE III
UN GENRE SANS LITTÉRATURE ?
QUELQUES ENJEUX DES JOURNAUX D'ÉCRIVAINS

I – DE LA LITTÉRATURE CONTRE LE JOURNAL	331
I- La faute d'Amiel (et des frères Goncourt)	331
II- « Ceci n'est pas une œuvre »	336
III- Le poids du soupçon	341
II – DU JOURNAL CONTRE LA LITTÉRATURE	349
I- Des écrivains de la marge	351
A) Jean-Louis Major entre l'écriture et la parole	351
B) André Major : l'adieu au roman	354
C) Françoise Hamel-Beaudoin : l'adieu à la peinture	357
D) Jean-Pierre Guay : se « délittérer » l'existence	362
II- Hors des sentiers du littéraire	369
Conclusion	378
III – FRAGILES FIGURES D'ÉCRIVAINS	382
I- Tenir un journal pour être lu	389
II- Tenir un journal ou « faire œuvre » ?	395
A) La réécriture	395
B) L'intergénéricité	398

C) Le compromis	402
III- La « boîte à captures » des écrivains	405
Conclusion	407
 CONCLUSION	 413
I- Une forme qui tarde à être reconnue	413
II- Un genre sans forme, sans histoire et sans littérature ?	419
III- Un genre littéraire ?	425
 BIBLIOGRAPHIE	 429
I- Œuvres étudiées	429
1- Journaux québécois publiés	429
2- Études critiques sur des journaux québécois	447
3- Articles et comptes rendus sur des journaux québécois	453
II – Ouvrages de référence et ouvrages théoriques	458
1- Études générales sur le journal intime (domaine étranger)	458
2- Études de cas sur le journal intime (domaine étranger)	464
3- Études générales sur la littérature personnelle (Québec et domaine étranger)...	468
4- Études sur les genres littéraires	471
5- Autres références	473
 ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE DES JOURNAUX PUBLIÉS AU QUÉBEC ; PAR TYPES DE JOURNAUX (en ordre de publication et incluant les diverses éditions)	 477
I- Journaux intimes	477
II- Journaux personnels	483
III- Journaux « avant-texte/après-texte »	491
 ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE DES JOURNAUX PUBLIÉS AU QUÉBEC (comprenant les diverses éditions)	 495

I- Journaux publiés entre 1800-1899	495
II- Journaux publiés entre 1900-1969	497
III- Journaux publiés entre 1970-1979	500
IV- Journaux publiés entre 1980-1989	501
V- Journaux publiés entre 1990-1999	504
VI- Journaux publiés entre 2000-2010	508

RÉSUMÉ

En dépit de l'intérêt marqué des critiques pour les textes autobiographiques depuis le début des années 1980, le journal intime continue de faire piètre figure au sein non seulement des études littéraires mais aussi des pratiques littéraires. Cela n'est guère étonnant dans la mesure où le portrait du genre dressé par les théoriciens demeure encore aujourd'hui essentiellement négatif. Dans cette perspective métacritique, l'objectif premier de cette thèse consiste à revoir et à réévaluer un certain nombre de lieux communs et de discours admis sur le genre diaristique.

En faisant porter ma réflexion exclusivement sur les journaux québécois publiés, je m'arrête principalement à trois questions ou à trois idées admises sur le genre (qui constituent la charpente des trois parties de la thèse) : 1. le genre ne peut être défini, 2. il s'agit d'un genre non narratif, 3. il s'agit d'un genre non littéraire. À partir de l'hypothèse que le journal est un genre littéraire à part entière, je m'attache plus spécifiquement à montrer que, en tant que tel, il répond à des codes définitionnels, possède une esthétique qui lui est propre, soulève des enjeux institutionnels et historiques particuliers, lesquels s'articulent à différents enjeux poétiques.

L'étude du corpus québécois et de sa réception critique, relativement peu développée jusqu'à présent, confère par ailleurs une portée significative à cette réflexion théorique. Par exemple, dans la première partie de la thèse, l'évolution du genre diaristique au Québec est retracée au moyen d'une démarche descriptive-structurale permettant de regrouper les œuvres non pas selon une définition *a priori* du genre, mais en fonction de leur désignation générique (ou « nom de genre »). La distinction *a posteriori* entre trois types de textes diaristiques (journaux intimes, journaux personnels et journaux « avant-texte/après-texte ») permet dès lors de dessiner les esthétiques particulières du genre et de comprendre les diverses orientations de la pratique. La deuxième partie vise à repenser la question de la narrativité dans les journaux en s'appuyant sur l'analyse de plusieurs œuvres québécoises. En mettant l'accent sur la question de l'écriture elle-même, de la pratique qui lui a donné forme et de la valeur performative de la notation quotidienne, mes analyses font émerger les enjeux plus proprement textuels des œuvres diaristiques. Finalement, c'est l'étude de plusieurs journaux d'écrivains québécois qui, dans la troisième partie, permet d'approfondir la question du rapport hautement problématique qu'entretient le genre diaristique avec le littéraire.

En somme, par l'ensemble de la recherche, il s'agit non seulement de proposer une nouvelle vision critique du genre permettant de reconsidérer l'image du journal comme genre sans forme, sans histoire et sans littérature, mais aussi d'offrir un portrait fouillé du genre diaristique québécois depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Mots-clés : journal intime, genre littéraire, journaux Québec ; narrativité ; fiction.

INTRODUCTION

I- PORTRAIT DU JOURNAL EN « ÉCHEC »

Les moralistes ou les politiques ne s'y sont pas trompés, qui condamnent ces délectations moroses : « Le moi est haïssable », écrit un Pascal [...]. S'il se trouve des psychologues ou des hommes d'Église pour tenter de récupérer une confession laïcisée, la plupart réprouvent un culte du moi stérile qui détourne de Dieu et de l'action, qui enferme l'esprit dans une solitude désenchantée, rétrécie, malsaine, qui émousse bientôt une attention rabaissée au microscopique, et finit par débiliter ou dissoudre la personnalité. [...] Sans doute une pleine ouverture aux joies du monde, une communion avec cet univers que Platon nommait « un dieu bienheureux » excluent-elles les plaisirs moroses du journal intime, qui se développe, au contraire, dans une atmosphère de culpabilité et d'individualisme exacerbé.

Daniel Madelénat (1996 : 1217)

Le diariste adopte un comportement infantile en refusant d'affronter le monde ; le genre implique une certaine passivité au niveau même d'une écriture qui ne suppose aucun effort de reconstruction volontaire mais suit le fil des faits. Tandis que l'autobiographe semble dominer sa destinée et que le mémorialiste apparaît surtout sensible aux réussites, l'auteur d'un journal ressasse souvent ses problèmes ou ses échecs.

Pierre-Jean Dufief (2001 : 108)

Voilà donc, d'entrée de jeu, un portrait plutôt sombre du journal intime en général et de ceux qui le tiennent en particulier : « culte du moi stérile », « dissolution de la personnalité », « repli sur soi », « plaisirs moroses », « culpabilité », « individualisme

exacerbé» selon le portrait critique qu'a pu en tirer Madelénat ; « comportement infantile », « écriture passive », « ressassement des problèmes et des échecs » selon Dufief. Et pourtant, je me permets de citer ici non pas de farouches opposants à ce type de littérature – et ils ont été légion au cours de l'histoire du genre¹ –, mais bien des personnes qui s'y sont intéressé, de près ou de loin, pour constituer des ouvrages théoriques, des manuels pédagogiques ou des articles d'encyclopédie. Je pourrais ainsi facilement multiplier les exemples et les citations de même ordre, car, dès lors que l'on s'intéresse au journal intime, on ne peut manquer d'être frappé par l'homogénéité du discours critique à son endroit, par la noirceur des traits qu'on lui attribue et par la difficulté à laquelle on se heurte pour le définir².

Ainsi, non seulement ce *genre* serait le fait d'individus suspects, mais il regrouperait, au surplus, une catégorie de textes passablement « plats » : « [L]e drame du journal intime, aussi bien au point de vue de l'esthétique du genre que de la psychologie individuelle, c'est qu'il ne s'y passe rien », assure par exemple Béatrice Didier (1976 : 160), tandis que, de son côté, Jean Rousset affirme que « la fragmentation » propre au journal serait « la *fatalité du genre* » (1983 : 436, je souligne). Sébastien Hubier, dans une étude récente sur les écritures autobiographiques, propose pour sa part que le journal intime,

véritable culte rendu au factuel, ne se fonde pas seulement sur le refus des sujets grandioses, mais aussi sur la négation de la rhétorique et des formes fixes d'expression, à commencer par la recherche de la *dispositio* rendue inutile par la structure *fatalement* chronologique de l'écriture. (2003 : 31, je souligne)

¹ En fait, le genre, dès son éclosion au tournant du 19^e siècle, est plutôt mal reçu par la critique. Parmi les plus importants critiques qui lui ont été défavorables, on retrouve Ferdinand Brunetière ([1888] 1897), Paul Bourget ([1921] 1992), Émile Henriot (1924), Maurice Blanchot (1986) et Roland Barthes ([1979] 1993).

² De la première publication d'importance sur le journal intime, soit celle de Michèle Leleu (1952), aux nombreuses enquêtes sociologiques de Philippe Lejeune (1993a ; 1993c ; 2000b) et à l'étude poétique de Michel Braud (2006), en passant par l'ouvrage phare de Béatrice Didier (1976), les études sur le journal dressent toutes, peu ou prou, les mêmes constats, renvoyant sans cesse les unes aux autres et renouvelant peu leur approche du genre. Pour un résumé du procès fait au journal, on peut toutefois se référer à Braud (2006 : 260-266) et à Lejeune et Bogaert (2006 : 34-37)

Dans cet esprit, où l'hégémonie de la forme narrative conduit à utiliser un vocabulaire où « drame » et « fatalité » se côtoient sitôt qu'une histoire n'est pas racontée à la manière d'un roman, et où toute proposition de définition semble balisée par autant de bémols qu'il y a de critères³, il n'est pas étonnant qu'on en soit venu à simplement offrir une définition en creux du journal : genre fourre-tout, sans norme, sans forme ni structure, sans histoire et sans littérature, pourrait-on dire...

Un genre qui, de plus, n'aurait pas dû devenir genre, puisqu'il est d'abord une pratique privée et n'est pas fait, par conséquent, pour être lu et encore moins publié. C'est du moins selon cette logique que Françoise Van Roey-Roux, qui consacre la première thèse d'importance à la littérature intime du Québec, considère que les plus beaux spécimens de journaux sont ceux du XIXe siècle, car, écrit-elle, « les auteurs jouaient alors honnêtement le jeu : ils écrivaient pour eux-mêmes » (1983 : 21-22)...⁴ Dans cette même optique, Pierre Pachet affirme que, après la date charnière de 1887-1888 où sont publiés deux journaux qui font scandale, soit celui de Marie Bashkirtseff – jeune artiste peintre récemment décédée – et celui des Goncourt sur la vie littéraire de leur temps, « c'est le début d'une autre époque, qui fait désormais du journal intime un genre littéraire établi. Cette date marque aussi une fin. Le journal intime *cesse d'être aussi privé, aussi secret, aussi intime qu'il l'a été*. Sa vocation publique désormais le surplombe et le précède. » (1990 : 125-126, je souligne) Pour leur part, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert soulignent que, avant l'avènement de la publication des premiers journaux, « on

³ On souligne, par exemple, qu'il s'agit d'un écrit au jour le jour, soumis aux lois du calendrier, mais dont on ne peut déterminer la fréquence ; que le récit dans le journal, contrairement à l'autobiographie, n'est pas rétrospectif, mais qu'il y a malgré tout un décalage entre le temps de l'événement et le temps de la rédaction ; que c'est un texte qu'une personne s'adresse à elle-même, mais cela n'empêche pas que d'autres personnes interfèrent sur celui-ci, soit en le lisant et/ou en le publiant ; que c'est un récit axé sur la réalité, mais qui est empreint de subjectivité et, par conséquent, d'une certaine affabulation, etc.

⁴ Cette remarque semble particulièrement étrange sous la plume d'une théoricienne qui s'intéresse au journal québécois, puisque sa recherche l'amène à la conclusion « que le journal dans la littérature québécoise a surtout été exploité sous sa forme externe » (1983 : 29), c'est-à-dire dans une intention de diffusion.

écrivait dans l'ignorance des journaux des autres, et avec une parfaite innocence : il était impensable qu'on soit jamais édité. *Époque merveilleuse* : entre la fin des années 1780 et le début des années 1860, *le secret a vraiment existé.* » (2003 : 54, je souligne)

Un fait semble donc incontestable : c'est que l'on n'a jamais véritablement pardonné au journal d'avoir été publié et diffusé. Et, davantage que n'importe qui, ce sont très certainement les théoriciens du journal eux-mêmes qui regardent avec le plus de suspicion ce phénomène⁵. Ainsi, l'éclosion du genre aurait en quelque sorte déformé et dénaturé la pratique ; car si les origines de celle-ci remontent au romantisme, à la révolution industrielle et à l'émergence de la classe bourgeoise, son caractère secret la reléguait alors sagement au rang des pratiques domestiques que certaines jeunes filles, femmes sans enfant, prêtres pantouflards ou hommes efféminés pouvaient se permettre de pratiquer dans leurs moments de loisir sans que cela ne porte trop à conséquence, c'est-à-dire sans que l'institution littéraire en soit affectée ou embarrassée. Cependant, il semble bien que, dès que des éditeurs se sont mis en tête que cette « masse immonde » était publiable – fait que l'on peut situer pour la France aux années 1820 –, se serait dévoilée une « des impasses de la littérature⁶ », d'autant plus, pourrait-on ajouter, qu'un public avide de scandales et d'indiscrétions s'est jeté sur cette matière informe pour y puiser, à son tour, le goût de l'épanchement narcissique et du repli sur soi... Du moins est-ce là la vision un peu troublante qui risque de nous hanter dès qu'on fréquente assidûment les écrits théoriques sur le journal intime.

En somme – et pour résumer de façon (à peine) caricaturale l'ensemble des diverses propositions véhiculées par le discours critique sur le journal –, le genre diaristique serait d'abord l'occasion d'un épanchement narcissique malsain qui condamne son auteur à exacerber ses mauvais penchants tout en ne lui permettant pas de prétendre

⁵ En tout cas, il est certain que les lecteurs de journaux (dont on retrouve les échos de lecture dans leur propre journal) s'accommodent facilement de ce fait, tout comme les nombreuses personnes qui écrivent et diffusent le leur sur Internet. À propos de cette pratique, on consultera Lejeune (2000b).

⁶ Arno Schmidt, *Das Tagebuch und der moderne Autor* (1965), cité par Peter Boerner, *Le journal intime et ses formes littéraires* (1978 : 219).

à une forme d'écriture digne d'intérêt ; il serait, ensuite, le lieu d'une écriture qui s'éloigne à tous égards de la pratique littéraire et qu'on ne peut, en conséquence, codifier, sinon même apprécier de ce point de vue et, finalement, il serait le résultat d'un processus qui en pervertit les fondements mêmes puisque la progressive intégration du journal au champ de la littérature par le biais de la publication aurait porté préjudice à la pratique diaristique, qui aurait cessé du même coup d'être vraie, privée, voire « pure ». Cette lecture du genre diaristique, faisant de lui un objet à la fois figé dans son impotence poétique et entaché d'un paradoxe qui le pervertit, en plus d'astreindre la forme du journal à un perpétuel retour sur elle-même et sur ses origines, semble également condamner par avance tout discours autre sur le genre en question. Mais on peut se questionner : ces traits, brossés à grands coups, sont-ils véritablement caractéristiques du genre diaristique ou ne sont-ils pas plutôt le reflet d'une manière de voir et de penser le genre qui s'enracine elle aussi dans son époque, de telle sorte que, s'ils nous révèlent quelque chose sur celui-ci, ce serait plutôt les enjeux de sa réception problématique, ainsi que les problèmes théoriques et méthodologiques qu'il pose à la littérature ?

Car il semble bien qu'il y ait des exceptions ou, du moins, des journaux qui parviennent à dépasser la simple consignation de l'insignifiant pour atteindre le statut d'œuvre : le *Journal* d'Anne Frank ([1947] 2001), par exemple, qui fait partie des « classiques » universels ; le *Journal* d'Anaïs Nin⁷, considéré comme le plus grand chef-d'œuvre de l'auteur ; le *Journal* d'Henriette Dessaulles (1989) dont le caractère littéraire a été sanctionné au Québec par son intégration à la prestigieuse collection « Bibliothèque du Nouveau Monde » ; le *Journal* d'André Gide (1996) qui semble transcender toute l'œuvre de l'écrivain... Pour ma part, j'ajouterais à cette liste d'exceptions bien des journaux que j'ai eu le plaisir de parcourir, dont celui de Virginia Woolf (1977-1984), où la conscience du quotidien qui s'y révèle permet à son auteur de produire une œuvre

⁷ Anaïs Nin, qui a tenu son *Journal* de 1914 à 1977 (année de sa mort), commence à le publier sous forme censurée de 1966 à 1981 chez Swallow Press et Harcourt Brace & World. Ces publications partielles ont été suivies par celle de son *Journal d'enfance*. Depuis 1992, des éditions intégrales de son *Journal* ont commencé à paraître.

romanesque qui révolutionne l'esthétique de son temps ; celui d'Eugénie de Guérin qui marque l'entrée du premier journal intime féminin dans la sphère littéraire ; celui de Joséphine Marchand (2000) où s'affirme une parole féminine pleinement indépendante, alors même que les femmes de son époque sont résignées au silence... Mais plusieurs de ces journaux, nous dit-on, se lisent comme des romans et prennent donc à rebours la définition poétique du journal puisqu'un bon journal serait justement celui qui s'éloigne le plus des codes du genre diaristique. Cependant, plutôt que de souligner l'emprise de la règle, ces exceptions ne tendraient-elles pas plutôt à confirmer, comme le souligne Annie Cantin, que « le journal intime, ainsi que bon nombre de formes relevant de la littérature personnelle, est victime du règne du théorique sur l'empirique » (1996a : 7) ? C'est du moins l'hypothèse qui m'est venue pour expliquer non seulement le décalage entre ma conception du genre au moment où j'ai entrepris mes recherches – un genre *ayant* une forme, une structure, une histoire et non dépourvu d'intérêt littéraire – et celle qui est présentée dans les études critiques qui lui étaient consacrées, tout comme le décalage entre cette conception souvent fort négative des œuvres diaristiques et ma propre lecture de celles-ci.

Souhaitant donc, pour ma part, non pas m'interroger sur une exception en particulier comme l'ont fait avec justesse plusieurs commentateurs, mais postuler au contraire que le journal intime est un genre beaucoup plus dynamique et complexe que les études théoriques semblent le montrer, je crois bon d'interroger, en ouverture de cette thèse, quelques modalités du fonctionnement des normes poétiques qui ont présidé à la connaissance et à l'évaluation du genre depuis son intégration au vaste champ de la littérature. Mon but premier n'est certes pas de procéder à un dénigrement systématique des études générales sur le journal puisqu'elles ont contribué, tout autant que les publications elles-mêmes, à la légitimation et à la connaissance du genre, mais plutôt de questionner leurs fondements théoriques pour en mesurer la valeur herméneutique. Car il m'apparaît, au premier abord, que si l'ensemble des théoriciens souscrit à une définition du genre du journal comme lieu de l'échec et de l'informe, c'est que cette définition détient une part de vérité ; en contrepartie, il faut admettre que les exceptions

à ces normes sont trop nombreuses pour que l'on ne questionne pas la pertinence des valeurs « antidiaristiques » que l'on accorde aux journaux auxquels on appose le sceau de l'intérêt littéraire.

II- DE LA PRATIQUE AU GENRE

D'un premier survol critique du corpus théorique consacré au journal, quelques constats se dégagent, notamment celui que, au fondement des études sur le journal intime, se trouve presque inmanquablement une confusion entre pratique et genre – problème qui ne se pose que pour les genres personnels et qui explique sans doute en grande partie les difficultés qu'on a à les définir. En effet, cette distinction, pourtant fondamentale, n'est que très rarement relevée dans les ouvrages consacrés aux journaux, l'objet de l'étude n'étant jamais clairement défini, les résultats semblant s'appliquer tant à l'une qu'à l'autre, ou encore provenir de l'étude de l'un à travers le prisme que constitue l'autre. Pourtant, les enjeux qui découlent de l'une ou de l'autre de ces perspectives sont très différents. Ainsi :

Qu'ils soient mémoires, confessions, souvenirs, carnets, lettres, cahiers ou journaux, les écrits intimes appartiennent à la littérature de l'époque où ils sont publiés ; avant leur publication, ils témoignent seulement de l'existence d'une pratique d'écriture susceptible d'accéder un jour à un statut littéraire. (Lemire, Saint-Jacques *et al.*, 1999 : 422)

Ou encore :

In short, the publication of a diary turns the text into literature, a status the notebook cannot achieve since, having not passed into the contractual symbolic order, it remains locked in the imaginary order of the diarist, being accessible only to those unauthorized readers willing to participate in the illusion. (Hassam, 1987 : 441)

En d'autres termes, la pratique diaristique ne peut être comprise qu'à l'intérieur de son contexte socio-historique, alors que le genre ne peut être compris qu'à l'intérieur du système qu'est la littérature et qui fonctionne selon des codes bien différents. En

conséquence, la pratique a une histoire plus longue que celle du genre et bien différente de celle-ci, et ses « représentants » ne sont pas du tout les mêmes (les manuscrits dans le premier cas et les textes publiés dans le deuxième⁸). Une fois publié, un écrit personnel chevauche donc deux époques (qui peuvent bien sûr se confondre lorsque le délai entre la rédaction et la publication est réduit au minimum), soit celle de son écriture et celle de sa publication. Cependant, il faut garder à l'esprit que les textes qui ont été publiés ne révèlent que partiellement la nature de la pratique d'écriture à une époque donnée, mais qu'ils sont, en contrepartie, les dignes représentants du genre. Dès lors, leur histoire, leur esthétique et leur poétique peuvent varier selon la perspective retenue ; ils ne se placeront ni sur une même séquence temporelle, ni ne feront émerger les mêmes traits communs selon le point de vue adopté. Cette confusion a bien sûr des répercussions lors de la *sélection* du corpus (par exemple, si on utilise indifféremment des textes publiés et des manuscrits, prélevés à l'intérieur de la même période, tantôt de leur publication, tantôt de leur rédaction, ou si on utilise seulement des textes publiés pour parler de la pratique⁹) et lors de son *analyse* (par exemple, si on se base sur les dates d'écriture pour faire des observations sur le genre ou vice versa, si on omet de considérer le fait que la publication oriente la lecture de l'œuvre, que les éditeurs remanient peut-être les journaux dans le but de répondre à une définition spécifique de ce qu'*est* un journal, etc.).

Dans cette optique, il vaut mieux d'ores et déjà relativiser le paradoxe qui a fait du journal un genre établi, soit la publication d'un texte privé, en arguant qu'il n'est pas forcément « contre nature » de publier un journal ou, du moins, que sa logique de texte

⁸ Didier ne fera clairement la distinction entre les deux chronologies qu'en 1998 : « Si bien que dans l'historique de ces écritures du moi, deux chronologies se superposent, ici plus encore que dans d'autres genres littéraires : celle de l'écriture, mais aussi celle de la publication – élément évidemment capital dans la réception. » (1998 : 461)

⁹ Didier (1976), par exemple, qui dit étudier le genre, propose plutôt, dans le premier chapitre de sa monographie consacrée au journal intime, des interprétations de la pratique à partir des journaux publiés – alors qu'elle aurait dû, pour ce faire, tenir compte des manuscrits. Même chose chez Pierre Hébert (1988) qui n'utilise que des textes publiés parce qu'il estime qu'ils fournissent déjà un assez bon échantillonnage, mais s'intéresse à l'expression de la subjectivité dans les journaux en tenant compte des dates d'écriture, ne prenant pas en considération, du coup, le filtre que constitue la publication.

écrit inclut cette possibilité parmi d'autres. Car s'il n'est pas de mon pouvoir de réfuter les arguments du « privé » et du « secret » qui auraient réellement existé et seulement à une époque précise – ce dont je doute fort, considérant d'une part que l'intimité octroyée à chacun des membres d'une famille n'apparaît réellement qu'avec l'époque industrielle et que bien des journaux du début du XIXe siècle, dont celui d'Eugénie de Guérin, étaient à tout le moins diffusés aux proches, et d'autre part que la prolifération actuelle des publications n'empêche pas la pratique diaristique d'être secrète au XXIe siècle¹⁰ –, il m'apparaît toutefois qu'affirmer que le phénomène de la publication a dénaturé le journal intime revient en quelque sorte à nier son aspect scriptural, c'est-à-dire à ne pas considérer les particularités découlant de sa nature de texte écrit. Dès lors, ce que je me permets d'appeler la *nostalgie du caractère secret* du journal doit être mise à distance, car non seulement c'est la publication qui a permis à une pratique privée de se constituer en genre littéraire, mais les transformations qu'elle lui a fait subir ne sont pas obligatoirement de l'ordre de la perversion, puisque l'absence de lecteur immédiat dans le journal apparaît davantage, dans certains cas, comme un moyen que comme une fin en soi, c'est-à-dire qu'elle permet au scripteur, au moment de la rédaction, de ne pas se soucier d'être compris ou apprécié par un tiers, mais sans annuler, à long terme, la possibilité d'une diffusion du texte. En conséquence, le délai entre la rédaction et la diffusion peut être beaucoup plus grand que dans le cas des autres genres¹¹. D'ailleurs, comme le suggère Andrew Hassam, la publication génère un nouveau mode de lecture qu'on doit considérer lors d'une lecture générique : « Publication [...], either by excision

¹⁰ On me permettra de partager ici le fait que, au cours de mes recherches doctorales, lorsqu'il m'est arrivé de parler de mon sujet de recherche, ce fut souvent pour apprendre, au moins une fois sur deux, que mon interlocuteur s'adonnait à la pratique diaristique sans savoir que certains journaux étaient publiés et sans jamais avoir eu l'intention de diffuser le leur ou de le faire lire à qui que ce soit.

¹¹ Ce délai est bien sûr variable, mais remarquons qu'il n'est pas rare de voir les poéticiens reprocher aux éditeurs de n'avoir pas respecté le caractère privé de l'écrit. C'est le cas de Van Roey Roux qui reproche à l'abbé Casgrain d'avoir fait paraître des extraits du journal d'Antoine Gérin-Lajoie dans ses *Œuvres complètes* (1885) : « L'abbé Casgrain s'est malgré tout senti le droit de publier de larges extraits d'un écrit que leur auteur réservait à un usage strictement domestique. » (1983 : 27)

of the manuscript or by the passage of time, altered the functioning of the secrecy clause, and that the certification of this fact by an editor makes the reader of the published diary an authorized reader of the text. » (1987 : 438) De surcroît, trop insister sur le caractère privé d'un écrit tend à l'inscrire en dehors de la littérature, c'est-à-dire en dehors de ce qui était considéré, traditionnellement, comme tel¹², ce qui n'est pertinent que dans le cas d'une étude sociologique ou historique de la pratique d'écriture.

À la lumière de ces considérations, il m'apparaît qu'en France, jusqu'à maintenant, on a plutôt cherché à délimiter la pratique à travers le genre sans mesurer les dimensions du prisme qu'il constituait pour la lecture. Conséquemment, on a peu questionné l'appartenance problématique du genre diaristique à la littérature et le rôle du lecteur qui sous-tend cette intégration progressive du journal à des pratiques éditoriales. S'il n'est pas nécessaire de refaire minutieusement le parcours de chaque texte, il faut du moins avoir en tête les enjeux qui orientent notre propre lecture des œuvres et des corpus au moment où nous tentons d'en saisir les grandes orientations. Par exemple, n'est-ce pas révélateur d'une conception élitiste de la littérature personnelle que les journaux publiés soient ceux d'hommes écrivains ? Sans discuter de cette légitimité puisque cet élitisme même participe à la légitimation du genre¹³, je me contenterai de remarquer que les poéticiens du journal auraient peut-être dû questionner les implications du choix de ces publications, choix sans doute orienté – qui sait ? – en vue

¹² Je reviendrai plus longuement sur cette question dans la troisième partie de cette thèse intitulée « Un genre sans littérature ? ».

¹³ Cet aspect n'est donc pas à négliger puisqu'il est constitutif de son histoire. Barbara Havercroft remarque d'ailleurs que les théories de l'autobiographie ont d'abord été, sous l'égide de Georges Gusdorf, essentiellement androcentriques. Elle soulève, elle aussi, cette hypothèse d'une tentative de légitimation : « Si le récit autobiographique était un genre mineur et marginalisé, une variante de la biographie, ne s'apparentant pas à la "vraie littérature", quel meilleur moyen pour le légitimer que d'utiliser le grand récit du sujet universel, mâle, blanc et occidental ? De cette façon, un genre marginalisé se sert de certaines procédures de "marginalisation" afin de se légitimer, ce qui crée, par suite, d'autres catégories marginalisées, une série de petits récits qui ne répondent pas aux "normes" établies. » (1995 : 161-162) Ainsi, s'il s'agit d'étapes nécessaires à l'évolution d'une forme nouvelle et à sa progressive intégration aux canons littéraires reconnus, on ne peut, en contrepartie, s'appuyer sur les résultats.

de répondre à une conception préétablie de ce que devait être un journal. Ainsi, comment expliquer le silence quasi généralisé autour du *Journal* d'Eugénie de Guérin (1862) et de celui de Marie Bashkirtseff (1888), qui sont deux grands succès de librairie à leur époque¹⁴ ? Tout comme le silence, plus compréhensible peut-être (?), autour d'un grand nombre d'autres journaux féminins, comme ceux d'Élisabeth Leseur, de Marie Lenéru, de Mme de Lamartine, de Marie-Edmée Pau, de Mme Augustus Craven, de Lucile Desmoulins, et j'en passe... Même si une étude complète du journal français les aurait effectivement positionnées comme auteures « mineures » – si je peux me permettre d'utiliser l'expression avec un grain de sel –, était-il justifié pour autant de les exclure d'un premier travail de défrichage ? D'autant plus que l'on note, d'un autre côté, que la pratique diaristique a été plus fortement répandue chez les femmes...¹⁵ ? D'ailleurs, Didier a beau affirmer que « le journal [...] a été pendant longtemps un refuge de la créativité féminine privée d'autres modes d'expression littéraire » (1976 : 17), cela ne l'empêche pas de privilégier, dans ses diverses études, les journaux d'hommes¹⁶. Cette tradition critique androcentrique aurait aussi, selon Elizabeth Podnieks, déterminé les études anglo-saxonnes :

Though there are studies specifically of the diary, they have been historically few and far between. Many of these [...] tend to discriminate between "pure" and "false" diaries and to privilege those written by men. Tracing a diaristic tradition

¹⁴ Ces deux textes sont toujours mentionnés mais jamais analysés. Il faut excepter l'anthologie de Maurice Chapelan (1952) qui offre des extraits des journaux de quatre femmes contre sept hommes, dont Eugénie de Guérin, Marie Bashkirtseff, Elisabeth Leseur et Marie Lenéru. Toutefois, son « Introduction » accorde la primauté aux journaux masculins.

¹⁵ C'est en partie en constatant ce « manque » dans les études sur les journaux que Philippe Lejeune a décidé d'entreprendre des recherches dans les archives afin de retrouver les journaux de femmes publiés et les manuscrits qui n'avaient pas retenu l'attention des théoriciens (1995 : 230-231).

¹⁶ Cette attribution du journal aux femmes est peut-être elle aussi plus théorique qu'empirique. Au Québec, Françoise Van Roey-Roux constate, à la suite de sa recherche empirique, que ce sont les œuvres d'hommes qui « occupent le haut du pavé », bien que, « aujourd'hui, on réserve volontiers aux femmes la création d'une littérature intime » (1983 : 16). Il apparaît, en effet, que les journaux d'hommes sont prédominants au Québec. On pourrait ainsi postuler que la pratique est féminine, mais affirmer que le genre est avant tout masculin.

through its paternal lineage, they largely ignore the copious numbers of diaries written by women. (2000 : 4)

Les conséquences d'une lecture sexuée vont donc, ce me semble, bien au delà de l'éviction des femmes – non justifiée sur un plan méthodologique – d'une production qu'elles ont contribué à développer ; celle-ci fausse également la compréhension même du genre diaristique, orientant sa lecture, sa réception et, plus largement, sa (non-) définition.

Cependant, ces préjugés de l'intimisme faisant du journal une pratique féminine, pour ne pas dire féminisante, ou « un exercice d'enfants rêveurs, d'écrivains malhabiles griffonnant leur histoire à la dérobée, à la faveur d'une chambre à soi et d'une lampe timide » (Cantin, 1996a : 2), d'où tirent-ils leurs fondements si ce n'est pas de la réalité ? Ne serait-ce pas de la littérature elle-même ? Soit de ces nombreux journaux fictifs écrits par des hommes qui mettent en scène des jeunes filles ou des femmes, tels *Le journal d'une jeune femme* d'Octave Feuillet (1887), *Chérie* d'Edmond de Goncourt (1884), *Le journal d'une femme de chambre* d'Octave Mirbeau (1920), etc. Comme le remarque Valérie Raoul : « It is surely no coincidence that male diarists frequently perceive themselves as engaging in an unmanly and possibly "undesirable" activity... » (1989 : 59) Cela expliquerait plus facilement, en tout cas, le dégoût du personnage de Roquentin dans *La nausée* de Sartre qui écrit, avec soulagement : « Je suis guéri, je renonce à écrire mes impressions au jour le jour comme les petites filles, dans un beau cahier neuf. » (1938 : 15) En bref, si je ne peux ici pousser trop avant cette hypothèse, je tiens tout de même pour non négligeable la part de culturel qui entre dans toute définition des formes de l'intime exploitées par le genre romanesque, dans la mesure où les journaux fictifs ont été davantage popularisés que les journaux authentiques¹⁷.

¹⁷ Voir, à ce sujet, entre autres : Auger (2005a et 2005b).

III- DU BIOGRAPHIQUE AU FICTIONNEL

Un autre constat tout aussi important que celui de la confusion trop fréquente entre pratique et genre et que l'on peut dégager d'un survol des études critiques consacrées au journal est que les poéticiens ont presque, toujours systématiquement proposé des interprétations biographiques à propos des auteurs de journaux – interprétations souvent fondées sur le journal lui-même¹⁸ –, plutôt que des interprétations du genre, de son écriture et de ses mécanismes, comme le constatait déjà Pierre Hébert en 1986 :

La description des journaux se fait encore gauchement, faute d'une théorie adéquate, et les études s'intéressent le plus souvent au diariste lui-même, à ses origines sociales, à son caractère, et au problème général de la sincérité ; le dernier servi est, trop souvent, le texte lui-même et son fonctionnement. (1986 : 850)

C'est bien d'ailleurs sur la foi de leurs lectures biographiques que certains commentateurs s'en sont pris aux auteurs de journaux, les classant comme des marginaux, alors que « de fait, les gens qui tiennent un journal sont comme tout le monde : on compte autant de Narcisse et de déprimés chez les non-diaristes que chez les diaristes ; ce qui distingue ces derniers est leur amour de l'écriture et leur hantise du temps » (Lejeune, 2004 : 9). Conséquemment, l'ensemble du discours sur le genre diaristique se présente davantage comme une sorte de discours « en dehors », puisque l'enjeu des études qu'on lui consacre consiste trop souvent à établir un portrait du diariste (souvent fort négatif, comme on l'a

¹⁸ Cette conception biographique de l'écriture diaristique repose sur un principe universellement admis qu'Hubier formule ouvertement : « Mais cet éclairage vériste porté sur la vie n'empêche nullement l'expression de la subjectivité, et tous les journaux intimes, quelle que soit leur valeur littéraire, nous informent précisément sur le caractère de leur auteur. L'écriture diariste [...] met en scène, journallement, une âme problématique qui, doutant d'elle-même et consignait les événements de sa vie, ses troubles et l'inconstance de ses sentiments, se replie sans cesse, perplexe, sur l'image que l'écriture même lui renvoie. » (Hubier, 2003 : 31)

vu) qu'à questionner le journal pour ce qu'il nous révèle de lui-même¹⁹. Autrement dit, le discours sur le genre postule quasi systématiquement une lecture biographique où les rapports entre la vie et l'œuvre sont si étroits que l'un permet d'expliquer l'autre dans une relation de dépendance obligée. Or, si ce type d'interprétation positiviste peut encore se justifier sur la foi du pacte autobiographique (Lejeune, 1975)²⁰, l'intérêt renouvelé pour les enjeux de l'écriture biographique a révélé le rôle considérable de la médiation opérée par la représentation écrite²¹, ce qui rend sans doute moins pertinent ce type d'analyse dans le contexte de l'étude générique (alors qu'elle s'impose plus directement dans les analyses de la pratique qui convoquent le contexte socio-historique).

D'ailleurs, l'hypothèse que les écritures autobiographiques relèveraient de la fiction – hypothèse qui minerait quelque peu les possibilités d'une lecture purement biographique – a été soulevée par les théoriciens du journal eux-mêmes. Didier, par exemple, affirmait déjà en 1976 :

Le moi qui écrit ne saurait se confondre avec l'homme, pas plus que le romancier ne se confond avec l'individu qui écrit un roman. [...] On voit à quel point est vaine et inadéquate la querelle sur la « sincérité » du journal. Le journal est insincère, comme toute écriture ; il a le privilège sur d'autres types d'écriture de pouvoir être doublement insincère, puisque [...] le « moi » est en même temps sujet et objet. (1976 : 116-117)

¹⁹ Pachet, par exemple, insiste d'entrée de jeu sur cette particularité du journal pour en assurer la valeur : « Tous les journaux intimes, ou presque, nous enseignent quelque chose, ne serait-ce que sur la vie ou le caractère de leur auteur. » (1990 : 10)

²⁰ D'ailleurs, Lejeune reviendra sur cette question pour souligner que ce pacte tient en fait essentiellement lieu de contrat de lecture qui, ce faisant, « n'engage que son auteur » (2005 : 15).

²¹ Barbara Havercroft, à la lumière d'une considération de James Olney (1980), identifie trois étapes de la lecture critique de l'autobiographie qui correspondent à trois types d'écriture autobiographique : 1) une préoccupation pour le « bios » (faits et événements) 2) un intérêt pour « l'autos » (enquête sur soi) et 3) l'étude du « graphe » (texture de l'autobiographie et de son style). (1995 : 157) Le discours critique sur le journal marque, à mon avis, un léger retard, puisque nous arrivons à peine à l'étape de l'étude du « graphe ».

De même, à Jean Rousset (1983) qui s'intéresse à la question du destinataire dans le journal, Mireille Calle-Gruber (1984) rappelle que ce dernier est avant tout de l'écrit et qu'il doit être étudié comme tel :

Cette situation narcissique par excellence ne peut s'appréhender, on le voit, que dans la pratique de *l'écriture de fiction* dont elle est indissociable. Car on ne saurait éluder, pour intime qu'il soit, que le journal constitue une discipline scripturale et que, pour proche du vécu qu'il se donne, il est le lieu d'une transposition et, finalement minime, d'une fabulation. (1984 : 390, je souligne)

Si ces constatations ont permis qu'un certain glissement s'opère d'une interprétation référentielle à une conception plus textuelle du journal – dont Daphni Baudouin et Suzanne Saint-Laurent, entre autres, ont interrogé certaines modalités discursives²² –, le caractère fictionnel de celui-ci a continué d'être simplement évoqué mais rarement questionné. Autrement dit, malgré l'intransitivité que devrait lui assigner la « fiction » dans laquelle il s'engage (puisqu'il est le « lieu d'une transposition »), le discours diaristique continue d'être en quelque sorte *rabaisé* à son contenu biographique. Pourtant, un questionnement sur la « fictionnalité » de cette écriture permettrait de comprendre en quoi celle-ci influence la conception du journal et sa lecture et, surtout, d'en faire ressortir les enjeux plus proprement littéraires et scripturaux.

Il ne s'agit pas ici de nier l'apport des écrits personnels aux diverses disciplines des sciences humaines²³, mais de proposer que le journal intime, du moment qu'il est considéré comme texte résultant d'une pratique d'écriture spécifique, répond, justement de par ses processus d'écriture, à des codes qui relèvent davantage du littéraire que de toutes autres disciplines. De fait, lorsqu'il s'agit d'analyser leur contenu, les écrits

²² L'originalité de l'approche de Daphni Baudouin réside dans le fait qu'elle est essentiellement textuelle (voir, entre autres : 1993b et 1996). Si elle s'intéresse à divers aspects formels du journal, et particulièrement à sa spécificité discursive, son approche, bien que neutre, n'évoque ni ne remet en cause le discours critique sur le journal. Quant à Suzanne Saint-Laurent (1998), elle met en application les postulats de Pierre Hébert comme quoi une approche narratologique du journal est possible et fournit, en s'inspirant des concepts élaborés par Genette dans *Figures*, des outils permettant une analyse narratologique du journal intime.

²³ L'étude de Brigitte Galtier (1997) a justement pour but d'éclairer le rôle du journal comme réflexion sur le fondement subjectif des sciences humaines.

personnels éveillent la méfiance tant des sociologues que des historiens, mais se révèlent en revanche être des objets particulièrement fascinants pour les littéraires. L'historienne Michelle Perrot résume bien ces deux positions :

Correspondances familiales et littérature « personnelle » [...], irremplaçables témoignages, ne constituent pas pour autant les documents « vrais » du privé. Ils obéissent à des règles de savoir-vivre et de mise en scène de soi par soi qui régissent la nature de leur communication et le statut de leur fiction. Rien de moins spontané qu'une lettre ; rien de moins transparent qu'une autobiographie, faite pour sceller autant que révéler... ([1987] 1999 : 10)

Une étude approfondie du genre diaristique ne peut donc être menée, à mon sens, qu'en tenant compte des conséquences de la médiation écrite dans la construction de figures inspirées de la réalité. Dans cette optique, se dégager un tant soit peu de l'interprétation biographique me semble essentiel pour enfin parvenir à réfuter le jugement selon lequel le journal est un genre sans forme et sans structure et, surtout, sans *littérature*...

IV- THÈSE ET MÉTHODE

On l'aura constaté, l'objectif premier de cette thèse consiste en une remise en question fondamentale d'un certain nombre de lieux communs et de discours admis sur le genre diaristique. Partant de l'hypothèse que le journal est un genre littéraire à part entière, il s'agira de montrer que, en tant que tel, il répond à des codes définitionnels, possède une esthétique qui lui est propre, soulève des enjeux institutionnels et historiques spécifiques qui s'articulent à différents enjeux poétiques (notamment en ce qui concerne le statut de son écriture, de sa narrativité et de sa littérarité). Fondamentalement, cette remise en question souhaite passer non seulement par une revalorisation des textes qui composent le genre diaristique, mais aussi par un renouvellement de la réflexion théorique et pratique sur celui-ci. En conséquence, il s'agira, au fil des trois parties de cette thèse, d'élaborer une réflexion à partir d'une problématique particulière, inhérente à la forme diaristique, et de proposer, notamment à

partir d'études empiriques, de nouvelles approches du genre fondées sur le caractère plus proprement littéraire de ces œuvres.

Bien sûr, je ne prétends pas ici faire absolument œuvre de pionnière, dans la mesure où – il est nécessaire de le préciser – la plupart des théoriciens actuels se sont élevés contre le portrait négatif du journal en y apportant la plupart du temps un démenti argumentatif timide (en réfutant quelques arguments) et un démenti formel (en publiant un article ou un livre sur un genre qui, de ce fait, devient plus digne d'intérêt). Cependant, dans la plupart des cas, il s'est simplement agi d'offrir des portraits plus nuancés du genre diaristique sans remettre en question les postulats qui les fondent : par exemple, Brigitte Galtier propose que l'intérêt du journal vient de sa pertinence dans le champ des sciences humaines (1997 : 20) et Blandine Leclerc voit dans le narcissisme ou l'observation du *moi* non pas quelque chose de négatif mais bien de positif, mettant de l'avant la valeur épistémologique du journal : « Désirer se connaître relève davantage d'une qualité que d'un défaut » (1997 : 60), souligne-t-elle, justifiant toutefois l'intérêt du choix des trois journaux de son étude (ceux d'André Gide, de Franz Kafka et d'Anaïs Nin) par le fait qu'il s'agit de journaux d'artistes (1997 : 128). Parallèlement à cela, il m'apparaît, comme le remarque Lejeune, qu'une des particularités du journal est justement d'avoir eu ses détracteurs au sein même de ses commentateurs :

[E]n France du moins, le journal a eu le rare privilège d'avoir d'abord des spécialistes, sinon hostiles, du moins méfiants, se penchant parfois avec condescendance sur un genre mineur, pratiqué par des individus psychologiquement suspects. Narcissique, névrotique, stérile, voilà ce qu'il serait : même ceux qui tiennent un journal partagent parfois ces préjugés. (2004b : 8-9)

Si, comme Lejeune le précise ensuite, ces préjugés « s'estompent peu à peu, sans disparaître, depuis une quinzaine d'années » (2004b : 9), les études actuelles sur le journal demeurent selon moi encore fortement héritières du malaise profond qu'à longtemps véhiculé le discours critique. Au surplus, il m'apparaît qu'aucun théoricien n'a tenté de revoir de manière approfondie les causes de ces préjugés, voire de cette *sensibilité* qui a si souvent caractérisé les études sur le journal, en faisant un objet d'investigation d'un abord malaisé.

Dès lors, le choix d'étudier le journal dans une perspective exclusivement générique permettra à la fois d'aborder celui-ci sous un angle nouveau, mais aussi d'insister – bien que de façon souterraine – sur le rôle du lecteur dans la reconnaissance générique d'une œuvre. Car si l'étude de la pratique fait intervenir celle de l'auteur et de son contexte, le genre, on l'a vu, ne se conçoit que dans son rapport au système littéraire et donc dans un acte de communication impliquant nécessairement un récepteur, effectif ou non. Ainsi, dans une perspective générique,

l'évolution du genre ne relève plus de l'ordre strict de l'écriture et du simple rapport d'adéquation d'un texte à un système de classification [...], elle relève aussi, et surtout, de l'ordre de la lecture et de la position de l'ensemble diaristique dans le système littéraire, lui aussi fortement codifié. (Cantin, 1998 : 143)

Cette façon de concevoir le journal permettra de briser ce mouvement à sens unique qui allait du texte à l'auteur et qui était fondé sur une lecture biographique et de mieux considérer le mouvement qui va du texte au lecteur (pour ne pas dire du lecteur au texte, car l'enjeu ici est, dans une certaine mesure, de revaloriser le journal en tant que texte littéraire offrant une expérience lectorale très différente des autres genres), ce dernier étant reconnu ici comme l'entité susceptible de réactiver le sens de l'œuvre ou d'en faire émerger un nouveau. Comme le propose Jean-Marie Schaeffer (1989), le genre littéraire étant avant tout un élément de production et de réception de l'œuvre, il doit être saisi dans sa dimension pragmatico-sémantique, c'est-à-dire par le biais du mouvement qui l'informe, mouvement communicationnel qui s'opère d'un émetteur vers un récepteur. Certes, un décalage s'insère souvent entre la généricité auctoriale et la généricité lectorale²⁴ ; cela est très fréquent dans le cas des journaux intimes lorsque, par exemple, une série de feuilles détachées et de cahiers sont rassemblés pour constituer un « Journal » que l'auteur n'a pas nécessairement conçu ainsi²⁵, ou encore lorsqu'on offre

²⁴ Je reviendrai sur ces propositions dans le premier chapitre de la première partie, « “Le journal est une plante sauvage” ou définir le genre diaristique ».

²⁵ Un des cas les plus remarquables est sans doute celui du *Journal 1948-1971* d'Hubert Aquin (1999) rassemblé par les soins de Bernard Beugnot : « Quatorze années de notes, brèves ou étoffées, régulières ou éparses, constituent, non sans disparate, le journal d'Hubert Aquin. » (Beugnot, 1999 : 15) Le *Journal*, parfois désigné comme tel par son auteur, contient aussi certains

au public des versions partielles, parce que certaines informations devaient être censurées²⁶ ou parce que des cahiers sont manquants²⁷. Mais puisque c'est sous leur forme publiée que nous parviennent essentiellement les journaux et que c'est à partir d'eux que non seulement nous pouvons mais devons étudier les implications du genre, il faut désormais rechercher ce que le journal offre à l'investigation lectorale et admettre que faire le portrait du diariste n'est qu'une lecture parmi d'autres, car ce « diariste » ne demeure, somme toute, qu'une figure textualisée, prise dans une série de médiations (l'écriture, l'édition, la lecture). Il ne s'agit pas, dans une perspective générique, de dénier tout pouvoir à l'auteur, mais de considérer que le texte, puisqu'il est devenu un objet symbolique matérialisé sous la forme d'un livre, est pris dans une deuxième dynamique de réception où il est en jeu avec d'autres textes, voire d'autres genres. En revanche, dans cette perspective, l'auteur demeure important pour trois raisons majeures : la première, c'est que ce peut être en fonction de lui qu'on décide de publier le texte ; la deuxième, c'est que la dynamique générique inclut, comme je l'ai déjà souligné, une genericité auctoriale qui détermine en grande partie la nature générique de l'œuvre publiée ; la troisième, c'est que la figure de l'auteur est, d'un point de vue narratif, incontournable puisqu'elle s'incarne dans les figures du narrateur et du personnage, de qui dépendront presque totalement la configuration esthétique et la poétique de l'œuvre.

Le choix de cet angle d'approche, celui du genre qui nécessite que je ne m'intéresse qu'aux journaux publiés (alors qu'une étude de la pratique implique les manuscrits), orientera bien sûr le choix de mon corpus, ainsi que les diverses propositions tirées de mes analyses. Or, j'ai conscience que le fait de réfléchir au journal

feuillet qui n'aurait peut-être pas été retenus par Aquin pour publication, si une telle intention lui était jamais venue.

²⁶ Le *Journal* de Marie Uguay (2005), publié par son conjoint, contient de nombreuses coupures. Bien que ce dernier mentionne son intervention, il demeure toutefois assez vague sur la nature de celle-ci : « Par égard pour certaines personnes encore vivantes, quelques prénoms ont été changés, et, à l'occasion, des passages ont été écartés lorsqu'ils les impliquaient trop directement ou permettaient de les identifier. » (2005 : 13)

²⁷ C'est ce qu'a découvert Jean-Louis Major (1989) en procédant à l'édition critique du *Journal* (1874-1881) d'Henriette Dessaulles.

à partir du format « livre » plutôt que du manuscrit relève d'un choix méthodologique et d'une prise de position théorique qui peuvent être sujets à controverse. Dans *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2* (2005), Philippe Lejeune fait entre autres état des questions soulevées par sa démarche de recherche sur la pratique diaristique, et son constat principal est que, dès les premières études sur le journal (Leleu, 1952 ; Girard, 1963 ; Didier, 1976), les chercheurs ne se sont intéressés qu'à la forme *livre* du journal, négligeant les journaux *réels* et toutes les questions se rapportant à ces derniers. Il pose alors la question : « Peut-on étudier la pratique du journal uniquement à partir de livres ? » (2005 : 93) Sa réponse est nuancée, d'une part parce qu'il est obligé d'admettre la nécessité matérielle de recourir à la forme du livre dans la mesure où il « constitue une connaissance de base » (2005 : 93). Cependant, il ajoute : « Mais cette connaissance sera partielle et biaisée, pour deux raisons. » La première est que « le journal est avant tout *trace* », c'est-à-dire que le support choisi, les matériaux utilisés dans la composition du journal, la calligraphie seront gommées par la publication, faisant de l'objet unique et incarné qu'est le journal matériel un objet en série ayant perdu une part essentielle de sa vérité. De plus, le texte lui-même, par ses dimensions mais aussi par son propos (mise en scène de personnes réelles qui donne lieu à des considérations légales et qui requiert la mise en place d'un appareil de notes parasitant le texte), s'adapte souvent mal à l'édition. En termes simples, selon lui, « le livre trahit le journal » (2005 : 94). La deuxième raison pour laquelle Lejeune juge qu'« il est imprudent de raisonner sur le journal à partir de sa forme imprimée » (2005 : 95) est que les textes publiés pourraient ne représenter que la « partie émergée de l'iceberg » par rapport à la somme des textes diaristiques écrits. Il pose alors très pertinemment la question : « Qui nous dit que la partie émergée de l'iceberg, minuscule, est une image fidèle de la gigantesque partie immergée ? » Il poursuit :

Ma question a un sens quelle que soit la perspective adoptée : elle s'impose si, comme moi, on considère d'abord le journal comme une *pratique* (dans ce cas, on peut même envisager de ne pas prendre en compte la partie publiée [...]), mais elle ne s'impose pas moins si on considère le journal comme un *genre littéraire*, puisqu'il faut bien savoir dans quelle masse son corpus exigu a été sculpté, et par qui. On publie essentiellement des journaux d'écrivains ou de personnes célèbres,

des journaux de guerre et des journaux de voyage. Or il existe des dizaines d'autres sortes de journaux, liés à toutes les circonstances de la vie, et tenus par des personnes de toute condition sociale. On publie surtout des journaux d'hommes (80%), alors que ce sont majoritairement les femmes qui écrivent des journaux (65%). L'âge où l'on écrit le plus de journaux, c'est l'adolescence – or la publication de journaux d'adolescent est rarissime. Etc. Je constate ces faits non pour les déplorer (car il est sain que des écrits privés restent... privés), mais pour douter de généralisations faites à partir d'un corpus limité. (Lejeune, 2005 : 96)

Si la position que défend ici Lejeune nous avertit de l'insuffisance d'une vision qui voudrait faire d'une simple partie le représentant d'un tout, je crois pour ma part qu'il n'est pas totalement stérile de ne s'intéresser qu'à la « partie émergée de l'iceberg », tant que l'on ne perd jamais de vue que c'est en tant que telle, soit en tant que production « visible », qu'on cherche à en définir les contours. Après tout, il est entendu que c'est la « forme livre » qui fait du journal un genre, soit un texte qui entre en communication non seulement avec des lecteurs mais aussi avec d'autres textes auxquels parfois il se mesure. C'est justement cette dynamique qui nécessite que l'on « gomme » en partie le fait que le journal est avant tout trace et qu'on l'entoure d'un appareil éditorial qui nous informe des étapes de son passage d'une pratique privée à un genre littéraire. Au surplus, si cette « partie émergée » n'est pas représentative de l'ensemble des textes produits, elle n'en demeure pas moins imposante et composite, construisant en partie notre imaginaire du genre en question. L'idéal serait bien sûr d'avoir une vue complète et d'embrasser la totalité de la production, mais cela demanderait une somme de travail colossale qui me ferait mélanger, de surcroît, les considérations sociologiques et ethnologiques aux considérations plus strictement littéraires. Certes, il existe un filtre entre les manuscrits et les publications, mais ce filtre peut être de natures diverses. Par exemple, si certains manuscrits disparaissent ou ne trouvent jamais de lecteur, cela peut s'expliquer autant par une négligence, une perte, une destruction que par le statut anonyme de l'auteur, ou bien par le manque de valeur du texte en dehors du cercle strictement privé, toutes choses qui ne relèvent pas d'un même ordre de questions. Pour accéder à un statut littéraire, le manuscrit doit en passer par un certain consensus symbolique et institutionnel, il doit être sanctionné par quelqu'un qui en a la légitimité, et cette sanction se fait au prix même

de la perte de la *trace* originale... Ce n'est donc pas le journal intime en tant que pratique qui est ici l'objet de mon investigation, mais le genre diaristique auquel, bien sûr, il appartient sans s'y résumer.

V- POUR UNE (RE)CONNAISSANCE DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS

Bien sûr, renouveler le discours théorique sur le genre diaristique nécessite une solide connaissance de l'ensemble de ce discours ; on ne saurait toutefois y arriver sans l'apport d'un travail de recherche empirique sur un corpus précis, aussi riche que varié, mais dont chacun œuvre appartient à la même institution littéraire pour comprendre les modulations du genre à travers celle-ci. Dans cette optique, le corpus des œuvres diaristiques québécoises offre un terrain d'investigation plus que pertinent pour me permettre de développer mes propositions théoriques. En effet, les œuvres québécoises, à la fois originales et emblématiques²⁸, forment un corpus hétérogène (on y retrouve divers types de journaux tenus par des personnes de toutes conditions), mais dont l'ensemble est relativement restreint, ce qui permet une saisie globale de la production, tant dans ses variations poétiques qu'historiques, et d'éviter les coupes diachroniques qui offriraient, ce me semble, une vue partielle. Ma méthode de travail comportera donc deux versants : d'un côté, une réflexion théorique permettant de définir les grands enjeux poétiques du genre et, de l'autre, une analyse systémique du corpus québécois afin d'en faire ressortir à la fois les spécificités et le caractère représentatif. Dès lors, travailler à la (re)connaissance du corpus diaristique québécois représente le deuxième objectif de cette thèse, non moins important mais sous-jacent, puisqu'une mise à distance du discours

²⁸ Elles sont « originales » du fait qu'elles appartiennent à une institution littéraire particulière et émergent d'un contexte socio-historique précis ; ainsi, les sujets et les thèmes abordés, tout comme le statut des diaristes, marquent leur originalité par rapport à la production internationale. En contrepartie, elles sont « exemplaires » dans la mesure où la forme diaristique soulève, d'une littérature à l'autre, des enjeux semblables, du moins dans la perspective générique qui est la mienne.

critique actuel, que je juge insuffisant pour rendre compte de la réalité québécoise, doit d'abord être réalisée pour prendre la juste mesure de cette production particulière.

Le journal, comme je le soulignais plus haut, a trop longtemps été « victime du règne du théorique sur l'empirique » (Cantin, 1996a : 7). C'est pourquoi ma thèse se propose de rétablir un certain équilibre entre ces deux façons d'appréhender cet objet si malmené par la critique, afin d'en faire ressortir la complexité générique et, partant, l'intérêt pour les études littéraires. Il ne s'agit certes pas de procéder – selon une dynamique inverse – à l'apologie aveugle du genre diaristique, mais bien de lui faire intégrer sa juste place au sein des catégories génériques et littéraires pour le débarrasser, autant que faire se peut, des nombreux jugements moraux dont on l'a longtemps affublé, en le considérant *plus simplement* en tant que texte. Dans cette optique, l'élection du corpus québécois est stratégique, puisque, d'une part, le discours critique, basé essentiellement sur une conception élitiste de la littérature, voire sur une idéologie du chef-d'œuvre, est – à l'évidence et malgré sa valeur sur le plan historique – inapte à rendre compte de la réalité de la littérature québécoise, celle-ci, à la base, n'étant pas fondée sur les mêmes modèles institutionnels que la littérature française. Comme le remarquent avec beaucoup de justesse les auteurs de l'*Histoire de la littérature québécoise* :

Pour beaucoup de commentateurs [...], le meilleur de la littérature québécoise se trouve à certaines époques du côté des genres non canoniques, comme la chronique ou la correspondance, et non du côté du roman ou de la poésie. Le mot « littéraire » a donc une acception particulièrement large au Québec. Pendant longtemps, des textes qui ailleurs appartiendraient aux marges de l'histoire en forment ici l'armature. (Biron, Dumont, Nardout-Lafarge, 2007 : 12)

Malgré cet intérêt accordé aux « marges » de la littérature, le fait de miser sur le corpus québécois pour revaloriser le genre diaristique relève en même temps du défi ; pour bien contrebalancer les théories françaises, par exemple, il m'aurait fallu travailler sur le même corpus. Qui plus est, à quelques exceptions près, les journaux québécois sont loin d'avoir la stature, par exemple, des journaux de grands écrivains tels Virginia Woolf, André Gide, Anaïs Nin ou Sylvia Plath. En d'autres termes, ils ne constituent certainement pas un *trésor caché* qui aurait permis aux poéticiens d'avoir une meilleure opinion du journal,

bien au contraire. Cependant, c'est justement ce caractère doublement marginal qui me semble faire du corpus québécois un cas si intéressant à interroger dans une perspective exclusivement générique. Je pose toutefois comme hypothèse générale que si les conclusions proposées à partir du corpus québécois diffèrent, en fin de compte, de celles qui sont proposées par les autres théoriciens, ce n'est pas tant parce que les corpus eux-mêmes diffèrent substantiellement, mais bien parce que la méthodologie de ces derniers contient un certain nombre de points aveugles que les acquis récents de la théorie des genres, de l'histoire littéraire et même de la narratologie ou des théories de la fiction peuvent nous permettre d'éclairer.

De plus, l'intérêt d'étudier le corpus diaristique québécois à la fois pour le faire (re)connaître et pour renouveler le discours sur le genre diaristique me semble prégnant à plusieurs égards. En effet, il souffre lui aussi d'une absence de théorie et de définition du genre satisfaisantes, à tel point que la seule étude consacrée au sujet (Hébert, 1988), quoique majeure²⁹, n'est aujourd'hui plus suffisante pour rendre compte d'un foisonnement toujours plus grand de textes diaristiques, et que la plupart des études de cas consacrées à des journaux québécois continuent de chercher le vocabulaire approprié pour bien en rendre compte. Au surplus, et il importe de le souligner, l'intérêt éditorial mais surtout littéraire pour le journal est passablement récent au Québec. Si le premier prend peu à peu naissance au début du XIXe siècle avec la publication de journaux de voyage et de journaux de témoignage, l'intérêt littéraire, lui, prend son élan avec la publication, en 1983, de deux bibliographies sur la littérature personnelle – qui incluaient parmi d'autres genres le journal intime et qui se voulaient une première tentative de classement et de déchiffrement – de Françoise Van Roey-Roux (1983) et d'Yvan Lamonde (1983). Après leur parution, un intérêt certain pour la littérature intime et

²⁹ Bien que l'ouvrage de Pierre Hébert soit parfois inégal sur le plan de la réflexion critique, il offre des outils fort appréciables tant sur le plan méthodologique que théorique, dont, particulièrement, l'introduction des concepts de la narratologie pour l'étude du genre diaristique, une réflexion sur le statut du récit dans le journal, des analyses minutieuses des journaux de Dessaulles, Groulx et Saint-Denys Garneau, ainsi que la recension du discours de la critique avant les années 1980 et une bibliographie de journaux québécois.

personnelle s'est fait sentir du côté des études québécoises, ce qui a conduit à la publication de collectifs (Brunet et Gagnon, 1993 ; Brunet, 1999), d'une étude sociocritique sur le journal fictif qui comportait une réflexion sur le genre diaristique (Raoul, 1993c) et de quelques études de journaux particuliers (Baudouin, 1991 ; Stapinsky, 1993a et 1993b ; Cantin, 1996a et 1996b ; Green, 1997 ; Havercroft, 1996, entre autres) ; mais, de façon générale, l'étude du journal s'est presque toujours vue englobée dans celle de la littérature personnelle³⁰. Ainsi, le corpus diaristique québécois, puisqu'il a été fort peu étudié dans son ensemble, offre l'avantage d'être constitué d'un groupe d'œuvres relativement dégagées d'*a priori* et peut ainsi permettre d'investir certains territoires laissés vacants par la critique des autres pays. S'il m'est malheureusement impossible de dégager une spécificité québécoise – cela aurait nécessité un point de comparaison –, il appert tout de même que les différentes études de cas réalisées tout au long du parcours fourniront un portrait représentatif d'une partie importante de la production québécoise. Ainsi, la réflexion théorique que je propose, couplée à un exercice d'analyse empirique, sera bénéfique, je le souhaite, tant pour la compréhension du genre diaristique que pour celle du corpus québécois, dont la richesse sera mise en valeur.

³⁰ Selon Sébastien Hubier, auteur d'une étude sur la littérature personnelle, c'est la dynamique inverse qui a prévalu en France : « Les ouvrages consacrés respectivement à l'autobiographie, aux mémoires, au journal intime, au roman épistolaire, au roman autobiographique, aux chroniques, aux récits de voyage ou encore à l'autofiction abondent. Mais toutes ces écritures intimes y sont le plus souvent abordés isolément, en vue de saisir la spécificité de chacune d'elles. » (2003 : 9)

VI- PLAN DE LA THÈSE

Cette thèse se divise en trois parties qui, chacune, interroge une modalité spécifique de la poétique du genre diaristique³¹. La première partie, intitulée « Un genre sans forme ? Définition, esthétique, histoire » s'attachera, dans un premier temps, à définir le genre diaristique en tenant compte des diverses variantes qui le composent. Appuyée sur une conception schaefferienne du genre, elle propose une méthode basée sur la recherche empirique effectuée pour constituer le présent corpus d'œuvres diaristiques québécoises, en expose les principes et les résultats. Cette première étape, très importante pour la suite, permettra de diviser le corpus en trois catégories dont les esthétiques spécifiques, dans le contexte québécois, seront examinées plus en détail dans les trois chapitres suivants. Un cinquième chapitre, complémentaire aux précédents, proposera pour sa part une brève histoire du genre diaristique dans le contexte québécois, histoire qui allie à la fois celle des textes et celle des mouvements institutionnels.

La deuxième partie, intitulée « Un genre sans histoire ? Du journal intime posthume comme récit de formation », s'intéressera à la question de la narrativité dans le journal à la lumière de l'argument voulant qu'il « ne s'y passe rien » et qu'il s'agit d'un texte théoriquement sans fin. Je proposerai plutôt que certains types de journaux se déploient presque inmanquablement selon une esthétique de la formation qui est porteuse de narrativité et qui en programme même la fin, que cette fin soit effective ou non. Cette hypothèse sera examinée à l'aide de différents exemples, soit les journaux d'Henriette Dessaulles, de Lionel Groulx, de Gérard Raymond, de Philippe Panneton, de Marcel Lavallé et de Joséphine Marchand dont l'étude constituera les différents chapitres de cette partie.

³¹ J'entends le terme « poétique » au sens très global d'étude d'un genre et je retiens, dans cette optique, la proposition de Jean-Marie Klinkenberg : « Ainsi, la poétique en tant qu'étude des genres littéraires est une nécessité, son empirisme une sagesse pratique, mais elle ne saurait renoncer plus longtemps à une étude ouverte sur la poétique résolument "générale" (description et analyse) de tous les genres ; le terrain de réflexion et recherche est là particulièrement vaste et riche. » (2002 : 453)

Finalement, la troisième partie, intitulée « Un genre sans littérature ? Quelques enjeux des journaux d'écrivain » posera en premier lieu la question hautement controversée du rapport du genre diaristique au littéraire et plus largement à l'institution littéraire. Cette question sera ensuite examinée dans quelques journaux d'écrivain publiés du vivant de l'auteur afin d'observer la complexité des processus de légitimation de la pratique diaristique. Nous verrons à quel point la pratique diaristique constitue, pour certains écrivains, une prise de position franche qui les inscrit en marge d'une conception stricte du littéraire mais qu'ils tentent également de rétablir par une certaine « formation », voire une légitimation du genre diaristique. Le dernier chapitre de cette partie s'attardera aux problèmes de l'inscription du public dans un genre supposément privé et aux problèmes éthiques et poétiques que cela soulève, question qui est posée avec une acuité particulière dans les journaux d'écrivain commandés par un tiers. J'étudierai comment le genre diaristique oblige les écrivains soumis à cet exercice à se construire un éthos particulier qui permet de créer une image publique recevable tant pour eux-mêmes que pour le lecteur projeté qui occupe, dans ce type d'écrit, une place centrale. Ici aussi, la question de la valeur littéraire du journal et de la légitimation de la pratique diaristique semblent au cœur de l'entreprise.

En résumé, il s'agira de définir, à travers ces différentes parties, les « formes » du journal, soit les différentes structures et les divers mécanismes d'écriture qui président à son fonctionnement en tant que texte et en tant que genre littéraire. Par le biais de l'étude de divers enjeux propres au genre diaristique, je souhaite remettre en question cette définition en creux voulant que le journal soit un genre sans norme et sans structure et proposer plutôt que la fragmentation de l'écriture diaristique n'est ni un « drame » ni une « fatalité », mais plutôt sa raison d'être et sa cohérence, et que se dessinent, dans les divers types de journaux, des principes structurants particuliers. En termes simples, je défends ici l'idée que le journal *n'est pas* un genre *sans forme, sans histoire*

*et sans littérature*³², mais plutôt un genre littéraire à part entière, en ce sens qu'il répond à certains critères définitionnels qui fondent du même coup sa poétique.

³² Cette expression, je l'emploie bien sûr pour schématiser de façon exemplaire et caricaturale le discours critique sur le journal. Si l'idée de « sans forme et sans structure » peut être retrouvée textuellement dans plusieurs ouvrages sur le journal, celle de « sans histoire et sans littérature » constitue plutôt une référence au célèbre rapport de Lord Durham à propos du peuple canadien français qualifié de « peuple sans histoire et sans littérature » en 1837. Désormais symbole du déclenchement de la prise de conscience de l'identité nationale dans l'histoire du Québec, l'expression me semblait donc doublement à propos, tant pour qualifier une production longtemps dénigrée que le contexte dans laquelle celle-ci s'inscrit.

PARTIE I

UN GENRE SANS FORME ?

DÉFINITION, ESTHÉTIQUE, HISTOIRE

CHAPITRE 1

« LE JOURNAL EST UNE PLANTE SAUVAGE » OU DÉFINIR LE GENRE DIARISTIQUE

Le journal est une plante sauvage. Personne n'a jamais pu codifier ce type d'écriture, comme on a codifié d'autres genres. Peut-être d'ailleurs parce qu'il est né, en France du moins, après le classicisme et la grande époque des arts poétiques.

Béatrice Didier (1988 : 144)

Cette métaphore du journal que propose Béatrice Didier est certes belle, surtout pour ce qu'elle implique de respect à l'égard de cet objet si souvent dénigré. Ainsi, loin d'être simplement une excroissance gênante pour la poétique des genres, le journal, en tant que « plante sauvage », dépasserait la compréhension du « civilisé », incapable de reconnaître et d'apprécier sa complexité puisqu'il ne dispose ni des outils appropriés pour y arriver ni d'une connaissance approfondie de la flore sauvage... Voilà qui, à son tour, établit de façon nette la différence entre, d'un côté, une littérature codée et

appréciable parce que formellement reconnaissable et, de l'autre, une littérature libre et relativement anarchique, mais qui n'en serait pas moins belle, pour peu que l'on veuille faire l'effort d'un rapprochement, voire, pour peu que l'on veuille ériger cette anarchie en valeur... Cependant, à notre époque de constante remise en question des frontières et des codes génériques, il est malaisé, même au premier abord, de se satisfaire d'une définition du genre diaristique fondée sur une dualité qui érige les genres en modèles rigides, d'autant plus que le journal, en tant que production humaine, devrait, par ce fait même, être à la portée de la compréhension humaine....

Dès lors, s'il y a dans l'affirmation de Didier comme une sorte de défi, il n'en demeure pas moins qu'elle synthétise une idée généralement admise par tous, à savoir que le journal intime est un genre qui se définit justement par son absence de codes, voire par sa non-définition, comme le relaie à son tour Blandine Leclercq lorsqu'elle affirme : « Si l'on considère que le Journal est devenu un texte, au même titre que tout autre texte (romanesque, théâtral, etc.), il apparaît clairement que ce genre échappe à toute tentative de définition. » (1997 : 149) Cependant, cette impossibilité à définir le journal, même si elle semble acceptée des théoriciens, n'en suscite pas moins un malaise chez eux, comme l'exprime Pierre Hébert dans son ouvrage consacré au journal intime québécois :

Une des plus grandes difficultés lorsqu'il s'agit d'aborder les journaux intimes tient à l'absence d'une théorie du genre de même qu'à l'aspect multiforme des textes visés. Le vocable journal intime recouvre des textes aussi opposés que des journaux de guerre, des journaux spirituels, des journaux de voyage, etc. (1988 : 31)

Cet aspect du journal serait même, toujours selon Hébert, la « prémisses du genre » qui « pose d'entrée de jeu un objet flou rendant impossible toute théorie du genre, voire simplement une entreprise taxinomique » (1988 : 83). Françoise Simonet-Tenant, qui consacre un petit ouvrage de synthèse au genre, reconduit à son tour cet aspect problématique de la théorisation du journal, en la mettant aussi au compte de la complexité de la production : « La diversité qualitative et quantitative des journaux semble vouer à l'échec toute tentative d'analyse généralisatrice. » (2004 : 11) Ce constat

est d'autant plus complexe que le journal apparaît également comme un objet facilement identifiable qui réussit « une paradoxale et irritante gageure : résister à toute définition précise mais être aisément identifié quand on en tient entre les mains un spécimen » (Simonet-Tenant, 2004 : 12). Sans discuter plus avant ces questions, Hébert et Simonet-Tenant mettent ici en relief deux aspects du problème qui, ensemble, pourraient bien créer l'impasse : d'une part, un référent difficilement définissable puisqu'il englobe une variété trop grande de textes (le mot « journal ») – et qui donc, en ce sens, ne s'éloignerait guère des archi-genres que sont le « théâtre » ou le « roman » ou la « poésie » –, de l'autre, une volonté d'en arriver à une définition à la fois générale et fédératrice qui engloberait la totalité des textes.

Certes, on a bien découvert, au cours de l'histoire critique du journal, quelques traits communs entre tous ces textes, malgré leur aspect multiforme, et quelques définitions ont été proposées. Par exemple, pour Philippe Lejeune, le journal est une « série de traces datées » (2005 : 80) ; pour Sébastien Hubier, c'est « un genre que définit sa fragmentation » (Hubier, 2003 : 59), alors que, pour Didier, c'est l'instance d'énonciation qui sert de fil conducteur : « Ce “je” obsédant semble la seule règle d'un genre qui n'en connaît pas. » (1976 : 154) D'ailleurs, au long des nombreuses études qu'elle consacre au journal, Didier reviendra souvent sur la question problématique de sa définition, proposant tantôt que « la liberté elle-même a ses codes » et que « tout discours, et à plus forte raison, toute analyse du discours, ne peut s'organiser que selon des lois » (1983b : 13), tantôt que, sans pouvoir être codifié, le journal obéit toutefois à des règles : « Voilà un type d'écriture qui au départ semble impossible à codifier, et n'a d'autre règle – ce qui est déjà très important – que l'exercice quasi quotidien, la datation, l'absence de l'élaboration et de retouches. » (1987 : 251) Placées côte-à-côte, ces diverses définitions semblent à la fois se recouper et se contredire, mais soulignent surtout, de mon point de vue, à quel point le journal échappe en effet à une définition stricte tout en ne cessant, ce me semble, de reposer la question de sa définition problématique à ceux qui veulent en étudier les mécanismes. Sans code, donc, mais comprenant de nombreuses règles, dont celle de la datation (et ses conséquences sur la valeur du journal

en tant que récit¹) semble faire le plus consensus, comme le propose aussi Jean Rousset : « Le respect du calendrier entraîne deux conséquences formelles. L'une saute aux yeux : la fragmentation ; elle est la fatalité du genre [...]. L'autre est moins visible : elle interdit au rédacteur de se comporter en "auteur", au sens de maître organisateur du récit. » (1983 : 436)

Je ne m'attarderai pas ici à remettre en question ces différents critères par le biais de contre-exemples ou d'interrogations spécifiques sur chacun d'eux pour tenter d'en prouver l'insuffisance. Ce qui me frappe davantage, c'est la distinction entre codes et règles, distinction sans doute attribuable à la confusion que je soulignais en introduction entre pratique et genre. Il semble bien, d'ailleurs, que l'étude du journal se passe difficilement de l'évocation des circonstances de sa rédaction, soit de ces modes d'inscription de la pratique qui sont souvent au cœur même du texte, contrairement à bien des genres dans leurs formes plus traditionnelles. On pourrait ainsi proposer d'entrée de jeu que les codes appartiennent au genre, tandis que les règles relèvent plus spécifiquement de la pratique (ou, pour le dire autrement : les codes au texte et les règles au contexte). Et c'est peut-être là, on peut le supposer, que les entreprises de définition achoppent : voulant parvenir à une définition qui englobe à la fois la pratique et le genre, tout autant que l'ensemble varié des productions, elles ne peuvent classer les textes en tenant compte tout à la fois des règles et des codes, du pacte de lecture proposé, de la forme du texte et de son contenu.

En répertoriant les procédés de saisie et d'analyse mis en œuvre par les théoriciens du journal intime, j'en suis venue à constater que les études sur ce genre manifestent certaines apories – ou « points aveugles »² – du point de vue méthodologique (dont la question de la confusion entre pratique et genre ainsi que celle

¹ Je reviendrai plus en détail sur la question du récit dans le journal dans la deuxième partie de cette thèse.

² J'utilise l'expression « points aveugles » car il s'agit pour moi de mécanismes plus ou moins conscients qui reviennent tous peu ou prou dans les ouvrages de poétique, sans qu'ils soient explicitement dévoilés au lecteur, mais, surtout, sans que le poéticien en mesure les conséquences.

entre biographique et fictionnel, comme je l'ai signalé brièvement en introduction). Ces apories ayant une incidence particulière sur les trois moments clé du parcours d'étude d'un genre que sont la pré-recherche (circonscription de l'objet d'étude et délimitation de l'espace d'investigation), la constitution du corpus d'étude et son analyse, elles expliquent selon moi une part des jugements négatifs dont a été victime le journal. En contrepartie, il m'est rapidement apparu que je ne pouvais pour ma part ni d'un côté me satisfaire d'une définition en creux du journal, ni de l'autre échapper à ce processus de sélection et de définition auquel chaque poéticien doit se prêter ; autrement dit, il m'était impossible d'arriver à énoncer quelque proposition sur le genre diaristique sans avoir au préalable circonscrit mon objet d'étude, défini mon corpus et justifié sa pertinence au sein même des propositions auxquelles je souhaitais en arriver. Mon but ici sera moins de faire le procès des méthodologies utilisées par chaque poéticien que de mettre au jour certains rouages de l'analyse des genres littéraires, afin d'établir les bases de ma propre méthode. Par ailleurs, considérant que seule une fréquentation assidue du milieu « sauvage » pouvait me le rendre plus familier, je me suis prêtée, parallèlement à cette réflexion, à un exercice de recherche empirique assez complexe pour délimiter mon corpus et, dans un même élan, pour mettre à l'épreuve l'idée voulant que le genre diaristique ne peut être défini. Ce sont les fruits de ce travail – ses assises théoriques, ses modalités et ses résultats – que je souhaite présenter dans ce chapitre.

I- DE L'APPARTENANCE GÉNÉRIQUE : QUELQUES PROBLÈMES DE MÉTHODE

Dans un processus d'appréhension et de définition d'un genre littéraire, le choix d'un corpus « représentatif » est une étape déterminante. Ce choix reposant essentiellement sur la définition de base de l'objet d'étude, celle-ci a donc un impact considérable sur la lecture que l'on fera par la suite des grandes caractéristiques du genre en question. Dans le cas précis du journal, il m'apparaît que deux méthodes possibles de constitution du corpus – parmi celles que l'on applique de façon globale aux genres

littéraires et qui sont plus ou moins inspirées de la poétique des genres – ont été utilisées jusqu'à maintenant.

La première méthode, d'une façon générale, consiste à établir dès le départ une conception stricte du genre et à ne retenir, pour constituer le corpus, que les textes qui répondent à cette définition. Illustrons ce cas par un exemple classique : un poéticien peut proposer qu'un journal est *un texte au jour le jour, écrit pour soi-même et qui met en scène le quotidien de la personne qui le tient*. Conséquemment, il choisit des textes aux parentés formelles, pragmatiques et thématiques évidentes et procède ainsi dès le départ à un tri à travers une grande masse de textes, ce qui lui permettra de se débarrasser de cas limites ou ambigus. De ce point de vue, établir une poétique à partir des exemples retenus *devrait* théoriquement s'avérer relativement aisé parce que le groupe de textes sera homogène en raison même des ressemblances qui leur ont valu d'être réunis. C'est ce que fait, par exemple, Pierre Pachet lorsqu'il consacre un chapitre de son livre *Les baromètres de l'âme* à justifier, selon ses propres termes, « pourquoi le *Journal* de Michelet, même quand son auteur lui donne le nom de "journal intime", n'en est finalement pas un » (1990 : 91), ou Brigitte Galtier lorsqu'elle déplore le fait que les bibliographies sur les journaux « ne permettent guère de connaître ce que recouvre chaque fois le mot journal » (1997 : 51), et qu'elle rejette des titres tels qu'*À soi-même, journal (1867-1915)* d'Odilon Redon parce qu'il s'agit « d'un recueil de notes le plus souvent sans date, choisies et organisées par la veuve du peintre à partir des carnets dont il avait eu le projet de tirer un livre » (1997 : 51-52). Si la démarche linguistique de Galtier peut sans doute justifier ce genre de sélection, elle pose toutefois problème dans les faits, parce que cette méthode empêche toute définition *a posteriori* du genre et en empêche la saisie globale, soit celle qui permettrait de comprendre toutes les ramifications du genre. En effet, si on part d'une définition *a priori* – définition tributaire d'une tradition de lecture et qui, conséquemment, ne s'appuie pas véritablement sur les textes –, on ne peut logiquement espérer de définition du genre au terme de l'étude – définition elle-même établie à partir des textes

réunis au départ selon des critères que l'on pourrait qualifier d'arbitraires³. Ou, si une définition est malgré tout possible, on pourra en questionner la valeur exemplifiante. Cette méthode relève en conséquence d'une logique essentialiste-évolutionniste⁴ parce qu'elle sous-tend l'idée que les œuvres choisies correspondent à la forme « pure » du genre, voire qu'elles se seraient constituées en éliminant des traits plus faibles pour enfin arriver à une forme, sinon parfaite, du moins digne d'intérêt. Souvent fondés sur cette définition « classique » du journal qu'il s'agit de confronter à la réalité protéiforme des textes, ces tentatives de définition peuvent finir par être pour le moins frustrantes, parce que les textes « purs » verront presque systématiquement leurs traits constitutifs nargués par d'autres textes se réclamant de la même catégorie. Dès lors, à force de généralisations permettant à la fois de comprendre le genre en lui assignant une définition convenue et d'inclure tous les textes qui semblent plus ou moins s'inscrire dans cette catégorie, on ne peut qu'en venir à réduire le journal à son plus petit dénominateur, ce qui revient, ce me semble, à prendre le problème à l'envers...

La deuxième méthode d'établissement d'un corpus consiste – encore une fois d'une façon schématique – à réunir les textes qui semblent être les grands représentants

³ Cette méthode est aussi critiquée par Philippe Lejeune : « Le comportement normatif du critique sera le plus souvent dissimulé sous les apparences d'un comportement "descriptif" et objectif : il va s'efforcer de donner une *définition* du genre, comme si un phénomène historique devait être "défini", et non pas d'abord simplement décrit. Pour définir, le critique va être amené non seulement à dire ce qu'est le genre, mais ce qu'il *doit* être pour être ce qu'il est. Devoir être et être se confondent, et la description devient normative. Le critique se met à déterminer quelle est l'essence, ou le modèle du genre [...]. La démarche inductive, dégageant les facteurs communs à un "corpus", se confond avec la démarche déductive, puisque le corpus a été lui-même constitué à partir de la définition. L'opération est circulaire : elle correspond à une rationalisation de l'horizon d'attente à un changement de langage (de l'empirisme au langage théorique) plutôt qu'à un changement de méthode. » ([1975] 1996 : 322)

⁴ Je reprends ici certains éléments de la synthèse de l'étude de Schaeffer (1989) faite par Dion, Fortier, Haghebaert : « Jean-Marie Schaeffer, dans la section historique de son étude sur les noms de genre, reconnaît chez Aristote la présence de trois attitudes fondamentales qui vont engager la pensée littéraire pour les siècles à venir : l'attitude normative, dominante jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'attitude essentialiste-évolutionniste, privilégiée jusqu'à la fin du XIXe siècle et, enfin, l'attitude descriptive-analytique, ou structurale, reprise dans la foulée des formalistes russes. » (2001 : 8)

du genre pour parvenir à caractériser ce dernier. Dans cette perspective, le poéticien peut se concentrer sur une seule littérature ou aller chercher ses exemples dans la littérature dite universelle afin de dégager les grandes caractéristiques du genre à partir de ces exemples « heureux ». C'est ce que font, par exemple, Béatrice Didier (1976) ou Michel Braud (2006) lorsqu'ils puisent leurs exemples parmi les écrivains de la littérature européenne (Didier) et francophone (Braud) ou – cas plus embêtant mais très répandu – ce que font Michèle Leleu (1947) et Alain Girard (1963) lorsqu'ils ne retiennent essentiellement pour leur corpus des journaux d'hommes, écrits pour la plupart au XIX^e siècle. Le principal problème de cette méthode, c'est qu'elle postule implicitement que les grands classiques (les œuvres les plus esthétiquement viables) ou les œuvres les plus connues sont les plus représentatives du genre. S'inscrivant dans une logique prescriptive-normative⁵, elle rejoint ainsi la méthode aristotélicienne parce qu'elle insiste sur les traits poétiques qui donnent ses lettres de noblesse au genre et néglige jusqu'à un certain point ses aspects plus banals, dans la mesure aussi où elle postule implicitement que les œuvres les plus parfaites du point de vue esthétique sont les meilleures représentantes du genre. Cette méthode, qui peut être pertinente pour l'étude de certaines œuvres, est cependant problématique dans le cas précis du journal parce que, ici, les grands « classiques » deviennent tels la plupart du temps parce qu'il s'agit de journaux d'écrivains. Or, le journal n'est que minoritairement le fait d'écrivains et postuler que ce sont ces derniers qui maîtrisent le mieux les codes du genre est sans doute une hypothèse valable, mais sans valeur réelle pour comprendre la dynamique générique⁶. De même, comme on l'a vu en introduction, l'application un peu lâche de

⁵ Schaeffer utilise l'expression « descriptive-normative » (1989 : 33) et explique que, dans cette optique, le « genre n'est pas tant une notion explicative qu'un critère de jugement littéraire » (1989 : 34). Considérant que cette méthode met de l'avant certains textes « exemplaires [qui] prennent une valeur prescriptive » (Dion, Fortier, Haghebaert, 2001 : 9), je préfère utiliser l'expression « prescriptive-normative ».

⁶ Galtier remarque aussi ce problème méthodologique, à savoir que le genre diaristique a été défini par rapport aux journaux d'écrivains et par rapport à la notion d'intimité, historiquement instable : « Une notion qui ne vaudrait que pour une période limitée : tout le

cette méthode a conduit nombre de poéticiens à mettre de côté des textes probablement jugés « mineurs », sans raisons recevables, comme nombre de journaux de femmes qui n'en caractérisent pas moins le genre – dans la mesure toujours où il s'agit de journaux publiés.

En somme, il appert (du moins dans le cas du journal) que fixer les règles d'une poétique générique à partir d'exemples choisis est quelque peu hasardeux et que, par le biais du choix de l'une de ses deux méthodes de constitution du corpus, les études poétiques sur le journal ont jusqu'à maintenant davantage versé dans la « poétisation », voire la « prescription », que dans la saisie empirique des textes dans leurs constantes, leurs divergences et même leurs contradictions. Elles ont ainsi eu tendance à élaborer la poétique et les codes du genre en les réduisant à leur plus simple expression, celle-ci permettant surtout de regrouper certaines œuvres et d'en éliminer d'autres, plutôt qu'à rendre compte de leur évolution et de leur esthétique au sein d'une catégorie historiquement variable. Pas étonnant, dans ces conditions, qu'on en soit rapidement venu à la conclusion que ce genre est difficilement définissable, que son histoire est pour le moins incertaine et son évolution sur le plan formel à peu près nulle...⁷

Il ne s'agit pas ici de clamer que le choix d'une de ces deux méthodes est totalement stérile ou obsolète, ou encore de clouer au pilori les nombreux efforts, louables et souvent précieux en dépit de certaines lacunes, de définition du genre, mais

champ des journaux reste pourtant balisé à partir de cette seule définition, elle-même tributaire [...] d'un corpus particulier. Son critère n'est pas historique [...] mais professionnel : c'est par prélèvement dans les journaux d'écrivains exclusivement que s'est édifiée la pseudo-théorie du journal intime. Notion, corpus retenu et conclusions tiennent comme une tautologie, et *Les journaux intimes* de Michèle Leleu étaient déjà le produit du même parti pris, malgré la richesse inégalée de la description. » (Galtier, 1997 : 47)

⁷ Sur le sujet, Didier affirme : « Si l'on compare, par exemple, la transformation que subit le roman entre le début du XIXe siècle et la fin du XXe siècle, on est étonné de voir que finalement les diaristes de nos jours n'écrivent pas avec un système d'écriture bien différent de celui de Stendhal et de Constant. On peut à peine dire qu'ils usent de plus de liberté dans leurs aveux, puisque la liberté faisait partie constitutive de ce type d'écriture dès le départ, et, à supposer qu'elle soit plus grande maintenant, elle concerne le contenu, non vraiment la forme. » (1987 : 251)

de remarquer simplement que ce choix devrait désormais être fait en ayant conscience des enjeux que ces méthodes impliquent et des conséquences logiques qu'elles auront du point de vue des résultats, ce qui, à ma connaissance, n'a pas été fait pour comprendre le genre diaristique. Cela est d'autant plus surprenant que, à l'époque où il publie *Le pacte autobiographique* (1975), Lejeune réfléchit (dans un chapitre intitulé « Autobiographie et histoire littéraire ») à la question de l'étude historique d'un genre littéraire en nous alertant de nombre d'écueils sur lesquels peut buter le poéticien. S'inscrivant dans le sillon des réflexions sur l'esthétique de la réception, il souligne à quel point les réflexions sur les genres ne peuvent faire l'économie de la démarche historique sans risquer de tomber dans plusieurs illusions de perspective :

Tout se passe en effet comme si la fonction institutionnelle de la littérature critique sur les genres lui rendait difficile de penser l'histoire. Le découpage de l'objet, la recherche des invariants, le désir normatif et théorique, sans compter la fixation affective sur l'objet étudié, l'amènent à rejeter au second plan, et à penser dans une perspective mal centrée, tout ce qui relève de l'histoire : la relativité et la variabilité. En cela, d'ailleurs, elle rencontre les problèmes généraux de l'histoire littéraire d'aujourd'hui, qui continue, sous différentes formes (la croyance en l'existence des « faits » du côté pratique, ou des « types » du côté théorique), à faire comme s'il existait un lieu intemporel d'où la connaissance absolue serait possible, et comme si l'histoire était un phénomène de surface se déroulant sur un fond permanent. ([1975] 1996 : 312-313)

En d'autres termes, en oubliant de se penser en tant que point de vue, les études poétiques sur le journal ont certes participé dans une large mesure à sa valorisation, mais aussi à sa cristallisation en une définition figée. Ainsi, elles ont parfois cédé à « l'illusion de l'éternité » (Lejeune, [1975] 1996 : 313) voulant que ce genre ait toujours existé sous une forme ou sous une autre (agenda, livres de comptes, etc.), illusion qui « correspond à l'opération historique la plus spontanée, qui nous fait redistribuer sans cesse les éléments du passé en fonction de nos catégories actuelles » ([1975] 1996 : 313-314). Parfois elles ont donné lieu à l'illusion de la « naissance du genre » ([1975] 1996 : 317), fondée sur certains modèles canoniques qui auraient fixé les traits des textes à venir, sans prendre en

considération l'ensemble des modèles (fictifs ou autres) qui ont, autant que les journaux réels, nourri l'imaginaire populaire et informé la pratique diaristique⁸.

C'est probablement à cause de ces illusions de perspective que, dans l'opération de sélection et de définition, une confusion s'est également établie entre les différents termes et substantifs qui servent à désigner le genre diaristique. Si le concept de « journal » peut se définir sur la base d'indices formels (comme la présence de déictiques indiquant que l'écriture s'est déployée dans une esthétique dite « au jour le jour »), celui d'« intime » est en revanche particulièrement flou et constitue un des points névralgiques de l'histoire et de la poétique du genre. « L'intime » est-il dans le contenu du journal ou dans la façon dont celui-ci est gardé secret ? Sont-ce la consignation des sentiments et l'évocation d'une vie intérieure qui en déterminent l'importance, ou la simple description de la vie quotidienne du diariste ? Y a-t-il des degrés d'intimité selon que le journal est lu par d'autres ou suivant la nature des événements qui touchent l'auteur (par exemple, la rencontre d'un prétendant ou la perte d'un être cher pouvant porter davantage à l'introspection) ? Vaut-il mieux, comme l'ont fait Yvan Lamonde (1983) au Québec et Philippe Lejeune (1993c) en France, substituer à « intime » le terme de « personnel »⁹ ? Quoi qu'il en soit, opter pour une définition ou pour une appellation particulière implique automatiquement des choix qui influenceront sur la sélection des œuvres, mais

⁸ Les genres de la littérature intime ou personnelle marquent ici une de leur plus grande différence avec les genres institués que sont le roman, la poésie ou le théâtre. En effet, il est difficile d'imaginer que quiconque écrivant un roman n'en ait jamais lu un (n'ait donc pas minimalement une connaissance de la poétique du roman), alors que la chose est plus probable en ce qui concerne le journal, la lettre ou même les mémoires ou l'autobiographie. Théoriquement accessibles à tous ceux qui maîtrisent l'écriture, les genres de la littérature intime ou personnelle se fondent en effet sur des pratiques de communication et sur des modèles qui n'appartiennent pas d'emblée à la littérature, mais qui peuvent aussi s'y référer de manière implicite, d'autant plus qu'elles se sont souvent vues, au cours de l'histoire du roman, réinvesties par ce dernier. En ce sens, retracer la poétique du journal à travers l'histoire soulève des enjeux différents de ceux des genres institués : d'où la nécessité d'une vigilance accrue.

⁹ Sébastien Hubier propose une distinction entre les deux qui est pour le moins équivoque : la littérature personnelle correspondrait à la littérature dont le but est de mieux se connaître et la littérature intime s'opposerait à la littérature publique. (2003 : 33)

aussi sur leur lecture. Qui plus est, la notion d'« intime » reste historiquement variable¹⁰ ; parler de journal « personnel » plutôt qu'« intime », c'est seulement déplacer la définition en mettant l'accent sur le sujet de l'énonciation plutôt que sur le caractère de l'écrit, ce qui ne résout pas le problème, d'autant plus que, si on en croit Gérard Rannaud (1978) dont les propos sont repris par Galtier (1997), le syntagme de « journal intime » n'est que très rarement employé par les diaristes pour désigner leur pratique.

Un dernier point sur lequel je veux apporter des précisions est celui du rapport du genre diaristique à un ensemble plus large, celui de la littérature dite intime ou personnelle (autobiographie, correspondance, mémoires, souvenirs, etc.), puisque, afin de dégager les caractéristiques du genre diaristique, certains poéticiens – reprenant en quelque sorte le modèle hiérarchique que constitue la triade aristotélicienne – proposent de le comparer aux genres qui lui seraient connexes. En termes généraux, il s'agit par cette méthode de regrouper des genres qui partagent certaines affinités pour en faire un ensemble et ensuite de redéfinir chacun d'eux comme des sous-genres de cet ensemble en tenant compte de leurs différences. Cette façon de faire, qui pose à son tour la question du classement hiérarchique des genres (question fort intéressante, mais qui ne peut être débattue plus avant ici), postule d'une certaine manière que ceux-ci fonctionnent en système autonome et sont régis par des lois qui les ordonnent selon une logique propre. En ne tenant compte que du rapport du genre à un système de classification particulier, on risque encore, selon moi, de faire prévaloir le théorique sur

¹⁰ Sur ce point, une remarque de Pierre Pachet sur l'intérêt que portait Benjamin Constant à ses journaux, ne leur accordant qu'un statut périphérique dans l'ensemble de son œuvre, me semble tout à fait intéressante en ce sens où elle questionne de façon oblique la pertinence de relire le passé à travers le présent : « Pourtant, même si nous devons, pour respecter la vérité historique, reconstituer cette hiérarchie des textes telle que Constant et son époque la concevaient, nous ne pouvons nous défendre de l'idée que c'est nous, la postérité, avec notre intérêt pour les documents autobiographiques, pour ce qui est caché par la pudeur, qui avons raison. Et cela parce que notre goût pour l'intime n'est pas un goût parmi d'autres, voire une infirmité ou une petitesse caractéristique d'une époque de décadence, mais le résultat d'une transformation profonde dont des hommes comme Benjamin Constant ont précisément été les ouvriers. » (1990 : 61)

l'empirique dans la mesure où un système nécessite, pour fonctionner correctement, de s'appuyer sur des concepts précis et clairement définis qui ne correspondront peut-être pas à la réalité empirique des textes. Cette façon de faire, si elle peut s'avérer d'une certaine manière efficace¹¹, nécessite cependant que les genres (ou sous-genres) auxquels on compare celui qui nous intéresse soient d'abord définis de façon satisfaisante. Qui plus est, elle devient problématique si, dans le processus définitionnel, on ne retient que les différences entre les sous-genres pour en faire des caractéristiques propres ; on risque, ce faisant, de négliger certaines caractéristiques inhérentes au sous-genre à l'étude parce qu'elles seraient présentes chez ses voisins¹². Par ailleurs, bien qu'il puisse être fécond de comprendre le fonctionnement systémique des genres et de préciser, par exemple, le rapport qu'entretient le journal avec le mode biographique, avec la forme de l'essai, avec l'ensemble de la littérature personnelle et ses divers sous-genres ainsi qu'avec des formes connexes comme le carnet, cette taxinomie comparatiste n'est plus opératoire aussitôt qu'il s'agit de comprendre le fonctionnement spécifique et intrinsèque d'une forme littéraire qui accède du même coup au statut de genre (et non plus de sous-genre). On risque trop, alors, de laisser s'échapper l'essentiel et de considérer comme une « fatalité » ou une « impasse » ce qui est, en fait, la force ou la dynamique spécifique du genre en question.

Cependant, pour être opératoire, une lecture générique, comme je souhaite la mener tout au long de cette thèse, peut-elle se passer de définition et de catégorisation ? Assurément pas, puisque cela impliquerait d'avancer à tâtons dans une masse imposante de textes tout en perpétuant une certaine tradition de lecture qui me semble aujourd'hui questionnable. En revanche, il m'apparaît que ces définitions et ces catégories doivent pouvoir rendre compte de la diversité des esthétiques en mettant de côté tout jugement discriminant. Je ne prétends pas, à mon tour, pouvoir échapper totalement aux écueils et

¹¹ Je pense ici à la méthode que je propose un peu plus loin, celle du modèle en arbre qui tient lui aussi du principe de classement hiérarchique, mais qui a été élaboré non au préalable mais après l'étude de l'ensemble des textes exemplifiant le genre diaristique.

¹² Voir aussi, à propos de cette méthode de classification, l'explication et la critique proposées par Hébert (1988 : 19-27).

aux « illusions » que j'ai évoqués plus haut, mais j'espère que le fait de questionner les implications méthodologiques d'une lecture générique, tout en m'appuyant sur un exercice d'analyse empirique, me permettra d'en arriver à une définition du genre diaristique fondée sur un état présent des lieux. Je m'appuie sur le principe que toute tentative de classement et de définition générique n'est pas dépourvue d'une certaine subjectivité et que, conséquemment, elle ne peut valoir qu'en tant que « lecture » ; mais si le « lecteur » lui-même est attentif aux prismes qui modulent sa lecture, la démarche peut tendre vers une certaine scientificité qui permet d'échapper à une trop grande normativisation.

II- ARBORESCENCE DU GENRE DIARISTIQUE

A) Le système de la désignation générique

Les genres littéraires, il importe de le souligner à ce stade-ci, sont en constante redéfinition et les frontières qui les séparent sont pour le moins perméables. Voilà sans doute une des raisons pour laquelle la théorie des genres insiste essentiellement sur les impasses auxquelles se heurte toute tentative de classification¹³. Et pour cause. Comme l'a montré Jean-Marie Schaeffer (1989), la notion de genre, d'une part, doit être saisie à la fois dans sa dimension pragmatique (le texte comme acte de communication) et dans sa dimension syntagmatico-sémantique (l'actualisation de cet acte) et, d'autre part, il appert que ces dimensions elles-mêmes peuvent changer au fil du temps, de la culture et de la lecture et ainsi moduler notre appréhension des textes. L'étude de Schaeffer attire donc l'attention sur la complexité pragmatique des noms de genre, c'est-à-dire sur le fait que la compétence générique est avant tout le fait des auteurs et des lecteurs, davantage qu'une simple propriété explicite du texte, d'où le caractère équivoque et variable de la

¹³ Voir, entre autres, Schaeffer (1989), Genette (1986b) et Combe (1992).

désignation générique. Ainsi, le genre littéraire étant avant tout un élément de production et de réception de l'œuvre, il doit être saisi dans son mouvement communicationnel qui s'opère d'un émetteur (l'auteur) vers un récepteur (le lecteur). La désignation générique prend dès lors son sens selon deux contextes : celui où l'œuvre a vu le jour et celui de sa réactivation par le récepteur. C'est ce que Schaeffer désigne, d'un côté, comme étant la *généricité auctoriale* et, de l'autre, la *généricité lectoriale*¹⁴.

Cette façon de concevoir et d'expliquer le genre littéraire, beaucoup plus satisfaisante à mon avis que les conceptions normatives ou évolutionnistes, offre du même coup l'occasion de revisiter la poétique des genres d'une façon générale mais aussi de s'interroger sur des cas spécifiques. Il m'apparaît donc que les propositions de Schaeffer (1989) – et, plus globalement, le renouvellement de la réflexion en théorie des genres¹⁵ – permet de réévaluer certains problèmes de méthode rencontrés dans les ouvrages de poétique sur le journal intime et ainsi de revoir les conclusions auxquelles l'utilisation de celles-ci a mené. Autrement dit, il me semble que ces propositions offrent des pistes méthodologiquement pertinentes pour la compréhension d'un genre littéraire particulier et que leur application à un cas concret, le journal, me permet de prolonger ces réflexions et, surtout, de renouveler le discours sur le genre diaristique.

¹⁴ Pour considérer l'importance de la *généricité auctoriale*, il s'agit de comprendre comment l'auteur contribue à programmer la réception de l'œuvre au moyen d'éléments paratextuels et textuels (le titre, la désignation générique, la quatrième de couverture ou encore des indices formels à l'intérieur du texte). Au moment de la genèse de son texte, l'auteur peut configurer la nature générique de celui-ci en prenant appui sur une tradition antérieure ; il fixe alors la désignation qu'il lui donne – ce qui fait que la *généricité auctoriale* est stable. Pour considérer l'importance de la *généricité lectoriale*, il s'agit de comprendre comment cette réception de la désignation générique auctoriale se modifie selon le contexte socio-historique du lecteur mais aussi selon sa perspective en tant que lecteur (lecteur « ordinaire », critique, théoricien de la littérature, etc.). En conséquence, dès que l'œuvre se retrouve au sein de l'espace et du marché littéraires, elle va interagir avec d'autres œuvres et contribuer à exemplifier un genre ou un autre, voire à le subvertir, selon le contexte de réception, c'est-à-dire suivant la compétence du lecteur – ce qui fait que la *généricité lectoriale* est variable.

¹⁵ Je fais ici plus spécifiquement référence aux travaux dirigés par Frédéric et Van Noppen (1997), Saint-Gelais (1998), Dambre et Gosselin-Noat (2001) et Dion, Fortier et Haghebaert (2001) qui ont permis de faire apparaître la richesse et la complexité de la dynamique (inter)générique.

En tenant compte du fait que c'est le genre diaristique – et non la pratique – qu'il s'agit de définir, je suis donc partie de la proposition suivante : étant admis, d'après Schaeffer, que le genre littéraire se construit autour du système de la désignation générique, le fait de réunir un corpus d'œuvres à la désignation générique commune – ici, la désignation « journal » – permettra d'élaborer une poétique du genre en question qui rende compte de ses diverses variantes et qui facilite la compréhension de son inscription et de son évolution dans l'institution littéraire¹⁶. Travailler du point de vue de la généricité est ainsi une troisième méthode d'étude d'un genre qui, envisageant l'interaction entre la généricité auctoriale et la généricité lectoriale, repose sur le principe que le genre se définit selon certains consensus de divers ordres qui se matérialisent par une appellation générique repérable dans le paratexte, et qu'on peut attribuer plus ou moins explicitement à l'auteur (et/ou à l'éditeur dans certains cas¹⁷) – cette désignation fonctionnant comme une façon de programmer la réception et la lecture de l'œuvre. Une

¹⁶ Pour le moment, il n'est pas directement de mon propos de débattre la question du statut littéraire du journal, mais j'aimerais préciser que, pour moi – et à ce stade-ci –, tous les journaux ne sont pas nécessairement des œuvres littéraires au sens fort du terme. En utilisant le terme d'« institution littéraire », j'entends l'employer dans une acception large qui vise, entre autres, à la distinguer des autres institutions qui fondent une société mais aussi à désigner l'ensemble du marché de l'édition et donc l'ensemble des appareils rattachés de près ou de loin au littéraire. Je considère, de plus, que le statut littéraire d'un journal ne peut être accepté que sous plusieurs conditions, la première étant que le texte soit sanctionné par une autorité jugée compétente, d'abord l'éditeur, qui passe une sorte de contrat symbolique avec le lecteur, lui disant que ce texte est digne d'intérêt. Toutefois, l'intérêt qu'il lui confère peut être de différents ordres ; il peut être historique, sociologique ou, spécialement dans le cas des journaux d'écrivains, littéraire. C'est la critique qui, par la suite, aura la possibilité d'accorder un statut littéraire au journal qui ne l'aurait pas reçu de la part de l'éditeur. La variabilité de ces « horizons d'attente » créés par les auteurs et par les éditeurs constitue une donnée appréciable dans l'histoire du genre – sur laquelle je reviendrai.

¹⁷ Le concept de généricité éditoriale, qui pourrait s'avérer utile, a été proposé par Jean-Michel Adam et Ute Heidmann, mais pour désigner « toutes les instances de médiation des faits de discours ». Ces derniers proposent ainsi de prendre en considération, dans ce troisième régime de généricité, « l'action médiatrice capitale de la diffusion par le moyen d'un médium écrit, numérisé ou audio-visuel », y inscrivant aussi les publications successives et les traductions (2007 : 24). Bien qu'intéressant – et quoique l'ensemble des paratextes (composés de ce que Genette nomme le péri-texte et l'épi-texte, 1987b) aient été pris en considération ici –, ce concept, dans la mesure où il n'apporte qu'un éclairage minime sur la problématique présentée ici, n'a pas été retenu outre mesure.

fois ce pacte de lecture identifié et utilisé pour constituer un corpus d'œuvres exemplifiant un genre, il revient au poéticien d'établir des catégories de classement des œuvres en question. Ces catégories seront autant de désignations lectoriales historiquement variables mais qui devront rendre compte de la complexité et de la diversité du genre dans son « évolution » institutionnelle et formelle. Cette troisième méthode d'étude d'un genre, qui relève d'une logique descriptive-structurale, après avoir été appliquée au genre diaristique, permettra d'en proposer une définition et de dégager certains critères esthétiques autour desquels se polarisent un certain nombre d'œuvres.

Bien sûr, le principe sur lequel repose cette méthode – soit que l'étude d'un genre littéraire doit être menée autour du système de la désignation générique – ne s'applique pas exclusivement aux journaux, mais bien à tous les genres au sein de l'institution littéraire, que celle-ci soit québécoise, française, anglaise ou autre. Cependant, je me propose, afin de la mettre à l'épreuve, d'en faire une application à un corpus de journaux québécois qui se prête bien à l'exercice : d'une part, parce qu'il présente une variété de textes qui ne peuvent à l'évidence former un tout homogène¹⁸ et, d'autre part, parce que le nombre relativement limité de titres qui le constitue¹⁹ permet d'appréhender le genre dans sa totalité, depuis sa première inscription dans l'institution littéraire jusqu'à nos

¹⁸ En effet, à la différence par exemple du genre diaristique français, il est constitué d'une gamme variée d'œuvres qui ne crouissent pas dans l'ombre des journaux d'hommes écrivains, ce qui permet une saisie plus globale de la production, dans la mesure où l'histoire littéraire québécoise accorde une place prépondérante aux journaux de femmes, écrivains ou non (Henriette Dessaulles, Joséphine Marchand, Marie Uguay, etc.), aux journaux de prêtres (Marie-Victorin, Lionel Groulx, Jean-Paul Desbiens, etc.), aux journaux d'hommes qui n'ont pas eu de carrière littéraire (Marcel Lavallé, Rodolphe Duguay, Lactance Papineau, etc.) ou alors seulement sur une courte période (Ringuet, Amédée Papineau, etc.), mais sans pour autant négliger les journaux d'écrivains (Hubert Aquin, Hector de Saint-Denys Garneau, Jacques Godbout, etc.). On peut cependant supposer que, si le genre diaristique s'est constitué au Québec selon une sélection éditoriale différente de celle de la France, il y a aussi de fortes chances pour qu'il la reflète à maints égards, ce que, malheureusement, seule une étude comparative pourrait révéler.

¹⁹ Au delà, il est vrai, de plus de deux cent cinquante titres, dont plusieurs d'un même auteur. Je dois bien admettre qu'au début de mes recherches je ne m'attendais pas à découvrir que le genre diaristique avait été aussi populaire au Québec. Ce nombre impressionnant de titres, s'il m'a demandé d'accomplir un travail considérable, ne nuit cependant pas à ma démarche.

jours, ce qui aurait été impossible avec un corpus de journaux français qui m'aurait obligée à faire une coupe diachronique dans l'histoire du genre et à n'étudier qu'une seule période²⁰.

En d'autres termes, la méthode de classement que je propose, tout comme les enjeux d'une définition des termes qui composent l'objet de mon étude, me semblent davantage s'articuler autour du système de la désignation générique qu'il s'agira ici d'interroger tant dans le paratexte des œuvres que dans leur structure propre. Tout classement est bien sûr assujéti aux variations historiques, mais ces variations peuvent être appréhendées à la fois en tenant compte des désignations génériques et, surtout, de notre définition actuelle du genre en question, issue d'une plus ou moins longue tradition mais aussi de la fréquentation des œuvres elles-mêmes. Pensé dans le système de la littérature, c'est évidemment par rapport à celui-ci que le genre diaristique doit être défini et surtout décrit. Ainsi, il m'est vite apparu qu'il n'était pas négligeable de considérer des textes portant la désignation générique ou encore le titre « journal » comme étant, justement, *des journaux*, c'est-à-dire des textes qui répondent, au moment de leur publication, à une conception disponible (et culturellement marquée) du terme. Aussi, à la suite d'une vaste recherche bibliographique sur la foi d'indices paratextuels ou textuels indiquant clairement que la désignation générique « journal » a tôt ou tard été apposée à l'écrit par la personne du scripteur ou par l'éditeur²¹, j'ai tenté de délimiter des critères associatifs entre les textes afin d'en arriver à une saisie et à une définition du genre

²⁰ Il en aurait également été de même, je le présume, avec tout autre genre plus institutionnellement reconnu.

²¹ Sur le sujet, Didier avance que « pour un genre aussi mal délimité que le journal, on peut considérer qu'il n'est pas du tout nécessaire d'avoir le désir d'écrire systématiquement un journal intime pour que les textes ainsi produits relèvent de ce type d'écriture. » (1983c : 55) Pour ma part, j'ai toutefois tenu compte d'une façon rigoureuse des généricités auctoriales, en incluant toutefois les désignations qui sont le fait des éditeurs ayant vu dans le texte, comme le suggère Didier, un journal là où l'auteur ne l'avait pas fait. Cela m'a essentiellement permis de ne pas confondre « journaux » et « carnets », qui sont tous deux en partie régis par la loi du calendrier, mais qui ne sont pas perçus de la même façon par ceux qui pratiquent l'une ou l'autre de ces formes. Témoigne de leur différence, par ailleurs, la recherche actuelle. Voir, à ce sujet : Louis Hay (1990) et Mélissa Dufour (2005).

diaristique dans la littérature québécoise. Sur un plan plus pratique, il s'agissait donc de fournir un inventaire complet du genre diaristique québécois mais aussi d'embrasser la totalité des œuvres relevant de cette catégorie générique, sans distinction de « genre », de qualité, d'originalité ou même d'accessibilité. J'ai ainsi dépouillé de façon systématique toutes les bibliographies disponibles (entre autres Van Roey-Roux, 1983 ; Lamonde, 1983 et 2000 ; Hébert, 1988 ; Rajotte, 2005) ainsi que les catalogues de bibliothèques dans le but de fournir un inventaire à jour de tous les journaux publiés au Québec. Il est à noter, cependant, que je n'ai pas retenu systématiquement les titres proposés par toutes ces banques, rejetant, par exemple, ceux qui portaient la désignation de « récit », de « chroniques » ou de « souvenirs » puisqu'ils ne concordaient pas avec mon principe méthodologique, ce qui n'exclut pas qu'une autre perspective de recherche eût pu rendre nécessaire la consultation de ces titres.

B) Constitution du corpus : quelques mises au point et quelques difficultés

Dans une perspective générique issue d'une logique descriptive-structurale, la méthode de constitution du corpus s'est révélée, du moins pour le cas du journal québécois, relativement simple : il s'est agi, à travers plus ou moins deux siècles de publications canadiennes françaises et québécoises, de répertorier tous les textes portant la désignation générique « journal », celle-ci étant repérable dans le paratexte de l'œuvre (titre, mention générique, quatrième de couverture, préface, etc.) et, occasionnellement, à l'intérieur du texte. Par contre, cette méthode nécessitait d'établir certaines règles de départ.

- 1) La première était – malgré son caractère d'évidence – d'accepter le fait qu'un « journal », c'est ce qui se nomme un « journal », soit un texte qui répond, au moment de sa rédaction ou de sa publication, à une conception « disponible » du terme, peu importe, en fait, qui lui a attribué cette désignation et quelles étaient ses motivations ; peu importe également si, selon mes propres habitudes de lecture, j'aurais été tentée de rejeter cette définition du terme.

- 2) La deuxième nécessité était de ne pas considérer d'emblée que certaines œuvres représentent mieux le genre que d'autres, comme on le fait lorsqu'on emploie une méthode prescriptive-normative. Il fallait, autrement dit, faire se côtoyer des œuvres qui ont eu une résonance majeure au sein de la critique et celles qui sont passées inaperçues, afin de saisir toutes les occurrences du genre. Par ailleurs, le fait que certaines œuvres se soient vues consacrer plusieurs éditions alors que d'autres n'ont occupé que quelques pages d'un périodique constitue une donnée précieuse pour comprendre l'histoire du genre.
- 3) La troisième nécessité consistait – on l'a vu en l'introduction – à relativiser le malaise devant la publication d'un texte intime, malaise essentiellement fondé sur une définition de la pratique culturellement bien ancrée qui veut qu'elle soit secrète et privée. Bien sûr, les enjeux auraient pu être tout autres si je m'étais en effet attardée aux manuscrits et à l'histoire de la pratique, mais je suis ici partie du principe qu'un journal publié n'est plus un texte intime pour découvrir, entre autres choses, que peu de journaux québécois publiés l'ont été sans le consentement de l'auteur.

Cependant, même si cette méthode de saisie et de définition du corpus est, en théorie, relativement simple – c'est-à-dire inclure ou exclure un titre selon qu'il porte ou non la désignation générique de « journal » –, elle n'a pas été, dans les faits, sans poser un certain nombre de difficultés, principalement parce que cette désignation générique répond à des impératifs de divers ordres : tantôt ce sont des impératifs qui sont le fait des auteurs, comme des considérations esthétiques (le choix d'un titre et/ou d'une désignation générique qui soient originaux) ou des considérations poétiques (lorsque l'auteur n'a pas l'impression de répondre précisément aux codes d'un genre, il peut choisir une autre généricité auctoriale) ; tantôt ce sont des impératifs commerciaux, si l'on tient compte, par exemple, de la possibilité qu'un éditeur puisse choisir de ne pas apposer la désignation « journal », craignant de ne pas attirer l'intérêt du public, ou encore d'enrichir le titre ou la désignation afin de préciser le contenu de l'œuvre en

question, ce qui arrive fréquemment lorsqu'un journal est publié pour son intérêt historique.

Considérant une à une ces difficultés, j'ai fait les choix méthodologiques suivants²² :

- 1) Bien que la désignation générique puisse se trouver dans le titre même de l'œuvre, celui-ci ne suffit pas pour inclure l'œuvre en question dans le corpus. Par exemple, le *Moi, mes souliers : journal d'un lièvre à quatre pattes* de Félix Leclerc (1955) ne peut se voir inclus dans le corpus puisque le pacte de lecture de cette œuvre est celui de l'autobiographie ; ou encore *La poupée aux yeux crevés : journal d'une délivrance de l'inceste* de Lucie Bolduc (1994) qui se présente comme un récit autobiographique co-écrit, le terme de journal prenant ici un sens métaphorique associé à la fonction salvatrice du témoignage. De même, plusieurs journaux fictifs portant le titre *Journal de* ne peuvent être inclus puisqu'ils se présentent comme appartenant à la catégorie générique du « roman ».
- 2) Si la plupart des œuvres ont ainsi des contours génériques clairement définis, il n'est pas rare de voir des œuvres dont la désignation générique est double, voire multiple. C'est le cas, par exemple, du *Journal dénoué* de Fernand Ouellette (1974) qui se présente à la fois comme une autobiographie et un essai intellectuel inspirés du journal intime de l'auteur qui affirme dans l'avant-propos : « L'ensemble est vraiment un journal dénoué dans la mesure où, à partir de l'année 1950, je me suis inspiré d'une vingtaine de volumes de mon journal. » (1974 : 7) ; ou du *Journal des mille jours* d'André Carpentier (1988) dont la désignation générique est « Carnets ». Pour que ces œuvres à la désignation générique multiple soient retenues, elles devaient porter, parmi les autres, la désignation de « journal » – leur caractère hybride devant toutefois être pris en considération lors d'une éventuelle analyse de l'œuvre.

²² Je les présente ici sans ordre particulier et en ayant recours, bien sûr, à l'exemple québécois.

- 3) La parenté formelle du journal avec le carnet amène à considérer aussi des textes portant cette dernière désignation générique afin de voir si, à leur tour, ils ne dédoubleraient pas – comme le fait Carpentier – la désignation générique. C'est ce que font, semble-t-il, André Major, lorsqu'il constitue des « carnets » à partir d'un ensemble qu'il appelle « journal » dans *Le sourire d'Anton* (2001), ou Jean-Louis Major dans *Entre l'écriture et la parole ; carnets* (1984), qui utilise indifféremment un terme ou l'autre. Ainsi, lorsque l'œuvre ne comporte que la désignation générique de « carnet », elle n'a pas été retenue, mais lorsque cette dernière désignation côtoyait celle de « journal », l'œuvre a été incluse dans le corpus.
- 4) Cependant, cette parenté formelle entre journal et carnet pose un problème plus délicat, à savoir le décalage possible entre la généricité auctoriale et la généricité lectoriale/éditoriale. Si ce décalage peut être, dans le cas du journal, une conséquence du fait qu'un grand laps de temps s'est écoulé entre la rédaction et la publication – ce qui aurait pu conduire l'éditeur à opter pour un terme différent de l'auteur –, il est, dans le cas du « carnet », plus problématique, car les deux pratiques semblent parfois similaires sur le plan de l'esthétique. Tout lecteur serait alors susceptible de traiter le carnet comme un journal. Je pourrais citer en exemple le cas d'une œuvre intitulée *Carnets de route. Échos et souvenirs* du frère Antoine Bernard qui a une désignation générique multiple (« carnets », « échos », « souvenirs », « mémoires »), mais dont l'esthétique répond plus spécifiquement à la forme du journal telle qu'on la connaît aujourd'hui – donc, à une désignation lectoriale de « journal ». Par contre, considérant le fait que, dans l'esprit du frère Bernard, il ne s'agit pas d'un journal – jamais il n'utilise ce terme –, j'ai jugé plus sage et plus en accord avec ma méthode de travail de ne pas retenir cette œuvre.
- 5) J'ai également, sans distinction *a priori*, inclus les œuvres dont la désignation « journal » est accompagnée d'une épithète reconnue, comme, par exemple, le journal « de voyage », même si cette désignation nous place assez explicitement devant une sous-catégorie du genre diaristique. Exclure ces œuvres aurait en effet

été en contradiction avec le principe de sélection et aurait demandé, par exemple, de justifier pourquoi alors sont inclus ou exclus des textes portant la désignation « journal de bord », « journal dénoué » ou « journal dérivé ».

Le corpus, ainsi établi, est donc considérable et fortement hétérogène, ce qui ne représente nullement un désavantage d'un point de vue strictement poétique ou structural puisque, plus l'échantillon est varié, plus on est susceptible de voir se dessiner des courants convergents, des schémas précis, des thèmes récurrents et des esthétiques communes à travers les différentes œuvres. En voici quelques grandes lignes.

C) Catégorisation du corpus (i) : trois types de journaux

Une fois ce corpus rassemblé et étudié, j'ai dû opérer une catégorisation de l'ensemble des textes, catégorisation qui permet de rendre compte de toutes les variantes et occurrences rencontrées, sans jugement discriminant, et de proposer une première définition de celles-ci. Il s'est agi, en d'autres termes, de procéder à une première application de ma méthode, soit d'établir des désignations lectoriales à partir des œuvres rassemblées sur la foi d'une désignation auctoriale commune, de manière à étoffer la définition de base qui postule qu'un journal est un texte désigné ainsi par une appellation générique.

Après une première saisie de l'ensemble des œuvres de ce corpus, je propose désormais que, plutôt que d'opposer le terme « journal intime » à celui de « journal » – qui désigne tant le journal public que le journal qui ne met pas en scène « l'intimité » d'un diariste²³ – et de chercher ses origines, comme l'ont fait Didier (1976), Van Roey-Roux

²³ Opposition que semble revendiquer Pierre Pachet lorsqu'il décrit le *Journal* de Samuel Pepys comme un « document d'une [...] grande vivacité, mais qui ne peut compter parmi les journaux intimes » (1990 : 21). Il donne en effet une définition très complexe du journal intime qui, sans s'éloigner de la réalité d'un certain nombre d'entre eux, demeure toutefois trop exclusive pour être pleinement opératoire : « Peut-être pourrait-on dire [...] qu'un journal intime est un écrit dans lequel quelqu'un manifeste un souci quotidien de son âme, considère que le

(1983) et Hébert (1988), dans les livres de comptes et de raison qui sont écrits au jour le jour, le « journal intime » soit considéré comme une catégorie du « journal », ce dernier se définissant selon moi comme un texte qui renouvelle constamment la situation d'énonciation de son scripteur et est susceptible d'accueillir tous types de contenus, qu'ils soient publics, privés ou semi-privés²⁴.

Ce terme étant très englobant – et s'appliquant à toutes les œuvres de mon corpus –, il permet d'établir un modèle en arbre dont les sous-catégories relèvent d'une généralité lectoriale, c'est-à-dire déterminée à la suite de ma propre lecture du genre à un moment précis de l'histoire littéraire et rendant compte de tous les cas rencontrés dans l'ensemble des productions québécoises désignées par le terme « journal ». J'ai donc inscrit sous ce terme trois catégories : le journal intime, le journal personnel et le journal « avant-texte »/« après-texte »²⁵.

1/ Je définis le **journal intime** comme un écrit entrepris sans raison autre que celle d'écrire au quotidien et qui, conséquemment, fait de la personne qui tient le journal le fil conducteur, ce par quoi le journal trouve sa raison d'être, son unité, sa cohérence.

2/ Je définis le **journal personnel** comme un écrit entrepris à cause du contexte, dans le but de consigner l'évolution d'un événement, d'un moment, d'un fait, etc., faisant du rapport du sujet à l'événement le fil conducteur.

salut ou l'amélioration de son âme se fait au jour le jour, est soumis à la succession, à la répétition des jours, source de permanence et de variation. » (1990 : 13) Pachet spécifie plus loin en quoi, selon lui, ces deux types de textes (journal intime et « journal tout court ») se différencient : « L'un et l'autre notent avidement et avec précision des repères dans un calendrier, mais le journal intime, lui, cherche à enregistrer un décalage par rapport au temps social et historique. Un temps intérieur se donne champ, qui n'est ni social, ni même météorologique. » (1990 : 39)

²⁴ Sous l'entrée « Journal », le dictionnaire Robert donne quant à lui les deux définitions suivantes qui peuvent s'appliquer ici aussi : « Relation quotidienne des événements ; écrit portant cette relation. » / « Publication périodique relatant les événements saillants dans un ou plusieurs domaines. »

²⁵ On pourrait également faire du journal public – que l'on désigne aussi sous le terme de « presse » – une quatrième catégorie du journal. Cependant, comme je ne m'occupe pas de ce cas ici pour des raisons évidentes, je n'ai pas cru bon de l'inclure dans mes catégories.

Pour expliquer autrement la différence entre ces deux catégories, il s'agit pour le diariste, dans le premier cas, de construire un signifiant (le journal) dont il ignore ce qu'en sera le signifié (le contenu est variable à l'infini), alors que, dans le deuxième cas, il s'agit pour le diariste de construire un signifiant (le journal) pour y inscrire un signifié qui apparaît important à son auteur (voyage, guerre, maladie, projet de roman, chronique familiale ou paroissiale, etc.) et de faire tenir le journal dans le cadre strict de ce signifié²⁶. On pourrait dès lors m'objecter qu'un diariste peut entreprendre un journal dans le but de parler de soi, de se connaître – ou, comme l'écrit Saint-Denys Garneau, « afin de faire le point tous les jours, de constater [s]on état spirituel surtout ; et pour [s]'astreindre à une certaine régularité qui [lui] fait éminemment défaut » (1996 : 21) –, mais cette objection n'en est pas une dans la mesure où, d'une part, un diariste consigne souvent ses intentions sans pour autant s'y tenir et, d'autre part, où le journal peut ne pas porter la moindre trace explicite de l'intention du diariste sans exclure la possibilité de le catégoriser. En fait, la nomination entre « journal intime » et « journal personnel » ne peut être faite qu'une fois l'œuvre terminée et entre les mains d'un lecteur qui établit l'intention dominante suivie par l'auteur. Par exemple, le *Journal de Ringuet* (1998) s'ouvre par son voyage en Angleterre et en France ; si le journal devait se clore sur la fin du voyage, il nous faudrait parler de journal de voyage, donc d'une sous-catégorie du journal personnel, mais puisque le diariste en poursuit la rédaction, il apparaît que le journal a pour lui une autre fonction que celle de consigner les événements et pensées reliés à son voyage. Dans cette optique, il appert que non seulement les journaux intimes sont la résultante d'une pratique beaucoup plus étendue dans le temps que les journaux personnels, mais qu'ils

²⁶ Françoise Simonet-Tenant parle pour sa part de « journaux généralistes » ou de « journaux au long cours » par opposition aux journaux « spécialisés » ou « mono-thématiques » : « Il est des diaristes qui s'adonnent à la fois au journal généraliste à l'extension indéfinie et au journal spécialisé, limité dans son thème et sa durée. C'est le cas de Jean Cocteau qui a tenu des journaux divers : un journal au long cours et des journaux mono-thématiques. » (Simonet-Tenant, 2004 : 104) Je préfère, pour ma part, m'en tenir aux vocables « journal intime » et « journal personnel » qui me semblent plus objectifs.

sont également une forme plus esthétiquement complexe en ce qu'ils peuvent englober des fragments appartenant à la forme du journal personnel²⁷.

3/ Le **journal « avant-texte/après-texte »** a, quant à lui, un statut quelque peu différent des autres catégories. C'est celui qui, ayant servi à produire une nouvelle œuvre, se retrouve entre les mains d'un lecteur sous une forme partielle et retravaillée qui donne souvent à l'œuvre publiée un statut hybride. À cause de ce statut, ce sont des œuvres qui peuvent se voir contester leur désignation de journal mais qui témoignent tout de même d'une présence du genre et s'inscrivent dans son histoire à cause d'une certaine revendication auctoriale. C'est un type que l'on retrouve, par exemple, lorsqu'un écrivain écrit une autobiographie à partir de son journal (Ouellette, 1974) ou que le journal est retravaillé dans le but d'offrir un récit beaucoup plus lisse (Dufresne, 1975b). C'est aussi un phénomène que l'on retrace lorsqu'une biographie a été écrite à partir d'extraits de journaux et qu'elle offre de larges extraits du journal en question (Frémont, 1875) – on se retrouve ici du côté du journal « avant-texte ». Le journal « après-texte », quant à lui, est un texte constitué soit par l'auteur soit par un tiers à partir d'écrits divers (souvent une correspondance), mais de manière à créer un écrit qui prend la forme d'un journal (soit, bien souvent, d'un texte dont la situation d'énonciation se renouvelle, sans toutefois la présence explicite du destinataire des textes originaux).

Cela étant, on pourra peut-être discuter des termes choisis pour désigner ces différentes catégories. Ils sont certes utilisés par commodité, mais aussi parce que, en ce

²⁷ D'ailleurs, Lejeune remarque aussi la complexité de la fonction des journaux : « Quand je tiens un journal et que, allant en voyage, je continue à le tenir, est-ce un journal de voyage ? Non. Le paysage de ma vie se déploie sous d'autres cieux : c'est moi le sujet, pas le voyage. Il n'y a journal de voyage que quand on isole celui-ci sur un rapport spécial, avec un titre, un début (le départ) et une fin (le retour). L'unité n'est plus celle du moi, mais du voyage : unité dramatique (souvent, on ne sait rien, ou guère, du voyageur avant ou après), unité thématique et valeur sociale. En effet, si l'on isole le journal de voyage, c'est parce que, à la différence du reste du journal, il est supposé intéressant pour autrui, et que l'on envisage de le communiquer. » (Lejeune, 2005 : 161-162)

qui concerne « intime » et « personnels » ce sont des termes qui, au cours de l'histoire du journal, ont souvent été opposés (les poéticiens optent soit pour le terme « journal intime » soit pour le terme « journal personnel » pour désigner l'ensemble du genre et le différencier de la « presse »), alors qu'ils me semblent plutôt désigner deux versants du genre diaristique. De plus, si cette répartition du corpus entre journal intime, journal personnel et journal « avant-texte/après-texte » fait surgir la notion d'intention d'auteur qui doit être utilisée avec prudence, elle offre cependant le grand avantage d'évacuer le caractère historiquement complexe de la notion d'intimité. Ainsi, celle-ci ne se mesure pas par l'investissement subjectif du sujet parlant ou par le choix des thèmes abordés, mais plutôt par la façon de pratiquer l'art diaristique, en se faisant le sujet central de l'écriture (cette implication du sujet variant bien sûr au fil de l'Histoire²⁸).

Je propose donc que le journal intime soit dit « intime » parce que, dans sa façon de se construire en rapport étroit avec la personne qui le tient, il implique plus directement le scripteur que les autres catégories. Je propose ensuite que le journal « personnel » soit dit personnel parce que c'est un adjectif moins émotivement chargé que le premier mais qui montre tout de même l'implication de la personne qui tient le journal, dans son rapport à l'événement rapporté. J'emprunte, finalement, le terme d'« avant-texte » aux études génétiques parce qu'on est, avec ce type de texte, dans un processus d'intertextualité qui implique un rapport important entre un hypotexte (le journal) et un hypertexte (la forme nouvelle du journal qui est la version publiée mais qui porte toujours, dans l'esprit de l'auteur, les traces de cet hypotexte). Le terme d'« après-texte » est plus librement inspiré du premier, mais me semble désigner de façon tout aussi appropriée ce passage d'un genre à un autre, mais dans une dynamique inverse.

²⁸ Par exemple, le *Journal d'un étudiant en médecine* de Lactance Papineau (2003), en dépit du fait qu'il contienne majoritairement des notes relatives aux cours de médecine du jeune homme, n'en est pas moins un journal intime puisque le diariste a commencé à le rédiger alors qu'il est encore au séminaire et continue de le tenir à la fin de son apprentissage de médecin. En contrepartie, le *Journal de la création* de Nancy Huston (1988), bien que centré sur les réflexions de la diariste, se range du côté du journal personnel puisqu'il couvre une période déterminée, celle de la grossesse de la diariste.

De plus, j'ai choisi ces trois définitions – ou ces trois généralités lectoriales – parce que non seulement elles permettent d'inclure tous les journaux répertoriés et de les placer dans l'une ou l'autre des catégories, mais aussi parce qu'elles permettent de dégager trois conceptions complémentaires du genre qui, très certainement, informent aussi la pratique. Autrement dit, des œuvres au titre, à la forme ou au contenu ambigus, ou encore des œuvres rédigées dans un but de publication (ce qui allait théoriquement à l'encontre du genre), n'ont pas été exclues d'une analyse du genre sous le prétexte de la possibilité et de la recherche d'une « forme parfaitement pure » qui n'existe, selon l'expression de Genette, que « dans l'éprouvette du poéticien » (1991 : 89).

D) Catégorisation du corpus (ii) : les sous-types de journaux

Une fois les titres du corpus classés dans l'une des trois catégories, j'ai pu opérer une autre subdivision qui rend compte encore, d'une façon plus précise, de diverses facettes du genre diaristique, subdivision qui permet de regrouper des œuvres aux caractéristiques et à l'esthétique communes et d'en offrir, éventuellement, plus qu'une simple définition, des éléments de cette esthétique, voire ceux de son histoire et de sa poétique²⁹.

Je réparties ainsi les journaux intimes en deux types, soit A- ceux qui ont été publiés de façon posthume et B- ceux qui ont été publiés de façon anthume. Il m'apparaît, en effet, que si les journaux intimes mettent en scène une relation pour le moins complexe entre le diariste et sa pratique, le fait que le journal soit destiné ou non à une publication a aussi une incidence considérable sur la construction du texte, sur le choix des thèmes abordés, tout comme sur l'ethos particulier inscrit à travers la pratique d'écriture.

²⁹ Il est à noter que l'ordre de présentation des catégories, tout comme des sous-catégories, ne suit pas une logique rigoureuse. J'ai toutefois estimé qu'il valait mieux les présenter dans un ordre qui va d'une esthétique fort connue (le journal intime publié de façon posthume) à une esthétique plus « originale » (le journal « après-texte »).

Les journaux personnels, quant à eux, puisqu'ils mettent davantage l'accent sur un « événement » extérieur, ont été subdivisés en trois types permettant de mettre en relief, d'une façon générale, ces « événements » :

A- Les journaux de « création » (et/ou d'accompagnement) qui sont souvent le fait d'écrivains et qui sont nommés ainsi parce qu'ils accompagnent une démarche de création, servant souvent de support à une œuvre en devenir. Entrent aussi dans ce type les journaux commandés à des écrivains dans le but de découvrir leur démarche de création ou, encore, afin de leur proposer une contrainte de style particulière (ils sont dès lors non plus le seul support, mais aussi le lieu d'une « création » originale).

B- Les journaux témoignages, qui sont des journaux qui visent à rendre compte de la part passive ou active d'un témoin privilégié – d'un événement politique, historique ou, plus modestement, d'une activité professionnelle. On y retrouve donc les journaux de guerre, les journaux d'hommes d'Église évoquant leur travail ou leur mission, les journaux de prisonniers, mais aussi les journaux de « cas vécus » (maladie, adoption, inceste), etc.

C- Les journaux de voyage, type fort connu et fort répandu. Ce sont, comme leur nom l'indique, les journaux entrepris lors d'un voyage et qui se terminent à la fin de celui-ci. On peut y retrouver aussi des journaux de pèlerinage, forme particulière du journal de voyage.

Finalement, les journaux « avant-texte » se répartissant en deux types :

A- Le journal utilisé comme document dans le cadre général d'une biographie ou d'une autobiographie, lesquelles mettent en scène des extraits de journaux sans les altérer.

B- Le journal comme matériau d'une nouvelle œuvre, où on retrouve les journaux qui ont été retravaillés, soit par le diariste lui-même soit par un tiers, dans le but d'offrir un texte très différent de sa version originale.

(C-) Quant au journal « après-texte », il représente un type à part entière et se définit comme un texte, souvent une correspondance, retravaillé dans le but de répondre à l'esthétique du journal, c'est-à-dire un texte qui renouvelle constamment la situation d'énonciation du scripteur, mais dont la présence du destinataire est en partie gommée.

Si cette division en types ne repose pas toujours sur les mêmes critères (dans le premier cas, un critère éditorial, si je puis dire ; dans le deuxième cas, un critère de contenu ; dans le troisième cas, un critère formel), c'est que cette typologie n'a pas pour but de créer un schéma symétrique mais bien de classer de la façon la plus représentative et complète possible les esthétiques de chacune des trois catégories (intime, personnel et « avant-texte/après-texte ») esthétiques qui se démarquent justement des autres par des différences importantes de contenu et de forme, conséquences d'une posture auctoriale impliquant un rapport particulier au genre³⁰.

L'assignation de chaque œuvre du corpus à l'une ou l'autre des catégories et des types est par ailleurs complexe. Cependant, il importe de préciser ici qu'il ne s'agit pas d'enfermer les œuvres dans des schémas stricts, mais au contraire de rendre compte de leurs diverses esthétiques afin de parvenir enfin à offrir une définition satisfaisante du genre diaristique. Ainsi, lorsqu'une œuvre oscille entre deux esthétiques, je l'ai classée selon sa dominante, ce qui n'empêche sans doute pas qu'un autre classement soit possible selon le point de vue adopté. Par exemple, sur la quatrième de couverture de son *Journal des mille jours*, André Carpentier (1988) explique qu'il s'agit d'un journal ayant

³⁰ Pierre Hébert souligne d'ailleurs que « nombreuses sont les études qui procèdent par thèmes, par sujets traités : journaux de voyage, de guerre, de maladie, journaux spirituels, philosophiques, politiques. » Et il ajoute : « Il serait aisé de poursuivre cette énumération au point de la rendre inopérante [...]. Ou encore, parfois, c'est l'approche franchement externe qui prévaut : caractérologique, sociologique, psychologique. » (1988 : 84) En conciliant ces différentes approches par le biais d'une attention particulière aux pactes de lecture ainsi qu'aux thèmes développés dans les journaux, j'estime qu'on peut surmonter la difficulté d'une multiplication des énumérations thématiques.

accompagné la rédaction d'une œuvre de fiction. Même si le diariste avoue s'être pris au jeu de l'écriture diaristique et avoir quelque peu délaissé le projet de roman, il affirme tout de même, dans sa « Présentation », que « malgré la mise à l'écart du roman, le *Journal* demeurait, du moins en partie, un "journal d'écrire" » (1988 : 11) ; c'est pourquoi cette œuvre est classée dans la catégorie des journaux personnels, plus précisément dans les journaux de « création ». Le *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallé (1978), quant à lui, pourrait être vu comme un journal personnel puisque sa rédaction correspond à une période de détention du diariste. Cependant, à la lecture, il est manifeste que Lavallé, par le choix des sujets d'écriture, n'a pas entrepris ce journal pour y consigner ses impressions de prison, mais bien pour s'octroyer un lieu de réflexion intime, d'où son assignation à la catégorie des journaux intimes posthumes.

Toutefois, certains cas sont plus complexes. Par exemple, le *Journal de la création* de Nancy Huston (1990) oscille entre le journal de « création » et le journal de témoignage, étant donné qu'il couvre six mois de la seconde grossesse de la diariste. Cependant, puisqu'il propose une réflexion sur le rapport des femmes à la création, tant humaine qu'artistique, et que cette réflexion découle d'un événement particulier, son esthétique rejoint davantage celle des journaux de « création ». Le journal de Jacques Godbout, intitulé *L'écrivain de province* (1991), est un autre cas limite puisqu'il regroupe quatre « journaux » aux titres distincts, certains ayant été écrits pour répondre à une commande, certains selon l'initiative de l'auteur, dont des journaux de voyage. Il est donc à la fois un journal intime à publication anonyme et un journal personnel de « création ». Cependant, considérant qu'il est constitué majoritairement de journaux commandés et que l'auteur a continué de le rédiger seulement dans des moments spécifiques (des voyages), j'ai jugé qu'il répondait davantage à l'esthétique du journal personnel et, plus précisément, à celle du journal de « création ».

Mais, encore une fois, loin de moi l'idée de vouloir nier l'originalité ou les particularités de chacune des œuvres. Qui plus est, il ne me semble pas que ces cas limites rendent caduques la division du corpus en divers types et catégories ; d'abord, parce que le fait que certaines œuvres oscillent entre deux catégories ne signifie pas que

ces dernières ne soient pas opératoires, mais bien que l'originalité des œuvres dépassera toujours, fort heureusement, les tentatives de classification ; ensuite, parce que ces catégories ont été établies à la suite d'une fréquentation assidue du corpus permettant de regrouper les œuvres non seulement selon des critères paratextuels, mais aussi selon des parentés thématiques et formelles. Dans ce contexte, un texte au statut « hybride » n'en devient que doublement mieux défini.

En 1988, lorsqu'il déplorait l'absence d'une théorie du journal, Pierre Hébert se rabattait – peut-être pour éviter à son tour l'exercice – sur une explication pour le moins romantique de P. A. Spalding : « Les journaux, qui sont le reflet si fidèle de la nature humaine sous toutes ses formes, ne sauraient être soumis à une classification stricte. » (Hébert, 1988 : 84³¹). Chaque journal a en effet une esthétique qui lui est propre, mais cela ne vient pas du fait, selon moi, que chacun a une vie différente, mais bien du fait que chacun n'envisage pas la pratique de la même façon. Toutefois, il m'importe de mentionner que le choix de mon angle d'analyse implique que les catégorisations présentées ici ne donnent qu'un reflet partiel de la pratique diaristique dans le contexte québécois ; mais il faut voir qu'il existe des motifs communs, et surtout des traditions d'écriture et de lecture qui, invariablement, vont influencer la conception que le diariste aura de sa pratique. Dès lors, il serait naïf de prétendre que le journal est une écriture totalement « libre », puisque chaque nouveau diariste peut, oui, d'un côté, écrire tout ce qu'il veut de la manière dont il le veut, mais, de l'autre, il ne peut jamais se débarrasser du poids culturel que représente sa conception du journal – tout comme de celle des autres journaux qui lui sont accessibles et qui plane au-dessus de sa tête. À preuve, les journaux intimes sont saturés de réflexions métatextuelles servant à justifier le comment et le

³¹ P. A. Spalding, *Self-Harvest: a Study of Diaries and the Diarist*, London, Independant Press Ltd, 1949, p.43, cité par Hébert (1988 : 84).

pourquoi de la pratique, les journaux personnels sont tout entiers subordonnés aux événements qu'ils doivent mettre en scène et les journaux « avant-texte/après-texte » représentent autant de détours pour faire advenir le journal au statut de texte recevable.

Le principe méthodologique à la base de ma démonstration – soit 1- que le genre se définit selon certains consensus culturels et se manifeste par une désignation générique qui inscrit l'œuvre dans un réseau où elle interagit avec d'autres œuvres de même désignation et 2- que le regroupement de ces œuvres permet d'établir des catégories qui rendent compte de toutes les occurrences du genre – m'aura donc permis, dans un premier temps, de proposer des définitions, encore sommaires, du genre diaristique et de contester en partie l'idée selon laquelle celui-ci ne peut être défini. Les chapitres suivants seront l'occasion de mettre à l'épreuve ce modèle et de montrer que la méthode qui en est à l'origine permet non seulement d'offrir des définitions satisfaisantes du genre diaristique, mais aussi d'en cerner certains enjeux tant esthétiques qu'institutionnels et d'en révéler certains mécanismes de composition et de structuration.

CHAPITRE 2

LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (I) : LES JOURNAUX INTIMES

Le chapitre précédent a permis d'établir des catégorisations générales du genre diaristique qui représentent autant d'esthétiques, pour ne pas dire autant d'hypogenres de l'hypergenre qu'est le journal¹. Les trois prochains chapitres seront quant à eux l'occasion de définir de façon plus précise ces esthétiques dans le contexte québécois, en reprenant l'ordre proposé au chapitre premier, soit du journal intime posthume au journal après-texte. Chaque partie tentera de cerner les principaux enjeux poétiques et éditoriaux des hypogenres diaristiques.

¹ J'utilise ici la dénomination proposée par Hubier voulant qu'on appelle « hypogène » « toute subdivision d'un genre (lequel sera alors nommé "hypergenre") » (2003 : 101).

I- LE JOURNAL INTIME POSTHUME : ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

A) Esthétique des journaux intimes posthumes au Québec

Parmi tous les types de journaux, aucun ne semble avoir frappé autant l'imaginaire collectif que celui des journaux intimes publiés de façon posthume. De la jeune fille écrivant à la lueur d'une lampe à huile jusqu'à l'adolescente en crise qui déverse son trop-plein d'émotions dans un cahier remplis de graffitis, en passant par l'homme légèrement misanthrope qui note scrupuleusement les faits et gestes de sa vie avec l'espoir secret que, des années après sa mort, sa voix se fasse enfin entendre, on peut aussi imaginer le profil d'une grand-mère léguant le journal qu'elle cachait au grenier à ses petits-enfants, la consécration d'un exégète découvrant dans les papiers d'un écrivain un journal inédit méritant publication, ou encore le bonheur de l'historien faisant paraître un témoignage incomparable, trop longtemps empoussiéré dans les archives. Ces portraits, bien que somme toute assez romantiques, ne sont pas pour autant dépourvus de fondement ; il doit exister – du moins c'est ce que laisse supposer la quantité relativement restreinte de journaux de ce genre qui ont été publiés – nombre de journaux intimes inédits qui ont été tenus par des personnes de tous les âges, hommes ou femmes occupant diverses professions et appartenant à divers milieux sociaux. Qu'ils aient été détruits, perdus ou encore qu'ils attendent d'être découverts, cela autorise toutes les spéculations et tous les fantasmes sur la pratique diaristique en général, d'autant plus que la quantité de journaux intimes qui ont été l'objet d'une publication posthume, bien qu'appréciable malgré tout, ne nous donnera toujours qu'une vision partielle de la pratique, vision qui elle-même ne reflète sans doute pas sa réalité socio-historique².

Cependant, c'est sur un tout autre plan que l'on constate un impact beaucoup plus manifeste des journaux intimes à publication posthume : celui de la constitution, de

² Voir *supra* : p. 19-22.

la définition et de la réception du genre diaristique dans son ensemble. En effet, ces journaux ont capté, dans une large mesure et bien davantage que les autres types de journaux – à l'exception de certains journaux de témoignage –, l'intérêt des historiens et des littéraires, mais, plus encore, celui des poéticiens du journal et des diaristes eux-mêmes, toujours tentés de prendre position par rapport à la norme qu'ils semblent constituer. En conséquence, l'intérêt légèrement disproportionné qu'on leur a porté jusqu'à aujourd'hui a contribué à faire d'eux un étalon de mesure pour distinguer les « bons » des « mauvais » journaux, les « vrais » des « faux », les « sincères » des « mesquins » et, du même coup, ils ont éclipsé les autres types de production diaristique. Il faut dire que si cet hypoggenre est relativement récent au Québec (le premier journal de cette catégorie que j'ai retracé, celui de Charles Pfister, a été publié en 1931), la pratique, elle, est une des plus anciennes ; elle remonte à tout le moins à 1836 en ce qui concerne le Québec, date du début du *Journal* de Lactance Papineau, et semble assez continue tout au long du XIXe et du XXe siècles, ce qui explique sans nul doute que son esthétique soit dominante dans l'imaginaire culturel.

Malgré cela, il serait quelque peu téméraire de prétendre que, dans les faits, les journaux intimes posthumes répondent à une définition complexe et stricte qui va au delà de celle qui leur a valu d'être regroupés ici³ ; s'ils sont écrits « au jour le jour⁴ » comme plusieurs autres types de journaux, ils se caractérisent essentiellement par leur vocation privée et par le fait qu'ils ont été jugés dignes de conservation et, éventuellement, de publication. Toutefois, le fait qu'ils aient eu à l'origine une vocation privée ne signifie nullement qu'ils n'étaient destinés qu'à leur seul auteur ; si cette

³ « Écrit entrepris sans raison autre que celle d'écrire au quotidien et qui, conséquemment, fait de la personne qui tient le journal le fil conducteur, ce par quoi le journal trouve sa raison d'être, son unité, sa cohérence. » (voir *supra* : p. 52)

⁴ L'idée qu'un journal soit écrit « au jour le jour » est souvent matière à litige puisque la fréquence d'écriture ne correspond que très rarement à une inscription ponctuelle chaque jour de la semaine et peut même, dans un cas extrême, n'être que d'une fois par année. C'est pourquoi l'expression « au jour le jour » est utilisée ici – et tout au long de la thèse – de façon plus métaphorique que littérale pour désigner le constant renouvellement de la situation d'énonciation (avec ou sans date pour l'indiquer) qui est un des traits dominants de l'ensemble du genre diaristique.

possibilité n'est nullement exclue – constituant souvent la motivation de départ, comme chez Majorique Marchand par exemple⁵ –, il n'est pas rare de constater que plusieurs de ces journaux ont été rédigés dans un but de diffusion intime (épouse/époux, enfants, directeur spirituel, famille, etc.⁶), cette destination restreinte donnant à la pratique une motivation supplémentaire tout en permettant au diariste, témoin privilégié d'une famille, d'un milieu, d'une époque, de faire montre dans ses écrits d'une certaine subjectivité.

Pour leur part, les sujets et les thèmes abordés dans ces journaux sont infiniment variables, tant d'une œuvre à l'autre qu'à l'intérieur de chacune, mais se répartissent selon le noyau commun des activités quotidiennes : la vie scolaire, familiale ou religieuse, les visites, les voyages, les déplacements, les cours, les lectures, l'écriture, les rencontres, le menu des repas et les occupations journalières remplissent les pages des journaux intimes à publication posthume. À ces divers sujets s'ajoutent aussi – dans des proportions très variables d'une œuvre à l'autre – les souhaits, les aspirations, les ambitions, les doutes et les remises en question des diaristes. De plus, des thèmes tels que la foi, la mort, le mal de vivre, le sacrifice de soi, la condamnation de l'orgueil, le sentiment de singularité et d'isolement et, presque inmanquablement, l'amour ou à l'occasion la relation problématique à l'autre (qu'elle s'incarne dans une figure parentale, amoureuse ou dans celle de Dieu) sont monnaie courante : ainsi, si ce n'est qu'en de très rares occasions que le thème amoureux domine et régit une partie importante de l'écriture, comme chez

⁵ L'entrée liminaire se lit comme suit : « J'ai 45 ans aujourd'hui. Il me vient à l'idée de commencer un journal ; c'est-à-dire de jeter pêle-mêle, et *currente calamo* [au fil de la plume], sur ce cahier, quelques-unes de mes pensées, quelques-uns de mes actes et de mes désirs de chaque jour, ainsi que certains événements notables qui pourront peut-être m'intéresser plus tard quand je me relirai. » (1994 : 33)

⁶ On retrouve ces différentes variantes dans le corpus québécois : Gérard Raymond (1937) a donné son journal à lire à son directeur spirituel, Henriette Dessaulles ([1971] 1989) a confié son journal en cours d'écriture à son fiancé Maurice Saint-Jacques, François-Maurice Lepailleur ([1972] 1996) destinait le sien à sa femme Domitilde à son retour d'exil, Lionel Groulx (1984) aurait fait lire son journal à un de ses collègues professeurs ainsi qu'à ses dirigés spirituels (Huot et Bergeron, 1984 : 3), Auguste Viatte (2001-2003), Lady Lacoste (1994) et Joséphine Marchand (2000) destinaient le leur à leurs enfants et petits-enfants et il n'est pas exclu que Lactance Papineau (2003) envisageait de partager ses notes de médecine avec ses camarades de classe, etc.

Henriette Dessaulles ([1971] 1989) ou chez Gérard Raymond (1937), il se manifeste la plupart du temps de manière souterraine, mais d'une façon telle qu'il semble rattacher les fils décousus du journal : c'est, par exemple, le frère Marie-Victorin consignait son attente des lettres de sa sœur Laura (2004) ; c'est Lionel Groulx désespérant de retourner dans le cercle chaleureux de sa famille bien-aimée (1984) ; c'est Philippe Panneton fuyant en Europe la douleur d'une rupture (1998) ; c'est Saint-Denys Garneau qui tente désespérément de rendre convenable à ses yeux sa foi en Dieu (1954) ; c'est Joséphine Marchand mesurant à même le journal la progression de ses sentiments envers son futur mari Raoul Dandurand (2000), etc. Dans bien des cas, cependant, il s'agit de choisir entre l'amour et l'expression de soi, choix qui se résorbe bien souvent dans l'abandon de la pratique diaristique⁷.

Ces journaux couvrent en général une assez longue période (rarement moins d'une année, souvent quatre ou cinq et parfois même jusqu'à une dizaine, voire une vingtaine d'années mais avec des lacunes⁸) et sont tenus par des personnes de tous les âges, même si ce type de pratique semble s'accorder davantage à l'adolescence et au début de l'âge adulte⁹. Le statut des auteurs est lui aussi variable ; ainsi, si ce sont majoritairement des journaux intimes d'hommes qui sont publiés de façon posthume au Québec (dans une proportion d'environ 70 %), les quelques journaux féminins n'en occupent pas moins une place de choix. En effet, ceux de Joséphine Marchand (2000), de Marie Uguay (2005), d'Alix-Cléo Roubaud (1984), mais surtout celui d'Henriette

⁷ La deuxième partie de cette thèse sera l'occasion de développer plus avant cette question.

⁸ On pourra, afin de retrouver divers exemples des propositions faites ici, se reporter à l'annexe 1 en fin de thèse qui propose la liste complète des divers types de journaux, ainsi que les diverses éditions, par ordre chronologique de publication.

⁹ Même si la proportion de journaux tenus par des adolescents et de jeunes adultes est importante en ce qui concerne la publication posthume, il faut préciser que ce type de pratique n'est aucunement exclusif à cette période particulière de la vie. Ce qui est plus significatif, par contre, c'est qu'il s'agit d'une des rares catégories où l'on retrouve des œuvres d'adolescents.

Dessaulles ([1971] 1989) sont considérés parmi les plus beaux spécimens du genre diaristique québécois, publiés essentiellement pour leur valeur littéraire¹⁰.

Si l'on retrouve dans cette catégorie quelques journaux d'écrivains (Aquin, 1992 ; Saint-Denys Garneau, [1954] 1994 ; Uguay, 2005) – dont la pratique semble se nourrir de leur œuvre publiée et vice-versa –, il reste que ce type d'écriture est particulièrement prisé par ceux qui, sans avoir nécessairement le statut d'auteur professionnel, montrent un talent littéraire certain ou qui, à tout le moins, manifestent un engouement pour l'écriture et pour la lecture. Ainsi, le journal peut évoluer en parallèle d'une œuvre publiée, mais il constitue le plus souvent le lieu de gestation d'une vocation d'écrivain¹¹, ce qui n'est guère surprenant, considérant que, par définition, un journal intime est un texte conçu dans le dessein de s'aménager un espace d'écriture. Alors qu'Henriette Dessaulles, Lionel Groulx, Joséphine Marchand et Philippe Panneton y exercent un talent précoce, Alix-Cléo Roubaud et Marcel Lavallé font montre d'une plume exceptionnelle qui ne s'exercera cependant pas sur d'autres plans, la première parce qu'elle est avant tout photographe et le second parce qu'il passera les dernières années de son existence en prison¹². Quant à Auguste Viatte, son *Journal* s'inscrit dans un espace médian puisque ce

¹⁰ Dans l'« Avertissement » du *Journal* de Marchand, les éditeurs insistent d'ailleurs sur le fait qu'il s'agit davantage pour eux de mettre en relief la personnalité de Joséphine Marchand que son rôle sur le plan de l'histoire : « Inédit jusqu'à ce jour, le *Journal intime* de Joséphine Marchand apporte un éclairage neuf sur la bourgeoisie québécoise de la fin du XIXe siècle. Ce n'est pas un livre d'histoire, mais le témoignage d'une femme cultivée, franche et déterminée, qui n'a pas peur de ses idées et qui jette un regard lucide sur les personnalités politiques qu'elle côtoie et la vie socio-culturelle de son époque. Ce journal intime débute en juillet 1879, Joséphine a dix-sept ans. C'est une jeune fille rêveuse qui lit les grands Romantiques, s'intéresse au théâtre et s'interroge sur l'amour et les sentiments. Quand il se termine en 1900, elle est âgée de trente-huit ans. C'est donc un document qui, à la fois, retrace le parcours d'une femme vers la maturité et brosse le tableau d'une époque presque oubliée. » (Raoult dans Marchand, 2000 : 7)

¹¹ Il faut bien sûr entendre ici le mot « écrivain » dans une acception assez large puisque la plupart des diaristes n'auront pas forcément par la suite une carrière très prolifique ou consacrée par l'institution : Marchand et Dessaulles seront avant tout reconnues pour leur travail de journaliste, Groulx pour son travail de prêtre et d'historien, le frère Marie-Victorin pour son travail de botaniste, etc.

¹² Dans sa préface au *Journal d'un prisonnier*, Jean Basile écrit d'ailleurs : « Le paradoxe de ce livre est qu'il nous confronte avec cette double réalité d'un écrivain merveilleusement doué,

journaliste et professeur de littérature à l'Université Laval maîtrise bien les codes de l'écriture sans se soucier outre mesure de polir la forme de ses cahiers. Pour leur part, des diaristes tels Majorique Marchand, Éphrem Longpré et Jacques-Ferdinand Verret, bien qu'occupant dans la société des fonctions qui ne les prédisposent pas à la condition d'écrivain (prêtre, frère, marchand), prennent un plaisir certain à remplir, malgré la lourdeur de leurs tâches quotidiennes, des journaux où la subjectivité du diariste s'exprime à travers une écriture pour le moins alerte.

B) Intérêt éditorial et critique

En pourtant – l'étude des discours préfaciels le confirme –, cet intérêt littéraire justifie rarement à lui seul la publication de ces journaux. Par exemple, Francis Parmentier, dans sa préface au *Journal* de Ringuet (Philippe Panneton), tient à souligner le manque d'intérêt intrinsèque de celui-ci : « La révélation de l'intimité de Ringuet ne présente d'intérêt que dans la perspective d'une meilleure compréhension de son œuvre et de son époque » (1998 : III), affirme-t-il, souhaitant malgré cela que la publication du *Carnet* et du *Journal* ravive l'intérêt de la critique pour cet auteur quelque peu tombé dans l'oubli, tout comme pour la période dans laquelle ses textes s'inscrivent, soit les années 1920. Pour sa part, Rémi Ferland, responsable de l'édition du *Journal* de Jacques-Ferdinand Verret, un marchand de Charlesbourg qui a laissé un témoignage de la vie citadine à la fin du XIXe siècle, fait valoir les qualités de l'ouvrage en insistant davantage sur son intérêt historique, voire sociologique ou ethnographique, que sur son intérêt littéraire :

Au jour le jour s'y trouvent consignés le développement d'une vie personnelle ainsi que les us et coutumes de ceux qui nous précèdent. Par son heureuse initiative, Jacques-Ferdinand Verret a, à sa façon et sans prétention, laissé à la postérité une fresque de son époque, même si son projet est demeuré intime et humble ou peut-être au contraire pour cette raison. Car, sans doute, cette fresque

général par certains côtés, en tout cas d'une intelligence au-delà de la moyenne, et celle d'un être humain sans éducation, comme l'on dit, dont la vie entière semble contredire la hauteur morale qui se dégage de son *Journal* intime. » (dans Lavallé, 1978 : 10)

n'est pas artistique et la langue, bien que correcte dans l'ensemble, voire souvent expressive et juste, n'atteint pas au raffinement d'une œuvre littéraire. Mais la simplicité ici semble nécessaire au propos et la qualité de ce journal est plutôt dans sa perspective, dans ce regard éveillé et enthousiaste porté sur la vie de tous les jours, celle du scripteur et de ceux qui l'entourent, c'est-à-dire celle du peuple même, que l'histoire officielle n'a pas toujours retenue. (dans Verret, 2001 : XIII)

Il est vrai, d'ailleurs, que plusieurs de ces journaux n'ont pas le charme et la grandeur d'une œuvre littéraire achevée ; ils souffrent de longueurs, de redites, de lacunes, de censure, tout comme d'un manque d'organisation narrative et thématique, ainsi que d'une volonté plus marquée de noter des faits que de susciter l'intérêt d'un éventuel lecteur. Cependant, bien que ces journaux n'aient pas été conçus et élaborés dans la perspective de « faire œuvre », il faut reconnaître que, dans certains cas, l'inscription d'un désir d'écriture, tout comme la nécessité de cette écriture dans un processus d'appréciation de soi-même et du monde, leur donnent une dimension littéraire appréciable, mais qui est perçue davantage par les éditeurs et par les préfaciers comme une plus-value que comme un incitatif commercial¹³. Ainsi, si les éditeurs du *Journal de Lionel Groulx* n'ont pas manqué d'ajouter aux « notes historiques » des « notes littéraires » – puisque le jeune diariste cherche manifestement à exercer sa plume à travers son journal –, le préfacier Benoît Lacroix insiste surtout sur les bénéfices que tireront tour à tour « les historiens des institutions », les « historiens du vécu quotidien et de la culture populaire » et « les sciences humaines en général » (dans Groulx, 1984 : XI), et minore l'importance de cette publication pour les historiens de la littérature. De même, le *Journal d'un intellectuel jurassien au Québec* d'Auguste Viatte présente, selon le responsable de l'édition critique Claude Hauser, un intérêt « tant du point de vue humain qu'historique et littéraire, pour un large public » (dans Viatte, 2001 : ix) ; mais cette publication constitue plutôt, selon le préfacier Yvan Lamonde, un « événement en ce

¹³ Comme le remarque Jerzy Lis : « Si la préface écrite par le diariste lui-même valorise nettement les intentions très personnelles de son journal et met en relief le besoin d'offrir au lecteur un texte relativement bien construit, celle préparée par des tiers (famille du diariste, ami ou éditeur) en accentue surtout la valeur documentaire, humaine ou artistique. Écrite en principe après la mort du diariste, la préface allographe authentique sert à prouver au lecteur qu'il détient entre ses mains un texte unique et exceptionnel dont la valeur n'est pas contestable. » (1994 : 129)

qu'elle propose sur le Québec des années trente et quarante un regard neuf, vif et critique », une nouvelle donne dans l'analyse des « relations entre le Québec, le Jura et la Suisse romande » (dans Viatte, 2001 : vii).

La réception critique emboîte bien souvent le pas à cette vision du journal intime posthume ; les critiques préviennent les lecteurs des difficultés de lecture rencontrées, mais accueillent chaleureusement l'initiative des éditeurs pour avoir fait paraître des documents d'une grande valeur pour l'histoire : « À moins d'être écrit avec une arrière-pensée de publication ou de témoigner d'événements extraordinaires, un *Journal* est assez fastidieux à lire – et celui de Lactance [Papineau] ne manque pas à la règle. Mais quelle richesse pour l'historien ! », commente Andrée Yanacopolo (2005 : 435) à propos du *Journal d'un étudiant en médecine à Paris* (2003). Cependant, cette valeur du journal lui revient non pas en tant qu'œuvre, mais plutôt en tant que partie essentielle d'un tout plus grand. C'est ainsi que, malgré l'« effort certain » que demande la lecture du *Journal* de Marie-Victorin, Robert Laplante voit dans son édition une « contribution extraordinaire puisqu'elle permet de faire la connaissance » d'une « des plus grandes figures intellectuelles du vingtième siècle québécois » (2005 : 118-119). De même, France Parent, à la suite de sa lecture du *Journal* de Joséphine Marchand, formule le vœu que soit réalisée une « enquête historique » qui tiendrait compte de tous ses écrits épars afin de « faire ressortir davantage le rôle essentiel de Joséphine dans le mouvement des femmes au début du XXe siècle » (2001 : 179).

Ainsi, l'intérêt purement socio-historique (entendons par là une valeur documentaire qui peut servir aussi bien aux sociologues, aux biographes qu'aux historiens d'une discipline en particulier) justifie la publication d'une part essentielle du corpus des journaux intimes posthumes. Le *Journal* du peintre Rodolphe Duguay – comportant essentiellement des détails techniques sur ses faits et gestes et ses allées et venues –, le *Journal* de Lactance Papineau – qui « contient une mine de renseignements sur les sciences médicales au milieu du XIXe siècle » (2003 : quatrième de couverture) –, ainsi que celui de François-Maurice Lepailleur – qui relate les différentes étapes de son parcours d'exilé en Australie sans presque jamais laisser poindre la moindre trace

d'émotivité¹⁴ – sont par exemple des documents plus pertinents pour l'historien que pour le littéraire et même pour le lecteur commun. Éclairer de l'intérieur les milieux et les époques dans lesquels ils s'inscrivent, voilà essentiellement, semble-t-il, la vocation des journaux intimes posthumes québécois ou, du moins, la raison de leur présence malgré tout timide dans le marché de l'édition québécoise¹⁵.

À toutes ces publications, basées sur un intérêt littéraire, socio-historique ou historico-littéraire, s'ajoutent aussi celles qui ont été publiées à compte d'auteur ou qui ont été produites par de toutes petites maisons d'édition, dont la réalisation a été assurée par les descendants ou les proches du diariste qui souhaitaient, plus ou moins explicitement, rendre hommage à un être cher. Les visées de ces publications sont essentiellement de promouvoir et de diffuser un héritage patrimonial, ce qui n'exclut pas, bien sûr, la valeur de ces documents sur le plan socio-historique. On retrouve parmi ceux-ci le *Journal intime* de Lady Lacoste (1994), édité par un de ses petits-fils au nom de

¹⁴ Le choix d'intégrer ce titre à la catégorie des journaux intimes posthumes pourrait être sujet à discussion puisque celui-ci a un statut particulier du fait qu'il s'apparente aux journaux de témoignage que sont les autres journaux tenus par des Patriotes. Cependant, plusieurs éléments présents dans ce journal montrent qu'il n'a pas été tenu pour « témoigner » – donc pour être diffusé –, mais pour pallier le vide et le fossé créés entre Lepailleur et sa femme après son arrestation et son exil. Si ce trait ne l'éloigne pas automatiquement du journal de témoignage, souvent destiné à des proches, et si l'on peut lire en exergue : « Chère Domitilde, si j'écris ce petit mémoire-ci, c'est pour avoir le plaisir de te rappeler en partie ce qui s'est passé dans mon exil, car sans toi je n'aurais jamais pris la peine de tenir un mémoire » (1996 : 13), on constate, dès la première entrée, que le diariste ne s'adresse pas à sa femme qu'il ne reverra peut-être jamais, mais à lui-même. Conséquemment, si l'idée que sa femme allait lire son journal lui a permis de poursuivre sa pratique, il n'en demeure pas moins que ce journal se construit avant tout sur un désir de « parler » davantage que sur un désir de « raconter », comme on le retrouve dans le journal de témoignage, et, surtout, sur un désir d'investir la forme du journal qui n'est pas ici prétexte puisque la correspondance avec son épouse est maintenue tout au long de son exil. C'est un peu de la même dynamique hybride que relève le *Journal-Souvenir* d'Émélie Cheff-Paquette (2005), écrit pour son fils parti à la guerre afin de lui raconter la vie quotidienne de la famille pendant son absence.

¹⁵ Bien que, il faut le noter, certains en viennent à déplorer leur peu d'intérêt en comparaison d'une forme littéraire plus achevée. C'est du moins ce que formule Pierre Vennat à propos du *Journal* de Philippe Panneton : « Malheureusement, cependant, il s'agit surtout d'un journal de voyage, lors des séjours de Ringuet à l'étranger, ce qui nous renseigne donc peu sur le milieu littéraire et culturel du Québec de l'époque et ne vaut pas une vraie autobiographie ou[,] mieux, une biographie. » (1998 : B4)

l'Association des familles Lacoste Inc., aux Éditions LaCoste. Leurs moyens financiers ne leur ayant pas permis de publier les 2000 pages qui composent ce journal, les éditeurs proposent seulement, dans une plaquette à tirage limité, les deux premières années du journal en « espérant trouver de généreux mécènes pour s'intéresser à la publication de ce travail afin que cette œuvre de [leur] admirable grand-mère ne tombe pas dans l'oubli » (Norbert Lacoste dans Lacoste, 1994 : 3). C'est dans un même format d'édition – une plaquette à tirage limité – qu'a été publié le *Journal* du sculpteur Médard Bourgault par la Corporation Maison-Musée Médard Bourgault (1989), à laquelle semblent appartenir certains descendants du sculpteur. Constitué d'éléments disparates, tels un « carnet de bord », des notes autobiographiques et des réflexions sur l'art, ce journal est composé de « récits qui sont loins [sic] d'être ceux d'un écrivain » mais qui, en permettant de « découv[rir] plusieurs facettes de Médard Bourgault », servent de complément à l'œuvre du sculpteur. Pour sa part, le *Journal-souvenir dédié à mon fils outre-mer* d'Émélie Cheff-Paquette a été publié par les soins du fils lui-même, Charles Paquette, aux Éditions Les Écrits d'Or (2005). Rédigé pendant que son fils est parti à la guerre, de mars 1944 à mars 1945, ce journal, selon Paquette, est un portrait fidèle d'une mère dont il était très proche et devient, du fait des circonstances qui l'ont fait naître, un touchant témoignage patriotique : « Il me fait donc plaisir de vous dédier son Journal-Souvenir qui, je crois fermement [sic], représente si bien les inquiétudes et les émotions souffertes [sic] par une Maman pour son fils qui participe à la défense de son pays pour assurer la paix dans sa patrie. » (2005 : 6)

Ainsi, il apparaît que l'ensemble des journaux de ce type, au moment où ils sont rédigés, n'ont pas réellement d'intérêt autre que celui que leur auteur leur accorde, et c'est principalement la distance historique et le statut particulier des diaristes en tant qu'ils représentent des personnalités éminentes ou qu'ils témoignent de faits particuliers qui permettront d'en accroître la valeur. Le caractère privé de ces écrits, tout comme,

bien souvent, leur découverte tardive expliquent ainsi la distance importante entre le temps de leur rédaction et celui de leur publication. Cependant, ce caractère privé pose le problème de la lisibilité du texte. Non pas tant que la graphie soit difficilement déchiffrable (ce qui est tout de même fréquent) ou que le texte soit rédigé selon un code particulier, mais plutôt que certaines informations, évidentes ou sans intérêt pour le diariste ou pour son cercle d'intimes, ont été négligées ou soustraites, ce qui peut rendre l'interprétation globale plus ardue, d'où, dans presque tous les cas, la présence d'un important appareil paratextuel de notes qui servent essentiellement à donner des précisions historiques.

Sur le plan éditorial, ces journaux sont donc complexes à traiter. Outre les questions légales et morales de diffusion de documents mettant en scène des personnes réelles, les éditeurs font face à celles du traitement du manuscrit, susceptible de contenir des lacunes, sans parler de sa longueur souvent problématique (les journaux intimes couvrant très souvent de longues périodes), ce qui implique l'éventuelle nécessité de procéder soit à une édition critique soit, à tout le moins, à une édition commentée. En conséquence, il n'est pas rare de voir ces textes être l'objet de plusieurs éditions pour l'une ou pour l'autre de ces raisons. Par exemple, la publication par Robert-Lionel Séguin en 1972 d'une partie du *Journal* de François-Maurice Lepailleur, patriote déporté en Australie de 1839 à 1845 – publication consécutive à la découverte, quinze ans plus tôt, d'« une tranche importante de ce manuscrit chez un libraire montréalais » (Séguin dans Lepailleur, 1972 : 10) –, sera suivie, vingt-quatre ans plus tard, par la publication complète du manuscrit par les soins de Georges Aubin aux Éditions du Septentrion (1996)¹⁶. De même, le *Journal* du peintre Rodolphe Duguay sera publié sous deux formes différentes : la première, intitulée *Carnets intimes* et qui constitue « une sorte de mosaïque » élaborée à partir d'« extraits caractéristiques destinés à faire connaître l'âme et

¹⁶ Dans son introduction, Georges Aubin explique que le quatrième cahier, découvert par Robert-Lionel Séguin, a été séparé des autres pour une raison inconnue et que les premier, deuxième, troisième et cinquième cahiers se trouvent aux Archives nationales de Québec. Cependant, Claude Perreault, qui possédait l'original du quatrième cahier en 1967, a fourni aux Archives nationales une photocopie de celui-ci. C'est donc à partir des originaux et d'une photocopie qu'Aubin a pu établir son édition complète (dans Lepailleur, 1996 : 11).

le cœur de Duguay ainsi que ses débuts, ses efforts pour atteindre à un art personnel et valable » (Biron dans Duguay, 1978 : 55)¹⁷, sera remplacée vingt-quatre ans plus tard par une édition complète et annotée qui, selon les vœux de l'éditeur, « laisse pour la première fois toute la place à l'auteur » (2002 : 17). L'intérêt des historiens de l'art (comme en témoigne l'avant-propos de Laurier Lacroix, professeur au département d'histoire de l'art de l'UQÀM) pour l'œuvre de Duguay, mais plus encore pour sa figure artistique, est sans nul doute ce qui a justifié une nouvelle publication.

Dans le cas du *Journal* d'Henriette Dessaulles, c'est davantage l'intérêt des critiques littéraires pour la publication d'une version partielle du *Journal* en 1971 aux éditions Hurtubise HMH (comme le suggère l'importante réception critique ; cf. bibliographie) qui est à l'origine de l'immense travail d'édition critique de ce *Journal*, réalisé par Jean-Louis Major pour le compte de la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde » et paru en 1989. Dans son introduction, Major explique :

Le *Journal* ne fut publié que vingt-cinq ans après la mort d'Henriette Dessaulles, dans une édition plus soucieuse de révéler au public l'intérêt du témoignage que d'assurer l'exactitude et l'authenticité du texte. L'objectif fut atteint, mais il subsistait de nombreuses questions. (1989 : 72)

L'édition critique étant l'occasion de répondre à ces questions, Major conclut un peu plus loin, résumant bien l'objectif de cette seconde édition : « Le journal d'Henriette Dessaulles tente non seulement de raconter un vécu quotidien mais aussi de le confronter à l'écriture : *c'est cette aventure que nous voulons rendre lisible, tout en préservant son authenticité.* » (1989 : 77, je souligne) Une édition de poche viendra de même, dix ans plus tard, rendre accessible au plus grand nombre ce texte désormais considéré comme un des rares journaux intimes véritablement littéraires du Québec.

¹⁷ Ce titre est inclus dans la catégorie « journaux comme matériau d'une nouvelle œuvre ».

II- LE JOURNAL INTIME ANTHUME : L'ANTI-MODÈLE DU GENRE

Du point de vue de sa définition, ce type de journal intime ne diffère pas beaucoup du précédent – on est toujours en présence, ici, d'un écrit entrepris sans raison autre que celle d'écrire au quotidien et qui, conséquemment, fait de la personne qui le tient le principal moteur de l'écriture. Cependant, le fait qu'il soit publié du vivant de l'auteur – et donc, presque inmanquablement, qu'il soit tenu dans une intention de publication se superposant à la motivation initiale – attire non seulement sur lui une certaine méfiance de la part du public lecteur et de la critique qui y voient, bien souvent, un travestissement d'une des règles de base de la pratique diaristique (censée être privée et réservée au seul usage du diariste ou de ses proches), mais détermine également de manière bien singulière son contenu, ses thématiques, son éthos et sa réception critique – et l'éloigne ainsi du type précédent. En effet, autant les journaux intimes publiés de façon posthume constituent, dans l'imaginaire collectif, la norme de l'écriture diaristique, autant les journaux intimes publiés de façon anthume représentent le modèle antithétique, la pratique suspecte, la forme décriée et le travestissement des règles, en dépit du fait qu'ils composent une part très substantielle de l'ensemble du corpus diaristique au Québec – et très certainement aussi des corpus étrangers. En y regardant de près, d'ailleurs, il apparaît nettement que c'est cette tension entre règles supposées et règles enfreintes qui nourrit en grande partie cette pratique, tant du point de vue scripturaire qu'éditorial, et que cette position de contre-modèle qu'occupe le journal intime anthume participe plus que tout autre critère à la formation du genre diaristique dans son ensemble.

A) Esthétique des journaux intimes anthumes au Québec

Tenus au jour le jour¹⁸, les journaux intimes à publication anthume couvrent une période relativement longue – quoique souvent plus courte que les journaux intimes posthumes –, mais, surtout, ils couvrent celle-ci d'une façon très minutieuse, un peu

¹⁸ Voir *supra* : p. 64, note 4.

comme si ces écrits procédaient, plus que les autres, d'une sorte de « superconscience » du temps et d'une nécessité de pousser le plus loin possible l'esthétique du journal et sa charge contraignante ; écrire tous les jours de longues entrées, allant même, comme chez Jean-Pierre Guay, jusqu'à noter les heures d'inscription à même la journée, voilà ce à quoi s'astreignent plus ou moins volontairement au Québec des diaristes comme Gérard Parizeau, André Moreau, Françoise Hamel-Beaudoin, Claude Jasmin ou Jean-Paul Desbiens, cumulant dès lors les pages comme une richesse, comme autant de témoins de leur discipline et de leur besoin d'écriture :

Par le geste de l'écriture, [...] le diariste a métamorphosé le temps qui fuit en un espace qui demeure : celui de la feuille quand elle est transformée en page de livre. Le temps de la déperdition est devenu accumulation d'un bien, richesse de ces pages amoncelées. (Didier, 1988 : 145)

Ces pages écrites chaque jour, dans le cas de ces diaristes qui décident de publier leur journal intime de leur vivant, sont dès lors la promesse d'un nouveau tome de leur journal, donnant lieu à ce que Philippe Lejeune, selon Michel Braud, nomme le « journal-feuilleton »,

c'est-à-dire un journal à publication intercalée : le diariste donne plus ou moins régulièrement le segment de journal qu'il vient de rédiger et qui compose un livre. [...] Non seulement le diariste raconte son histoire de façon intercalée, [...] mais il publie de même sans en connaître la suite. (reformulé par Braud, 2005 : 230)

Nombre de ces auteurs deviennent ainsi des diaristes « de profession » qui publient de façon plus ou moins régulière une tranche particulière de leur vie. Chaque tome, dense et couvert d'une typographie serrée, prend souvent l'allure d'une « brique » qui pourtant ne couvre que quelques mois de la vie du diariste et donne, par ce fait même, une sorte de vertige au lecteur ; c'est le syndrome de l'écriture monstrueuse et proliférante face à l'infiniment petit et à la manie du détail, de l'attention au minuscule. Pour d'autres, toutefois, la publication de leur journal (ou d'une partie de leur journal) sera une expérience isolée, comme chez Jean-Louis Major avec *Entre l'écriture et la parole* (1984) ou chez Éléine Audet avec *La passion des mots : journal* (1989), ou encore chez France Théoret

avec *Journal pour mémoire* (1993). Chez certains, cette publication isolée semblera les conduire vers d'autres types d'écriture. C'est le cas, par exemple, d'Adrien Thério qui publie son *Journal littéraire* de 1973-1974 et qu'il intitule *Des choses à dire* avant d'inaugurer une chronique du même nom dans la revue *Lettres québécoises* en 1976 (Landry, 1987 : 235), ou encore de Michel Muir qui, une fois publié ses *Mondes avec éternité. Journal* (1993), se tournera vers une pratique beaucoup plus prolifique de carnetier.

Dans le foisonnement que constitue souvent la pratique diaristique de ces auteurs, le désir d'une publication peut survenir à tout moment : au moment même où l'envie de tenir un journal apparaît ou une fois que plusieurs cahiers ont été remplis – bien que le premier cas semble être le plus fréquent, sinon la norme au sein des journaux intimes publiés de façon anthume au Québec. Quoi qu'il en soit, ce désir plus ou moins latent d'une publication oriente grandement la forme, le ton de l'écriture et les thèmes abordés :

Lorsqu'il choisit de publier de son vivant, [le diariste] peut supprimer ce qui ne correspond pas à l'attente qu'il suppose chez son public ; il peut encore adapter de façon plus ou moins importante son texte au public visé, en exposant éventuellement [...] cette transformation, c'est-à-dire en affichant la contradiction qui est la sienne. Si le diariste ne peut alors affirmer la sincérité totale de son écriture quotidienne, il revendique au moins celle de la mise en forme de son texte ; il demande au contraire à son public un effort pour lire un texte qui ne lui était pas directement destiné. (Braud, 2006 : 232-233)

Ces journaux peuvent en effet avoir été légèrement retravaillés avant publication, mais ce travail se résume souvent à des coupures ou à un travail de polissage de l'écriture. C'est ce que propose, par exemple, Félix-Antoine Savard à son lecteur lorsqu'il publie *Journal et souvenirs 1961-1964* avec cette précision :

Ces notes contenant beaucoup de banalités et de redites, il eût été oiseux de les reproduire telles quelles. Il convenait donc de faire un tri, et de ne publier que ce qui me paraissait encore valable, c'est-à-dire mes réflexions habituelles sur les thèmes qui ont été mes raisons de vivre : Dieu, la nature, la patrie, la poésie, l'art, les traditions, etc. (1973 : 9)

Cependant, d'autres cas de figure sont possibles. Ainsi, lorsque le désir d'une publication surgit en cours d'écriture (souvent lors des relectures), on le retrouve explicitement

intriqué à l'écriture dans une foule de réflexions métatextuelles accompagnant la démarche d'écriture et influant sur son cours quotidien. Par exemple, Jean-Louis Major raconte :

Relu pour la première fois les *Marginalia*, de l'automne 1976 au printemps 1978. Très étonné de découvrir que c'est lisible. Peut-être devrais-je recopier tout cela. En remontant jusqu'où ? Il y a des notes éparses un peu partout. Fasciné, inexplicablement, par toutes ces pages dispersées, perdues à jamais peut-être, qui surgissent ici et là, que j'avais oubliées, d'autres que je sais exister mais que je ne retrouve plus. Je viens de signaler que j'ai relu les notes de 1975-76, et pourtant je n'y comprends plus rien : j'ai retrouvé un autre cahier de la même année. Un dossier de feuilles détachées remonte jusqu'en 1972. Où sont les autres ? Je me souviens d'avoir dactylographié des cahiers des années soixante. Ce lecteur anonyme du *Jeu en étoile* avait deviné juste : il y a un *Journal* ou plutôt une forme d'écriture (?) qui s'y apparente. Mais je ne saurais suivre son conseil et publier cela, qui n'a même pas d'intérêt pour moi, sauf ce matin. Et je me garde bien d'aller relire tout cela. Je n'en veux que vérifier l'existence, pour retrouver un appui matériel, pour matérialiser le passé. Inouï. Il y a des gens qui sont nés en 1960 et qui auront bientôt vingt ans. Si je rassemblais mes notes depuis cette époque – quand ai-je commencé ? À dix-huit ou dix-neuf ans, je promenais des carnets dans mes poches, cinq ou six ans plus tôt je tenais un journal – cela ferait l'équivalent de toute la vie d'un jeune lecteur. J'en suis soudain bouleversé. Inopinément, me hantent ces pages oubliées. (1984 : 337-338)

Les nombreuses hésitations de Major – qui établit clairement une ligne de démarcation entre l'écriture intime (celle qui est destinée à son seul usage) symbolisée par l'état manuscrit et une écriture publique symbolisée cette fois par le passage du manuscrit au livre – font ainsi de ses cahiers-journaux un espace de l'entre-deux où, en fin de compte, l'écriture ne sera jamais ni tout à fait intime ni tout à fait publique : « Étrange aberration que l'écriture. Qu'on lise ses cahiers ou ses notes lui¹⁹ paraîtrait intolérable, pourtant il n'hésiterait pas à publier cela, qu'il protège et camoufle. Écrire pour soi, publier par indifférence » (1984 : 129), propose-t-il, réunissant finalement différentes notes prises entre 1971 et 1980 dès 1984, signe que sa volonté (son « indifférence ») a eu raison des hésitations que contient et alimente le journal – bien que ce soit toujours « entre l'écriture et la parole », pour reprendre le titre choisi par le diariste lui-même, c'est-à-dire

¹⁹ À l'occasion, Jean-Louis Major parle de lui à la troisième personne.

dans cette ambivalence entre pratique privée et pratique publique que se présente le *Journal* de Major dans sa forme publiée.

Parallèlement, lorsque le désir de publication survient avec le projet même de s'adonner à l'écriture diaristique, les commentaires peuvent prendre une autre tangente, portant tant sur la recherche d'un éditeur que sur le désir d'un public et d'un partage de l'écriture, comme l'exprime Françoise Hamel-Beaudoin avec une ironie teintée d'amertume :

Je suis l'infortunée cherchant à placer son manuscrit. Si, par bonheur, j'avais commis un crime ou vendu de la drogue, mon livre aurait du piquant mais voilà je ne suis qu'une femme ordinaire ! Je dois payer le prix de mon insignifiance. (1988 : 214)

Il n'est guère surprenant, dans ces conditions, que les éditions à compte d'auteur ou à diffusion restreinte soient nombreuses dans cette catégorie de journaux : Gérard Parizeau (1969-1983), Paul-Henri Girard (1984 et 1990), Georges Olivier (1987), Robert Saint-Pierre (1990), Maurice Léveillé (1996), Raymond Roy (1996), Louis-Philippe McComber (1998)... Voilà autant de diaristes dont les journaux ont paru dans la plus grande discrétion et dont le public se limite souvent à des proches en raison de leur publication à compte d'auteur ou dans une toute petite maison d'édition. Pourtant, nombre de ces journaux à diffusion restreinte semblent s'inscrire dans une tradition timide mais non négligeable de ce qu'on pourrait nommer le « journal de retraité », proches en cela des nombreux mémoires ou témoignages qui paraissent dans un souci de laisser un héritage sous forme de témoignage écrit – très différents en cela de la démarche de Jean-Louis Major qui voit dans la publication le passage vers un nouveau mode de lecture. D'autres, plus « fortunés » (mais aussi plus en lien avec l'institution littéraire), verront leurs journaux publiés par des maisons plus prestigieuses ; Félix-Antoine Savard chez Fides (1973 et 1975), Jean-Louis Major chez Hurtubise HMH (1984), Jean-Pierre Guay chez Pierre Tisseyre (1986-1990) puis aux Herbes Rouges (de 1997 à 2003), Éleine Audet (1989) et France Théoret (1993) à l'Hexagone, André Major chez Boréal (2007), etc.

Dès lors, si quelques journaux de prêtres parus au début du siècle (Baillargé, 1889 ; Bousquet, 1940) et quelques journaux de retraités (dans lesquels l'« intimité », dans son acception actuelle, occupe souvent une place secondaire, laissant une large part au commentaire social) font partie de ce sous-genre, ses principaux représentants sont surtout des textes d'écrivains (Béguin, Godbout, Guay, Jasmin, Major, Savard, Théoret) et/ou de personnes qui ont eu une carrière importante dans le milieu artistique ou culturel (Desbiens, Hamel-Beaudoin, Jasmin, Savard). D'ailleurs, parmi les diaristes « de profession », trois sont au terme d'une carrière (Desbiens, Hamel-Beaudoin et Jasmin) et deux sont venus à l'écriture littéraire par le biais du journal (Desbiens, Hamel-Beaudoin). Contrairement au journal intime publié de façon posthume qui est souvent lié à une pratique adolescente, ce genre de pratique marque donc plus particulièrement la fin d'un long cheminement, sans pour autant que le journal – au contraire des « journaux de retraité » – prenne valeur de mémoires ou de témoignage. En termes simplifiés (et exception faite des « journaux de retraités »), les diaristes s'adonnent à cette pratique parce qu'ils aiment tenir un journal, et c'est leur notoriété en tant que personnages publics qui semble leur donner le « droit » à la diffusion large de leurs écrits intimes. C'est, de fait, assez peu surprenant dans la mesure où *prendre la parole* ne va pas toujours de soi, encore moins en ce qui concerne le journal intime... Cela explique peut-être également la forte prédominance des journaux d'hommes dans cette sous-catégorie, bien qu'il y ait aussi quelques journaux féminins dont le contenu et les thématiques ne diffèrent pas réellement de ceux de leurs collègues masculins.

Quoi qu'il en soit, ce type semble s'incarner dans deux courants au Québec, se scinder en deux catégories (qui ne sont pas de force égale). D'un côté, des journaux d'inspiration religieuse non exempts d'une certaine naïveté, où l'auteur se pose en exemple, n'exclut pas un certain prêche, un certain désir de convaincre, de partager son expérience avec une communauté de lecteurs (dès lors, ils peuvent être, oui, le fait de religieux qui ont par ailleurs une certaine prédisposition pour l'écriture, comme Jean Bousquet, Félix-Antoine Savard, Paul-Henri Girard, Jean-Paul Desbiens, mais aussi de laïcs pour qui la religion occupe une place importante, comme Françoise Hamel-

Beaudoin ou Georges Olivier). De l'autre, des journaux d'intellectuels et d'écrivains qui s'inscrivent au contraire en marge de la société et de la communauté, qui ont une position de retrait marquée et qui cherchent, par le biais du journal, non pas à solidifier cette communauté, mais à s'en détacher, à affirmer la singularité de leur parole...

B) Intérêt éditorial et critique

J'aurai l'occasion de revenir plus avant sur la question de la publication qui oriente l'écriture, la forme et le choix des termes abordés, ainsi que sur la position marginale de certains de ces diaristes²⁰, mais retenons pour le moment que la présence – désirée mais aussi à l'occasion redoutée – d'un lecteur est déterminante dans ce type de journaux. Cependant, le choix de publier – et donc, pourrait-on dire, d'enfreindre la règle de base du journal – n'est pas sans créer un malaise tant chez les diaristes que chez la critique. Parfois latent, parfois cristallisé dans une attitude défensive, ce malaise des diaristes face à la publication de leur journal n'est toutefois que rarement inscrit à même la trame textuelle, comme on a pu le voir chez Major qui peu à peu intègre cette possibilité à son écriture, justifiant, de biais, la légitimité d'une publication anthume. Plutôt, on le retrouve dans le paratexte, dans des préfaces ou sur la quatrième de couverture ou dans des notes qui constituent parfois des façons de se justifier, d'expliquer sa démarche, de présenter la particularité de son projet d'écriture pour le rendre plus acceptable aux yeux des lecteurs et des critiques.

Pourquoi publier son Journal ? s'interroge par exemple Jean-Paul Desbiens dans son « Avertissement » à *Journal d'un homme farouche*. On pourrait, en effet, tenir son journal pour son profit personnel, pour se peigner l'âme, pour garnir le grenier où l'on ira se ravitailler pour d'autres travaux. Ces raisons demeurant, je publie mon journal pour la raison qui m'amène à lire le journal des autres, car je suis amateur de journaux. Je fais fond sur la curiosité de l'homme pour l'homme. (1993 : 7-8)

²⁰ Voir la partie III : « Un genre sans littérature ? Quelques enjeux des journaux d'écrivains ».

Il y a, bien sûr, comme une sorte de défi dans ce type de publication. Publier son journal, c'est du même coup affirmer que son histoire individuelle, dans son quotidien, est digne d'intérêt et, dans les faits, rares sont ceux que l'on peut vraiment accuser de prétention ; la question est plus complexe que cela, impliquant à la fois celle, problématique, du statut du journal dans l'institution littéraire et celle de la capacité de ce type d'écriture à répondre aux codes qui sont supposément les siens. Ainsi, le malaise qui hante les diaristes et qu'ils dissimulent tant bien que mal dans leur œuvre est justifié par une tradition critique qui postule, dans un premier temps, que ce n'est que l'autodestination du journal qui peut garantir la sincérité du propos. Michel Braud explique :

Le projet de publication paraît à certains lecteurs (et parmi eux à certains critiques) inconciliable avec la sincérité de l'aveu. Le lecteur du journal intime « se demande comment la sincérité initiale, pour autant qu'elle existe, peut se concilier chez l'auteur avec le fait d'une publication anthume, ou le souhait d'une publication posthume » observe Michèle Leleu. (2006 : 233)

Puis il s'interroge : « C'est-à-dire : le projet d'une publication n'oriente-t-il pas différemment l'aveu personnel ? Ne conduit-il pas le diariste à poser devant son public ? » (2006 : 233), mais sans apporter de réponse. Il propose seulement que « les diaristes se tiennent, depuis plus d'un siècle, sur le tranchant de cette question », qu'« ils combinent attitude de retrait et destination explicite, espace solitaire et tribune » (2006 : 233). Pourtant, la réponse à ces questions me semble évidente : bien sûr que le projet d'une publication oriente l'aveu personnel ; bien sûr que cela conduit le diariste à adopter une posture particulière... Le projet d'atteindre une sincérité ou la vérité par le biais de l'écriture ne se pose-t-il pas d'ailleurs à l'ensemble de la littérature, à toutes les formes d'écriture ? Quant à savoir si la publication est compatible avec un aveu de sincérité dans le journal, il s'agit d'une question qui, sans doute, relève davantage d'un débat éthique sur la valeur de la littérature personnelle que d'une considération permettant de juger de la valeur esthétique des œuvres relevant de cette appartenance générique. Par ailleurs, elle pourrait bien en venir à perdre de sa pertinence dans le contexte contemporain, sous la double influence de la publication de plus en plus importante de journaux intimes et du

mouvement de remise en question de la valeur de représentativité de la réalité dans l'œuvre artistique en général, et par le biais de la médiation écrite en particulier. Dès lors, si la critique considère souvent que « tout ce qui est écrit pour être publié est l'objet d'une censure de l'écrivain » (Hubier, 2003 : 34) et que « certains diaristes sont par ailleurs amenés à tenir leur intimité en bride, en particulier lorsque les journaux sont écrits dans la perspective d'une publication du vivant de l'auteur » (Simonet-Tenant, 2004 : 19), il n'en demeure pas moins que les diaristes de la période contemporaine qui tiennent leur journal avec une intention de publication ne peuvent plus prétendre à la sincérité totale sans faire montre d'une naïveté certaine, la plupart assumant la subjectivité qui est le moteur de l'expression diaristique, mais n'échappant bien sûr pas à la censure, à la calibration de leurs propos. En cela, Braud n'a pas tort d'affirmer que les diaristes se tiennent sur le tranchant de cette question... et qu'elle est, ajouterais-je, la particularité la plus importante de ce type de journaux.

Au delà de cette question complexe de la sincérité, il semble que celle de l'effraction à la règle de l'autodestination – et qui constitue ni plus ni moins un bouleversement des habitudes de lecture – soit celle qui mette véritablement le feu aux poudres, ou qui serve, à tout le moins, de fer de lance à la critique. D'ailleurs, Réginald Martel y va d'un jugement pour le moins sévère sur le *Journal* d'Élaine Audet, dont les visées ne répondent pas à ses attentes :

Curieux titre que celui du journal de Mme Éléine Audet, *la Passion des mots* [...]. Car si l'auteur a la passion des mots, ceux-là le lui rendent bien mal. Parce que les mots ont un sens ou plusieurs, mais pas n'importe lequel, et que c'est respecter son matériau que de les utiliser pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils disent. L'auteur a pratiqué la poésie et c'est peut-être une excuse. Combien de poètes, ou d'auteurs qui se prétendent tels, se croient des révolutionnaires quand ils font fi de la morphologie ou de la syntaxe, sous prétexte de dire enfin l'indicible ? *L'écriture d'un journal, d'abord destinée à soi-même, n'a pas besoin de ces effets d'épate.* (1990 : K3, je souligne)

Se posant en connaisseur du genre (ce qu'on peut lui accorder), Martel propose donc une lecture critique du *Journal* d'Éléine Audet qui laisse poindre sa volonté d'établir tant les codes que les normes du genre, selon l'autorité que lui confère son statut de journaliste :

La première inscription du journal porte la date du 10 mars 1983, la dernière, celle du 26 février 1988 ; tout cela tient dans quelque 125 pages et c'est bien peu. Le genre exige de qui le pratique, surtout si le manuscrit est un jour publié, des inscriptions beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus régulières. Autrement le lecteur se trouve devant ce qui semble être des fragments choisis selon des critères qu'il ne peut connaître. Si quelque chose peut sauver ce journal de l'indifférence puis de l'oubli, c'est son côté adolescent. Voilà une femme qui, se dit-on, a gardé face aux humains et aux événements une sorte de naïveté teintée de générosité, qui est le propre de cet âge. Sauf qu'en 1983, Mme Audet avait quarante-six ou quarante-sept ans et[,] en 1988, plus de cinquante. « Je cherche à dépasser, dans ces pages, le genre journal et englober des pans d'expression et de réalité de plus en plus grands. Je veux, à la fois, faire œuvre littéraire et œuvre de vie. (p. 125) » C'est ce qu'Henriette Dessaulles a réussi parfaitement, probablement sans s'en apercevoir. Œuvre de vie, le journal de Mme Audet l'est certainement ; œuvre littéraire, c'est beaucoup moins sûr. (1990 : K3)

Riche critique que celle de Martel malgré sa brièveté (le texte intégral étant cité ici), dans la mesure où elle synthétise bien les enjeux critiques soulevés par le journal intime anthume. Dans cette optique, il est intéressant de constater que, au Québec (et dès 1990, soit un an à peine après sa publication dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde »), c'est le *Journal* d'Henriette Dessaulles qui représente désormais le modèle, le chef-d'œuvre dont il faut s'inspirer ; rien là d'étonnant si on considère sa grande valeur sur le plan de l'écriture. En contrepartie, ce rôle de « modèle » vient également établir une norme pour l'écriture diaristique, norme calibrée en fonction de l'esthétique du journal intime posthume. Et cette norme, on l'a vu, n'est pas prête de céder sa place dans l'imaginaire des critiques.

Bien sûr, l'on accepte de plus en plus qu'un journal puisse être publié et nous sommes loin aujourd'hui des jugements discriminatoires auxquels les diaristes français du XIXe siècle et du début du XXe siècle ont pu se heurter. Loin, mais pas tant que ça... Plusieurs critiques, dont Hubier en se référant au corpus français, continuent d'entretenir le « soupçon » vis-à-vis de la publication du journal, et non sans quelque malhonnêteté :

La divulgation volontaire d'écrits intimes ne s'explique pas toujours par le fait que certains auteurs, comme Gide[,] « n'ai[ent] pas confiance dans les publications posthumes ». Elle peut également correspondre à un amour démesurément narcissique de soi, à la vaniteuse intention d'être loué par ses contemporains et par la postérité, ou à la chimère « de rester sur cette terre, par quelque moyen que ce soit [Marie Bashkirtseff,

Journal ». C'est pourquoi les écritures intimes – et au premier chef le journal – sont souvent désavouées ou dépréciées par la critique. (2003 : 33, je souligne)

Bien que l'« amour démesurément narcissique de soi » ou la « vaniteuse intention d'être loué par ses contemporains et par la postérité » ne me semblent pas être la norme au Québec, la critique québécoise en matière de journaux intimes anthumes semble tout aussi suspicieuse que la critique française sur ce plan – et qu'ils aient raison ou pas n'est pas de mon ressort. Cependant, en y regardant de près, on constate que c'est d'abord et avant tout la légitimité de parole (et, par extension, de la publication) qui est souterrainement remise en cause, puisque le statut de l'auteur conditionne le contenu du journal et, partant, son intérêt. Le très controversé *Journal* de Jean-Pierre Guay n'échappe pas au poids de cette sanction institutionnelle, pour ne pas dire commerciale, et qui est quasi impitoyable :

Pourtant, les premiers lecteurs du *Journal* de M. Guay, fort peu nombreux, n'auront pas réussi à emporter dans leur enthousiasme le vaste public que l'écrivain convoitait tout en le méprisant absolument. Il aura oublié, et son éditeur aussi, que ce public, qui n'a pas tous les torts, ne s'intéresse à la vie privée que des personnalités publiques. Or M. Guay n'est rien ni personne, il s'est tué (mais très modérément) à l'écrire pendant trois ans et demi, parfois sous la forme du défi et parfois n'en doutant pas du tout, car l'homme est fort peu soucieux de cohérence et en cela justement découvre-t-on, paradoxalement, ce qui le définit le mieux et le rend prévisible. (Martel, 1991 : C3)

Par ailleurs, la position de retrait prise par les auteurs – et en quelque sorte constitutive du genre puisque les diaristes écrivent toujours forcément seuls et dans une situation communicationnelle différée – les place dans une situation pour le moins délicate. En effet, cette position marginale leur confère un certain pouvoir de parole puisque leur point de vue est entièrement dominant et ne peut être contrebalancé par d'autres interlocuteurs à même le journal. C'est pourquoi certains de ces textes peuvent aisément devenir des règlements de comptes, dans la mesure où les journaux intimes anthumes sont sans doute ceux où la critique des autres est la plus véhémement : « Le journal est l'appareil d'enregistrement du discours que le diariste retient par-devers soi, et par lequel il rétablit une vérité mise à mal par le discours d'autrui. » (Braud, 2006 : 41)

Dans ces conditions, ils représentent, en un certain sens, l'archétype de ce que l'on dénonce dans la majorité des journaux : retrait, revanche, refuge... Il y aurait sans doute ici matière à débat, puisque, d'un point de vue inverse, on peut souligner que si on ne dit pas ce qu'on écrit (ou si on écrit ce qu'on n'a pas dit), ce n'est pas systématiquement par timidité ou par esprit de vengeance, ce peut être aussi plus simplement parce que l'écriture n'a pas la même fonction que la parole. Ainsi, le motif ne serait pas tant l'impossibilité du diariste à communiquer qu'une mise en œuvre et en discours d'une autre situation communicative qui instaure son propre mode d'échange et de dialogue. Comme le suggère Braud :

Le discours empêché ou interdit est restitué dans le journal et l'image de soi mise à mal dans le monde est ainsi restaurée. [...] [L]e journal tient, de façon indirecte, la place de cette communication directe impossible, [...] il est le substitut d'une communication complète. (2006 : 40 et 42).

Cependant, attribuer au journal une simple fonction de substitution serait réducteur, d'autant plus que, en matière de « règlement de comptes », la vérité se situe probablement dans une zone grise où l'écriture offre à la fois des possibilités d'expression originale et une position en surplomb, dont le diariste peut faire un usage plus ou moins honnête, il est vrai. C'est ici, on en conviendra, que la publication immédiate est le plus susceptible de générer la polémique – puisque la confrontation est presque directe bien que toujours inégale selon les tribunes de chacun – et de créer un gouffre entre le diariste et les autres – à cet égard, l'exemple de Jean-Pierre Guay, sur lequel je reviendrai plus longuement²¹, est sans doute un des cas les plus extrêmes. Au surplus, lorsque ces journaux s'inscrivent dans l'esthétique des « journaux-feuilletons », comme chez Françoise Hamel-Beaudoin et Jean-Pierre Guay, un dialogue avec la critique peut s'établir à même les nouveaux tomes de journaux, créant une sorte de spirale ascendante, elle aussi fort étourdissante :

Quand le risque de la publication a été pris, il reste à attendre les réactions des lecteurs. La réception de l'œuvre, redoublée (et parfois déformée) par les propres réactions de l'auteur à l'accueil qui lui a été réservé, trouve sa place dans les journaux. Ceux-ci peuvent alors devenir des camps retranchés où le diariste se

²¹ Voir le chapitre 2 de la troisième partie : « Du journal contre la littérature ».

replie, pour s'épargner les blessures infligées par le monde extérieur. Il arrive en revanche que les cahiers, loin d'être un camp retranché, soient, pour la postérité, la caisse de résonance du succès rencontré par l'auteur auprès de ses contemporains. (Simonet-Tenant, 2004 : 128)

Ce dernier cas ne s'étant pas présenté au Québec, il est vrai, par ailleurs, que les reproches que l'on peut faire à ces types de journaux ne sont pas totalement sans fondement, du moins lorsqu'on considère objectivement l'ensemble de la production bien spécifique que représente le journal intime anthume. En effet, de Gérard Parizeau qui publie pendant des années les tomes de son journal jusqu'à André Moreau qui édite à son compte des journaux monstres qui, se dit-on spontanément, ne peuvent que rebuter le lecteur, en passant par les nombreuses éditions privées publiées pour le bénéfice des petits-enfants par des retraités qui découvrent sur le tard le plaisir de l'écriture, on se retrouve devant nombre de témoignages qui ne témoignent de rien sinon du quotidien des diaristes et qui sont le lieu de réflexions aussi originales que chaque personne peut l'être... On en vient ainsi, malgré sa bonne foi, à avoir un peu le vertige devant cette production plus ou moins passionnante et qui, semble-t-il, ne profite à personne, sinon au diariste lui-même. Réginald Martel exprime clairement dans le long préambule d'une critique consacrée au troisième tome des *Guetteurs des saisons* de Françoise-Hamel Beaudoin cet agacement face à l'émergence de plus en plus envahissante dès les années 1980 de l'écriture de soi :

Il m'est arrivé de lire des autobiographies et des journaux intimes, reçus d'auteur que les dures lois de l'édition avaient déçus. Ils voulaient entendre ce que les éditeurs ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas leur dire : que leur témoignage, tout personnel fut-il, pouvait intéresser des inconnus. Mon opinion a le plus souvent été la même que celle des éditeurs. Écrire est un plaisir, sans doute, et je conçois fort bien qu'on puisse vouloir le partager au-delà du cercle de famille. Pour que cela soit possible, il faut que l'auteur d'un journal intime, par exemple, ou bien ait une existence exceptionnelle, comme c'est le cas des héros romanesques, ou bien soit en possession d'un talent littéraire qui s'impose d'emblée. Ces conditions sont rarement présentes. Certes, le grand public lira volontiers les journaux et autres textes personnels des vedettes de la politique, des arts ou des médias. C'est que leur visibilité suscite tout naturellement la curiosité. Nous voulons savoir ce qui distingue leur vie de la nôtre, comment ils ont atteint une certaine notoriété et comment ils la vivent. L'auteur inconnu n'a

au départ rien à offrir, sinon sa vision du monde, de la vie, des événements. Il est bien rare que cette vision soit vraiment singulière, plus rare encore qu'elle soit servie par une écriture susceptible d'emporter l'adhésion d'un grand nombre de lecteurs. Pourtant, après avoir travaillé des heures et des jours et des mois à noircir des pages, il est bien naturel de vouloir conquérir ces inconnus à qui on croit avoir tant à dire. (Martel, 1997 : B3)

En dépit de cette position précaire du journal intime sur la scène éditoriale, on accepte malgré tout de plus en plus qu'un journal puisse être publié, à condition bien sûr qu'il soit le fait d'un écrivain reconnu, mais dès lors c'est sa valeur en tant que texte littéraire qui constituera l'enjeu du débat critique l'entourant²². Malgré cela, il faut préciser que l'audience critique de ce genre est plutôt faible, sans doute pour les raisons déjà évoquées (statut de l'auteur, publication restreinte, etc.), mais aussi à cause de la situation marginale du genre dans l'ensemble de la production littéraire. Réginald Martel est ainsi un des rares journalistes littéraires à s'y intéresser de façon générale et seuls Jean-Pierre Guay, André Major et Jean-Paul Desbiens peuvent se vanter d'avoir reçu une certaine audience critique, principalement dans les journaux et dans les périodiques, tandis que la critique universitaire s'est essentiellement intéressée à l'œuvre de Jean-Louis Major, non sans quelques réserves, bien sûr²³.

En somme, il appert que les journaux intimes, d'une façon générale, soulèvent nombre d'enjeux liés à la question de la publication mais se construisent aussi sur cette tension entre écriture à soi et écriture publique. J'ai déjà stipulé que, pour ma part, un journal, de par sa nature de texte écrit, contient en lui-même la possibilité d'une diffusion qui peut prendre la forme d'une publication. Cependant, le débat éthique concernant la légitimité de la publication touche bien sûr davantage les journaux intimes (posthumes et

²² J'aurai l'occasion de revenir plus longuement sur cette question dans la troisième partie de cette thèse : « Un genre littéraire ? Quelques enjeux des journaux d'écrivains ».

²³ Par exemple : « Ce genre est rempli d'embûches, qui consiste à penser dans l'intime de soi publiquement exprimé, sans prétention ni dissonances indues. *Entre l'écriture et la parole* n'échappe pas toujours aux dangers qui guettent la pratique de cet art difficile. » (Belle-Isle, 2003 : 323)

anthumes) que ceux des deux autres catégories²⁴. Ainsi, en simplifiant, on remarque que, dans le cas des journaux intimes posthumes, la critique pourra reprocher à l'éditeur d'avoir trahi la clause du secret, tandis que, dans le cas des journaux intimes anthumes, elle pourra reprocher aux auteurs de ne pas en avoir signée une... Mais, dans ce dernier cas, les diaristes intègrent ce malaise tout en se permettant de jouer avec lui, d'enfreindre la « règle » que nombre d'écrivains se sont permis d'enfreindre depuis que le journal intime a été intégré aux pratiques institutionnelles. Les critiques, de plus en plus accoutumés à ce phénomène, reconduisent toutefois, à leur manière, cette question de la légitimité de parole en se montrant pour le moins sévères envers ceux qui publient leurs journaux. Que ce soit par leur contenu ou par le statut de l'écriture, voire du genre qui est en cause, ce type de publication entre en contradiction avec l'idée que l'on se fait du journal et plus encore, peut-être, de l'œuvre littéraire...

²⁴ Considérant que leur contenu et leur thématique (journaux personnels) ou encore leur forme (journaux « avant-texte/après-texte ») en rendent plus « légitimes » la publication.

CHAPITRE 3

LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (II) : LES JOURNAUX PERSONNELS

I- LE JOURNAL DE « CRÉATION » : ENTRE L'HOMME ET L'ŒUVRE

Nul besoin donc de tout noter – trop d'informations écrites vous font oublier l'essentiel, c'est-à-dire l'obsession fondamentale par laquelle se fondent aussi bien la vie que l'œuvre qui est venue d'elle.

Victor-Lévy Beaulieu, *Seigneur Léon Tolstoï, journal* (1992 : 37)

Il n'y a pas beaucoup d'exemples au Québec de ce que je propose de nommer les « journaux de création » (et/ou d'accompagnement) ; mais cette catégorie du genre diaristique n'en est pas moins importante, puisqu'elle a marqué tant sa critique que son histoire. Constituée majoritairement de journaux d'écrivains, cette catégorie ne se réduit

toutefois pas à ce simple regroupement et possède une esthétique propre qui la distingue des journaux d'écrivains que l'on retrouve dans les autres catégories ; d'où la nécessité d'en cerner ici l'esthétique particulière. Écrits en marge d'une œuvre ou d'une pratique plus englobante, ces journaux définissent et créent en effet des frontières parfois inattendues entre « l'homme et l'œuvre »...

A) Esthétique des journaux de « création » au Québec

Comme leur nom l'indique, ce sont, globalement, des journaux qui accompagnent une démarche de création, l'encadrent du début à la fin. Répondant à un impératif extérieur, ils sont ainsi soumis à la dynamique du journal personnel et non à celle du journal intime. Cet impératif extérieur se décline toutefois de diverses façons : dans un premier temps, ces journaux peuvent accompagner l'écriture d'une œuvre, tel le célèbre *Journal des Faux-monnayeurs* (1926) d'André Gide. Une telle œuvre n'a toutefois pas son équivalent au Québec et c'est sans doute ce qui explique qu'on ne retrouve ici que quelques exemples de cette tangente particulière du journal de création, dont *Seigneur Léon Tolstoï, essai-journal* de Victor-Lévy Beaulieu ([1992] 2001) et *Journal des mille jours* d'André Carpentier (1988) – le premier tenu en parallèle à la rédaction de la pièce *Sophie et Léon* et le second lors de la rédaction du *Rêve du diable* (roman qui ne verra finalement pas le jour). Quant au *Journal de la création* de Nancy Huston, il accompagne une « création » bien particulière, celle du deuxième enfant de la diariste au cours des six derniers mois de sa gestation. Il ne s'agit toutefois pas pour l'écrivaine de témoigner de son expérience de grossesse, mais de profiter de ce moment symboliquement chargé pour offrir une réflexion sur la création littéraire des femmes, trop souvent entravée par la maternité et vue comme un déclassement de la sphère intellectuelle au profit des besoins du corps. Par ce *Journal*, Huston cherche à montrer que maternité et création artistique ne sont pas incompatibles, et elle en fait la preuve tant par son propos que par l'œuvre elle-même qui en résulte, œuvre qui célèbre la vie et le corps de la femme avant toute chose. Par ailleurs, on pourrait sans doute regrouper dans cette catégorie les

nombreux carnets d'écrivains, si précieux pour les études génétiques, mais qui sont essentiellement accessibles sous forme manuscrite – et qui, surtout, ont une esthétique qui leur est spécifique.

Dans un deuxième temps, ce type de journal peut être le résultat d'une commande par un tiers, un éditeur par exemple. C'est entre autres le cas de l'éditeur Guérin qui commande à Claude Jasmin la tenue d'un journal qui doit remplir six mois dans la vie de l'écrivain, ce qui donnera lieu à deux œuvres : *Pour tout vous dire* (1988) et *Pour ne rien vous cacher* (1989). C'est également le cas des Éditions du Beffroi qui passent un contrat pour le moins original avec Laurent Laplante, soit de relire et de commenter dans un journal l'édition du 24 octobre 1987 de *La Presse*, donnant lieu à *Le Vingt-quatre octobre, journal* (1988), rédigé en quelques semaines. Pour sa part, *Matériaux mixtes* de Paul Chanel Malenfant est aussi une commande d'éditeur (de Victor-Lévy Beaulieu, plus précisément, pour le compte des Éditions Trois-Pistoles), mais dans le cadre de la collection « Écrire » qui laisse toute liberté aux auteurs quant à la forme d'expression leur permettant de réfléchir sur leur pratique d'écrivain¹. Par ailleurs, un des cas les plus intéressants au Québec de journaux commandés résulte d'une initiative de Jean-Guy Pilon pour la radio de Radio-Canada. Créateur d'une série intitulée « Journal intime de... » et radiodiffusée de 1982 à 1984, il passe commande de textes diaristiques à de nombreux écrivains québécois, dont Yves Beauchemin, Nicole Brossard, Jean-Charles Falardeau, Jacques Godbout, Michèle Mailhot, Louise Maheux-Forcier et Gilles Marcotte (pour n'en citer que quelques-uns) qui, peu de temps après, feront paraître tour à tour et chez divers éditeurs² les journaux qu'ils ont d'abord créés pour répondre à la demande du réalisateur de la radio de Radio-Canada. Globalement, ces textes

¹ Cette collection, lancée à la fin de l'été 2001, regroupe une quarantaine d'écrivains qui ont accepté de dévoiler le comment et le pourquoi de leur écriture.

² Ceux de Gilles Marcotte (1984) et de Jean-Charles Falardeau (1985) seront publiés en revue dans *Écrits du Canada français*.

commandés relèvent aussi de l'esthétique des journaux de création³ dans la mesure où il s'agit de faire découvrir au public davantage une démarche d'écriture que des éléments de la vie privée des auteurs, comme le souligne Yolande Grisé à propos de la série radiophonique « Journal intime de... » :

[O]n a peut-être tendance à l'oublier[,] mais, pour les gens de métier, un journal d'écrivain est moins souvent un lieu de défolement ou encore un déversoir de fantasmes qu'une sorte de piste d'entraînement, voire une corde d'équilibriste où l'écrivain s'exerce, loin des spectateurs-lecteurs, à la maîtrise de sa pensée, de ses émotions, du verbe. Et cela, sur les sujets les plus divers – dont sa propre vie, pour laquelle il bénéficie d'un point d'observation privilégié. En d'autres termes, le journal est pour l'écrivain un lieu d'épreuve. (1987b : 62)

Dans cette optique, il importe de mentionner que le journal « commandé » devient l'œuvre elle-même, constituée à partir d'une idée ou d'un « projet extérieur », pour reprendre les mots d'Yves Beauchemin ([1986] 2001 : 103), ce qui n'exclue pas qu'ils puissent constituer, comme le croit Jean-Guy Pilon, « une espèce de réservoir pour un écrivain » (dans Gauvin, 1986a : 104).

Écrits en fonction de contraintes plus ou moins avouées (qui sont tantôt celles de la forme, tantôt celles des thèmes ou encore de l'œuvre à faire), les journaux de création se présentent ainsi comme une occasion ou bien de rendre compte d'une démarche créative, ou bien de s'imposer une forme de défi ou de discipline permettant de mettre à l'épreuve le talent de l'écrivain. Nicole Brossard, dans une entrevue accordée à Lise Gauvin, en exprime les tenants et les aboutissants :

Chaque fois que j'ai eu à écrire des émissions autobiographiques pour la radio, j'ai accepté parce que je voyais cela comme un défi que je me lançais à moi-même.

³ Il est à noter que certains journaux commandés, appartenant à la série produite par Radio-Canada, n'ont pas été classés dans cette sous-catégorie – mais se retrouvent plutôt dans la sous-catégorie des journaux « avant-texte », le journal comme matériau d'une nouvelle œuvre (voir *infra* : p. 128-135) – pour la simple raison que leur forme publiée ne correspond plus au journal de départ (Ouellette-Michalska, 1985), ou encore parce que le texte qu'ils ont choisi de livrer à la publication s'inspire d'un journal antérieur (Mailhot, 1984). Si ces journaux, à cause de leur contexte de rédaction, ont beaucoup en commun, il était cependant nécessaire de les séparer lors de l'analyse pour rester cohérent avec la méthodologie qui impose de travailler à partir des versions publiées. Par contre, si un même texte avait été publié sous différentes versions, il aurait été placé à différents endroits selon les versions, mais je n'ai trouvé aucun exemple d'un tel phénomène dans le corpus québécois.

Voyons voir si je peux parler de ce que je suis, de ma petite enfance, du quartier que j'habitais. Voyons si je peux vraiment parler de moi et voyons comment je peux raconter tout ça. Intimité et narration sont pour moi étroitement reliées. Qui suis-je dans l'intimité et qui suis-je dans la narration ? Par contre, je dirais que c'est un défi qui se referme bien vite sur l'écrivaine, parce que l'obsession fondamentale qui est au cœur de mon intimité, c'est l'écriture. La même obsession recouvre à peu près toute ma parole ou en tout cas accompagne mes propos intimes. (dans Gauvin, 1986a : 103)

Soumis à cette contrainte, ces journaux, écrits au jour le jour, couvrent ainsi de courtes périodes (seulement quelques mois, rarement au delà d'un an⁴) et prennent appui sur un sujet précis, même si une certaine liberté de la forme autorise les apartés de tous ordres. Ainsi, il n'est pas rare que l'écriture dévie du propos principal, même quand l'œuvre « à faire » est clairement définie. Chez Beaulieu, par exemple, « l'essai-journal » se présente bel et bien comme un lieu de germination d'une œuvre à venir, mais, selon le propre aveu de l'auteur, il ne s'agit pas de viser à l'exhaustivité, à l'objectivité de « la vérité hagiographique » ou à « l'unité du style », mais plutôt de « laisser libre cours », sous une forme ou une autre, à sa « fascination » pour Tolstoï, ainsi que de rendre compte des nombreuses lectures faites sur lui et du travail d'écriture en cours ([1992] 2001 : 163). Même type de projet pour Carpentier lorsqu'il choisit, dans le cadre de sa thèse en création à l'Université de Sherbrooke, de tenir un journal en parallèle de l'écriture du roman *Rêve du diable*, mais qui se réoriente plus explicitement vers d'autres projets et, plus encore, vers une réflexion approfondie sur la démarche de création elle-même et sur l'écriture d'une façon générale. L'auteur s'explique dans une « Présentation » :

Il s'agissait donc de tenir un journal qui rassemble ses efforts, non pas autour de détails biographiques ou d'étapes de l'existence, mais autour de la démarche d'écrivain, de sa pensée créatrice, de sa faculté transformatrice, de son affrontement quotidien à l'écriture. Or, assez vite, le « Journal d'écrire » s'est mis à occuper l'espace central de l'écriture, jusqu'à bientôt forcer la remise à plus tard du « Rêve du diable ». De fait, ce n'est pas le roman qui perdait tout intérêt, mais le *Journal* qui commençait de développer des prétentions

⁴ Le *Journal* de Jacques Godbout, *L'écrivain de province*, pourrait sembler faire exception, puisque le titre donne, comme date de début et de fin, 1981-1990. Toutefois, ce *Journal* est composé de quatre cahiers qui ne couvrent chacun que de courtes périodes, mais dont le premier commence en effet en 1981 et le dernier se termine en 1990.

esthétiques et d'inscrire sa marque dans le monde des formes. La production du roman fut donc reportée au profit de celle du *Journal*. Cependant, et cela malgré la mise à l'écart du roman, le *Journal* demeurait, du moins en partie, un « journal d'écrire ». Au cours des quelques trente-trois mois de rédaction de ces cahiers – précisément mille jours –, neuf nouvelles ont été produites ; quelques essais, articles et communications se sont également ajoutés à cette production. Évidemment, le *Journal* a toujours été le premier témoin de ces travaux. Parallèlement à cette démarche, toutefois, le *Journal* a rapidement débordé les limites de sa définition initiale de « journal d'écrire » pour devenir un journal plus complexe, plus ambigu, affichant, dans l'écriture quasi quotidienne, plusieurs pistes entrecroisées. (1988 : 11-12)

Ce commentaire que nous offre Carpentier met ainsi en lumière une des dynamiques sous-jacentes à la fois au journal de création mais aussi au genre diaristique dans son ensemble ; c'est que tous deux ont leurs propres lois auxquelles on ne peut assujettir totalement la pratique, l'écriture diaristique faisant souvent la part belle à l'autobiographique, mais aussi et surtout à l'écriture en mouvement qui échappe parfois à la contrainte dans laquelle on cherche à l'enfermer. Dans ce contexte, la « progression » vers l'achèvement de l'œuvre n'est pas toujours perceptible, n'atteint pas, par exemple, un point culminant, mais donne plutôt à penser que les doutes autour de l'écriture ressassent infiniment, créent le quotidien de l'écrivain et en forment le sédiment.

En ce qui concerne plus spécifiquement les journaux « commandés » – qui n'ont pas dès le départ, comme ceux de Beaulieu ou Carpentier par exemple, le rempart d'une œuvre pour dicter leurs contours –, ils n'échappent pas non plus à cette dynamique particulière de la réflexion sur l'écriture. Cependant, l'objet du discours est alors plus directement la démarche de l'écrivain au cœur de son quotidien, l'écriture donc, ainsi que la lecture, thèmes centraux de l'ensemble des journaux de création. « Des travaux et des jours. Ce carnet m'est un lieu de recherche. De l'écriture, de la forme, du sens. De ce que Normand de Bellefeuille a justement appelé "l'émotion de la forme" », note par exemple Paul Chanel Malenfant (2003 : 157), pour qui le journal n'est pas le lieu de l'élaboration d'une nouvelle œuvre, mais une forme de laboratoire d'écriture. Glissant parfois du côté du carnet de travail (le « journal de bord »), ces types de journaux ne trouvent cependant leur rythme que lorsque les auteurs ne sont pas accaparés par d'autres œuvres. Il y a ainsi

parfois une certaine tension entre le « journal à faire » (la commande à respecter) et les autres types d'écriture auxquels s'adonne l'écrivain. Chez Claude Jasmin, par exemple, l'impossibilité de subordonner le journal aux autres types d'écriture installe un certain rapport de force, où chaque « œuvre » tire la couverture de son côté, faisant par ailleurs du journal une œuvre à part entière à laquelle on doit sacrifier beaucoup de sa force créative brute. *Pour tout vous dire* (1988) et *Pour ne rien vous cacher* (1989) se font alors le théâtre de ces tiraillements⁵ que l'on retrouve, à des degrés divers, dans la majorité des journaux de cette catégorie.

Corvée pour les uns, plaisir pour les autres, les journaux de création s'apparentent dès lors à l'écriture essayistique où le quotidien de l'auteur n'occupe pas la place centrale de l'écrit, mais en propulse l'écriture, la réflexion autour de l'œuvre et de la pratique. Les réflexions sur la pratique diaristique y trouvent bien sûr une place importante, à tel point qu'elles prennent bien souvent le pas sur le « journal » lui-même, entendu comme écriture quotidienne. Le langage est mis à l'avant plan, les réflexions dominent les actions du personnage, rarement mis en scène de façon directe. Ainsi, le propos se désincarne pour atteindre une portée plus universelle mais aussi plus poétique. En conséquence, plusieurs de ces journaux semblent être des cahiers d'« exercices de style », dont certains tendent vers la prose poétique (Brossard, Malenfant, Maheux-Forcier, etc.), ce qui n'empêche bien sûr pas que d'autres thèmes viennent se greffer aux thèmes communs, telle la vieillesse chez Godbout et Jasmin, qui trouvent tous deux dans le journal l'occasion non seulement d'y réfléchir mais aussi de mieux la vivre et l'accepter.

⁵ En voici quelques exemples : « Mais ces jours-ci, ne s'incrute en moi que ce projet de feuilleton pour lequel j'ai enfin un demi-feu vert ! J'ai peur pour ce journal. Le temps. Tant pis, je me dis, je publierai les quatre ou cinq centaines de pages faites et j'écrirai au bout : "À suivre. Interrompu pour cause majeure". On verra bien. Du calme. » (1988 : 164) ; « Autant l'avouer, ce journal m'embête un peu. Je le tiens avec moins de plaisir simplement parce que ce projet de feuilleton a pris trop de place dans mon cerveau. Je me déteste. J'étais si bien ! » (1988 : 240) ; « Je sais bien ce qui me chicote. C'est ce mauvais sentiment de ne plus rien faire. Ce matin, en revenant de mes courses, je me dis que c'est la faute de ce journal à tenir tous les jours. Je dois m'habituer à le faire avec plus de détachement. » (1989 : 64)

Œuvres d'écrivains, ces journaux entretiennent par ailleurs une relation ambiguë avec une certaine tradition du journal d'écrivain : André Gide, Virginia Woolf, Léautaud (pour ne nommer que ceux-là) sont ainsi évoqués de ci de là. Les lire et les évoquer permet à la fois de sonder les possibilités du genre lui-même et de se donner des modèles, comme le font Claude Jasmin⁶ et Louise Maheux-Forcier⁷, mais aussi de mesurer sa propre valeur en tant qu'écrivain, à l'ombre de ces figures tutélaires. « [J]'ai été un lecteur assidu des journaux intimes des grands écrivains », explique par exemple Godbout, qui ne s'adonne toutefois à la pratique que « sur commande », poursuivant : « Qu'est-ce donc que j'y cherchais ? Des indices, des tares, des faiblesses, des confidences qui me démontraient que j'étais sur la bonne voie. Je suivais les écrivains à la trace pour savoir si nous étions de la même race... » (1991 : 91) Cependant, une autre tradition, soit celle du journal intime de la pratique privée (le « monotone » et « l'insipide ») travaille de façon souterraine ce type de journaux. Présence fantomatique qu'il s'agit d'ériger en repoussoir, cette conception du journal apparaît tantôt comme un défi à l'écrivain, tantôt comme un cliché permettant de prendre position :

Les journaux intimes, on le sait bien, s'écrivent à l'aube, en robe de chambre, en négligé. Mais le texte est souvent endimanché. La couventine qui se confie à son journal n'a que lui à qui parler. L'écrivain, s'il avoue quelque angoisse, ne le fait que pour mieux la partager. (Godbout, 1991 : 11)

Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, que ces types de journaux participent essentiellement à la formation d'une figure d'écrivain et que, pour d'autres, une certaine résistance vis-à-vis du genre diaristique se fasse jour, tandis que d'autres s'y trouvent plus à l'aise. Cette expérience d'écriture particulière, souvent isolée, aura dès lors des

⁶ « Ma quête (est-ce l'influence du temps ?) est de parvenir à être clair, net, précis, selon le vœu du célèbre "journalier" Léautaud. Pas facile : essayer de raconter sobrement ce qu'on éprouve sans fion, sans afféterie littéraire. J'y parviendrai. Je le veux tant ! » (1988 : 73)

⁷ « J'ai beaucoup fréquenté les journaux intimes des grands écrivains. Dans le genre, ni Julien Green, ni André Gide, ni même Katherine Mansfield, et surtout pas Anaïs Nin, n'arrivent à la cheville de Jules Renard. L'édition de la Pléiade est en permanence à ma portée. Quand je l'ouvre au hasard, cela me vaut chaque fois une petite leçon en forme d'éclat de rire ou de bon conseil. Jules Renard, un trait de plume qui stoppe, en plein vol, le passage de la vie ! » (1984 : 283)

conséquences différentes pour chacun, allant de la prise de conscience d'une pudeur trop grande à celle du désaveu complet de ce type de pratique⁸.

B) Intérêt critique et éditorial

Relativement minoritaires dans mon corpus, ces types de journaux sont pourtant ceux qui ont reçu une des plus fortes audiences critiques (Brossard et Godbout, en particulier). Rien d'étonnant dans ce « paradoxe », pour tout dire, si on considère « l'événement » que représente la série lancée par Jean-Guy Pilon et qui a fait grand bruit dans les divers médias ; d'une part, bien sûr, parce que l'entreprise est pour le moins audacieuse et, d'autre part, parce qu'il s'agit de journaux d'écrivains dont la notoriété avait au préalable permis la commande par la radio de Radio-Canada⁹.

Dans l'ensemble, l'accueil qu'on leur réserve est plutôt chaleureux, bien qu'il y ait des réserves sur la valeur de l'entreprise qui consiste à écrire un journal pour diffusion publique. Par exemple, le *Journal intime ou Voilà donc un manuscrit* de Nicole Brossard, sans susciter exactement la controverse auprès de la critique journalistique, est l'objet de plusieurs regards divergents, l'un admirant sa capacité à « dépasser » le genre journal (Havercroft, 1996) – cela non sans quelques faiblesses (Lamy, 1984) –, l'autre déplorant, au contraire, son incapacité à réellement le dépasser, en dépit du fait que Brossard dénonce elle-même la banalité du journal (Melançon, 1984).

Outre les particularités de chacune des œuvres, les critiques remarquent que ces journaux sont peu « intimes », que les réelles confidences sont rares : « Il ne s'agit pas là d'un journal intime, affirme Brigitte Ferrato-Combe à propos du *Journal d'un écrivain de province* de Godbout. La confidence y est constamment refusée, et l'œuvre entière s'organise autour de ce refus. » (1992 : 105) C'est aussi la particularité de bien d'autres

⁸ Je reviendrai plus longuement sur cette question au dernier chapitre de la troisième partie, intitulé « Fragiles figures d'écrivains : modalités de l'éthos diaristique dans les journaux d'écrivains commandés ».

⁹ Je reviendrai plus longuement sur l'accueil critique fait à cette série au cinquième chapitre de cette partie (voir *infra* : p. 175-179).

textes de cette catégorie : « Le lecteur n'a donc plus affaire à un journal, dans l'acception usuelle du terme, mais à une réflexion qui se dérobe à elle-même par la présence du poétique qui, systématiquement et avec application, remet tout le quotidien en question », note par exemple Lucie Joubert à propos du *Journal* de Brossard (2003 : 501). Lorsque l'intimité s'y fait plus prégnante, la critique a alors le loisir de déplorer le manque de travail sur le texte ; c'est ce que fait Michel Gaulin à propos du *Journal* chez Jasmin, avouant avoir eu « trop souvent l'impression [...] de se trouver en présence d'un journal-minute auquel a manqué la réflexion bénéfique qu'aurait pu fournir un processus de révision en profondeur comme prélude à la publication » (1988-1989 : 55).

Quel que soit le mérite de ces œuvres, toutefois, il apparaît que la particularité la plus intéressante des critiques qui leur sont consacrées réside – si l'on adopte une posture métacritique – dans le fait que la plupart d'entre elles introduisent leur commentaire par une réflexion plus large sur le genre diaristique, établissant d'emblée quelles sont les règles du genre, et que c'est essentiellement par rapport à cette norme que le journal livré à la publication est analysé et soupesé. Ainsi en est-il d'André Renaud qui, après avoir défini les règles « classiques » du journal (celui que, pour ma part, j'ai nommé « journal intime posthume »), conclut, non sans quelque autorité : « Et si, comme cela arrive, par une convention fort répandue, semble-t-il, il soit écrit pour publication, le journal intime, dans son fond et dans sa forme, dans son éthique rédactionnelle, devrait demeurer fidèle à ce qu'il est par définition. » (Renaud, 1984-1985 : 60) S'il se pose ainsi en poéticien prescriptif, c'est pour mesurer la valeur de l'entreprise de Nicole Brossard, lui accordant un certain crédit dans sa façon de « transcende[r] la réalité anecdotique », tout en admettant que « le journal est un genre qui ne lui convient pas » (1984-1985 : 61). Malgré tout, c'est bien grâce à ce « refus de dire » – qui coiffe l'article de Renaud – que le *Journal* de Nicole Brossard attire l'attention des critiques universitaires (Havercroft, 1996 et Raoul, 1993). Il s'agit ici d'un cas exceptionnel, puisque ce privilège n'est réservé qu'à un très petit nombre d'œuvres, dont, on l'a vu, les journaux d'Henriette Dessaulles et de Saint-Denys Garneau.

II- LE JOURNAL DE TÉMOIGNAGE : UNE POÉTIQUE DE LA RÉSISTANCE

Aujourd'hui est l'anniversaire de « naissance » de mon journal, mon vieux compagnon à qui je confie mes plus intimes pensées et dans lequel je mets mon âme. Il renferme une guerre, un emprisonnement, du riz, mes espoirs, mes déceptions.

Georges Verreault, *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon* (1998 : 116)

Ce type de journal, fort répandu, apparaît lorsqu'un individu « ordinaire » décide de prendre la plume pour rendre compte d'un événement extraordinaire auquel il participe ou dont il est témoin. Le journal est donc inauguré au moment où le diariste prend conscience de sa position « privilégiée » face à cet événement et se termine lorsqu'il reprend son statut d'individu « ordinaire ». Le journal peut donc couvrir une période allant de quelques mois à quelques années, en fonction, évidemment, de l'événement mis en scène. Au Québec, ce sont surtout les événements à caractère politique et/ou historique qui font l'objet des journaux de témoignage, mais le contenu est parfois aussi lié à la profession de quelqu'un (par exemple, les journaux de prêtres et de missions – Groulx, 1970 ; Blanchet, 1996) ou encore, cas plus récent, à une expérience de vie particulière, à une maladie ou à un traumatisme, par exemple, dont on veut partager l'expérience.

Sans être systématiquement destinés à la publication, ces journaux sont à tout le moins voués à une diffusion restreinte (pour la famille et pour les proches) ; le journal de témoignage sert parfois aussi à donner des nouvelles dans une situation contextuelle particulière où la communication est différée (c'est le cas, par exemple, du *Journal du siège de Paris* de Crémazie, d'abord destiné à sa mère et à ses frères, ou des nombreux journaux de prisonnier) ; ou encore il peut viser à créer une sorte de communauté d'expérience lorsqu'il s'agit de témoigner d'un fait vécu. Dans cette optique, ces journaux sont souvent marqués par une réécriture qui permet soit de répondre aux attentes d'un certain public (par exemple, Solange Chaput-Rolland relate à même son journal le travail de révision des manuscrits qu'elle doit livrer à son éditeur), soit – considérant les conditions

dans lesquelles ils ont été produits (l'action et l'écriture n'allant pas de pair) – afin de donner un texte suivi rédigé à partir de notes préliminaires. Plusieurs témoignages de guerre de Canadiens-français ont ainsi été recomposés à partir de « notes » et de « journaux » tenus au front ; c'est le cas du *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon* de Georges Verreault (1993), rédigé au préalable sur « divers bouts de papier » (note de l'éditeur dans Verreault, 1993 : 10) puis dactylographié en 1946 lors du retour au Canada de Verreault, puis du *Journal d'un aumônier militaire canadien* du père Alphonse-Claude Laboissière (1948), dont les notes prises à la hâte sur le champ de bataille ont été retouchées à son retour au Canada (Vincent, 2010 : 55). Cependant, et en dépit de ces caractéristiques communes à ce type de journaux, le témoignage prend des formes très variées qu'il convient d'examiner plus en détail.

A) Esthétique des journaux de témoignage au Québec

Les journaux à caractère historique constituent souvent des témoignages de première main pour les historiens ; sans échapper aux lois de la mise en récit et de la subjectivité qu'implique tout discours sur soi, ils donnent toutefois une vue « à hauteur d'homme » de certains événements marquants de l'Histoire. Dans le corpus qui m'intéresse, trois événements historiques ont été particulièrement l'objet de journaux de témoignage, soit la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 et les deux Guerres mondiales. Cinq des journaux répertoriés sont liés de près ou de loin au premier (Paquin [publié sous le pseudonyme de « Témoin oculaire »], 1838 ; Ducharme, 1845, 1974 ; Papineau 1924, 1998, 2010 ; Boucher-Belleville, 1992 ; Ouimet, 2006¹⁰), tandis que six journaux sont liés à l'expérience des deux Grandes Guerres (Verneuil, 1921 ; Routier, 1940 ; Laboissière, 1948 ; Gagnon, 1968 ; Verreault, 1998 ; Tremblay, 2006¹¹). Qui plus est, cinq

¹⁰ Ce nombre se porte à six si on inclut le *Journal* de François-Maurice Lepailleur que j'ai classé pour ma part dans la catégorie des journaux intimes posthumes.

¹¹ D'autres textes pourraient être ajoutés à cette liste, dont les *Carnets de guerre. Ottawa-Casa Berardi 1941-1944* (Ottawa, Vermillon, 1987) de Claude Châtillon, les *Calepins d'espoir* (Sillery,

journaux sont des journaux de militaires durant des campagnes diverses (Beauregard, 1886 ; Lévis, 1889 ; Montcalm, 1895 ; Potvin, 1956 ; Savard, 1994) et le *Journal de Crémazie* témoigne du siège de Paris de 1870-1871 (1882). On comprendra que ces textes, à quelques exceptions près, sont souvent peu personnels et insistent davantage sur les événements qui marquent non seulement le diariste mais aussi la communauté à laquelle il appartient, que ce soit sa famille, ses compagnons d'arme ou de prison ou, plus globalement, ses compatriotes. Ainsi, *Adieu Paris ! Journal d'une évacuée canadienne* de Simone Routier, tenu du 10 mai au 17 juin 1940 et publié la même année, se distingue quelque peu. Portant à la fois le deuil du fiancé de Routier et le deuil de Paris sur une toile de fond plus large, ce *Journal* souligne la complexité d'une écriture de l'entre-deux, intimiste et discrète, toute en retenue et en nuances, ce qui rend le témoignage d'autant plus touchant.

À partir des années 1980, on voit par ailleurs apparaître un nouveau type de journal de témoignage qui rend compte d'une expérience singulière qui, sans être banale, ne relève plus de l'Histoire, mais d'un intérêt pour les témoignages personnels et les faits vécus. Sont donc publiés des journaux sur des événements ponctuels, dont un « journal d'un journaliste en grève » (Maltais, 1981), un « journal du Saint-Laurent » (Marteau, 1986), un journal d'une victime du déluge au Saguenay (Bouchard, 1998), mais aussi des journaux de malades (Bouvette, 1994 ; Laplante, 1999, Craig, 2000), d'une victime d'inceste (Bonnier, 2002), de mères et de couples décrivant l'expérience de grossesse (Delacroix, 1981 ; Poupart, 1996), de gens partageant leur expérience de deuil (Frumence, 2005) et, même, de la gagnante d'une émission de télé-réalité (Lemay, 2004). Si l'objet du témoignage est alors tout autre – centré davantage sur le sujet et sur le quotidien –, l'esthétique de ce type de journaux n'en est pas pour autant si différente, dans la mesure où il s'agit toujours de témoigner d'une épreuve particulière, de présenter

Septentrion, 2003) d'Émilien Dufresne et le « récit vécu et inspiré d'un journal tenu tant bien que mal au front » du Major J.-L.G. Poulin (*696 heures d'enfer avec le Royal 22^e régiment*, Québec, Éditions A.B., 1946) (voir la section « Journaux avant-texte/ après-texte »). Cependant, pour diverses raisons reliées à ma méthode d'établissement de corpus, ces textes n'ont pas été retenus, mais on peut consulter l'ouvrage de Sébastien Vincent pour un approfondissement des thématiques propres aux journaux et aux carnets de guerre (2010).

faits et commentaires sur les faits dans un mélange d'objectivité et de subjectivité. Cependant, la publication de journaux de « faits vécus » demeure une pratique relativement récente, voire marginale, dans la mesure où seules l'importance de l'événement et la notoriété de l'auteur sont garants d'une large diffusion. En effet, même si l'époque contemporaine est avide de témoignages de toutes sortes, tout un chacun n'en est pas pour autant, comme je l'ai déjà souligné, légitimé de prendre la parole pour raconter son expérience.

Considérant cela, il n'est guère étonnant qu'il y ait prédominance de journaux d'hommes dans cette catégorie. Selon Elizabeth Hampsten, cette disproportion s'explique par le fait que les hommes sont plus naturellement portés à consigner les faits extérieurs que les femmes et que leurs journaux présentent un intérêt historique que ceux des femmes, plus tournés vers l'intérieur, n'auraient pas :

Because it is generally assumed that what is worth keeping is what has historical value, and because historical value is measured by accounts of discrete events (boundaries laid, lands bought and sold), which men are more likely than women to participate in and to describe, the writings of men are likely to be kept and to find their way to permanent archives. How many times has someone said that writings of a particular woman had no historical value because they were merely about daily events ? (Hampsten, citée par Podnieks, 2001 : 48)

D'ailleurs, certains journaux de témoignage parus récemment sont publiés plus spécifiquement en fonction de leur intérêt pour la compréhension d'un phénomène historique particulier : le journal d'un maître charpentier au chantier naval H. Debord (1840-1870) de Neuville (Rouleau, 1993), le journal d'un prêtre relatant les débuts de l'église catholique en Orégon (Blanchet, 1996), la vie dans un poste de traite de Chicoutimi (McLaren, 2000), un hiver passé à la Grosse Île pour y subir la quarantaine (Brautigam, 2002), etc. Dès lors, si l'on excepte les journaux de « faits vécus » qui se partagent plus également entre hommes et femmes, les journaux de témoignage au Québec sont essentiellement masculins.

Pour leur part, les journaux à caractère politique, comme ceux de Solange Chaput-Rolland (1968-1972), de Gil Courtemanche (1989, 1999) et d'André Laurendeau (1990), se tiennent à la frontière entre le journal historique et le journal de « fait vécu ».

Participant à la réflexion sur sa société et témoin de certains événements historiques de plus ou moins grande importance, le diariste se présente d'abord comme un témoin subjectif qui prend également part aux événements, tantôt de loin en loin, tantôt de proche en proche, mais qui y contribue de manière active et volontaire, ne serait-ce qu'en faisant du thème politique le thème central de son journal : « Si j'ai choisi comme prétexte de rédiger un journal en période électorale, explique par exemple Gil Courtemanche, c'est que j'ai toujours pensé que c'est un moment privilégié pour me pencher sur une société. » (1989 : 11) Dès lors, si la vie personnelle de l'auteur se voit traitée au fil des jours et des réflexions, elle ne constitue pas l'armature du texte, mais son prolongement possible, dans la mesure où les événements ont des répercussions sur la réflexion générale qui est menée à même le journal¹². Œuvres de journalistes et d'écrivains mordus de politique, ces journaux contiennent ainsi une charge critique importante et une passion certaine qui n'est pas sans rappeler le pamphlet. Reflets doux-amers d'une société, ils sont à la fois des « Regards » (Chaput-Rolland) et de « Douces colères » (Courtemanche) par lesquels leurs auteurs cherchent avant tout à « faire œuvre utile » (Chaput-Rolland, 1968 : 179), même si un certain plaisir de l'écriture n'est pas

¹² Il y aurait peut-être ici une distinction intéressante à faire entre les journaux de femmes et les journaux d'hommes, telle que la trace Solange Chaput-Rolland : « Peut-être existe-t-il une différence essentielle entre les commentateurs politiques masculins et féminins. Je refuse de dissocier ce journal politique de ma vie personnelle (je n'ai pas écrit *intime*) pour la simple raison que je ne suis pas écrivain politique trois heures par jour, et épouse, mère, hôtesse, conférencière, etc., le reste du temps. Je suis toute entière dans ma vie à chaque instant. Aussi lorsque Tek, de Montréal-Matin, me prie fort gentiment de publier un jour un journal familial, il sous-entend, du moins je le comprends ainsi, que mes *Regards politiques* ne devraient jamais se poser sur mes enfants, ma maison, mon chien et mon potager, mes oiseaux et mon lac. Pourtant si je lève les yeux vers les deux grands écrivains de journaux politiques et personnels qui furent, et demeurent toujours pour moi des MAÎTRES du genre, je note que Mauriac parle sans cesse de ses vignes de Malagar, que Gide décrit longuement son jardin à Cuverville. Allons, allons messieurs et dames de la critique, je ne me prends pas un seul instant pour ces deux géants de la plume ! Je m'inspire de leurs qualités pour adoucir mes défauts. Le commentateur politique est peut-être capable de vivre 24 heures par jour au cœur du monde politique. De retour chez lui sa femme, très souvent, le dorlote et parfois, pour cogiter en paix, il s'enferme dans sa tour d'ivoire. Il n'en est pas ainsi pour moi et je ne veux pas qu'il en soit ainsi, jamais ! Dans la mesure où je participe aux activités de ma maison comme à celles qui se déroulent sous mes yeux, ma vie et mes activités participent à mon journal politique. Mes enfants et mon mari co-habitent avec mon travail, et ils me font la grâce d'y collaborer. » (1970 : 44-45)

exclu, loin de là¹³. Cependant, de par la nature même de ces « regards », les journaux à caractère politique sont condamnés à un temps de validité très court, puisque les destinataires sont les contemporains immédiats, non pas tant de l'auteur mais du moment vécu et représenté – qui peut tout de même prendre, au fil du temps, des proportions importantes. Solange Chaput-Rolland exprime bien les limites de cette entreprise, mais aussi la dynamique qui la propulse :

Y a-t-il donc déjà 360 jours que je noircis ce cahier de notes destiné à devenir *Regards 1967* ? En cette fin d'année, mieux que tous mes critiques et mes juges, je perçois les étroites limites de mon travail, mais je ne regrette pas de l'avoir osé. J'ai témoigné de mon temps. Certes mes antennes n'ont pas toujours capté le son exact de notre tonalité canadienne et québécoise. Qui est capable d'une telle infailibilité ? Je suis malgré tout résolue, si Dieu et mon éditeur me prêtent oreilles, à publier des *Regards 1968, 69, 70, etc.*, afin que si, dans vingt ou trente ans, un citoyen du monde terrestre ou extra-terrestre cherchait à comprendre les sens de l'engagement de certains Québécois, il puisse à loisir feuilleter ces pages ! (1968 : 185)

Construits en fonction du narrataire et/ou du destinataire, les journaux de témoignage tendent donc à s'inscrire dans une importante dynamique communicationnelle où le message demeure beaucoup plus important que la forme de celui-ci. Qui plus est, l'expérience de la subjectivité y est très variable – le journal de témoignage pouvant être neutre ou donner l'occasion d'une prise de position personnelle sous couvert d'objectivité, ou encore se présenter ouvertement comme un témoignage subjectif – et, surtout, influencée par nombre de facteurs qui ont somme toute plus à voir avec le contexte personnel de l'auteur qu'avec l'époque qui les a vu naître.

Ainsi, les journaux des Patriotes étonnent par leur caractère composite qui les rend très différents les uns des autres, tant par le ton que par le propos, mais se

¹³ Solange Chaput-Rolland, qui a publié quatre tomes de son journal, remarque souvent à quel point elle apprécie cette forme d'écriture. Même lorsqu'elle décide d'arrêter, question de laisser souffler son éditeur et son lecteur, elle ne peut s'empêcher de recommencer à écrire : « Telle une droguée, je reviens à ce journal, ayant vraiment compris que je ne saurais, sans être malade, arrêter d'écrire et de décrire mon quotidien et ses prolongements. Écrire un roman, une pièce de théâtre, comme depuis des années je le souhaite, à quoi bon ? Quels personnages littéraires ou artistiques seraient plus fascinants, plus complexes, plus riches que les hommes et les femmes de mon temps ? » (1972 : 13)

rejoignent par certaines thématiques communes¹⁴ et par le désir de leurs auteurs de laisser une trace de leur expérience et de donner leur propre version des événements auxquels ils ont pris part. Les journaux d'Amédée Papineau, de Jean-Philippe Boucher-Belleville et d'André Ouimet commencent tous par un texte introductif, à teneur documentaire chez Papineau, à teneur autobiographique chez Boucher-Belleville et Ouimet, qui sert à mettre le lecteur en contexte¹⁵. Ces textes sont suivis du « Journal » proprement dit, qui raconte des destinées différentes : l'exil pour Papineau et Ducharme, la prison pour Ouimet et Boucher-Belleville. Tenues essentiellement dans un but de diffusion restreinte¹⁶, ces œuvres sont parfois marquées par les grands événements, mais aussi par la monotonie des jours, sublimée à l'occasion par la personnalité du scripteur. Par exemple, les journaux de Boucher-Belleville et de Ouimet sont particulièrement lyriques et d'une prose qu'expliquent à la fois le degré d'instruction de leurs auteurs et les conditions d'écriture (les longs séjours en prison favorisant l'introspection et la pratique diaristique constituant une distraction fort bienvenue¹⁷). Ces deux œuvres sont ainsi

¹⁴ Les journaux d'André Ouimet et de Jean-Philippe Boucher-Belleville ont de nombreux thèmes en commun, notamment en ce qui concerne les conditions de détention des prévenus.

¹⁵ Le *Journal d'un exilé politique aux terres australes* de Louis-Léandre Ducharme pour sa part commence par un mot d'introduction : « En Novembre 1838, je fus arrêté avec un grand nombre d'Insurgés Canadiens, et logé dans la prison de Montréal. Je n'entreprendrai pas de vous donner les détails de l'insurrection, car les particularités vous en sont assez connues. Je me bornerai à vous faire le récit exact de nos souffrances, depuis le moment de notre incarcération jusqu'à notre retour d'exil dans notre patrie. » (1845 : 15) Il se termine également par une partie intitulée « Mémoire » et qui contient des observations ethnologiques sur la Nouvelle Galle.

¹⁶ Par exemple, Georges Aubin précise, à propos du *Journal* de Boucher-Belleville : « En rédigeant ses notes, le journaliste de Saint-Charles ne souhaitait pas qu'elles fussent publiées ; il voulait plutôt laisser à ses descendants un compte rendu détaillé des événements tragiques qu'il venait de vivre. » (dans Boucher-Belleville, 1992 : 10)

¹⁷ Ainsi, après avoir rédigé ses notes, Boucher-Belleville annonce : « Sous le titre de *Journal* je rendrai compte désormais des événements qui viendront encore rembrunir notre horizon politique, ou changer quelque chose à l'uniformité de la vie de prison, de la prison où tous les jours se ressemblent, tombent un à un et s'écoulent lentement, tristement. » (1992 : 101) Et il commente plus loin, avec une empathie certaine : « Le courage avec lequel mes compagnons d'infortune supportent leurs souffrances mérite les plus grands éloges. Ce courage est surtout remarquable chez les prisonniers qui ne trouvent pas dans leur éducation le moyen de tromper

surprenantes par la grande subjectivité dont elles témoignent et qui contraste singulièrement avec la sécheresse des notes de Papineau, de Ducharme et de Paquin (qui seront publiées peu de temps après leur rédaction). Boucher-Belleville s'explique :

Si ces notes étaient destinées à voir le jour, je ne me serais pas permis d'y parler de moi, qui ne me suis autrement distingué dans nos troubles que par la part très secondaire que j'y ai prise, par ma bonne volonté plutôt que par mon courage et mon habileté ; mais c'est pour moi que j'écris ces notes. Je trouve aujourd'hui en les écrivant un allègement à mes maux, et dans cette occupation une distraction dans ma captivité. Si par hasard elles tombaient entre les mains de mon fils ou de mon petit-fils, ils verraient comme le gouvernement paternel ou maternel de la petite Victoire traitait le Canada du temps de son père ou de son très honoré grand-père. Ces petites explications données, ma postérité ne trouvera pas étrange que, dans la suite de ces notes, je parle encore plutôt des maux que j'ai soufferts dans ma fuite, pendant le temps de ma captivité, que de ceux qu'ont eu à endurer mes compagnons d'infortune. (1992 : 58-59)

Les journaux de guerre, quant à eux, sont souvent plus saccadés, assurément empreints d'une grande souffrance doublée d'une certaine pudeur qui les rend d'autant plus singuliers que les événements mis en scène ont souvent des accents cauchemardesques ; ainsi en est-il par exemple du témoignage du père Laboissière qui décrit minutieusement les horreurs des paysages ravagés par les combats avec une objectivité qui ne fait souvent qu'accentuer le caractère sordide de la guerre (1948), ou du *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon* de Georges Verreault (1993) qui, en dépit des mauvais traitements dont est victime son auteur, demeure un journal d'espoir qui sert à préserver l'équilibre mental du diariste, fragilisé par la famine et par le mal du pays. Par opposition aux mémoires et aux souvenirs datant de la même période, ces journaux ont bien sûr un caractère lacunaire, elliptique ; mais ils semblent être moins soumis aux aléas de la mémoire et de la recomposition, dans la mesure où ils sont davantage en prise sur le « réel » – puisqu'« ils ne contiennent aucune intrigue, mais une série de faits distincts » (Vincent, 2010 : 28). Ils n'en posent pas moins – et à un degré plus élevé que les autres textes appartenant à cette catégorie – la question fort complexe de l'authenticité. En effet, comme le remarque Sébastien Vincent en ouverture de son ouvrage consacré aux

un peu l'ennui d'une aussi longue captivité, c'est-à-dire particulièrement chez ceux de la classe agricole. » (1992 : 114)

témoignages de guerre de Canadiens-français lors du Second Conflit mondial, un contexte de rédaction aussi difficile et précaire influence très certainement la teneur des propos :

Écrivains, historiens, éditeurs, lecteurs et réalisateurs de films font preuve d'une véritable obsession quant à connaître les relations existant entre les récits de guerre et l'authenticité. Mais jusqu'où cette dernière peut-elle aller ? N'est-elle pas impossible à atteindre, car la guerre, menace directe à l'intégrité de l'individu, fait perdre le sens de ce qui est certain ? Il faut reconnaître la difficulté de transcrire fidèlement des impressions spontanées durant un combat. Devant l'obstacle, la tentation est grande de renoncer à écrire la violence, les mots devenant impuissants à traduire l'intraduisible. On se trouve confronté à la limite du langage servant à désigner les choses pour montrer la guerre et ses effets. Cela amène à penser que, dans les souvenirs, ce n'est pas tant l'expérience de la guerre elle-même qui est décrite, mais plutôt l'expérience *d'écrire sur la guerre*. (2010 : 27)

En dépit de ces considérations, il faut souligner que la part d'« écriture » des journaux de témoignage demeure somme toute superficielle (voire accidentelle), puisque l'écriture ne constitue qu'un moyen de communication, souvent le seul qui soit envisageable dans un contexte difficile. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que ces journaux mélangent souvenirs, mémoires, autobiographie, lettres et coupures de presse, puisqu'il s'agit à la fois de parler de soi dans la forme la mieux adaptée au contexte (que ce soit le journal, l'autobiographie ou autrement) et de se présenter comme un témoin fidèle (les notes quotidiennes devenant alors des relais pour informer le lecteur). En contrepartie, la particularité des événements mis en scène influence certainement – sans doute plus que dans tous les autres types de journaux – le diariste. En effet, si le processus d'écriture influence peu le scripteur, on peut tout de même constater une certaine transformation de ce dernier¹⁸ puisque ces journaux consignent des événements extrêmes qui risquent de l'affecter tant sur le plan moral et physique que psychologique. Ces journaux se construisent ainsi selon une double prémisse ; la fonction de témoin permettant de doter le texte d'une charge dénonciatrice, et la pratique d'écriture constituant un exercice pour rendre plus acceptable la situation dans laquelle le diariste se voit contraint de vivre.

¹⁸ Je reviendrai sur cette question de la « transformation » dans la deuxième partie de cette thèse.

Le *Journal de prison* d'André Ouimet constitue un exemple de choix de cette dynamique particulière. Il est vrai que la majeure partie de ce *Journal* est une construction rétrospective des événements qui ont conduit le narrateur en prison et que la posture autobiographique permet au narrateur de prendre une certaine distance par rapport aux événements qu'il rapporte. Mais il y a plus dans la mesure où l'auteur, s'adressant à un narrataire fictif (un « vous » qui revient tout au long du texte), adopte un ton presque léger, tout empreint d'une sorte de rhétorique qu'Aubin, l'éditeur, qualifie de voltairienne (dans Ouimet, 2006 : 16) et qui contraste singulièrement avec l'âpreté de la vie en prison. Dès lors, si le diariste prend à l'occasion un ton plus intime et laisse transpercer la nature de sa détresse¹⁹, il se garde bien de gémir (comme il se garde bien de faire des demandes aux autorités – 2006 : 85), préférant le masque de l'ironie et du sarcasme, dénonçant la stupidité du gouvernement anglais et sa faiblesse (puisqu'il voit des ennemis dans une bande présentée comme étant tout à fait inoffensive), et donnant dans la caricature hyperbolique pour dénoncer le ridicule des situations dans lesquelles il se retrouve malgré lui²⁰. Le diariste en vient ainsi non seulement à donner à son journal une forte charge critique, mais également à montrer sa supériorité, puisque le journal devient en quelque sorte le témoin direct de son détachement et de sa patience face à l'absurdité des traitements qu'on lui inflige :

Bourreaux, vous voulez être uniques dans votre scélératesse et dans vos genres de supplices, et moi je veux être au-dessus de vous par ma résignation et ma patience ! Je me rirai toujours de vous ! Je serai toujours aussi courageux que vous êtes lâches, aussi capable de renoncer à toutes les jouissances, à tous les plaisirs, à toutes les consolations, que vous êtes peu capables de vous dévêtir de

¹⁹ Par exemple : « Je m'ennuie toujours, je suis las, blasé de toutes les jouissances de la prison. Ma famille, je l'ai toujours à l'esprit : c'est bien naturel, n'est-ce pas ? » (2006 : 67)

²⁰ C'est la toute-puissance du rire, autant comme force que comme symbole, qui alimente le plus fortement l'imaginaire critique de Ouimet. Ainsi : « J'ai vu aujourd'hui Lemaître, il rit encore aux éclats quand il pense... » (2006 : 64) ; « Et puis, ne riez pas... » (2006 : 78) ; « C'est d'un ridicule à faire pâmer de rire... » (2006 : 80) ; « Si vous saviez quelles demandes on fait aux accusés, vous ririez tout rouge de honte. Vous ne pourriez pas imaginer que la scélératesse ait pu être poussée si loin. » (2006 : 83-84) ; « Vous allez peut-être rire... » (2006 : 84) ; « Je me rirai toujours de vous ! » (2006 : 86), etc.

votre caractère marqué au coin de la plus affreuse tyrannie et de l'immoralité la plus complète. (2006 : 86)

Pour sa part, le *Journal d'un patriote* de Jean-Philippe Boucher-Belleville, moins caustique, semble d'abord tenu dans un esprit de diversion : « C'est pour moi que j'écris ces notes. Je trouve aujourd'hui en les écrivant un allègement à mes maux, et dans cette occupation une distraction dans ma captivité » (1992 : 58-59). Mais plus qu'une simple distraction, le journal est aussi un acte de résistance dans la mesure où il empêche de céder au découragement et à la lassitude, qui sont précisément ce à quoi le gouvernement anglais cherche à réduire les Patriotes pour mieux les mater. À cet égard, la dernière entrée, écrite quelques jours avant la libération du diariste, est fortement chargée d'émotions :

Certainement qu'un grand nombre des détenus, sinon tous, auraient préféré un procès, dans lequel ils auraient eu au moins la satisfaction de dévoiler les infâmes menées des prétendus loyaux. Ceux-ci avaient plus à redouter des suites d'un procès que les détenus, si toutefois la justice était impartialement administrée. Plus j'y pense, plus je trouve que l'amnistie générale est pour les loyaux. Les détenus, en consentant à donner caution qu'ils garderont la paix, semblent admettre qu'ils l'ont enfreinte et faire un aveu tacite de leur culpabilité. Cependant il faut en passer par là. S'ils eussent voulu tous se liguier pour refuser de donner des cautionnements, ils pourraient embarrasser l'administration ; mais on ne peut attendre cela d'hommes qui souffrent d'un long emprisonnement & qui sont séparés depuis si longtemps de tout ce qu'ils ont de plus cher. *C'est un acte de force auquel il faut se soumettre.* (147, je souligne)

Ainsi, la fin du journal constitue-t-elle un acte de soumission symbolique ou, à tout le moins, la fin d'une prise de parole forte et authentique (bien que non publique). Se soumettre, c'est abdiquer toute forme de combat, alors que le journal en était une – intime, certes, mais non moins essentielle, puisqu'il aura été pour lui comme pour d'autres un moyen de supporter les difficultés et les privations par un détachement lyrique et ironique que seule l'écriture pouvait canaliser.

B) Intérêt éditorial et critique

Ces journaux sont rarement tenus par des littéraires et, en dépit du fait que leur tenue nécessite une éducation minimale, ils peuvent décevoir le lecteur en raison de leur piètre qualité sur le plan stylistique, mais aussi sur le plan du contenu. Ainsi, Jean-Pierre Gagnon commente, à propos du *Journal d'un exilé aux terres australes* de Louis-Léandre Ducharme :

Écrit dans un style très pauvre qu'explique le peu d'instruction de l'auteur, cet ouvrage laisse le lecteur sur sa faim, car Ducharme attache trop d'importance aux plus petits incidents de la vie sur mer et pas assez aux longues années que les patriotes ont passées en terre étrangère. (1980a : 424)

Par ailleurs, comme le remarque Gagnon lui-même, le manque d'information concernant l'insurrection de 1838 dans ce *Journal* signale sans doute un présupposé de l'auteur, à savoir que les événements sont déjà suffisamment connus pour ne pas nécessiter d'élaborer à leur sujet – ce qui n'explique pas outre mesure son choix de taire les principaux événements de sa vie d'exilé. Plusieurs journaux de cette catégorie se fondent aussi sur ce présupposé que les grands événements sont connus, et le journal, de ce fait, ne vaut pas comme document historique, mais à titre de regard intérieur et subjectif sur l'événement mis en scène. À ce propos, Octave Crémazie exprime d'entrée de jeu : « Je ne vous raconterai pas les grands faits du siège, puisque vous les connaîtrez par les journaux, mais seulement les *petits faits*, les bruits et les cancans. » (1976 : 131)

De façon plus générale, c'est l'intention de publication qui conditionne en grande partie la configuration de ces textes et, du même coup, leur intérêt pour les historiens. Le *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache* de Témoin oculaire (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques Paquin), par exemple, par le « tableau très dur qu'il présente des faits et gestes des patriotes offre, selon Jean-Pierre Gagnon, un intérêt indéniable pour l'historien » (1980b : 429). Son *Journal d'un Fils de la Liberté réfugié aux États-Unis par suite de*

*l'insurrection canadienne en 1837*²¹, Amédée Papineau l'a quant à lui tenu dans un double dessein : d'une part, pour lui servir de matériau pour la rédaction future de ses mémoires (Aubin dans Papineau, 2010 : 15) – leitmotiv fréquent de bien des journaux de témoignage – et, d'autre part, afin d'élaborer un document de première main pour les historiens à venir. À ce sujet, l'auteur fournit, le 13 mars 1838, une « préface » permettant de « faire connaître quelques-unes des raisons qui l'ont engagé à commencer un journal de ce qui s'est passé depuis quelques mois en Canada, de ce qui s'y passera, avec des notes journalières de ses propres actions, etc. » (2010 : 31), et explique :

J'ai toujours remarqué que les hommes, satisfaits de la connaissance qu'ils ont eux-mêmes des événements qui se passent de leurs jours, négligent très souvent les moyens de faire connaître ces mêmes événements aux hommes qui doivent les suivre dans la carrière de la vie. Et cependant avec quel intérêt l'homme cherche à connaître les plus petits détails du passé ! (2010 : 31)

Cette conscience aiguë de son devoir envers les générations futures – et qui se traduit également par la présence d'un long document d'introduction intitulé « Quelques mots sur l'histoire politique du Canada » – est toutefois exceptionnelle ; elle s'explique par la position non seulement de témoin privilégié qui est celle d'Amédée Papineau²², mais aussi par son éducation et par sa personnalité singulière²³. Tout cela n'empêche toutefois pas ce *Journal* d'être d'abord destiné à une diffusion restreinte :

Je ne sais pas si ce journal verra le jour ; mais si c'était le cas, il y aurait bien des choses à y retrancher, qu'il ne conviendrait pas de mettre sous les yeux du public. Je vais l'écrire pour mes parents, mes amis et pour moi ; et plus tard, avec les

²¹ Il s'agit du titre donné par Amédée Papineau lui-même aux quatre premiers cahiers de son journal qui couvrent la période de 1838-1845. Les cinquième, sixième et septième cahiers, qui couvrent la période de 1845 à 1855, portent toutefois le titre de *Mon journal* (Aubin dans Papineau, 2010 : 11).

²² Il écrit lui-même à ce sujet : « [J]e ne vois pas que, parmi les réfugiés, il y en ait aucun qui ait entrepris cette tâche. D'ailleurs, il est peu de personnes qui pussent mieux que moi réunir les matériaux d'un semblable ouvrage. Ma propre position durant ces événements, celle qu'occupait mon père parmi les hommes publics de mon pays, et par suite mes relations avec un grand nombre d'acteurs dans ces scènes, me placent dans le cas de pouvoir rassembler une foule de détails qui, plus tard, seront très intéressants et pourront servir à l'historien. » (2010 : 32)

²³ Voir à ce sujet la « Préface de l'édition de 1998 » rédigé par Aubin (dans Papineau, 2010 : 14-28).

corrections nécessaires, il pourra peut-être figurer sur les tablettes du libraire. (2010 : 32)

Pour sa part, le *Journal de prison d'un Fils de la Liberté 1837-1838* d'André Ouimet, publié par les soins de George Aubin, constitue, grâce à son lyrisme et son humour particuliers, une diversion certaine au sein de ce panorama plutôt austère. Aubin souligne d'ailleurs à quel point il est « unique en son genre » :

Il ne ressemble à aucun autre journal de patriote déjà édité. Ses phrases d'un humour souvent caustique, sa mise en scène d'un théâtre imaginaire et en général la joie de vivre qui s'en dégage, malgré l'incarcération, tous ces bons mots qu'il a pour chacun de ses compagnons de détention et ses considérations loufoques sur la haute trahison font de ce journal un chef-d'œuvre de style et de narration allègre et désinvolte de la vie d'un prisonnier de 1837. (dans Aubin, 2006 : 16-17)

L'intérêt documentaire, s'il est responsable de la mise en circulation de ces écrits, semble donc primer sur l'intérêt littéraire qui apparaît ici comme une récompense certaine pour l'historien et pour l'éditeur, tout comme pour le lecteur. Cependant, de façon générale, on peut retenir que, outre le travail de rhétorique que peut impliquer un désir de publication immédiat, ces œuvres, s'en tenant surtout à des faits extérieurs, intéressent peu les critiques littéraires ; leur réception est par conséquent plutôt mince, si l'on excepte les recensions dans des périodiques à teneur historique.

III- LE JOURNAL DE VOYAGE : LES FORMES DE « L'AILLEURS »

Les voyages forment la jeunesse, je veux bien... mais j'aimerais croire qu'à l'âge que j'ai, ma formation est terminée.

Pierre Gobeil, *Cent jours sur le Mékong : journal* (1995 : 84)

À l'instar des journaux de témoignage, les journaux de voyage sont subordonnés à l'événement qu'ils mettent en scène, le voyage, qui, contrairement aux événements que nous venons d'examiner, ne constitue pas en soi une épreuve particulière dans la vie d'un individu, mais au contraire une aventure attrayante et positive, ainsi qu'une ouverture sur

le monde. Cette sous-catégorie renferme donc les journaux tenus exclusivement dans le but de rendre compte d'un voyage, d'une mission en terre étrangère ou encore d'un pèlerinage ou d'une mission apostolique ; en bref, d'un déplacement dont une personne a choisi de consigner les diverses étapes sous forme de « traces datées » (Lejeune, 2005 : 80). Ainsi, le journal commence au moment du départ ou des préparatifs de départ et se termine au retour, avec parfois un bilan rétrospectif. La période couverte peut donc être de quelques semaines à quelques mois, rarement quelques années.

A) Esthétique des journaux de voyage au Québec

Avec les journaux de témoignage, il s'agit du type diaristique le plus répandu dans le corpus des journaux québécois. Toutes considérations historiques gardées, la raison en est sans doute que l'intérêt même de l'œuvre en question se porte sur le lieu visité et non sur son auteur (ce qui constitue son éventuel intérêt commercial). C'est en effet le type par excellence du journal de « n'importe qui », de personnes anonymes qui divulguent leur expérience de voyage qui devient, comme toute expérience de voyage, une expérience « extraordinaire » dans une vie plus « ordinaire ». Il va de soi, ici, que c'est le voyage qui est le déclencheur de l'écriture, d'une écriture qui s'inscrit dans une pratique fortement régulée, elle-même inscrite dans une tradition qui remonte à plusieurs siècles.

En effet, plus que tout autre type du genre diaristique, le journal de voyage est sans nul doute celui dont l'histoire est la plus longue. À l'origine, ce sont des documents pratiques qui servent à cartographier des lieux, à relater l'exploration des territoires, les rencontres avec les indigènes ou encore à consigner les descriptions de la faune et de la flore dans des régions inconnues (De Troyes, 1918 ; Jolliet, 1944, Charlevoix, 1994 ; Normandin, 2002 ; Bougainville, 2003 ; Aubert de la Chesnaye, 2005). Peu à peu, à mesure que les territoires sont connus, le journal de voyage tend à prendre une tournure plus subjective et à prendre davantage en considération la perspective de celui qui regarde, même si, dès lors qu'on parle de publication possible, la subjectivité doit

transcender la simple mise en scène narcissique de soi. À ce sujet, Pierre Rajotte distingue trois visées des récits de voyage :

[L]a visée documentaire, qui consiste à rendre compte aussi objectivement que possible des lieux parcourus ; la visée idéologique, qui subordonne le récit à des fins religieuses ou colonisatrices ; enfin la visée esthétique ou littéraire, qui privilégie les impressions personnelles du voyageur et un processus de reconnaissance culturelle. (1997 : 53)

Présentes dans les journaux de voyage que j'ai répertoriés, ces diverses visées n'évoluent toutefois pas forcément sur une ligne strictement chronologique, même si celles-ci correspondent plus spécifiquement à des époques particulières. Par exemple, tandis que les journaux des visites apostoliques de Joseph-Octave Plessis (publiés pour la première fois en 1865) « inaugurent une autre forme de récit de voyage » (Lemire *et al.*, 1992 : 390), différente des journaux d'explorateurs puisqu'il s'agit cette fois de proposer des lectures édifiantes dont l'auteur est plus ou moins le héros désintéressé, le « Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie » de Jean-Baptiste-Antoine Ferland, rédigé en 1836 et publié en 1861, constitue « une des premières manifestations du romantisme au Canada » (Lemire *et al.*, 1992 : 395). Dès lors, si, suivant Rajotte, les années 1860 offrent davantage prise à ce type de discours plus subjectif²⁴, le fait que l'écriture de ce journal remonte à 1836 prouve que la visée dite « esthétique ou littéraire » n'a pas attendu cette période pour se voir incarnée ; dans ce *Journal*, en effet, il n'est pas « question de raconter fidèlement des événements, mais plutôt de livrer une vision artistique d'une terre encore ignorée de la littérature » (Lemire *et al.*, 1992 : 399)²⁵.

Par ailleurs, il est certain que pour parvenir à déjouer la « tradition » générique dans laquelle on s'inscrit (et tenter, du même coup, de faire œuvre plus « littéraire »), il faut à tout le moins une connaissance partielle de cette tradition et un désir, fût-il minime, de s'inscrire dans celle-ci, ce qui n'est bien sûr pas le cas de tous les voyageurs-

²⁴ Pour plus de précisions, voir la partie « Écllosion du genre au XIXe siècle : fortune des journaux personnels » (*infra* : p. 153-156).

²⁵ Pour une description détaillée de ces deux œuvres, voir « Les récits de voyage » dans Lemire *et al.* (1992 : 383-399).

écrivains. Ainsi, des journaux de voyage plus récents, comme nombre de journaux personnels, n'échappent pas à une certaine naïveté sur le plan thématique et esthétique, reconduisant les formes bien connues depuis l'origine du récit de voyage qui se veut objectif et descriptif. Le *Journal de Chine* de Jean-Claude Dussault (1986), entièrement dominé par les circonstances du voyage que l'auteur fait avec ses compagnons en novembre 1984, est de ceux-là. En effet, malgré les promesses de la quatrième de couverture, soulignant « l'intérêt particulier que l'auteur porte [aux] traditions [chinoises] » et l'originalité de l'ouvrage (« Un voyage, comme il ne s'en fera plus, même en Chine. »), il ressort à la lecture que la découverte dite « exceptionnelle de la Chine » l'est non pas tant par le regard que l'auteur porte sur elle que par les conditions de voyage liées aux moyens de l'époque. « Il n'est d'ailleurs, paraît-il, plus possible de refaire aujourd'hui en Chine un tel voyage », explique l'auteur dans sa préface : « Les services du tourisme sont déjà mieux organisés, de manière à éviter aux voyageurs ce qui nous a paru à nous si précieux, l'imprévu. » (1986 : 5)

À ce sujet, une des constantes des divers journaux de voyage est la fréquence des commentaires signalant un décalage entre le voyage rêvé et le voyage réel, ou plutôt entre le lieu idéalisé par la culture préalable du diariste et le lieu tel qu'il se trouve, tant dans sa réalité objective que dans la vision subjective du diariste. Les journaux de pèlerinage sont particulièrement sujets à mettre en scène cet écart ou, du moins, à se construire autour de mythes fortement ancrés dans la conscience du voyageur. Dans ces circonstances :

[Le] voyage participe d'un rituel qui consiste à retrouver les lieux saints tels qu'ils ont été imaginés à la lecture des Écritures. [...] [Et] le pèlerinage occidental devient le lieu d'une représentation, celle de l'authenticité des lieux communs répandus par la religion catholique. (Lemire, Saint-Jacques *et al.*, 1999 : 411)

Les journaux plus « touristiques » n'échappent pas non plus à une certaine confrontation entre le réel et l'imaginaire, mais, dans bien des cas, elle peut être recherchée comme un moyen de parvenir à un exotisme particulier et comme la possibilité de vivre une expérience singulière. C'est ce qu'expriment entre autres Jean-Claude Dussault et Pierre Gobeil :

Après cette première journée à Canton, à peine entrés en ce pays qui nous a tant occupé l'esprit depuis des mois, nous nous rendons compte que presque toutes les idées que nous entretenions à son propos sont à réviser. Ce sera donc vraiment un voyage de découverte dont toute l'ambiguïté tient au fait [...] que nous voyons surtout la face urbaine d'un pays essentiellement agricole, à 80 p. cent. (Dussault, 1986 : 20)

Le Viêt-Nam est jeune et souriant. Saïgon et Vung Tau sont des villes où s'exerce un capitalisme sauvage et le bruit partout autour est ahurissant, « mais où suis-je allé chercher ces images d'une Asie tranquille et cette idée d'une sagesse millénaire qui ne se trouverait qu'ici ? » lui ai-je demandé encore, bien décidé à tirer tout ça au clair. Où ? Comment ? Pourquoi ?... Même pour un Fap, autant de questions est singulier et il ne me répond pas tout de suite. (Gobeil, 1995 : 36)

Constamment émaillé de réflexions plus ou moins négatives et désenchantées sur les misères du voyageur solitaire, le *Journal* de Pierre Gobeil dresse ainsi un portrait sombre mais réaliste des aspects prosaïques qui mettent la résistance du sujet à rude épreuve :

Trois mois, ce n'est pas vrai que c'est vite passé. Un voyage normal, c'est attendre une bonne partie de la journée à la gare, à l'aéroport ou au terminus, et, une fois dans le train ou l'avion, c'est patienter jusqu'à destination, en souhaitant d'arriver à l'hôtel, en ayant hâte d'aller au restaurant, c'est trouver enfin le monument dont parle le guide et se faire photographier devant... Un voyage normal, c'est toujours comme si on était à la recherche d'un élément qui viendra certifier qu'on est passé par là. (1995 : 61)

Pierre Rajotte parle d'ailleurs de deux formes de voyage qui marquent ce type de récit : « Le voyage dans le temps qui prend l'allure d'une quête et dont le but est de retrouver quelque chose qui a été perdu, et le voyage dans l'espace où tout surprend et dépayse. » (1994 : 562) De cette double expérience, nul ne sort indemne, mais l'écrit en porte la marque de façon chaque fois différente, selon les conditions du voyage, mais aussi selon les conditions de l'écriture.

Le journal de voyage, qui accompagne un déplacement, le consigne donc sans le sceller, est seulement la partie, le support d'un tout plus grand. Dans cette optique, si le geste d'écrire peut revêtir une fonction symbolique comme dans les écrits de femmes que j'examinerai brièvement, il n'en demeure pas moins que ce qui influe sur le diariste et sur son identité, c'est bien l'expérience « exceptionnelle » que constitue le voyage et non

pas le journal, même s'il devient, une fois publié, le plus sûr témoin de l'aventure à laquelle l'auteur a pu prendre part, et que ce dernier peut désormais partager et faire connaître par cet intermédiaire.

B) Intérêt éditorial et critique

Le journal de voyage étant perçu comme une des formes les plus « profitables » du genre diaristique par la masse d'informations qu'il contient, il n'est guère surprenant que ceux qui s'y adonnent le fassent bien souvent dans une intention de publication, ou à tout le moins de diffusion restreinte. S'inscrivant du même coup dans une importante tradition d'écriture, les voyageurs-diaristes – contrairement aux auteurs de journaux intimes, par exemple – ne remettent nullement en question l'intérêt de leur écrit et thématisent fort peu le geste même de l'écriture et de la tenue du journal. Cette pratique semble aller de soi, le voyage cautionnant l'intérêt de l'écriture. C'est cette longue tradition d'écriture, mais aussi la caution qui lui a été donnée par l'institution littéraire québécoise au XIXe siècle, qui explique sans doute par ailleurs qu'on retrouve à peu près autant de journaux de femmes que de journaux d'hommes, et même, selon toute vraisemblance, les premiers journaux féminins publiés au Québec, soit ceux de Sœur Rose de Marie (« Journal d'une religieuse missionnaire au fort Vancouver », 1877) et de Philomène Legault (*De St-Lin à San Francisco ou Journal de voyage 1894, 1897*²⁶). Le récit de voyage au féminin, qui prend véritablement son essor au début du XXe siècle, constitue ainsi une des voies privilégiées pour l'accès à l'écriture des femmes dans une forme fortement populaire : « En narrant la réussite de leur voyage, [ces auteures] montrent que les femmes peuvent accéder à autre chose que la sphère domestique où elles sont habituellement confinées. » (Lemire, Saint-Jacques *et al.*, 2005 : 298) Cependant, selon

²⁶ Ce *Journal* constitue un des premiers exemples de récits de voyage de femmes laïques. Son intérêt est toutefois fortement entériné par l'abbé Proulx qui non seulement signe la préface de l'œuvre et en assume en quelque sorte la paternité littéraire, mais en constitue aussi le personnage principal, puisque l'auteur est sa nièce et qu'elle a pu faire ce long voyage uniquement en tant qu'infirmière personnelle de l'homme d'église (voir Rajotte, 1997 : 183, 198 et 199-200).

Rajotte, les premiers écrits de voyageuses canadiennes-françaises ne sont nullement subversifs dans leur façon – hautement normée – de mettre en scène la femme qui sort du cadre domestique qui lui est traditionnellement associé : « La relation de voyage des femmes est en effet fréquemment légitimée à l'avance par le lieu visité ou par le motif pieux et charitable qui le précède, et à bien des égards elle entretient l'image que l'on veut perpétuer de la femme et de son rôle social. » (1997 : 16) C'est toutefois en partie grâce à cette stratégie de légitimation que ces écrits sont publiés et diffusés, et ouvrent ainsi une brèche au sein de l'institution littéraire pour laisser place à une écriture féminine, mais aussi à certains modèles de femmes qui, tout en observant les conventions, sortent du cadre domestique et inscrivent, en filigrane, les grandes étapes de cette transgression²⁷. En dépit de cette percée importante, il n'en demeure pas moins que les journaux de voyage ont été, jusqu'à tout récemment, des journaux d'hommes « illustres » : d'hommes qui ont fait l'histoire (peut-être même grâce au témoignage que constitue leur journal, tel Saint-Luc de la Corne) ou de prêtres dont les fonctions et l'érudition étaient assez importants pour justifier la diffusion de leurs écrits.

Sans exclure à l'occasion un certain caractère littéraire, les récits de voyage du XIXe siècle et du début du XXe siècle ont tous, peu ou prou, le même objectif, qui est de « cartographier l'histoire et le territoire, de la nation comme de la foi, à partir du témoignage de ceux-là même qui les ont faits, explorés ou défendus ». (Lemire, Saint-Jacques *et al.*, 2005 : 302) Ils ont donc, globalement, un intérêt utilitaire qui peut se traduire par des visées scientifiques ou encore idéologiques. Que l'on fasse l'apologie de la religion catholique dans les récits de pèlerinage²⁸ ou celle de la colonisation dans les récits d'exploration, l'écrit demeure au service d'une cause qu'il s'agit de faire valoir, mais échappe par là même aux sanctions qui pourraient tomber sur lui du fait qu'il relève des formes de l'écriture personnelle. Ces écrits reposent aussi sur l'attrait du voyage, de

²⁷ À ce sujet, on consultera « Les récits des voyageuses : écrire hors de la maison du père », dans Rajotte (1997 : 177-207).

²⁸ Léon Provancher, en préface à son *Journal de pèlerinage*, écrit : « Dans ces derniers temps d'impiété et d'affaiblissement de la foi, les pèlerinages ont semblé se réveiller, comme pour opposer une nouvelle barrière à la libre pensée qu'on prêche de toute part. » (1884 : 8)

l'aventure et de l'exotisme que l'auteur découvre lui-même peu à peu, ce qui n'est pas sans conséquence sur la perception qu'il a de lui-même et de l'Autre, qui occupe une place non négligeable dans ce type de journaux. On note du reste que le journal de voyage est souvent le lieu de l'inscription d'un discours autre (guides écrits, guides réels, personnes rencontrées, journaux locaux, etc.) qui vient parfois cautionner la voix du diariste ou, du moins, lui donner une perspective plus dialogique.

Si l'industrie touristique s'organise de mieux en mieux au cours du XXe siècle et si le récit de voyage continue de trouver ses adeptes et son public, la vogue critique et éditoriale le concernant semble périlcliter dans le champ littéraire. En effet, à partir du moment où il n'est plus de réels besoins de cartographier des territoires inconnus (les guides touristiques prenant peu à peu le relais) et où il devient moins nécessaire de préserver l'ensemble des textes appartenant au patrimoine canadien-français, l'institution littéraire accorde moins d'intérêt à ce type d'écrit. Conséquence immédiate de cette désaffection : les auteurs de récits de voyage ont davantage de liberté quant à l'orientation qu'ils veulent donner à leurs textes, quoi que cette liberté demeure longtemps relative – du moins jusqu'aux années 1960²⁹.

La publication de journaux de voyage continue sur une base régulière au cours du XXe siècle et demeure surtout l'apanage des religieux jusque dans les années 1960. Le journal laïc, quant à lui, prend davantage ses assises au début des années 1970 avec, entre autres, la publication des journaux de Marcel Brouillard (1971a, 1971b, 1973). Ainsi, la dynamique de ces écrits change quelque peu :

D'abord portés à visiter des lieux où ils peuvent retrouver des traces de leur propre culture, les écrivains touristes se mettent bientôt en quête de dépaysement, d'inconnu et de différence afin de se désaliéner autant que possible de perceptions et d'approches ethnocentrées. (Rajotte, 2005c : 9)

Néanmoins, les thématiques et les visées de ces journaux ressortissent toujours aux missions ou aux pèlerinages (S. Lippé, 1989 ; Bouchard, 1992 ; Houle, 1998 ; Jobin,

²⁹ Pierre Rajotte affirme : « Pour les voyageurs [canadiens-français] de la première moitié du XXe siècle, rendre compte par écrit d'un voyage d'agrément ne va pas de soi. À l'époque, l'identité collective prime celle de l'individu et il est encore mal vu de voyager sans but et pour son propre plaisir. » (2005d : 108)

2000 ; Leblanc, 2001 ; Malouin, 2003), qui diffèrent essentiellement de leurs prédécesseurs par le fait qu'ils sont davantage tournés vers le « soi » et vers une quête de spiritualité non plus enrégimentée dans des dogmes préétablis et non questionnables, mais qui s'inscrit au cœur d'un cheminement personnel motivé par « la recherche d'un sens, d'un nouvel imaginaire leur permettant le dialogue, la rencontre avec les autres cultures religieuses ou identitaire » (Caroux, 2005 : 42)³⁰. Peu à peu, s'ouvre également la possibilité d'un autre type de journal de voyage, où il ne s'agit plus d'informer ni d'enseigner (ni de se donner en exemple), mais de partager l'expérience singulière et subjective du voyage à travers une vision qui n'a rien d'idyllique et une écriture entièrement dominée par la vision du scripteur, devenu presque le héros, pour ne pas dire « l'anti-héros ». *Cent jours sur le Mékong* ; journal de l'écrivain Pierre Gobeil pourrait bien en être l'archétype et *India mon amour* de la comédienne Louise Latraverse une version plus douce, voire édulcorée. Quant aux journaux de Louise Desjardins (*Journal du Népal*, 1983), de Gilbert Choquette (*L'Europe-en-coup-de vent : journal impressionniste d'un Kébécois*, 1996) et de Jacques Languirand (*Les voyages de Languirand ou le journal de Prospéro : essais*, 1998) ils s'inscrivent tous peu ou prou dans cette mouvance du « journal de voyage d'écrivain », même si les écrivains se font plutôt rares en ce domaine – ce qui explique sans doute la piètre réception critique des textes plus récents.

J'ai déjà souligné qu'une des caractéristiques dominantes de ce type diaristique est que la forme même du « journal » semble se subordonner à l'expérience du voyage qui « présuppose d'abord et avant tout un déplacement dans l'espace et une prise de contact avec un ailleurs » (Rajotte, 2005c : 8). Dans cet esprit, ces textes ont pris diverses appellations au fil du temps (récit, relation, journal, souvenirs, etc.) qu'on peut facilement englober dans la catégorie des récits de voyage, tels que les a étudiés Pierre Rajotte dans de nombreux articles et ouvrages. D'ailleurs, les textes qu'on retrouve dans ces études pourraient d'une certaine manière s'apparenter aux journaux « après-texte »,

³⁰ À ce sujet, on consultera la très intéressante étude de Jacques Caroux, « Le récit de pèlerinage. De la survivance à la thérapie du moi » (2005).

dans la mesure où nombre d'entre eux procèdent d'un ensemble de notes quotidiennes, voire aussi de lettres qui servent à composer un « récit » davantage suivi, retraçant les grandes étapes du voyage. Dès lors, le temps n'est plus perçu en termes de jours, mais d'itinéraire, dont les différents lieux représentent les jalons. De par leur nature, les journaux de voyage semblent donc constituer une catégorie à part entière, qui s'inscrit dans une dynamique plus large et dont l'esthétique au sein du genre diaristique se démarque surtout par la thématique qui les alimente. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que nombre d'études aient été consacrées à ce genre particulier, tant en France qu'au Québec : qu'on pense, pour le Québec, au panorama impressionnant des récits de voyage que nous offrent les divers tomes de *La vie littéraire au Québec*.

CHAPITRE 4

LES ESTHÉTIQUES DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS (III) : LES JOURNAUX « AVANT-TEXTE/ APRÈS TEXTE »

L'ensemble des journaux dits « avant-texte » et « après-texte » est constitué de textes hybrides (voire, qui font appel aux codes de multiples genres) sur lesquels ont été apposées diverses appellations génériques – dont celle de « journal », d'où leur présence dans mon corpus. Dans cette dynamique intergénérique, les codes du journal peuvent dominer ou être sur un pied d'égalité avec les codes d'autres genres, ou encore se voir presque complètement effacés. C'est cet échange et ce dialogue complexe entre les divers codes génériques et leur incidence particulière sur la compréhension et sur l'interprétation de ce type d'œuvres qui retiendra ici mon attention.

I- LES JOURNAUX COMME DOCUMENT BIOGRAPHIQUE

Dans leur version originale, ces journaux répondent en général à l'esthétique des journaux intimes publiés de façon posthume. Découverts et consultés par un tiers qui décide de les utiliser comme document biographique afin d'écrire l'histoire d'une vie, leur esthétique se trouve dès lors intégrée à une nouvelle esthétique, puisque leur réception est conditionnée non seulement par le paratexte de la biographie, mais aussi par le texte du biographe qui entoure le journal proprement dit, ce dernier étant rarement reproduit dans son intégralité. La voix du diariste se voit donc enchâssée dans celle du biographe, mais la biographie nous permet tout de même de découvrir, de façon partielle, la teneur du journal. C'est sensiblement le même phénomène qui se produit lorsque, pour écrire son autobiographie, un auteur reproduit certains extraits de son journal sans les modifier, afin d'appuyer ses dires, de témoigner d'un épisode particulier de sa vie, etc.

Au Québec, nombre de journaux intimes nous sont parvenus sous forme d'extraits au cœur de biographies pieuses ou de « Vies »¹ : celui de Marie-Louise-Hermine Frémont (1875), de Zéphirin Verreau (1894), de Gérard Raymond (1933), de Marie-Claire Tremblay (1949), d'Olivette Hallé (1951), d'Anne-Marie Vaillancourt (1953) et d'Hélène Rioux (1992), entre autres. Dans ces œuvres, le journal – tout comme les autres écrits personnels – devient un document de première main, une source exceptionnelle d'informations pour comprendre et expliquer la vie et la vocation du biographé. Ainsi,

Les Vies donnent à voir une impressionnante accumulation de documents écrits, journaux intimes, correspondances et notes diverses, écrits de la main des personnages. D'un usage strictement documentaire dans les premières Vies, tels le *Journal de retraite* d'Émilie Gamelin [1900] ou les notes d'Adèle Coulombe, ces écrits prennent peu à peu figure d'œuvre et sont parfois jugés selon des valeurs strictement esthétiques. (Robert, 2003 : 447)

¹ Sur la question des « Vies » dans la littérature québécoise du XIXe et du XXe siècle, on pourra consulter l'article de Lucie Robert, « Sa vie n'est pas son œuvre. Figures féminines dans les vies québécoises » (2003).

Toutefois, il faut se montrer prudent quant à l'interprétation de ces textes personnels. D'abord, parce que dans plusieurs milieux religieux la tenue de journaux était encouragée dans la mesure où ils favorisaient l'examen de conscience et servaient, du même coup, à constituer des matériaux pour d'éventuelles « Vies » – ou, à tout le moins, des témoignages écrits des vocations les plus ferventes². Ensuite, ils n'échappent pas à une certaine forme de censure qui est doublée de celle qui est opérée par le biographe. Certes, il faut faire des choix, disent-ils en présentant le journal, mais il est certain que ces choix sont majoritairement conditionnés par l'idéologie qu'il s'agit de promouvoir, bien davantage que par un souci de donner une idée juste de la teneur des écrits et du talent de leurs auteurs. Ainsi, Françoise Gaudet-Smet, chargée de rendre hommage à Anne-Marie Vaillancourt, directrice du Cercle des fermières de 1929 à 1953, s'explique :

Le Sénateur Cyrille Vaillancourt me demanda peu de temps après [la mort d'Anne-Marie Vaillancourt], sur le conseil de très chères amies de sa sœur, si je voulais bien parcourir les cahiers de notes retrouvés, et me remit des documents visiblement faits pour l'intimité. J'en ai tiré ce que j'ai cru être révélateur de la foi profonde de cette grande ouvrière sociale que fut Anne-Marie Vaillancourt, et ce qui caractérise le mieux son action. (1953 : 9)

Dès lors, tous les documents dans les biographies pieuses servent un seul but : ériger le modèle, et, dans les cas qui nous intéressent, le journal est appelé à témoigner en faveur de l'exemple à suivre davantage que de la vie du diariste. « Pour elle, ses parents étaient tout, et son Journal, jusqu'à la fin, manifesterait bien cette affection filiale. Olivette demeurera, en dépit de ses absences, de l'éloignement, une petite fille aimante et pleine de gratitude », souligne par exemple Cécile Asselin (1951 : 31), biographe d'Olivette

² Lucie Robert note à propos d'Ignace Bourget, auteur d'une *Vie de saint Viateur, confesseur et lecteur de l'Église de Lyon* (1897) : « L'on apprendra sans surprise qu'il a lui-même encouragé plusieurs de ces femmes à tenir un journal, ou du moins un cahier de notes, pour donner à la postérité les instruments de leur mémoire. » (2003 : 448) Par ailleurs, Claude-Marie Gagnon présente brièvement le cas de Thérèse Lafontaine qui, comme celui de « centaines d'autres Québécois [...] ne sera pas récupéré par le clergé. » Il explique : « Bien que la jeune fille ait répondu à tous les critères de la sainteté populaire (résignation, piété, miracles), elle n'a pas laissé d'écrits. S'il est possible de romancer à l'excès une vie enfantine [...], il apparaît nettement plus difficile de fabuler à propos d'une adolescente de seize ans qui était, somme toute, assez vieille pour consigner par écrit les étapes de sa vie spirituelle, à l'instar de son contemporain Gérard Raymond. » (1986 : 271)

Hallé. Et plus loin : « Pour se soutenir moralement, elle invoque constamment le secours d'En-Haut : "Mon Dieu, guidez-moi, aidez-moi." Telle est la prière qu'on lit si souvent au cours de son Journal 1936-1937. » (1951 : 35)

La biographie devient donc ici commentaire sur le journal, métadiscours pourrait-on dire, puisque les extraits en sont choisis et interprétés selon le sens à donner à la biographie, et donc investis d'une signification particulière. Cependant, cette dynamique n'est pas que l'apanage de la biographie « pieuse », mais de toutes les biographies qui ont recours aux documents intimes pour illustrer et étayer leurs propos, dans la mesure où toute sélection implique une valorisation (implicite ou explicite) de ce qui est choisi et que c'est bien le propos du biographe qui est à lire à travers cette sélection. Par exemple, dans le portrait que Louise Warren offre de Léonise Valois, une des premières femmes de lettres québécoises, les documents sont choisis et organisés afin de mettre en relief une trajectoire féminine et féministe. Quant aux extraits du *Journal* inédit de Léonise Valois, Warren nous informe que cette première édition « ne présente que des extraits choisis en fonction de la pertinence de leur propos, ayant trait à l'édition; à certaines figures littéraires ou à la petite histoire » (1993 : 187). De même, le journal d'Antoine Gérin-Lajoie (1912) ne nous parvient que par de nombreux filtres, soit à travers ce qui constitue ses *Mémoires*, « mélange de journal intime, de correspondance intime et de mémoires » (Hubert, 2003 : 457), qui eux-mêmes sont en fin de compte l'œuvre de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, devenu biographe pour l'occasion. Dans le même esprit, Jacques Henry raconte l'histoire de la « Normandie en flammes » au cours de la Seconde Guerre mondiale en s'inspirant du *Journal* de guerre du capitaine Gérard Leroux. Le journal de Leroux est ainsi présenté à travers de longs chapitres descriptifs écrits par Jacques Henry et enrichis de documents et témoignages connexes (1984).

La place qu'occupe le journal dans l'économie de l'œuvre biographique est donc très variable : réduit à quelques pages dans l'ouvrage consacré à Marie-Lucie Hermine Frémont par le Révérend Père Antoine Braün³, il devient central dans ceux qui sont

³ Le biographe indique : « Cette chère enfant a laissé de nombreux écrits. Sérieuses réflexions, résolutions pratiques de piété, elle avait tout consigné dans un cahier qu'elle portait

consacrés à Hélène Rioux – qui prend d'ailleurs le titre de *Journal spirituel* – et à Anne-Marie Vaillancourt, où la biographie n'est présente que pour préparer la réception du journal et en orienter la lecture selon des paramètres bien définis. Cette place du journal dans la biographie varie en fait en fonction de plusieurs critères : de la richesse quantitative et qualitative du journal et des autres documents disponibles pour expliquer la vie (les biographes ayant recours aussi aux lettres), mais aussi sans doute du contexte de production et de réception de l'époque. L'abbé Casgrain explique ainsi ses scrupules à divulguer des écrits privés, à une époque où la chose n'était pas aussi bien acceptée qu'aujourd'hui :

Il est vrai que le seul projet de livrer à la publicité un journal intime a dû éveiller chez ceux qui étaient les dépositaires de ce précieux héritage, des scrupules auxquels nous-même nous avons eu quelque peine à nous soustraire. Bien des fois notre attention s'est arrêtée avec une sorte d'anxiété sur les paroles que Gérin-Lajoie a placées en tête de ses *Mémoires*, qu'il tenait soigneusement sous clef et qu'il n'a jamais lues qu'à sa famille et à quelques amis : « Les confidences contenues dans ce cahier, dit-il, n'ont été écrites que pour mon utilité et pour l'instruction de mes enfants. Elles sont si intimes que si je n'ai pas le bonheur de laisser de postérité, elles devront disparaître avec moi ». Cette injonction semblait péremptoire ; mais des conseils et des considérations d'un ordre plus élevé nous ont décidé à rompre le sceau qui en défendait l'accès. Elles renferment, en effet, des enseignements trop utiles, et de trop sages leçons pour que nous soyons justifiables d'en priver un public qui saura les apprécier. Au reste, nous ne pourrions qu'en donner des extraits ; car leur entière publication formerait la matière de plus d'un volume. (Casgrain dans Gérin-Lajoie, 1912 : 15-16)

Ainsi, les journaux-document dont je dispose – et auxquels, sans doute, auraient pu s'ajouter bien d'autres plus récents – sont révélés en fonction de considérations « supérieures », qui transcendent leur rôle initial, voire leur seule valeur de document, dans la mesure où ils « donnent à lire » une expérience singulière mais qui prend valeur de modèle et d'enseignement. Dans cette optique, ces journaux sont d'abord reçus par le

toujours sur elle ; bien souvent elle relisait ses pieux sentiments et se confirmait ainsi dans ses bonnes résolutions. [...] Enfin sa bonne mère a bien voulu nous communiquer quelques-unes des lettres de sa chère enfant, ainsi que son *Journal des voyages* et son *Journal spirituel*. Nous y avons puisé les détails les plus édifiants. » (dans Frémont, 1875 : 12) Toutefois, il précise, lors de la présentation du « Journal de mes retraites annuelles et de mes méditations » : « Nous ne donnons qu'une partie des méditations qui se trouvent dans le Journal spirituel d'Herminie. » (dans Frémont, 1875 : 18)

biographe comme des documents « véridiques », en prise directe sur le réel et dont les « effets de fiction »⁴ ne sont nullement envisagés.

II- LES JOURNAUX COMME MATÉRIAU D'UNE NOUVELLE ŒUVRE

Dans leur version originale, les journaux classés comme « matériau d'une nouvelle œuvre » répondent sans nul doute eux aussi à l'esthétique du journal intime, mais d'une façon large (posthumes ou anthumes). Toutefois, pour diverses raisons, le diariste – ou plus rarement un tiers⁵ – ne juge pas bon de soumettre cette version à une publication intégrale. Plutôt, il décide de s'inspirer de ce texte premier afin de créer une nouvelle œuvre dont l'esthétique répondra mieux à des critères d'ordre esthétiques, littéraires ou éditoriaux⁶. Le changement de destinataire est donc le fait de l'auteur lui-même, et ce changement de registre se trouve explicité dans le paratexte, soit sur la quatrième de couverture, soit dans une préface de l'auteur, mais aussi, bien souvent, dans l'appellation générique qui est double, voire multiple, et qui conditionne ainsi une réception de l'œuvre comme n'appartenant pas exclusivement au genre diaristique. Dans ces conditions, le narrateur est rarement « diariste » – il est plutôt poète (Basile), autobiographe (Ouellette-Michalska), essayiste (Ouellette, Hertel), etc. – et les réflexions métatextuelles sur la pratique d'écriture se font rarissimes. En effet, ces journaux ne gardent plus trace du questionnement qui leur a donné naissance et des fondements de la pratique diaristique, rendus caduques par la nouvelle esthétique. Cette sous-catégorie

⁴ Sur la question des effets de fiction, voir *infra* : Partie II, chapitre 1, « Narrativité, fiction et formation de soi ».

⁵ C'est le cas de *Journal de la vie cachée* de Jean-François Pelletier (2002), dont le journal premier est devenu, par l'initiative du fils de l'auteur décédé, un recueil d'essais.

⁶ Il importe ici d'établir une distinction entre le choix d'opérer des coupures et de polir son texte avant publication, comme le font souvent les auteurs de journaux intimes qui les publient de leur vivant (ou les éditeurs de journaux intimes posthumes), et le désir, clairement exprimé dans le paratexte, de réaliser une nouvelle œuvre à partir du matériau écrit et autobiographique qu'est le journal.

regroupe donc un nombre assez important de titres plus ou moins homogènes les uns par rapport aux autres – le dénominateur commun demeurant essentiellement la question de la désignation générique « journal » au sein d'une œuvre composite –, mais aussi par rapport aux journaux intimes et aux journaux personnels – le constant renouvellement de la situation d'énonciation n'étant plus une règle partagée ici. Toutefois, l'examen de quelques œuvres devrait permettre de faire émerger certains traits communs.

Dans un premier temps, il faut s'interroger sur les intentions autoriales qui animent ces œuvres. Avec quelques réserves, on pourrait postuler que, dans bien des cas, tout se passe comme si les diaristes ne voulaient pas attendre une publication posthume ni ne pouvaient prétendre à une publication anthume, pour des raisons d'ordre divers et sans doute légitimes, qui relèvent tantôt d'une certaine pudeur, tantôt d'une pulsion artistique et créatrice ou, plus globalement, d'une volonté de donner une certaine cohérence à l'ensemble disparate qu'est leur journal premier. Ainsi, ces journaux ont été retravaillés non pas tant dans le but d'opérer une censure (bien que cela ne soit pas exclu), mais plutôt dans celui de créer une forme de narrativité, une cohérence, un mouvement qui suit un objectif, une thèse, une idée, un « récit »⁷. Le journal, amalgamé à l'esthétique d'autres genres, devient alors une œuvre autonome. Par ailleurs, en créant une forme hybride et en jouant sur les frontières de divers genres, les auteurs s'aménagent des espaces personnels et originaux qui permettent de faire évoluer leur réflexion et leur écriture. Jean Basile, dans l'« Avant-propos » de son *Journal poétique : élégie pour apprendre à vivre*, explique longuement sa démarche créatrice et la nécessité de « subvertir » certains codes des genres qu'il convoque en une seule et même œuvre :

Parler de moi, au jour le jour, dans un *Journal* m'ennuie. J'ai besoin de recul pour les choses que je trouve plus belles considérées à travers le prisme de l'imagination. C'est pourquoi je suis romancier. La poésie, quoi que je crusse à seize ans, ne me satisfait pas davantage. C'est affreux ce que je vais dire mais je le pense : si je n'étais que poète, je serais paresseux. J'essaie de ne pas l'être. Je ne peux pas cependant imaginer une œuvre à faire (elle ne le sera peut-être jamais)

⁷ Pensons ici à Pierre Monette, dont le « journal », intitulé *Dernier automne*, porte la désignation générique « récit ».

sans *Journal* et sans poésie. L'une et l'autre mettent un écrivain en face de réalités bien différentes que celles que l'on doit affronter en écrivant un roman. Ce sont d'autres problèmes à résoudre et d'autres vérités à découvrir. On remet ainsi en question un style, un vocabulaire, une manière de penser. On se remet entièrement en question. C'est un exercice périlleux auquel je me suis soumis avec extase. Le risque est grand mais sans risque où est l'art ? Tout relatif qu'il soit, le confort qui est mien quand je manie la prose romanesque était de trop. Je l'ai écarté et sans peine. On me dira peut-être que j'eusse mieux fait de m'y tenir. Ce n'est pas mon avis. J'ai donc rédigé pendant deux ans, et fort anecdotiquement, un *Journal poétique*. Les deux genres, je l'avoue bien naïvement, pour lesquels je ne me crois pas fait. On lira donc ici le résultat d'une lutte entre un romancier, le *Journal* qu'il trouve trop mesquin et la poésie qu'il trouve trop grande. En art, fort heureusement, il n'y a pas de bataille décisive et tout est toujours à recommencer. (1965 : 7-8)

Les journaux comme matériau d'une nouvelle œuvre ne peuvent donc être étudiés que sous l'angle de l'intérogénéricité, car ce sont des œuvres hybrides qui, cette fois, ne font plus intervenir seulement deux genres bien établis comme dans la catégorie précédente (la biographie ou l'autobiographie qui enchâssent le journal), mais un amalgame de plusieurs genres où les codes du journal occupent une place très variable d'une œuvre à l'autre, allant parfois jusqu'à s'effacer quasi complètement. C'est le cas, justement, du *Journal poétique* de Jean Basile (1965) où seul le terme de « journal », utilisé par l'auteur, nous conduit à faire une lecture orientée vers une saisie autobiographique, cette désignation conditionnant le pacte de lecture. On se retrouve ainsi face à une œuvre qui ne rappelle en rien une dynamique connue du genre diaristique⁸ et qui semble même vouloir l'abolir :

C'est la recherche de synthèse après l'écoulement romanesque presque, une voie effective vers le désir de la pureté de la forme ; mais l'intention de la poésie se fait coupable et le journal sert plutôt de prétexte, humble introduction à ce grand art de la « grande écriture ». (Clément, 1984 : 486)

Le *Journal* de Basile n'est donc journal que parce qu'il se nomme ainsi, parce que cette désignation auctoriale lui a été apposée, parce que l'auteur le déclare tel. Par contre, cette

⁸ À savoir, entre autres, le renouvellement de la situation d'énonciation qui, je le rappelle, est une des caractéristiques de tous les journaux intimes et personnels, mais non récurrente dans les journaux « avant-texte ».

appellation crée un contrat de lecture particulier, à savoir que l'on infère une certaine chronologie dans l'avancement des poèmes et que l'on tient pour acquis que ceux-ci sont tous autobiographiques, que *je* n'est pas « un autre », si on peut dire. À cet égard, il faut souligner l'importance que prend le pacte de lecture dans l'appréhension et dans la compréhension de diverses œuvres de cette sous-catégorie. À la lecture du *Journal philosophique et littéraire* de François Hertel (1961), par exemple, on sait que les réflexions que l'auteur présente sur divers thèmes ont d'abord pris corps dans un journal, simplement parce qu'il le signale dans le paratexte. Conséquemment, le fait qu'il n'y ait pas, dans cette œuvre, de progression logique entre les fragments rappelle, dans une certaine mesure, la logique d'écriture propre au journal et nous fait inférer que, pour Hertel, le journal est un lieu de recherche – alors que l'essai proprement dit serait un lieu où formuler des réponses – et que c'est cette esthétique qu'il favorise pour développer les sujets qu'il entend traiter.

En dépit des nombreux croisements possibles entre diverses catégories génériques, il demeure toutefois que les œuvres de ce type prennent surtout la forme de l'autobiographie (Poulin, [1946] ; Ouellette-Michalska, 1984 ; Ouellette, 1974 ; Dufresne, 1972, 1975a, 1975b) et/ou de l'essai (Hertel, 1961 ; Ouellette, 1974, Pelletier, 2002 ; Chabot, 1988), nous plongeant plus spécifiquement dans l'essai autobiographique, forme voisine du journal. Dans d'autres cas, le journal initial devient « récit » (Monette, 2004), « cahier » (Mailhot, 1984) ou encore « carnets » (Major, 2001) du fait de la réécriture. De même, le *Journal* de Rodolphe Duguay devient « Carnets intimes » lorsque ses éditeurs opèrent une sélection particulière « destiné[e] à faire connaître l'âme et le cœur de Duguay ainsi que ses débuts, ses efforts pour atteindre à un art personnel et valable » (Biron dans Duguay, 1978 : 55)⁹. Charles Guilbert et Serge Murphy nous convient quant à eux à un journal-collage intitulé *Le beau voyage éducatif* (2004), sorte d'œuvre à deux voix où les œuvres picturales de Murphy viennent ajouter une dimension particulière au journal de Guilbert, présenté par extraits choisis et selon une chronologie décroissante qui va de 2004 à 1983. Ainsi décontextualisées, les entrées revêtent les accents d'une

⁹ Sur les deux éditions du *Journal* de Duguay, voir *supra* : p. 73-74.

forme de prose poétique, voyageuse même, puisque les déictiques indiquent la date, mais aussi les lieux, ô combien foisonnants (Europe, Asie, Amériques), qui sont à l'origine de l'écriture :

L'intimité, ici, est dévoilée à travers des descriptions de paysages familiers ou étrangers, de personnages, d'œuvres d'art, de moments partagés ou d'intuitions fugitives. Le fragmentaire est exploité dans son pouvoir de suspension et de collision. Les réflexions côtoient les courtes notations ; les lieux et les temps se télescopent pour former un ensemble poétique. (2004 : quatrième de couverture)

Parfois, le journal initial a simplement été retravaillé de manière à mettre à l'avant-scène une thématique particulière : c'est le cas du *Journal d'un étudiant* de Jean DesBois, recueil d'impressions réparti entre deux périodes, les « Vacances d'été » et les « Vacances d'hiver » (1925), et de *Mon Châteauguay d'autrefois* où l'auteur, Louis-Philippe McComber, présente une tranche de son journal de jeunesse, accompagnée de photos, de résumés, de graphiques, etc., afin de faire revivre son village natal (1988). *Un citadin à la campagne : quatre saisons à Sainte-Anastasia* de Jean Provencher a aussi une thématique bucolique, l'auteur étant passionné par l'observation des oiseaux et en faisant le sujet central de ses méditations.

Depuis 1981, explique-t-il, je tiens un journal à la campagne. J'y ai puisé, pour composer l'année que vous allez lire, qui représente la synthèse de mon expérience à Sainte-Anastasia. J'ai voulu y peindre l'intimité de mes jours étroitement liés au milieu où ils se déroulent. Presque toujours par petits traits. Je ne le pourrais autrement. (1995 : 16)

Les choix thématiques peuvent aussi servir de guide pour donner une certaine unité au journal. Le *Cahier-souvenir* de Gabriel Larue présente ainsi quelques « extraits de son journal » (1945 : 4^e de couverture), regroupés par thèmes et non par dates (ex : « Jouer », « Vivre », « Travailler »), bien qu'une certaine chronologie ne soit pas totalement absente¹⁰ ; les « Extraits du journal de Robert Charbonneau », publiés dans un numéro de *La Barre du jour* consacré à ses « inédits » (1971), sont aussi choisis en fonction du thème

¹⁰ Le cahier est divisé en trois parties : « méthode et versification 1929-1930, 14-15 ans », « Belles Lettres et rhétorique, 1931-1932, 16-17 ans », « Le Jésuite 1932-1944, 18 à 30 ans ».

mis en scène, et les entrées ne sont pas chapeautées par une date, mais par un titre dont on ne sait si on doit l'attribuer à l'auteur ou aux éditeurs.

Cependant, d'autres cas sont plus complexes. Par exemple, *Feuilles de journal. Souvenirs d'un médecin de campagne* de J.-Gaudiose Paradis (1923) et *À ta virilité! : journal intime* de Lucille Lecompte (1990) oscillent entre le réel et le fictif, entre autres grâce à un important travail de recomposition (présence de dialogues) et à un paratexte pour le moins ambigu¹¹. De même, *Une femme* d'Alice Parizeau (1991), qui raconte à la fois le long combat de la diariste contre le cancer du poumon et les moments clés de sa vie, sans remettre en question l'authenticité des événements mis en scène, oppose à la question de la vérité celle de la recomposition. En effet, cette œuvre mélange si bien le discours diaristique et le discours autobiographique que le second naît du premier, au fil des événements que le présent fait ressurgir dans la mémoire de la diariste. La chronologie de l'autobiographie est donc plus ou moins fragmentée, donnant une œuvre hybride absolument réussie sur le plan littéraire, mais d'où émane une aura quasi mystérieuse dans la mesure où la narration est totalement fluide, ce qui contraste avec la situation chaotique dans laquelle est prise la diariste et les conditions (on le suppose) difficiles de la rédaction. L'effet de fiction de la réécriture donne ici un effet de réel dramatisé par la fin imminente de la vie de la protagoniste, qui écrit dans l'urgence, mais sans se départir de la maîtrise de l'écrivain – et sans jamais gloser sur l'écriture en train de se faire.

En somme, il appert que, sur le plan thématique, chaque texte de cette catégorie a une esthétique qui lui est propre (ils sont donc difficilement analysables en bloc, même s'ils présentent des caractéristiques communes sur le plan formel). On peut, cependant,

¹¹ Paradis écrit : « Ces feuilles de journal *sont supposées* avoir été écrites dans le cours des premiers mois de ma vie de jeune médecin, 1885-1886. » (1923 : 4, je souligne) Et Lecompte : « Axés sur les comportements d'une femme mariée, les extraits du manuscrit, notés depuis les années 60, ont été remaniés de telle façon qu'on puisse observer facilement le déroulement à rebours de la vie du *personnage principal*. » (1990 : quatrième de couverture, je souligne).

les analyser justement du point de vue de leur différence d'avec les autres types de journaux, à savoir le gommage des dates, le lissage du propos, la division en parties avec des sous-titres, la posture autobiographique et la posture essayistique qui bien souvent dominant l'ensemble, pour mesurer les effets d'hybridation, de différenciation et de transposition¹². À ce sujet, ces deux postures semblent un enjeu particulier de ces œuvres. En effet, pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas simplement d'autobiographie ou d'essai et recourt-il à la désignation générique « journal » ? Sans doute, d'une part, parce que le journal permet le fragment (l'instant saisi au gré des jours, mais aussi une « vie » saisie sur une courte période), alors que l'autobiographie traditionnelle suppose d'embrasser l'ensemble d'une vie dans une forme concertée, respectant la linéarité. De même, le jeu entre le journal et l'essai permet sans doute d'apporter quelques nuances à l'un comme à l'autre. Par exemple, le texte peut ne pas se réclamer pleinement de l'essai parce que l'expérience singulière mise en scène semble trop prégnante, ou bien encore parce que la réflexion n'a pas pris suffisamment d'ampleur « scientifique », voire « intellectuelle », conservant surtout l'humeur du moment. C'est en tout cas ce que semble suggérer François Hertel, dans une note d'auteur introduisant son *Journal philosophique et littéraire* :

Ce journal, que je prépare depuis dix ans et dont je ne publie que quelques extraits, comportera des répétitions et des redites. C'est une œuvre de recherche, non une œuvre de découvertes. À part quelques dissertations plus évoluées, ce sont des coups de sonde au fond du précipice de l'ignorance humaine. (1961 : 7)

Certainement, il y a chez les auteurs un désir de ne pas s'enfermer dans des désignations génériques trop strictes contraignant la forme et le propos, bien qu'ils cherchent tout de même à « nommer » leur entreprise, à donner certaines balises de lecture qui, finalement, ne font que souligner la complexité de la taxinomie.

Le présent ouvrage est avant tout une histoire de ma vie affective, intellectuelle et spirituelle, explique ainsi Fernand Ouellette dans l'avant-propos de son *Journal*

¹² Ces trois phénomènes sont, selon Dion, Fortier et Haghebaert, trois types de processus qui « permettent de décrire les interactions entre les formes discursives, génériques ou artistiques ». Pour une définition de ces processus, voir « La dynamique des genres, suite et conclusion » dans Dion, Fortier et Haghebaert (dir.) (2001 : 351-362).

dénoûé. Parfois le ton est celui d'une confession, parfois celui d'un journal. Mais l'ensemble est vraiment un journal dénoûé dans la mesure où, à partir de 1950, je me suis inspiré d'une vingtaine de volumes de mon journal. Cet essai dégage l'essentiel de ce que fut l'évolution d'un poète québécois né en 1930. Il ne s'agit donc pas de mémoires, ni d'une autobiographie préoccupée surtout par le milieu et la société où j'ai vécu, mais bien de mon histoire intérieure. Je la propose non sans tremblement, avec impudeur, tout en étant conscient que je n'ai pas tout dit, que je ne pouvais pas tout dire. (1974 : 17)

Sur le plan éditorial et critique, il est difficile de faire émerger des courants significatifs de ce type de pratique. Si la publication des œuvres qui en découlent trouve son élan dans les années 1960 et 1970 et se poursuit sporadiquement dans les décennies subséquentes avec des œuvres de factures diverses, il n'est pas négligeable de constater qu'elles ne détonnent pas au sein de la production littéraire actuelle qui tend de plus en plus à abolir les frontières entre les genres ou, du moins, à les remettre en question. Toutefois, même en s'inscrivant dans une tradition plus contemporaine, cette pratique n'en est pas pour autant « révolutionnaire » sur le plan de l'esthétique ou de l'histoire du genre diaristique. En effet, publier seulement des pans de son journal ou en offrir une version remaniée au nom d'une esthétique transcendante a toujours semblé une façon plus acceptable de parler de soi.

III- LES JOURNAUX « APRÈS-TEXTE »

Les journaux dits « après-texte » constituent une sous-catégorie quantitativement moins représentée, mais non moins intéressante. Il s'agit de textes qui n'ont pas, au départ, été conçus comme des journaux, mais qui, après un certain travail de réorganisation, répondent à cette esthétique dans la mesure où il s'agit d'une écriture à une voix et dans laquelle la situation d'énonciation se renouvelle constamment (en témoigne la présence de déictiques). Ces types de journaux, on l'aura compris, se constituent à partir de genres littéraires proches du journal, comme la correspondance ou le carnet. Ils sont ainsi, comme les « journaux matériau d'une nouvelle œuvre », un

exemple de la mouvance de la genericité auctoriale (voire « éditoriale »). Cependant, du point de vue générique, ces types sont souvent très ambigus, non seulement parce qu'ils constituent des formes hybrides, mais aussi parce que leurs codes oscillent à un tel point que l'on peut facilement multiplier les appellations génériques afin de rendre compte de la complexité de l'entreprise lui ayant donné jour. Dans la plupart des cas, le texte est découpé selon des thématiques et divisé en parties chapeautées de sous-titres. Mais examinons les exemples plus en détail.

Le *Journal épistolaire* de Mgr Albert Cousineau, publié en 1980 chez Fides, couvre soixante-quatre ans dans la vie de l'homme d'Église et se présente comme un « recueil de ses lettres personnelles et d'autres écrits et articles, recueil qui forme, selon le préfacier, l'équivalent d'une autobiographie apostolique et spirituelle » (T. Barrosse dans Cousineau, 1980 : 10). L'ouvrage se découpe par ailleurs en quatre parties qui sont autant de relais dans la vie de Cousineau : « Les années d'apprentissage (1910-1924) », « Éducateur et pasteur » (1925-1938) », « Supérieur général (1938-1950) » et « Missionnaire en Haïti (1951-1974) ». Henri-Paul Bergeron, le responsable de l'édition, explique la genèse de l'œuvre :

Comme témoignage d'amitié pour Mgr Albert Cousineau décédé en Haïti le 14 août 1974, j'avais l'intention de rédiger sa biographie. Témoin privilégié des étapes de sa carrière apostolique, je désirais en esquisser la chronique. Je me suis rapidement rendu compte qu'il suffisait d'établir un choix parmi ses écrits, surtout ses lettres personnelles d'amitié ou de direction spirituelle, pour révéler sa vie intime et son cheminement, depuis sa prime jeunesse jusqu'au terme de sa maturité. (Bergeron dans Cousineau, 1980 : 13)

La biographie projetée s'est donc transformée, grâce à l'abondance de documents personnels laissés par Cousineau, en une sorte d'autobiographie. Par la prégnance de la voix de leur auteur, les témoignages écrits ont ainsi pris le pas sur le témoin lui-même, relégué ici au rang d'ordonnateur.

Ce penchant marqué pour l'écriture et pour le témoignage, on le retrouve aussi dans *J'étais routier en terre stérile* du père Henri-Paul Dionne, journal recomposé de sa mission apostolique chez les Esquimaux et livré à la publication peu de temps après sa disparition mystérieuse. Eugène Nadeau présente ainsi cette œuvre :

Henri-Paul eut toujours cette abnégation – car c'en est une – de tenir la plume jusqu'au bout, au profit de sa famille, de ses bienfaiteurs et amis, des lecteurs de nos revues oblates, à qui il aimait raconter à sa façon pittoresque les rudes expériences de sa vie missionnaire. On a pu lire occasionnellement l'une ou l'autre des aventures qui vont suivre : les voici replacées dans le cadre historique d'une « vie esquimaude » de seize ans, toute vouée aux âmes abandonnées et à l'agrandissement du royaume du Christ dans la Terre Stérile. La plupart de ces pages sont pourtant inédites : d'aucunes proviennent des lettres à sa famille ; d'autres n'étaient jamais sorties des carnets personnels du missionnaire, soit que le temps lui eût manqué pour les rédiger, soit qu'il les jugeât trop pénibles à livrer aux siens. C'est rester fidèle à l'esprit du cher oblat disparu que de lire ces lignes dans la joie, car elles furent vécues ainsi. (dans Dionne, 1951 :12)

Ce « journal après-texte » a donc été construit selon un thème choisi, celui des missions du père Dionne au pôle Nord, et ce qui structure l'ensemble, c'est bien ce thème, qui vaut à chaque extrait d'être réunis aux autres, peu importe son genre d'origine et peu importe, en fin de compte, le premier destinataire, dont la figure est ici gommée. Le tout obéit à une nouvelle règle, celle de la chronologie, et le sujet de chaque entrée est mis en évidence par le biais d'un titre, donnant au tout des allures de chronique. D'ailleurs, il y a, tant dans la façon très alerte qu'a le père Dionne de tenir la plume (il prenait soin de rédiger des récits complets à sa famille à partir des notes de son carnet de voyage) que dans cette reconstitution après coup, une volonté certaine de raconter, de créer une certaine narrativité. Et c'est ici, me semble-t-il, que la question du destinataire entre en ligne de compte ; sans doute faut-il voir l'auteur davantage comme un épistolier que comme un diariste, car il pense son récit en fonction de son lecteur, lui racontant ses aventures par épisodes, avec un début, un milieu et une fin¹³. En somme, s'il y a, dans le

¹³ Dans ce processus, le passage du carnet aux lettres est aussi important car il permet de mieux mettre en récit les aventures de l'auteur en les adressant au « vous ». À cet égard, la dernière entrée du journal est significative : « Depuis mon retour au Cap, j'ai déjà fait un autre voyage de 100 milles au sud de ma mission ; cette fois, je me suis fait "courir" par des loups affamés... Mais j'ai déjà abusé de votre patience en vous imposant la lecture du récit de mon voyage à Chesterfield. Il en sera donc probablement question au prochain chapitre... Je vous bénis tous, de tout mon cœur. » (1951: 140) Cette ultime entrée me semble significative parce qu'elle montre à quel point le missionnaire prend plaisir au récit de ses propres aventures, jusqu'au point de craindre, selon une rhétorique admise, d'ennuyer ses lecteurs. De plus, le fait

Journal épistolaire de Mgr Cousineau et dans *J'étais routier en terre stérile* d'Henri-Paul Dionne, une volonté bien nette (et fort légitime), de la part des éditeurs, de rendre hommage à un confrère dévoué par la promotion tant de ses écrits que de sa carrière, cette volonté se trouve également motivée par ses dons de conteur. Dans le même esprit, cet intérêt des auteurs de journaux « après-texte » pour l'écriture peut faire passer une figure jugée mineure par l'histoire officielle ou religieuse à un statut tout autre, la faire connaître et reconnaître.

C'est aussi, dans une autre perspective, le cas des *Lettres au cher fils* d'Élisabeth Bégon, incluses dans le corpus en dépit du titre qui met de l'avant le caractère épistolaire de l'écrit. Ici, la correspondance se fait en effet surtout monologue, d'une part parce que le destinataire ne répond que très peu et, d'autre part, parce que les lettres d'Élisabeth Bégon ont été réunies entre elles par des rubans, formant des espèces de cahiers desquels sont exclues les lettres du correspondant (neuf cahiers, selon l'édition disponible), ce qui fait que « les cahiers ressemblent davantage à un journal intime qu'à un recueil de lettres, le texte s'y poursuivant de façon continue » (Deschamps dans Bégon, 1994 : 17). Dès lors, même si on demeure plus clairement du côté de la correspondance, on peut discerner une certaine volonté auctoriale de la part de Mme Bégon de changer après coup la vocation de ses écrits. D'ailleurs, elle ne s'embarrassait guère des désignations génériques, puisqu'elle appelle aussi ses lettres « journal » (1994 : 45) et que ces dernières sont certes écrites dans l'espoir d'atteindre leur destinataire (qui est en France), mais sans aucune certitude absolue. Il y a en tout cas ici une volonté de communiquer et, plus encore, d'écrire en dépit de la distance (physique et même émotionnelle, puisque la diariste est amoureuse de son gendre), un besoin qui, malgré des protestations probablement toute rhétoriques, nourrit aussi le « journal » :

Je crains quelquefois, mon cher fils, de t'ennuyer des pauvretés que je t'écris, mais je ne t'oblige point à les lire. J'ai la satisfaction de t'écrire et de te dire, au moins sur le papier, ce que je voudrais te dire de plus près : que je n'ai, aimable fils, de plaisir aujourd'hui que celui de m'entretenir avec toi [...]. (1994 : 60-61)

qu'il parle de « chapitre » – qu'il emploie le vocabulaire propre au roman – montre aussi à quel point il a la volonté de rendre compte d'une façon intéressante de ce qu'il vit.

Bégon insiste par ailleurs beaucoup sur le fait qu'il s'agit de sa seule « satisfaction » (1994 : 67; 81), que cela constitue une « occasion » de se « rapprocher de [son gendre] » et qu'elle veut saisir (1994 : 76). Rassemblées ainsi, les lettres de Mme Bégon deviennent donc un long monologue¹⁴ aux accents dramatiques, l'expression d'un amour à sens unique, mais aussi d'une écriture à sens unique, les lettres du « cher fils » se faisant aussi rares que précieuses, alors que celles de Mme Bégon agacent leur destinataire par leur abondance :

N'y ayant rien, cher fils, de quoi m'amuser, j'ai été chercher dans ton cabinet des papiers intitulés « inutiles » et j'en ai brûlé toute la journée dans mon poêle. J'ai de quoi le chauffer au moins une quinzaine de jours. J'y trouve de mes écrits en quantité [...]. (1994 : 91)

Ironie du sort, c'est grâce à cette « espèce de journal, apparent vestige d'une longue correspondance [...] » (Deschamps dans Bégon, 1994 : 14), et dont les pages et le contenu étaient méprisés, que la figure de Mme Bégon survit aujourd'hui. Il s'agit, en tout cas, d'un « document peint aux couleurs de nos déserts de neige » qui « vit » et dont la « présence est bouleversante » : « Des lettres, un journal intime, chronique douce-amère des derniers temps du régime français en Nouvelle-France et pudique aveu d'un amour difficile. » (Deschamps dans Bégon, 1994 : 13) Et c'est sans doute ce qu'on pourrait appeler la revanche des « lettres », qui font de Mme Bégon une figure littéraire importante dans l'histoire de la Nouvelle-France, alors que la figure de Michel de Villebois de La Rouvillière demeure dans l'ombre.

Quant aux quatre tomes du *Journal dérivé* de Bruno Roy, il ne fait pas de doute qu'il s'agit là de l'œuvre d'un écrivain ayant déjà une production littéraire soutenue et dont la pratique oscille ici entre l'épistolaire et le diarisme, entre le dialogue et le monologue. Dans la présentation de son projet, Roy explique la genèse de cette œuvre hybride dont les divers tomes couvrent la période de 1967 à 2000. Grand épistolier qui a pris l'habitude de conserver une copie de chacune des lettres envoyées à ses correspondants, il a un jour découvert qu'il était possible d'en extraire certains passages ayant trait à des sujets précis, de manière à reconstruire l'évolution de sa pensée autour

¹⁴ À l'occasion, toutefois, s'ajoutent d'autres voix, dont celle de la fille de de Villebois.

de ceux-ci. S'étant prêté à l'exercice de façon ponctuelle en diverses circonstances¹⁵, il choisit de le poursuivre plus avant avec son *Journal dérivé* qui, au départ, devait contenir quatre tomes : I. La lecture 2. L'écriture 3. Le politique 4. Le privé. (2003 : 13). Si l'auteur a finalement revu le titre des deux derniers tomes (qui sont devenus « L'espace public » et « L'espace privé »), ce journal fait en tout cas la preuve que les écritures de l'intime sont souvent traversées par quelques thèmes dominants que l'on peut isoler, même s'ils demeurent souvent mêlés les uns aux autres et font émerger des problématiques similaires. Rien de surprenant, ici, à ce que ces thèmes soient ceux qui touchent la pratique du métier d'écrivain, l'ensemble constituant, selon Roy, « l'essentiel de [s]a pensée » qu'il livre au lecteur sous cette forme devenue publique (2003 : 9).

Cependant, le passage de la correspondance au journal, ou plutôt l'amalgame des deux, demeure dans ce cas-ci l'enjeu le plus intéressant puisqu'il est, au contraire des autres cas examinés, le fait de l'auteur. Roy insiste dans sa préface sur le caractère quotidien de sa pratique épistolaire (« Mes lettres épousaient, épousent toujours, la courbe du jour selon l'émotion ou la raison du moment. » ; 2003 : 9) et sur le passage naturel d'une forme à l'autre : « De la correspondance au journal, le glissement de la forme me plaisait, la formule me convainquait. » (2003 : 10) Attiré par la pratique diaristique, il ne peut toutefois s'y résoudre complètement : « L'homme d'action que je suis, dit-il, est un obstacle à l'écriture quotidienne. » (2003 : 11) Dès lors, le « journal dérivé » devient une voie privilégiée, puisqu'il se construit sur une dynamique doublement dialogique, faisant intervenir, dans un premier temps, le destinataire réel et, dans un deuxième temps, le lecteur qui n'a accès qu'à une partie expurgée et réorganisée de la correspondance qui devient « comme une extension du journal intime » (2003 : 12).

Roy s'explique en ces termes :

Né du désir de me dire dans l'archivage du « je » se révélant à l'autre, *Journal dérivé* participe de la réflexion personnelle, voire de l'essai littéraire, mais aussi de

¹⁵ D'abord, au printemps de 1988, lorsqu'il présenta une conférence sur le thème combiné de l'écriture et de l'écrivain, intitulée « Voyage au fond des lettres », pour le compte de la Société des écrivains canadiens. Ensuite, au printemps de 1990 pour un numéro de la revue *Possibles* et, finalement, en 1997, pour un collectif en hommage à Gaston Miron. (Roy, 2003 : 9-11)

l'introspection lucide. Il est né, également, d'un besoin de me résumer, de faire le point au sujet de ma pensée, au sujet de mes engagements, au sujet de ma vie. Mes lettres avaient fait triompher ma subjectivité à même mon intelligence de lecteur et d'écrivain. Dans ma correspondance, cette subjectivité était tout ce qui m'avait animé au cours des ans. J'ai toujours voulu la préserver comme un besoin d'affirmation. J'avais besoin d'exister, sûrement. (2003 : 13)

Et c'est bien ce travail de « l'après-coup », où se dessine un nouveau parcours, qui donne sa densité et sa dynamique à l'œuvre de Roy.

Les quelques cas de journaux après-texte répertoriés au Québec sont tous plus ou moins inspirés d'une correspondance et ont ainsi nombre de traits communs, dont l'organisation thématique et chronologique « après coup » et la présence d'un paratexte permettant d'expliquer la genèse de l'œuvre. Bien qu'une étude plus poussée de divers recueils de correspondance aurait sans doute permis de découvrir d'autres cas du même type et de tirer de plus larges conclusions, il demeure que cette pratique joue, à l'instar des journaux utilisés comme document biographique, des frontières de genres connus et bien délimités. De ce fait, elle demeure difficile à situer historiquement, mais elle est à l'origine de textes souvent riches sur le plan littéraire. Les auteurs, ici, sont bien davantage des épistoliers, voire des chroniqueurs que des diaristes, et l'écriture se construit sur une volonté de communication plus ou moins immédiate qui influe sur la configuration du discours et de son contenu. La reprise par un éditeur qui ordonne et structure le texte ajoute par le fait même une donnée supplémentaire, et l'oblitération de la figure du destinataire, même si elle fait de l'œuvre une sorte de monologue, n'empêche pas qu'on puisse la dessiner en creux, dans la posture prise par l'auteur. Dans ces conditions, il ne me semble pas exagéré – en dépit de mon mince échantillon – de formuler l'hypothèse que les journaux après-texte sont le fait de scripteurs ayant une aptitude certaine pour l'écriture, aptitude non développée pour diverses raisons, mais qui se voit réactivée par la publication de leurs œuvres « éparses », le « journal » devenant

ainsi une sorte d'hommage, une valorisation tant de leur personnalité à la fois intime et publique que de leur talent d'auteur.

LES ESTHÉTIQUES : EN GUISE DE CONCLUSION

L'exercice de définition auquel je viens de me prêter contient sans doute de nombreuses failles. De plus, je suis consciente qu'il n'est pas totalement novateur dans la mesure où les quelques essais de définition et de classification proposés au cours de l'histoire du genre tendaient déjà, comme chez Georges Gusdorf, à distinguer entre deux tendances opposées du journal, le « journal de type interne » qui accorde plus d'importance au moi et le « journal de type externe » qui en accorde davantage aux faits (1948 : 39), distinction que Pierre-Jean Dufief a récemment remis au cœur du débat :

Le journal semble donc soumis à une double polarisation, à deux tentations antagoniques : la tentation centripète du regard sur soi avec le journal intime, la tentation centrifuge du regard sur le monde avec le journal externe, baptisé par Michel Tournier journal « extime ». (2009b : 10)

À quelques nuances près, ces deux tendances se rapprochent de ce que j'ai nommé, d'un côté, le journal intime et, de l'autre, le journal personnel. Bien que, pour ma part, ce ne soit pas l'importance accordée aux faits « intérieurs » ou « extérieurs » qui permet de distinguer ces deux types de journaux mais bien le rapport à la pratique d'écriture, il n'en demeure pas moins que les journaux intimes sont plus susceptibles de privilégier les premiers et les journaux personnels, les seconds. Cependant, Dufief ajoute encore :

Cette dichotomie redevient pourtant unité dans la reconnaissance immédiate par le lecteur des signes qui permettent de regrouper ces textes sous la bannière d'un genre ; les titres, qui mentionnent presque toujours le mot « journal », la forme calendaire qui fait du journal un acte de langage daté et répété régulièrement, permettent une classification générique sans ambiguïté. L'ensemble journal se décline en sous-catégories thématiques et le journal devient alors journal intime, journal de voyage, journal de la vie littéraire. Les cloisons ne sont naturellement pas étanches et si un journal possède une dominante, un contenu prédéterminé, on y note la fréquente infiltration d'éléments allogènes [...]. (2009b : 10)

Il me semblait donc nécessaire d'offrir une réflexion allant au delà de ce constat d'hétérogénéité trop souvent reconduit et d'apporter certaines précisions et nuances qui, je le souhaite, permettent de dépasser le stade des classifications par trop timides qui conduisent, comme chez Dufief, à simplement souligner que le journal se décline en sous-catégories thématiques, pourtant sans cesse travaillées par des courants exogènes.

Par ailleurs, il est vrai que les rares essais de classification se butaient souvent au caractère hétérogène des textes. À ma connaissance, l'exercice le plus poussé à ce jour demeure celui de Michèle Leleu, qui repose sur la distinction de « trois sphères concentriques dans la vie subjective : les faits et les actes, les idées [et] les sentiments », aussi nommés *acta, cogita, sentita* (1952 : 7). De cette distinction, Leleu dégageait trois types de journaux : les journaux historiques, les journaux documentaires et les journaux personnels, pour aussitôt affirmer que cette classification n'était valable que sur le plan théorique, dans la mesure où, « en matière de journal intime, la seule norme semble être de n'avoir d'autres règles que celles-là qu'on peut et qu'on veut s'imposer » (1952 : 7). C'est ainsi qu'elle a créé une quatrième catégorie, celle des « journaux mixtes » pour désigner un texte qui emprunte à deux de ces esthétiques à la fois. Dans un deuxième temps, elle en venait aussi à distinguer deux types de journaux historiques : les journaux mémoires et les journaux chroniques (selon que l'auteur relate ses propres « faits » ou ceux des autres) ; quatre types de journaux documentaires : ceux du domaine littéraire, du domaine philosophique, du domaine politique et du domaine artistique ; puis trois types de journaux personnels : les journaux intimes (qui s'appliquent à la recherche du moi), les journaux spirituels (caractérisés par la recherche d'une valeur transcendante au moi) et, finalement, les journaux intermédiaires, à mi-chemin entre ces deux tendances. Malgré cet effort complexe et riche de distinctions subtiles, Leleu partait bien d'une conception normative du journal – toujours à la recherche de la description la plus juste du « journal intime à l'état pur » (1952 : 52) – et en venait tout de même à la conclusion qu'il y a peu de formes pures, en raison « de la complexité de la matière » (1952 : 11).

Si l'« erreur » reposait, selon moi, sur une volonté de chercher des dominantes à caractère thématique – et non sur celle de vouloir cerner et nommer des esthétiques –, il

m'est donc apparu que les véritables distinctions entre les textes reposaient plutôt, justement, sur « ces règles qu'on peut et qu'on veut s'imposer » et que ce sont celles-là mêmes qui nous permettraient de rendre compte des variantes du genre diaristique. C'est du moins ce que j'ai fait dans un premier temps, en distinguant trois catégories fondamentales du genre diaristique, catégories qui, elles-mêmes, regroupent parfois des sous-catégories thématiques, comme celle des journaux de voyage. Toutefois, il m'apparaissait surtout que des parentés plus profondes que celle de la thématique unissaient nombre de textes diaristiques de mon corpus et que chacun des types présentés soulevait des enjeux particuliers, que ce soit sur le plan de la forme ou du contenu, ou, plus généralement, sur le plan littéraire. C'est ainsi, par exemple, que j'ai tenté, dans la partie consacrée aux journaux intimes posthumes, de faire la distinction entre le modèle canonique qu'ils semblent incarner dans l'imaginaire collectif et la part qu'ils occupent de fait dans la réalité éditoriale québécoise. De même, dans la partie consacrée aux journaux intimes anthumes, j'ai voulu souligner à quel point ceux-ci, contrairement aux premiers, représentent l'anti-modèle et montrer que c'est justement cette position délicate qui fonde leur esthétique. Par ailleurs, il m'est apparu, à la suite de mon étude consacrée aux journaux personnels, que le choix de la tenue d'un journal dans un contexte « extraordinaire » mettait au jour, par divers procédés, l'importance de celui-ci dans le cheminement personnel du diariste. Dès lors, si les codes du journal sont fortement soumis aux propos du diariste, la pratique diaristique n'en occupe pas moins une position privilégiée et finit par jouer, de ce fait, un rôle bénéfique pour son scripteur. Finalement, il m'a semblé que la dernière catégorie de journaux à l'étude, bien que jouant plus largement des frontières génériques, trouvait justement sa particularité dans la richesse de ces divers échanges.

Quoi qu'il en soit, il m'importait avant tout de sortir le genre diaristique des conceptions *a priori* relevant essentiellement d'une conception de la pratique fondée sur la notion d'intimité et sur sa valeur. Car, comme le souligne Catherine Rannoux,

Le mot [journal] recouvre des réalités fort différentes, et c'est seulement de façon partielle que la catégorie du journal relève de l'écriture intime : les pratiques oscillent entre examen de soi et chronique (d'une époque, de circonstances, d'un

milieu, etc.), dans un rapport non exclusif qui offre toutes les combinaisons possibles. Le journal se définit ainsi comme une écriture hybride, ouverte *a priori* aux variations et inventions, dont le propos ne se restreint pas au champ de l'introspection. (2004 : 7)

On aura vu, d'ailleurs, à quel point les textes véritablement « intimes » occupent une place marginale dans le corpus et comment la majorité des œuvres ne peuvent répondre aux critères quasi utopiques de la « vérité » et du « spontané », soumises qu'elles sont à nombre de contraintes et de variations (publication anthume, volonté de témoigner, modification du manuscrit original, etc.).

Espérons donc que ce long exercice aura permis de mieux cerner les enjeux esthétiques et institutionnels des diverses catégories du genre diaristique et que, au terme de ce parcours, on puisse admettre que nous ne sommes pas en présence d'un genre « sans forme ». Si l'étendue de mon corpus – et le cadre relativement restreint d'une thèse – ne permet pas de vérifier l'éventuelle application des propositions faites à partir du genre diaristique québécois sur un autre corpus et d'en mesurer la validité, je crois en revanche que mon échantillon est suffisamment large pour être représentatif du genre diaristique d'une façon générale. Ainsi, si l'histoire du genre et de ses principaux actants varie d'une littérature à l'autre, l'esthétique et la poétique, je le présume, doivent en revanche être plutôt similaires, ce qui fait que la classification proposée ici, tout comme les éléments de description et d'esthétique développés dans les trois derniers chapitres sont sans nul doute transférables à d'autres corpus. Du moins, la subdivision du genre en trois catégories me semble-t-elle une donnée immuable, bien que je ne nie pas la possibilité de voir émerger une quatrième catégorie qui m'aurait échappé parce qu'elle n'est pas représentée par les œuvres de mon corpus. De même, il n'est pas exclu qu'un corpus issu d'une autre littérature nationale ne manifeste que deux des trois catégories proposées ici (par exemple, des journaux intimes et personnels mais pas de journaux « avant-texte/après-texte »), sans que celles-ci perdent de leur pertinence pour comprendre le genre. Bien au contraire, la prédominance de l'un ou l'autre type dans une littérature donnée me semble un indice fort significatif de l'inscription de ce genre dans un contexte géographique et historique particulier.

Cependant, la division en types (en sous-catégories) est peut-être moins aisément « exportable » et les probabilités d'en arriver à une sous-catégorisation différente à partir d'un autre corpus ne sont pas négligeables. Par contre, il m'apparaît que, puisque la plupart de ces types ont été établis et définis selon des critères généraux et souvent neutres (pensons aux journaux intimes publiés de façon posthume ou anthume, aux journaux de voyage, aux journaux de témoignage, etc.), ceux-ci peuvent aisément rendre compte d'une pratique globalement répandue et non culturellement marquée. La connotation culturelle québécoise, quant à elle, vient personnaliser ce modèle en arbre qui est, je le rappelle, l'expression d'une lecture singulière à un moment spécifique de l'histoire littéraire. Par contre, cela ne signifie pas que cette lecture n'était pas nécessaire ni pertinente à ce stade de l'histoire du genre, loin de là. Du moins, puis-je l'affirmer, dans l'histoire littéraire québécoise : qu'on me permette donc, avant de clore la première partie de cette thèse, une brève incursion du côté de cette discipline.

CHAPITRE 5

POUR UNE BRÈVE HISTOIRE DU GENRE DIARISTIQUE QUÉBÉCOIS

« Aujourd'hui, je prends la résolution de tenir un journal. » Cette déclaration d'intention qui ouvre plusieurs journaux¹ (mais essentiellement les journaux intimes) mériterait sans doute à elle seule une étude historique. En effet, comment expliquer qu'un tel incipit se retrouve dans plusieurs journaux du XIXe siècle, alors même que peu d'entre eux avaient été publiés, que la pratique était en pleine émergence et que le phénomène d'émulation ne pouvait s'étendre qu'à un groupe restreint ? Répondre à ces questions de façon précise² nécessiterait qu'une histoire du journal ait d'abord été constituée, histoire qui trouverait ses origines dans un temps, voire dans un texte précis,

¹ À quelques paraphrases près, bien sûr. Stendhal, par exemple, écrit : « J'entreprends d'écrire l'histoire de ma vie jour par jour. Je ne sais pas si j'aurai la force de remplir ce projet. » (Tome 1, p. 3 : cité par Pachet, 1990 : 81)

² Car les nombreuses études de Philippe Lejeune nous fournissent déjà plusieurs éléments de réponse, entre autres sur le rôle du journal comme modèle d'éducation pour les jeunes filles. Voir, à ce sujet : *Le moi des demoiselles* (1993a) et « Le journal de Marguerite » (1992).

qui accorderait une place aux grands mouvements de pensée de chaque époque, qui s'élaborerait autour de grandes figures et de générations de diaristes et qui s'articulerait à partir de dates importantes constituant autant de pivots pour permettre au récit historique de progresser. On pourrait ainsi dégager certaines constantes et certaines variations qui offriraient aux textes eux-mêmes la possibilité de s'inscrire dans une tradition et dans un système qui subsumeraient leur unicité, pour ne pas dire leur isolement.

Pourtant, si une telle histoire a déjà été tentée, ce ne fut que de façon sommaire et comme motivée par une nécessité que les théoriciens s'expliquaient difficilement³. Cette difficulté à composer une histoire du journal, si elle peut s'expliquer largement par la dynamique hiérarchique entre genres majeurs et genres mineurs, trouve peut-être davantage de justifications dans le fait que la nature de ces écrits, dont les visées purement esthétiques n'éveillent l'attention que depuis quelques années, semble les inscrire d'emblée hors de la littérature. Mais si le raisonnement qui préside à l'exclusion est simple : un journal n'appartient pas à la littérature car contrairement aux genres canoniques il ne s'inscrit pas de façon systématique dans une catégorie littéraire reconnue (roman, théâtre, poésie), la réalité, elle, est plus complexe : depuis le XVIII^e siècle, en France comme au Québec, de nombreux journaux, volontairement ou accidentellement littéraires⁴, ont été publiés, et l'ensemble du discours littéraire a bien été obligé de composer avec ces productions.

Dans un autre ordre d'idée, il importe de souligner que l'établissement d'une histoire se complique ici du fait que la nature de ces écrits les inscrit également dans une

³ La majorité des ouvrages sur le journal comportent un chapitre sur son histoire (chapitre au cours duquel ils se voient confrontés aux différents problèmes que je veux soulever brièvement ici), mais c'est davantage pour établir les assises de l'objet qu'ils analyseront ensuite sous l'angle qui les intéresse particulièrement que pour se mesurer au « défi » que constitue l'établissement d'une histoire. La tentative la plus achevée demeure celle de Philippe Lejeune et de Catherine Bogaert dans *Le journal intime. Histoire et anthologie* (2006) et qui s'intéresse au journal intime et à son histoire en tant que pratique d'écriture.

⁴ Je reviendrai sur la question du caractère littéraire du genre diaristique dans la troisième partie de cette thèse, *Un genre sans littérature ?*

double dynamique. D'abord pratique d'écriture, le journal ne s'est en effet constitué en genre littéraire que de façon très progressive, prenant tranquillement ses racines au XIX^e siècle et s'affirmant davantage au XX^e siècle où se « confirme la reconnaissance du genre par la légitimité que confère la publication » (Rannoux, 2004 : 7). Comme le remarque Pierre Pachet, le journal intime n'entre vraiment dans l'histoire littéraire que lorsque, de texte caché, il devient œuvre divulguée. C'est alors que peut commencer

une histoire au sens habituel du terme, dans laquelle [les textes] se rejoignent les uns les autres, et se comportent comme le font les autres écrits de l'histoire de la littérature : les premiers publiés agissent sur ceux qui viennent ensuite, les auteurs s'entrelisent, les écrits intimes se succèdent, vivent dans le même temps et finissent par être bizarrement contemporains. (Pachet, 1990 : 9)

Dès lors, affirmer que le journal est un genre ne suppose-t-il pas qu'il a une origine, qu'il répond à des caractéristiques spécifiques et qu'il est partie prenante d'une évolution recomposable en histoire ? Sans pouvoir la présenter ici dans son ensemble – ce qui nécessiterait un travail d'une bien plus grande portée –, je tenterai du moins d'en esquisser les grands mouvements dans le contexte québécois. Il s'agira de présenter, au préalable, certains postulats qui ont guidé ma démarche afin d'établir par la suite les diverses lignes de force qui se dessinent dans l'histoire du genre diaristique québécois.

I- HISTOIRE D'UN GENRE OU D'UNE PRATIQUE ?

Toute histoire, quelle qu'elle soit, implique l'acte de raconter et, pour établir une histoire du genre diaristique québécois, il faut de prime abord choisir une chronologie qui servira d'ossature au récit. D'emblée, la distinction entre pratique d'écriture et genre littéraire ressurgit, car il y a, d'un côté, l'histoire d'une pratique qui s'élabore à partir des dates d'écriture et, de l'autre, celle d'un genre qui repose sur les dates de publication⁵.

⁵ Comme le remarque Béatrice Didier : « [d]ans l'historique de ces écritures du moi, deux chronologies se superposent, ici plus encore que dans d'autres genres littéraires : celle de

Ainsi, faire l'histoire de la pratique à l'aide des dates d'écriture renseignerait sur qui écrit, quand et pourquoi, permettrait d'inscrire les diaristes dans leur époque, d'étudier l'évolution formelle de la pratique, de voir quels échos les journaux publiés trouvent dans ceux qui ne le sont pas, etc. Parallèlement, faire l'histoire du genre permettrait de voir son évolution dans l'histoire littéraire en identifiant les types de textes qui attirent les éditeurs à des moments particuliers, selon quelles considérations et avec quelles précautions, etc. L'une ou l'autre de ces perspectives impliquent, de même, une méthodologie différente qui ne sera pas sans conséquence sur les résultats. Dans le premier cas, le récit historique prendrait valeur d'analyse sociologique en inscrivant les considérations littéraires dans le cadre d'une pratique individuelle, tandis que, dans le deuxième, le récit historique relèverait de l'ordre de la poétique et, donc, plus largement, de l'histoire de la littérature. Par ailleurs, le choix de privilégier l'analyse générique offrirait l'avantage de postuler la possibilité d'une histoire « complète » qui ne se verrait pas « incommodée » par les textes du passé nouvellement publiés – voire par la découverte toujours possible de nouveaux manuscrits –, puisque ces publications entraînent forcément une relecture de la pratique d'écriture. En revanche, cette méthode risquerait d'évacuer la singularité des textes en les détachant du contexte socio-historique dans lesquels ils ont été produits. En bref, si le choix de l'une ou l'autre des lignes du temps permet de poser un certain nombre de jalons à une étude historique, il n'en demeure pas moins qu'aucune des deux ne semble véritablement convenir pour rendre avec justesse les différentes modulations de l'histoire du journal. Car, d'un côté, exclure de cette histoire des textes qui n'ont été publiés que tardivement équivaut à élaguer un grand pan de l'histoire du journal et à en offrir une vision morcelée et parfois même élitiste – les journaux d'écrivains ou de personnages célèbres domineraient sans doute ce panorama –, tandis que se contenter de faire l'histoire de la pratique offrirait une vision

l'écriture, mais aussi celle de la publication – élément évidemment capital dans la réception. » (1998 : 461)

trop restreinte, proche de l'étude de cas et du fait social, en plus d'inscrire une fois de plus le journal en dehors de la littérature⁶.

Ma recherche des divers journaux publiés m'a ainsi amenée à considérer que chaque texte évolue selon une histoire en deux temps ou, le plus souvent, en trois temps ; le temps de l'écriture d'abord, puis celui de la première publication – souvent partielle et censurée – et finalement celui de la publication intégrale, qui ne s'applique toutefois pas à l'ensemble des titres⁷. Dans la mesure du possible, une histoire du genre diaristique devrait donc inclure, comprendre et expliquer les deux premiers temps, mais également le troisième, soit celui de la publication intégrale et de l'édition critique. C'est dire qu'elle devrait rendre compte à la fois de la pratique et de son évolution formelle, ensuite de l'impact de la publication des premiers journaux (et les étudier dans leur version originale fragmentaire), et finalement de la constitution du journal en tant que genre littéraire autonome et de son intégration graduelle à la littérature, ce qui permettrait d'adjoindre à cette histoire celle de la réception critique. Car, lorsque l'on considère l'une ou l'autre des lignes du temps disponibles (celle des dates du début d'écriture ou celle des dates de publication), il semble, du moins en théorie, qu'un problème de cohérence se pose et que, à l'exception des journaux qui ont été publiés dans un temps rapproché de celui de l'écriture, chaque journal paraît chevaucher deux époques. Par exemple, la publication récente du *Journal* de Joséphine Marchand et de celui du frère Marie-Victorin apporte un nouveau point de vue sur la pratique diaristique au tournant du XXe siècle, mais leurs textes s'intègrent plus difficilement à une histoire du genre au début du siècle

⁶ Le choix d'une chronologie doit bien sûr prendre appui sur le type de résultats auxquels on souhaite parvenir. Une lecture sociologique, caractériologique ou anthropologique comme ont souhaité le faire, entre autres, Hébert (1988), Leleu (1952) et Girard (1963), doit absolument tenir compte du milieu d'où émerge la pratique et s'intéresser aussi au manuscrit, soit pour découvrir des inédits, soit pour tenter de retrouver la version originale et travailler à partir d'elle. En contrepartie, une lecture générique s'intéressant à la dimension pragmatique et poétique de l'œuvre doit concéder à cette dernière une sémantique relativement autonome sans pour autant faire totalement abstraction du contexte d'écriture, sauf à vouloir construire une histoire où les textes feraient strictement office d'actants passifs.

⁷ Que le journal soit repris ou non en édition intégrale apparaît être un indicateur important de l'évolution de la notion de littérature elle-même et, surtout, de l'évolution du genre du journal à travers l'ensemble de la littérature.

puisqu'ils ne font que témoigner d'une pratique d'écriture individuelle non considérée comme littéraire à l'époque ; ces textes se situent étrangement dans une zone grise.

Cependant, est-il possible d'imaginer une histoire qui embrasserait une vision panoramique non seulement de ses « personnages » (les textes) et des « événements » (la publication) qui les touchent, mais également qui ferait progresser le récit du point A (des origines) au point B (à nos jours) sans se perdre dans les dédales des analepses (« Ce journal publié de façon posthume a été écrit en ... ») et des prolepses (« Le journal que tient cette personne sera publié x années plus tard... ») ? Pour ce faire, deux choix semblent s'offrir : soit on tient une ligne du temps rigoureuse à laquelle se grefferaient tour à tour les diaristes pendant qu'ils tiennent leur journal et le journal lui-même en tant que texte publié, soit on construit cette histoire de façon intermittente, en approfondissant tour à tour un seul des versants du genre : la pratique, les influences, la publication, le genre, la canonisation, l'institution, la réception critique, etc. Force est donc de constater que le journal intime est *à la fois* pratique et genre⁸ et que son histoire ne s'élabore pas forcément sur une temporalité diachronique stricte. Voilà pourquoi établir une chronologie est si malaisé ; le genre diaristique ne suit pas une courbe historique stricte et vient par là s'inscrire en faux contre nos habitudes de lecture. Mais peut-il vraiment y avoir histoire s'il n'y a pas de ligne du temps ? Je ne crois pas et je préfère postuler que la dynamique générique du journal – tout comme peut-être de tous les genres – est une dynamique de formation, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un espace constamment en devenir qui doit s'adapter à chaque nouvelle publication tout comme aux variations de l'institution littéraire et de ses différents agents ; ou encore, qu'il s'agit d'un espace qui se « forme » et se « déforme » au gré de différents « temps », parfois synchroniques parfois diachroniques mais jamais uniques, qui fondent son histoire.

Cependant, n'est-ce pas là l'essence de l'histoire de tous les genres littéraires ? « Il y a autant d'histoires qu'il y a de genres, affirme Marielle Macé. Leurs lignes d'évolution sont autant de divisions chronologiques dans une temporalité plus vaste » (2004 : 41). Et

⁸ Comme il y a sans doute une pratique romanesque *et* des romans, même si cette pratique n'est pas aussi fermement rattachée au temps de sa composition que l'est la pratique diaristique.

elle ajoute : « Il y a aussi plusieurs temporalités à l'intérieur de l'histoire d'un même genre : des rythmes différents se superposent, celui des pratiques, celui des institutions, celui des représentations, qui sont parfois synchrones et parfois découplés. » (2004 : 42) En somme, il apparaît que les réserves évoquées ici pourraient bien n'être qu'une version exacerbée des problèmes qui se posent lorsqu'on veut faire l'histoire d'un genre, quel qu'il soit. Je privilégierai donc, pour une brève histoire du genre diaristique québécois, une approche plurielle, centrée essentiellement sur les textes, mais fondée aussi sur une chronologie relativement linéaire où domine toutefois la perspective générique. Ce parcours « pratique », basé sur les définitions élaborées dans les chapitres précédents, permettra sans doute de mieux saisir les enjeux soulevés par le genre diaristique en regard de l'histoire littéraire.

II- ÉCLOSION DU GENRE AU XIX^E SIÈCLE : FORTUNE DES JOURNAUX PERSONNELS

C'est par le biais des journaux personnels – journaux de témoignage et journaux de voyage – que le genre diaristique québécois établit ses assises tout au long du XIX^e siècle, et même un peu avant, avec la publication, en 1778, du *Journal de voyage* de Saint-Luc de la Corne. Écrit en 1762, ce journal « représente le premier texte original produit par un Canadien et publié sous forme de livre au Québec » (Lespérance, 1995 : 58) – ce qui n'est pas un fait banal en soi –, en plus de mettre en scène une des premières figures historiques et littéraires de l'histoire du Canada français⁹. Racontant le récit de la tragédie du naufrage au large de l'Île du Cap-Breton de l'Auguste – navire affrété afin de ramener en France certains représentants de l'élite canadienne-française après la Conquête –, suivi du récit du retour à pied de La Corne à Québec, ce *Journal* fait en effet de son protagoniste (un des sept survivants) un héros dont la figure sera fortement réactivée dans la foulée des « recherches entreprises par les animateurs du mouvement littéraire de

⁹ Voir à ce sujet Lespérance (1994 et 1995).

1860 » (Lespérance, 1995 : 59). C'est ainsi que ce journal, réédité en 1863 et objet, par les soins de John Hare, d'une réédition critique en 1980-1981 dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, connaîtra une grande fortune au XIXe siècle, surtout que certains auteurs, tel Philippe Aubert de Gaspé dans *Les Anciens Canadiens*, se réapproprièrent la figure de Saint-Luc de la Corne dans leurs propres écrits.

D'autres journaux datant du régime français, soit des journaux de militaires (François-Gaston, chevalier de Lévis, 1889 ; le Marquis de Montcalm, 1895), seront également publiés à la fin du XIXe siècle, mais la plupart des publications des écrits datant de cette période (ceux de Pierre de Sales Laterrière, 1994, 1995 ; de J.-L. Normandin, 2002 ; de Louis Aubert de la Chesnaye, 2005) ne deviendront disponibles qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000, entre autres grâce aux initiatives du groupe de recherche sur « l'Archéologie du littéraire au Québec » et, surtout, grâce aux Éditions du Septentrion qui publient beaucoup de récits de voyage du XIXe siècle, incluant quelques journaux (Lorrain, 1989 ; Lafontaine, 1999). C'est donc dire que la publication du *Journal* de Saint-Luc de la Corne au XVIIIe siècle demeure un cas isolé, surtout qu'il faudra attendre soixante ans, soit la période des troubles de 1837-1838, avant que les premiers journaux de témoignage investissent plus largement (bien qu'encore de façon timide) le champ de la publication. Si seulement deux journaux sont publiés pendant ou peu après cette période décisive de l'Histoire du Canada français (Paquin, 1838 ; Ducharme, 1845), quelques journaux qui témoignent de cette période – mais découverts plus tard – seront publiés ou réédités de façon régulière à partir des années 1970. Les textes de Papineau, Ducharme, Boucher-Belleville et Ouimet devront en effet attendre le regain d'intérêt pour les écrits des Patriotes – qui prendra naissance au tournant des années 1970 – pour se voir peu à peu publiés¹⁰. De même, si des journaux évoquant plus immédiatement un événement marquant, comme la campagne du Nord-Ouest (Beauregard, 1886) ou le siège de Paris (Crémazie, 1882), accèdent, dès la fin du XIXe siècle, au marché de l'édition, ce sera plutôt à partir des années 1980 qu'un

¹⁰ Le texte de Papineau sera toutefois l'objet d'une publication partielle dans *La Presse* en 1924.

intérêt soutenu se fera sentir autour de la question de la préservation de la mémoire collective. La publication de journaux de témoignage du XIXe siècle, si importante à partir de cette date, s'inscrit dans cette mouvance générale. Ainsi, alors qu'avant 1980, la publication de journaux de témoignage demeure un phénomène relativement isolé, voire marginalisé, elle devient de plus en plus importante après cette période, au point que certaines maisons d'édition, telles Septentrion et Athéna, se spécialisent dans ce type de publication¹¹.

Malgré le peu de titres publiés avant les années 1980, l'ensemble des journaux personnels du XIXe siècle constitue tout de même un des fondements importants de l'imaginaire collectif canadien français. Bien qu'aucun n'ait été aussi marquant que celui de Saint-Luc de la Corne à l'époque, il n'en demeure pas moins que ces écrits circulent tout au long du XIXe siècle. Ainsi, Amédée Papineau reproduit-il dans son *Journal* de longs extraits du *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache pendant la rébellion du comté des Deux-Montagnes*, dont il condamne la partisanerie en faveur du gouvernement anglais. Par ailleurs, on retrouve des journaux de voyage dans de nombreuses revues (*Les Soirées canadiennes*, *La Revue canadienne*, *Le Courrier du Canada*, *L'Ami du peuple*) qui, telle le *Foyer canadien*, se sont données comme « mot d'ordre de recueillir tous les textes susceptibles d'entrer dans le corpus littéraire national » (Lemire *et al*, 1992 : 394). Selon le collectif *La vie littéraire au Québec*, toutefois, il ne faut pas voir ces divers phénomènes de consécration littéraire comme une preuve de la grande qualité des textes, mais plutôt comme une marque de la préférence des éditeurs pour les « textes à caractère historique [par opposition aux textes de fiction], même si leur littérarité paraît douteuse » (Lemire *et al*, 1992 : 394).

Il faut d'ailleurs souligner que, au XIXe siècle, ce sont surtout des prêtres qui, de par leur mission et leur érudition, rendent compte de leurs voyages pour différentes missions de colonisation ; ils publient ainsi leurs journaux peu de temps après les avoir rédigés. Le journal de voyage du prêtre Jean-Baptiste Antoine Ferland, publié dans *Les*

¹¹ Sur le contexte de publication des écrits de guerre, on consultera Vincent (2010 : 33-38).

Soirées canadiennes (1861), est le premier ouvrage de ce type répertorié, suivi de près par celui de Joseph-Octave Plessis (1865) sur ses voyages apostoliques. Mais il ne faut pas s'y méprendre ; la vogue est davantage au récit de voyage qu'au journal proprement « personnel » dans la mesure où celui-ci revêt une fonction avant tout utilitaire :

L'expansion que connaît le genre [des récits de voyage] au cours de la période entraîne une diversité dans les formes de récits. Bon nombre s'inscrivent dans une continuité de l'exploration du continent et se veulent d'abord strictement documentaires. D'autres voyageurs exploitent l'attrait de l'inconnu en mettant leur plume au service d'une cause précise, soit pour rendre compte de l'œuvre apostolique de l'Église et de ses missionnaires, soit pour faire connaître les ressources qu'offrent certains cantons à la colonisation, afin d'endiguer l'émigration massive vers les États-Unis. (Lemire, Saint-Jacques *et al.*, 1996 : 433)

Dans cette mouvance, le milieu du XIXe siècle – jusque, dans le cas qui nous occupe, le début du XXe siècle – constitue un moment important dans l'histoire du genre diaristique puisque, durant cette période, « les écrits intimes commencent à recevoir une certaine consécration » (Lemire *et al.*, 1992 : 422) auprès du public et de la critique ; timide, certes, mais qui prépare tout de même le terrain à la venue de textes de plus en plus personnels et intimes.

III- JOURNAL INTIME ET PROPAGANDE RELIGIEUSE

C'est par le biais des biographies, et en particulier des biographies pieuses, que sont livrés à la publication les premiers journaux intimes, dès 1875 avec la publication des extraits du journal de Marie-Lucie-Hermine Frémont dans *Une fleur du Carmel*, la biographie pieuse que lui consacre le Révérend Père Antoine Braün. Cette publication est suivie de près par celles d'extraits du journal de Zéphirin Verreau, en 1894, dans *Vie de Zéphirin Verreau* (auteur anonyme). En 1907, on retrouve, dans *Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin* des extraits de son journal ; en 1933, c'est au tour de Gérard Raymond de voir son journal en partie divulgué dans *Gérard Raymond, une âme d'élite* et, en 1949, c'est celui de Marie-Claire Tremblay qui est en partie publié dans *Une âme canadienne*

extraordinaire : Marie-Claire Tremblay. Enchâssés à l'intérieur d'une biographie pieuse, ces journaux, même publiés en extraits ou sous forme de « Journal de retraite » – comme dans la biographie de Mère Gamelin parue en 1900, *Une religieuse de son institut* –, fournirent sans aucun doute des modèles d'écriture du journal intime, ou, du moins, des modèles proprement québécois et, plus encore, des modèles proprement féminins qui viennent se superposer aux modèles proposés par les journaux de voyageuses¹².

Ce type de publication, malgré sa relative rareté, me semble donc majeur dans l'histoire du genre diaristique québécois : d'une part, parce qu'il s'agit, au cœur de ces biographies, de donner des modèles¹³ pour qui la pratique diaristique était fort importante¹⁴ ; d'autre part, le fait que ces journaux soient livrés à l'intérieur d'un autre genre plus institutionnellement reconnu constitue, selon moi, une façon détournée – même si ce n'est pas une visée « consciente » – d'intégrer progressivement les journaux intimes à la littérature canadienne-française. D'ailleurs, Hermine Frémont ne sera pas sans « atteindr[e] une certaine gloire littéraire » (Robert, 2003 : 447). En somme, en mettant en relief la valeur formative de ce type d'écriture, tout comme ses qualités spirituelles et ses liens avec l'éducation religieuse, les biographies pieuses me semblent préparer le terrain à la publication des journaux intimes intégraux, comme nous le verrons avec le *Journal* de Gérard Raymond.

La question du religieux est donc primordiale dans l'histoire du genre diaristique québécois, en particulier en ce qui concerne le journal intime. D'autres publications à caractère religieux favorisent cette ouverture aux pratiques plus intimistes. Entre autres *Coups de crayon*, le journal qu'a tenu l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé durant ses

¹² Voir à ce sujet *supra* : p. 118-119.

¹³ Par exemple, le Père Antoine Braün dédie sa biographie « Aux jeunes filles du Canada » et écrit : « Je voudrais vous la proposer pour modèle, modèle aimable, modèle facile. » (dans Frémont, 1875 : x)

¹⁴ Ainsi, Pierre Tremblay écrit, à propos du *Journal* de Marie-Claire Tremblay : « [Le journal] a des vues très justes sur les problèmes qui peuvent se poser à toute âme aux prises avec l'âpre combat de la vie. Il nous a semblé que ces vues, exprimées avec toutes les circonstances parfois humblement tragiques où fut placée Claire, seraient très utiles à notre peuple qui lui aussi connaît souvent l'humble tragique. » (dans Tremblay, 1949 : 8)

vacances scolaires de 1887 et qu'il a publié en 1889 grâce aux soins du Bureau de l'édition du couvent à Joliette. Bien qu'il soit l'objet d'une édition privée, ce journal n'en constitue pas moins la première œuvre répertoriée dans mon corpus en tant que journal intime à publication anthume. Par ailleurs, la publication par l'Œuvre des Presses dominicaines du journal du père Jean Bousquet en 1940, *Les jours et les heures*, n'est pas négligeable. En effet, ce journal intime publié du vivant de l'auteur est sanctionné, dans une « Approbation », par une autorité difficilement contestable (bien que courante dans les œuvres parues à cette époque)¹⁵. Cette fois, il s'agit encore de donner un exemple, mais, plus spécifiquement de *se donner* soi-même en exemple par le moyen d'un discours religieux moralisateur et d'anecdotes à valeur exemplifiante derrière lesquels le diariste s'efface. Malgré cette pudeur fortement rhétorique, quelque chose ici se met en place ; non seulement la caution des autorités religieuses vis-à-vis du genre – à condition, bien sûr, que son contenu soit digne de diffusion –, mais aussi les bases d'une future pratique de diffusion des journaux intimes anthumes¹⁶.

Beaucoup plus marquante pour l'histoire du genre diaristique québécois demeure toutefois la parution du *Journal* de Gérard Raymond en 1937. Premier journal publié dans sa quasi intégralité¹⁷ et mettant en scène cette fois un adolescent canadien français qui raconte son devenir spirituel jusqu'à sa mort prématurée à l'âge de vingt ans, il est accompagné d'une complexe stratégie de mise en marché et de diffusion et s'inscrit dans une propagande idéologique religieuse pour le moins révélatrice. La publication d'extraits de journaux intimes dans le cadre des biographies pieuses avait certes, comme on vient

¹⁵ « Nous, soussignés, par commission du T.R. Père Vicaire Provincial, avons lu l'ouvrage intitulé *Les jours et les heures*, par le R. P. Jean Bousquet, O.P. et l'avons jugé digne de l'impression. » (1940 : 4)

¹⁶ Bien que l'entreprise n'ait pas eu de suite, le père Bousquet aurait été enclin à poursuivre son projet, comme le feront très bientôt, dans cette histoire, plusieurs diaristes « de profession ».

¹⁷ Claude-Marie Gagnon, qui s'est assuré de l'authenticité des manuscrits, affirme qu'ils « sont tout à fait conformes à la version imprimée » (1986a : 224) et qu'ils sont bien de la plume de Raymond, mais que l'abbé Oscar Genest, qui a préparé l'édition du *Journal*, a « gommé toute la phase nationaliste de Gérard Raymond » (1986a : 229).

de le voir, préparé le terrain à la réception de ce type d'écrits¹⁸, mais cette date de 1937 est significative en tant qu'elle marque l'arrivée sur le marché éditorial québécois de la première œuvre intitulée simplement « Journal de... ». De façon spécifique, cela signifie que, pour la première fois, on accorde à ce type d'écrit une valeur autonome (le journal n'est plus simple « document biographique ») et on permet à la voix d'un diariste canadien français de se faire entendre sans être parasitée par celle de son biographe.

Cependant, bon nombre d'éléments se sont d'abord mis en place pour faciliter cette entrée du journal intime sur le marché éditorial québécois, à commencer par la diffusion de la biographie pieuse de Gérard Raymond réalisée par l'abbé Oscar Genest et publiée en 1933 dans un « climat de surchauffe religieuse » (Gagnon, 1986a : 212). Dès la parution d'*Une âme d'élite : Gérard Raymond*, l'abbé Genest consacre une partie importante de ses activités à promouvoir la sainteté de son protégé et à assurer la diffusion de sa biographie, tant au Québec qu'à l'étranger¹⁹. Claude-Marie Gagnon explique que la « topographie des croisades évangélisatrices de l'abbé Genest indique clairement que le public visé prioritairement était celui des étudiants des collèges classiques, ensuite le public issu des quartiers populaires » (1986a : 214), mais que c'est davantage ce dernier qui a manifesté son enthousiasme par une abondante correspondance avec l'abbé, enthousiasme soutenu par des compte rendus élogieux dans les journaux et des témoignages d'admiration et de reconnaissances envers Gérard pour les miracles dont il serait l'auteur²⁰. Cette campagne promotionnelle représentait donc le plus sûr garant du

¹⁸ Cela sans compter les journaux venus de France, et tout particulièrement celui d'Eugénie de Guérin (*Journal [1834-1841]*) – diariste longtemps promulguée comme « remarquable modèle de douleur chrétiennement supportée » (Bannour, 1983 : 99) – paru en 1862. L'influence de la tradition française est une donnée qu'il ne faut absolument pas négliger dans l'histoire du genre diaristique québécois, mais qui, malheureusement, dépasse le cadre strict de cette thèse. À propos de la réception critique du *Journal* d'Eugénie de Guérin dans la littérature québécoise, voir Mathilde Kang (1998).

¹⁹ Pour une description détaillée du parcours promotionnel et des stratégies de diffusion de la biographie de Raymond par l'abbé Genest, voir Gagnon (1986a : 214-217).

²⁰ On retrouve d'ailleurs plusieurs pages d'exemples pour le moins troublants à la fin du *Journal* et qui seraient aptes à ébranler les plus athées des lecteurs. Ces « miracles » sont de tous

succès du *Journal* qui paraît quatre ans plus tard, succès qui doit se concrétiser non en bénéfices matériels mais en bénéfices « spirituels », car, on l'aura compris, c'est la valeur de Gérard en tant que modèle de sainteté pour la jeunesse qu'il s'agit de promouvoir. L'auteur de l'avant-propos (sans doute l'abbé Genest lui-même) explique ainsi la pertinence de faire paraître le *Journal* complet de Raymond :

De sa vie, pourtant, on ne voit rien d'extraordinaire : pas d'extases, pas de prophéties, pas de miracles. Mais son « Journal », trouvé après sa mort, nous révèle sa profonde humilité, son ardent amour de Dieu et des âmes, sa pureté, l'accomplissement parfait de son devoir d'état, son sublime esprit de sacrifice, son abandon total à la volonté de Dieu et son souffle apostolique. [...] Comme c'est le « Journal » de Gérard qui nous a fait connaître toute la beauté de son âme, les amis du jeune apôtre désiraient depuis longtemps prendre connaissance de ces pages. Nous avons songé d'abord à ne publier que les plus belles, mais nous croyons qu'il faut tout le journal pour mieux montrer l'ascension graduelle de cette âme vers la perfection. (dans Raymond, 1937 : 1)

La rhétorique de valorisation de cette œuvre, dédiée « à notre chère jeunesse canadienne, surtout à celle qui se groupe dans les mouvements spécialisés » (dans Raymond, 1937 : ii), semble ainsi se jouer sur deux plans : d'une part, l'exaltation de la figure mystique du diariste et, d'autre part, la promotion beaucoup plus subtile de la pratique diaristique à travers laquelle la sainteté de Raymond s'est exercée et révélée. De plus, le choix de l'éditeur d'offrir l'ensemble du journal, de façon à permettre l'appréciation d'un parcours qui se dessine selon une pente ascendante, révèle une conscience certaine de la valeur de l'exercice diaristique dans le cheminement spirituel de son modèle²¹. Dans une partie importante de l'« Avant-propos », l'éditeur cherche par ailleurs à tracer les grandes lignes de cette pratique d'écriture en posant la question « Pourquoi Gérard a-t-il écrit un journal ? » (dans Raymond, 1937 : 2). C'est à travers les commentaires métatextuels du

les types : de la conversion des plus endurcis aux guérisons miraculeuses, en passant par l'obtention d'emplois pour des chômeurs désespérés (1937 : 181-189).

²¹ Déjà, en ouverture du journal, une note de l'Archevêque de Québec, le Cardinal Villeneuve, insiste sur cette particularité du genre : « En traits inégaux mais de plus en plus saillants, le journal de Gérard Raymond dessine le travail de la grâce dans son âme d'écolier. On y voit à mesure qu'on avance un idéal qui s'illumine, une volonté qui maîtrise la nature, un cœur qui s'embrace. » (dans Raymond, 1937 : vi)

diariste (reproduits) qu'il croit trouver la réponse : le journal sert à noter « les progrès et les reculs » et, puisqu'il « force à réfléchir », il sert du même coup à « renouveler les résolutions pour acquérir de la volonté » ; il doit également être dédié à Dieu, ce qui fait que sa relecture est salutaire « les jours où la ferveur baisse » (dans Raymond, 1937 : 2). En somme, Raymond aurait su tenir un journal pour les bonnes raisons et de la bonne façon :

Gérard n'a donc pas écrit pour les autres, pour être lu. Loin de lui aussi la prétention de faire un chef-d'œuvre de littérature. Et cela contribue à faire le charme de ses notes. Il écrit le plus simplement du monde, et ses phrases, souvent courtes, nerveuses, hachées de signes de ponctuation, tout en nous parlant souvent de choses ordinaires, nous livrent le secret d'une âme vraiment admirable. (dans Raymond, 1937 : 3)

Cette vision du diariste et de sa pratique est de nouveau cautionnée par « quatre prêtres éminents » – dont les commentaires de lecture sont reproduits dans l'« Avant-propos » (1937 : 3-6) – qui ne cachent aucunement les visées édifiantes d'une telle publication :

Les lecteurs de ces pages seront encouragés par un pareil exemple, à viser à une vie de sainteté par la pratique de l'ordinaire devoir quotidien, animée d'un grand esprit de foi, des habitudes de piété solide et éclairée aussi d'une totale docilité aux inspirations intérieures du Saint-Esprit... (1937 : 3)

L'important appareil paratextuel qui encadre le journal²² en conditionne évidemment la réception et l'interprétation, mais, surtout, exauce, par sa caution, les désirs du diariste qui rêvait ardemment de devenir un martyr et un saint. Cependant, le contraste est frappant entre ce discours pour le moins doucereux et la violence autodestructrice que l'on retrouve dans le *Journal* lui-même : programme de vie extrêmement rigide avec sanctions corporelles pour tout manquement, rejet et haine du

²² Outre les éléments déjà mentionnés, on retrouve un fac-similé de la dernière page manuscrite du journal (1937 : 168), une photo de la pierre tombale de Gérard Raymond avec l'inscription suivante : « De partout, on vient prier sur la tombe de Gérard » (1937 : 169), une nouvelle écrite par Raymond ayant pour sujet « Les saints martyrs canadiens » et gagnante d'un concours (1937 : 171-180), un poème adressé à Gérard Raymond (1937 : 190-191) et une page visant à attirer des dons pour les missions au nom de Gérard (1937 : 192).

corps accompagnés de pulsions masochistes, dénigrement de soi et abolition de la personnalité, etc.²³ Comme le constate Gagnon :

Il est à peu près dans le cours normal des choses que ce genre de construction fantasmatique prenne racine dans une société fermée à l'autre sexe, comme les séminaires et les prisons. En revanche, ce qui paraît inquiétant, c'est que l'Église, par le biais de ses appareils idéologiques, ait favorisé ce type de construction fantasmatique jusqu'à l'ériger en « modèle » pour la jeunesse. (1981 : 469)

Quoi qu'il en soit – et malgré le malaise qui s'attache à cette lecture –, il reste que le genre diaristique intime au Québec doit une part non négligeable de sa légitimation à ce rapport étroit à la littérature religieuse populaire, dont Raymond est un représentant parmi d'autres²⁴. Son œuvre s'inscrit ainsi dans un mouvement idéologique qui transcende la forme du journal puisque celle-ci n'est, somme toute, que le support du message, enjeu véritable de la publication, ce qui n'empêche pas que, grâce à cette œuvre, le modèle diaristique s'inscrive dans le cours de l'histoire éditoriale, soit valorisé par ceux-là mêmes qui seraient susceptibles de réprimer cette forme d'expression de soi²⁵ et qui, plutôt, lui donnent une forme d'accès à la littérature – fût-elle populaire et conçue à l'époque comme véhicule de propagande.

²³ Pour une analyse plus complète du *Journal* de Raymond, voir le troisième chapitre de la deuxième partie, intitulée « Le *Journal* de Gérard Raymond : de la formation à la dissolution ».

²⁴ Pour un tableau complet de cette partie importante de la littérature québécoise et de ses nombreux actants, voir l'ouvrage complet de Gagnon, *La littérature populaire religieuse au Québec : sa diffusion, ses modèles et ses héros* (1986).

²⁵ Cette façon d'envisager la pratique diaristique – comme étant une façon différente de se confesser et de prier – semble assez typique de la conception chrétienne en général. À ce propos, Alain Girard écrit : « [L]a position chrétienne à l'égard du journal intime est complexe et non dénuée d'ambiguïté. Dans un premier temps, et dans la mesure où il s'apparente à la confession, et fait porter l'éclairage sur la fragilité et la misère du moi, elle ne peut qu'approuver. Mais c'est à la condition expresse que le geste de repli du sujet lui fasse découvrir en lui-même la présence d'une personne plus haute que lui, et qu'il confesse son impuissance à agir sans le secours de cette personne. Mais il y a grand danger que l'examen n'interpose ainsi dans la conscience, entre soi-même et Dieu, une préoccupation trop minutieuse de soi, qui grandit la personne à ses propres yeux au lieu de l'abaisser. » (1963 : 573)

IV- QUELQUES ÉCHAPPÉES DU JOURNAL LAÏC

Pendant près d'un siècle, de 1850 à 1950, les journaux à caractère religieux dominant amplement le panorama, que ce soit des journaux de pèlerinage ou de conversion, ou encore des journaux tenus par des ecclésiastiques. Toutefois, malgré une certaine popularité²⁶, le *Journal* de Gérard Raymond tout comme les biographies pieuses et les quelques journaux de prêtre répertoriés tombent rapidement dans l'oubli, et la tradition du journal religieux se voit peu à peu remplacée vers la fin des années 1950 par celle du journal que l'on pourrait appeler, pour emprunter le titre de l'œuvre de François Hertel, « philosophique et littéraire ». Quelques journaux intimes d'écrivains – qui ne contrastent pas tant que cela avec l'entreprise du père Bousquet, si ce n'est que la dimension religieuse est totalement évacuée au profit d'une réflexion purement philosophique – sont publiés de façon anthume : le *Journal d'un célibataire* de Jean Tétreau (1952), le *Journal* de Roger Duhamel (1952-1953) le *Journal philosophique et littéraire* de François Hertel (1961), le *Journal poétique* de Jean Basile (1965), le *Journal dénoué* de Fernand Ouellette (1974), le *Journal littéraire* d'Adrien Thério (1975), etc.

La rupture avec la tradition religieuse est, dans ces journaux, aussi brusque que marquée, en particulier chez Hertel, ancien prêtre devenu athée, pour qui le « moi » est désormais central :

Je reprends mes recherches philosophiques, en partant cette fois du moi (seul départ valable). Au commencement, par rapport à moi, à moi qui veux philosopher, il y a moi. Dans le moi, c'est le « je », si l'on veut, qui cherche à juger. Ici, on retrouve la nécessité d'une foi. C'est par une sorte d'acte de foi (naturel bien entendu) qu'on conclut à soi. C'est une donnée intuitive, improuvable par conséquent. (1961 : 11)

Avant cette date, toutefois, quelques rares journaux de laïcs ouvrent plus directement sur une pratique moins idéologiquement marquée et qui laisse davantage d'espace à la

²⁶ Ou peut-être justement à cause de cela puisque, comme nous l'explique Gagnon à propos du *Journal* de Raymond, c'est surtout « auprès des membres des communautés religieuses ainsi que de la faction la moins progressiste de la classe ouvrière et étudiante » que cet ouvrage a connu du succès (1986a : 231).

subjectivité du scripteur : Le journal d'Antoine Gérin-Lajoie (1912), par exemple, ou quelques rares journaux témoignant de la Première ou de la Deuxième Guerre, comme les *Croquis* de Marcel Verneuil (1921) ou l'*Adieu Paris* de l'écrivaine Simone Routhier sur son expérience en tant qu'évacuée de Paris à l'été de 1940 (1940).

Fait intéressant : le premier journal intime publié de façon posthume au Québec – du moins selon mes données – est celui de Charles Pfister, un Français d'origine qui a d'abord émigré aux États-Unis où il a connu la vie difficile du travail en usine, avant de se rendre à Terrebonne où il a participé, en tant qu'ingénieur, à la fondation de l'École Polytechnique. Son journal couvre les années 1860 à 1866, 1870 à 1873 et 1876 à 1881, selon un rythme plutôt saccadé (chaque année ne contient que quelques entrées – et parfois une seule). Sa publication en 1931 dans la *Revue trimestrielle canadienne* est d'ailleurs accompagnée d'une mise en scène quasi théâtrale qui n'est pas sans rappeler les faux appareils paratextuels qui entourent bon nombre de journaux fictifs publiés au XIXe et au début du XXe siècle : d'abord, une courte introduction signée A. B. – homme qui, manifestement, occupe un poste important à l'École – racontant la visite quelque peu romantique de la veuve de Charles Pfister qui, venue voir un portrait de son époux que l'École venait de recevoir en donation, s'enfuit soudainement en pleurant. Ce récit est suivi de celui de la donation, par le fils de Pfister, du journal « qu'il avait trouvé parmi les papiers de son père » (1931 : 348). A. B. affirme avoir mis ce manuscrit de côté, l'avoir oublié puis retrouvé. À sa lecture, il constate un décalage entre l'homme qu'il a connu et le portrait du diariste : « Je viens de faire la lecture de ce journal et je suis tout surpris moi-même d'y trouver en effet un tout autre homme que le savant austère, sceptique, mais juste et bon qui nous enseignait la chimie. » (1931 : 349) Il ajoute, avec un sérieux qui, aujourd'hui, relève d'un procédé éculé : « C'est tout un roman, ce journal. » (1931 : 349) Cette introduction est suivie d'une « Lettre de M. Charles Pfister à sa belle-sœur, Madame Michel Pfister »²⁷, lettre dans laquelle, après un long préambule qui permet

²⁷ Il s'agit du titre donné à cette partie du manuscrit dans l'édition en question, mais, en fait, nous sommes devant un « brouillon » (A. B., 1931 : 348) de la lettre qui aurait été « envoyée le 14 mai 1879 » (1931 : 349) et qui, elle-même, contient trois entrées qui auraient été rédigées ultérieurement à la date d'envoi de la lettre.

d'installer une ambiance feutrée, Pfister explique que, au cours d'une soirée tranquille, il a « feuilleté un énorme manuscrit » qu'il ouvre « bien rarement : [son] journal d'autrefois » (1931 : 349). La lettre contient donc ce que nous pouvons présumer être des extraits de son journal de 1860 à 1866²⁸ – ce qui, en soi, constitue déjà une grande richesse puisque l'original a disparu – et son intérêt tient à ce statut hybride : en effet, la forme épistolaire permet à l'auteur de commenter les extraits qu'il reproduit, ce qui laisse une trace écrite de la relecture. À ce journal très factuel s'ajoute ainsi, par le biais de ces commentaires, une touche plus subjective. Par exemple : « “8 Trav. (couvert, variable) Promené en suivant la rivière jusque sous le petit bois avec Charles Xaillé, Aug. Roussel, V. Henri. Nous nous sommes bien amusé. ” *On s'amusait alors à peu de frais.* » (1931 : 350, je souligne) Ou encore :

[...] Du 1 Janvier Leroi, Roussel et Lucien vont seuls à l'école. Xaillé vient tous les jours faire la partie chez nous. Lèvres gercées. Glissé sur le plein de Bouillon. Bernard part le jour du nouvel an à Derbamont. » *Quel monde de souvenirs que tous ces noms oubliés. Ici mon journal me semble très concis. Il est moins naïf. L'année passée chez le père Lority m'a fait atteindre mes 15 ans et j'entre dans ma 16. Il semble que les mots : “la farine” – doivent me rappeler certaine culbute que la jeune Cécile (pauvre Cécile) me fit faire dans le couloir à grains.* (1931 : 351, je souligne)

L'édition nous présente ensuite le journal d'adulte de Pfister, repris en 1870 après une interruption d'une durée indéterminée²⁹ et qui couvre la période de 1870 à 1873 et celle de 1876 à 1881. Ce journal se construit selon deux dynamiques opposées : d'une part, certaines entrées s'inscrivent en droite ligne dans la manière du journal de jeunesse, soit des entrées très factuelles écrites en style télégraphique où le *je* et les sentiments sont

²⁸ Dans sa lettre, il écrit : « Je lis et je copie textuellement, en respectant le français, les fautes d'orthographe et la ponctuation » (1931 : 349), ce qui donne à penser qu'il s'agit d'une version complète de son journal. Cependant, le fait que ce journal puisse tenir en une seule lettre, alors que le diariste affirme qu'il s'agit d'un « énorme manuscrit » laisse présager que nous n'avons pas l'entièreté de ce dernier, d'autant plus que, à la fin de la « première » lettre (voir note précédente), Pfister écrit : « Je suppose que tu as assez d'extraits comme cela » (1931 : 353). L'hypothèse la plus probable est que Pfister a commencé à transcrire son journal dans une lettre mais n'aurait pu, pour des raisons inconnues, continuer de transcrire les inscriptions de son journal de jeunesse, ou qu'il n'aurait pas conservé les brouillons de ces lettres.

²⁹ Le texte s'ouvre sur ces mots : « Ma vie devient assez tranquille pour que je puisse reprendre la rédaction de mon journal interrompue depuis longtemps. » (1931 : 354)

presque totalement oblitérés, ce qui donne au journal une fonction d'aide-mémoire ; d'autre part, de longs passages autobiographiques qui attestent la capacité du diariste à se mettre directement en scène d'une plume assurée. Si la première manière domine plusieurs entrées, le diariste n'hésite pas, lorsqu'il en ressent le besoin, à exprimer « [ses] pensées et [ses] idées de tous les jours » (1931 : 369), « ses scrupules religieux » (1931 : 369), tout comme ses craintes et ses aspirations, particulièrement en ce qui concerne ses aventures sentimentales. Sur ce point, ses réflexions sur le mariage, qui lui semble nécessaire « pour [sa] santé et pour [son] avenir (1931 : 367), et sa grande déception amoureuse (1931 : 370-376), qui se conclura d'une façon heureuse par l'annonce d'un mariage à la fin du *Journal* (1931 : 377), constituent des passages d'une grande force romantique, en dépit du fait que le diariste désavoue plus tard complètement son écriture³⁰.

Ainsi, malgré sa brièveté, ce journal est un spécimen intéressant puisqu'il synthétise, à bien des niveaux, la poétique des journaux intimes posthumes : la mise en scène paratextuelle, la variabilité formelle de la pratique, les procédés de relecture où le diariste se juge et s'amuse tout à la fois, ainsi que la prédominance des thèmes religieux et amoureux se retrouvent en effet dans nombre de journaux intimes publiés postérieurement³¹. De plus, les différentes dynamiques d'écriture qui s'y font jour révèlent que l'investissement subjectif du sujet dépend non pas de facteurs extérieurs (conditionnement social) mais bien de la fonction attribuée au journal (tour à tour aide-mémoire, témoin, confident), ce qui est un indice révélateur d'une vision particulière de la pratique diaristique à cette période. Si on ne peut mesurer jusqu'à quel point l'origine française du diariste explique cette facilité à parler de soi, il reste que plusieurs journaux intimes écrits à la même période par des Canadiens français d'origine (Henriette Dessaulles, Joséphine Marchand, Lionel Groulx, etc.) tendent à confirmer l'hypothèse

³⁰ Il écrit : « Cela m'amuse singulièrement de relire les pages précédentes. Quels enfantillages ! Et dire qu'une douzaine de fois dans ma vie j'ai passé [*sic*] par ces *superbes* émotions et ces *profondes* tortures. » (1931 : 377, souligné dans le texte)

³¹ Pour une description détaillée de l'esthétique des journaux intimes posthumes, voir *supra* : p. 63-74.

que la forme du journal intime posthume, par son autodestination, autorise diverses postures d'énonciation, de la plus objective à la plus subjective. Cependant, il faut mentionner que sur le plan de la réception critique, le *Journal* de Charles Pfister n'a que très peu d'échos ; publié en revue, il bénéficie d'une diffusion certes importante mais tout de même éphémère.

V- NAISSANCE D'UN GENRE : LE *JOURNAL* DE SAINT-DENYS GARNEAU

L'entrée définitive du journal intime posthume dans la littérature québécoise coïncide plutôt avec la publication, en 1954, du *Journal* de Saint-Denys Garneau. Premier journal d'écrivain à paraître sous le titre explicite de « Journal de... », il est aussi le premier journal intime posthume à paraître pour sa valeur proprement littéraire. Dans sa préface à la première édition, Gilles Marcotte explique en effet la pertinence de cette publication par le fait que le *Journal* de Saint-Denys Garneau ne révèle ni plus ni moins la même histoire que les poèmes déjà parus, mais sous une forme différente, et ajoute :

La publication du *Journal intime* était commandée, en outre, par un achèvement littéraire qui lui permet de prendre place auprès des œuvres déjà éditées de Saint-Denys Garneau. Il est bien évident, sous ce rapport, que ces feuilles n'ont rien de commun avec les informes examens de conscience, de portée toute personnelle, que sont la plupart des journaux intimes de jeunes gens. Saint-Denys Garneau était écrivain ; au sens le plus profond, le plus nécessaire du mot. (dans Saint-Denys Garneau, 1954 : 14)

Si cette valeur littéraire a pu être contestée par la critique³², il n'en demeure pas moins que le statut de l'écrivain Saint-Denys Garneau est demeuré quant à lui incontestable, ce qui explique sans doute que ce *Journal*, contrairement aux autres parus avant lui, attire l'attention des critiques. Par ailleurs, si ces dernières ne sont pas élogieuses, elles ont à tout le moins le mérite de s'intéresser à cette œuvre en tant qu'elle représente l'apparition

³² Par exemple, François Lavigne : « Ce *Journal* n'est pas un vrai journal [...]. Ce n'est pas davantage une œuvre littéraire... C'est cependant un document psychologique précieux [...] » (« Journal », *Amérique française*, vol. 12, no 3, septembre 1954, p. 206-208. Cité par Hébert, 1988 : 36).

d'un nouveau genre littéraire dans la littérature québécoise. Certes, il y a avait bien eu, avant cela, quelques journaux d'écrivains révélés au public, comme ceux d'Antoine Gérin-Lajoie et d'Octave Crémazie, mais, puisqu'ils avaient tous deux été donnés à lire, comme on l'a vu, dans des cadres éditoriaux très différents³³, leur impact auprès de la critique avait été plutôt négligeable³⁴. D'ailleurs, dans son chapitre consacré à « La réception du journal intime », Pierre Hébert fait de l'année 1954 le tournant le plus important de l'histoire de la critique du genre diaristique – du moins pour la période de 1883 à 1979 –, car non seulement l'audience critique accordée à cette œuvre diaristique est-elle la plus importante, mais elle marquerait aussi, selon lui, un jalon dans la compréhension critique du genre :

Saint-Denys Garneau inaugure cependant une nouvelle ère, marquée du sceau de l'ambiguïté : la critique oscille, face à la nativité du moi³⁵, pourrait-on dire, entre l'enthousiasme, le rejet ou la projection dans l'universel. Quoi qu'il en soit, il est clair que se produit ici une sorte de transition [...]. (Hébert, 1988 : 41)

Toujours selon Hébert, cette « transition » serait justement ce qui aurait permis à la critique des décennies suivantes de recevoir plus favorablement le « moi » qui se révélera dans les journaux publiés subséquentement :

³³ Le premier sous forme d'extraits à l'intérieur d'une biographie que l'abbé Casgrain a consacré à son auteur, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires* (1912), et le second, qui relève de l'esthétique des journaux de témoignage, dans une édition des *Œuvres complètes* de Crémazie publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec (1882).

³⁴ Du moins si on en croit Pierre Hébert qui, ayant recensé les articles critiques parus dans les journaux et dans les revues lors de la publication de journaux intimes et personnels, ne compte qu'une seule critique sur le *Journal* de Crémazie (1988 : 32-33) et ne semble pas avoir retenu celles qui portaient sur le *Journal* de Gérin-Lajoie, sans doute parce que celui-ci était intégré à une biographie. Il a cependant recensé 16 critiques du *Journal* de Saint-Denys Garneau.

³⁵ Je tiens à préciser, cependant, que cette idée d'une « nativité du moi » avec Saint-Denys Garneau ne me semble pas aussi convaincante que celle de l'impact critique de son *Journal* dans l'histoire du genre diaristique. En effet, quelques journaux intimes qui laissaient place au « moi » étaient déjà parus, sans compter les nombreux journaux de témoignage, journaux de voyage et extraits de journaux. Cependant, l'hypothèse que le « moi » est né avec Saint-Denys Garneau mériterait à elle seule une étude approfondie pour être débattue convenablement.

Sur cette question du moi, la réception se laisse diviser assez aisément en trois grandes étapes. Tout d'abord, des origines jusque vers 1954, la critique est presque entièrement muette à ce sujet ; ce n'est qu'à l'occasion du journal de Saint-Denys Garneau que se pose véritablement un débat entre la méfiance de l'introspection et la projection des problèmes du diariste au niveau de l'universel ; enfin, les journaux des années soixante et soixante-dix amèneront la critique à aborder de plein front le moi, l'individualité. (1988 : 38)

Sur le plan institutionnel, cette œuvre a donc un impact majeur dans l'ensemble de l'histoire du genre diaristique au Québec. Cependant, la pratique diaristique de Saint-Denys Garneau n'est pas, en elle-même, révolutionnaire. En effet, l'écrivain n'invente ni ne renouvelle le ton et la forme diaristiques et entreprend sa pratique à l'adolescence comme bien d'autres avant lui. C'est davantage, comme je l'ai souligné, le statut de l'auteur qui est à l'origine de ce succès – qui se traduit par ailleurs par de nombreux tirages : 1962, 1963, 1964, 1967 –, mais aussi l'important travail éditorial qui l'accompagne, dont la substantielle préface de Gilles Marcotte constitue un des piliers les plus importants.

Une édition complète ayant été impensable à cette époque, ce sont des amis de Saint-Denys Garneau, Robert Élie et Jean Le Moynes – tous deux écrivains – qui ont pris l'initiative de cette publication fragmentaire et retravaillée ; il s'agit, en d'autres termes, d'un « choix de textes préparé avec une amicale sollicitude » (Vigneault, 1982 : 550). Les extraits choisis, qui couvrent la période de 1935 à 1939, coïncident plus ou moins avec la préparation, la publication et la réception de *Regards et jeux dans l'espace*, le seul recueil de poésie publié du vivant de l'auteur en 1937. De façon schématique, nous pouvons affirmer qu'il s'agit pour ces premiers éditeurs du *Journal* de faire un certain « polissage » du manuscrit original, de manière à ménager la susceptibilité des personnes encore vivantes (rappelons que le *Journal* paraît seulement onze ans après la disparition du poète), mais aussi de façon à répondre à une certaine attente du public vis-à-vis de la forme du journal. Ils ont ainsi « supprim[é] certains passages particulièrement confus ou repris par la suite avec plus de bonheur » (1954 : 8), ainsi que « quatre brefs passages que la plus élémentaire discrétion [les] obligeait à réserver pour l'avenir » (1954 : 9). Ils ont également arrangé la disposition du texte et éliminé tout ce qui relevait de la note

incomplète – particulièrement en ce qui a trait aux articles que Saint-Denys Garneau préparait pour la revue *La Relève*. De plus, ils ont retranché du texte les poèmes – déjà rassemblés dans les *Poésies complètes* (1949) –, ainsi que la correspondance reproduite à même le *Journal*, élaguant par là de grands pans de ce qui faisait partie, dans l'esprit du diariste, de sa pratique. Ces choix éditoriaux – pour arbitraires qu'ils puissent paraître avec le recul historique – sont, dans le contexte de l'époque, tout à fait justifiables et pertinents :

En 1954, ces suppressions répondaient au souci de présenter un texte continu et lisible lors d'une première publication. Il fallait reconstituer une œuvre et découper dans les manuscrits des massifs déchiffrables en fonction d'un code littéraire dans lequel la notion de genre joue un rôle régulateur essentiel. (Melançon, 1994 : 27)

De ce point de vue, la démarche d'Élie et Le Moyne a quelque chose de « novateur » et « d'audacieux » (Monette, 2005 : [7]) puisque, en cherchant à faire entendre une voix plutôt qu'à donner un modèle en exemple, ils rompent avec une certaine tradition de l'histoire diaristique québécoise. Cependant, ils le font dans un cadre préétabli, celui du genre, de manière à ce que la forme du texte ne jure pas avec une certaine tradition de lecture, universelle celle-là. En conséquence, les précautions nécessaires pour que cette rupture ne soit pas trop brusque posent Élie et Le Moyne, de façon quelque peu paradoxale, comme les véritables auteurs d'un texte qu'ils n'ont pourtant pas écrit.

Il aura d'ailleurs fallu attendre l'édition des *Œuvres complètes* de Saint-Denys Garneau par Jacques Brault et Benoît Lacroix – qui inclut le journal – pour saisir la véritable mesure des changements et suppressions opérés par Élie et Le Moyne et pour prendre conscience que la figure qui se dégage de cette œuvre est, sinon fictive, du moins construite. Dans un article où il analyse finement la nature du travail éditorial accompli par Élie et Le Moyne, Robert Melançon déplore que cela ait conduit à mettre en place une image faussée de l'écrivain :

L'édition de 1954 assombrit le *Journal* qu'elle ampute presque systématiquement des notes qui révèlent un Garneau présent au monde, sensible à sa beauté, observateur attentif des choses et des gens. Le *Journal* porte la trace d'angoisses, de tourment[s] moraux, d'inquiétudes spirituelles, il témoigne peut-être par

moments de troubles psychologiques, mais il comporte aussi des pages lumineuses et c'est le travestir que de les en retirer. [...] En 1954, le *Journal* impose l'image d'un homme indifférent à tout ce qui ne concerne pas son tourment intime. [...] L'écrivain Garneau sort appauvri de ces manipulations. (Melançon, 1994 : 27-28)

Le jugement est sévère, mais juste dans l'optique qui est celle du critique³⁶. Toutefois, la reprise du journal dans l'édition des *Œuvres* de Saint-Denys Garneau en 1971 ne vise pas tant à rétablir la vérité de l'écrivain ni à revoir le travail d'Élie et Le Moyne qu'à « rend[re] accessible à tous les lecteurs l'ensemble des textes de Saint-Denys Garneau »³⁷ pour, du même coup, « rend[re] hommage [...] à l'un des plus importants écrivains québécois » (Brault et Lacroix dans Saint-Denys Garneau, 1971 : xi). Le *Journal* de Saint-Denys Garneau, dans cette nouvelle édition, est désormais plus directement accessible grâce à l'important travail critique qui en est à l'origine. La forme bigarrée du *Journal* invitait donc à une réédition, mais puisqu'il s'agissait surtout pour les éditeurs de pallier un manque – aucune des publications posthumes de l'œuvre de Garneau « n'offrait un texte intégral et critiquement établi » (Brault et Lacroix dans Saint-Denys Garneau, 1971 : xii) –, il fait alors partie d'un tout plus grand et son impact sur l'histoire du genre est nettement moins significatif que l'édition de 1954. D'ailleurs, puisque le journal manuscrit de Saint-Denys Garneau est composé de cahiers qui servent tant à inscrire des notations quotidiennes qu'à rédiger des brouillons de textes ou de poèmes, ainsi que de

³⁶ Il n'est bien sûr pas partagé par tous. Par exemple, Robert Vigneault : « Pareil choix de textes comporte toujours une mesure d'arbitraire ; en revanche, comme il s'agit d'un journal non destiné à la publication, et où les fragments, bigarrés à souhait (bilan financier, esquisse d'œuvre, liste de livres prêtés, relation d'expérience intime...), sont forcément d'un intérêt inégal, le découpage des éditeurs a l'avantage de plonger le lecteur au cœur d'un itinéraire humain et spirituel particulièrement bouleversant. » (1982 : 550)

³⁷ Dans leur introduction, les éditeurs expriment leur regret de ne pouvoir offrir de « véritables *Œuvres complètes* » : « Outre qu'une partie de la correspondance n'a pu trouver place dans notre édition, nous croyons que certains manuscrits demeurent encore à l'abri (et cela, peut-être même à l'insu de leurs détenteurs). Malgré quinze années de recherches incessantes, malgré la collaboration de nombreux propriétaires de manuscrits (et particulièrement de la famille Garneau), nous devons nous résigner à ce que notre édition ne soit pas exhaustive. » (Brault et Lacroix dans Saint-Denys Garneau, 1971 : xi-xii)

feuilles volantes³⁸, il appelle intrinsèquement les rééditions et les relectures³⁹. Sa reprise dans *Œuvres en prose* de Saint-Denys Garneau par Gisèle Huot en 1994 n'a donc rien de surprenant. La différence essentielle est que Huot a intégré à la chronologie les feuilles détachées du journal que Brault et Lacroix avaient placées à la fin du cahier. Cependant, jusqu'à tout récemment, aucune édition du *Journal* de Saint-Denys Garneau – y compris sa reprise en format poche – ne fournissait à même le texte les poésies et la correspondance que Saint-Denys Garneau incluait à sa pratique diaristique. C'est dans cet esprit que François Dumont fait paraître, en 2012, une édition du *Journal* qui respecte davantage la vision de l'écrivain, pour qui « la forme englobante, celle qui contient les autres et leur donne sens, [...] s'identifie[...] avec le *Journal* » (Major, 1994 : 58). Cette fois il s'agit de « rendre ce journal à la lecture » et « de suivre le mouvement de l'écriture intime de Garneau » (Dumont dans Saint-Denys Garneau, 2012 : 6).

VI- L'INTÉRÊT CROISSANT DE LA CRITIQUE

Sur le plan de la réception critique du genre diaristique en général, Pierre Hébert constate que, dès les années 1960, « s'affermir [...] une conception "textuelle" du journal, c'est-à-dire celle d'un texte qui possède ses lois propres ; celles-ci rest[ant] toutefois à déterminer » (1988 : 43). Cette décennie marquerait également, selon lui, « un tournant dans la saisie des journaux ». Il explique : « Les commentaires sur le genre se raffermissent, les questions posées [deviennent] plus sérieuses, plus chargées d'implications : le journal en définitive frappe à la porte de la littérature. » (Hébert, 1988 :

³⁸ Selon les indications de Brault et Lacroix : « Composé de huit cahiers que viennent compléter (et parfois compliquer...) nombre de feuilles regroupées, sans ordre, en cinq cartables, ce journal comprenait environ huit cents pages manuscrites [...]. » (dans Saint-Denys Garneau, 1971 : xiii)

³⁹ Tout comme, sans nul doute, l'ensemble de l'œuvre de Garneau : « Nous croyons toutefois [...] que le dossier Saint-Denys Garneau ne se ferme pas avec notre édition ; au contraire : plus que jamais, il est ouvert... » (Brault et Lacroix dans Saint-Denys Garneau, 1971 : xv)

45) La réédition du *Journal* de Saint-Denys Garneau en 1971 serait certes attribuable au succès de la première édition, mais s'inscrirait aussi dans un mouvement plus général de valorisation de la littérature intime qui semble véritablement prendre naissance dans les années 1970 et qui coïncide avec une prise en charge éditoriale plus importante. Sous ce rapport, la publication du *Journal* d'Henriette Dessaulles, en 1971, dévoile un pan intimiste insoupçonné de la pratique diaristique du XIXe siècle et celle du *Journal* de Marcel Lavallé révèle un talent littéraire certain ; la montée du mouvement souverainiste conduit à des rééditions des journaux patriotiques d'Amédée Papineau en 1972 et de Louis-Léandre Ducharme en 1974, tandis que le *Journal* du Patriote François-Maurice Lepailleur est publié pour la première fois en 1972. Selon des visées différentes, le *Journal* de Crémazie est de nouveau publié en 1971, des extraits du journal de Rodolphe Duguay sont offerts au public en 1978, Félix-Antoine Savard fait paraître son *Journal et Souvenirs* (1973-1975), Marie-Odile Vézina son *Journal d'une avortée* (1974) et Francine Dufresne sa *Solitude maudite* (1975). Dans ce contexte, le *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallé marque un autre pas dans la reconnaissance littéraire du genre diaristique. C'est du moins cet intérêt littéraire que cautionne et défend l'écrivain Jean Basile, préfacier du *Journal* de Lavallé :

Il me semble que ce *Journal*, tenu de 1948 à 1951 à la prison de Bordeaux ou peut-être de Saint-Vincent-de-Paul, restera dans le *corpus* de la littérature québécoise comme un moment exceptionnel de souffrance, de désespoir même mais tout tourné vers les causes intérieures et non pas [vers] les superfluités. [...] Le paradoxe de ce livre est qu'il nous confronte aussi avec toute une littérature « officielle » et souvent maussade et une œuvre « marginale », celle-ci, qui lui est, par bien des côtés, supérieure, même s'il est malaisé de comparer des œuvres d'imagination et un livre autobiographique. Sans qu'il soit besoin d'élaborer longuement, le *Journal* de Marcel Lavallé est d'évidence un phénomène exceptionnel qui mérite d'être chaleureusement reçu malgré ses défauts de détails et ses longueurs. (dans Lavallé, 1978 : 7, 10)

Cependant, l'année 1983 marque un tournant encore plus important dans l'histoire de la réception critique du genre diaristique québécois, puisqu'elle coïncide avec la parution des ouvrages de Françoise Van Roey-Roux, *La littérature intime du Québec*, et d'Yvan Lamonde, *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Ces

ouvrages, qui sont avant tout des bibliographies et des inventaires, constituent une première tentative de déchiffrement et de mise en forme d'un corpus vaste mais inconnu ; ils marquent, du même élan, le coup d'envoi d'un intérêt grandissant des études littéraires pour la littérature intime dont le journal. Cependant, c'est davantage un intérêt pour les genres intimes et personnels eux-mêmes que pour ses représentants québécois qui se fait sentir du côté des critiques. Par exemple, Daphni Baudouin, qui publie plusieurs articles substantiels sur les journaux intimes féminins québécois (1987 ; 1991 ; 1993a), appuie par ailleurs une part importante de ses travaux sur l'exemple du *Journal* de la Française Catherine Pozzi (1992 ; 1993b ; 1994a ; 1994b) ; de son côté, Valérie Raoul propose quelques observations sur le journal québécois mais essentiellement dans le cadre d'un ouvrage consacré au journal fictif québécois (1993c) ; pour sa part, Annie Cantin, après un mémoire consacré au *Journal* d'Henriette Dessaulles (1996b), publie des articles sur la logique du genre diaristique (1998) et sur les enjeux institutionnels de la littérature intime (2000). De même, les quelques mémoires et thèses québécois consacrés au journal intime portent souvent sur des diaristes étrangers : Eugénie de Guérin (Kang, 1998), Anaïs Nin (Élie-La Rose, 2000) Katherine Mansfield (Saint-Laurent, 1998). En ce qui concerne les diaristes québécois, seuls Henriette Dessaulles et Saint-Denys Garneau attirent véritablement l'attention des critiques universitaires : de nombreux mémoires et thèses sont consacrés à la première (Gauthier-Cano, 1987 ; Cantin, 1996a ; Proulx, 2000 ; Bolduc, 2003 ; Auger, 2004), ainsi que plusieurs articles théoriques (Verduyn, 1983 ; Baudouin, 1987 ; Ouellet, 1988 ; Raoul, 1986, 1993a ; Cantin, 1996b ; Boucher-Marchand, 1999 ; Auger, 2007 ; Vadean, 2007), tandis que le *Journal* de Saint-Denys Garneau attire surtout l'attention des spécialistes de son œuvre poétique, cette dernière étant en effet majoritairement imbriquée à son œuvre intimiste (Major, 1994 ; Popovic, 1994 ; Melançon, 1999 ; Larose, 2001)⁴⁰.

En somme, alors que les journaux étaient plutôt une denrée rare jusqu'à l'orée de la période dite « contemporaine », on voit, des années 1970 jusqu'à nos jours, une

⁴⁰ Marilyn Baszcynski (1988) et Carole Carpentier (1992) sont, à ma connaissance, les deux seuls critiques à s'intéresser au *Journal* de Saint-Denys Garneau pour sa spécificité générique.

multiplication des publications et des rééditions de journaux, ce qui offre un nouveau territoire d'exploration à la critique, même si celui-ci demeure imparfaitement balisé. Qui plus est, non seulement pratiques et genres semblent suivre de plus en plus des voies similaires (puisque les journaux sont publiés presque immédiatement après avoir été écrits), mais on voit aussi poindre un intérêt grandissant pour la littérature personnelle d'autres périodes, intérêt qui a des répercussions sur le plan éditorial (ou vice-versa). Par exemple, il y a, à partir des années 1980, deux types de publication de journaux de témoignage qui se côtoient : d'un côté, des historiens, tels Russel Bouchard et Georges Aubin, font (re)paraître des journaux de témoignage du XIXe siècle (Papineau, 1998 ; McClaren, 2000 ; Brautigam, 2002 ; Chauveau, 2003 ; Ouimet, 2006, etc.) et, de l'autre, les petites maisons d'éditions et les publications à compte d'auteur multiplient les titres présentant des « cas vécus ». L'intérêt pour les diverses formes de témoignage se joue donc sur plusieurs plans et permet, du même coup, non seulement de préserver de l'oubli divers textes du XIXe siècle, mais également de leur accorder une certaine légitimité et de les constituer en corpus « littéraire ».

VII - LA SÉRIE « JOURNAL INTIME DE... » : LA VOGUE DU JOURNAL DE CRÉATION

Si la critique s'intéresse de plus en plus aux journaux à partir des années 1980, cet intérêt est partagé par les écrivains eux-mêmes et encouragé, dans une certaine mesure, par les éditeurs. L'importance de l'initiative de Jean-Guy Pilon, créateur d'une série radiophonique intitulée « Journal intime de... » pour le compte de la radio de Radio-Canada, mérite d'être à nouveau soulignée ici puisque, dans l'histoire du genre diaristique québécois, elle marque une étape majeure et décisive. En effet, l'entreprise convoque, de 1982 à 1984, la collaboration d'un grand nombre d'écrivains (une quinzaine), d'une part, et suscite, de l'autre, l'intérêt tout autant que la résistance des critiques.

Dans une entrevue donnée à Lise Gauvin peu après la fin du projet, Jean-Guy Pilon explique que, « à l'origine [...], il s'agissait d'inciter les écrivains à faire ce journal intime », et il en donne les raisons :

Parce que c'était un genre assez peu pratiqué ici. Aussi parce que le journal intime est éminemment radiophonique, même s'il semble antiradiophonique à première vue. Éminemment radiophonique parce que c'est l'auteur qui dit je, j'étais là, j'ai fait ceci, je crois ceci. On n'a pas voulu que ce soit les auteurs qui lisent leur texte, mais plutôt des comédiens pour que l'auditeur ne soit distrait en aucune façon par les difficultés que parfois certains auteurs peuvent avoir à lire. Est-ce encore intime du fait qu'un comédien lise le texte, donc soit le porte-parole de l'auteur ? Cela nous permettait quand même de faire des séries d'émissions très variées parce que chaque auteur a sa façon d'écrire et sa façon de décrire son expérience personnelle. (dans Gauvin, 1986a : 104)

L'entreprise, qui repose sur un désir de promouvoir la pratique diaristique, est donc plutôt originale : demander à des écrivains de produire le texte de cinq émissions de trente minutes chacune, textes qui sont lus à la radio, non par les auteurs, mais par des comédiens, et qui jouent de la frontière entre le public et l'intime, mais aussi entre l'écrivain et le lecteur, devenu pour un temps auditeur :

Its initial reception will be aural, rather than a visual reading of the text, although publication was obviously envisaged from the outset. The listeners are assumed to expect to gain an impression of "une journée dans la vie de [...]", to learn something about the life of a "person" rather than the "author" who is known/constructed through her published writings. (Raoul, 1993 : 244)

Plusieurs écrivains se sont prêtés au jeu : Yves Beauchemin, Nicole Brossard, Jean-Charles Falardeau, Jacques Godbout, Madeleine Ouellette-Michalska, Michèle Mailhot, Louise Maheux-Forcier et Gilles Marcotte, qui ont fait paraître la version papier de ces journaux commandés, ainsi que Jean-Marie Poupart, Suzanne Paradis, Louis Caron, Roger Duhamel, Madeleine Ferron, Andrée Maillet et Dominique Blondeau, qui, eux, n'ont pas publié leurs textes⁴¹.

⁴¹ La documentation sur la série en question étant peu disponible, cette liste a pu être établie grâce à l'article de Lise Gauvin qui, s'étant intéressée tôt à ce phénomène, a eu accès à plusieurs manuscrits (1986b : 110). La liste qu'elle dresse nous permet ainsi de constater que c'est environ la moitié des journaux produits lors de cette émission qui ont été publiés.

« [Nous attendions] une série de réflexions sur les êtres, les choses et les événements, des émotions, le regard de l'écrivain sur tout ce qui l'entoure », explique encore Pilon (dans Gauvin, 1986a : 102). Cependant, s'il s'agissait de donner la parole aux écrivains – initiative somme toute heureuse –, l'idée de le faire par la forme du journal représentait un pari risqué, ce dont était conscient le concepteur lui-même :

Je pense que c'est une forme de réflexion qui est simple mais pleine de pièges. Pour la radio en tout cas, c'est quelque chose d'étonnant comme pouvoir de communication du texte à l'auditeur. Cela a donné lieu aussi à des révélations. Je me souviens d'une personne en particulier qui avait l'impression de n'avoir rien dit d'elle-même dans son journal, et qui a écouté les cinq émissions à la suite, à la fin de l'été : elle était absolument effrayée par tout ce qu'elle avait révélé, tout ce qu'elle avait dit sans s'en rendre compte, en passant par des petites choses, des banalités. (dans Gauvin, 1986a : 102)

Pari risqué pour l'auteur, en somme, mais pour l'auditeur également et pour la critique surtout, peu habituée à ce genre de confidences publiques et toujours encline à se méfier de ce qui ressortit à la littérature du moi, associée à un plaisir narcissique et à une carence sur le plan de l'imagination. Si, pour un Robert Melançon, l'année 1984 est « l'année des fonds de tiroirs » (1984 : 101), la critique, dans son ensemble, se montre malgré tout indulgente, bien que suspicieuse vis-à-vis du projet de Pilon⁴². Suzanne Lamy, par exemple, le décrit ainsi :

Projet intéressant d'ailleurs en lui-même, au sens où il « donnait à écrire », où il pouvait susciter des traits d'union entre les écrivains et le public, où il pouvait être l'élément inducteur de textes de qualité. Mais l'initiative n'allait pas sans danger, celui, inhérent au genre du journal, de soumettre les auditeurs à des étalements d'états d'âme, à des ruminations ou des bégaiements macérant dans la complaisance. Au hasard de l'écoute, on a entendu quelques écrivains qui n'ont pas évité le piège, se sont pris à la parole donnée pour spontanée, sans apprêt. (1984 : 9)

C'est donc bien la place du journal, tant sur les ondes que dans les librairies (bref, sur la place publique), qui est remise en question, mais aussi la capacité des écrivains à produire des « textes de qualité » dès qu'il s'agit de sortir des sentiers reconnus que sont les formes canoniques et qu'il s'agit de parler de soi. Il est vrai que l'expérience n'est pas des plus

⁴² Voir aussi, à ce sujet, *supra* : p. 98-99.

heureuses pour tous – ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où chaque genre impose ses codes et ses critères esthétiques –, mais le jeu, en lui-même, est particulièrement intéressant et instructif, du moins dans l'histoire du genre diaristique au Québec. Désormais, comme le remarque Lise Gauvin, on trouve, « [p]armi les nouvelles modalités du pacte qui lie la littérature aux médias, [...] le journal intime » (1986a : 101). Si l'accueil de ces textes est plutôt mitigé, ceux-ci n'en propulsent pas moins le genre diaristique sur le devant de la scène littéraire ou, mieux, sur le front de l'interminable débat autour de la question de la frontière entre le littéraire et le non-littéraire. Pour Robert Melançon, toutefois, cela va encore plus loin, posant même la question de la légitimité de la littérature québécoise et de la valeur de ce qu'on y publie :

Depuis quelque temps, un changement important s'est produit dans le corpus littéraire québécois : une série radiophonique a permis une brusque percée de la littérature intime. Des poètes, des romanciers, des dramaturges qui ne s'en étaient jamais souciés se mettent à tenir des journaux intimes, juste le temps qu'il faut pour remplir cinq émissions de trente minutes. Aussi c'est un niagara de « vécu » et d'analyse du moi au réseau FM de Radio-Canada. Un peu de patience, tout ça va finir par s'imprimer – c'est déjà commencé – puis on fera des cours dans les cegeps, des thèses universitaires, des rencontres d'écrivains et des colloques sur « le travail de l'intime dans le texte québécois post-moderne ». Tout s'imprime et tout devient objet d'étude au pays des merveilles de la littérature québécoise. Ces journaux (faut-il le dire ? – oui, il le faut) valent le talent de leurs auteurs et le travail qui y a été investi. Mais comme toujours au pays des merveilles de la littérature québécoise, ils vont presque tous trouver éditeur sans que de basses considérations intellectuelles ou esthétiques viennent brouiller la multiplication des exemplaires. (1984 : 98-99)

Le jugement de Melançon, pour le moins sévère, pose à son tour des questions qui dépassent l'objet de ce bref panorama historique. Cependant, qu'on me permette de remarquer que la valeur de ces journaux me semble moins résider dans leur caractère littéraire que dans la réflexion qu'ils suscitent ; moins dans la légitimité des auteurs qui les ont en effet publiés que dans la confrontation entre des conceptions différentes du travail de l'écrivain et des formes dans lesquelles sa voix sera reconnue. Car, comme le remarque pertinemment Melançon, nombre d'entre eux ne s'étaient jamais souciés de littérature personnelle, mais ont tout de même tenté de relever le défi d'intéresser

l'auditeur-lecteur par le seul biais de leurs réflexions personnelles. Narcissisme, peut-être, ou « finances en piteux état », comme ironise Louise Maheux-Forcier dans son *Journal* (1984 : 109) ; mais l'expérience marque certainement une nouvelle étape dans la reconnaissance du genre – ne serait-ce que par la négative – et s'inscrit dans un mouvement plus large de valorisation des écrits personnels qui, à cette époque, est de plus en plus prégnant.

D'ailleurs, pour la seule décennie 1980, pas moins de cinquante journaux (de divers types) ont été publiés⁴³, et cette décennie marque le début d'entreprises diaristiques de grande envergure, dont celle de Jean-Pierre Guay, qui constitue également un point culminant de cette pratique au Québec tout comme de son inscription dans l'institution littéraire. En effet, les six tomes de son *Journal*, parus chez Pierre Tisseyre de 1986 à 1990, créent un précédent certain et provoquent la méfiance tant des critiques que du public vis-à-vis de ce type de pratique, ce qui n'empêchera pas Guay de poursuivre assidûment l'entreprise année après année, de 1993 à 2003 – mais avec des écrits beaucoup moins denses – et, même, de faire paraître sous de nouveaux titres les six premiers tomes de son journal chez son nouvel éditeur, Les Herbes rouges. Dans ce sillage, plusieurs écrivains s'adonnent aussi à cette pratique – mais Guay demeure le seul diariste québécois dont le journal est la part la plus importante de l'œuvre – qui est l'occasion de publications en série : Jean-Paul Desbiens, Françoise Hamel-Beaudouin, André Moreau et Claude Jasmin multiplient par exemple les tomes de leur journal, réduisant de plus en plus le temps entre la rédaction et la publication. À toute cette production s'ajoutent des initiatives plus ponctuelles attribuables essentiellement à des écrivains qui décident de rendre public un journal qu'ils tiennent depuis longtemps (Jean-Louis Major, 1984 ; France Théoret, 1993 ; Noël Audet, 2006, etc.), ou qui « s'essaient » au genre diaristique le temps d'une saison, de quelques mois, mais rarement de quelques années (Félix-Antoine Savard, 1973-1975 ; Michel Muir, 1993, etc.).

⁴³ Voir l'annexe 2 : « Bibliographie chronologique des journaux publiés au Québec ».

VIII- L'« ÂGE D'OR » DU JOURNAL INTIME : DEPUIS 1990

Si la critique est florissante à partir des années 1980 jusqu'à nos jours et si la pratique du journal d'écrivain devient de plus en plus importante, on pourrait qualifier la période de 1990 à nos jours comme un véritable « âge d'or » du genre diaristique au Québec. En effet, durant cette période, l'intérêt critique est fortement alimenté par l'intérêt éditorial, qui engendre la multiplication de ce type d'œuvres. De plus en plus de journaux datant d'avant les années 1960 sont publiés : Hubert Aquin (1992), Jean-Philippe Boucher-Belleville (1992), Majorique Marchand (1994), Paul-Émile Borduas (1997), Philippe Panneton (1998), Louis-Hippolyte Lafontaine (1999), Joséphine Marchand (2000), Jacques-Ferdinand Verret (2001-2002), Auguste Viatte (2001-2003), Lactance Papineau (2003), Marie-Victorin (2004), Marie Uguay (2005), etc. Chacun, à sa manière, vient enrichir la compréhension de la pratique et de l'histoire du genre, ajoute une nouvelle voix à la littérature québécoise des XIX^e et XX^e siècles⁴⁴ et permet de mieux comprendre l'esthétique et la poétique de ce type d'écriture. Tous ces journaux, cependant, ressortissent à des problématiques éditoriales différentes et présentent, du même coup, diverses variantes des enjeux éthiques, matériels, heuristiques et herméneutiques de ce type de publication. Qu'on me permette donc de m'attarder sur divers exemples illustrant ces problématiques.

Le *Journal 1948-1971* d'Hubert Aquin (1992), rassemblé en édition critique par les soins de Bernard Beugnot, contient de nombreuses ellipses et forme un ensemble hétéroclite⁴⁵, un « mélange d'agenda, de carnet de lectures, de confessions, de réflexions sur des périodes d'écriture frénétique entrecoupées de longues interruptions » (Tremblay, 1992 : D-2). De façon plus spécifique, ce *Journal* constitue essentiellement un lieu de réflexion pour le diariste ; il n'est que rarement sous-tendu par ce compte rendu du quotidien qui instaure souvent, par ailleurs, le fil narratif de la prose diaristique – sauf

⁴⁴ Il faut, bien sûr, reconnaître une acception large du terme « littérature ».

⁴⁵ Selon les mots de Beugnot : « Quatorze années de notes, brèves ou étoffées, régulières ou éparses, constituent, non sans disparate, le journal d'Hubert Aquin. » (dans Aquin, 1992 : 15)

dans les deux premiers cahiers où la relation de la vie sentimentale du diariste produit une certaine narrativité. Cette particularité du *Journal* d'Aquin – qui révèle que, pour cet écrivain, le journal est la forme malléable par excellence – rend ainsi toute analyse globale pour le moins périlleuse. De fait, ce journal semble essentiellement pertinent pour comprendre l'œuvre romanesque d'Aquin (Allard, 1996⁴⁶ ; Daniel, 1998), avec laquelle il semble en perpétuel dialogue, et pour mettre en lumière le processus créateur de l'écrivain : « La lecture du journal d'Aquin est aussi, *surtout peut-être*, une approche du processus créateur dans son intransigeance la plus pure. » (Tremblay, 1992 : D-2, je souligne) Le *Journal* d'Aquin serait donc une partie fondamentale de son œuvre, mais se situerait tout de même dans sa marge.

Le *Journal* de Paul-Émile Borduas, pour sa part, a paru dans une édition critique de ses œuvres complètes (1998), dans le tome consacré à ses écrits intimes, journal et correspondance. Il ne couvre qu'une seule année (janvier 1929 à janvier 1930), est composé d'entrées très courtes et très factuelles qui rappellent davantage l'agenda et ne contient aucun commentaire sur la pratique qui le fonde. Les motivations d'une telle entreprise d'écriture de la part de ce peintre demeurent ainsi quelque peu obscures :

Comme les autres membres de la profession dont il se réclame déjà, Borduas estime sans doute utile, maintenant qu'il a le projet bien arrêté de trouver un travail d'artiste, de maintenir un agenda et de dresser régulièrement un bilan complet de ses activités professionnelles, de sa comptabilité personnelle, de ses rendez-vous et déplacements. Prenant vraisemblablement exemple sur le journal (inédit) qu'il avait vu Ozias Leduc tenir, Borduas en épouse spontanément le tour elliptique, le style économe et haché, le rythme discontinu. Les faits sont notés rapidement, rapportés presque distraitemment sur la page, sans aucune préoccupation de style ; l'écriture frôle le degré zéro, comme dans tout document dénué de prétentions littéraires. (Bourassa et Lapointe dans Borduas, 1997 : 15-16)

L'intérêt de ces quelques notes tient ainsi davantage au fait qu'elles nous révèlent que la forme diaristique est une forme d'expression qui ne convient pas à Borduas – ce qui explique qu'elle avorte relativement tôt – et qu'il privilégiera plutôt la forme

⁴⁶ « L'émergence de *Prochain épisode*, le premier roman publié (en 1965) par Hubert Aquin, pourrait servir de terrain de réflexion pour autant que des lectures croisées du journal de départ et du texte produit rapprochent les faits vécus de leur mise en fiction. » (Allard, 1996 : 11)

épistolaire, proche de la première, qui lui permet plus avantageusement d'instaurer un dialogue permanent avec sa famille et avec ses amis lors de son séjour parisien. Le *Journal* ayant donc peu de valeur intrinsèque, c'est, ici, la force de la figure de Borduas qui justifie la publication de l'ensemble de ses écrits, peu importe leur valeur sur le plan littéraire, voire historique. Le journal, dans ce contexte, est donc rapidement éclipsé par les autres formes d'écriture, mais n'en demeure pas moins accessible – *publié* – comme faisant partie d'une œuvre imposante.

De son côté, le *Journal* de Philippe Panneton (1998) laisse subsister plusieurs ambiguïtés quant à la teneur des manuscrits originaux. Dans leur introduction, Francis Parmentier et Jean Panneton expliquent que ce *Journal*, à l'origine, contenait 2 397 pages réparties dans treize cahiers, mais que seuls les deux premiers cahiers ont subsisté dans leur intégralité. Il est ainsi certain qu'une censure a été exercée quelque part – à moins que Panneton ait voulu conserver des photocopies des passages qu'il jugeait les plus intéressants, par crainte de voir disparaître ses manuscrits ? –, mais il semble impossible, du moins pour l'instant, de savoir à quel moment cela s'est produit ni par qui elle a été exercée. Considérant le fait que les onze autres cahiers ne leur sont parvenus que sous forme de photocopies partielles, il était donc impossible pour les éditeurs de reconstituer la cohérence initiale et de pallier les lacunes du manuscrit, mais ils ont tout de même choisi de publier ces extraits qui, une fois juxtaposés les uns aux autres, instaurent un mode de lecture pour le moins chaotique et frustrant, puisque leur teneur fait regretter la disparition des originaux. Si le *Journal* de Panneton, tel qu'il est publié, permet malgré tout une lecture croisée avec le *Carnet du Cynique* (1998) – comme en témoignent les nombreuses notes des éditeurs sur le sujet –, il n'en demeure pas moins qu'il conserve, pour le moment, le statut d'œuvre incomplète.

Finalement, le *Journal* de Marie Uguay (2005) rappelle à bien des égards celui de Saint-Denys Garneau, principalement parce que l'œuvre poétique d'Uguay est intimement liée à sa pratique diaristique et qu'une véritable lecture de ce journal interpelle sans cesse l'œuvre poétique publiée en parallèle. Mais là n'est pas l'enjeu le plus important de cette œuvre : publiée par les soins du conjoint de Marie Uguay, Stephan

Kovacs, elle pose la question de l'intervention d'un tiers médiateur entre le manuscrit et le public, compliquée par le fait que « le travail d'un très proche est encore plus délicat que celui d'un érudit extérieur, parce qu'il [y] entre une donnée affective qu'il est difficile (voire impossible) de quantifier » (Jondot, 1997 : 138). Dans cette optique, le *Journal* d'Uguay est touchant à bien des égards puisqu'il raconte non seulement la lente dégénérescence provoquée par le cancer qui ronge la diariste, mais aussi et surtout l'histoire de l'amour passionné et impossible de la jeune femme pour le médecin qui la soigne. Ce faisant, il raconte aussi l'histoire d'une trahison à l'égard de celui qui partagea la vie de la malade et l'accompagna jusqu'à la mort, sans que jamais cet amour même ne soit remis en question dans les pages du *Journal*, ni même dans l'introduction de Kovacs qui l'évoque en termes voilés⁴⁷. Au contraire, la publication du *Journal* constitue un acte de pardon et un dernier gage d'amour, qui vient presque en accentuer la dimension tragique, mais qui empêche de remettre en cause l'intégrité de l'éditeur pour qui un délai (bien compréhensible) de vingt-cinq ans a tout de même été nécessaire pour n'exercer aucune censure sur l'intimité de la diariste. Par contre, si les passages amoureux n'ont pas été supprimés, un important travail éditorial a tout de même paru nécessaire à Kovacs qui décrit longuement son intervention en des termes qui laissent cependant place aux doutes :

Marie Uguay n'a jamais retravaillé son journal comme tel, elle l'a écrit au fil du temps et de ses dispositions, sans souci de publication, dans l'entière liberté de son acte. J'ai respecté dans la mesure du possible son cheminement, mais il m'a fallu malgré tout pratiquer des coupures ou corrections dans ses écrits autobiographiques afin de maintenir une cohésion et un sens à l'ensemble. Des passages fragmentaires, hors contexte, ou qui semblaient trop inégaux ont ainsi été supprimés. J'ai aussi retiré plusieurs citations à cause de leur longueur, ou de

⁴⁷ « Dans la solitude de sa détresse, son impulsion première est un élan prodigieux d'amour, tout combat pour la survie étant pour elle un acte d'amour. Mais peu à peu, cet amour se concentre sur un seul et même désir, une image sécurisante mais inaccessible, qui l'entraîne dans une remise en question lucide et déchirante de ses comportements amoureux, des motifs même de sa création. Et ce désir, cet amour impossible et secret, devient comme une énigme à dénouer, incarnant à la fois sa vie et sa mort, nourrissant dans sa quête obstinée son œuvre entière. [...] Beaucoup d'années se sont écoulées depuis le décès de Marie Uguay ; ce temps était sans doute nécessaire pour accueillir avec plus d'objectivité cette part occulte de sa vie, ce tragique intime. » (Kovacs dans Uguay, 2005 : 10 et 14)

l'impossibilité d'en vérifier l'exactitude – Marie Uguay ayant l'habitude de se les approprier au point d'y ajouter parfois de son cru. Par égard pour certaines personnes encore vivantes, quelques prénoms ont été changés, et, à l'occasion, des passages ont été écartés lorsqu'ils les impliquaient trop directement ou permettaient de les identifier. D'autre part, je n'ai pas jugé approprié de faire débiter le *Journal* alors même qu'elle vit son drame à l'hôpital, dans la confusion de son état de santé et de ses émotions – retranchant de ce fait la première moitié du premier cahier –, mais lorsqu'elle est sur le point de retourner à la maison où, par la suite, elle jettera un regard rétrospectif plus posé sur ces événements. (Kovacs dans Uguay, 2005 : 12-13)

Ainsi, le travail de Kovacs – dont on ne pourra prendre la mesure que si une édition critique du *Journal* d'Uguay paraît – est quelque peu tentaculaire : choix des poèmes reproduits, protection des personnes encore vivantes, suppression des « passages fragmentaires, hors contexte, ou qui semblaient trop inégaux » afin d'assurer une plus grande cohérence, etc. De plus, en éliminant les débuts du *Journal* qui, on le présuppose, mettent trop en relief la fragilité et la détresse de la diariste et en adoucissant les aspérités du texte, il offre une image légèrement « composée » de la diariste qui, si elle n'est pas fautive, n'en est pas moins tributaire d'une intervention qui ne reflète que sa propre vision de l'œuvre en cause. Kovacs pose donc sur le journal de sa compagne un regard protecteur qui n'est pas sans rappeler celui de Barbey d'Aurevilly sur le *Journal* d'Eugénie de Guérin (1862), sœur de son ami Maurice de Guérin, celui de John Middleton Murray sur le *Journal* de sa femme, Katherine Mansfield (1927), ou encore celui de Leonard Woolf sur le *Journal* de Virginia Woolf (1953)⁴⁸.

Au cours de cet « âge d'or » du journal intime, de nombreuses rééditions paraissent également : celles du *Journal* d'Henriette Dessaulles (1989), du *Journal* de Maurice Lepailleur (1996) et du *Journal* de Rodolphe Duguay (2002). Curieuse coïncidence, les journaux complets de Lepailleur et de Duguay ont été publiés tous les deux avec un intervalle de vingt-quatre ans par rapport à leur publication partielle. Le nombre d'années est lui-même une indication sans importance, mais ce qui en a davantage ce sont les motivations de ces rééditions complètes : désormais, au cours des décennies 1990 et 2000, il ne s'agit plus de présenter des témoignages, mais de s'assurer

⁴⁸ On pourra consulter, sur le sujet, Auger (2008).

de l'authenticité de ceux-ci en laissant toute la place à la voix de l'auteur, comme en témoignent les extraits des deux présentations des éditions du *Journal* de Duguay :

Les *Carnets* que nous publions ci-après constituent une sorte de mosaïque où nous avons voulu faire entrer des extraits caractéristiques destinés à faire connaître l'âme et le cœur de Duguay ainsi que ses débuts, ses efforts pour atteindre à un art personnel et valable. (Biron dans Duguay, 1978 : 55)

[...] des extraits du *Journal* ont été publiés sous la forme de morceaux choisis, présentés et organisés de façon à faire ressortir certains traits caractéristiques de Duguay. La présente édition laisse pour la première fois toute la place à l'auteur. Tout ce qu'il reste aujourd'hui des carnets de Duguay est reproduit ici, avec fidélité, permettant au lecteur de découvrir par lui-même toutes les facettes de l'homme et de l'artiste. (Dagenais dans Duguay, 2002 : 17)

À l'heure actuelle, le genre est donc en plein épanouissement, combinant plus que jamais l'intérêt historico-documentaire et l'intérêt littéraire. Cependant, malgré cet engouement marqué pour la forme diaristique de la part du marché éditorial, le journal fait encore figure de parent pauvre dans l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain ; comparativement à ses autres productions, l'intérêt critique qu'on lui porte est minime et l'intérêt général de la critique universitaire semble s'être amenuisé quelque peu depuis la fin des années 1990.

Les textes diaristiques publiés au Québec sont d'une grande variété, mais, observés sous le double angle de la chronologie de la pratique et du genre, leurs liens deviennent significatifs et permettent de dégager les étapes clés du genre diaristique québécois. De l'écllosion du genre par le biais de la publication de plus en plus importante au XIXe siècle de journaux personnels à la valorisation littéraire que l'on observe vers la fin du XXe siècle des journaux intimes et personnels de diverses périodes, le genre diaristique québécois s'affirme ainsi de plus en plus comme ayant une histoire propre faisant elle-même partie de l'histoire littéraire. Toujours en marge d'une littérature plus officielle, toutefois, ce genre définit malgré cela ses formes et son

esthétique à travers un large spectre de pratiques (littéraires ou non) qui tendent à se fragmenter en sous-catégories qui ont-elles-mêmes leur propre histoire.

Dans ce chapitre, j'ai tenté tout autant d'illustrer la démarche permettant de comprendre l'évolution de ce genre que de parvenir à des pistes de lecture de l'histoire du genre diaristique québécois. En voulant établir certaines lignes de force, je me suis attardée tantôt à des types diaristiques dominants, tantôt à des thèmes plus généraux comme celui du religieux, tantôt à des pratiques éditoriales ou encore à des considérations critiques et esthétiques. Au cœur de ce parcours, certaines figures et certains textes ont émergé, mais leur impact sur l'histoire du journal est parfois plus déterminant pour la compréhension du genre (la série « Journal intime de... » par exemple), parfois pour celle de la pratique (le *Journal* de Charles Pfister, par exemple). En contrepartie, une chose demeure certaine, c'est que l'étude de l'édition (au sens large) s'est révélée primordiale pour saisir l'évolution historique du genre. Comme le souligne Jacques Michon :

À mi-chemin entre l'offre des écrivains et la demande du public, soumise aux pressions du pouvoir politique et religieux, située au cœur de la transaction littéraire, l'édition représente un carrefour où se rencontrent les orientations, les tendances, les attentes de divers groupes d'intellectuels et les contraintes du marché et des appareils d'État. (1989 : 143)

C'est d'ailleurs en partie grâce à ces considérations que j'ai pu établir une chronologie servant de première balise de lecture, car il était manifeste pour moi que « l'évocation des origines du développement d'un genre polymorphe à la constitution très progressive est inséparable d'une histoire de l'édition de ces textes intimes si complexes à transformer en livres » (Simonet-Tenant, 2004 : 91). En choisissant d'étudier les œuvres diaristiques sous l'angle de la généricité, il y avait certes nécessité de ne prendre en considération que leur dimension pragmatique en travaillant à partir des versions publiées des textes, mais il s'est révélé que ceux-ci fonctionnent tout de même en deux temps, celui de leur écriture et celui de leur réception (parfois double dans le cas des rééditions), temps qui n'ont été considérés ici qu'en tant qu'ils informent l'histoire du genre. Qui plus est, il m'apparaît que cette dernière ne peut se concevoir sans une étude approfondie de la réception

critique des œuvres. L'ampleur de mon corpus m'ayant malheureusement obligée de négliger partiellement cet aspect de son histoire⁴⁹, je tiens à préciser que les données présentées ici ne valent qu'à titre d'indicateurs et qu'elles sont, à ce titre, toujours soumises aux potentielles réévaluations d'une étude historique de plus grande portée.

Au terme de cette première partie, j'aimerais revenir plus explicitement sur la question de la « forme » diaristique. Car si l'ambition de proposer une histoire du genre diaristique québécois, fût-elle brève, semble m'éloigner de mon propos initial stipulant que le journal est bien un genre dont les formes peuvent être définies, il demeure que c'est grâce au modèle développé au tout début de mon parcours que cette histoire a pu, à son tour, « prendre forme ». En effet, la subdivision du genre diaristique en trois catégories m'aura permis de « systématiser » un corpus qui semblait au premier abord si disparate qu'il était impossible de le saisir dans une dimension historique et donc chronologique. En ouverture de son ouvrage *Les baromètres de l'âme : naissance du journal intime*, Pierre Pachet posait d'ailleurs la question : « Peut-on parler d'une histoire du journal intime ? » et affirmait qu'il « s'agit d'écrire une histoire qui ne se passe pas dans le temps historique, celui où se manifestent les événements : puisque les écrits dont nous parlons, par définition, sont écrits pour ne pas se manifester, pour être cachés » (1990 : 9). Ainsi, le constat de la nécessité d'une distinction entre pratique et genre a été tout aussi important ici que celui qui fait de l'esthétique du journal intime posthume celle qui, jusqu'à nos jours, a conditionné la constitution, la définition et la réception du genre diaristique dans son ensemble. En considérant les différentes variantes du genre et leur évolution formelle et esthétique, j'ai été davantage à même de remarquer la prédominance de certains phénomènes, tout comme celle de certaines pratiques du genre diaristique qui en sont ainsi venues à constituer différentes « petites histoires » qui, sans forcément s'imbriquer, n'en devenaient pas moins des moments significatifs. C'est donc une fois toutes les « petites histoires » reconstituées que les grandes lignes de l'histoire du genre diaristique au Québec ont pu être racontées.

⁴⁹ Je renvoie toutefois le lecteur au chapitre « Positions des questions : la réception du journal intime » dans Hébert et Baszczyński (1988 : 31-46), ainsi qu'aux diverses considérations sur la réception critique des types diaristiques disséminées dans les chapitres précédents.

PARTIE II

UN GENRE SANS HISTOIRE ?

**DU JOURNAL INTIME POSTHUME
COMME RÉCIT DE FORMATION**

INTRODUCTION

NARRATIVITÉ, FICTION ET FORMATION DE SOI

I – UN GENRE (NON) NARRATIF ?

À cause de son caractère fragmentaire et de l'effet de discontinu qu'entraîne invariablement le constant renouvellement de la situation d'énonciation, le genre diaristique pose nombre de questions à la théorie de la narrativité qui, en revanche, pourrait bien être tentée de considérer rapidement ce genre comme appartenant à « la catégorie du monde commenté » plutôt qu'à celle du « monde raconté » (Weinrich, 1973 : 39). C'est également ce que font la plupart des théoriciens du journal qui, opposant – sans doute avec raison – cette forme à la forme autobiographique ou romanesque, voient dans l'absence de structure préétablie du journal la preuve irréfutable de sa non-narrativité. C'est du moins la position énoncée très clairement par Béatrice Didier (1976 : 140), position qui, malgré le renouvellement actuel des réflexions sur les

théories de la narrativité (Audet, 2006 ; Audet et Mercier, 2004a), semble être aussi celle des théoriciens actuels du journal, avec, bien sûr, quelques nuances. Par exemple, dans le chapitre qu'il consacre au « récit des jours » dans son ouvrage intitulé *La forme des jours. Pour une poétique du journal personnel*, Michel Braud annonce d'emblée que « l'absence d'événements saillants et surtout de structure narrative perceptible apparaît comme le caractère particulier du genre [diaristique] » (2006 : 141). Selon lui, nous sommes certes, avec le journal, en présence d'une histoire qui se veut une suite d'événements, mais celle-ci n'en constituerait pas pour autant une structure narrative. Poussant toutefois l'interrogation un peu plus avant, Braud postule que le journal « comporte une dimension narrative » (2006 : 142), mais que celle-ci relève davantage de l'organisation propre à la chronique qu'à celle du récit. Mesurant ce postulat à l'aune de la définition aristotélicienne du récit¹, il remarque alors que, si certains critères de cette définition – comme la présence d'une suite d'actions et la permanence du même personnage – peuvent être appliquées sans trop de problèmes au journal,

[l]a *transformation* est en revanche plus incertaine. Pour autant que le journal soit tenu sur une longue période [...], elle apparaît comme insensible : le ressassement au long des années est plus net que la transformation d'une situation. Et, si on peut parfois la mettre en évidence [...], on ne peut en faire une constante du genre. Dans la plupart des cas, en effet, la transformation se réduit au vieillissement du diariste. Elle n'est pas nulle pour autant : le diariste est bien modifié par le passage du temps, et le rapprochement de la mort est dans le texte et la progression vers sa fin. Mais cette transformation n'est pas appelée par des actions initiales. (Braud, 2006 : 142-143, je souligne)

Braud en conclut donc que le journal n'est pas un récit au sens aristotélicien du terme, mais soutient en revanche que le journal n'en est pas pour autant dépourvu de narrativité, de forme, de cohérence : récit de vie, chronologie, linéarité, passage du

¹ Braud donne la définition suivante : « J'admettrai – suivant Jean-Michel Adam qui formalise les thèses de la *Poétique* d'Aristote – que le récit se définit comme une suite d'actions (entendues comme prédications d'être, d'avoir ou de faire) temporellement ordonnées, faisant intervenir au moins un personnage permanent, et au long de laquelle soit perceptible une transformation d'état, d'avoir ou de faire. Il doit former un tout et pour cela présenter un commencement, un milieu et une fin. De ce fait, la suite des actions apparaît dans son ensemble comme un enchaînement de causes et d'effets, et une conclusion implicite (à défaut, le plus souvent, de morale explicite) peut être dégagée à la fin de la lecture. » (2006 : 142)

temps, recherche par le diariste d'une cohérence établie, entre autres, au moyen de commentaires métadiscursifs et « stylisation du mouvement de l'existence » finiraient par former ce que Braud choisit de nommer justement le « *récit des jours* » ou le « *récit du flux* » « pour désigner cette histoire sans structure à la dimension d'une existence, qui coule, s'étire et en rend la mélodie singulière » (2006 : 145).

Pour sa part, Philippe Lejeune, dans le chapitre intitulé « Composer un journal » de *Signes de vie ; le pacte autobiographique 2*, tranche un peu plus radicalement la question de sa narrativité :

Non narratif : bien sûr, chaque séquence raconte, etc., mais ce n'est pas construit comme un récit avec un début, un milieu et une fin – aucun phénomène de *séquence* comme l'analysent Barthes, Brémond ou d'autres : *il est écrit dans l'ignorance de sa fin*, et le tragique est qu'il est toujours *lu* avec la connaissance de sa fin, qui peut, souvent, être simplement la mort... (Lejeune, 2005b : 66-67, souligné dans le texte²)

Abondant dans le même sens, Brigitte Galtier, dans *L'écrit des jours. Lire les journaux personnels ; Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi*, affirme : « [C]'est la structure même du texte qui s'oppose à la narration. » (1997 : 30) Et elle ajoute plus loin : « Sa fin même – et l'écrit des jours est seul en ce cas – demeurera aussi imprévisible que la mort de l'auteur qui un jour interrompra ou annulera toute possibilité de reprise. » (1997 : 202) C'est également cette position que semble défendre Valérie Raoul lorsqu'elle propose une définition du « vrai » journal qui lui permettra de procéder à une étude du journal fictif :

Le vrai journal est nécessairement imprévisible. C'est une œuvre d'un intérêt variable, que l'on lit par extraits (« aucune page n'est indispensable »), qui n'a pas de logique d'ensemble. C'est une collection de notes plus ou moins décousues dont la seule conclusion est la mort de l'auteur. Il est inévitablement répétitif, est englué dans la « vie quotidienne », présente même souvent des lacunes qui restent énigmatiques à tout autre lecteur que l'auteur lui-même. [...] L'art

² Il est très important de noter que ce passage est tiré des notes d'un cours sur le journal que Philippe Lejeune a donné en mars 1980, notes qui ont été reproduites textuellement, mais que Lejeune commente par la suite d'une façon générale pour déplorer leur sévérité mais en souligner par moments la justesse, sans revenir sur ce passage en particulier. Contemporaines de l'ouvrage de Didier, ces notes me semblent assez représentatives de leur époque, en ce qu'elles s'énoncent sur des conceptions assez rigides de la notion même de genre littéraire.

n'apparaît que dans des entrées spécifiques ou par des effets de montage ou de collage. La personnalité du narrateur-protagoniste et les événements relatés sont déterminés arbitrairement par les hasards de la vie réelle et l'auteur se trouve *in medias res* quand il écrit, ignorant de l'avenir. (1999 : 23)

Ainsi, comme le constatait déjà Pierre Hébert en 1988, et avant lui Porter Abbott³, « le caractère narratif du journal est à peu près universellement rejeté » (1988 : 87), et l'idée semble faire toujours consensus que l'absence de structure narrative du journal – mais non de narrativité ponctuelle – découlerait de l'absence d'une fin projetée et consciente de la part de l'auteur, plus précisément, pourrait-on dire, de l'absence d'une *finalité* du journal : « Ses début et fin sont ceux que lui donnent le désir d'écrire et l'épuisement du désir d'écrire ou la mort du narrateur », tranche d'ailleurs assez rapidement Braud (2006 : 143).

Si ces diverses propositions et conclusions paraissent justes et défendables – d'autant plus que ces trois théoriciens travaillent sur des corpus très vastes, comprenant tous les types de journaux, dont des journaux « monstres » tels que l'on n'en retrouve à peu près pas dans le corpus québécois –, elles me semblent passer en revanche un peu trop rapidement sur certains éléments pourtant essentiels. Le journal n'est pas un récit au sens aristotélicien. Soit. Le journal n'a pas forcément de structure en séquences comme le roman. Soit. La majorité des journaux sont écrits dans l'ignorance de leur fin. Soit. Cependant, ces définitions par la négative, pour opératoires qu'elles soient en théorie, pourraient bien se heurter à leur tour à la réalité empirique, entre autres parce qu'elles ne semblent pas tenir compte de la nature complexe de la pratique diaristique et de la démarche personnelle qui la sous-tend, du moins en ce qui concerne le journal intime tel que je le définis⁴. Ainsi, lorsque Braud affirme que la « transformation n'est pas appelée

³ « L'une des considérations les plus généralement acceptées du journal intime [...] est qu'il est nécessairement sans forme et presque entièrement sans intrigue [plot]. » (Abbott, dans « Letters to the Self : the Cloistered Vision in Nonretrospective Fiction », *PMLA*, 95, no 1, janvier 1980, p. 44 ; cité par Hébert, 1988 : 87)

⁴ « Écrit entrepris sans raison autre que celle d'écrire au quotidien et qui, conséquemment, fait de la personne qui tient le journal le fil conducteur, ce par quoi le journal trouve sa raison d'être, son unité, sa cohérence. » (Voir *supra* : p. 52).

par des actions initiales », il présuppose que choisir de s'adonner à la pratique diaristique est une décision tout à fait innocente et sans conséquence ; en d'autres termes, il ne tient pas compte du fait que le début de la rédaction d'un journal *est* précisément une *action initiale*. De même, Braud ne semble pas prendre la mesure de sa propre affirmation, pourtant fondamentale, selon laquelle l'origine et la fin d'un journal se situent précisément dans un « désir d'écrire » et dans son « épuisement ». Pourtant, l'expérience du journal a beau être des plus répandues, elle n'en est pas pour autant « une aventure banale » (Cantin, 1996a : 63) et tout l'intérêt littéraire du journal intime⁵ pourrait bien découler précisément de cela, de ce désir d'expression individuelle sous forme écrite et qui trouve sa forme privilégiée dans la mise en œuvre d'une pratique diaristique, tout comme dans son achèvement.

Lejeune, dans un article intitulé « Comment finissent les journaux » (2000), aborde d'ailleurs plus directement la question de la fonction des journaux comme élément déterminant de leur élaboration et de leur fin potentielle :

Mes enquêtes, et la préparation de l'exposition [*Un Journal à soi*], m'avaient montré l'extrême diversité des formes et des fonctions, et surtout le caractère passager et dispersé des pratiques au long d'une vie. Rares sont les personnes qui restent fidèles jusqu'à la mort à un même et unique journal. On tient un journal une semaine, six mois, un an, pour telle raison ; on arrête et on recommence, pour une autre raison, un journal très différent, quinze ans plus tard, etc. Ce sont des liaisons, des passades, il y a des périodes avec et des périodes sans. Le journal est souvent une activité de crise : la discontinuité lui est habituelle. (2000 : 215)

⁵ Et non pas des autres sous-genres diaristiques, tels que les journaux personnels et les journaux « avant-texte » et « après-texte » puisque, dans le premier cas, ils sont motivés par un impératif extérieur qui détermine d'avance le début et la fin du journal et, dans le deuxième cas, ils sont orientés par une esthétique de réécriture qui modifie sensiblement la structure narrative de l'œuvre initiale. Lejeune et Braud remarquent eux-mêmes cette distinction entre les journaux intimes et les journaux personnels : « Écartons le cas des journaux à fin programmée. Journaux de vacances, de voyages ; journaux de travail ou de recherche, parfois ; journal d'une retraite spirituelle, d'une grossesse, etc. Leur limitation est à la fois chronologique et thématique : ce sont des journaux partiels, consacrés à une période, et centrés sur une zone particulière d'expérience : le moi déborde le champ du journal, et survivra à sa fin. Le problème de la fin ne devient crucial que dans un journal "généraliste" écrit pour accompagner une vie aussi loin que possible... » (Lejeune, 2000 : 211) ; « Parmi les journaux interrompus par le diariste à un moment donné de son existence, il faut mettre à part ceux dont la fin est programmée dès le début de l'écriture par la nature de l'expérience rapportée. Le journal de voyage, par exemple, n'a vocation à être tenu que pendant le séjour à l'étranger [...] » (Braud, 2006 : 157)

Distinguant par ailleurs, parmi les multiples fonctions du journal, cinq fonctions récurrentes (s'exprimer, communiquer, réfléchir, fixer le temps et le plaisir de l'écriture – 2000 : 217), Lejeune admet que le journal peut finir lorsque cette fonction a été remplie et en conclut que « passer en revue les fonctions du journal dédramatise le problème de sa fin » (2000 : 217).

C'est un peu cette nuance qu'apporte Braud lorsqu'il reconnaît deux types de manifestation de la narrativité dans le journal, celle-ci étant toujours liée pour lui à la question de la transformation du personnage principal :

Dans le cadre ainsi constitué [par les journaux contemporains publiés et qui se présentent « comme l'élaboration de l'existence propre en récit »], la transformation du personnage principal est plus ou moins nette, selon qu'elle s'effectue sur un temps limité et se fonde sur une expérience humaine typique [aventure amoureuse, maladie, deuil, etc.] [...] ou qu'elle se réduise à la transformation indéfinie et peu prévisible de l'existence, étirée sur le long temps, ouverte sur un futur indéfini [...]. Dans le premier cas, la cohérence narrative est donnée par l'achèvement naturel du récit ; dans le second, le diariste enregistre les moments de sa vie sans maîtriser la fin qui leur donnera rétrospectivement une cohérence. (Braud, 2002a : 81)

Si ces observations me semblent encore justes dans une certaine mesure – d'autant plus qu'elles s'appuient sur des perspectives différentes des miennes (Lejeune s'intéresse à la pratique diaristique et non au genre, et Braud tente de faire ressortir les dominantes d'un phénomène particulier dans un contexte particulier⁶) –, il m'apparaît en revanche qu'elles sont incomplètes dans la mesure où elles ne tiennent compte essentiellement que du point de vue auctorial, laissant dans l'ombre celui du lecteur, qui n'implique évidemment pas la même perspective sur l'œuvre. Car, de ce point de vue, complémentaire au premier, une autre dimension narrative – difficilement énonçable pour les diaristes eux-mêmes – est perceptible, du moins (et c'est l'hypothèse que j'élaborerai au cours des

⁶ Il étudie les procédés littéraires qui permettent au journal de *glisser* vers la fiction à partir des « journaux parus depuis 1978 [en France], écrits pour la publication même s'ils sont posthumes, et qui se présentent par eux-mêmes comme des textes littéraires » (2002a : 76).

chapitres subséquents), dans les journaux intimes et tout particulièrement dans ceux qui sont publiés de façon posthume⁷.

Cette dimension narrative trouve sa source, d'abord, dans le désir d'écriture qui est à la base du journal intime. Cette *action initiale* met en place, plus ou moins explicitement, et généralement dans la première partie du journal, une sorte de « programme » qui régule le contenu à venir de ce dernier, sa forme, sa matière, sa cohérence, voire éventuellement son récit et sa narrativité. Elle réside, ensuite, dans la progression de l'*intrigue*, c'est-à-dire dans le cheminement du diariste pour suivre le programme qu'il s'est tracé, l'élaboration de son idéal qu'il confronte tant à la réalité extratextuelle qu'à la réalité textuelle de l'écriture et de la mise en forme de l'existence qu'elle opère inévitablement. Elle est, finalement, dans cette « connaissance de sa fin » que Lejeune qualifie de « tragique », mais qui est tout de même essentielle pour la compréhension de ce type diaristique que forment les journaux intimes posthumes. Instrument de communication, ne serait-ce que de soi à soi, le journal intime, puisqu'il a une fonction qu'il est seul à assumer, poursuit une visée dont il détient seul la clé et c'est cette fonction que l'on doit d'abord reconnaître pour expliquer non seulement la cohésion interne des figures textuelles qui interviennent dans le processus d'écriture (le narrateur, le personnage, le narrataire, etc.), mais aussi la logique narrative du journal et, conséquemment, la fin de celui-ci. Ainsi, lorsque Braud, Lejeune et Galtier proposent que les journaux commencent mais surtout finissent un peu « par hasard », selon des caprices et des impératifs qui se passent « en dehors » du journal lui-même (souvent la mort), ils ne tiennent pas compte de ce motif initial et des fonctions attribuées au journal en cours d'écriture. En s'attardant sur l'étude des dernières entrées pour voir si quelque chose « s'y passe », ils négligent le fait que quelque chose s'est effectivement passé tout au long du journal – ne serait-ce que le journal lui-même – et que les dernières entrées peuvent très bien n'être que des échappées de fin de parcours.

⁷ Je reviendrai, en conclusion, sur la question de la narrativité dans les autres types de journaux.

En somme, je postule que, bien que n'appartenant pas à la catégorie des genres reconnus d'emblée comme narratifs (roman, nouvelle, récit), le genre diaristique n'échappe toutefois pas à un certain ordonnancement qui ne se résume pas exclusivement à la succession des jours, mais génère une dimension narrative et pragmatique qui influence tour à tour l'écriture et la lecture. À ce niveau, si la narrativité du journal ne répond pas à une définition *stricto sensu* du terme en tant que « mode d'agencement du raconté, qui se caractérise par la succession, la causalité, la mise en intrigue » (Audet et Mercier, 2004b : 10), ainsi qu'à la « logique du récit » au sens convenu qui ne s'applique qu'aux récits « totalisants » où l'« auteur » connaît *d'avance* la fin de l'histoire⁸ –, il n'est nullement exclu qu'elle s'inscrive en creux de la notation quotidienne tout autant que dans la régularité même de cette notation. En effet, nul ne peut contester que l'écriture diaristique relève d'abord d'une « mise en récit », aussi minime soit-elle, qui en détermine tant l'inscription quotidienne que l'interprétation globale. On doit dès lors s'interroger : comment cette « mise en récit » s'opère-t-elle et selon quelles modalités ? Ces modalités sont-elles les mêmes que pour les récits de fiction ? Et, partant, comment prendre la mesure de la « dimension nécessairement fictionnelle de toute narration » (Audet et Mercier, 2004b : 10) qui rend confuse la distinction entre narrativité et fiction⁹ et complique, de surcroît, la lecture d'un genre que définit théoriquement sa fragmentation ? Avant d'aller plus avant dans l'élaboration de la poétique narrative du genre diaristique, il me semble donc pertinent de réfléchir à la question du rapport que le journal entretient avec la fiction et de poser quelques-unes des balises méthodologiques qui seront au fondement de mon analyse de certaines œuvres diaristiques dans les chapitres à venir. Intimement liée à la question de la narrativité, la question de la fiction me semble ouvrir quant à elle la voie non seulement à

⁸ « Préoccupé de soumettre à son ordre les actions qu'il expose, [le récit] se donne comme une totalité où, entre début et fin, s'éprouve la conversion du sens. » (De Chalonge, 2002 : 498)

⁹ « Une [...] précision doit être apportée, une confusion fréquente assimilant narrativité et fictionnalité. Les œuvres narratives s'inscrivant très souvent dans le domaine de la fiction, l'équation s'est vite généralisée : les œuvres de fiction auraient recours au discours narratif pour prendre forme et, inversement, tout récit relèverait de la fiction. » (Audet et Mercier, 2004b : 10)

la compréhension de l'organisation narrative des éléments textuels, mais aussi à celle, plus globale, de leur signification et leur agencement dans la dynamique interprétative que constitue l'acte de lecture.

II – LE VRAI, LE FAUX, LE RÉEL, L'INVENTÉ...

La question du rapport à la fiction a été posée plus ou moins explicitement au sujet de tous les discours qui se réclament d'un mode d'énonciation relevant du référentiel. En effet, que ce soit l'histoire, l'essai, la biographie ou l'autobiographie, la seule coïncidence entre l'identité de l'auteur et celle du narrateur apparaît aujourd'hui insuffisante pour lever complètement le poids du soupçon fictionnel qu'entraîne toute tentative de représentation de la réalité au moyen de la médiation de l'écriture¹⁰. Cela n'est guère surprenant d'ailleurs, surtout si l'on considère, avec Lejeune lui-même, que le pacte autobiographique – qui veut que l'on associe auteur, narrateur et personnage à la même personne, c'est-à-dire au nom inscrit sur la couverture –, même s'il fait depuis longtemps autorité, tient essentiellement lieu de contrat de lecture et que, ce faisant, il « n'engage que son auteur » (2005b : 15)¹¹.

Cependant, si, du côté de la stricte autobiographie par exemple, la question du statut de la fiction a été posée sous divers angles¹², elle ne m'apparaît pas avoir été

¹⁰ Comme de tout autre média d'ailleurs, dont le cinéma. Voir à ce sujet : Caroline Vernisse (2009) et Roger Odin (2000).

¹¹ Plus précisément : « Revenons au côté juridique : l'une des critiques qu'on a pu faire à l'idée du pacte, c'est qu'elle suppose la réciprocité, un acte où deux parties s'engagent mutuellement à quelque chose. Or dans le pacte autobiographique, comme d'ailleurs dans n'importe quel "contrat de lecture", il y a une simple proposition, qui n'engage que son auteur : le lecteur reste libre de lire ou non, et surtout de lire comme il veut. Cela est vrai. Mais s'il lit, il devra prendre en compte cette position, même si c'est pour la négliger ou la contester. » (2005b : 15-16)

¹² Voir, à ce sujet, la synthèse proposée par Valérie Raoul (1999 : 21-25) et la mise au point que fait Philippe Lejeune dans *Signes de vie 2* : « J'ai sur les rapports de l'autobiographie et de

creusée de la même manière en ce qui concerne l'écriture spécifique du journal. Peut-être, d'ailleurs, à cause de cette incompatibilité entre fiction et journal qui serait une des conditions *sine qua non* de l'avènement de ce dernier... C'est du moins ce que propose Lejeune lorsqu'il désigne la posture d'écriture du journal comme « antifiction » par excellence, au sens où celle-ci, de par sa proximité avec les événements racontés, empêcherait, justement, de glisser vers la fiction : « [L]e présent surtout, objet de l'écriture diariste, oppose un démenti immédiat à tout ce qui serait de l'ordre de l'invention. » (2005a : [2]). C'est aussi ce que défend Braud en affirmant :

Le journal véritable est par définition en prise sur le réel : son contenu ne peut être qu'assez peu prédéterminé et les relations chronologiques et de causalité qui constituent sa trame ne peuvent être recomposées, ce qui semble difficilement compatible avec une organisation narrative fictionnelle, et plus précisément avec une recherche de cohésion (et notamment de clôture) du récit. (2002a : 79)

En d'autres termes, parce que sa poétique privilégie le fragmentaire plutôt que l'organisation narrative concertée qui tendrait vers une fin et qu'il est une « transcription » de la réalité qui l'oppose au romanesque, le journal ne pourrait prétendre ni à la narrativité que j'ai évoquée plus haut et encore moins à la fiction. Pour Braud, la fiction dans le journal ne serait ainsi possible que par le recours à des procédés littéraires spécifiques, tels le changement de nom du narrateur, la recomposition après coup ou encore l'ajout d'une mention générique renvoyant à un genre reconnu d'emblée

la fiction des formulations brutales qu'aujourd'hui je récuse. Je me relis : "l'autobiographie est un cas particulier de roman, et non pas quelque chose d'extérieur à lui" (p.23). Plus loin : "Comment distinguer l'autobiographie du roman autobiographique ? Il faut bien l'avouer, si l'on reste sur le plan de l'analyse interne du texte, il n'y a aucune différence" (p. 24). Et plus loin encore : "Nous devons toujours garder à l'esprit que l'autobiographie n'est qu'une fiction produite dans des conditions particulières" (p. 30). Comment ai-je pu écrire des choses pareilles ? Bien sûr, j'y vais fort parce que je veux montrer l'importance du pacte : lui seul fait la différence. Mais j'y vais trop fort. Dans le texte même, il y a bien des différences, même si le roman peut les imiter. Et surtout, je m'embrouille, j'assimile récit et fiction, erreur grossière. Aujourd'hui, je sais que mettre sa vie en récit, c'est tout simplement vivre. Nous sommes des hommes-récits. La fiction, c'est inventer quelque chose de différent de cette vie. J'ai lu Paul Ricoeur (même si j'ai parfois du mal à le comprendre !), je sais que l'identité narrative n'est pas une chimère. Et je viens de lire la traduction en français, récemment publiée, du livre de Dorrit Cohn, *Le Propre de la fiction* (Seuil, 2001), formule qui implique qu'il y a un propre de la biographie. Non, l'autobiographie n'est pas un cas particulier de roman, ni l'inverse, tous deux sont des cas particuliers de la mise en récit. » (2005b : 16-17)

comme fictionnel. Dans cette perspective, la fiction (au sens large) reposerait uniquement sur le désir d'un auteur (de dire la vérité ou d'inventer) et la marque de ce désir se repèrerait facilement par un lecteur compétent capable d'identifier le cadre pragmatique de l'œuvre, lui attribuant son statut de vérité. Au surplus, ce présupposé de l'incompatibilité entre journal et fiction serait applicable à n'importe quelle œuvre diaristique, puisque le « soupçon » qui pèse si fort sur la littérature contemporaine n'aurait pas atteint le journal de notre époque : « C'est donc sur le refus de la fiction que s'écrit encore, dans sa quasi-totalité, le journal contemporain, et sur la croyance en la capacité du discours intime à référer au réel. » (Braud, 2002a : 80)¹³ En somme, la question de la fiction ne se poserait pas davantage pour les journaux contemporains que pour ceux des décennies, voire des siècles passés.

Ce statut « antifictionnel » du journal (pour reprendre l'expression de Lejeune), est du reste un argument partagé par plusieurs autres théoriciens de l'intime, dont Jacques Lecarme qui affirme :

Le genre semble exclure la fictionnalisation. [...] Un journal intime est authentique, et il comporte aussi un pacte d'exactitude du rédacteur vis-à-vis de lui-même, pacte de la notation hors duquel cette pratique n'aurait aucun intérêt. [...] Le journal intime échappe en général au soupçon, parce qu'on conçoit mal qu'un fabulateur choisisse ce genre pour ne persuader nul autre que soi-même. [...] Le pacte du journal intime implique que le lecteur soit assuré d'entrer dans la vérité intime du rédacteur. (1993 : 188-189)

En conséquence, le plaisir de lecture d'un journal viendrait essentiellement de l'accès à la « vérité intime », de *l'absence de fiction*, pourrait-on dire, possible uniquement lorsqu'un journal n'est destiné qu'à son auteur lui-même. Dans la même optique, certains semblent postuler que le journal se « fictionnaliserait » dès qu'il n'est plus écrit pour soi seul. C'est

¹³ Il s'agit, du moins, de la prise de position des diaristes (et non celle des théoriciens du journal), prise de position qui semble indispensable pour que l'écriture advienne, comme nous le rappelle Andrew Hassam : « [Jane] Gallop [dans *The Mother Tongue*] argues that the relationship between a writer and her text is "imaginary". In other words, it is an illusion for the writer to hold that it is her conscious intentions which generate and authorize the text's meaning. This is, I would want to add, a necessary illusion to the degree that our notion of selfhood, our belief in the self as a unified and conscious entity, is an illusion necessary for writing to take place. » (1987: 440)

en effet ce qui semble ressortir de la proposition de Sébastien Hubier qui fait du *Journal* (1660 – 1669) de Samuel Pepys – souvent considéré comme le premier texte du genre – le prototype par excellence du « vrai » journal, considérant qu'on n'a pu décrypter l'écriture codée de Pepys qu'en 1822. Hubier commente : « Dès lors que cette identité n'est plus réalisée [coïncidence de l'auteur et du destinataire], on quitte le genre même du journal intime – du moins, du journal intime *réel*, la fiction, comme toujours, obéissant à d'autres règles. » (2003 : 59) En bref, seule l'autodestination du journal – ce qui exclut du coup les autres formes dont nous avons parlé dans la partie précédente – serait garante de son authenticité, ce qui nous ramène à la question pour le moins complexe de la sincérité du rédacteur et de la présence implicite d'un narrataire et/ou destinataire dans le texte ou hors de lui, question si complexe en fait qu'elle rend caduque toute tentative de généralisation¹⁴.

On le constate aisément, Lejeune, Braud, Lecarme et même Hubier ont une vision clairement établie de ce qu'est la fiction ; il s'agit d'un synonyme d'invention, de fabrication, de fabulation, etc., et, en ce sens, le journal en serait dépourvu. Cependant, pour d'autres théoriciens telle Catherine Rannoux, le mot fiction désigne une réalité autrement plus complexe. Dans son ouvrage intitulé *Les fictions du journal littéraire. Paul Léautaud, Jean Malaquais, Renaud Camus* (2004), elle part du principe que la fiction est au cœur de toute prise de parole. Dans une perspective linguistique héritière de Benveniste, l'étude de Rannoux est ainsi tout entière construite sur le principe que le langage, loin d'être un simple instrument de communication, n'est jamais neutre ; son dialogisme inhérent crée un rapport parfois conflictuel entre l'énonciateur (qui doit se construire à travers ce qui n'est que virtuellement disponible, la langue) et les mots qui sont fondamentalement marqués par l'hétérogénéité. Ce qui signifie que déjà, en lui-même, le discours recèle ses propres fictions constitutives, soit celle « d'une maîtrise du sujet de l'énonciation, qui contrôle [...] le déploiement de ce qui lui est extérieur », instaurant

¹⁴ On a pu voir, d'ailleurs, dans les trois chapitres sur les « esthétiques du genre diaristique québécois », à quel point les journaux autodestinés ne représentent qu'une infime partie du corpus, et que la notion d'autodestination relève, du moins en ce qui concerne le genre, d'une vision davantage fantasmée que réaliste de la pratique diaristique.

« l'illusion nécessaire d'un sujet unifié » (2004 : 18), ainsi que la *fiction* d'une évacuation apparente de l'autre dans le discours. Cette évacuation serait particulièrement prégnante dans le cas du journal, genre qui, encore une fois, suppose une clôture de l'écrit sur lui-même, ce qui n'est que virtuellement possible. Cette fiction inhérente au langage constituerait, toujours selon Rannoux, un premier niveau de manifestation de l'autre (qu'elle nomme, dans la foulée des travaux de Jacqueline Authier-Revuz, l'hétérogénéité constitutive) qui est par essence impossible à représenter (et donc inaccessible à l'analyse). À celui-ci, viendrait s'ajouter un deuxième niveau d'hétérogénéité, l'hétérogénéité représentée (par l'introduction et/ou la mise en scène du discours autre), qui offre une prise intéressante à la question de la configuration de soi :

Cette délimitation d'un ailleurs discursif qu'opère en lui le discours identifie en retour les autres éléments comme relevant de mots propres pour lesquels la question de l'altérité ne semble pas devoir être posée. L'hétérogénéité représentée est donc fondée à la fois sur la conscience de la présence d'un extérieur discursif, et sur la négation de sa réalité dans la mesure où elle pose un partage entre mots à soi et mots de l'autre. (2004 : 17)

Plus globalement, l'analyse de l'hétérogénéité représentée permet une première appréhension stylistique de l'œuvre, à condition, bien sûr, de comprendre le style comme nous le présente Rannoux : il ne s'agit pas du mode d'expression d'une pensée, mais bien d'une propriété du discours qu'il faut lier, dans une vision dynamique, à l'acte d'appropriation du langage qu'est l'énonciation. Le style ne serait donc pas le propre d'une personne ou d'un auteur, mais celui d'un énoncé ou d'une œuvre. Dans cette optique, il convient de distinguer la personne de l'énonciateur et de mettre de côté la question de l'intentionnalité de l'auteur¹⁵. Par cette scission nécessaire entre la personne réelle et celle qui est représentée par le texte, l'étude du style se révèle d'ores et déjà une voie d'accès privilégiée à la fiction de soi, d'autant plus que Rannoux nous fournit la preuve que le style, voire les styles que développe le journal sont pris dans une cohérence

¹⁵ « Le style n'est ainsi pas plus l'expression d'une subjectivité au sens psychologique du mot. En revanche, dans la mesure où il procède du jeu de l'énonciation, le style est trace, figure de l'instance qui n'existe que "dans et par le discours", le sujet de l'énonciation qu'il convient de ne pas confondre avec la personne du locuteur ou du scripteur. » (Rannoux, 2004 : 13)

en mouvement davantage recomposable par un lecteur que par le diariste lui-même au moment où il compose, pris qu'il est, justement, dans l'instant de l'écriture et dans cette impossibilité d'inventer que Lejeune, Braud et Lecarme estiment inhérente au genre diaristique.

Évoquant d'ailleurs le « titre bizarre » de l'étude de Rannoux, Lejeune ne cache pas son scepticisme :

À ce compte, souligne-t-il, existe-t-il dans le langage autre chose que de la « fiction » ? Tout langage est partagé, tout récit est une construction. Ce qui distingue la fiction de son contraire, et donne au mot un sens, c'est la liberté d'inventer, opposée au projet (naïf, certes – mais la vie elle-même est naïve) de dire la vérité. (2005a)

Dès lors, on remarque que la conception de Lejeune, si elle a l'avantage d'être simple et de donner tout son poids à son argumentation par ailleurs fort juste, a en revanche quelque chose d'éminemment restrictif non seulement pour les théories de la fiction mais aussi pour l'analyse de cette notion dans son rapport fondamental à l'écriture de soi. Car si l'on peut partir du postulat que le diariste dit la vérité, il ne faut tout de même pas oublier que toute représentation déforme un tant soit peu la réalité, et que l'écriture est, d'abord et avant tout, un moyen de représentation et de construction :

Avec le journal intime la connaissance de soi passe par l'écriture qui en devient le moyen et l'instrument, l'écriture précisément qui est le lieu de toutes les feintes et du jeu de dédoublement, *l'écriture qui forcément est action créatrice, donc de fiction, action poétique*. (Didier, 1983c : 79)

Ce qu'il reste à déterminer, du moins pour les théoriciens, c'est jusqu'à quel point cette écriture, cette « action poétique » dont parle Béatrice Didier, déforme la « réalité » et si cette déformation doit porter ou non le nom de fiction.

III - LES « EFFETS DE FICTION » DU JOURNAL

Ainsi, si l'on résume sommairement les grands débats entourant cette question, il appert que, de Philippe Lejeune qui considère que le journal est le genre le plus éloigné

de la fiction à Catherine Rannoux qui postule que la fiction est au cœur de toute prise de parole (2004), c'est la définition même du mot « fiction » qui porte à controverse. Cependant, si l'on déplace très légèrement le débat du côté des théoriciens de la fiction, nous nous trouvons de nouveau dans une impasse. En effet, le débat se polarisant principalement entre les tenants de la position pragmatique qui croient que la fiction est essentiellement un contrat de lecture instauré au sein du paratexte (Schaeffer, 1999 ; Genette, 1991 ; Searle, 1982) et les tenants de la position narratologique (Hamburger, [1977] 1986 ; Cohn, [1999] 2001) qui croient qu'il est possible de repérer des indices de fiction à l'intérieur des textes, il semble nécessaire, afin de comprendre les enjeux d'une construction scripturale d'un sujet à travers le genre diaristique, de trouver un compromis entre ces deux positions qui ne sont contradictoires qu'en apparence¹⁶. Car si je devais me ranger du côté des pragmaticiens (plus nombreux¹⁷), je me trouverais d'emblée devant un paradoxe : la fiction ne peut relever uniquement d'un paratexte et découler en même temps d'un processus d'écriture.

Pour sa part, Daphni Baudouin, qui s'est intéressée dans diverses études au fonctionnement narratologique du journal, propose de parler d'« effet de réel » plutôt que de « réel », puisque, dit-elle, « un texte n'est jamais que le reflet de la réalité extratextuelle » (1994a : 117). En ce sens, c'est bien la présence du paratexte qui nous induit à adopter un mode de lecture référentiel et à considérer comme véridiques les

¹⁶ En effet, je crois que, loin de s'exclure l'une l'autre, les propositions des tenants de la position pragmatique et des tenants de la position narratologique présentent la possibilité d'un enrichissement mutuel puisqu'elles offrent chacune la possibilité d'investir trois lieux inhérents à toute œuvre, soit l'épitéxte, le péritexte et le texte. En bref, je soutiens que si la fiction est un fait pragmatique en ce sens où elle relève d'une compétence de lecture, il n'est nullement exclu que certains traits textuels fournissent au lecteur des indices de sa fictionnalité ou de sa factualité. Voir, à ce sujet : Auger (2012, à paraître)

¹⁷ Julie Leblanc, dans son article sur le « statut du référent dans les récits autobiographiques "fictionnels" et "factuels" », représente bien la position pragmatique : « [D]ans la mesure où ces deux régimes d'écriture sont susceptibles de relever des mêmes opérations configurantes (d'être investis des mêmes structures narratives), de se comporter linguistiquement de façon identique (d'avoir recours aux mêmes stratégies énonciatives; jeu des déictiques et des modalités), de mettre en œuvre les mêmes procédures de figuration (de faire appel aux toponymes, aux chononymes et aux anthroponymes), il est en principe difficile de les différencier. » (1992 : 525).

nombreux indices spatio-temporels (les déictiques, entre autres, indicateurs de la situation d'énonciation) que nous fournit le journal. Comme l'explique Lejeune :

Si vous, lecteur, vous jugez que l'autobiographe cache ou altère une partie de la vérité, vous pourrez penser qu'il ment. En revanche, il est impossible de dire qu'un romancier ment : cela n'a aucun sens, puisqu'il ne s'est pas engagé à vous dire la vérité. Vous pouvez juger ce qu'il raconte vraisemblable ou invraisemblable, cohérent ou incohérent, bon ou mauvais, etc., mais cela échappe à la distinction du vrai et du faux. (2005b : 31)

Suivant cette logique, il me semblerait beaucoup plus juste de parler également d'« effets de fiction » de l'écriture de soi que de *fiction* proprement dite, du moins en ce qui concerne les genres de l'intime. Cela constitue, à tout le moins, un compromis nécessaire afin de réfléchir à cette notion dans son rapport à l'écriture du journal, mais aussi et surtout à la lecture de celui-ci, c'est-à-dire à son interprétation : « Ce qui distingue la littérature personnelle de la fiction réside plus dans la relation communicationnelle entre auteur et lecteur, relation qui instaure automatiquement le degré de feintise du texte. » (Baudouin, 1994a : 117)

Mon but ici n'est donc pas d'interroger la question de la « vérité de soi » ou de la sincérité du diariste – question pour le moins fuyante¹⁸ –, mais d'envisager la fiction comme n'étant ni vérité ni mensonge, mais plutôt comme une façon de construire puis de lire le texte. Ce serait donc en termes de représentation de soi, voire de subjectivité¹⁹,

¹⁸ Certains théoriciens, dont Sébastien Hubier, se sont toutefois penchés sur cette question : « En dépit de leurs promesses répétées d'humilité, il apparaît que les écritures intimes et personnelles correspondent généralement à une propension emphatique de leurs auteurs à se célébrer eux-mêmes. Cette propension va naturellement de compagnie avec l'aveuglement et l'ignorance de soi. Cela est d'autant plus vrai que l'anamnèse que constituent la majorité des œuvres à la première personne modifie fatalement les expériences passées et les sentiments attachés à celles-ci. Pourtant, même lorsqu'elles sont quasi contemporaines des événements qu'elles relatent – comme dans le cas du journal –, leur rapport à la réalité référentielle n'existe que par le biais de l'écriture et les prétendues vérités qu'elles énoncent sont donc toujours trompeuses. Partant, elles seraient inévitablement insincères. Ce qui ne signifie nullement qu'elles ne puissent pas être authentiques. En effet, l'authenticité n'est pas un simple synonyme de la sincérité. Elle est une forme particulière de cette dernière, selon laquelle on peut donner une image vraie de soi même par la méprise, voire par la mystification. » (2003 : 34-35)

¹⁹ Dans « La maladie du journal intime » ([1921] 1992), Paul Bourget, qui condamne violemment la pratique du journal, accuse, entre autres, les frères Goncourt d'avoir fait des

qu'il faut penser l'interprétation du journal, comme le suggère Barbara Havercroft pour tous les types d'écriture autobiographique : « Un discours ne copie pas la réalité, il la refait selon les attitudes, les croyances et la visée du sujet parlant. » (1995 : 166) Car il serait tendancieux, à mon avis, de donner à la fiction une connotation péjorative en sous-entendant qu'un diariste falsifie sa vie en inventant des faits ou en les réorientant à son avantage²⁰. C'est plutôt à travers la transposition qu'il opère par le biais de l'écriture qu'il faut chercher le sens, celui-ci étant influencé par les moyens dont le diariste dispose et qui peuvent inclure une prédisposition particulière pour l'écriture²¹ ; cette transposition peut avantageusement être étudiée au moyen d'outils narratologiques. En contrepartie, la fiction du journal semble être un fait pragmatique en ce sens qu'elle n'influence pas le

portraits tronqués de personnalités éminentes, tels Sainte-Beuve, Taine, Renan et Flaubert, et postule que cela vient des diaristes eux-mêmes : « Il y avait donc dans ces personnalités, une force que les enregistreurs du journal n'ont pas su voir. » ([1921] 1992 : 22) Ce contraste entre le « vrai » et « l'écrit » soulevait déjà – c'est-à-dire dès le début des querelles critiques à l'égard du journal –, à sa manière, l'hypothèse d'une construction fictionnelle puisque l'interprétation a quelque chose de systématiquement subjectif et qui est précisément ce qui est dénoncé par Bourget.

²⁰ Si, comme le suggère Rannoux, le langage induit systématiquement une forme de fiction, il importe toutefois de dissocier mensonge et fiction : « Si le mensonge humain veut toujours en dire trop, le mensonge du langage est d'en dire toujours trop peu. » (Crouzet, 1981 : 226) Braud, pour sa part, semble par ailleurs tout à fait conscient de cette distinction entre *fiction* et *mensonge*, qui n'exclut pas par ailleurs une forme d'*invention* : « Le journal transcrit [...] bien une histoire constituée de perceptions véridiques – entendons, données comme véridiques –, une histoire conforme au pacte autobiographique ; et rien ne vient dénoncer la croyance en la vérité des faits ni ne laisse supposer leur recombinaison après-coup. C'est la narration même, l'écriture de l'existence sous forme de récit, qui produit l'*invention* de soi. » (2002a : 82)

²¹ Sur ce point, Françoise Van Roey-Roux remarque : « L'étude du moi profond fournit une catégorie d'œuvres au caractère littéraire davantage marqué. Explorer les profondeurs de la conscience exige des instruments plus perfectionnés qu'il n'en faut pour raconter le passé commun. » (1983 : 15) Autrement dit, elle pose l'hypothèse que, plus l'objet d'investigation est abstrait, plus l'écrit devient complexe et doit recourir à des procédés plus proprement littéraires parmi lesquels la fictionnalisation ne serait pas totalement exclue. Sans lier de façon explicite les concepts de fiction et de littérature, on pourrait toutefois postuler qu'un travail sur la forme conditionnerait à la fois la représentation de soi et la connaissance de soi, ce qui complexifie encore plus la question de la fiction dans le journal, d'autant plus qu'il serait téméraire d'en faire une généralité. Ainsi, certains auteurs qui choisissent de tenir des journaux de voyage ou de témoignage pourront soigner la forme de leur écrit de manière à en faire un objet plus proprement littéraire.

scripteur au moment où il écrit à partir d'une réalité, mais bien le lecteur du journal qui dispose d'une transcription partielle de cette réalité qui, une fois transposée, implique un mode d'interprétation dynamique : « Le diariste[,] en se découvrant au fil du quotidien[,] invente, *comme à son insu*, sa propre histoire. » (Saint-Laurent, 1998 : 32, je souligne) Autrement dit, le passage régulier du vécu au « scripté » permettant à un auteur de se créer en tant que narrateur et en tant que personnage, cet auteur produit, du même coup, un itinéraire textuel recomposable à partir de l'ensemble diaristique – ensemble dont dispose le lecteur et non le scripteur qui construit par « morceaux » son texte – et qui induit autant d'« effets de réel » que d'« effets de fiction » que l'on peut travailler à reconnaître. Dès lors, comme le remarque fort judicieusement Braud, « s'il y a suspicion de fiction, elle ne concerne que l'approximation de la transcription et non l'intention affichée par [le] diariste, qui demeure de rendre compte de son vécu » (2006 : 254).

Cependant, d'un point de vue plus strictement textuel, le dédoublement de l'auteur en figures narratives distinctes (narrateur et personnage) dans un écrit personnel ainsi que l'élaboration d'un univers scriptural inspiré d'un univers référentiel obligent à s'interroger sur le phénomène de mise en scène narrative de soi et des possibles effets de construction, voire de *fiction*, qui peuvent en découler. Car, pour le résumer simplement, si, dans une perspective pragmatique, le pacte autobiographique pose la question de la réception de l'écrit personnel, une perspective narratologique situe quant à elle l'interrogation en amont, c'est-à-dire dans l'élaboration même du texte, dans cet important passage du niveau de l'histoire à celui du récit propre aux récits factuels²², passage consécutif au fait que la préséance des matériaux autobiographiques sur la matière textuelle implique non seulement un tri mais aussi une véritable *mise en récit* des données extratextuelles : « Et puis la notation quotidienne, même non relue, construit la mémoire : écrire une entrée suppose que je trie mon vécu et que je l'organise selon des axes ; que je lui donne une "identité narrative" qui rendra ma vie mémorisable. »

²² J'adopte ici la position défendue par Dorrit Cohn établissant que la « mise en intrigue », qui permet de passer du niveau de l'histoire au niveau du discours, constitue une étape nécessaire dans la construction des récits référentiels, mais n'est pas valide dans la construction des récits fictionnels puisque les matériaux « n'existent » pas au préalable (2001 : 175-176).

(Lejeune et Bogaert, 2006 : 28). Dans cette « mise en récit », l'organisation de la matière textuelle, le choix du dit et du non-dit, les « stratégies énonciatives » (Baudouin 1991/1993), l'investissement subjectif du sujet parlant et le recours à l'intergénéricité (j'y reviendrai) peuvent bien sûr produire un « effet fictionnel », effet marqué entre autres par le rapport qu'entretient le diariste avec sa pratique d'écriture (un journal qui ne contient que des faits risquerait donc d'être peu marqué d'un « effet fictionnel »)²³. Dès lors, même si le diariste ne peut prévoir à l'avance ce qui va lui arriver, et encore moins ce qu'il va écrire au fil des jours, il demeure tout de même l'organisateur du récit, celui qui choisit ce qu'il consigne – ce qui n'exclut pas, au surplus, un désir de construire une histoire, de rattacher les divers fils qu'il propose d'une entrée à l'autre afin de donner une certaine cohérence à son vécu.

Étant donc entendu que « l'usage de stratégies textuelles n'est pas incompatible avec la quête de vérité du sujet [et que,] au contraire, il faut considérer les manœuvres de l'auteur comme des outils lui permettant d'accéder à cette vérité » (Proulx, 2000 : 29), je crois tout de même plus prudent de parler d'« effets de lecture » dans le cas d'un genre au statut ontologique quelque peu incertain et de me ranger, en fin de compte, aux côtés de Lejeune lorsqu'il affirme :

Quant au fait que l'identité individuelle, dans l'écriture comme dans la vie, passe par le récit, cela ne veut nullement dire qu'elle soit une fiction. En me mettant par écrit, je ne fais que prolonger ce travail de création d'« identité narrative », comme dit Paul Ricoeur, en lequel consiste toute vie. Bien sûr, en essayant de mieux me voir, je continue à me créer, je mets au propre les brouillons de mon identité, et ce mouvement va provisoirement les styliser ou les simplifier. Mais je ne joue pas à m'inventer. Empruntant les voies du récit, au contraire, je suis fidèle à ma vérité : tous les hommes qui marchent dans la rue sont des hommes-

²³ D'ailleurs, le portrait négatif que l'on dresse si souvent du genre diaristique pourrait bien être dû, en partie, à ce phénomène de sélection : « Les diaristes ont cependant une propension aux soldes négatifs, enregistrant volontiers les imperfections physiques, les maux du corps et plus généralement les échecs de toutes sortes (sentimental, sexuel, social, professionnel...), ce qui donne à maints journaux leur tonalité morose. À cet égard, on peut se demander si le diariste met en mémoire l'existence pour s'en souvenir ou pour l'oublier en se débarrassant, par l'écriture, d'impressions et d'expériences importunes. » (Simonet-Tenant, 2004 : 116)

récits, c'est pour cela qu'ils tiennent debout. Si l'identité est un imaginaire, l'autobiographie qui colle à cet imaginaire est du côté de la vérité. Aucun rapport avec le jeu délibéré de la fiction. (2005b : 38-39)

Cependant, si ces possibles *effets de lecture* sont nombreux (et ne relèvent bien sûr pas du seul champ de la narratologie), il n'en demeure pas moins que les figures et les schémas narratifs du journal ne peuvent être étudiés que partiellement à la manière des textes de fiction – ni souffrir, comme je l'ai déjà évoqué, de comparaisons trop étroites avec les théories élaborées en prenant comme point d'appui d'autres genres littéraires, qu'ils soient fictifs ou non. Conséquemment, à la suite de Dorrit Cohn qui propose de dégager les règles narratologiques des récits référentiels – et non plus de restreindre uniquement le champ de la narratologie aux récits de fiction – (2001 : 200), je crois qu'il n'est pas inutile de tenter de dégager brièvement quelques modalités narratives et esthétiques des textes diaristiques, afin d'en mieux saisir la poétique globale.

Je propose donc ici quatre règles « constructionnelles » du journal, propres à tous les écrits de mon corpus :

A) Le « projet » diaristique

La pratique diaristique, je l'ai souligné à de nombreuses reprises, est motivée par un ou des impératifs qui varient d'un diariste à l'autre, mais qui ne vont jamais de soi, comme en témoignent les nombreux commentaires métatextuels présents dans la très grande majorité des journaux. Instrument de communication, ne serait-ce que de soi à soi, le journal, puisqu'il a une fonction qu'il est seul à assumer, poursuit une visée dont il détient seul la clé et c'est cette fonction que l'on doit d'abord reconnaître pour expliquer, entre autres, la cohésion des figures textuelles qui interviennent dans le processus d'écriture. Pour étudier un récit diaristique, il faut donc partir du principe que son écriture et son élaboration, même s'ils s'inscrivent au cœur d'une pratique répandue, demandent une certaine concertation et une certaine cohérence de la part de l'auteur. Dans cet esprit, la somme que le journal constitue doit être liée à l'essence même du

projet diaristique (que ce dernier varie ou non au cours de la pratique) qui motive l'auteur tout au long de son parcours et qui lui permet de se situer face à sa propre pratique. À cet égard, la subdivision du genre diaristique en divers sous-genres, tel que je l'ai proposé dans le chapitre intitulé « "Le journal est une plante sauvage" ou définir le genre diaristique », fournit déjà un certain nombre de pistes pour identifier le projet diaristique à l'origine de l'écriture. Par exemple, les journaux personnels se construisent précisément sur un projet diaristique aisément reconnaissable et pour le moins balisé, sans qu'il soit exclu que l'écriture elle-même, tout autant que l'événement rapporté, modifient sensiblement le cours de la pratique d'écriture. En revanche, les journaux intimes et les journaux « avant-texte/après-texte », qui reposent pour les premiers sur un désir d'écriture et pour les seconds sur un désir artistique au sens large, répondent en général à des motivations beaucoup plus difficiles à circonscrire, mais qui fondent, au demeurant, leur particularité et leur intérêt. Dans le cas des journaux intimes, le projet diaristique, reposant souvent sur ce qu'on pourrait appeler une « quête » au sens large, s'incarne aussi dans diverses figures de destinataire et destinataire, d'adjuvants et d'opposants qui orientent, plus ou moins consciemment, le tri dans la matière autobiographique de base et mettent au jour les stratégies diaristiques visées par la pratique d'écriture. Si établir un schéma actantiel, tel que l'a conçu Greimas (1966), peut paraître quelque peu désuet de nos jours, il n'en demeure pas moins que cela s'avère fort pertinent pour l'étude du journal intime si on le considère dans son ensemble ; mais il importe d'établir ce schéma non pas du point de vue de l'auteur (ce qu'il dit explicitement) mais du point de vue du lecteur (ce que le journal réalise concrètement) – j'y reviendrai.

Dans ce contexte, les nombreux commentaires métatextuels et le recours à l'intertextualité – lorsqu'il s'agit de convoquer d'autres journaux – fournissent des pistes intéressantes pour la compréhension globale du parcours du diariste. En effet, « pratique » avant d'être « genre », le journal est le genre métadiscursif par excellence (c'est-à-dire le genre où le scripteur questionne constamment son écriture)²⁴, puisque la

²⁴ Il s'agit, du moins, d'un des traits les plus soulignés par la critique, dont Dominique Kunz Westerhoff : « En réalité, il s'agit d'un phénomène constitutif et récurrent de l'écriture

pratique présuppose un but qui est poursuivi sur une base volontaire, ce qui oblige le « praticien » à se repositionner constamment. De même, la convocation de textes d'autres diaristes permet à l'auteur de se situer par rapport à une certaine tradition (de lecture, il va sans dire). Ce faisant,

[l]e diariste choisit alors la voie de critique et signale par la négation lequel des traits pertinents, sinon stéréotypés, est absent de son texte. Ce comportement résulte en grande partie de l'expérience d'autres diaristes et de la connaissance ultérieure des journaux. Il semble que le journal commencé doit éviter certains défauts et faiblesses jugés comme tels dans les textes des autres (Lis, 1996 : 152).

Cependant, il faut se montrer prudent, car il y a souvent un décalage entre la façon dont le diariste voit sa pratique en la commentant explicitement et la fonction globale attribuée au journal que l'on peut dégager du portrait d'ensemble, tel qu'il nous est livré par la publication (et qui diffère sensiblement du manuscrit²⁵), mais il faut envisager ces commentaires comme des clés fournies par l'auteur afin de programmer l'éventuelle lecture du texte.

B) Le dédoublement

La narration de faits réels implique un dédoublement de la figure auctoriale en deux instances narratives, celles du narrateur et du personnage, qui s'expriment toutes les deux en utilisant le pronom personnel « je ». Ce phénomène entraîne un certain décalage sémantique dont, vraisemblablement, la plupart des diaristes sont conscients : « Le dédoublement est [...] le phénomène le plus fréquent et le plus universellement constaté par les auteurs de journaux », confirme Didier dans son étude des journaux européens (1976 : 116). Toutefois, sur le plan de l'analyse textuelle – et malgré le caractère parfois *indéterminé* de la narration autodiégétique sur laquelle se construit tout récit autobiographique –, il est nécessaire de définir concrètement le rôle spécifique qu'occupe

intime, comme si le fait de s'adonner à l'introspection impliquait un mouvement réflexif du journal sur lui-même, un mouvement réflexif et souvent négatif. » (2006 : [5])

²⁵ Voir, à ce sujet, *supra* : p. 18-19.

chacune des deux instances que sont le narrateur et le personnage au sein de l'univers scriptural. Ainsi, d'un point de vue narratologique, le narrateur est le « je » qui n'existe et ne peut agir qu'à l'intérieur du texte ; il est aussi celui qui choisit de consigner soit les faits et gestes du personnage, soit ses pensées, ce dernier cas donnant lieu à un discours introspectif qui relève de la compétence stylistique du narrateur. En comparaison, le personnage a tous pouvoirs en dehors du texte ; c'est celui qui agit dans le monde de référence et qui a donc la possibilité d'agir sur l'histoire. Le premier correspond, de ce fait, à ce que l'on pourrait appeler le *moi intime*, qui poursuit un objectif déterminé (conscient ou non) d'une manière textuelle et qui n'obéit qu'à des codes de narratologie diaristique en se servant, entre autres, du personnage comme d'un signe pour produire du sens, tandis que le second correspond au *moi social* qui évolue dans le monde et qui doit, par conséquent, obéir aux règles et aux codes qui régissent ses rapports aux autres dans un milieu donné.

La nécessité d'une double analyse s'impose donc puisque narrateur et personnage se distinguent, notamment sur le plan du pouvoir ; dans le cas d'une narration autodiégétique, le personnage est théoriquement supérieur aux autres personnages, mais il contrôle aussi entièrement la conduite du récit puisque, par extension, il est narrateur et peut manier le savoir soit à son avantage, soit à son désavantage. *A priori*, nous pourrions croire que le narrateur, au service du projet diaristique de son auteur, ne mettra pas à mal la représentation d'un personnage dont l'identité, dans les faits, coïncide avec la sienne. Toutefois, le passage du vécu au narré peut s'avérer plus complexe. « Le diariste est deux, constate encore Didier : il est celui qui agit et celui qui se regarde agir, et qui écrit. *Ce deuxième personnage est souvent doué d'une sorte de supériorité par rapport au premier.* » (Didier, 1976 : 116, je souligne) S'il est vrai que ce « deuxième personnage » (le narrateur) est souvent doté d'une « supériorité », c'est sans nul doute parce qu'il fait fonction de médiateur entre le personnage et le narrataire, mais également parce qu'il fait un peu office de conscience ; c'est le maître de jeu et c'est de lui que dépend la configuration de l'identité dans le journal. On aurait toutefois tort de prétendre sans ambages que c'est cette « supériorité » qui agit comme principe d'engendrement textuel dans les textes

diaristiques en général, puisqu'il peut y avoir, selon certaines circonstances, soit une prédominance du *moi social* sur le *moi intime*, soit un renversement de la situation en cours d'écriture, comme le prouveront les divers exemples que j'étudierai dans les prochains chapitres.

Travaillant de concert avec la figure du narrataire et celle du destinataire du journal (qui ne sont pas forcément les mêmes et qui, de plus, peuvent varier au fil de la pratique), ces deux figures narratives (narrateur et personnage) entretiennent des rapports qui, une fois mis en parallèle, sont révélateurs de la conception tant de la pratique diaristique que du procédé de construction identitaire à travers l'écriture. Ainsi, un narrateur et un personnage qui interagissent en harmonie dans l'univers scriptural sont le signe d'une identité textuelle qui s'affirme pleinement en s'inscrivant dans un journal dont les stratégies diaristiques visent essentiellement le narrataire et/ou le destinataire²⁶. En contrepartie, un narrateur et un personnage qui divergent dans leur façon d'appréhender le soi et le monde sont certainement le signe d'une fragmentation identitaire importante – c'est souvent le cas des journaux autodestinés, que l'on peut nommément qualifier d'intimes et qui ont pour la plupart recours à des narrataires « fictifs »²⁷. Ces diverses figures, porteuses de « forces » qui leur permettent d'agir dans l'univers discursif tout en orientant le projet diaristique, participent d'une visée narratologique, mais aussi d'une pragmatique qui n'est pas sans effets sur le scripteur, surtout si celui-ci est le premier lecteur de ses écrits. La subtilité variable de cette

²⁶ Par exemple, le *Journal et Souvenirs* de Félix-Antoine Savard (1973-1975), dont la principale stratégie diaristique est de convaincre des bienfaits des traditions religieuses et populaires du catholicisme, exclut d'emblée une possible scission entre la figure du narrateur et celle du personnage, car cela conduirait inévitablement à une remise en question du bien-fondé de cette thèse.

²⁷ On entend par narrataires « fictifs » des narrataires qui représentent des entités auxquelles on s'adresse mais qui ne peuvent *réellement* lire le texte qui leur est adressé ; c'est le cas, par exemple, du narrataire « journal », du narrataire « Dieu » ou du célèbre narrataire « Kitty », personnage fictif auquel s'adressait Anne Frank dans son *Journal*. Le recours à ce type de narrataire rend la situation allocutive « fictive » mais n'en participent pas moins au processus « constructionnel » du journal, tout comme à ce que Baudouin nomme le « théâtre de la destination » (1992 : 30).

construction et le rôle donné aux différents agents de l'univers scriptural participent ainsi des effets de fiction du journal et, à l'occasion, de sa narrativité.

C) L'intergénéricité

Au niveau formel, le journal s'organise selon une dynamique intergénéricque virtuellement infinie. En effet, susceptible de développer à la fois un commentaire sur les genres et un espace où peuvent s'inscrire tous les types de genres (de la poésie à la note marginale, en passant par le roman, la correspondance, la citation, la prière, l'essai, etc.), le journal est un espace ouvert qui se forme et se déforme au fil des entrées²⁸. Un espace de liberté, donc, qui, sur le plan de la forme, peut s'appuyer sur une grande variété de modes, considérant, entre autres, que le constant renouvellement de la situation d'énonciation entraîne chaque fois de nouvelles perspectives sur l'écriture :

La discontinuité suscite la rencontre de discours non composés les uns pour les autres ; le diariste parle à chaque fois dans une situation nouvelle, de faits particuliers et avec un ton différent, passe d'une langue à l'autre, cite des discours tenus par d'autres ou insère des documents variés. (Braud, 2006 : 183)

Dans cette optique, s'il est pertinent de s'éloigner de la subordination herméneutique du journal à l'œuvre de l'écrivain (lorsque le diariste est écrivain), il va de soi que le réseau thématique et formel ouvert par les différentes œuvres d'un même auteur peut jouer un

²⁸ Les théoriciens du journal remarquent tous le caractère hétérogène de ce dernier. Par exemple, chez Lejeune et Bogaert : « Tout l'arc-en-ciel des genres littéraires peut s'y trouver pratiqué sous forme réduite : pensées, mots d'esprit, anecdotes, scènes développées, portraits, dialogues [...], analyses psychologiques, descriptions [...], souvenirs, récits de rêve, poèmes, listes [...] – le tout pratiqué à petite échelle et à répétition. Et ces "riens", textes brefs, qui ont leur propre structure interne, entrent dans la composition, instinctive le plus souvent, parfois concertée, du journal pris dans son ensemble : mosaïque, variation musicale ou tapisserie... » (2006 : 122-123) Pour ma part, il m'apparaît toutefois que penser ce phénomène en termes d'intergénéricité est plus significatif : d'abord, ce concept permet de donner un nom à une réalité perçue jusqu'à maintenant comme étant trop fuyante pour être étudiée (autrement dit, de donner forme à de l'informe) ; c'est aussi prendre appui sur une série de travaux qui se sont jusqu'à maintenant consacrés à la littérature contemporaine (Dion, Fortier et Haghebaert, 2001 ; Saint-Gelais, 1998), mais dont la démarche peut avantageusement être mise à profit pour l'étude de nouveaux corpus.

rôle important en ce qui concerne l'étude de l'intergénéricité. Par exemple, il n'est guère surprenant de retrouver quantité d'ébauches de poèmes dans les journaux de Saint-Denys Garneau ou de Marie Uguay²⁹ qui poursuivent une importante carrière de poète. Toutefois, l'intérêt ne porte pas ici sur l'aspect génétique du journal et sur ce qu'il nous révèle du travail d'écriture du poète (ce qui n'est bien sûr pas exclu), mais plutôt sur les implications de ces transferts intergénériques dans la façon de configurer un espace diaristique où l'écrivain puisse évoluer³⁰. Par ailleurs, les journaux d'écrivains sont loin d'être des cas exceptionnels de ce type de « transferts », surtout si l'on considère que le journal « pur », délivré de toute autre forme de discours, n'existe à peu près pas et que l'étude des codes génériques intégrés à la pratique diaristique participe souvent de la quête implicite sur laquelle s'appuie le journal. Par exemple, Félix-Antoine Savard, dont le *Journal* semble être un long appel désespéré à la tradition et à la religion pour contrer la vague de modernisme, utilise abondamment l'anecdote paysanne ou la parole liturgique pour convaincre le narrataire des bienfaits de sa culture. Autre exemple : Hubert Aquin établit à même son *Journal* des listes de lecture qui, outre qu'elles mettent en relief son érudition, constituent des catalyseurs de son propre désir créateur et de l'élaboration de son esthétique, voire de « l'horizon littéraire » de son œuvre (Daniel, 1998 : 16-17 ; 31). Ainsi, une lecture attentive des procédés intergénériques utilisés par les diaristes permet de mieux mettre en relief les enjeux scripturaux propres à chaque œuvre. Virtuellement présente dans tous les journaux (son absence, même, peut être significative), cette

²⁹ On se référera à l'édition de *Journal (1929-1939)* de Saint-Denys Garneau réalisée par François Dumont (2012). Quant à l'édition du *Journal* de Marie Uguay, elle comprend quelques poèmes, mais plusieurs des poèmes écrits dans le cadre de la pratique diaristique ont été publiés parallèlement par Stefan Kovacs dans *Poèmes* (2005). Pour plus de précisions sur le travail éditorial de Kovacs, voir l'« introduction » au *Journal* dans Uguay (2005).

³⁰ À cet égard, le cas de l'œuvre de Saint-Denys Garneau telle que l'étudie Jean-Louis Major (1994) est exemplaire : toute sa pratique – y compris celle de la poésie pour laquelle il est d'abord reconnu – semble s'être élaborée à l'intérieur du cadre diaristique : « L'écriture du moi trouve à s'accomplir en trois formes ou trois modes, non isolés les uns des autres : le journal contient des poèmes et Saint-Denys Garneau y transcrit des lettres ; ses lettres contiennent des poèmes et ont l'allure d'un journal ; ses poèmes se présentent souvent comme des aperçus intimes, qu'il adresserait à ses proches. Quel que soit le genre ou la forme qu'il pratique, Saint-Denys Garneau y inscrit une problématique de l'intimité. » (Major, 1994 : 15)

dynamique intergénérique induit, en somme, nombres d'effets de lecture permettant de cerner la spécificité du journal. Autrement dit, une poétique du genre doit s'élaborer sur la considération que le journal est un lieu où l'écriture atteint une certaine intransitivité, mais que le mode dialogique de cette pratique d'écriture l'inscrit toutefois dans un réseau communicationnel des plus transitifs. Plus qu'un simple genre « fourre-tout » et anarchique, le journal peut constituer, comme le constate Jean-Louis Major, « un mode d'écriture qui englobe tous les autres, plutôt qu'un simple exutoire ou une production marginale par rapport aux genres mieux établis ou par rapport à l'ensemble d'une œuvre comptant d'autres genres » (1994 : 16). Qui plus est, si chaque entrée peut être lue et interprétée de façon autonome, le recours à l'intergénéricité (cette dernière étant souvent ciblée autour de quelques genres particuliers) devient généralement significatif dans une interprétation globale du journal.

D) La construction dans le temps

L'élaboration d'un journal va au delà de la simple inscription de la date, mais coïncide plutôt avec cette construction dans le temps qu'elle indique, dans le constant renouvellement de la situation d'énonciation, caractéristique de presque la totalité des œuvres diaristiques :

C'est du reste en observant de près ces entrelacements du temps de l'histoire et du temps de la narration qu'il devient possible de déterminer un *sens* à ces écrits intimes, en considérant en particulier comment récits et discours personnels peuvent se doubler d'un métadiscours où la glose de l'histoire rapportée vient nourrir l'écriture elle-même. (Hubier, 2003 : 73)

Plus précisément, l'aspect dynamique du journal est en grande partie lié à l'importance multifactorielle du temps, dont le temps qui module la consignation et la formation (au sens large) du sujet (toujours au sens large) est sans doute le plus prégnant, puisqu'il est souvent porteur de narrativité. Il faut toutefois considérer que le temps qui donne sa spécificité au discours diaristique n'est pas celui de la mémoire ou de la distance entre

l'événement narré et sa narration³¹, mais aussi le temps qui sépare le début et la fin du journal qui correspond au temps de l'élaboration du sujet diaristique, à sa mise en écriture et en lecture. Cependant, le simple passage d'une chronologie ne suffit pas pour marquer la progression de l'histoire, car le « récit »³² dans le journal n'est pas simplement, comme le postule Pierre Hébert (1988), à chercher dans la consignation des événements du jour (ce qu'Hébert nomme le thème), mais bien dans la façon dont le diariste se positionne par rapport à ces événements (ce qu'Hébert nomme le rhème) et qui se manifeste sous forme de souhaits, de réflexions, de prises de position, etc., qui prennent diverses formes au fil de l'écriture, formant une courbe narrative plus ou moins nette³³. Ainsi, loin d'être simplement circulaire, répétitif et « englué dans la "vie quotidienne" » (Raoul, 1997 : 23), le journal est aussi prospectif dans la mesure où « l'événement répété [ce que le diariste sait déjà] est une donnée qui pousse le journal vers l'inconnu » (Hébert, 1988 : 89). Ce sont ces deux inflexions qui créent le « mouvement fondamental du journal » et, dans ces circonstances, « [l]e journal devient alors vraiment un instrument de

³¹ C'est habituellement ce critère qui est retenu pour définir le journal par rapport aux autres genres de la littérature dite intime, comme l'autobiographie et les mémoires. On précise que, dans ces derniers cas, la rétrospection est de grande portée, tandis qu'elle est de faible portée dans le journal. Voir, entre autres, Didier (1976), Van Roey-Roux (1983) et Hébert (1989).

³² Par le terme « récit », Hébert désigne « la teneur événementielle du journal, son contenu narratif, proche en cela de son synonyme *histoire* » (1988 : 85, souligné dans le texte). Sa conception du terme semble donc en faire un synonyme de narrativité, bien que, selon les propositions de René Audet (2006), il serait plus juste de parler ici de « narrativité » plutôt que de « récit » dans la mesure où il s'agit pour Hébert de repérer « l'événement » qui induit la narrativité. Qui plus est, il importe de souligner que les propositions d'Hébert sur le « statut du récit » dans le journal ne s'appliquent, selon ses dires, qu'au « journal interne », tel que défini par Georges Gusdorf (et qui se rapporte peu ou prou à la définition que j'ai proposé du « journal intime posthume »).

³³ Hébert utilise, pour sa démonstration, l'exemple du *Journal* d'Henriette Dessaulles et distingue diverses fonctions rhématiques qui peuvent être soit extensives ou récessives. Par un travail très complexe de codage des thèmes et des rhèmes dans chacune des entrées des deux premiers cahiers du *Journal* de Dessaulles, il constate l'instauration d'une « positivité » induite par la prédominance, dans les dernières entrées examinées, de mouvements extensifs. Si les propositions d'Hébert se limitent au journal intime et semblent nécessiter la mise en place d'un système fort complexe, nous verrons dans les prochains chapitres que ses postulats peuvent être appliqués de façon beaucoup plus souple aux divers textes diaristiques.

connaissance de soi, dans la mesure où se connaître c'est précisément passer du connu à l'inconnu » (Hébert, 1988 : 89). En ce sens, il ne peut y avoir d'organisation consciente ou concertée de la part de l'auteur sur les possibles de cette *évolution* ou de cette *connaissance* ; il la découvre au fur et à mesure ou bien il n'en a pas conscience. Car le diariste, en tant que scripteur, ne peut avoir une vue d'ensemble sur le texte qu'il construit puisque sa position d'énonciateur se renouvelle à chaque entrée. Pour avoir une vue d'ensemble, il faut adopter la position du lecteur, ce que peut faire le diariste lui-même lorsqu'il relit son journal et commente l'évolution de sa pratique, par exemple, ou encore lorsqu'il décide de retravailler son journal en vue d'une publication. Il peut alors constater, comme le fait Philippe Panneton, que le portrait qui se dessine n'a rien à voir avec la réalité : « À relire ce que j'ai écrit ici depuis quelques jours, on croirait que je n'ai souci en l'esprit que de femmes et d'amour. Pourtant il n'en est rien. » (1998 : 90) Et cela n'a rien de surprenant dans la mesure où le tri de la matière extratextuelle, conditionnée entre autres par le « projet diaristique »³⁴, entraîne invariablement des inflexions particulières qui ne donnent qu'un reflet partiel de cette réalité pour en créer une nouvelle, entièrement textuelle et, de ce fait, subordonnée à une activité herméneutique. D'ailleurs, la cohérence narrative du journal pourrait bien être dans ce mouvement de

³⁴ L'univers diaristique est par essence incomplet aussi à cause de l'implicite qui est, selon certains, « sans doute [...] l'obstacle le plus redoutable » : « Un journal manuscrit résiste le plus souvent au lecteur non pas tant du fait de l'inavoué que de l'implicite : l'implicite recouvre d'abord tout ce qu'il semblerait singulièrement incongru de formuler dans le cadre d'une écriture de soi et pour soi, tant cela est familier au diariste et s'impose comme une évidence. » (Simonet-Tenant, 2004 : 139) De fait, contrairement au roman, le journal ne constitue pas un « univers clos » et l'important appareil paratextuel qui accompagne nombre de journaux en démontre bien le caractère fragmentaire. Cependant, dans la mesure où l'implicite appartient au « thème », il ne me semble pas créer d'obstacle majeur à la compréhension de la narrativité dans le journal. Plus importante, à mon sens, est la question de la censure. Comme le propose Suzanne L. Bunkers : « What remained unsaid was every bit as important as – and, in some cases, more important than – what was said. » (1988 : 191) Au surplus, le tri de la matière textuelle peut aussi s'organiser en fonction d'impératifs extérieurs. La peur et/ou le souhait d'un lecteur potentiel, par exemple, auront un impact certain car ils « peu[vent] aboutir soit à bloquer tout à fait l'écriture diaristique, soit à la circonscrire, à la brider » (Didier, 1987 : 238).

l'intention organisante, aussi décousue puisse-t-elle paraître³⁵, et qui bien souvent échappe à son auteur lui-même : « Les hasards de la vie, pris dans leur ensemble, engendrent inévitablement des réseaux de connections où l'on peut repérer des lignes directrices de conduite chez un individu quelconque. » (Saint-Laurent, 1998 : 40)

En somme, il appert que le principe d'organisation du récit, de façon microscopique, passe par le narrateur et, de façon macroscopique, par le lecteur : « La vertu créatrice et l'originalité du journal tiennent en effet au renoncement que fait là son auteur à être l'ordonnateur, le maître d'œuvre : c'est au temps qu'est laissée cette prérogative. » (Galtier, 1997 : 201) Et le « temps » est bien ce qui finit par composer une œuvre à laquelle nous avons, en un sens non compassé, le privilège d'avoir accès dans la mesure où la publication nous donne accès, la plupart du temps, à la « fin », c'est-à-dire à ce moment où « le mouvement vers l'avant générateur de l'intérêt narratif » (Hébert, 1988 : 90) a trouvé une part de son accomplissement. Dans ces circonstances, la narrativité serait elle aussi, selon toute vraisemblance, un fait pragmatique puisqu'il y a, d'un côté, les micro-récits qui sont le fait de l'auteur – on peut ainsi, comme le propose Hébert, dénicher d'abord le récit à travers chaque entrée (le rhème) – et aussi, de l'autre, le macro-récit formé d'une ligne d'action homogène que l'on peut dégager de l'ensemble du journal, ligne d'action marquée par la fonction attribuée au journal, la personnalité de l'individu et son travail créateur. D'ailleurs, comme le suggérait fort à propos Hébert, « ce n'est plus en amont qu'il faut chercher [l]a narrativité [du journal], mais en aval » (1988 : 88), car les « fonctions rhématiques » constituent « le noyau du récit, sèment une indétermination, une indécidabilité, une ouverture quant à la conduite du sujet et, en cela, créent le foyer de l'intérêt que peut offrir un journal intime » (Hébert, 1988 : 97).

³⁵ La forme privilégiée par le diariste (journal intime, personnel ou « avant-texte/après-texte »), même si elle n'est pas toujours consciente ou constante, participe déjà, à mon sens, de cette volonté organisationnelle.

Dans le processus scriptural de configuration d'une trajectoire personnelle, diverses stratégies de mise en récit sont donc possibles, ce qui fonde, peut-être encore plus que l'expérience singulière rapportée, la particularité de chacune des œuvres de la littérature personnelle. Ainsi, « [l]'écriture de soi au quotidien se présente [...] comme une construction narrative dont le diariste doit inventer la forme, le ton, le langage » (Braud, 2006 : 260). Cependant, si le terme « d'inventer » me semble quelque peu forcé, il n'en demeure pas moins que pour le journal intime proprement dit, dont le but est de s'aménager un espace d'écriture, une large part de la forme et du contenu est laissée à la discrétion du diariste, ce qui n'exclut pas, comme le souligne Mirna Velvic-Canivez à propos de « l'autobiographie potentielle », que le « journal potentiel » (pour reprendre ses termes) « doit trouver des solutions d'ordre linguistique, rhétorique ou textuel pour représenter sa vie d'une certaine manière » (1997 : 245) ; et j'ajouterais même des solutions d'ordre générique. On ne peut certes pas attribuer au diariste un désir d'utilisation cohérente de ces modalités puisqu'il organise peu le récit dans sa totalité ; toutefois, « ce trait n'empêche pas le lecteur d'y voir après coup des constantes, avec les variantes que cela suppose, et qui donne à l'œuvre sa forme, ses lois et sa dynamique » (Saint-Laurent, 1998 : 64).

Afin d'étudier le fonctionnement narratif du journal intime, je propose donc, plutôt que de me référer uniquement à des éléments extratextuels ou à des entrées isolées, de considérer le journal globalement comme une œuvre ayant un début, un milieu et une fin. Partant du principe, évoqué plus haut, que la somme qu'il constitue doit être liée à l'essence même du projet diaristique qui motive l'auteur tout au long de son parcours et qui lui permet de se situer face à sa propre pratique, je souhaite reconstituer dans les chapitres suivants un certain nombre de parcours textuels (de l'ouverture à la fermeture du journal, en passant par le corps du texte) afin de voir comment le journal modifie sa configuration à travers le temps qu'il traverse et recrée et de recomposer l'itinéraire narratif du personnage principal.

Dans la même perspective, il m'apparaît que l'écriture quotidienne, à travers sa structure et ses mécanismes, n'est pas dépourvue d'une certaine force incantatoire,

comme le remarque Valérie Raoul à propos du journal fictif : « The diarist simultaneously produces the journal and is produced by it, transformed by the diary-writing process. » (1993 : 5) En effet, la pratique diaristique, par l'exercice soutenu qu'elle propose et par la possibilité qu'elle offre de « transform[er] sans cesse le vécu en écriture [et de] fai[re] de l'écriture le vécu » (Major, 1989 : 61), acquiert, d'une certaine manière, une fonction performative qui permet au diariste de « faire » autant que de « dire »³⁶ ; le journal – mais plus particulièrement, nous le verrons dans les chapitres suivants, le journal intime posthume – peut ainsi facilement devenir un lieu de formation, pour ne pas dire de trans-formation. À cet égard, il n'est pas négligeable de rappeler que le diariste lui-même est virtuellement le premier lecteur de ses propres écrits et que, s'il ne peut influencer sur l'ensemble de la composition de son texte, il a toujours le loisir de le transformer à mesure qu'il s'écrit. De plus, il peut se voir influencé par l'image de lui-même qui se dédouble d'une façon partielle puisque le journal ne catalyse que certains éléments de la réalité et en néglige d'autres : « Le Journal lui renvoie alors une image pessimiste, voire fausse. Cette image, récurrente dans l'écrit, influe sur lui dans la mesure où les progrès qu'il désirait réaliser lui apparaissent comme inexistant. » (Leclercq, 1997 : 318) En d'autres termes, ce que je me propose d'identifier, c'est ce que le journal réalise concrètement – ce qu'il *fait* –, afin de prendre la juste mesure de la valeur performative de ce type d'écriture, car c'est justement celle-ci qui, selon moi, induit une certaine forme de narrativité, articulée sur le principe de fragmentation. Je pose ainsi d'emblée que la narrativité du journal relèverait davantage d'une « catégorie de l'entendement » (Audet et Mercier, 2004b : 10) – sur laquelle je reviendrai plus longuement en conclusion à cette partie – et que, dans ces conditions, la *transformation* ne serait pas uniquement liée, comme le suggère Braud, au passage du temps sur la personne, mais aussi à l'acte d'écrire, à la façon de mettre en forme son existence dans un cadre performatif particulier qui influence à son tour le scripteur.

³⁶ J'emprunte les termes de John Austin dans son ouvrage intitulé *Quand dire, c'est faire* (traduction de *How to do things with words*) ; ouvrage fondateur en pragmatique linguistique et qui aborde la question des performatifs dans le langage courant (1970).

C'est cette hypothèse que je souhaite maintenant vérifier à l'aide de différents exemples que me fournit le corpus québécois, dont les journaux d'Henriette Dessaulles, de Lionel Groulx, de Gérard Raymond, de Philippe Panneton, de Marcel Lavallé et de Joséphine Marchand. Il s'agira plus spécifiquement, pour chacun de ces exemples, de recomposer l'itinéraire narratif du diariste en tenant compte de la mise en place initiale du programme d'écriture et de ses diverses modulations à travers la poursuite du journal. Nous verrons ainsi comment cette *action initiale* appelle une suite d'*actions* variées qui influencent tant la manière de raconter que la matière même du récit, tout autant que la *fin* éventuelle de l'exercice diaristique. Dans ce contexte, les différents exemples fourniront l'armature d'une théorie de la narrativité diaristique fondée sur la dynamique de formation propre à ce type d'écriture, mais permettront aussi, en dernière instance, d'en mesurer la complexité et les inévitables variantes.

CHAPITRE 1

LE JOURNAL (1874-1881) D'HENRIETTE DESSAULLES : LA FORMATION D'UN *MOI* SOCIAL¹

Née en 1860, Henriette Dessaulles s'adonna à l'écriture au cours de son adolescence et de son jeune âge adulte, soit de 14 à 21 ans. Son *Journal (1874-1881)*, publié d'abord chez Hurtubise HMH en 1971 puis repris dans la prestigieuse collection « Bibliothèque du Nouveau Monde » en 1989, constitue, comme je l'ai déjà souligné, une des plus belles œuvres du corpus diaristique québécois et, à ce titre, a suscité très tôt l'intérêt des critiques littéraires, subjugués par le talent précoce de la jeune Dessaulles et par la force de son écriture. Par ailleurs, cette œuvre, répertoriée par Philippe Lejeune dans *Le Moi des demoiselles* (1993a), est un exemple type du journal de jeune fille², puisqu'il

¹ Ce chapitre est une version remaniée d'un article paru dans *Voix et Images*. Voir Auger (2007).

² À l'époque de la jeune Dessaulles, la pratique du journal intime était en effet courante chez les jeunes filles de bonne famille, d'autant plus qu'il s'agissait là du seul type d'écriture (avec

raconte le passage d'une jeune Canadienne française de l'adolescence à l'âge adulte, ainsi qu'une charmante histoire d'amour dont le dénouement est des plus heureux. Lejeune le constate : « Le traditionnel journal de jeune fille a une clôture : il s'arrête quelques jours avant le mariage, ou la veille, ou le matin même. » (1993b : 247) Cette appartenance à une sous-catégorie générique règle ainsi assez promptement la question de la fin du *Journal* de Dessaulles ; la jeune fille aurait cessé, comme d'autres, de tenir un journal pour marquer la fin d'une étape de sa vie et en entamer une nouvelle, fondée sur une nouvelle dynamique communicationnelle : « On dit adieu à son cher journal, qui va être remplacé par l'époux », note encore Lejeune à propos des journaux de son corpus (1993b : 247).

Dans le même ordre d'idées, on pourrait attribuer à la pratique diaristique, typique de l'adolescence, une fonction de rite de passage qui « marque[rait] [aussi] la transition entre l'enfant et l'adulte »³ et prédéterminerait l'interruption de cette pratique, mais cela seulement à la condition que ce type d'interprétation ne prenne pas *seulement* corps hors du texte, c'est-à-dire en faisant trop vite l'économie des enjeux de la construction scripturale de l'identité de l'adolescent(e) à travers son journal. Car, je l'ai déjà souligné, dans ce passage d'un état vers un autre, la pratique diaristique ne fait pas qu'accompagner l'adolescent(e) ; elle a, certainement, un rôle important à jouer, ne serait-ce qu'à travers les multiples fonctions qui lui sont dévolues, dont le rôle de « cher confident » attribué à l'objet journal, sans être exclusif, est sans doute le plus connu. Au surplus, dès lors que ces fonctions changent et que ce changement altère la teneur de l'écriture, il semble juste de croire qu'il s'est bel et bien *passé quelque chose* dont le journal

la correspondance) qu'elles étaient autorisées à produire. Comme l'affirme Béatrice Didier, « le journal [...] a été pendant longtemps un refuge de la créativité féminine privée d'autres moyens d'expression littéraire » (1976 : 17), tout autant, ajouterais-je, qu'une des rares occasions qu'elles avaient d'exprimer leur individualité, à condition, bien sûr, qu'elles parviennent à soustraire leur *œuvre* aux multiples regards indiscrets.

³ C'est du moins l'hypothèse que formule Valérie Raoul à propos du *Journal* de Dessaulles : « Écrivant au cours de son adolescence [...], elle marque la transition entre l'enfant et l'adulte, ce qui donne l'impression d'un *Bildungsroman*, un roman d'initiation, de découverte et de formation de soi. » (1986 : 843) Comme le remarque Françoise Simonet-Tenant, la pratique diaristique joue souvent un rôle important à l'adolescence : « L'acquisition d'un espace secret d'écriture peut être perçue comme un acte d'émancipation, une promotion vers l'âge adulte, une sorte de rite de passage. » (2004 : 94)

garderait la trace, mais que cette possible *narrativité* ne se déploierait pas uniquement au niveau référentiel, mais aussi au niveau textuel, dans le jeu de dédoublement inhérent à la pratique diaristique que j'ai évoqué en introduction de cette partie. Par exemple, dans l'entrée liminaire du *Journal* de Dessalles, où la jeune fille expose de façon explicite son projet, elle écrit :

Et je te dirai tous mes petits secrets, cher muet, qui reçoit mes confidences sans me donner de bons conseils ! Oh ! Les bons conseils ! Je m'en salue tant que je peux ! C'est si inutile ! [...] [D]es bons conseils, moi, ça m'impressionne dans le mauvais sens, et je pense toujours que ceux qui me les donnent devraient d'abord les suivre ! (1989 : 112)

Clause du secret, « écoute » du journal, lieu de confiance, affirmation d'un moi volontaire... Voilà autant d'indices qui n'annoncent en rien l'abolition éventuelle de la parole diaristique dans le mariage. Et pourtant, six ans plus tard, la diariste adresse un vif reproche à son journal, reproche symptomatique d'un changement de registre dans l'écriture : « Si au moins tu pouvais me conseiller, mon pauvre confident ! Tu es si inutile avec tes grands yeux blancs ! Un confident, ça parle, ça répond, ça aide ! Hou ! J'en veux un autre, entends-tu ? » (1989 : 556) La diariste n'a donc plus du tout les mêmes dispositions à l'égard de sa pratique et de son objet, ce qui en annonce, selon toute logique, la fin imminente. Sur la foi de ce changement de registre, il est donc légitime de postuler que la question du mariage – aussi théoriquement problématique que celle de la « mort » du diariste – ne constitue pas la seule et unique cause de l'arrêt de l'écriture – du moins, dans le cas qui m'occupe. Autrement dit, il se pourrait que le *Journal* de Dessalles ne se termine non pas seulement parce que la protagoniste, prise par les préparatifs de son mariage, n'a plus le temps d'écrire, mais aussi, sans doute, parce que les visées diaristiques auxquelles le journal répondait ont été atteintes et que, textuellement, l'histoire est bel et bien terminée.

I- « DEVENIR BONNE » : L'OBJET D'UNE QUÊTE

Fille de Georges-Casimir Dessaulles, maire de Saint-Hyacinthe, Henriette Dessaulles appartient à l'élite bourgeoise de sa ville et vit au sein d'une famille relativement nombreuse que dirige sa belle-mère, Fanny Leman, une femme juste mais autoritaire. Secrètement amoureuse de son voisin et ami Maurice Saint-Jacques, Henriette voit son désir amoureux constamment battu en brèche tant par les conventions sociales auxquelles elle doit se plier que par la surveillance inquiète de sa belle-mère qui préférerait la voir épouser son cousin, Gustave Papineau. Son nom, son origine sociale et familiale, mais aussi son âge et son sexe lui imposent ainsi, dès avant le début du journal, une conduite et des manières à adopter, la privant du droit de se singulariser :

Tous les codes, codes de politesse, gestuels, vestimentaires, sans parler des fréquentations, fonctionnent dans le but de contrôler au maximum Henriette et de lui faire accepter un certain rang et une place particulière dans une société qui doit changer le moins possible. (Imbert, 1981-1982 : 70)

Dans ce contexte, la tenue d'un journal intime est significative car celui-ci symbolise la transgression des interdits⁴ et légitime, dans une large mesure, l'affirmation d'un « moi » autonome et indépendant : « Henriette Dessaulles se pose d'abord en être libre [et] elle possède aussi, elle le sait, le droit de s'écrire. » (Cantin, 1996a : 45) D'ailleurs, la jeune Dessaulles sait très bien que son *Journal* se constitue sur une matière différente de celui des autres jeunes filles :

Jos écrit son journal et elle me le laisse lire – ce sont d'amusantes petites histoires sur ce qu'elle fait ou ce qu'elle a vu faire ! Elle me reproche de ne pas lui laisser voir *mon* journal et ne comprend pas pourquoi. Je refuse en disant : « Oh ! moi, j'écris pour moi toute seule ! » Je ne lui explique pas que c'est mon âme qui tient la plume et qu'il est impossible de lui laisser lire mon âme. (1989 : 150)

⁴ Non seulement Henriette Dessaulles écrit-elle en cachette de sa belle-mère dont elle craint les indiscretions, mais elle emporte également son journal au couvent, là où il est expressément interdit d'en tenir un : « C'est défendu d'écrire son journal. Je m'en moque un peu et je saurai bien me garder des vertueuses curiosités ! » (1989 : 292) Lejeune souligne à cet égard que « dans les pensionnats [...], on proscrit les journaux, mais ils prennent le charme des activités clandestines et deviennent objets de contagion et d'émulation » (1993b : 235).

Le *Journal* de Dessaulles, qui est tout sauf une chronique sociale, représente ainsi le moyen pour la jeune fille d'exprimer la part secrète d'elle-même, tout en lui faisant prendre conscience de « l'importance, mais aussi de la singularité de [son] expérience individuelle, de la richesse de [sa] vie intérieure et de la complexité de [son] moi » (Glaudes et Reuter, 1998 : 24). Cependant, cette quête d'affirmation de soi, « dans une société qui doit changer le moins possible », est loin d'être aisée et la conduit inévitablement « à entretenir des relations conflictuelles avec le groupe dans la mesure où [elle] se sent mal intégré[e] en son sein, voire en opposition avec lui » (Glaudes et Reuter, 1998 : 38). Conséquemment, le plaisir de se réaliser dans l'écriture ne pourra toujours être suffisant pour compenser l'isolement créé par le fossé qui se creuse lentement entre la diariste et les autres, dès lors qu'elle se jugera comme une « très très plate petite fille, bonne tout au plus à *s'écrire* pour se consoler de ses déceptions » (1989 : 294, je souligne). C'est alors qu'Henriette Dessaulles devra faire un choix : vivre avec une identité morcelée qu'alimente la pratique diaristique ou, au contraire, tenter de rétablir l'équilibre par un travail continu sur elle-même.

L'étude de la relation narratrice/personnage dans ce journal permet de voir qu'il témoigne, au sein même de sa composition, d'une fragmentation identitaire importante qui régule l'ensemble de la pratique et l'inscrit dans un processus de formation. En effet, au cours des sept années d'écriture couvertes par le *Journal*, les deux instances narratives que sont la narratrice et le personnage ne se partagent jamais équitablement l'espace textuel, se livrant à une *confrontation* qui motive elle aussi l'écriture et instaure une dynamique où ces deux *forces* se disputent deux terrains, l'un textuel, l'autre référentiel. Autrement dit, s'il y a deux instances à l'œuvre dans le *Journal*, il y a également deux personnes en une, comme le souligne Maurice Saint-Jacques lui-même : « Toi, tu es deux : mademoiselle Dessaulles et "ma petite Henriette". Deux si différentes, si parfaitement distinctes que j'en veux parfois à mademoiselle Dessaulles comme si elle était l'ennemie de toi... » (1989 : 510). En somme, il y a, de toute évidence, tant au niveau référentiel que textuel, dualité entre le personnage mis en scène, qui correspond à

mademoiselle Dessaulles, et son expression dans le *Journal*, celle de la « petite Henriette » qui prête sa voix à la narratrice⁵. Toutefois, plus le temps passe – et l'écriture aussi – et plus mademoiselle Dessaulles semble s'imposer par rapport à la « petite Henriette », pour finalement triompher d'elle lors de la fermeture du *Journal*.

Dans les premiers cahiers de son *Journal*⁶, Henriette est vive et spontanée, mais se présente comme une rebelle dont la révolte est ouverte parce qu'elle est principalement liée aux actions du personnage. Celui-ci, en effet, se fait souvent gronder pour ses paroles et ses actions, ce qui donne lieu à de longs commentaires de la narratrice qui cherche à justifier lesdites paroles et actions, mais qui se permet aussi, parfois, de les réprover. Le contraste peut même être assez saisissant entre les répliques critiques du personnage, reproduites dans le *Journal*, et la façon dont la narratrice finit par condamner sa propre conduite : « Et tout cela c'était petit et laid, et je méprise chez les autres les petites et les laideurs ! Et moi ? Pharisienne va ! Et tu prendras encore des *airs*, tu te grimperas sur tes échasses pour juger les autres ! » (1989, 119, souligné dans le texte) Cet esprit critique, qui ne ménage ni les autres ni la diariste, est très présent dès les premières entrées et place d'emblée le personnage en opposition avec l'ordre établi. C'est surtout avec l'autorité, incarnée par sa belle-mère, les religieuses et le prêtre confesseur monsieur Prince, que le personnage doit composer ; c'est que Dessaulles *sait* plus que ce qu'elle *peut* faire et *veut* plus que ce à quoi elle a *droit*. Son rapport difficile à l'autorité, qui détient

⁵ Le rapport entre le « je-narrant/petite Henriette » et le « je-narré/mademoiselle Dessaulles » a aussi été remarqué par Daphni Baudouin (1987 : 74).

⁶ L'édition critique du *Journal* d'Henriette Dessaulles, établie par Jean-Louis Major, nous indique que seulement quatre cahiers nous sont parvenus. Les deux premiers, à n'en pas douter, forment un « groupe homogène » (Hébert, 1988 : 151), essentiellement parce qu'ils se suivent chronologiquement et couvrent les années de couvent de la jeune fille. Les deux derniers cahiers ont par contre un statut plus problématique puisqu'un « intervalle de plus de dix mois, que la diariste ne commente ni ne signale de quelque façon » (Major, 1989 : 24-25), sépare le deuxième du troisième cahier – ce qui, déjà, le détache du groupe précédent –, alors qu'un écart de neuf mois sépare les troisième et quatrième cahiers. Toutefois, malgré l'absence potentielle de cahiers entre le deuxième et le troisième, tout comme entre le troisième et le quatrième, il apparaît que ces deux derniers cahiers forment à leur tour – à la lecture – un groupe relativement homogène qu'on peut opposer au premier groupe, entre autres parce qu'ils couvrent la période transitoire entre les études et le mariage.

le *pouvoir* et détermine à l'avance son *devoir*, motive pour une part l'écriture qui, elle-même, remet en scène ce conflit en permettant à la diariste de fonder sa voix sur son *savoir* et surtout sur son *vouloir*. Ainsi, dans les premiers cahiers, la révolte de Dessaulles se joue tant sur le plan extratextuel que textuel, et la figure de la narratrice occupe une place essentielle puisque son rôle apparaît être d'exprimer par écrit ce que le personnage ne peut dire tout haut, puisque, dans cette atmosphère familiale et sociale étouffante, il est sans cesse condamné à se taire. À ce rôle premier s'en superpose toutefois un autre, celui de formuler souhaits, désirs, idées, questions, reproches, exhortations et remontrances qui visent manifestement, de façon pragmatique, à modifier les actions futures du personnage. Car si, pendant longtemps, la narratrice se révolte fortement contre la domination « injuste commise par l'autorité » dont elle se sent la victime, elle en vient parallèlement à s'inquiéter de son « attitude de révoltée » (1989 : 232) et, surtout, à juger que, même si l'on devrait « réformer le monde entier », il faut d'abord commencer « l'œuvre de réforme » par soi (1989 : 296). Dès lors, toute l'entreprise diaristique de Dessaulles ne sera plus tournée que vers un seul objectif, celui de « devenir bonne »⁷, ce qui signifie apprendre à tempérer son *vouloir* pour se conformer à son *devoir*. En « devenant bonne », Henriette souhaite d'abord se réconcilier avec sa belle-mère afin de l'inciter à considérer sous un autre jour sa relation avec Maurice, mais, surtout, être digne de l'affection que ce dernier lui témoigne :

Je voudrais être toujours souriante et aimable pour Maurice. Je crois que pour y arriver je dois être toujours aimable et souriante *avec tout le monde*. C'est plus facile de se le proposer que de le pratiquer. Mais tout est possible avec de la bonne volonté et de la volonté. Je demande l'une et je vais exercer l'autre. (1989 : 506, souligné dans le texte)

Ainsi, il appert clairement que, malgré son individualité prononcée, Henriette Dessaulles ne peut pas et ne veut pas se détacher du groupe auquel elle appartient, ni dans la réalité ni dans sa transcription écrite ; à ce groupe appartient aussi Maurice Saint-Jacques qui représente, bien plus que l'affirmation de son individualité, le but ultime de son existence

⁷ Ce souhait revient si fréquemment dans le *Journal* de Dessaulles que je ne crois pas nécessaire de donner de références précises.

et sa véritable chance d'affranchissement : « She is obliged to accept that the only way to leave home, to escape from her stepmother, is to conform to her demands, to become enough like her that she will be allowed to marry Maurice. » (Raoul, 1993 : 52) Le *Journal* deviendra alors le catalyseur de cette quête.

II- ÊTRE OU PARAÎTRE ?

C'est essentiellement en reconfigurant sa relation au « paraître » que la jeune diariste parvient à ses fins. « Il faut toujours être brave et ne pas montrer son chagrin » (1989 : 188), écrit-elle, par exemple, mi-ironique mi-sérieuse, afin de mettre en relief ce qui la sépare des autres. La valeur de leur discours, axé sur le « paraître » et non sur « l'être », entre bien sûr en totale contradiction avec ses propres valeurs de « petite fille sauvage » (1989 : 618). Cependant, cette inscription du discours autre a aussi valeur de renforcement et d'appropriation, dans la mesure où ce type d'énoncé lui permet aussi d'accepter plus sereinement les contraintes qui pèsent sur elle⁸. En mettant en scène différents points de vue – et en ne faisant pas prédominer le sien –, la diariste finit par sous-entendre que c'est ce dernier qui est déviant ; dès lors, la parole des autres et la « transcription du culturel » feront du *Journal* un lieu pour inscrire « le déjà-dit » (Cantin, 1996b : 321), le discours autorisé, et non plus le lieu de l'élaboration d'une parole rebelle. De ce fait, cela représente un exercice *salutaire* pour une jeune fille qui, par timidité et par crainte de se voir jugée ou rabrouée, ne parvient pas, de toute façon, à *paraître* ce qu'elle est vraiment :

Jos m'a souvent dit que j'étais bien fermée, bien secrète avec mes allures vives et parlantes. [...] Il va falloir essayer de me refaire, car mon cœur se cache trop aisément derrière tant de mutisme, et je suis certaine qu'on ne me devine pas comme je suis, compatissante et comprenante. (1989 : 616)

⁸ Voici l'extrait : « À la barrière : "Veux-tu me laisser t'embrasser, ma petite chérie ?" Je penchai la tête, il m'embrassa sur le front – j'aurais voulu pleurer là sur son épaule et soulager enfin ce pauvre petit cœur angoissé que je porte en moi depuis tant de jours ! Mais non, il faut toujours être brave et ne pas montrer son chagrin. » (1989 : 188)

Certainement, le contraste entre le portrait que la narratrice dresse d'Henriette et les agissements du personnage social est, tout au long du *Journal*, remarquable, particulièrement en ce qui concerne les rapports que la jeune fille entretient avec les autres et qui semblent empreints de réserve, voire de froideur⁹, cependant que la narratrice ne cesse de réclamer de l'affection et de la tendresse pour son personnage qui souffre : « J'ai l'âme lourde et noire et triste et je voudrais de bons grands bras caressants qui m'entoureraient et dans lesquels je serais tranquille et consolée. *Ça, c'est le rêve inutile et toujours recommencé !* » (1989 : 279, je souligne) D'où le sentiment d'isolement et de tristesse qui si souvent envahit la diariste et qu'une pratique diaristique tournée uniquement vers l'expression de la figure de la narratrice ne pourrait que trop renforcer :

Le *Journal* d'Henriette Dessaulles est marqué par [un] désir d'affranchissement, désir qui veut dépasser les interdits. Mais l'ambivalence entre "passion" et "raison" empêche l'adolescente de mener une lutte ouverte qui serait probablement trop destructrice. (Bouchard-Marchand, 1999 : 148)

C'est donc par une sorte de renversement de la situation que le personnage finit par estimer qu'il vaut mieux tenter de *paraître* ce qu'on veut qu'il (elle) soit pour finir par le *devenir* véritablement afin de ne plus vivre de confrontations désagréables : « Je prends l'habitude de *paraître* n'avoir pas d'opinions, ni sentiments ni idées... une poupée quoi ! » (1989 : 519, je souligne) En outre, la récurrence du mot « *paraître* » et des différentes connotations qui s'y rapportent est étonnante dans les deux derniers cahiers du *Journal*, alors que la narratrice écrit fièrement : « J'ai été sage comme une image, *on my best behavior* » (1989 : 604, souligné dans le texte), exactement comme si le personnage avait atteint ses objectifs et que la narratrice n'avait dès lors plus de reproches à faire, ni même de désirs à formuler et, donc, plus sa raison d'être : « De réussir à *paraître*, me donne une joie étrange faite de fierté et d'un bon petit désir d'être aimable. » (1989 : 430, souligné dans le texte) Ainsi, après la période de révolte et la formulation récurrente par la

⁹ Maurice, par exemple, ne découvrira que très tard qu'Henriette est amoureuse de lui. Sa relation avec lui achoppe ainsi souvent sur des malentendus : « Depuis les chers petits baisers, je n'ai pas vu Maurice seul, et je parierais qu'il s'imagine avoir rêvé tout cela tant je ne *parais* pas m'en souvenir. » (1989 : 287, je souligne)

narratrice du désir de se réformer, l'attitude du personnage change peu à peu pour se rapprocher de son nouvel idéal qui, paradoxalement, revient à se faire aimer de Maurice sous les traits de Mademoiselle Dessaulles. L'événementiel, lié au personnage et qui était dans les premiers cahiers prétexte à un commentaire de la narratrice, en vient également à occuper de plus en plus de place : une *grande* histoire (celle de l'accomplissement social symbolisé par le mariage) vient désormais remplacer une *petite* histoire (celle de la configuration identitaire consignée dans les pages du *Journal*). Car, on l'aura deviné, cette lutte à soi porte effectivement ses fruits lorsque la belle-mère d'Henriette, fière des « progrès » (1989 : 152) de sa belle-fille, lui donne enfin sa bénédiction (1989 : 590-591). En définitive, puisque le personnage réussit finalement à « paraître » ce qu'on veut qu'elle soit et que cela la conduit à une « nouvelle phase de Moi » où elle n'a « plus la moindre envie d'écrire » (1989 : 592), Henriette Dessaulles ne ressent plus le besoin de se questionner sur son identité, ce qui implique aussi qu'elle ne ressent plus le besoin de « s'écrire ». Voilà pourquoi la fermeture du *Journal* signifie, en quelque sorte, la victoire du personnage sur la narratrice ou, encore, le passage d'une représentation dédoublée de soi à une représentation unique contenue dans un seul nom, celui de madame Saint-Jacques. Le *Journal*, après avoir servi de catalyseur de la crise identitaire de la jeune fille, finit par jouer, du même coup, un rôle essentiel dans sa résolution.

Le *Journal* d'Henriette Dessaulles est ainsi le lieu d'une importante formation de soi qui trouve ses tenants et aboutissants tant au niveau référentiel que textuel ; il tient lieu, pour reprendre les termes d'Annie Cantin,

d'un vaste énoncé performatif dont l'action est de maintenir la diariste, ou plutôt le moi qu'elle aspire à exprimer, dans l'identité sociale conférée par son appartenance à une classe supérieure, puis mise en forme et assignée par l'écrit [...]. D'un moi fondamental à un moi social, de la nature à la culture, Henriette Dessaulles s'est niée et réformée pour répondre aux exigences et conventions

d'une société où elle avait, au départ, la conviction de s'inscrire en faux. (1996b : 317 et 322).

Qui plus est, ce projet de réforme, tel que l'analyse Cantin, se dessine aussi sur le plan narratif, dans un jeu de dédoublement et de formation de soi inhérent à nombre de journaux intimes. Employant tour à tour comme stratégies narratives la pédagogie (on peut penser aux visions divergentes d'Henriette et de l'« Autorité », mais plus encore aux figures paternelles telles que M. Dessaulles ou Maurice, qui représentent l'idéal de sagesse que vise la jeune fille) ou l'intimidation (« Je m'en veux tout de même de cette sensibilité bête [...]. []J'envie les êtres très calmes, très raisonnables [...]. Ils sont autrement heureux que moi si déraisonnable, si vibrante, si ardente ! » ; 1989 : 528-529), Henriette Dessaulles fait de l'écriture elle-même le chemin le plus efficace vers l'abnégation : « J'ai très honte de mes petites et je les écris pour me punir. » (1989 : 572)

La jeune femme est de toute évidence, au terme de cette aventure, comblée par sa relation avec Maurice et marque alors clairement sa position vis-à-vis du journal : « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire et les petites filles heureuses n'écrivent pas la leur ! » (1989 : 591) Cependant, si le fait de se confier à l'autre plutôt qu'à soi-même par le biais d'un journal lui donne l'impression d'un accomplissement personnel et d'une ouverture au monde (1989 : 602), cela n'est pas sans causer un certain déséquilibre dans la constitution de son identité ; alors qu'à 15 ans la diariste dit être une conscience qui répond d'elle-même (1989 : 195), elle craint de devenir, à l'âge de 20 ans, une femme qui ne peut exister que grâce au regard de son mari : « C'est étrange et inquiétant de ne plus avoir de vie personnelle : la mienne va tout à lui [Maurice], s'y concentre et semble s'y perdre. Sans lui, je suis, ou je serais à peine une vraie petite personne. » (1989 : 579) Cette constatation jette ainsi un peu d'ombre sur le bonheur que met en scène le *Journal*, mais la tension entre narratrice et personnage se résout dès lors dans la lente dissolution du pouvoir de la narratrice (« je suis moi, j'ai une conscience, je réponds de moi devant Dieu seulement » ; 1989 : 195) au profit des actions du personnage (« à peine une vraie petite

personne »)¹⁰. C'est ainsi, me semble-t-il, qu'une pratique qui permettait à son auteure de se poser en être unique s'est transformée peu à peu, créant dès lors un espace où il ne fait plus bon *être*. Sorte de microcosme d'une conscience tirillée, le *Journal* d'Henriette Dessaulles *raconte*, en somme, l'effacement progressif d'une identité narrative au profit d'un bonheur sécurisant qui *paraît* effectivement parfait. Il est, par conséquent, une manifestation éloquente de l'esthétique de la formation propre à la dynamique d'écriture des journaux intimes.

¹⁰ Dessaulles va même jusqu'à accepter avec bonheur la censure que Maurice exerce sur ses lectures : « Et voilà comment sont menées les petites filles dont l'ami est un Sage ! Et en y pensant devant les étoiles, ce soir, je suis touchée de tout ce que sa sollicitude implique de délicatesse, de protection et de tendresse et enveloppe la petite âme confiante et un peu craintive que je suis. » (1989 : 585)

CHAPITRE 2

LE *JOURNAL* (1895-1911)¹ DE LIONEL GROULX : « POUR LES DEUX GRANDS AMOURS : POUR LA PATRIE ET DIEU »

Et si je me souviens de ce soir où j'entrais après l'école de quatre heures, dans l'église de ma paroisse natale, poussé par une puissance dont je ne me rendais pas compte, et que là, pauvre enfant qui soupçonnait à peine la grandeur d'un pareil engagement, je faisais vœu à Jésus-Christ de faire un prêtre, s'il me procurait les moyens de faire un cours d'études, oui si je me rappelle cet instant solennel de mon enfance, c'est pour me demander s'il m'est permis de regretter aujourd'hui mon vœu d'autrefois ? [...] Ô Dieu, Dieu de mon vœu d'enfant de treize ans, qui êtes aussi le Dieu de mes vingt ans[,] conduisez-moi.

Lionel Groulx, *Journal* (1984 : 414-415)

Au contraire de nombre de journaux d'adolescent, où l'auteur critique abondamment un milieu contre lequel il s'inscrit en faux (comme ce fut le cas du *Journal* d'Henriette Dessaulles que je viens d'examiner), le *Journal* de Lionel Groulx, publié de

¹ Je donne ici les dates « officielles » du titre de l'édition du *Journal* de Groulx. Cependant, le journal intime proprement dit couvre plutôt la période de 1895 à 1904 – c'est cette période que j'étudierai ici. La période de 1906 à 1911, quant à elle, est couverte par un journal de voyage intitulé « Notes et souvenirs de mon voyage en Europe ». Il y a, en tout, 6 cahiers.

façon posthume en 1984, met pour sa part en scène un diariste entièrement soumis et conquis aux valeurs dominantes qu'il promet abondamment à travers son écriture (la foi, la religion, la vie campagnarde, la patrie et la fidélité à la France). S'inscrivant dans la filiation de « la pensée nationaliste de l'époque [et] en particulier la pensée ultramontaine » (Huot et Bergeron dans Groulx, 1984 : 319)², les deux pôles de l'idéal de Groulx seront d'ailleurs reconduits tout au long de son *Journal* par l'expression « Pour les deux grands amours : pour la Patrie et Dieu », expression qui revient souvent sous sa plume, scandant le rythme d'une pratique apparemment tournée vers l'accomplissement du devoir extérieur. De fait, épris d'une foi dont il ne remettra jamais en cause les fondements, amoureux de sa patrie et de la langue française, Groulx cherchera, tout au long de son parcours, le moyen de placer ceux-ci au cœur de sa vie et de sa vocation :

La Religion et la Patrie ; tels seront les deux amours constants de ma vie. À quelque carrière que Dieu me destine, mon cœur, mon âme, ma vie est à ces deux grands noms. Je ferai respecter ma langue ; et je m'engage à ne jamais parler d'autre langue que la belle langue française, tant qu'on la parlera sur les rives du Saint-Laurent. (1984 : 341)

Cependant, si aucun sentiment de révolte n'est perceptible dans le *Journal* de Lionel Groulx, il semble y avoir, dans cette volonté si grande d'exalter le discours de l'idéologie dominante à travers une écriture pourtant déclarée intime, un élément déterminant pour l'étude de la valeur performative associée à la tenue du journal intime.

Récit d'une vocation à saveur nationaliste et religieuse, le *Journal* de Lionel Groulx raconte aussi, nous le verrons, l'histoire d'une formation qui prend corps à même la pratique diaristique et qui fonde l'essentiel de sa trame narrative. Il constitue ainsi

un exemple privilégié pour l'étude d'un cas de mutation sociale à un niveau particulièrement raffiné, soit celui de l'analyse et de l'expression de soi, de ses valeurs et des valeurs du groupe auquel l'individu progressivement s'assimile. En

² Bien que de façon générale la pensée ultramontaine valorise le pouvoir absolu du Pape, symbolisé par la suprématie de Rome, et s'oppose ainsi au nationalisme qui, par définition, revendique le droit pour une nationalité de former une nation, l'idéal nationaliste de Groulx semble vouloir réconcilier ces deux positions dans la mesure où « en servant bien son Dieu on sert toujours mieux son pays » (Groulx, 1984 : 341) et vice versa. Groulx dit d'ailleurs : « Mais avant d'être Canadien français, je veux être catholique. » (1984 : 341) Pour une analyse détaillée du nationalisme de Groulx, voir Huot et Bergeron (1984 : 12-47) et Boily (2003).

ce sens, le *Journal* pourrait être utilisé pour mieux comprendre la stratégie du processus initiatique auquel la société québécoise conviait un certain nombre de sujets choisis, à l'intérieur d'un collège classique comme celui de Sainte-Thérèse, semblable à tous ceux du milieu canadien-français de l'époque, c'est-à-dire catholique, français, totalement masculin, et bien sûr, le lieu privilégié des futures vocations sacerdotales. (Huot et Bergeron, 1984 : 5)

Sans faire porter ma réflexion jusqu'à inscrire ce cas particulier dans l'époque qui l'a façonné, je tenterai tout de même de voir comment la pratique diaristique constitue déjà une sorte de « processus initiatique », exacerbé dans certains cas (comme celui-ci, qui est exemplaire) par des impératifs extérieurs qui laissent peu de liberté au sujet.

I - DE LA NATURE À LA CULTURE : SE DÉBARRASSER DE « [S]ON CŒUR D'ENFANT »

Lorsque Groulx prend la plume en 1895, à l'âge de 17 ans, il est en Versification au Séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, où il fait ses études classiques³. C'est la lecture du *Journal (1834-1841)* d'Eugénie de Guérin (1862) – qu'il paraphrasera bien souvent – qui inspire à Groulx l'idée de s'adonner à son tour à l'exercice diaristique (1984 : 123-124). Tout comme elle, il souhaite inscrire dans ses cahiers « de l'intime, de l'âme et du cœur » (1984 : 144). Le journal, au départ, n'est donc destiné qu'à l'usage de son seul scripteur⁴ et doit servir à recueillir les souvenirs et impressions de jeunesse du diariste, afin de constituer une lecture fortifiante lorsqu'il sera plus vieux (1984 : 123, 241), tout en lui permettant d'exercer, dans la plus stricte intimité, sa lyre de poète, comme en témoignent les nombreuses ébauches de poèmes qui parsèment le *Journal*.

³ Groulx « écrit la majorité des textes des trois premiers cahiers au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, ceux du quatrième cahier au Grand Séminaire de Montréal, à l'évêché de Valleyfield où il est secrétaire de Mgr Émard et, comme dans le cinquième cahier, au Collège de Valleyfield où il est professeur » (Huot et Bergeron, 1984 : 2). Le journal intime proprement dit se termine lorsque Groulx a 26 ans.

⁴ « Mon désir serait que ces lignes ne fussent jamais lues que de moi seul. » (1984 : 258)

À cette époque, la vocation de Groulx est encore bien incertaine. Fils de paysans sans éducation, il a déjà acquis une certaine maîtrise de l'écriture, mais est à la recherche de modèles qui, à l'instar d'Eugénie de Guérin, soient tout autant des modèles d'écriture que des figures lui permettant d'élaborer son propre idéal de vie, idéal qu'il souhaite tracer à travers son journal. De plus, en étant étudiant à Sainte-Thérèse, Groulx se voit contraint de vivre éloigné de sa famille qui, elle, habite Vaudreuil, tout comme de la vie paysanne qu'il chérit au plus haut point, ce qui provoque chez lui un sentiment profond d'ennui et de mélancolie, source première de l'écriture⁵. Ce sentiment d'éloignement est au surplus renforcé par la solitude consécutive à la difficulté pour le jeune Groulx de se lier d'amitié avec des jeunes gens de son âge et par la nécessité douloureuse, trop tôt éprouvée, de ne faire confiance qu'à l'amitié divine, ce qui n'est pas sans provoquer chez lui un émoi encore plus grand :

J'ai voulu chasser ou étouffer jusqu'aux germes de ce sentiment qui m'amène tant de déceptions. Meurtri par la main même de ceux que j'avais commencé d'aimer, je m'étais dit : « je n'aimerai plus ; je n'aimerai plus que le Grand ami qui ne meurt jamais, qui ne trahit point, Jésus ; je m'attacherai à lui seul. » Mais cet amour suprême m'a semblé trop élevé pour ma pauvre âme si faible, si misérable ; il me faut des intermédiaires pour arriver à Jésus. (1984 : 367)⁶

Le journal, s'auréolant du visage de l'« ami de la terre » (1984 : 594) tant désiré⁷, vient donc combler le vide affectif que ressent trop violemment le diariste et représente, de ce fait, un « intermédiaire » privilégié dans la relation pour le moins complexe qui unit Groulx à Jésus. Ayant pris, à l'âge de treize ans, l'engagement de devenir prêtre s'Il lui

⁵ D'ailleurs, la première entrée de la présente édition, tirée du *Cahier de notes de lecture I*, met en scène Groulx qui, de la salle d'étude du Séminaire, regarde au loin les monts d'Oka derrière lesquels se trouve son « pays », son « village », son « foyer » (1984 : 117-119).

⁶ Voir aussi : (1984 : 291-292, 354-355, 364).

⁷ « Vous êtes mes meilleurs amis, confie-t-il à ses cahiers lors d'un rituel de fermeture. Hélas ! oui, dans ce pauvre monde où se traîne mon existence, je n'ai qu'une feuille de papier à qui j'ose dévoiler les secrets de mon âme. Je suis dévoré du besoin d'aimer. Mais on ne connaît pas la véritable amitié et jamais âme ne fut, plus que la mienne privée de ce bien. On n'a pas su deviner toute la sincérité de mes affections. Quand j'ai demandé des amis, je n'ai trouvé que des compagnons. » (1984 : 345)

permettait de faire des études (1984 : 414-415), Groulx aspire humblement, d'une part, à tenir sa promesse, mais ne peut consentir, d'autre part, à renoncer complètement aux bonheurs terrestres du foyer et de l'amitié qui, dans son jeune esprit, sont incompatibles avec cet état élevé. Dès lors, ce n'est donc pas tant l'attachement du diariste aux valeurs de sa foi qui est en jeu que la nécessité, pour lui, de consentir aux sacrifices et aux privations qu'exige cette foi, le premier sacrifice étant de renoncer à son foyer, de se « débarrasser de ce cœur d'enfant » (1984 : 542) et d'ainsi symboliquement passer de l'enfance à l'âge adulte :

Ô la vie de famille, son foyer ! combien l'on perd en le quittant et que l'épreuve est dure à l'homme qui veut faire quelque chose pour son Dieu ou pour la société ! *Il lui faut mourir à sa famille.* Mais tout cela ne fait pas reculer les vaillants et l'épreuve est légère à l'homme d'énergie. *Que je sois donc un homme de caractère, un homme d'énergie !* (1984 : 241, je souligne)

La rédaction du *Journal* de Lionel Groulx est donc motivée par des impératifs beaucoup plus profonds et complexes que ceux que propose explicitement le diariste et répond d'emblée à un désir de formation de soi, puisque l'idéal de vie très élevé du diariste se heurte constamment à sa nature romantique, créant chez lui un déséquilibre qu'il s'agit de rétablir par l'écriture. Le journal devient ainsi un élément important dans la formation identitaire et religieuse de Groulx et se construit essentiellement sur une dualité entre nature et culture, la première étant incarnée par ses aspirations humaines et la deuxième par l'instruction et l'idéal religieux que représente la prêtrise. Dans ce processus, l'écriture diaristique a une double fonction : proposer à son auteur un exutoire à sa souffrance et l'aider à se former un idéal de sagesse afin « de réaliser de plus en plus le type idéal du jeune homme sincèrement catholique. » (1984 : 297). Cependant, on le verra, ces deux fonctions ne se partageront jamais équitablement l'espace du *Journal*, Groulx passant, au cours de ses neuf années d'écriture, du plaisir de se construire un espace à soi à l'accomplissement méthodique de son devoir religieux, qui impliquera, on l'anticipe, le renoncement à l'écriture intime.

II – UNE PLUME AU SERVICE DE DIEU

Dès les premiers cahiers de son *Journal*, le jeune Lionel Groulx se révèle un être profondément malheureux, souffrant d'un spleen qui le pousse à écrire, mais qu'il cherche aussi à transcender par ce geste : « C'est une véritable souffrance qui me fait prendre la plume, et cela ne disparaît que quand le ruisseau a coulé sa dernière goutte. » (1984 : 373-374) Constamment assailli par l'ennui⁸ et la solitude, ainsi que par les craintes vis-à-vis de sa santé, il donne ainsi à son *Journal* un ton tout à fait romantique et ne manque d'ailleurs pas d'alimenter par l'écriture ce sentiment qui à son tour la nourrit : « C'est singulier comme ça me plaît parfois d'être mélancolique ; je laisse mon âme se noyer dans la tristesse et il me semble, dans mon erreur, que je suis sinon heureux du moins satisfait. » (1984 : 254) Dès lors, si une certaine censure s'opère et pèse sur l'écriture de Groulx, c'est que, d'une part, celui-ci craint l'indiscret qui ne manquerait pas de se moquer de ce qu'il y a de plus secret en lui⁹ et que, d'autre part, le compte rendu de la vie de collègue, avec ses exigences et sa monotonie, ne permet que bien rarement d'atteindre la qualité d'expression écrite que Groulx recherche : « C'est si monotone, si régulier la vie de collègue, tout passe inaperçu quand *on ne possède pas le talent de remarquer ces petits riens* qui font que les jours ne se ressemblent pas tout à fait. » (1984 : 159, je souligne)

Il y a certainement chez Groulx une volonté d'écriture, pour ne pas dire une volonté de faire œuvre et de « performer » à travers la pratique diaristique comme il veut performer dans ses études. Cette volonté est de plus en plus accompagnée par un désir d'acquérir une certaine notoriété par l'esprit, un espoir de parvenir à faire œuvre dans le

⁸ « L'ennui et moi, nous sommes de vieux adversaires et plus d'une fois nous avons rompu la lance ensemble. » (1984 : 231)

⁹ « J'ai dit, si je me rappelle bien, en te faisant mien, confident, que j'écrivais ici de "l'intime, de l'âme, du cœur ?", pour parler comme Eugénie de Guérin. M'est avis que l'on peut confier plus d'intimité que je n'ai fait. Ce qu'il y a de plus caché, ce qui se passe de plus secret en moi, n'a jamais été reproduit ici. Pourquoi cette méfiance ? Si tu veux m'entendre, j'aurai bientôt répondu : je redoute l'indiscrétion et "le cœur n'est pas un livre qu'on veuille ouvrir au public" [Eugénie de Guérin]. » (1984 : 177)

grand monde et qui se manifeste dans sa fascination pour les hommes de génie, tout comme dans son attirance pour le « prestige de l'intelligence » et de « l'esprit » (1984 : 525, 527). Dès lors, c'est dans l'optique d'une stratégie complexe d'appropriation du discours autre que Groulx consigne ses commentaires et des citations tirées de ses lectures des grands écrivains catholiques. En lui fournissant tout autant le cadre doxique qui doit guider ses choix que des modèles à imiter, ses lectures le fortifient dans ses résolutions et l'aident également à accepter avec plus de sérénité sa foi et ses ambitions si lourdes à porter. Qui plus est, en s'identifiant à des écrivains catholiques (Louis Veillot, le père Lacordaire, Joseph de Maistre, Montalembert, l'abbé Perreyve, etc.) et aux figures qu'ils mettent en scène dans leurs écrits, Groulx se construit en quelque sorte une passerelle vers la figure adorée de Dieu et forge du même coup sa propre ambition : « Oui, moi aussi je veux être soldat. Le combat, le grand combat de l'honneur, je le ferai. Ah ! que vous avez de puissance sur mon cœur de jeune homme saintes choses de ma foi et de ma nationalité ! » (1984 : 338)

Ce désir de devenir un soldat de Dieu – et plus précisément de se faire « journaliste clérical » (1984 : 226) – semble même, pour un temps du moins, être le compromis acceptable pour le diariste entre sa foi dévorante et ses aspirations humaines : « J'ai des idées pures pour le monde, tandis que je n'ai jamais pu embrasser parfaitement le saint but du sacerdoce : il se mêle toujours quelque chose d'humain aux rêves que je fais sur mon rôle de prêtre. » (1984 : 421) À cette période, le *Journal* continue donc d'être un banc d'essai pour l'écriture, un lieu où la plume du diariste est au service de Dieu et de la foi. La poésie, surtout, très présente dans les premiers cahiers, et les diverses compositions rédigées dans le cadre scolaire sont, à ce moment, une façon pour Groulx de concilier les deux pôles de son identité à travers la pratique diaristique.

III- SOUFFRIR EN SILENCE : DU DÉSIR À L'IDÉAL

On vient de le voir, c'est en l'associant à sa foi et à son amour pour sa patrie que Groulx tente de transcender sa nature romantique, mais aussi de l'élever vers une noble cause, puisque, pour lui, « [s]es forces et [s]a vie sont bien peu de chose, mais ce peu consacré à une grande cause peut s'élever et grandir avec elle » (1984 : 399). Se prévenant toutefois contre les dangers de l'orgueil associé à ce rêve – en dépit même du fait que ce soit une œuvre de bien –, Groulx croit également qu'il lui manque, pour le réaliser « le nécessaire, les qualités indispensables » (1984 : 226). Incapable de trouver en lui-même les ressources nécessaires et voulant à tout prix se soumettre à l'autorité divine, Groulx place alors plutôt ses espoirs dans le « séminaire », sorte de figure métonymique de la sagesse de Dieu, à qui échoit la tâche de « parv[enir] à tailler dans [s]on bloc informe, une statue propre au journalisme » (1984 : 227). C'est, bien sûr, espérer trop d'une institution érigée sur une « vision manichéenne et pessimiste des choses », sur une « confusion du politique et du religieux » et, surtout, sur un « mépris constant de la liberté individuelle au nom d'un idéal érigé comme absolu » (Ouellet, 1986 : 67). D'ailleurs, l'écriture seule se révèle vite insuffisante pour venir à bout du poids de tristesse et de solitude qui accable le diariste, constamment en quête de soutien et de caution morale :

C'est peut-être que je ne vais pas chercher la consolation à la source véritable, je ne sais pas puiser au bon endroit. Je me voudrais plus chrétien. Ah ! si mon âme avait la piété d'une Eugénie de Guérin, elle saurait par la prière se soustraire au poids de tristesse qui sans cesse l'accable. En vain je veux être joyeux [j] mon cœur, mon âme tout s'y refuse et cependant il me semble que j'étais fait pour un sort plus heureux. Qui sera mon soutien ? (1984 : 182)

« Dévoré du besoin d'aimer » (1984 : 345) et de trouver sa place auprès de ses collègues et professeurs, Groulx, convaincu qu'il a « des ambitions non ordonnées à [s]es faibles talents » (1984 : 323), cèdera donc à la pression de ses pairs. Son soutien, ce sera l'abbé Sylvio Corbeil qui usera par ailleurs de son influence pour contraindre Groulx, le 5 avril 1899, à choisir la vocation de prêtre.

Dès lors, afin de se conformer à l'idéal d'humilité qu'implique cet état, Groulx devra désormais apprendre à tempérer son orgueil et à freiner ses « moments d'expansion », ses « frissonnements soudains de [s]on être » et ses « élans secrets qui [lui] faisaient prendre la plume » (1984 : 540-41). Autrement dit, le *Journal* ne devra plus servir à exprimer ses sentiments, mais devra plutôt chercher à les réorienter explicitement vers son idéal chrétien, vers Dieu plutôt que vers lui-même. Alors que, dans ses premiers cahiers, Groulx s'adresse majoritairement au narrataire « journal » avec qui il entretient une relation pour le moins conviviale, le narrataire « Dieu » devient, dans les derniers cahiers, le locuteur privilégié¹⁰ qui doit, par son intervention et sa supériorité, permettre cette plus grande maîtrise de soi à travers l'écriture¹¹. « Qu'est devenue ma facilité d'autrefois pour écrire, et surtout écrire à mon journal ? » s'interroge d'ailleurs le diariste à peu près à la même époque et, comme le remarque fort justement Pierre Hébert :

La formule est heureuse : écrire à mon journal, car Groulx écrira désormais son journal, mais sans s'adresser à lui. De même la personnalité s'est consacrée à Dieu, de même le journal est-il passé de sujet à objet, d'autre versant du moi à simple support de transcription. (1988 : 128, souligné dans le texte)

En somme, si les premières phases du *Journal* coïncident à n'en pas douter avec l'apprentissage certain d'une pratique d'écrivain¹² que la pratique diaristique encourage et vivifie tout à la fois, les phases subséquentes serviront plutôt à maintenir, pour ne pas dire à rabaisser le *moi* de Groulx dans les justes limites qu'il doit désormais lui accorder. À travers cette quête d'élévation, où il s'agira d'accepter que « le bonheur est en haut » (1984 : 325), le diariste doit désormais apprendre à faire son *devoir* plutôt que d'écouter sa

¹⁰ Il prend, de plus, divers noms : « Mon Dieu », « Mon maître », « Mon doux Jésus », etc. Voir, par exemple : (1984 : 606-610 ; 639-644).

¹¹ Pour une analyse plus détaillée de l'évolution de la figure du narrataire dans le *Journal* de Lionel Groulx, voir Hébert (1988 : 117-131).

¹² Gisèle Huot et Réjean Bergeron soulignent d'ailleurs, dans leur introduction, la part active que joue la pratique diaristique dans l'apprentissage de l'écriture chez Groulx : « Le journal de Groulx représente, surtout dans la partie qui correspond aux années d'études collégiales, un document unique pour cerner l'histoire de l'accession d'un jeune paysan à la maîtrise de l'écriture. » (Huot et Bergeron, 1984 : 5)

nature (son *vouloir*). Dans ce contexte, des formules telles que « Tais-toi, mon cœur. » (1984 : 685) ou « Il faut bien avoir le courage de dire à son cœur : “Tais-toi !” » (1984 : 700) deviennent monnaie courante dans les derniers cahiers du *Journal*. De même, les exhortations à soi-même, les vœux et les prières seront primordiaux pour permettre au diariste de tendre vers son idéal et d'éviter la complaisance que l'écriture intime et ses penchants naturels pourraient par trop favoriser. L'extrait suivant témoigne bien de cette valeur performative de la pratique, du passage d'une écriture directement ancrée dans l'émotion à une écriture entièrement tournée vers l'acceptation passive :

Aux heures d'accablement, toi du moins [le journal] tu ne m'as jamais fait défaut parmi les amis de la terre. Tu ne m'as jamais laissé ; tu ne m'as jamais témoigné de ces froideurs qui paralysent les affections. Hélas, d'autres m'ont refusé ce que toi, pauvre feuille inintelligente, tu m'as rendu sans compter. *Je bénis la main de Dieu qui m'enlève mes amis. Je ne devrais point me plaindre ô mon Dieu! Vous ne l'avez fait que pour mon bien ; et serai-je si pauvre et si isolé quand Vous me resterez ? Sanctifiez-moi, sanctifiez les quelques amitiés qui me sont restées fidèles.* (1984 : 594, je souligne)

Paradoxalement, cette acceptation passive s'accompagne d'une volonté d'action, mais cette fois entièrement tournée vers l'extérieur : « Plus de rêves. Que je sois tout à l'action » (1984 : 752), scande-t-il de plus en plus, associant l'écriture et la connaissance de soi qui présidait au début du *Journal* à une rêverie plus ou moins souhaitable.

À partir de juillet 1902 – soit environ un an avant son ordination qui aura lieu en juin 1903 –, Groulx n'écrit plus que très sporadiquement dans son *Journal* et celui-ci change de registre. En effet, la posture diaristique est presque complètement évacuée et l'écriture s'inscrit désormais dans une dynamique intergénérique où poèmes, lettres, citations bibliques et méditations remplissent les entrées des deux dernières années. C'est que le diariste désormais se censure, non plus par crainte des indiscrets, mais pour enfin atteindre la plénitude de son idéal de sacrifice chrétien où toute souffrance doit être supportée en silence. Car se plaindre, même dans les pages d'un journal commencé précisément dans le but de pouvoir s'exprimer librement, c'est toujours se plaindre, ce qui n'est plus concevable dans l'esprit de Groulx :

Rien depuis huit jours. J'ai voulu tout renfermer en moi-même. Je m'apercevais depuis quelque temps que mes confidences prenaient invariablement la forme

mélancolique. Toujours du sombre, du triste, des nuages perpétuels. Il vaut mieux souffrir en silence, comme le Sauveur sur le chemin du Calvaire. [...] Sachons avoir des pieds sanglants, un cœur broyé et une figure réjouie : ce sera le vivant symbole de la souffrance chrétiennement acceptée. (1984 : 737)

Dans ce contexte, le journal devient plutôt un cahier qui sert à recueillir le discours extérieur, qu'il s'agit de s'approprier au maximum :

[...] Je n'ai osé rien écrire ici. Ce que j'y aurais mis eut été trop loin des grâces dont Notre-Seigneur m'a comblé en ces derniers jours, trop au-dessus des grandes choses que le jour de demain va faire dans mon âme, dans ma pauvre âme à moi. Je transcris seulement ces lignes d'Henri Perreyve que je fais miennes : « O divin ami... en vous mes joies les plus recherchées et les plus désirées, en vous ma consolation aussi ! Je veux apprendre à regarder le saint sacrifice de la Messe, comme l'action fondamentale de ma vie. Après la messe, la prière, l'action ; l'action alors, mais alors seulement. » (1984 : 769)

Le « je » du diariste n'a donc plus du tout sa place et est complètement oblitéré à partir du jour où Groulx a son ordination. Dès cette étape décisive, chaque phrase du *Journal* qui pourrait encore se rapporter à sa nature première se transforme inmanquablement en notes prescriptives (par exemple : « Avoir horreur de la moindre impureté. », 1984 : 777) et toute l'attention de Groulx est reportée sur ses « petits dirigés », ses « chers jeunes gens » qu'il s'agit de former (1984 : 784).

Ne correspondant plus aux objectifs qui lui avaient été fixés au départ, le *Journal* se dirige alors lentement vers cette fin que le diariste annonçait déjà en octobre 1899¹³, soit quelques mois après que sa vocation eut été décidée. Le plaisir de l'écriture n'en demeurant pas moins vif pour Groulx, il alliera désormais celui-ci au devoir de ses fonctions par le biais de la correspondance, beaucoup plus acceptable à ses yeux :

J'ai presque délaissé mon journal. Le temps est venu pour des occupations sérieuses, plus sérieuses. Ce mouvement des jeunes auquel je me donne sans

¹³ Voici l'extrait complet : « Qu'est devenu ma facilité d'autrefois pour écrire, et surtout écrire à mon journal ? Mon cœur, mon âme auraient-ils déjà vieilli ? Pourquoi n'ai-je plus de ces moments d'expansion, de ces frissonnements soudains de mon être, de ces élans secrets qui me faisaient prendre la plume comme sans y penser et me faisaient déborder dans de longues pages où n'écoutant que cette nécessité d'écrire, ne consultant que l'épanchement de moi-même, sans points, sans virgules, avec des phrases non françaises, je me hâtais, mettant à profit ces rares instants de la vie où le cœur fut-il le roc le plus dur est frappé par une verge inconnue et ouvre ses flancs à des jets puissants et presque intarissables. » (1984 : 540-541)

réserve ne me laisse plus de temps à consacrer aux travaux qui ne sont pas que des travaux. Autrefois, j'avais ce besoin, besoin impérieux de vider ici mon âme. Aujourd'hui, je la vide dans mes lettres et dans l'âme des jeunes. C'est plus utile et plus prêtre. (1984 : 784)

Il n'y a donc plus rien à ajouter, plus rien à écrire dans l'espace diaristique qui, devenu symbole de passivité dans la mesure où il est purement associé au plaisir de l'écriture, ne correspond plus au plan de vie très strict que Groulx s'est tracé.

Le *Journal* de Lionel Groulx, puisqu'il raconte les chemins tortueux par lesquels celui-ci a découvert et accepté sa vocation est d'abord, bien sûr, le récit d'une vocation. Toutefois, à la seule lumière du *Journal*, on serait tenté de proposer que le chemin finalement choisi par Groulx ne correspondait pas à ce qu'il désirait réellement ni à sa nature profonde. Doué d'un talent certain pour l'écriture et d'une sensibilité toute romantique, le jeune diariste était sans doute aussi promis à un brillant avenir de rhétoricien, de journaliste et même de poète. Si le choix de la prêtrise ne l'a pas empêché de devenir un des intellectuels les plus influents de sa génération, il n'en demeure pas moins qu'une part importante de sa personnalité et de ses ambitions ont été étouffées par l'univers autarcique du Séminaire auquel il s'est toujours soumis. Dans ce contexte, on pourrait postuler, à l'instar de Réal Ouellet, que son « ambition démesurée, vécue sur le registre de l'imaginaire et génératrice de culpabilité » est sans doute une compensation « pour le renoncement systématique devant l'autoritarisme de ses supérieurs, jugé, non pas comme un abus de pouvoir, mais comme une manifestation de la "profonde sagesse" de Dieu (7 mars 1902, p. 684) » (1986 : 69).

Le *Journal* de Lionel Groulx, nous l'avons vu, est aussi le récit d'une formation de soi à travers la pratique diaristique. En effet, de son ouverture à sa fermeture, il suit un itinéraire particulier, racontant en ses pages le cheminement d'un être profondément subordonné à sa nature romantique, à son besoin d'amour et d'expression de soi mais

qui parvient à transcender ceux-ci en les orientant vers un modèle idéalisé de réalisation de soi, par l'abnégation complète qu'implique l'état de prêtre. Dans ce passage de la nature à la culture, la pratique diaristique aura joué un rôle actif et essentiel. Palliant un manque affectif profond, elle aura d'abord permis au jeune Lionel Groulx d'élaborer les paramètres de son idéal et d'exercer sa plume, de la mettre au service de Dieu sans pour autant renier la passion qui l'habitait. Devenu rapidement exercice de renforcement et d'encadrement, elle aura ensuite permis à Groulx de « former son caractère » (1984 : 249) afin d'accepter plus sereinement les obligations du sacerdoce. Il faut cependant préciser que, en 1900, lorsqu'il poursuit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, Groulx commence à enseigner au Collège de Valleyfield et que ce contact privilégié avec la jeunesse qu'il affectionne particulièrement l'amène à considérer sous un jour moins austère sa vocation¹⁴. Si la culture triomphe peu à peu de la nature, selon les vœux si longtemps exprimés du diariste, ce retour de la « nature » qui pourra tout de même s'exprimer à travers les amitiés que Groulx s'efforce de tisser avec ses dirigés spirituels donne ainsi une tournure plus positive à l'accomplissement de la quête du diariste qui, en 1902, n'a plus de doute sur sa vocation :

Depuis bien des années la joie des enfants de Dieu a été mon pain de chaque jour. Pour ne parler que des inquiétudes inhérentes et ordinaires à ma vocation, de quelles faveurs le bon Dieu ne m'a point comblé ! Après que j'avais eu tant d'angoisses au sujet de la route à choisir, j'ai pu marcher dans les sentiers de la vie ecclésiastique comme dans une voie infallible et sûre. Le moindre trouble ne s'est plus élevé dans mon cœur et j'ai perdu jusqu'au souvenir de mes déchirements anciens. (1984 : 678)

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à mon hypothèse de départ, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la « fin » du *Journal* de Lionel Groulx semblait d'avance programmée, non par sa mort mais par l'accomplissement de sa transformation. Né d'un désir d'écriture et d'expression de soi, ce *Journal* est devenu de plus en plus un

¹⁴ « J'avais cru qu'à l'école de Jésus, le cœur se desséchait au lieu de se revivifier ; qu'il se resserrait au lieu de se détendre. J'oubliais que le maître que je serais avait permis au disciple bien aimé de se reposer sur sa poitrine adorable. Non, il n'en a rien été de ce que j'appréhendais. » (1984 : 570-571) Sur son choix de consacrer sa vie aux jeunes, voir aussi : 1984 : 635-636, 702, 760.

espace inconfortable, le lieu d'une remise en question insoutenable que le diariste n'avait plus ni l'envie ni la possibilité de faire. Ainsi, à partir du moment où le *Journal* a rempli ses fonctions, il n'a plus sa raison d'être et le diariste ne veut plus écrire, ne peut plus, selon son expression, faire « parler son cœur » qui, enfin, « se tait ». Dans cette perspective, nous pouvons semble-t-il conclure que le *Journal* de Groulx a été, tant dans son écriture et sa structure que dans ses mécanismes, tout entier « pour la Patrie et Dieu », selon le vœu le plus cher du diariste.

CHAPITRE 3

LE JOURNAL (1927-1932) DE GÉRARD RAYMOND : DE LA FORMATION À LA DISSOLUTION

C'est d'après l'exemple d'Eugénie de Guérin que Groulx décide de commencer son journal et c'est d'après celui de Paul-Émile Lavallée¹ que Gérard Raymond, étudiant au Séminaire de Québec, commence le sien, en décembre 1927. Il n'a alors que 15 ans et s'empresse, dès la première entrée, de rendre hommage à sa mère à qui, dit-il, il « doi[t] tout ce qu'il] possède de piété [et] de vertu ». Dédiant à ses parents les premiers cahiers de ses journaux², il annonce du même coup à sa mère qu'il souhaite devenir, selon le désir de celle-ci, un prêtre missionnaire, afin d' « étendre le règne de Jésus-Christ parmi

¹ « À l'exemple de Paul-Émile Lavallée, dont j'entends lire la vie, je veux dresser un petit journal. » (1937 : 7)

² À la première page du deuxième cahier, on retrouve l'inscription suivante : « Je dédie ces pages que je ferai au jour le jour, à mes bons parents. Peut-être ne pourrais-je jamais leur rendre ce qu'ils m'ont fait, et certes, je ne le pourrai jamais ; du moins, qu'ils trouvent ici mon désir de faire ce qui est au-dessus de mes forces. » (1937 : 29)

les infidèles » et de la « dédommager quelque peu de tout ce qu'[elle a] fait, et [fait] encore pour [lui] » (1937 : 7-8).

À la manière de celui de Groulx, le *Journal* de Raymond s'annonce donc comme le *récit* d'une vocation en apparence axée sur une volonté d'ouverture au monde et à l'autre, comme en témoigne d'emblée la présence d'un narrataire externe, la mère. Cependant, loin de se contenter d'être le simple réceptacle passif du cheminement extérieur de cette vocation, le *Journal* en orientera aussi la trajectoire et la *fin* pour le moins singulière. Car la vocation du jeune Raymond, pour inébranlable qu'elle soit du début à la fin de son parcours, n'en sera que plus exigeante, son idéal se déplaçant toujours, au fil de l'écriture, vers des sommets plus élevés : de « Je *veux travailler* à devenir un saint » (1937 : 104, je souligne) à « Je veux vivre *comme si j'étais* un saint » (1937 : 123, je souligne) et jusqu'à : « [J]e *veux être* un saint » (1937 : 130, je souligne)³, le jeune diariste modulera en effet de plus en plus son discours de manière à parvenir à échapper, autant que possible, à sa condition *première*. Ainsi, bien plus que le désir de devenir un simple prêtre, Raymond exprimera tôt le souhait, qui reviendra dès lors comme un refrain rythmant le journal, de devenir « un martyr », de « devenir un saint ». En tenant compte de cet aspect particulier de la modulation du discours du diariste, il appert que les parcours de Raymond et de Groulx, en apparence similaires, prendront en réalité des chemins fort différents : alors que Groulx cherche, à travers la pratique diaristique, à accepter plus sereinement les obligations du sacerdoce et réalise, au bout du compte, qu'elles n'excluent pas la dimension humaine qui lui est si chère, Raymond trouvera dans la pratique diaristique, intrinsèquement liée à l'exercice de son idéal, un mode de formation de soi qui conduira à un dénouement beaucoup plus tragique.

³ Ces trois affirmations, livrées pourtant presque côte à côte dans le *Journal*, représentent également les trois étapes de l'ascension de Raymond, comme on le verra plus loin.

I- « SE VAINCRE SOI-MÊME »

C'est en septembre 1928 – soit un an après les débuts plus ou moins fructueux du journal –, que Gérard Raymond, toujours irrémédiablement appelé par la vie religieuse, établit les règles et les exigences de celle-ci afin d'en faire les paramètres quotidiens de sa vocation et de son idéal. Il remarque alors :

Le plus grand obstacle au sacerdoce est l'impureté : je suis pur, et je veux rester pur. [...] Il faut du jugement, et je crois avoir du jugement, je me suis examiné et je ne crois pas être empêché par ce point. Il faut de la volonté, de l'énergie ; cela s'acquiert. *Former ma volonté, telle sera mon occupation constante.* Il faut un bon caractère, sociable, aimable, humble. Cela se forme. J'ai commencé ce travail et je veux le continuer avec l'aide de Dieu. [...] Oui, je veux cultiver mon idéal constamment tous les jours ; je veux me former, me réformer continuellement en vue de ce sommet, pour être le plus digne possible de Jésus, lorsque par la voix de l'Évêque, il me demandera d'être son prêtre. (1937 : 18, je souligne)

Pour favoriser cet élan spirituel et présider à sa formation, les lectures fortifiantes, les rituels religieux de la messe et de la communion (1937 : 23-24), ainsi que l'exemple de sainte Thérèse de Lisieux (1937 : 76 et 161) constituent des relais essentiels, mais semblent vite insuffisants pour atteindre l'ascétisme qu'il valorise et qui est indissociable, dans son esprit, de sa vocation religieuse. C'est plutôt la pratique diaristique qui sera le premier moyen d'une discipline, celui par lequel s'accompliront toutes les autres : « Il faut que j'écrive tous les jours, ce sera un moyen de former ma volonté. » (1937 : 19). Espace de recueillement facilitant l'examen de conscience (1937 : 29)⁴, le journal lui offre en effet l'occasion d'inscrire ses désirs et ses souhaits, ainsi que ses programmes, résolutions et règlements de vie de façon à s'imposer une discipline personnelle⁵. En

⁴ Et, conséquemment, approuvé par son directeur spirituel : « M. Nadeau approuve aussi mon journal. Bon surtout, dit-il, dans les jours où la ferveur baissera. Il me sera utile de relire ce que j'avais écrit dans les moments de ferveur. » (1937 : 53)

⁵ Ses premières résolutions, notées deux mois après la première entrée du journal, sont empruntées à Paul-Émile Lavallée (1937 : 12), puis, plus tard, à Mgr P.-E. Roy (1937 : 19-20) ou au prédicateur de retraite (1937 : 30). Il formulera également par la suite des résolutions plus personnelles, notamment lors de ses retraites (1937 : 19/54-56/95-97/107-109, etc.), et établira

parallèle, il permet aussi de rendre compte de l'accomplissement ou non de ceux-ci afin, surtout, de mieux déplorer les manques et les échecs pour, éventuellement, y remédier. Le journal – d'abord lieu d'expression « de [s]on cher "moi" » (1937 : 9) – devient ainsi rapidement pour Raymond l'instrument par excellence permettant de tendre vers son idéal de sainteté.

Le *Journal* de Raymond est donc tout à la fois l'écho et l'incarnation de son devenir spirituel, axé sur trois points essentiels : la condamnation de l'orgueil⁶, la nécessité de se détacher des choses matérielles en prévision de sa vocation future⁷ et, surtout, l'ardent désir de « [se] vaincre [s]oi-même » (1937 : 33) qui inclut, au premier chef, la mortification des sens. Nous trouvons ainsi de nombreux exemples de cette « bataille à soi-même » que se livre le diariste :

La pénitence dont saint Jean-Baptiste donne l'exemple, j'ai commencé à l'exercer, oh ! bien peu. Un cordon de nœuds de cuir serré autour des reins et sur les épaules ; ça serre un peu, mais il n'y a pas encore de sang. Pourtant il m'en faut verser du sang, il faudrait que je le donne tout entier, et encore, cela ne suffirait pas. Je veux surtout m'appliquer à la mortification de l'esprit. Ainsi, entraîné par la mortification, il sera facile de devenir apôtre. Je veux m'exercer à l'apostolat, dès à présent, en attendant l'heureux temps que sera ma vie en Afrique. Je veux d'abord de la volonté. Pour ce, j'ai déjà composé un règlement de vie, mais je ne le suis pas assez. En voici un autre ; à chaque manquement que j'y ferai, je me punirai d'un coup de griffe quelque part sur mon corps. *Je veux livrer une véritable bataille à moi-même.* Pas de pitié. Cognons dur. La récompense sera belle. (1937 : 30, je souligne)

La spiritualité de l'adolescent, ainsi encouragée par l'exemple des saints, est dès lors « vécue de façon masochiste et terrifiante » (Gagnon, 1986 : 226)⁸ et se construit sur un

nombre de programmes et de « règlements » consistant en des horaires très stricts, accompagnés de consignes rigoureuses sur le comportement à adopter (ex : 1937 : 20-21 ; 30-32 ; 32-33 ; 67 ; 109, etc.).

⁶ « Et de l'orgueil ; j'en ai, ce n'est pas croyable. » (1937 : 60)

⁷ « Et lorsqu'il s'agira de tout quitter pour le cloître... j'en serai d'avance détaché. » (1937 : 82)

⁸ « Bien dans le ton de l'époque », précise d'ailleurs Claude-Marie Gagnon avec raison. Il importe en effet de rappeler que le plus troublant dans ce *Journal* est de constater que le milieu

rejet et une haine du corps, ce dernier incarnant presque à lui seul le Diable qu'il faut « littéralement [...] extirper de sa chair afin de plaire à Dieu » (1986 : 227), d'éviter sa colère et d'entrer en communion mystique – plutôt amoureuse, à la manière de sainte Thérèse – avec Jésus. Cet excès de mysticisme, reposant sur une indispensable et constante dévalorisation de soi, se catalysera dès lors dans la projection d'un autre moi, idéalisé et fantasmé au point de nécessiter la dissolution complète de la personnalité première du diariste – à qui il s'agit de « livrer une véritable bataille » – qui vit ainsi un déséquilibre identitaire important que la pratique diaristique alimente et doit résoudre tout à la fois.

II- L' « AUTRE » IDÉAL

D'ailleurs, à l'instar de l'exemple d'Henriette Dessaulles, cette scission entre moi-réel et moi-idéal se manifeste également au niveau narratif, dans la confrontation des figures du narrateur et du personnage, la figure de l'autre à atteindre s'incarnant bien sûr dans celle du narrateur à laquelle doit apprendre à se soumettre de plus en plus totalement celle du personnage – à qui est bien sûr associé le corps qu'il s'agit d'anéantir. Établissant des programmes extrêmement sévères pour le personnage, jugeant sa conduite et la condamnant sans cesse, le narrateur domine ainsi, dès la moitié du premier cahier et selon une courbe ascendante, l'espace textuel du journal, ne laissant la parole au personnage que pour le rappeler à l'ordre et mieux l'aiguillonner vers *leur* but commun :

J'ai passé une très bonne journée à tous les points de vue. J'ai à peu près accompli tous les articles de mon règlement très bien, sauf pour le premier, je ne me lève qu'à 5.45 h. *Je me dois donc un coup de griffe. Il faut cela pour se faire une volonté. Tu te leveras mieux une autre fois, mon petit.* (1937 : 32, je souligne)

dans lequel vivait Raymond l'encourageait dans la voie autodestructrice qui fut la sienne. Fort perméable à l'influence du discours religieux qu'on lui servait tous les jours, mais aussi encouragé par l'exemple des nombreux « idéals du moi [...] habités par des pulsions de mort assez évidentes » (1986a : 228) qu'on lui donnait à lire, Raymond ne faisait de ce fait que se plier sans discernement à une autorité qu'on peut juger abusive avec le recul.

Tout à la fois instigateur, témoin et juge des engagements du personnage, le narrateur est ainsi celui à qui il doit rendre des comptes. Autoritaire et exigeant, le narrateur établit également les diverses punitions pour chaque manquement, celles-ci prenant, à même l'écriture, la forme de reproches et d'admonestations à soi-même, alors que, au quotidien, elles se concrétisent en sévices et en châtimens corporels consignés minutieusement à l'intérieur du journal, comme autant de preuves inscrites du dévouement du personnage. Dans cette lutte à soi, où – comme chez Dessaulles – le *faire comme si* constitue un passage obligé⁹, le désir de devenir *autre* marque sa progression dans un nécessaire dédoublement que le diariste salue comme une réussite : « Depuis cet après-midi, j'ai un mal de reins presque insupportable [*sic*]. Des deux hommes qu'il y a en moi, l'un regimbe. Il ne voudrait pas souffrir, l'autre accepte avec empressement. Ce mal joint à mon malaise au côté, cela compte pour moi. » (1937 : 110)

Le narrateur est donc une voix qui s'élève dans et par l'écriture, mais qui est bien davantage que la conscience du diariste ; non seulement incarne-t-il cet autre idéal tant recherché, mais il est aussi une sorte de représentation de la volonté divine à laquelle le diariste croit nécessaire de se soumettre pour enfin avoir droit de cité :

Si je ne suis pas capable de faire cela, de bien accomplir mon devoir d'état, je ne suis pas grand-chose. *Moi, je ne suis rien*, mais avec la grâce de Dieu, il faut que je sois quelqu'un, quelqu'un de ferme, d'énergique, capable de tenir ses résolutions. À l'œuvre, du courage ! (1937 : 68, je souligne)

Dans ce contexte, le manque d'assiduité dans la pratique diaristique est assurément le signe pour le diariste (mais sous forme métonymique) d'un manque de volonté impardonnable dans l'accomplissement de sa foi. Sur le chemin de l'amour divin, où seule la perfection donne droit d'accès, Raymond se repliera ainsi de plus en plus sur lui-même, dans une relation n'impliquant que Dieu et lui, et par ailleurs fortement axée sur

⁹ Ce passage est particulièrement frappant dans l'extrait suivant : « J'ai perdu cet enthousiasme d'autrefois. Alors, je croyais que tout me serait facile, je ne m'imaginai pas pouvoir perdre mes bonnes dispositions. Mon enthousiasme est tombé, ma ferveur a diminué insensiblement et maintenant je m'intéresse plutôt aux choses naturelles qu'à la vie surnaturelle. Mais, il faut que cela cesse ; je l'aurai cette ferveur, je la recouvrerai. Je veux agir *comme si* j'étais très fervent, très fervent, et je crois que par ce moyen je deviendrai fervent, pieux. » (1937 : 60-61, je souligne)

des pulsions masochistes et autodestructrices qui n'excluent pas une certaine homo-érotisation de Jésus, devenu le seul objet de son désir et à qui il dédiera par ailleurs les derniers cahiers de son journal¹⁰.

D'une valeur performative essentielle, le *Journal* de Raymond est ainsi le lieu d'une formation de soi qui, un peu paradoxalement, ne vise pas à dessiner les contours d'une personnalité par le biais de l'affirmation d'un *je*, mais, au contraire, cherche à la nier, à en défaire la courbe naturelle, cette négation de soi passant aussi par le rejet et la volonté d'abolir le corps afin d'atteindre l'objet amoureux tant convoité. Plus qu'une formation, c'est bien sûr d'une transformation radicale dont il s'agit ici. En effet, incapable d'accepter et d'apprécier ce qu'il est, de reconnaître ses qualités et ce qu'il accomplit de bon, le diariste n'aura de cesse de se blâmer chaque fois que « le moi est encore apparu » (1937 : 21) et d'user de tous les moyens mis à sa disposition – force incantatoire de l'écriture et châtiments corporels côte à côte – pour le faire disparaître : « Oui, je veux anéantir mon corps, ne lui laisser que ce qu'il lui faut pour supporter mon âme. » (1937 : 36)

III- DU DÉSIR D'ÉCRITURE AU DÉSIR DE MORT

Si cette quête de l'abolition d'une personnalité peut sembler en contradiction avec la tenue d'un journal (supposé exalter le « moi »), elle semble en revanche s'accorder avec la personnalité complexe, voire à certains égards narcissique de Raymond, chez qui le fanatisme finit parfois davantage par exacerber son moi plutôt que l'inverse¹¹. À cet

¹⁰ « À Jésus naissant j'offre ce cahier ; je veux le noircir de mon écriture, afin de pouvoir vous aimer davantage. Ô Jésus, bénissez-moi ; guidez ma main, inspirez-moi. Faites-moi trouver, à chacune de ces pages, des grâces nécessaires à mon avancement. Tout ce que je ferai, tout ce que j'écrirai sera pour vous, pour votre gloire. » (1937 : 121)

¹¹ Raymond sera d'ailleurs conscient que la ligne est mince entre le dévouement et l'orgueil, et en viendra à craindre que son journal ne soit pas bon pour lui, pour sa vocation de saint : « J'ai donc abandonné, depuis plusieurs mois, ce journal ; j'ai cru bon de suspendre cet

égard, le fait que Raymond choisisse « d'entrer en relation avec le divin sans passer chaque fois par l'intermédiaire des représentations de son église »¹² – et que, conséquemment, son journal devienne le lieu privilégié d'une relation particulièrement intense à Jésus – pourrait être vu, comme le postule Stéphane Stapinsky à propos du *Journal d'Alfred*¹³, « comme la possession d'une certaine forme de liberté » (1993b : 146). D'ailleurs, dans cette sorte de confession laïque que représente le journal, un certain plaisir d'écriture n'est pas non plus exclu, Raymond se démarquant en classe surtout par ses talents littéraires – reconnus entre autres par l'Académie Saint-Denys (1937 : 11) et par le premier prix d'un concours de conte (1937 : 12). Se refusant à mettre ce talent en valeur¹⁴ comme à tout le reste, il avouera tout de même de manière indirecte dans une lettre à son directeur que son attirance pour les missions trouve sa source dans ses lectures et ses projets d'écriture : « Mais, je remarque que je songeai aux Pères Blancs en lisant des lettres de missionnaires qui me donnaient l'envie d'aller les rejoindre *afin d'écrire, moi aussi, ces récits* après les avoir vécus afin de sauver des âmes. » (1937 : 92, je souligne) En attendant, développer son aptitude et son goût pour l'écriture dans la sphère restreinte et autorisée du journal demeure la seule option, d'autant plus que, comme nous venons de le voir, le journal n'est pas une écriture passive et participe activement à l'affirmation de sa *vocation*. D'ailleurs, les modèles à suivre qu'on lui donne, ne sont-ils pas tout autant des

écrit qui risquait de me servir de panégyrique ; j'ai eu peur de rechercher ma petite gloire, ici. Je crois cependant que j'ai moins bien marché. Je pensais bien, au début de chaque mois, à une vertu que je me proposais de pratiquer spécialement, mais, il m'arrivait de l'oublier. Durant les vacances, qui vont s'ouvrir sous peu, je veux reprendre ce journal ; j'aurai plus de temps, plus de loisirs, d'ailleurs. » (1937 : 100)

¹² Comme il l'exprime lui-même clairement dans l'exemple suivant : « Ce journal, ô mon Dieu, je veux qu'il soit un long colloque avec vous, où je vous dirai mes peines et mes joies et où je reviendrai me retremper dans les jours où ma ferveur faiblira. » (1937 : 85)

¹³ Il s'agit d'un pseudonyme pour désigner le journal manuscrit d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx.

¹⁴ « Cette semaine, j'ai été premier enfin dans une dissertation française sur "La Fontaine et les enfants". J'ai obtenu 15.5 sur 18. Ce fut assez pour me donner un flot de pensées d'orgueil. Pensez donc, si j'étais plus fin que les autres ! 15.5 ; et puis, ma copie lue en classe ! Je ne sais où je me serais rendu, si je n'avais mis un frein à cet élan d'orgueil. » (1937 : 29)

modèles d'écriture ? Le journal, premier banc d'essai, permet d'espérer ce jour où Raymond aura droit de produire une écriture publique, sanctionnée et autorisée, de laquelle, au contraire de ses travaux scolaires, il pourra être réellement fier puisqu'ils seront des écrits utiles, inspirés de ses missions.

Cependant, du désir excessif de se réformer à la mortification complète, les sources d'une volonté si impitoyable de dissolution non seulement du moi mais aussi du corps tout entier ne peuvent se trouver uniquement dans le désir de se préparer à l'apostolat – désir qui a ici toutes les apparences d'un prétexte –, ni même dans le contexte social et familial dans lequel a grandi le jeune homme – et dont on trouve pourtant si peu d'échos dans le *Journal* –, encore moins dans une vocation ratée d'écrivain. Ces éléments, aussi influents soient-ils, ne peuvent justifier à eux seuls les pulsions violentes et même suicidaires qui se profilent derrière le masque apparent de la piété et qui conditionnent toute la pratique diaristique de Raymond. Toutefois, un événement en apparence isolé fournit quelques explications au comportement de Gérard Raymond : en février 1928, un de ses confrères meurt subitement, en pleine fleur de l'âge, et le diariste interprète cela comme « un avertissement du ciel » : « Dieu a choisi celui-ci, pourquoi pas un autre, pourquoi pas moi ? » Il en conclut donc qu'« il faut toujours être prêt » (1937 : 12, je souligne). Bien que cet événement ne soit plus mentionné par la suite, il semble évident qu'il fait une forte impression sur le diariste qui ressent avec une certaine urgence, non pas la nécessité de *vivre*, mais bien celle de *mourir* : « Je veux me hâter d'amasser des mérites, je veux me hâter de souffrir, si vous le voulez, afin de ne pas être pris au dépourvu », expliquera-t-il plus loin, en ajoutant, avec une sorte de dépit : « Si vous voulez attendre longtemps encore avant de me faire mourir, j'attendrai... *Fiat.* » (1937 : 99) C'est que, dans une large mesure, la loi du Père qui pèse si fortement sur Raymond serait, pour lui, bien trop lourde à porter pendant une vie entière, d'autant plus que le seul sentiment d'accomplissement possible pour Raymond ne peut advenir que par la souffrance : « Je suis prêt à tout accepter. Donner mon sang en pleine vigueur de jeunesse, cela vaut bien le martyre lointain et problématique d'un vieillard de demain. » (1937 : 166, je souligne) Mieux vaut donc, dans l'esprit du diariste, mener une

lutte acharnée qui s'achèvera au plus tôt, garantissant un droit d'accès au paradis, que de vivre dans un espace de l'entre-deux, où le bonheur et la souffrance seront latents, constamment susceptibles de faillir. Et cette crainte, non pas tant de la mort mais de l'impitoyable « tribunal de Dieu » (1937 : 12), explique sans doute cette urgence à « devenir un saint » qui est le moteur quotidien du dévouement de Raymond et qui, de ce fait, ne lui autorise aucun répit :

Mais, ne pas pécher, ce n'est pas assez. Il faut progresser, me perfectionner. Et, je n'avance pas assez vite. Faites que je coure dans la voie de la perfection ; aidez-moi à monter, videz mon cœur de tout ce qui n'est pas vous, et comblez le vide, déversez-y les flots de votre amour infini, brûlez-moi de votre amour. (1937 : 158).

Dans cette optique, sa volonté de « faire par [s]a mort du bien à [s]es confrères » et de sauver des âmes ne s'expliquerait pas tant par un désir de sacrifice que par, oui, une sorte de vanité, mais, surtout, par le désir de mettre un terme à une souffrance malgré tout continue et insoutenable. En conséquence, contrairement aux journaux de Dessaulles et de Groulx, chez qui la figure du personnage triomphe de celle du narrateur pour, de manière extratextuelle, permettre à leur auteur de vivre une vie autonome, sans fragmentation identitaire, la tension entre les figures narratives du narrateur et du personnage se résout, dans le *Journal* de Raymond, par une supériorité incontestée du narrateur sur le personnage, puisque l'être réel que ce dernier incarne de façon textuelle finit littéralement par *disparaître*, tant dans sa représentation écrite qu'extratextuelle. Car cette lutte dont le *Journal* témoigne donnant finalement ses fruits, Raymond commence à cracher le sang en janvier 1932, à l'âge de 19 ans, et inscrit la dernière entrée de son journal peu de temps avant de se rendre à « l'hôpital-Laval » pour les tuberculeux, où il meurt le 5 juillet 1932, « en odeur de sainteté » (« Avant-propos » anonyme dans Raymond, 1937 : 1).

Récit d'une vocation religieuse qui lui vaudra la sanction positive des autorités religieuses, le *Journal* de Gérard Raymond est donc aussi le récit d'une formation de soi qui passe non seulement par un désir de discipline et de mortification mais aussi par sa mise en écrit quotidienne. Plus spécifiquement, c'est par un travail de mise en scène, voire de mise en « voix » d'un autre idéalisé, que Raymond définit les paramètres de son idéal et parvient à « se vaincre soi-même » jusqu'à l'absolu de la mort qu'il a si longtemps appelée de ses vœux. Par ce dénouement tragique (et pourtant repris et cautionné par les autorités religieuses), le *Journal* de Raymond est donc un exemple pour le moins extrême – et heureusement rare – de l'esthétique de formation de soi à travers la pratique diaristique.

Tragiquement ou ironiquement, ce qu'il reste de Raymond, dès après sa mort, est essentiellement ce *Journal* dans lequel la figure du narrateur, si forte et si impressionnante, assure quant à elle la pérennité que le diariste a tant souhaitée au cours de sa courte vie. Ainsi, ce ne seront pas des récits de missionnaires que Raymond aura laissés, mais son *Journal* et uniquement lui, qui deviendra, par ailleurs, le lieu de révélation de sa « sainteté »¹⁵. C'est donc grâce à cette œuvre intime, où écriture et mort se trouvent intimement liées, que Gérard Raymond aura enfin droit de cité.

¹⁵ Dans l'« Avant-propos » : « Dans sa vie, pourtant, on ne voit rien d'extraordinaire : pas d'extases, pas de prophéties, pas de miracles. Mais son "Journal", trouvé après sa mort, nous révèle sa profonde humilité, son ardent amour de Dieu et des âmes, sa pureté, l'accomplissement parfait de son devoir d'état, son sublime esprit de sacrifice, son abandon total à la volonté de Dieu et son souffle apostolique. » (dans Raymond, 1937 : 1)

CHAPITRE 4

LE *JOURNAL* (1920-1932) DE PHILIPPE PANNETON : DE L'APPRENTISSAGE DE LA RAISON

Les trois journaux que nous venons d'examiner étaient tous, peu ou prou, des journaux d'adolescents. Cette période étant, par essence, une période de formation, on pourrait postuler que la dynamique performative du journal que je tente de cerner ici est moins présente dans les journaux intimes posthumes tenus par des adultes. Cependant, si celle-ci se décline de façon différente dans les journaux d'adultes dans la mesure où ils émergent de contextes différents, les deux prochains exemples nous permettront de voir qu'elle n'est nullement exclue.

Le *Journal* de Philippe Panneton¹, qui couvre la période de 1920 à 1932, alors que le diariste est âgé de 25 à 37 ans, sera mon premier exemple, bien qu'il s'agisse

¹ Cette œuvre a été publiée sous le titre *Journal de Ringuet*, mais, dans les faits, ce pseudonyme ne sera utilisé par Philippe Panneton que lorsqu'il commencera à publier son œuvre. J'utiliserai donc ici son véritable nom.

malheureusement d'un journal incomplet. En effet, les éditeurs du *Journal de Ringuet*, Francis Parmentier et Jean Panneton, nous informent que « [d]es 13 *Journaux*, seuls les deux premiers ont été conservés dans leur intégralité » alors que, « des 11 autres, il ne reste que des fragments photocopiés » et que « les *Journaux* contenaient, à l'origine, 2397 pages manuscrites » (dans Panneton, 1998 : 324). Malheureusement, ces nombreuses ellipses dans l'ensemble de l'œuvre fragilisent, dans une certaine mesure, les analyses qu'on peut en faire. Cependant, des deux premiers cahiers complets ainsi que des fragments photocopiés des cahiers subséquents se dégagent plusieurs éléments permettant de comprendre la valeur performative de la pratique diaristique chez Panneton qui, comme chez les diaristes dont nous avons examiné les parcours jusqu'à maintenant, prend la trajectoire d'une formation de soi à travers l'écriture.

I- DU RÉCIT DE VOYAGE AU JOURNAL INTIME

Lorsqu'il prend la plume pour la première fois, le 28 août 1920, Philippe Panneton est à une étape importante de sa vie ; il vient de s'embarquer sur un navire, le S.S. *Mélità*, qui vogue vers l'Angleterre. Débarqué à Londres huit jours plus tard, Panneton y fait un court séjour d'une semaine avant de se rendre à Paris pour se spécialiser en oto-rhino-laryngologie, en complément à ses études de médecine réalisées à l'Université Laval. Ce tournant « extraordinaire » que prend alors son existence et l'éloignement qu'il implique suscitent ainsi les débuts d'un journal qui prend les traits caractéristiques du journal de voyage et se construit comme tel, dans cette volonté de la part du diariste de consigner ses faits et gestes et dans son désir de partager, à son retour, ses écrits avec ses proches, notamment avec celle qu'il vient de quitter et à qui s'attachent ses pensées².

² D'ailleurs, le premier cahier du journal s'ouvre sur une dédicace en forme de poème : « À ton divin sourire. J'ai commencé ce cahier avec mon cœur rempli de désir comme il était, il y a huit mois, quand je suis rentré de chez-toi, ma belle amie, fleur d'amour. Peut-être m'aimeras-tu encore quand je cesserai de l'écrire ; il est certain que tu me plairas toujours. Mais il est sans

D'une prose agréable, mais d'un ton plutôt *touristique* durant le passage de Panneton à Londres et à son arrivée à Paris, le *Journal* devient cependant plus personnel quelques semaines plus tard, lorsque les sentiments de tristesse, d'ennui et de doute commencent à se profiler derrière la façade sage du récit de voyage. C'est que Panneton, amoureux, anticipe une rupture avec celle qu'il aime mais « qui sans doute fleurit là-bas pour d'autres » (1998 : 64) et reçoit, en effet, quelques jours plus tard, une lettre lui signifiant son renvoi définitif³. Cette expérience difficile – qui confirme à jamais sa vision très négative de la femme⁴ – constitue dès lors le pivot le plus important du récit diaristique, car il en propulse la dynamique d'écriture et oriente le devenir de son auteur. Non seulement cet événement bouleversera-t-il de façon dramatique le diariste en ébranlant sa vision de lui-même et son appréhension du monde, mais il modifiera également sensiblement la teneur du journal qui changera alors de destinataire, de ton et de narrataire : le diariste conclura ainsi le premier cahier de son journal par une dernière adresse à sa bien-aimée où il lui fait ses adieux (1998 : 68) et ne s'adressera qu'à lui-même dans les cahiers subséquents (et non plus au « tu » – sa bien-aimée – comme il l'avait fait dans le premier cahier).

De journal de voyage qu'il était au départ, le *Journal* de Panneton prendra ainsi les traits du journal intime afin de traduire, dans une large mesure, l'impact moral et les conséquences de cet événement sur la personnalité en formation du diariste. D'abord écrit dans un désir de communication, le *Journal* verra ses pages fermées au regard d'autrui à partir du moment où la possibilité d'une communication sera minée de l'intérieur par le fossé que le *Journal* lui-même crée entre le diariste et les autres :

doute plus probable qu'un autre que moi ait tes baisers. » (1998 : 4). De plus, il inscrit sa présence comme narrataire dans les premières entrées, mêlant les mots d'amour rédigés en italien à la narration de son départ pour l'Europe.

³ Le diariste, très discret sur le sujet, nous apprendra seulement deux ans plus tard que cette femme mystérieuse l'a bel et bien abandonné au profit d'un autre (1998 : 215).

⁴ À ce sujet, il écrit : « Et surtout celle-là, de qui je pouvais tant attendre, comme elle s'est bien révélée ce que je pressentais : *semblable aux autres*. » (1998 : 65, je souligne)

Comme tout le monde⁵, j'ai commencé ces cahiers avec la pensée qu'un jour j'en ouvrirais les pages devant les yeux avides de mes amis et de mes parents. J'ai soigné les phrases et fait un choix de mes impressions dans le dessein secret de leur plaire et de m'attirer l'encens de leurs vaines louanges. Aussi avais-je alors la précaution de traduire en une langue étrangère bien qu'harmonieuse les ressauts par trop personnels de ma sentimentalité. Je me flattais du moins qu'un être pourrait lire ces pages en entier et que toutes ces lignes informes se refléteraient un instant dans leurs yeux pers. Aujourd'hui, je sais qu'il n'en sera rien. J'ai mis ici trop de moi-même. Les offrir à un autre regard que le mien serait les déflorer, comme une plaque sensible se brouille à la lumière sensible du jour. Je ne pourrai le laisser entre les mains de ceux qui me tiennent par les liens du sang ; ils s'offusqueraient de ma liberté de langage sur ces choses intangibles que sont leur religion et leur morale. Il est aussi fermé à mes amis, qui se railleraient avec raison de mon amour pour une femme, jolie à la vérité, mais inculte et sans lumière intérieure et qu'une duplicité naturelle habite. Quant à celle-là même, les lignes que je viens d'écrire à l'instant suffiraient à lui fermer les portes de cette maison intime, lors même que je n'aurais pas écrit précédemment des mots qui ne doivent pas tomber sous ses yeux. (1998 : 116)

Fermé à l'autre, donc, dès le moment où une écriture vraiment personnelle s'y fait jour, le *Journal* de Panneton change ainsi de vocation au cours de son parcours. Désormais, la pratique diaristique sera le lieu propice pour repenser et exercer la philosophie personnelle du diariste, et ce changement de vocation de l'écriture aura bien sûr des conséquences sur sa narrativité ; le récit de voyage, loin de structurer l'ensemble diaristique, sera plutôt relégué dans les marges. Construite sur une dualité entre soi et l'autre, c'est plutôt l'histoire d'une tortueuse formation de soi que racontera ce *Journal*.

II- DU DÉSIR DE L'AUTRE AU DÉSIR DE FORMATION

D'emblée, il semble légitime de croire que ce désir de formation, servant, comme on le verra, à pallier le désir de l'autre, était en germe depuis longtemps et que la rupture,

⁵ Notons que, dans une perspective d'étude sociologique de la pratique du journal intime, ce « comme tout le monde » mériterait une attention particulière que je ne peux malheureusement lui accorder pour l'instant.

passage déterminant mais non décisif, n'est en somme que le principal catalyseur d'un projet plus global visant à « récompenser [l]es travaux » de réforme personnelle que Panneton souhaitait déjà favoriser par son éloignement. En effet, en dépit de ses apparences sévères, le diariste se révèle très tôt – et dès avant la rupture – un être dont la sensibilité a été vivement écorchée au cours de sa vie :

J'aurais pourtant voulu [...] avoir la foi naïve et les illusions belles quoique attristantes. [...] Mais tant de choses sont mortes en moi que j'ai tuées ; la vie en a strangulé d'autres qui ne demandaient qu'à vivre. Et les années auront tôt fait de jeter leur poussière sur ce qui reste en moi de tendre, de contenu et d'inexprimé. (1998 : 57-58)

Déjà à moitié « tués » ou « strangulés » par une nécessité qui semble impitoyable, les fondements de l'identité de Panneton ne s'en révèlent que davantage dans ce passage empreint de nostalgie, annonçant la « mort » de la part sensible du diariste, l'éventuel triomphe de la culture sur la nature.

À l'instar de Dessaulles, de Groulx et de Raymond, Panneton semble donc être aux prises avec une certaine nature romantique qui n'a pas trouvé, comme chez ces diaristes, de milieu propice pour s'épanouir sereinement et qui est devenu, au fil des épreuves, terriblement lourde à porter : « Quel beau jour se sera, professait-il d'ailleurs dans un moment d'abattement, lorsque la divine sagesse aura fait de moi celui que je veux être et fera, sur mes lèvres, constamment fleurir le sourire qui ne se démentira point » (1998 : 64) Littéralement rongé par l'amour, le désir et la soif de l'autre, le diariste est depuis trop longtemps confronté à une solitude implacable à laquelle il s'agit d'échapper par n'importe quel moyen :

Quelle triste honte que de traîner toujours à son pied, en dépit qu'on en ait, ce boulet qu'est le désir d'une autre bouche sur la sienne, d'une autre solitude rivée à sa solitude ! Quelle faiblesse, pourtant inhérente à la chair, de ne pouvoir regarder une femme jolie sans que trop souvent vienne la pensée du baiser, celui-là ou l'Autre ! [...] Mais les mains, qu'on le veuille ou non, cherchent d'autres mains à qui se réunir et le corps, un autre corps en qui s'anéantir. Il en est qui se débarrassent de ce poids par une étreinte vile et passagère. Heureux ceux-là ! Mais combien tristes ceux que le dégoût éloigne de ces embrassements vénals [*sic*] et qui promènent de par les rues le hurlement d'un désir inassouvi et inassouissable parce que non charnel. C'est le front qui se heurte au mur de

l'impossible et qui tôt ou tard s'y brisera. Ma solitude est le seul être à qui je semble me donner. Elle demeure en moi ; latente, même parmi le flot humain qui déferle. Elle est ma maîtresse, avide de tortures, et jamais rassasiée, à qui je donne le meilleur de mon sang. Davantage que la femme, elle est sans entrailles. Mais je l'aime ! Et c'est avec rage que je m'offre à ses baisers qui sont des morsures. *Le N'être plus quelqu'un !, surtout n'être plus Moi !* (1998 : 86-87, souligné dans le texte)

Dès lors, on comprend aisément que la femme aimée qui, espère-t-il, l'attend au pays, représente en quelque sorte l'ultime tentative de Panneton pour conserver sa « foi naïve et [s]es illusions belles » ; elle serait une part possible de son salut qui l'empêcherait, par sa constance et son amour, de sombrer définitivement dans l'amertume. En conséquence, la déception de Panneton – voire celle du lecteur qui anticipait lui aussi cette rupture – n'en est que plus cruelle dans la mesure où, s'étant érigée sur une image fantasmée, elle marque doublement la fin des idéaux de jeunesse ; plus que la douleur de la rupture elle-même, c'est bien celle qui est causée par la trahison de l'être aimé (l'Autre ultime) qui crée un heurt définitif dans l'âme sensible et déjà trop meurtrie du diariste.

Le *Journal*, de plus en plus, se fera donc l'écho d'une longue quête de la suppression du désir qui passe tout autant par la négation de ce qu'il y a de fondamentalement humain chez le diariste (« n'être plus *quelqu'un* », étouffer ce qu'il y a en lui « de tendre, de contenu et d'inexprimé ») que par un désir de formation radicale lui permettant de se transformer d'un être désirant et *ressentant* à un être rationnel et purement intellectuel, chez qui l'amour et le désir n'ont plus prises. D'ailleurs, cette « volonté souveraine » à laquelle, lors de l'épisode de la rupture, il dit s'accrocher comme à une « bouée de sauvetage » (1998 : 66) signalait déjà les lignes de force d'un projet de formation de soi qui doit d'abord lui permettre de reprendre le contrôle de ses émotions, de sa pensée et de son discours, comme en témoigne le glissement qui s'opère dans l'entrée d'un mode descriptif où affleurent les sentiments à un mode prospectif permettant de rationaliser la douleur :

Ce sera donc celle que j'ai le plus aimée qui m'aura le moins donné. Et j'aurai été paradoxal au point de tout donner à celle qui ne me paye pas de retour, alors que j'ai refusé parfois celles qui s'offraient à moi corps et âme. Ris donc, Paillasse ! *J'ai heureusement la volonté souveraine à laquelle je me raccroche. C'est elle qui sera ma bouée*

de sauvetage. Déjà, je me sens remonter à la surface ; et bientôt, je le sens et je le sais, je n'aurai au-dessus de moi que le ciel illuminé d'étoiles, tel que je le vois par la baie ouverte. (1998 : 65-66, je souligne)

Après cet épisode décisif, les désirs (tout autant amoureux que physiques) et les espoirs déçus du diariste se catalyseront en une longue tentative de maîtrise et de contrôle de soi pour parvenir à rester stoïque face aux douleurs qui l'accablent. La quête du diariste, telle que la consigne le *Journal*, consiste ainsi à trouver non pas un équilibre entre passion et raison, mais bien le moyen de faire triompher cette dernière, symbolisée par la permanence du sourire qui annoncerait la mue complète de la personnalité.

III- LE REJET DE L'AUTRE

Diverses stratégies seront donc mises en œuvre pour accomplir cette *quête*, à commencer par un détournement des ambitions amoureuses du diariste vers des ambitions professionnelles toujours plus hautes⁶ et par la pratique soutenue de l'observation et du commentaire philosophique à travers la prose diaristique, exercée souvent contre son entourage et contre lui-même : « Je hais les femmes, je déteste les hommes et ne me supporte moi-même que par un prodige de vertu chaque jour renouvelé. » (1998 : 151) De cet exercice de misanthropie de plus en plus exacerbé que constitue désormais le *Journal* – n'est-il pas, d'ailleurs, selon certains, la forme par excellence du repli sur soi ? –, ce sont les femmes qui, bien sûr, feront les frais :

Il n'est pas un homme qui, s'il pouvait lire à livre ouvert dans l'âme de ses congénères, ne les fuirait comme des pestiférés. À la femme, il devrait être interdit d'aller et de venir sans la crécelle monitoire dévolue jadis aux lépreux. Ce qui d'ailleurs n'empêcherait en rien la ruée des mâles vers l'autre sexe (1998 : 163),

⁶ Il écrit : « En voilà un dont je me souviendrai le jour où je serai professeur à l'université de Montréal et chef de clinique à Notre-Dame. Car je veux être tout cela et le serai. » (1998 : 172) Panneton y parviendra effectivement, pratiquant la médecine à Montréal à son retour de Paris et devenant professeur à l'Université de Montréal en 1935.

clamera-t-il, par exemple, d'un ton mi-désabusé mi-railleur, avec ce cynisme qui deviendra plus tard sa marque de commerce. Toutefois, il faut voir dans cette misogynie qui s'exprime avec rage à de nombreuses reprises plus que de simples attaques envers les femmes ; en effet, en transformant le principal objet de son désir en quelque chose de repoussant, c'est à un véritable travail de rationalisation de sa douleur que s'exerce l'écrivain, bien incapable, au fond, de faire taire ses sentiments et de cacher la cause profonde de ses attaques⁷.

À cette tentative souvent ambiguë de rejet de l'Autre, s'ajoute aussi celle – toute liée à la première, me semble-t-il – du détachement du diariste d'avec sa patrie⁸, son milieu et sa culture d'origine qu'il s'efforce de désavouer grâce à l'air de Paris, « capitale de l'intelligence » (1998 : 85), et à son français pur qu'il cherche à imiter : « Paris d'ailleurs me plaît trop pour que je n'en singe pas inconsciemment les habitants ; et j'avoue boire un lait délectable lorsque d'aventure on me prend pour un d'ici » (1998 : 97) Plus que l'Autre-femme, c'est l'Autre-même (le Canadien) qu'il s'agit pour le diariste d'exclure de son champ d'affection afin de configurer son identité nouvelle, la calquant en partie sur celle de l'Autre-Français :

[En Italie :] Un frère dominicain, qui balaye, s'approche et me dit : « Voulez-vous la sacristie ; c'est ben beau ! » Vous dites ? Il répète. Merde ! C'est un Canadien. Où donc fuir, hélas ! Puisque je vous retrouve jusqu'ici, bords oubliés du Saint-Laurent ? Il est de Ripon, le pauvre, et lui qui ne dit pas un mot d'italien m'a apostrophé en son français bâtard sur la foi de ma barbe. Mais c'est en vain que je veux lui tirer une opinion de l'Italie. « C'est ben humide ! » me répondit-il tristement, avec dans la voix la nostalgie refoulée des chemins balisés et du clocher de fer blanc natal ! Il me montre les stalles de chœur et l'admirable tombeau de Saint-Dominique et je m'enfuis, *sentant peser sur mes épaules l'héritage écrasant de ma triste ascendance.* (1998 : 154, je souligne)

⁷ L'éditeur Parmentier note d'ailleurs que « les éructations anti-féminines de Ringuet [...] sont à la fois le produit d'une tradition et d'une déception sentimentale. » (dans Panneton, 1998 : IV)

⁸ Jusqu'à quel point associe-t-il la femme aimée à son pays d'origine et à quel point cela a-t-il contribué à son rejet de sa culture ? Sur ce point, impossible d'apporter des conclusions fermes, mais il semble bien que, à tout le moins, son désaveu de sa patrie ait été exacerbé par celui de son amour.

La honte des origines, omniprésente dans le *Journal*, semble ainsi influencer en grande partie le comportement du diariste et, au delà d'une simple recherche du « vrai plaisir du pur parler français » (1998 : 191), c'est bien d'un profond désir de configuration d'une identité nouvelle que procède cette stratégie d'appropriation du discours autre⁹. Dans ce contexte, le recours à la pratique diaristique, s'il n'est pas le facteur déterminant de la formation identitaire du diariste, joué tout de même un rôle essentiel en tant que catalyseur des idéaux et en tant que lieu de légitimation d'une parole qui trouve pour la première fois à s'exprimer librement, hors du cadre rigide qui a vu grandir Panneton, et qui permet de marquer une distance entre la parole juste et parfaitement maîtrisée du diariste et celle, phonétiquement défailante, du Canadien. Prendre la parole, même dans l'espace restreint d'un journal, permet ainsi à Philippe Panneton de s'affirmer en tant que sujet autonome et, du même coup, de prendre ses distances par rapport à ce milieu qu'il juge sclérosé.

IV- DE L'IDÉAL A L'ÉTRANGETÉ

Cette tentative de prise de possession de soi par celle du discours trouve ainsi chez Philippe Panneton son mode privilégié dans la forme diaristique et se construit également, comme dans la majorité des journaux intimes posthumes, sur une dualité entre narrateur et personnage. Représentant une force cynique importante, le narrateur juge et, bien sûr, se juge (où plutôt juge le personnage) de manière à masquer autant que faire se peut la tristesse et l'amertume de ce dernier et à redéfinir les paramètres de son identité. En cherchant à s'appropriier tout l'espace diaristique, la figure du narrateur tend à construire une image *idéale* du diariste, plus conforme à ses visées personnelles, et qui

⁹ Et cela même s'il craint de voir sa personnalité première refaire surface à la première occasion : « Bouffée d'une ancienne habitude, je joue une partie de *stud*. J'y gagne et j'y perds. J'y gagne une cinquantaine de francs, ce qui ne laisse pas d'être fort agréable, mais pendant une nuit je perds le bon français péniblement acquis, pour reprendre l'horrible parler canadien. Évidemment je ne dois plus me flatter de garder longtemps après mon retour un accent et une pureté qui m'ont coûté tant de soins. » (1998 : 160)

module en conséquence ses autoportraits, ses portraits et ses réflexions¹⁰. Dès lors, l'enjeu de cette dualité narrateur/personnage peut se traduire par une volonté de faire du personnage une version *réelle* du narrateur. De façon plus fondamentale, l'enjeu est aussi de maîtriser son *moi* dans les justes limites qu'il veut désormais lui accorder. Dans ce contexte, chaque journée vécue selon son idéal de non-désir devient une victoire que le diariste consigne avec profit :

La journée se passe à recevoir les enseignements de Morax, puis à la fondation. Le soir j'étudie, réalisant ainsi la parfaite journée. Pas un instant mon calme ne s'est démenti. Je n'ai pas eu un seul sanglot intérieur, pas plus que ne s'est échappé une seule fois de ma gorge le hoquet du rire. Une torpeur douce me surprend sur mon livre et je me couche sans que vienne danser dans le noir la troupe des fantômes importuns. (1998 : 110)

Bien sûr, il ne s'agit aucunement de sous-entendre que Panneton ment et se ment à lui-même par le biais de cette pratique : plutôt, il faut comprendre que, par l'écriture, c'est une certaine image de lui-même qu'il cherche à conforter et à valoriser, au détriment, pourrait-on dire, des *autres*, et tout particulièrement de la part romantique en lui qui ne sera pourtant jamais – du moins au cours du *Journal* – complètement étouffée : « Au fond, il y a peut-être du vrai dans l'accusation de romantique que portent contre moi ceux qui se prévalent de me connaître. Ce penchant ne serait donc pas enterré ? » (1998 : 275) Car là est bien l'objectif premier du *Journal* : « enterrer le penchant romantique » du diariste associé à l'amour, à la famille, à la patrie et aux nombreux sentiments négatifs qui s'y rapportent. Dans cette perspective, l'ensemble diaristique semble constituer un exercice performatif dont la subtilité encourage, en grande partie, une lecture au second degré.

D'ailleurs, le bref séjour de Panneton au pays natal semble confirmer que ce travail de formation porte ses fruits, car le diariste ne manque pas de souligner sa « joie

¹⁰ L'exercice a aussi une certaine valeur épistémologique ; en multipliant les autoportraits, le diariste cherche constamment à se définir et à se comprendre, entreprise à la fois essentielle et terriblement complexe : « Je dis, j'ose dire et écrire ce que je pense. Je fais là ce que nul peut-être n'a osé : je vais au fond de moi-même, dans les parties de mon subconscient accessibles à l'analyse. Je fouille et je dissèque. À ceux qui me liraient, je paraîtrais un monstre, je ne suis même pas cela. Ou plutôt, je suis pire encore : je suis un homme véridique. » (1998 : 220)

de se sentir passager » (1998 : 214)¹¹ et le sentiment d'éloignement qu'il éprouve parmi les siens :

Comme tout change. Les êtres qui sont demeurés stables, comme la pauvre mère, ne sont plus cependant les mêmes, puisque ce ne sont plus les mêmes yeux qui les regardent. J'ai trop vu, trop pensé, trop vieilli. Si par moment il me semble revenir après une courte absence, si je reconnais toutes choses, elles me semblent diminuer selon l'espace, comme elles le sont selon la valeur que je leur attribue. Je me sens lointain, si lointain. Et cette phrase me vient à l'esprit : *Qu'ai-je de commun avec ces gens-là à part des années de cohabitation.* (1998 : 216, souligné dans le texte)

Les conséquences de ce travail sur soi comportent donc leur envers, et la solitude de Panneton, qu'il affectionne d'une façon paradoxale, semble à jamais implacable, sa recherche d'une identité nouvelle le conduisant à un sentiment d'étrangeté qui le place en marge de toute société :

Je rappelle mes esprits sur ce pays où je m'en vais et je ne me trouverai sans doute pas plus chez moi qu'en France ou ailleurs. En Angleterre ou à Paris, je me suis senti partout également étranger et indigène à la fois. S'il en est ainsi en Suisse et en Italie, je me pourrai regarder comme une façon de juif errant. Mais ce qui est étrange, c'est que je ne me sente ainsi chez moi que lorsque la compagnie des hommes m'est refusée. Dès que je retrouve mes semblables, je me sens étranger. Serait-ce que je me croie au-dessus, ou qu'ils me dépassent ? Point. Nous ne nous entendons pas, étant ni de même langue, ni de mêmes idées. [...] Quant à mes compatriotes, ils sont compris dans mon indifférence hostile à tout ce qui est humain. (1998 : 150-151)

Ne plus avoir de patrie, ne plus se sentir de lien avec sa famille et se fermer à toute possibilité d'échanges amoureux, cela semble donc être le prix à payer pour, paradoxalement, trouver cette paix intérieure que le diariste cherchait à acquérir. Et ce paradoxe, que le *Journal* contribue lui-même à alimenter, n'échappe bien sûr pas à l'esprit vif du diariste, qui – est-ce encore rhétorique ? – semble se soumettre à cet état de

¹¹ Voici l'extrait complet : « À fouiller mon subconscient, je conçois par quel mécanisme, par quel raisonnement subtil et involu [sic], je m'amuse de tout. *Soyez stupides, hideux, déplorables, abrutis, vous ne le serez jamais trop pour moi*, dit mon être inférieur et obscur. [P]uisqu'à chacune de vos paroles, à chaque sputation de chique, à chaque blasphème, à chaque mastication de gomme, à chaque éclair de stupidité, s'augmente ma joie de me sentir ici passager. » (1998 : 214, souligné dans le texte)

chose : « Quoi qu'il en soit, j'ai voulu me modifier. Je me suis collé à la figure un masque et à la chair une tunique. Aujourd'hui, ils adhèrent si fortement que je ne pourrais les arracher sans me mettre au vif. Aussi bien, je ne tiens nullement à les enlever. » (1998 : 227)¹²

Peut-on en conclure pour autant que la fin du *Journal* signifie la victoire définitive du narrateur sur le personnage (ou l'inverse), comme nous l'avons vu avec les exemples précédents ? Dans ce cas précis, il est moins aisé de trancher cette question, car une victoire définitive du narrateur devrait, du moins en théorie, coïncider avec la poursuite du journal ou son abandon définitif, dans la réalisation concrète de la personnalité du narrateur fusionnant à celle du personnage dans la réalité extratextuelle. Or, dès son retour à Montréal, Panneton abandonne la pratique diaristique pour ne la reprendre que très sporadiquement lors d'autres séjours à l'étranger, mais déplorant chaque fois de ne pouvoir se « remettre à ce journal » (1998 : 305), en accusant « l'atmosphère d'abrutissement qui règne ici [au Canada] [et qui l']étouffe et [l']envahit » (1998 : 300). Dans ce pays « si inclément aux lettres et si impropre au développement de la personnalité » (1998 : 305), nul narrateur ne peut, semble-t-il, vivre et s'exprimer à son aise pour, qui sait, rendre à terme le processus de formation demeuré en suspens.

Une chose demeure, cependant ; c'est qu'une part essentielle de la personnalité de Philippe Panneton n'a trouvé à s'exprimer que dans l'espace diaristique. Du journal de voyage au journal intime, l'écrivain a su créer un espace personnel qui, assurément, l'éloignait des autres, mais assurait du même coup la formation de sa personnalité,

¹² Il a, par ailleurs, déjà manifesté une certaine crainte vis-à-vis des changements qu'il sentait s'opérer irrémédiablement en lui : « Je me juge sans indulgence car, s'il est beau de crâner devant les autres, rien ne tient devant nos propres yeux pour peu qu'on se dévête. Je vieillis d'ailleurs chaque jour et plus encore lorsque je retrouve en moi quelque fraîcheur. *Il serait à craindre que je ne devienne comme un vieux cuir desséché, plus même bon à retaper de vieux souliers. Tâchons à faire en sorte que je m'assouplisse en un cuir suppléable, quoiqu'encore résistant.* » (1998 : 101, je souligne)

catalysant les principaux éléments de sa colère et de son amertume pour former l'armature de son *moi* en devenir. Légitimes ou non, ses sentiments – tout autant que leur expression parfois maladroite, voire choquante à certains égards – forment la trame d'une histoire, certainement triste, mais dont la fin restera à jamais équivoque et qui constitue un difficile apprentissage de la raison.

CHAPITRE 5

LE *JOURNAL* (1948-1951) DE MARCEL LAVALLÉ OU LA RÉVISION DE L'ENFANCE

Je retournerais volontiers à la joyeuse vulgarité de mon avant-première lecture.

Marcel Lavallé, *Journal d'un prisonnier* (1978 : 112)

Le *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallé, publié en 1978, pose lui aussi plusieurs questions qui sont demeurées en suspens. Écrit en prison, comme son titre l'indique, il couvre la période de mars 1948 à décembre 1951, mais est sans doute incomplet puisque rien n'indique avec certitude que la première entrée constitue le véritable début de la pratique diaristique. Outre le fait que l'auteur, comme le remarque Jean-Louis Major (1979 : 47), soit déjà engagé dans une activité de réécriture après seulement deux entrées¹ – ce qui laisse supposer une pratique antérieure à la version publiée –, il est également

¹ « Je recopie mon carnet bleu, dont je noue le mieux possible les notes hâtives. » (1978 : 16)

fort probable que la copie dactylographiée qui s'est retrouvée entre les mains de l'éditeur ait subi un nombre important de transformations : de ces « notes hâtives » (1978 : 16) que l'auteur inscrit dans des carnets avant de les recopier à l'œuvre de style complexe (quoique parfois maladroit) qu'est *Le Journal d'un prisonnier*, on ne peut en effet établir avec certitude les étapes du passage de sa version manuscrite à un texte dactylographié². En contrepoint, l'interruption brusque du *Journal* en décembre 1951 est tout aussi problématique, puisque la mort du diariste, consécutive d'une opération au cerveau, ne survient qu'en 1953 et que rien n'indique clairement que la dernière entrée *devait* être effectivement la dernière. À propos de cette « fin », on peut donc s'interroger : Lavallé aurait-il été forcé de renoncer à l'écriture à cause de la maladie ou a-t-il volontairement décidé de mettre un terme à une pratique qui commençait peu à peu à lui peser ?

Quoi qu'il en soit, l'ensemble assez colossal que nous fournissent les Éditions de l'Aurore (et qui représente le texte que l'auteur a lui-même transmis pour diffusion) permet de tracer les grandes lignes du parcours narratif de Lavallé, avec son début, ses modulations et sa *fin*. D'ailleurs, l'ouverture du *Journal* semble bien coïncider avec un *tournant* particulier dans la vie du diariste ou, à tout le moins, s'articule-t-elle à l'expression d'un certain *désir* de changement et à un optimisme propres aux débuts des journaux de façon générale :

Pour commencer ce cahier, il me semble opportun d'insister sur une phrase, trouvée dans un roman et qui me paraît toute chargée de vérité devant ma situation actuelle : « La culpabilité n'est pas dans les actes, elle n'est que dans l'âme de celui qui accepte d'être coupable. » Armand Hoog, *L'Accident*. Une phrase que je peux reprendre à mon compte puisque, déjà, et *avant même que j'aie rééduqué ma pensée*, elle englobe tout ce que j'accepte de la vie, c'est-à-dire que tout est permis et qu'il faut garder sa conscience au-dessus des actes. Pourtant, je forme de jour en jour une manière en moi toute littéraire d'envisager la vie ; cela

² Le préfacier, Jean Basile, affirme que la version dactylographiée ne peut avoir été écrite en prison, mais atteste tout de même son authenticité en dépit du fait que nous ne disposions que de peu d'informations sur Marcel Lavallé. De plus, Basile spéculé à propos d'une possible réécriture : « Il se peut bien que ce texte soit une rédaction de notes, auxquelles auront été ajoutés, au moment de la rédaction finale[,] des souvenirs divers dans le but d'en faire un tout acceptable littérairement. » (Basile dans Lavallé, 1978 : 11) On ne sait toutefois pas quelles furent exactement les interventions sur le texte puisque Lavallé aurait laissé le manuscrit à un ami qui, lui, l'a transmis à Ben Jauvin qui, à son tour, l'a transmis à l'éditeur.

veut dire aussi une morale. Culture ? Oh ! j'en doute. Ici, en tout cas, aux yeux des autres, c'est une prétentieuse erreur ; d'où l'isolement, le dédain, le moyen de rester incompris. Car il ne faut pas étaler de façon trop pimpante la possible ferveur de ses pensées. La joie de bien faire, en elle-même, doit suffire. Et le « bien-faire » dont je veux parler n'est pas ce que l'on entend d'ordinaire ; je parle de sainteté. Être sage, fier, actif aux études. (1978 : 15, je souligne)

Mettant déjà en place les grandes articulations d'un programme de réforme personnel, cette première entrée synthétise également l'essentiel des thèmes et des problématiques du journal à venir ; car se trouve ici non seulement la substance d'un projet de formation de soi qui sera reconduit et développé tout au long du *Journal* de Lavallé – et qui, à la différence des journaux que nous avons examinés précédemment, est très clairement identifié par le diariste –, mais également la conscience des différents paramètres qui en réguleront le développement, tout en constituant autant d'obstacles à la réalisation de ce projet.

Examinons donc cette entrée en détail : l'incipit, d'abord, construit sur un mode intertextuel qui nourrira la pratique diaristique à venir, prend ici valeur d'engagement moral de la part du diariste qui annonce, par la même occasion, son souhait d'entreprendre un travail de « rééducation de sa pensée ». Se déployant autour du désir d'« être sage, fier, actif aux études », ce travail de formation intellectuelle et morale devra passer à la fois par une discipline personnelle et par une démarche d'érudition – qui ne pourra être qu'autodidacte dans les circonstances – dont le journal, unique réceptacle de la « ferveur de[s] pensées » de l'auteur, sera tout autant le support que l'écho. Qui plus est, par sa façon « toute littéraire d'envisager la vie » et de se former une « morale », Lavallé cherche assurément le moyen d'élever sa pensée au-dessus de celles de ses compagnons de prison (de manière à échapper à l'atmosphère étouffante et abrutissante de celle-ci), tout en sachant que ce moyen, du même coup, l'isolera des autres, par le sentiment de rejet même auquel se trouve confrontée toute personne souhaitant se démarquer de son milieu et ainsi s'élever au-dessus de sa condition *naturelle*, « d'où l'isolement, le dédain, le moyen de rester incompris ». Par cette recherche d'une singularisation qui s'exprime dans et par l'écriture, le parcours de Lavallé rejoint d'entrée

de jeu celui de Philippe Panneton, d'autant plus que leurs parcours procèdent tous les deux d'une dynamique semblable de distanciation avec leur milieu respectif.

Cette perspective, toutefois, est loin de faire reculer Lavallé qui ne craint aucunement la marginalité et n'hésite pas, du moins en début de parcours, à placer très haut son idéal : « Et le "bien-faire" dont je veux parler n'est pas ce que l'on entend d'ordinaire ; je parle de sainteté. » Mais cet idéal de « sainteté », en quelque sorte tout aussi utopique que celui de Gérard Raymond, n'est toutefois pas à prendre au sens strict et encore moins au sens convenu du terme ; il ne s'agit vraisemblablement pas, pour le diariste, de tendre vers un modèle concret de perfectionnement puisé dans la doxa de son époque, mais, au contraire, de se forger une façon nouvelle de se comprendre, de se définir et d'envisager le monde par le biais de la réflexion, de la lecture et de l'écriture. Dans cette perspective, si le diariste cherche des modèles qu'il trouvera dans certaines grandes figures d'écrivains, ce sera pour y puiser la substance d'une morale qui doit être, du moins dans son esprit, absolument originale.

I- « SE DÉBARRASSER DE SON ENFANCE »

En dehors des quelques éléments biographiques fournis par le préfacier du *Journal d'un prisonnier*, Jean Basile, on ne sait que très peu de choses de la vie de Marcel Lavallé. « Petit voleur peu adroit [qui] se fit toujours prendre » et dont le dernier crime est un vol à main armée (Basile dans Lavallé, 1978 : 10), Lavallé demeure pourtant absolument muet, dans son *Journal*, sur sa vie de criminel, mais traîne comme un boulet sa vie passée, particulièrement sa vie familiale et son héritage religieux. « La révision de mon enfance sera toujours mon drame intime » (1978 : 19), explique-t-il d'ailleurs le 4 mai 1947, synthétisant en une phrase hautement symbolique la quête complexe rattachée à son journal et à ses motivations souterraines. Si on en apprend très peu, en cours de lecture, sur cette enfance – si ce n'est qu'elle fut « surprise, inquiète, marmotteuse » (1978 : 54) –, on comprend en revanche rapidement qu'elle est, dans l'esprit du diariste, à

la source de son aliénation religieuse, sexuelle et culturelle, qu'elle en est le symbole ultime :

Mon état dans la société est aussi celui d'un nègre. Mais ce qui compte pour l'enfant pauvre, fut-il blanc ou noir ou rouge, c'est l'opportunité qu'on lui donne de s'instruire ! Je dis instruire, et non pas le forcer d'ânonner les règles d'un catéchisme. Cheu nous [*siz*], les petites sœurs grises et autres soutanés de même acabit, doivent encourager l'instruction, et que font-ils ? Un sarcasme tue l'enfant de six, sept ans. Pour paraître intelligente et faire rire les autres, une sœur m'a tué, comme elle en a tué tant d'autres avant et après moi. (1978 : 259)

Habité d'une forte rancœur envers cette enfance, le prisonnier n'aura en conséquence de cesse, en cours d'écriture, de la refondre, de la remodeler, d'en faire l'objet de son ressentiment et le contrepoint de sa quête identitaire.

À cet égard, sa décision de se faire excommunier – qui ouvre le *Journal* – constitue la première étape de cette libération, l'occasion de se « reprendre à neuf et [de] mettre un terme à ce qu'['il] appelle [s]a trop longue enfance » (1978 : 15). Ainsi libéré du joug le plus flagrant de son passé, Lavallé goûte alors les premières joies d'une prise de possession de soi conditionnée uniquement par les aléas de sa conscience, nourrie de lectures et d'écriture, et centrée sur ses seules forces intérieures. Conscient, toutefois, que « l'homme seul en révolte ouverte contre la société est impuissant » puisque « [p]our lui, l'action est impossible ou si tôt bornée », le diariste croit qu'il lui faut, s'il veut véritablement remédier à « [s]on enfance [...] trop longue », acquérir « un fort individualisme », ce qui signifie, pour lui, « une culture » (1978 : 20). Et c'est par le biais d'une discipline d'étude et de réflexion, tout à fait contraire à son enfance, que Lavallé entreprend de se *former* non seulement une nouvelle identité, mais aussi de « [s]'élever [...] jusqu'aux sphères ultimes d'un intellectualisme divin » (1978 : 50) :

Mon désir est absolument de devenir meilleur ; et ces lectures – mes silences aussi, par quoi j'obvie à la vulgarité de ce lieu-ci –, que je nourris d'émois, ne sont-elles pas d'une inépuisable abondance, et l'abondance de l'esprit ne supplée-t-elle pas à la pauvreté, à la brièveté de l'heure ? (1978 : 112)

Dans cet exercice d'ascèse, le journal joue bien sûr un rôle essentiel ; à la fois prise de possession d'une parole et lieu de construction d'une nouvelle identité, il devient le moteur premier de la formation à laquelle Lavallé souhaite s'adonner.

Le *Journal* est d'abord prise de possession d'une parole qui, comme chez Philippe Panneton, est fortement significative d'un désir de prise de possession de soi qui trouve sa forme privilégiée dans l'exercice diaristique. Car non seulement ce dernier permet-il au diariste de se donner et d'être tout à la fois une « discipline » (1978 : 27), mais ces « notes brèves » et quotidiennes constituent également pour lui « l'essentiel noyau de [s]on éducation » (1978 : 178). « Appliqué vers une éducation toujours plus haute, plutôt que dans une banale admiration pour les petits gangsters de jadis », Lavallé fait des grands écrivains ses nouveaux modèles, puisque c'est uniquement au contact de leurs œuvres qu'il peut parvenir à s'éduquer, à se former ou, selon ses termes, à se « renaturer » (1978 : 163). En bref, le *livre* représente, sous forme métonymique, la seule chance de salut pour le prisonnier. Comme le remarque Pierre Hébert : « [D]ans la construction de ce "moi", la littérature joue un rôle central [...] [;] chaque auteur est pour le prisonnier une occasion, voire une provocation en vue d'une compréhension de soi plus intense, plus juste. » (1994 : 450) Qui plus est, cette compréhension plus juste de soi n'apparaît possible que dans la mesure où elle construit son propre espace de dialogue – le journal – à l'intérieur duquel la voix de Lavallé demeure la plus forte, la plus haute. Se fermant autant que faire se peut aux discours et à la vie extérieurs, Lavallé crée dès lors, par ses lectures, une nouvelle communauté à l'intérieur même de son *Journal*, cherchant, par un jeu de miroir, à refléter sa propre pensée, mais aussi à la faire naître, à la faire jaillir par l'écriture de soi.

Le journal est ensuite le lieu de construction d'une nouvelle identité, consécutive de cette prise de possession d'une parole par le biais de l'exercice diaristique, qui prend appui non pas tant sur un dédoublement des figures du narrateur et du personnage que sur une volonté farouche et quelque peu paradoxale de la part du diariste de s'affirmer et de se changer tout à la fois, de devenir autre pour échapper à ce qu'il a été. Choissant de mettre en scène une figure de narrateur pour le moins imposante, c'est-à-dire l'image

d'un homme qui se démarque de son milieu par son érudition, sa spiritualité et son jugement critique particulier, Lavallé dresse, dans et par son *Journal*, les contours d'une identité nouvelle qu'il s'agit tout à la fois d'affirmer et de s'approprier. En choisissant de se projeter entièrement vers l'avenir, incarné par le narrateur « à venir », pour ne pas dire « à devenir », Lavallé cherche à conjurer un passé qui pourtant sans cesse le rattrape :

J'attendais ce jour avec impatience [le 1^{er} janvier 1949]. Je veux établir une meilleure conduite. Étude. Bien faire. Tranquillité. Méditation. Année neuve, année attendue, année de promesses, dont j'ose tout espérer, et dans le meilleur de moi-même. Celle passée m'a bien appauvri, choqué, ramené aux jours mauvais de l'enfance. Mais qu'importe ; le passé est inévitable, et il ne faut pas raisonner avec ce monstre. Je dois m'accabler dans une sévère discipline où je retrouverai quelque peu de ferveur en mon être. C'est l'à-venir qui m'est promis ; le passé est ignoble, le présent quasiment nul. Je verrai s'il est possible de réparer le passé, vraiment possible de préparer l'avenir. (1978 : 45)

« S'accablant dans une sévère discipline » avec une joie et une anticipation toujours plus grande, Lavallé demeure convaincu que « devant [lui] l'attend celui qu[il] veu[t] être » (1978 : 100) et cherche à faire tendre la figure du personnage vers celle du narrateur par tous les moyens mis à sa disposition. Dans cette optique, l'écriture acquiert, comme chez les autres diaristes, une fonction performative essentielle :

J'inscris mes difficultés ainsi non pas afin d'abandonner la lutte, mais bien de m'y mieux préparer. Je me propose de prendre lentement le pli, peu à peu, presque malgré moi, d'amener cette discipline qui fera de moi l'homme que j'ai le droit d'être. Muer à son heure cette carcasse ignoble dont je suis chargé et *reprandre ma sérénité d'avant la névrose*. (1978 : 239, je souligne)³

Car, qu'y avait-il « avant la névrose » ? La petite enfance, la pureté, la réceptivité à la connaissance, la possibilité d'une formation parfaite... Ainsi, le *Journal* de Lavallé est plus qu'essentiel dans la quête identitaire du diariste, puisqu'il *est* cette quête dans laquelle doivent triompher lecture et écriture afin de permettre au diariste d'atteindre son idéal qui consisterait, justement, en un entremêlement parfait des voix (celle du personnage,

³ Il note également, de la même façon, ses manquements : « Et j'ai repris de fumer, une cigarette par ci par là [*sic*]. Je le dis, point pour informer, mais pour m'en faire le reproche à moi-même. Chaque excuse est une erreur grossière. Je ne dois rendre compte qu'à moi-même. » (1978 : 250)

du narrateur et des écrivains qu'il cite) pour faire triompher celle, totalisante mais toujours à venir, du diariste.

D'ailleurs, il importe de le mentionner, le *Journal* de Lavallé n'est pas dépourvu d'une volonté d'*écriture* qui coïncide – même si le diariste refuse de l'admettre – avec une certaine formation d'écrivain :

Je suis constamment occupé de cette stylisation du moi ; de ma pensée et de ma volonté. Ce n'est pas une contemplation, mais une fouille que je fais en moi, autour de moi, au cœur des errements où j'ai perdu mon intelligence. Bien que je fasse grand cas des littératures, et les place aux premiers abords de mes études, je n'ai aucun désir de devenir écrivain. Non, bien sûr, il est trop tard, et je sais que ce n'est pas mon talent ; plutôt que d'imiter ceux qui en ont, je préfère savourer les fruits du leur. Mais dans l'art d'écrire pourtant, je veux m'engager autant que quiconque. (1978 : 191)

Mais plus que quiconque, puis-je dire, Lavallé s'engage dans l'écriture diaristique avec une confiance inégalée, entre autres, sans doute, à cause des grands modèles qui l'inspirent et dont Gide est la figure principale. Seul type d'écrit que le prisonnier se sent apte et autorisé à produire, le journal est à la fois le moyen et la fin de son processus de transformation, absolument nécessaire pour assurer son équilibre et sa valorisation : « Mon goût pour l'étude, c'est ce que j'ai de meilleur en moi. » (1978 : 201) En somme, après une vie de misère et de petits larcins sans intérêt, le *Journal* devient, pour le prisonnier, le symbole d'un tournant dans sa vie, la preuve tangible d'une certaine reprise en main axée sur sa seule volonté intérieure. Cependant, on le verra, le parcours de Marcel Lavallé sera semé d'embûches qui complexifieront sa quête et feront émerger une nostalgie de l'état premier qui le conduira au constat douloureux d'une formation plus ou moins accomplie et, peut-on le supposer, à la fin abrupte du *Journal*.

II- DES DANGERS DE SE « GÉNIALISER »

On l'a vu, l'idéal que préconise Lavallé est très élevé, d'autant plus que ce désir d'être absolument original est aussi (et par définition) parfaitement *utopique*. Conscient de

cela sans pourtant y voir un obstacle fondamental, le diariste recherche avant tout dans la discipline et l'étude le moyen de devenir autre, ce qui signifie aussi pour lui redevenir *lui-même*, redevenir ce qu'il a été « avant la névrose ». Cependant, il apparaît rapidement que ce désir se bute inmanquablement à la réalité de son personnage, bien obligé, lui, de faire face aux autres et de composer avec la réalité qui est la sienne :

Il faut comprendre le mécanisme du dédoublement de personne qui se produit en moi dès que je me mêle aux autres. Seul, je suis tout esprit ; mais dès que je rentre dans les rangs, je ne sais quoi me rend pareil aux autres, inutile à moi-même. Et ces dédoublements réguliers forment de mauvaises habitudes à peu près indéracinables, parce que le moi qui les accepte refait chaque jour les mêmes gestes qui ont amené leur formation. (1978 : 238)

Reléguant autant que faire se peut ses co-détenus dans les marges de son histoire⁴, Lavallé tente alors de se replier sur lui-même et d'accentuer la coupure symbolique d'avec son enfance qui signait déjà par ailleurs son isolement définitif mais nécessaire à sa libération :

Je réalise maintenant que tout sens de relation entre mon pays et moi, ma famille et moi, est défait, annulé. Je dois me préparer à l'aventure des sans-foyers, des hors-caste, des intouchables. Sans attaches, n'obéissant à aucune loi, n'ayant d'autre souverain que moi-même, je devrai me génialiser [*sic*] dans le seul devoir de ma vie : celui de devenir le plus individualiste des individus... (1978 : 41)

Qui plus est – et malgré cette conviction que son rapport aux autres fait obstacle à son cheminement personnel –, Lavallé ne peut complètement occulter la part humaine qui est en lui et ne peut surtout faire abstraction de son corps au bénéfice de son seul *esprit* – pour ne pas dire de son seul narrateur. Son besoin d'affection, qui se traduit aussi par une sexualité obsédante, le rattache aux autres et constitue une lutte de tous les instants : « Je m'amuse à tourner autour de ce désir qui me travaille pour le petit R. comme un chien pour une femelle mouillée » (1978 : 106), note-t-il par exemple. Présentés seulement par l'initiale de leur prénom, ses amants défilent ainsi au fil des mois

⁴ Comme le remarque Jean-Louis Major : « Hors ces passages où il analyse ses amitiés ou décrit ses rencontres furtives de la sensualité, ces plaisirs et ces tortures des amours de prison [...], Marcel Lavallé plus souvent nie la présence de ses co-détenus, leur dénie en quelque sorte l'existence en traçant d'eux des portraits qui lui permettent de les voir à distance. » (1979 : 48)

comme autant de preuves que le diariste ne peut assouvir sa soif sexuelle et amoureuse. Par ailleurs, ses *compagnons* exacerbent sa jalousie et sa langueur amoureuse, conduisant à cette paresse que Lavallé ne cesse de condamner : « Ma sexualité me tourmente et, bien que permmissible en elle-même, c'est la grande faute qui m'amène à toutes les paresse. » (1978 : 106) En conséquence – comme dans la majorité des journaux intimes publiés de façon posthume –, la relation affective devient un moteur de l'écriture tout autant que son empêchement. Toutefois, contrairement à ce qu'on a pu observer dans les journaux précédents, elle n'est pas à la source du désir de formation du diariste, mais en constitue – du moins dans son esprit – l'obstacle, le frein, la gêne vis-à-vis de son désir d'ascèse, puisqu'elle s'accompagne – comme chez Panneton – d'une pulsion sexuelle qui fige le sujet, l'empêche d'accéder à lui-même et « corromp[t] l'état de pureté où s'était assagi [s]on être » (1978 : 106)⁵. Répartissant dès lors ses désirs selon une vision manichéenne, où les relations amoureuses sont associées au démon et l'étude au « bien faire », Lavallé oscille, s'échappe et se reprend, se pardonne et recommence. Il ne fait dès lors aucun doute que le milieu dans lequel il vit – où règnent la « moquerie », la « médisance » et la « bêtise humaine » (1978 : 238) – l'oblige à redoubler d'efforts pour se démarquer, se singulariser et se « génialiser » (1978 : 41), d'autant plus que ce milieu exacerbe sa pauvreté physique et intellectuelle, faisant obstacle à son cheminement, et que ses errements en viennent à occuper une large part du *Journal* :

Je me relis. Certes, j'ai tendance à la morbidité ; je ne souligne rien que mes fautes ; j'affiche les spasmes de ma névrose. On croirait que je tiens à cette misère morale, que toutes mes paraphrastiques promesses de mieux faire ne tendent qu'à étaler avec une joie masochiste la dégradation où je me fourvoie. Vraiment, il paraît que j'y mets de la complaisance. Je ne manque pourtant pas de bonne volonté ; mais, outre moi, j'ai affaire à forte partie : ma pauvreté, mon entourage, le diable chuchoteur surtout qui me mène depuis l'enfance. Mon manque pécuniaire d'abord m'empêche sur bien des points, car d'être si pauvre et dénudé de tout m'enlève beaucoup de garantie intellectuelle. Dans un tel cas que le mien, la fierté est de mise, mais à son tour elle nécessite gros d'énergie, et

⁵ Son rapport à la sexualité sera toutefois changeant, marquant bien la scission qui s'opère entre le narrateur et le personnage. Par exemple, dans une entrée où il décrit une scène à caractère sexuel, il avoue : « Non, je ne m'en défends plus, pareil plaisir ne peut être surpassé » et termine par un poème sur la volupté et le désir (1978 : 133).

son refuge n'est qu'un autre malaise où se perd une force employable ailleurs.
(1978 : 238)

Se déployant à la fois selon des forces centripètes et centrifuges, les obstacles fusent donc de toutes part, freinant sans cesse les désirs d'élévation du diariste qui ne peut compter que sur sa « bonne volonté » pour toute ressource :

De reproches en résolutions de se « reprendre » (1978 : 209), le *Journal* se poursuit ainsi bon gré mal gré, sans pour autant que le diariste parvienne à faire de son narrateur autre chose que le reflet exact de sa personnalité complexe, mais sans non plus que cela le décourage de tenir son journal ; « l'habitude d'écrire », l'ayant « sauvé de maints désespoirs », « est vitale à la vie [*sic*] comme les fonctions du corps » et permet également, selon lui, de « continuer l'action » (1978 : 261). Car si le diariste accepte avec une certaine sérénité les conditions nécessaires à sa formation (discipline, solitude, isolement) et surmonte peu ou prou les obstacles qui se présentent à lui, c'est sans conteste parce que la perspective d'une « génialisation » surpasse en bienfaits celle de la satisfaction des plaisirs futiles auxquels est associé son passé, et parce que l'écriture, malgré ses ratés, le renforce dans ses positions. Cependant – et c'est là que tout semble se jouer –, cette *instruction* elle-même n'est pas sans générer son lot de malaises et d'incertitudes, d'autant plus que Lavallé se rend compte bien vite à quel point la lecture peut être une arme à deux tranchants pour qui s'y plonge trop avant :

Lorsque j'ai voulu me réinstruire, je pensais bien trouver une grande paix de l'âme, mais je me suis avant tout instruit de ce que les livres n'offraient qu'une grande détresse, et qu'il fallait aussitôt pouvoir créer soi-même, projeter ainsi hors de soi les inquiétudes qui naissent de chaque lecture. Car la soif des lectures est inapaisable ; quand elle est mal satisfaite, elle dégénère en rêverie ; quand elle n'est pas bue à point, elle soule et cause les grandes bêtises que sont les vies manquées. (1978 : 115)

C'est donc bien par la force de l'écriture et de la réflexion que fait naître le journal que le diariste parvient, du moins pour un temps, à se « créer lui-même », sans jamais pourtant que cette soif de lecture ne paraisse apaisée. C'est que, bien au contraire, cette *paix* si ardemment souhaitée par Lavallé se dérobe constamment malgré ses efforts,

compliquant sa quête et ses rêves de formation, et le plongeant de plus en plus dans un désespoir rageur et mélancolique.

À cet égard, se dessine au milieu de son parcours une nostalgie de l'enfance fort révélatrice d'un certain *revirement* dans la démarche de l'auteur :

Tantôt j'écrivais à L. : « Je retournerais volontiers à la joyeuse vulgarité de mon avant-première lecture. » Je disais nettement quel état d'esprit me fatigue. Qu'ai-je puisé dans les livres, en effet, sinon tant de complexes embarrassants, tant de gênes de propos, et si peu de connaissances réelles. N'y ai-je pas pris d'autres doutes plus angoissants. Auparavant, j'avais je ne sais quelle naïve confiance en les autres, et c'était une force. Benoîtement, j'étais rieur depuis l'enfance ; je plongeais dans la vie qui s'offrait à moi ; je ne connaissais ni chagrin ni doute de moi-même. J'étais gaminement joyeux. Tout m'arrivait avec tendresse et sourire. Dans une conversation, j'évitais, par une boutade, de paraître trop ignorant. Mais depuis, tant de lectures disparates, inconsidérées, irréfléchies, m'ont fait perdre peu à peu ce que, naturellement, rendait aveugle ma confiance en la vie. Je ne vois plus que mes manques et le nombre impossible des livres à lire. Doucement, à mon insu et de lecture en lecture, je me suis perclus de solitude. Tout ce que j'ai appris, je le dois maintenant désapprendre. Oh ! Je n'en ferais pas tant d'histoires si mon orgueil n'était blessé à vif comme une chair ; et je sais bien que de ces monotones chagrins chaque vie en contient autant d'heures. Pourtant, je ne puis m'empêcher de repenser avec une certaine complaisance au gamin vif et sympathique que j'étais alors. (1978 : 112-113)

Formé, le diariste l'est donc bel et bien par ses lectures, mais cette formation ne correspond nullement aux objectifs qu'il s'était fixés au départ ; l'« avant-première lecture » c'est aussi cet état de pureté d'« avant la névrose » qui est à tout jamais inaccessible, et l'enfance, qu'il s'agissait tout d'abord de fuir, prend désormais les couleurs plus douces d'un vieux rêve où le rire et la naïveté étaient possibles malgré tout. En somme, l'érudition – surtout si elle est autodidacte et donc anarchique –, bien loin de favoriser le retour à l'état premier, ne ferait que le rendre plus lointain, selon une vision qui, avec la distance, devient idéalisée...

La découverte de soi à travers le journal n'étant pas sans comporter sa part de remise en doute, il n'est guère surprenant que l'écriture elle-même perde à son tour de sa force attractive au fur et à mesure que le diariste *s'instruit*. En effet, donnant à ce dernier

une conscience trop aiguë de lui-même et de ses manquements⁶, le *Journal* devient à son tour l'objet de sentiments contradictoires ; encouragée au départ, la pratique diaristique est de plus en plus remise en question par le diariste au cours de son cheminement :

Il arrive que je m'en veux [*sic*] de tenir ces cahiers. J'y vois comme un autre vice. Certes, à les relire, j'ai raison de m'en vouloir. C'est bien cela ; j'enrage à sentir qu'ils ne valent rien, même sur le plan de la curiosité. Mais je m'y acharne dans le but de m'y faire la main, arriver à y rendre mes émotions, mes pensées ; dédoubler ma vie dans ces pages. Et j'ai la ferme intention de les tenir, ma vie durant. Contient-ils nombre de pages inutiles, je ne m'en plaindrai pas si, parmi elles, une seule approche de la vérité et m'aide. Souvent, je relis au hasard, et il m'est arrivé d'être soutenu par une phrase-désir ou-pensée [*sic*] que j'y inscrivais sans but déjà. Il me semble que cela sauve tout. (1978 : 275)

Le désir de formation cède ainsi peu à peu le pas au seul désir d'écriture qui n'exclut pas, comme nous l'avons vu, un désir de formation d'écrivain qui ne demeurera cependant toujours qu'embryonnaire.

Toutefois, cela seul peut-il suffire au diariste pour poursuivre l'écriture et s'y engager toujours plus avant ? Car, à cette époque, le *Journal* tire à sa fin – fin dont j'ai souligné au départ le statut problématique. Sans faire mention des problèmes de santé qui commencent à affliger de plus en plus Lavallé, les dernières entrées donnent ainsi à penser que c'est davantage l'impasse dans laquelle l'écriture le plonge qui lui fait peu à peu relâcher sa pratique jusqu'à son abandon complet – et, disons-le, brutal. Il semble en effet que le *Journal*, avec ses promesses répétées mais jamais accomplies, semble commencer à peser à Lavallé en fin de parcours, et cela tant à cause du portrait de lui-même qu'il y lit que de la part d'échec dont il témoigne :

Ces pages qui marquent mon déséquilibre mental, je voudrais les brûler et les oublier avec ce qu'elles signifient. Ah ! Ce serait volontiers facile de les brûler,

⁶ « Je fais trop cas de moi-même. En me retournant vers mon être, déceler mes défauts ; et m'appliquant, mieux réparer les années perdues ; tandis que me connaître ne fait que grandir mes craintes et augmenter ma détresse. Plutôt que la maîtrise, ici j'ai trouvé la peur ; plutôt que la joie, la tristesse ; plutôt que l'amour, la haine. J'espérais la solitude, je suis arrivé à l'abandon. Pourtant, j'essaye de me comprendre. Peut-être qu'au lieu d'une simple fierté, je suis rempli d'orgueil, et que, par cet orgueil mauvais, je me torture maniaquement. Tout le long du jour, je traîne ces doutes après moi ; et même si je reconnais leur inanité, ils n'en sont pas moins des chaînes pesantes que je m'épuise à cacher. » (1978 : 264)

mais comment oublier la peine profonde par quoi j'ai passé, et que je n'ai même pas eu à cœur de dire entièrement. (1978 : 299)

Se dirigeant finalement vers une discipline de plus en plus sévère qui n'augure rien de bon sur son état psychique⁷, le diariste choisit-il délibérément de mettre un terme à une écriture désormais incapable de « continuer l'action » ? Même si, sur la question de la « fin » du *Journal* de Lavallé, on ne pourra toujours que spéculer, il apparaît certain, en tout cas, que la *formation* de Lavallé n'a pas réussi, du moins pas celle que celui-ci envisageait. Sur ce point, il est intéressant de constater que, contrairement à certains diaristes précédents, Lavallé se sert très consciemment de son journal en tant qu'exercice de formation, c'est-à-dire qu'il construit sciemment son désir d'écrire sur celui de sa transformation, misant sur la valeur performative de l'écriture pour orienter son projet plutôt que de se laisser porter sans méfiance par la force incantatoire de la pratique quotidienne. Souhaitant faire œuvre « utile », tout comme Philippe Panneton dont les objectifs ne sont aussi qu'en partie réalisés, Lavallé s'est lancé dans l'aventure du journal avec une volonté sans doute trop affirmée de devenir *autre* et en se fixant, bien sûr, un idéal trop élevé, surtout si on considère prosaïquement que tout devait faire obstacle à son cheminement. Cependant, cette démarche n'aura pas été totalement vaine, puisque le *Journal* finit *bien* malgré tout, se concluant sur ces mots lourdement chargés de sens : « Je laisse ici un passé. » (1978 : 310) Fruit du hasard qui a bien fait les choses ? Peut-être, mais il n'en demeure pas moins que c'est bien un large pan de son passé que Lavallé aura fait ressurgir par l'écriture afin de mieux s'en dessaisir. Là où le *Journal* aura échoué, c'est bien dans la promesse de félicité qui devait accompagner ce passage difficile et dans l'impossibilité de se *transformer* tout à fait.

Quoi qu'il en soit (arrêt volontaire ou non de l'écriture, échec ou non de la quête), il demeure également au bout du compte que Marcel Lavallé avait tout de même conscience de la valeur de ses cahiers, du moins suffisamment pour les transmettre et

⁷ « Je n'ai pas encore osé ; tous mes actes sont en prévision de mon engagement prochain dans la plus stricte, la plus sauvage, la plus exagérée des disciplines. Je vais être seul, studieux, frugal. C'est inutilement que j'ai tenté de saisir un possible bonheur. J'en devais être indigne. » (1978 : 309)

satisfaire en partie son désir de faire œuvre littéraire⁸. Ainsi, en dépit de l'échec dont il se fait le complice, le *Journal*, lui, demeure et témoigne à tout le moins d'une présence, d'un effort de la part de son auteur de se singulariser et de s'élever au-dessus de la condition qui fut la sienne⁹. Dès lors, si la vie en prison n'est que peu décrite et n'occupe que peu de place dans l'économie globale du *Journal*, elle est tout de même celle qui a permis la difficile prise de conscience de Lavallé, celle qui est à l'origine du projet d'écriture et de formation de soi que véhicule son *Journal*, véritable *Journal de prisonnier* : « Absurdement, confesse-t-il, il a fallu la prison et la solitude de ces nuits pour que je comprenne l'avilissement de ces vies-là, l'intransigeance de mon rôle d'homme... » (1978 : 192)

⁸ Même si, sur ce chapitre, Lavallé ne s'exprimera toujours qu'à demi-mots, doutant constamment de la valeur de ses écrits : « Il m'arrive quelquefois de relire ces cahiers. Je me surprends, à revoir ces inintelligentes écritures, à y chercher un intérêt que je ne me suis point soucié d'y mettre. Un grand découragement me saisit, d'avoir prétendu même tenir un journal qui aurait dit l'application et la ferveur avec lesquelles je purge ma peine. [...] Ailleurs, quand je serai libre, encouragé par la vie, il sera toujours temps de faire des vers et de la prose nette. » (1978 : 260-261)

⁹ Comme le souligne Jean Basile : « Si son *Journal* n'a pas été pour Marcel Lavallé une guérison, il aura certes été une consolation ; qui sait s'il aurait pu survivre sans les lignes qu'il traça au fil des ans et dont il châtia le style avec tant d'obstination et de succès que l'on est sidéré d'apprendre qu'il n'avait qu'une cinquième année de scolarité. » (dans Lavallé, 1978 : 7)

CHAPITRE 6

LE JOURNAL (1879-1900) DE JOSÉPHINE MARCHAND OU LA RECHERCHE DU BONHEUR

Au contraire des exemples précédents, le *Journal* de Joséphine Marchand, publié en 2000 aux Éditions de la Pleine Lune, semble, au premier abord, fournir un exemple d'une œuvre diaristique où la dynamique formative de la pratique ne s'associe pas aussi fortement à une rupture marquée entre les figures de la narratrice et du personnage, rupture qui annoncerait ou *prédirait* de manière nette la fin de celui-ci. En effet, témoignant de la personnalité d'une jeune fille et d'une femme exceptionnelles, le *Journal* de Joséphine Marchand retrace au premier plan un parcours narratif des plus heureux, dans lequel l'accomplissement personnel semble aller de pair avec l'accomplissement social de l'auteur. Il est vrai d'ailleurs que, pour cette jeune fille de la classe bourgeoise, la pratique diaristique à laquelle elle s'adonne entre l'âge de 17 et 38 ans se veut d'abord et avant tout le lieu d'une exploration de sa personnalité, celle-ci passant par l'affirmation d'une parole entière et spontanée qui se prolongera, au contraire de la majorité des

« journaux de jeunes filles », au delà des limites du mariage. En cela, l'originalité de ce *Journal* dans le corpus des journaux intimes de jeunes filles du XIX^e siècle¹ – voire son apport à la trajectoire féministe de Joséphine Marchand² – réside bel et bien dans le fait que cette diariste n'ait pas aboli sa parole dans le mariage, montrant ainsi que l'oblitération de l'identité n'est pas nécessaire à la réussite de la vie maritale et compliquant par ailleurs la question de la *fin* de ce *Journal* en particulier. Dans cette optique, on serait tenté de croire que la valeur performative de l'écriture diaristique a plus ou moins prise sur la diariste dont la vie se déroule essentiellement « en dehors » du *Journal* et qui recourt à celui-ci de façon sporadique à divers moments de sa vie. Cependant, ce serait négliger justement la complexité des stratégies mises en place par la diariste elle-même au fil des ans afin de créer et d'affirmer les contours de sa personnalité et d'ainsi pallier en partie le sentiment de marginalité qui est, très souvent, le ferment même de la pratique diaristique intime.

De fait, le *Journal* de Joséphine Marchand couvre la période de 1879 à 1900, mais contient de nombreuses ellipses qui séparent des périodes intensives d'écriture, celles-ci représentant, me semble-t-il, autant de moments de recentrements, de remises en question et de désirs de *formation* qui prennent des formes et des expressions diverses. Ce faisant, chaque partie constitue un ensemble autonome qui permet malgré tout de dessiner le parcours global de la diariste, parcours qui se construit sur une tension entre sa volonté de s'affirmer en tant que sujet individuel et celle de trouver sa juste place au sein de la communauté qui est la sienne. En examinant les deux grandes « parties » du *Journal*, soit celle que constitue le « journal de jeune fille » (1879-1886) et celle que constitue le « journal de la vie adulte » (1888-1900), nous verrons comment la pratique diaristique de Joséphine Marchand s'inscrit dans une dynamique de formation qui, sans

¹ Voir, à ce sujet, l'étude de Philippe Lejeune sur le *Journal de jeunes filles* (1993b : 247).

² Le rôle de Joséphine Marchand dans la cause féministe québécoise a été important et c'est pourquoi « le *Journal* offre un matériel interprétatif exceptionnel à qui veut comprendre la vocation de cette première féministe ; la chose n'est pas fréquente et vaut le détour » (Parent, 2001 : 474).

forcément prédéterminer la « fin » de la pratique, en module tout de même le parcours et la fréquence.

I- « SI JE PUIS DEVENIR HUMAINE D'ICI LÀ » : LA RECHERCHE D'UNE VOCATION

Lorsqu'elle prend la plume pour la première fois, le 18 juillet 1879, Joséphine Marchand s'apprête à faire ses premiers pas vers le monde et la vie adultes. La jeune fille au « caractère insouciant et enfantin » qu'elle était sent alors s'éveiller « en [s]on âme » de nouvelles « sensations » qui font « vibrer toutes [s]es cordes » : « Je deviens mélancolique et rêveuse, et ne me sens pas dans mon état normal, ajoute-t-elle. Le cœur a un grand besoin d'aimer, mais il ne sait pas encore où se fixer. » (2000 : 15) Cependant, plutôt qu'un sentiment amoureux (qui n'a ici pas d'objet « où se fixer »), c'est davantage une pulsion créatrice qui, semble-t-il, anime la jeune fille et motive les débuts de l'entreprise diaristique : « Le sentiment dont je parle est celui que je ressens lorsque j'entends de la belle musique ; et ce que je ressens est peut-être ce qui anime les poètes : l'inspiration. » (2000 : 15) Désireuse de « traduire ses idées avec la plume ou [de] les confier à quelqu'un dans l'intimité », la jeune fille s'avoue cependant « paralys[ée] » par son « impuissance à rendre pleinement ses impressions et [par] l'absence du confident souhaité » (2000 : 15), ce qui la conduit naturellement vers la pratique diaristique. Le journal, de par son autodestination et son aspect ludique (il s'agit d'écrire ses pensées « pour [s]'en amuser plus tard »), semble alors être la forme qui convient le mieux à l'expression de ses sentiments, tout comme à celle de sa créativité.

Toutefois, si cette « légère inclination vers la littérature » (2000 : 17) donne son premier élan au *Journal*, elle ne suffit plus dès lors que Marchand se met à écrire des essais et de petites chroniques qu'elle publie dans diverses revues. Ainsi, après seulement quelques entrées, le *Journal* s'interrompt pour n'être repris que deux ans et demi plus tard, soit en juillet 1882 : « J'ai négligé mon *Journal* depuis bien longtemps, explique Marchand, car j'ai donné tous mes loisirs à des travaux littéraires. » (2000 : 21) À cette époque, c'est de nouveau l'éveil à un sentiment amoureux, qui prend cette fois pour

objet un certain « Monsieur D. » (2000 : 23), qui motive la reprise de l'écriture et donnera la part substantielle du « journal de jeune fille »³. Dès lors, ce qui importe pour la diariste, c'est non plus d'exercer sa plume dans un univers clos, mais plutôt de « consciencieusement [se] tenir au fait de [ses] dispositions intérieures » (2000 : 28). Car, loin d'aviver sa nature sentimentale et poétique, l'attention particulière que lui porte Raoul Dandurand provoque chez la jeune femme nombre d'inquiétudes et de questionnements que le *Journal* va accueillir comme autant de soubresauts d'une personnalité qui ne sait pas, à son tour, où se fixer.

Bien décidée à ne se marier que lorsqu'elle aura épuisé « la coupe de plaisirs qu'offre la vie de jeune fille » (2000 : 24), Marchand avoue d'emblée ne se sentir que de la « répugnance [...] pour ce saint état, comme l'Église l'appelle » et revient sur ce sujet à de nombreuses reprises :

Ce bonheur, auquel je crois chez les jeunes ou les nouveaux mariés, je le suppose impossible pour moi. Pour les premiers jours, je veux bien y croire, mais après ! On tombe dans la monotonie et dans la routine des anciens jours. Le changement de vie a des attraits, pour commencer ; mais, dès qu'on y est habitué, on n'est pas plus heureux qu'avant. C'est la vie, comme c'était la vie avant de se marier, avec ses accidents heureux ou malheureux. (2000 : 25)

Le *Journal*, plus qu'un simple exercice de compte rendu de sa relation amoureuse, devient donc le lieu propice pour mesurer l'évolution et les variations du sentiment ambigu qu'elle éprouve à l'égard de Raoul Dandurand – d'où sa reprise – et c'est désormais la recherche d'une vocation qui est au cœur même de la démarche d'écriture de la diariste et en propulse la dynamique narrative.

Dans le contexte socio-historique qui est le sien, Marchand n'a le choix qu'entre le mariage ou la vie religieuse, deux états qui ne semblent pas convenir à la jeune fille vive, déterminée, affirmée et créative que le *Journal* met en scène. Car, ce dernier en fait la preuve dès les premières entrées, Joséphine Marchand cherche à dessiner les contours de son être et de son esprit, cherche à se connaître pour mieux se faire reconnaître, et cela tant aux yeux des autres qu'aux siens propres. Incapable, cependant, d'éprouver l'exaltation

³ La diariste commence, et pour une période de six ans, à tenir son journal de façon régulière.

amoureuse dont font preuve les autres jeunes filles, la diariste est malgré tout dotée d'une sensibilité artistique alimentée par un goût prononcé pour l'écriture⁴ qui, seuls, lui font vivre de grandes émotions :

Toute cette belle musique et le clair de lune splendide m'attendrissaient aux larmes. Quelle âme vaporeuse et poétique j'ai, moi ! La musique et les beautés de la nature me fascinent et me magnétisent. Ce sont les rares causes qui me rendent momentanément mélancolique. Ces choses surnaturelles me transportent dans un monde fictif et me révèlent un bonheur idéal, inaccessible à l'humanité. (2000 : 27)

Dans l'esprit de la jeune fille, le mariage – du moins la vision prosaïque qu'elle en a – risque de briser cet élan poétique et individuel qu'elle apprécie tant et qui est au fondement même de son identité, ce qui explique en partie sa répugnance à choisir cet état (2000 : 27). Il est vrai que, vivant dans un milieu aisé qui favorise l'instruction et la libre pensée, sa personnalité a la chance de s'épanouir au cœur même du foyer familial ; considérée en être autonome par ses proches (« je ne manque pas d'une certaine considération dans le cercle de la famille » – 2000 : 39), il semble en effet qu'elle puisse jouir plus que quiconque de la « coupe des plaisirs » de la vie de jeune fille qui, dans son cas, inclut tout autant la liberté de choisir que celle d'écrire, ce qui signifie aussi le droit de s'affirmer en tant qu'individu⁵.

⁴ « Je suis heureuse quand ma pensée est en travail, j'appelle cela mes moments d'inspiration : c'est un bien gros mot pour mes petites bluettes. C'est pourtant un fait. Quand j'écris avec bonheur quelque chose souffle en moi ; c'est comme une brise vivifiante qui m'anime et m'emporte. Je crois que chacun doit avoir ces moments d'inspiration. C'est à cette heure que le cœur s'exalte, s'enflamme, même chez les êtres les plus ordinaires. Les nuages enlacés, qui nous cachent la vraie lumière, semblent alors s'écarter et la pauvre âme captive, qui découvre ce qu'elle a rêvé, ce qu'elle a vaguement soupçonné, essaie quelques coups de ses ailes rompues pour s'élancer. » (2000 : 36)

⁵ Sur les causes profondes de sa répugnance au mariage, on ne pourra toutefois que s'appuyer sur des détails fournis par la diariste elle-même. Il semblerait bien toutefois que le caractère difficile de sa mère (sur lequel elle revient à quelques reprises) ait à plusieurs occasions rendu l'atmosphère familiale parfois lourde à supporter et l'ait ainsi prévenue contre la vie à deux. Cependant, Joséphine ne peut « souffrir cette idée » d'être « forcée de [se] marier pour chercher chez un mari le bonheur que [lui] refuserait le toit paternel ». Sa nature fière y répugne et elle préfère dire qu'elle « change délibérément de bonheur » (2000 : 77) plutôt que d'opter pour un pis-aller.

En contrepartie, si Marchand fait montre d'une grande indépendance d'esprit en dédaignant le mariage et en réglant elle-même les modalités de sa relation avec Raoul (ayant à tout le moins conscience que le pouvoir de la femme sur son mari n'est effectif qu'avant le mariage), elle n'en croit pas moins que ce sont ses propres sentiments qui sont fautifs et que son dédain du mariage, signe d'une prise de position originale, n'est pas justifié. Attentive dès lors à la moindre modulation de ses sentiments, elle se réjouit dès qu'elle « sen[t], qu'en un tout petit coin de [s]on cœur rebelle, s'éveille un doux sentiment *qui triomphera de [s]es théories et de [s]on égoïsme* » (2000 : 47, je souligne). C'est que, malgré l'affirmation et la conscience de sa valeur personnelle, la jeune fille craint de ne pas mériter l'amour de Raoul Dandurand qui lui apparaît, au fur et à mesure de leurs fréquentations, être le compagnon idéal :

Quelque chose me dit qu'il rougira plus tard de m'avoir tant aimée, et que je n'oserai pas lui lire ces pages, qui sont la répétition des sentiments qu'il m'exprime maintenant, et qui sembleront alors invraisemblables. Ce doute n'a rien de blessant pour lui, au contraire ; *je suis si peu rassurée sur mon mérite, que c'est ce qui inspire mes craintes. Il faut que je m'améliore vite d'ici à mon mariage, pour ne pas le désillusionner cruellement.* (2000 : 89, je souligne)

Dans ce processus d'« amélioration », le *Journal* ne joue pas, au contraire des exemples précédents, la part essentielle, mais il y contribue à sa manière. En effet, mettant en scène la volonté de se changer et le déchirement de la diariste, il dresse un portrait souvent négatif d'elle-même qui permet d'amoindrir, du moins à ses propres yeux, sa valeur personnelle, cela afin de mieux mettre en lumière celle de Raoul qu'elle veut presque à tout prix aimer :

Si j'avais assez de foi pour demander à Dieu avec ferveur de convertir l'estime que j'ai pour lui en un ardent amour, qui me ferait accepter ce cœur que je juge et apprécie si bien, et poser ma main avec un confiant abandon, dans la noble main qu'il me tend ! Il faut que je revienne sincèrement à Dieu, afin qu'Il m'éclaire sur ma vocation. [...] *Si j'étais susceptible de ressentir comme le commun des mortels*, je serais bien malheureuse de me trouver dans un pareil dilemme. Je suis très ennuyée, du reste. Rien dans l'âme. Ni foi, ni amour, une amitié somnolente et presque insensible. *Hélas que je suis mal bâtie.* [...] Mon cœur cacherait-il des trésors d'amour et de dévouement qui n'attendent qu'un objet qui leur convienne, pour se révéler ? Plût à Dieu que ce fut celui qui m'aime dans le moment. Il n'en est

pas de plus digne. *Je suis plutôt indigné de lui. Il me vaut cent fois.* (2000 : 37, je souligne)

En d'autres termes, il s'agit pour la diariste, à travers sa pratique, de sonder ses sentiments mais aussi, dans une large mesure, de diriger et de conforter ses choix, car le *Journal* permet certes, d'une part, la prise de position individuelle, mais il accentue du même coup ce décalage entre soi et les autres, cette différence qui est souvent un moteur important de l'écriture des journaux intimes, mais qui est également source de malaise.

L'amour étant le thème dominant dans la première partie, il s'agit donc ici – comme dans bien des journaux intimes posthumes – de choisir entre l'amour – et plus spécifiquement le don à l'autre (que ce soit le mari ou Dieu) – et l'expression de soi. À la recherche d'un équilibre que pourrait entretenir la pratique diaristique, Joséphine Marchand se sert paradoxalement de celle-ci pour dénoncer et déplorer du même coup son individualité trop prononcée. Dès lors, son discours se construit sur une dynamique complexe où l'exposition de ses idées est sans cesse contrebalancée par un jugement sévère sur sa personne, instaurant un certain rapport de force entre la narratrice et le personnage, comme en témoignent les extraits suivants :

Dans tous les cas, la cérémonie d'aujourd'hui n'a pas beaucoup changé mes dispositions, si ce n'est que j'ai remis mon mariage à deux ans. *Si je puis devenir humaine d'ici là et pouvoir aimer comme les autres, assez pour consentir à ce sacrifice !* (2000 : 24, je souligne)

Quant à ce bonheur extatique que la jeunesse, avec ses idées chimériques, prête à l'état conjugal... Point ! – I do not believe in that ! Il faut y croire cependant, paraît-il. *Je suis déclassée, je suis un apostat de la phalange poétique, rêveuse et romanesque des jeunes filles. J'en suis désolée. Que n'ai-je ces belles illusions, cette imagination vaporeuse et naïve qui croit à des prodiges d'amour et de bonheur ! Ces rêves d'une existence idéale, qui n'est pas de la terre...* (2000 : 25, je souligne)

De même, si sa crainte du mariage se fonde en partie sur une peur de perdre son intimité (ce qui inclut son intimité vis-à-vis du journal), se joue également sans cesse, à travers le discours de la diariste, une tension entre sa volonté de s'exprimer pleinement et un processus d'autodénigrement de sa parole et du processus permettant de la faire valoir : se « dénon[ç]ant sans miséricorde » et qualifiant ses écrits d'« indiscret verbiage » (2000 :

55), la diariste utilise la fonction performative du journal afin d'exclure toute complaisance à soi-même dans un lieu qui lui est pourtant réservé.

II- « VIVRE AUTANT QUE POSSIBLE PAR L'INTELLIGENCE AU DÉTRIMENT DE LA MATIÈRE »

La majeure partie du « journal de jeune fille » cherche ainsi à établir une philosophie qui permettrait à Marchand de faire un choix *raisonnable* lui accordant le bonheur auquel elle estime avoir droit. Il se fait, du même coup, le lieu de cette recherche de la voie que la jeune fille doit inexorablement choisir, mais dont les écueils sont constamment mis en scène par et dans l'écriture qui cherche à son tour à les résoudre. Attirée pour un temps par le côté spirituel de la vie religieuse, c'est finalement « dans le monde », où elle se trouve à l'aise et appréciée, que Joséphine Marchand choisit de faire son chemin, concrétisant son choix par ses fiançailles avec Raoul Dandurand qui ont lieu en avril 1885. Cependant, il importe de le souligner, ce n'est pas tant à une vie mondaine qu'aspire la jeune fille, mais plutôt à une vie utile et enrichissante sur le plan intellectuel, indissociable d'une certaine indépendance. Plus précisément, il semble bien que la diariste aspire – depuis les tous débuts – à une vie d'écrivain qu'elle ne se croit pas autorisée à réclamer pleinement. Trouvant sa joie et son contentement dans l'activité artistique et intellectuelle⁶, la diariste, qui ne cesse pourtant de se qualifier d'insensible par rapport au mariage ou à la religion⁷, choisit alors de mesurer sa valeur par l'évolution

⁶ « D'ici là, la meilleure distraction à mon mal, sera bien mon écriture. Quel opium, quel haschich même que la pensée ! Avec mes livres et ma plume, je me crois pas mal garantie contre l'atteinte des contrariétés, sinon contre les vrais malheurs de la vie. Taine dit que le meilleur moyen de supporter l'existence, c'est d'oublier la vie. Voilà pourquoi les distractions intellectuelles sont infiniment supérieures aux soi-disant amusements mondains. » (2000 : 179)

⁷ « Le bon Dieu ne me donne pas, pendant ma retraite, des consolations sensibles. J'ai toujours l'âme sourde-muette et engourdie à l'endroit des choses spirituelles. Le fait est que je ne sais pas où est allé mon cœur. J'entends bien ses pulsations, mais je n'ai pas connaissance de ses sentiments. Il dort, ou il est mort pour tout. Serais-je trop peu généreuse pour le bon Dieu? » (2000 : 66)

de sa relation amoureuse et des sentiments qu'elle inspire à Raoul plutôt que d'assumer son penchant artistique :

Comme cela me fait du bien de me savoir aimée ainsi. Je sens bien que je ne le mérite pas, mais il faut qu'on m'aime ainsi, pour réchauffer mon cœur trop fier. Je crois que si personne ne demandait à ce vilain cœur, à genoux, de se ranimer et de donner un peu d'amour en échange de la vie et du dévouement qu'on met à son service, je crois vraiment que cet égoïsme se suffirait à lui-même, et qu'il se figerait dans un demi-sommeil qui le satisferait. (2000 : 83).

Fort heureusement, elle ne renonce pas pour autant complètement au sentiment d'admiration et de respect dont elle a besoin pour s'épanouir ; ainsi, si elle accepte d'épouser Raoul Dandurand au terme de longues fréquentations, c'est que celui-ci, par son éloquence et sa vivacité d'esprit, parvient à gagner son estime. Plus raisonnable et moins romantique certainement que les autres jeunes filles de son temps, Marchand en vient à accepter que si la passion n'est pas en accord avec son tempérament tranquille, elle peut sans doute « renoncer à éprouver cet amour aveugle et passionné que ressentent quelques personnes » (2000 : 47) sans que cela ne l'empêche d'atteindre le but de son existence, c'est-à-dire « être heureuse » et « compte[r] pour cela sur l'amour aveugle de celui qui fera la folie de [l']épouser » (2000 : 54).

En conséquence, dès après ses fiançailles, l'écriture intime perd de son attrait et est reléguée au rang des simples distractions de jeunes filles, car c'est désormais au mari de voir à l'éducation (la formation) de sa femme : « Que je vais être heureuse avec un aussi parfait et aussi intelligent compagnon, qui saisira ce qui manque à mon esprit et qui travaillera à réparer ces lacunes, à m'améliorer, à m'instruire, à remplir ma vie et à me la rendre douce et délicieuse. » (2000 : 102) Mais la jeune fille revient tout de même au journal très peu de temps après ses fiançailles, cette fois pour y exposer les joies et les appréhensions qu'elle n'ose partager avec son futur compagnon de vie. C'est particulièrement la crainte de voir l'amour diminuer avec le mariage et celle des revers de la maternité qui occupent alors la diariste qui, une fois de plus, fait dominer haut et fort sa parole. À de nombreuses reprises, elle confie sa crainte d'avoir des enfants et envisage le phénomène de la maternité comme « joliment trivial et désillusionnant » (2000 : 105).

« Que la femme est donc mille fois victime ! » (2000 : 121), s'écrie-t-elle la mort dans l'âme, après avoir entendu les cris de douleur d'une de ses sœurs accouchant⁸. La diariste parle bien sûr ici au nom de toutes les femmes qu'elle côtoie et dont le sort ne lui a jamais paru enviable, mais ces préoccupations reflètent plus fondamentalement la crainte profonde qui traverse et balise tout le « journal de jeune fille », à savoir la crainte de la perte de cette individualité qui est fondamentale et nécessaire au bonheur de Marchand :

Mais ce qui est triste, c'est que ces intrus viennent graduellement vous changer le cœur de votre meilleur ami, sinon vous l'enlever. L'épouse cède un à un ses droits d'enfant gâtée, sa préséance, son empire aux petits despotes survenus. Le moyen d'être choyée, idolâtrée, quand il y a là tout un menu peuple à dorloter. Il faut prendre des airs dignes de *mère* et devenir vieille et secondaire. (2000 : 104-105, souligné dans le texte)

Dès lors, si la diariste parvient à se résigner avec un certain bonheur à partager sa vie avec un homme qu'elle respecte, la perspective de la vie de famille, qui encore une fois risque de fractionner son individualité et de faire fuir la « poésie » (2000 : 141) qui lui est si chère (par opposition au prosaïsme de la vie de famille), semble mettre de nouveau en péril sa quête de bonheur et d'idéal.

Il y a donc, dans cette première partie du *Journal* de Marchand, une conscience de soi très aiguë, conscience qui sera d'abord perturbée par la perspective du mariage et ensuite par celle des enfants, mais une conscience de soi qui témoigne aussi d'une prise de parole très affirmée qui, même si elle se déploie dans l'espace restreint d'un journal, n'en est pas moins admirable si on replace cet écrit dans le contexte qui est le sien. Car il ne s'agit certes pas ici d'égoïsme, mais bien d'un refus de la soumission à l'autre, d'un refus de la soumission du corps et du consentement à la matière au profit d'une élévation de l'âme et de l'esprit, qui sont, pour Marchand, les seules sources de réconfort : « Se résigner, fermer les yeux, vivre autant que possible par l'intelligence au détriment de la

⁸ Cette crainte et cette révolte demeurent longtemps dans le discours de la diariste, mais lorsqu'elle devient enceinte de Gabrielle, son unique fille, elle se résigne doucement et « croi[t] même discerner en [elle] le germe de ce qui deviendra, avec le temps et le développement des circonstances, l'amour maternel » (2000 : 143). Toutefois, entre cette inscription du 12 juillet 1886 et la suivante, deux ans plus tard, la diariste souligne la venue au monde de sa fille sans mentionner aucunement les détails de son accouchement.

matière, c'est la recette pour ne pas mourir de dégoût. » (2000 : 123) En somme, il y a, chez Marchand tout comme chez Dessaulles, une scission entre une vocation artistique et l'état matrimonial imposé par leur société – ou, disons, une certaine façon de se tenir imposée par la société. Dans ce contexte, le recours à l'écriture diaristique permet de mettre en scène cette tension tout en la résorbant dans une dynamique de formation où le rapport à l'écriture demeure ambigu. Bénéficiant d'une plume sûre et alerte, la diariste aime à raconter sa vie, à analyser ses sentiments et à faire de sa personnalité le moteur premier de l'écriture (2000 : 31), et, en ce sens, le *Journal* est essentiel dans son développement et devient le témoin privilégié d'une prise de parole pour le moins affirmée. En contrepartie, la diariste ne manque pas de discréditer son écriture et sa prise de parole à même le *Journal*, légitimant sa pratique en axant celle-ci sur son aspect ludique (« une diversion agréable [pour] les jours de pluie » – 2000 : 102), banalisant et dévalorisant par de nombreux commentaires métatextuels ce premier témoin de sa personnalité, personnalité qu'elle ne manque pas, à son tour, de dénoncer.

Lieu de formation, le *Journal* de Marchand l'est donc bel et bien, mais sa valeur performative est, au contraire des exemples précédents, tempérée par la réalité extra-textuelle de la diariste qui, dans les faits, se révèle fort heureuse. En effet, l'amour de Raoul ne cesse de s'affirmer tout au long de leur mariage et l'enfant, la « petite intruse » (2000 : 142), fait finalement naître les « ambitions maternelles » (2000 : 150) de sa mère plutôt que d'assombrir son bonheur. Dès lors, d'avril 1886 à août 1889 (2000 : 140-152), le *Journal* va de ruptures en reprises, la diariste ne trouvant plus le temps, mais surtout plus la *nécessité* d'écrire, à quelques exceptions près, lorsque, par exemple, en août 1889, elle élabore, à même le *Journal*, un programme d'éducation pour sa fille (2000 : 150-151).

Par ailleurs, l'entrée qui clôt cette première partie du *Journal* de Marchand reprend, de façon condensée, les différents éléments mis en œuvre depuis l'ouverture du *Journal*, en particulier cette ambivalence du discours qui oscille entre la mise en valeur de soi et sa dévalorisation subtile :

Puisque j'ai repris mon *Journal*, je lui dois de l'informer de mes progrès dans la carrière des lettres. Ma petite comédie : *Quand on s'aime, on se marie*, que j'ai entièrement refaite pendant mon séjour ici (à Saint-Jean) l'été dernier, a eu[,]

devant le public de Québec, un grand succès, souligné et confirmé par les louanges unanimes des journaux, qui m'ont sacrée femme de lettres. Je donne à *L'Électeur* un article par semaine. J'apprécie beaucoup ce côté pratique de ma gloire naissante, qui ne sortira probablement jamais de ses langes. Et la raison en est que je n'ai pas les qualités d'un écrivain. Outre que mon instruction est plus qu'incomplète, je n'ai pas la clarté d'esprit, la puissance et l'étendue de conception qu'il faut pour un ouvrage de longue haleine. J'ai quelques penchants à la philosophie, une certaine facilité de style, peut-être une espèce d'originalité de penser et d'envisager les choses, qui me rend propre à la chronique. Je ne suis pas spirituelle et il me faut une bonne idée féconde en points de vue, apte aux développements, pour rédiger quelque chose. Je fais justement publier mes *Contes de Noël* que j'ai réunis en volume. Raoul publie également et simultanément un traité de droit pénal avec Charles Lanctôt. Ainsi, nous voilà tous deux auteurs. Mon mari vient de me donner la grande encyclopédie Larousse. J'en suis enchantée. Dans la compagnie de cet illustre et savant monsieur, j'espère m'instruire sur une foule de points, où je sens mon ignorance et le regrette. Il est cinq heures et demie. Le train de Montréal arrive. Raoul sera ici dans un instant. J'ajourne mon griffonnage. (2000 : 152-153)

C'est donc finalement dans cet espace de l'entre-deux – dans un compromis pourrait-on dire, entre la possibilité d'une vocation artistique toutefois tempérée par la supériorité du mari, que Marchand trouve la position qui lui semble la plus commode. La diariste, qui voit en quelque sorte ses aspirations se réaliser et ses appréhensions disparaître, s'installe alors dans la vie d'adulte avec confiance ; le *Journal*, qui n'a dès lors plus de fonction précise, demeure fermé pour six ans.

III - LE « JOURNAL DE LA VIE ADULTE » OU LA NÉCESSITÉ DE FAIRE ŒUVRE UTILE

Je l'ai mentionné, Joséphine Marchand est une des rares diaristes à avoir poursuivi l'écriture diaristique au delà du mariage, mais selon un rythme qui devient de plus en plus erratique. Lorsqu'elle y revient, en décembre 1895, le *Journal* entre véritablement dans une « deuxième phase » (1895 à 1900), liée cette fois à la vie d'adulte et mettant principalement en scène d'importants événements de la vie sociale de la diariste, dont son implication dans les luttes féministes de l'époque. Conséquemment, le

Journal, qui était jusqu'à ce jour avant tout introspectif, se tourne désormais vers la narration des faits extérieurs, et ce sont désormais les réalisations sociales de la diariste qui doivent assurer la cohérence du récit diaristique. L'histoire du « moi » fait ainsi place – dans une certaine mesure – à une histoire du « nous » à laquelle la diariste s'associe étroitement.

Malgré cela, la tension entre l'affirmation personnelle (qui va de pair avec un certain talent d'écriture) et la nécessité d'occuper une place utile dans la société – et qui informait toute la première partie du *Journal* – se trouve de nouveau reconduite, bien que sous une nouvelle forme. Cette fois, ce sont non plus la recherche d'une vocation et les craintes qui lui sont inhérentes qui préoccupent la diariste, mais bien l'éducation de sa fille et, plus largement, celle de la société canadienne-française et des femmes en particulier. Ayant fondé, respectivement en 1892 et en 1893, l'« Œuvre des livres gratuits » (permettant à des institutrices du Québec n'ayant pas accès à une bibliothèque de recevoir des livres) et la revue le *Coin du feu*, Joséphine Marchand, durant l'intervalle qui sépare les deux phases du *Journal*, s'occupe activement. Cependant, tout en étant sans conteste fière de ses réalisations sociales – et en demeurant bien sûr modeste en arguant qu'« il est si facile d'exceller dans [son] pauvre pays » (2000 : 160) –, elle ne peut se résigner complètement à laisser de côté l'espace plus intime où elle a la possibilité de s'exprimer en toute liberté, et de vivre, par là, comme une sorte d'apprentissage, ce qui explique en partie la reprise de l'écriture diaristique :

D'un point de vue égoïste, j'ai eu bien tort de laisser mes petites écritures intimes pour faire du journalisme public : besogne aride, qui m'a asservie à un labeur ingrat, m'a détournée de mes lectures, de mes études favorites et – pendant que je cherchais à instruire les autres – m'a empêchée de m'instruire. Cependant, il ne faut pas se repentir d'avoir travaillé. Tout effort est salutaire et le travail intellectuel, quel qu'il soit, est facteur de progrès. Ce que j'ai pu perdre d'un côté, je sens que je l'ai gagné d'un autre, en expérience et en considération. (2000 : 162)

Le désir de revenir au journal, qui forme la personnalité plus que les autres types d'écrit, témoigne donc de nouveau d'un souci de la part de Marchand de s'affirmer en tant que sujet individuel et de rétablir un certain équilibre entre l'intime et le public, tout en

tendant, par là même, de freiner ses propres ambitions. Il en va ainsi, entre autres, de ses ambitions sur le plan littéraire, son désir d'écriture étant toujours reporté au second plan afin de laisser la priorité à des *objets* plus dignes, telle l'éducation de sa fille :

[L]es éloges qu'on fait de la gentillesse, de la distinction, du langage parisien de Gaby, ont plus de valeur pour moi qu'un triomphe littéraire. Cette partie de mon œuvre est la plus importante. J'aimerais mieux avoir élevé une fille accomplie, que d'avoir écrit un chef-d'œuvre. (2000 : 176)

En d'autres termes, l'ensemble du *Journal* de Marchand, malgré son caractère heureux, se construit tout de même sur une tension entre un désir de développer la personnalité, l'individualité et la créativité de la diariste et un désir plus complexe de se conformer à certaines normes qui sont dictées non pas tant par la société qui l'entoure mais bien par sa conscience et par sa morale ; la nécessité, pourrait-on dire, de faire « œuvre utile » dans la société, tant par le mariage, la maternité que par son engagement social visant à élever le niveau intellectuel de son pays. Dès lors, si, dans cette deuxième partie, la diariste est toujours au centre de ses préoccupations (du moins dans l'espace du *Journal* qui est, rappelons-le, un espace qui lui est réservé), la présence de l'*autre* n'est jamais exclue ; c'est même celle-ci qui motive en partie l'écriture, voire en propulse la dynamique narrative.

Je l'ai souligné à quelques reprises, les journaux intimes posthumes vont souvent de pair avec un certain penchant et un certain talent littéraire (l'écrivain en formation) qui, dans le cas des femmes dont j'ai étudié le parcours jusqu'à maintenant, sera inévitablement contrarié par d'autres ambitions, dont celle du mariage. Le parcours diaristique de Joséphine Marchand s'inscrit fort bien dans cette tendance. Tirillée entre la nécessité de faire œuvre utile (l'éducation au sens large) et celle de s'accomplir par l'écriture et l'érudition personnelle (perçue comme plus égoïste), Joséphine Marchand n'en aura pas moins droit – peut-être, justement, à cause de ses dispositions d'esprit – à une vie pleine et heureuse où se réaliseront en grande partie ses espoirs. Dans ce cadre, la

pratique diaristique aura pris une place importante sans pour autant déterminer entièrement la trajectoire de la diariste.

Cependant, il ne me semble pas exagéré d'affirmer qu'on se trouve malgré tout, avec cet exemple, devant un journal « empêché » auquel la diariste devra finalement renoncer, faute de temps, au profit de l'œuvre utile. En ce sens, les nombreuses ellipses que nous retrouvons dans le *Journal* correspondent à des moments où la diariste choisit « l'œuvre utile », tout comme les reprises constituent à leur façon une sorte de recommencement, un désir ou une nécessité de s'aménager un espace à soi cependant ouvert à l'autre. Qui plus est, même si le *droit* à la pratique diaristique se justifie essentiellement sur le principe assez commun qu'il « va [l']amuser plus tard », cette fonction ludique est loin de suffire à elle seule pour générer l'écriture ; elle en est plutôt le prétexte.

En conséquence, on peut remarquer une certaine scission entre les figures de la narratrice et du personnage sans les voir en opposition, mais bien à la recherche d'une fusion qui conduit à ce bonheur qui constitue la quête principale de la diariste. Cette fraction subtile motivant en grande partie l'écriture, chaque « moment » du *Journal* se trouve donc à prédire sa propre fin, induisant une narrativité certaine qui donne sa cohérence au parcours global de la diariste. Que « l'histoire » soit, en fin de compte, une histoire heureuse ne diminue en rien la valeur performative de la pratique diaristique. D'ailleurs, la dernière entrée du *Journal* souligne l'avènement du nouveau siècle et, surtout, la mort du père de la diariste, Félix-Gabriel Marchand. En lui rendant un dernier hommage, Joséphine Marchand scelle la fin d'une époque remarquable pour elle et clôt son *Journal* en remettant en scène celui qui lui a enseigné le plaisir de la lecture et de l'écriture, celui qui lui a enseigné « le respect d'[elle-même] et la conscience de ce qui [lui] est dû, comme femme [...] » (2000 : 231). La boucle, ainsi, se referme et le journal se clôt au terme d'une riche expérience qui n'aura pas été sans soubresauts.

CONCLUSION

DE L'« INVENTION DE SOI » À L'INVENTION D'UN TEXTE

I- LA DYNAMIQUE (PER)FORMATIVE

En introduction à cette partie, j'ai élaboré quatre règles « constructionnelles » du genre diaristique qui, bien que présentes dans tous les types de journaux, interagissent cependant selon des degrés divers, ce qui contribue à la fois à façonner la mise en scène de soi et à créer une lecture potentiellement *fictionnelle*, unique à chaque œuvre. On vient de constater à quel point, même à l'intérieur d'une même catégorie de textes (journaux intimes posthumes), ces paramètres peuvent prendre des formes diverses mais converger vers une poétique semblable. D'une part, on a vu que la présence d'un « projet » diaristique préétabli par le diariste donne une orientation à la pratique sans pour autant en déterminer de façon nette les contours, puisque la mise en récit quotidienne et la dynamique formative de la pratique font souvent émerger un « projet » sous-jacent, plus ou moins concerté de la part du diariste. Ainsi, « le fait d'écrire son journal met l'écrivain

dans une certaine disposition d'esprit, suscite l'état d'âme autant qu'il le consigne» (Didier, 1983 : 12). D'autre part, on a vu que le dédoublement inhérent à la pratique diaristique entraîne une configuration particulière de l'identité où les trois pôles de ce qui constitue le pacte autobiographique (auteur-narrateur-personnage) interagissent sans cesse les uns par rapport aux autres. Par exemple, un décalage important entre la figure du narrateur et celle du personnage s'est révélé significatif parce qu'il arrive souvent que le narrateur joue le rôle d'une conscience tiraillée qui exhorte le personnage à agir ou à penser autrement et que cette relation ait des conséquences tant sur le plan textuel qu'extratextuel. En cela, « le rôle du journal n'est plus simple passivité d'un reflet de soi, mais force agissante » puisque « la notation fait exister cet "autre" vers lequel souvent tend le "diariste", et qui, espère-t-il, va l'amener à se modifier » (Leclercq, 1997 : 62). De même, la convocation de formes de discours appartenant à d'autres catégories génériques crée un réseau significatif dans l'appréhension et la configuration de soi, comme le font, par exemple, les prières, les « résolutions » et les citations bibliques dans la formation d'une identité marquée par l'ambivalence religieuse. À la recherche d'une *vocation*, cherchant à combler une absence et à retrouver un équilibre par l'écriture¹, l'ensemble des diaristes dont j'ai examiné le parcours textuel ont ainsi vu leur quête s'accomplir en tout ou en partie à travers une temporalité scandée par le rythme de leur pratique, mais ont aussi été transformés par cette pratique même.

À ce titre, les exemples que sont les *Journaux* d'Henriette Dessaulles, de Lionel Groulx, de Gérard Raymond, de Philippe Panneton, de Marcel Lavallé et de Joséphine Marchand sont hautement représentatifs de l'esthétique de formation propre aux journaux intimes posthumes et cautionnent ainsi mon hypothèse voulant que la narrativité de ce type de journaux intimes se construise sur une dynamique performative qui leur est propre. En élaborant une image de leur personne à travers leur journal, leur narrateur et leur personnage, ces diaristes ne se mettent pas simplement en scène, mais critiquent cette image d'eux-mêmes tout en tentant de la former. Ainsi, non pas simple

¹ « [D]ans le [...] journal, le moi intérieur est révélé pour compléter une image déjà existante du moi extérieur [...]. L'intimiste [...] tente d'établir son identité et, ce faisant, s'en crée une nouvelle. » (Raoul, 1999 : 73)

miroir passif d'une existence ordinaire, le journal joue, dans l'histoire qu'il raconte et qu'il est seul à pouvoir raconter, une part active puisqu'il ne fait pas que consigner cette transformation, il la détermine et la module aussi dans une durée qui, si elle n'est pas prédéterminée, installe tout de même peu à peu son point de chute. Dès lors, même si le journal intime, à la différence sans doute du journal personnel², n'est pas un récit – ou peut-être justement parce qu'il n'en est pas un –, il poursuit des visées qui lui sont propres et, surtout, constitue un exercice performatif qui détermine en ses pages mêmes sa propre fin. Sur ce point, le corpus des journaux intimes posthumes québécois fournit quelques autres exemples de cette esthétique, exemples que, faute d'espace, je ne pourrai examiner en détail ici. Le *Journal* de Saint-Denys Garneau, par exemple, se serait aussi prêté à merveille à l'exercice, puisqu'il est traversé de part en part par une quête d'idéal qui va de pair avec une quête de la suppression du moi ; dans un renversement qui s'opère de la suprématie de l'Art à celle de Dieu, l'incompatibilité entre la vocation artistique et le désir de spiritualité culmine en effet dans ce *Journal* autour du renoncement à la poésie au profit d'une écriture diaristique qui sert à la formation du sujet jusqu'à son effacement total – et jusqu'au renoncement, même, à toute autre forme d'expression³.

À la lumière des exemples analysés, il appert donc que, du *Journal* d'Henriette Dessaulles, où une parole pleinement affirmée parvient peu à peu à s'abolir par l'écriture diaristique, au *Journal* de Marcel Lavallé, dans lequel le diariste cherche désespérément à se former en tant que sujet original, en passant par le *Journal* de Philippe Panneton qui s'inscrit dans une laborieuse quête de la suppression du désir, le journal intime proprement dit, malgré son « évolution » historique, ne change pas fondamentalement dans sa façon de configurer son espace ni dans sa façon de transformer le sujet écrivain.

² Rappelons que le journal personnel est conditionné par un événement extérieur dont le diariste souhaite de rendre compte dans une durée, parfois prédéterminée (un voyage), parfois indéterminée (un événement historique).

³ Considérant qu'il s'agissait là du journal québécois le plus commenté et analysé, j'ai volontairement restreint son analyse ici, préférant renvoyer le lecteur aux différentes études qui lui sont consacrées. Voir entre autres Major (1994) et Baszczyński (1988).

Sa poétique, si elle est relativement difficile à définir, peut donc être envisagée comme plutôt stable, malgré la complexité propre à tous genres, du moins dans les journaux de mon corpus. On peut également affirmer que si le journal « vise », comme certains l'affirment, « à l'inessentiel, à l'inconstant, au dérisoire » (Hubier, 2003 : 59), la pratique elle-même ne répond certainement pas à ces critères : « Le discours ne saurait être l'enregistrement sans but, sans tension d'un moi livré à sa singularité fortuite et empirique ; écrivant, [le diariste] découvre le mouvement d'un déplacement de ce qu'il est par ce qu'il dit, déplacement vers un modèle et un idéal. » (Crouzet, 1981 : 229) Si cette dernière remarque de Michel Crouzet cherche à caractériser le *Journal* de Stendhal, il ne me semble pas exagéré de l'étendre à l'ensemble des journaux intimes posthumes, non pas comme une règle absolue mais plutôt comme une grille permettant de soumettre ces œuvres à un examen plus approfondi, dans la mesure où la question de la formation apparaît essentielle et consubstantielle à ce type d'écriture, celle-ci étant, au surplus, soutenue par la régularité de la forme choisie :

Les obsessions thématiques du journal sont renforcées par la régularité des formes. Par définition, l'écriture du journal est libre, totalement libre. Mais, dans les faits, chaque diariste s'installe très vite dans un petit nombre de formes de langage qui servent de « moules » à toutes ses entrées, et n'en sort plus jamais. (Lejeune, 2005 : 81)

Et ces « moules » sont bien ce qui donne à ces œuvres fragmentées la possibilité d'instaurer une forme de continuité et de cohérence, porteuse de signification. Pourtant, c'est bien souvent ce que l'on reproche au journal : « Le vrai journal est nécessairement imprévisible, affirme par exemple Valérie Raoul, c'est une œuvre d'un intérêt variable, que l'on lit par extraits ("aucune page n'est indispensable"), qui n'a pas de logique d'ensemble. » (1999 : 23) Et c'est sans doute dans cette optique que la plupart des éditions de journaux que l'on retrouve ont été amputées, selon la formule consacrée, des « passages jugés répétitifs ou qui n'apportaient rien de plus à l'ensemble », suivant ce principe trop répandu qu'« aucune page n'est indispensable ». Si l'on peut comprendre que des impératifs de marché encouragent ces éditions lacunaires qui ne sont en

revanche pas dépourvues d'intérêt, spécialement pour l'histoire littéraire⁴, il n'en demeure pas moins que ce sont justement les répétitions qui forment les schèmes et la structure du journal et qui mettent en relief ses thèmes privilégiés, ses angoisses, ses obsessions, etc. Il importe ainsi de retenir que « répétitions » et « monotonie » créent malgré tout une structure paradigmatique. En effet, qu'un diariste se questionne souvent sur le même sujet, qu'il éprouve le besoin d'y revenir fréquemment, est signe de l'importance que ce sujet occupe non pas forcément dans sa vie mais dans son expression écrite. Autrement dit, il est significatif qu'un diariste éprouve le besoin d'écrire sur un sujet précis plutôt que sur un autre et que les répétitions ainsi mises en œuvre induisent une forme de narrativité repérable à même la dimension performative inhérente au genre diaristique.

Je l'ai souligné en introduction à cette thèse, cette façon d'appréhender le genre diaristique comme une écriture « sans logique d'ensemble » est sans doute tributaire de l'hégémonie de la forme narrative, telle qu'elle est connue et appréciée dans les formes romanesques ou autobiographiques proprement dites. Peu habitués que nous sommes à la répétition et à épouser l'écriture et la réflexion en mouvement, nous nous fatiguons sans doute vite de la lecture d'un journal qui est, presque forcément, *monotone*. Mais il faut considérer que celui-ci – du moins le journal intime posthume – n'a pas pour but de nous distraire, mais d'accompagner son scripteur, d'une manière ou d'une autre. Qui plus est, « dans le journal intime alternent le ponctuel et l'itératif (afin d'indiquer combien le diariste hésite entre un désir de stabilité quotidienne et rassurante et la volonté irréprensible de se métamorphoser toujours) » (Hubier, 2003 : 72). Et c'est dans cette oscillation que la pratique trouve, bien souvent, sa motivation première, sa régularité tout comme son *originalité*, toutes choses qui se retrouvent également dans ce récit « en amont » qu'évoquait Pierre Hébert et qui se situe dans un « à-venir » souvent hypothétique. Dès lors :

⁴ Voir à ce sujet mon étude comparative des deux éditions du *Journal* de Virginia Woolf, celle qui a été faite par son mari Leonard Woolf, *A Writer's Diary*, et l'édition intégrale (Auger, 2008b).

Tenir un journal et le relire permettraient [...] de cerner l'unité du moi, masquée par le mouvement incessant de la pensée, par la dissolution perpétuelle des objets de la conscience. Offrant des repères, le journal donne les possibilités de faire le point et, partant, d'étudier ses choix et de délibérer. Appelé à guider le diariste, il peut devenir le lieu de résolutions éthiques, religieuses, esthétiques : ces engagements sembleront gagner en force de ne pas avoir été pris seulement dans le secret de la conscience mais d'avoir été matérialisés par l'écriture et de se rappeler quotidiennement au regard du diariste. (Simonet-Tenant, 2004 : 118)

Considérant cela, il semble intéressant de s'interroger un instant sur la propension qu'ont les journaux intimes posthumes à s'inscrire dans une dynamique de (trans)formation. À cet égard, on peut soumettre plusieurs hypothèses, notamment en insistant sur les caractéristiques particulières de ce sous-genre par rapport aux autres catégories du genre diaristique. Se distinguant essentiellement par la question de l'autodestination – entendue au sens d'une non-volonté de publication ou de diffusion large⁵ –, on peut en effet postuler que celle-ci semble nécessaire au processus de formation, la volonté de publication induisant une posture et un éthos tout autres sur lesquels je reviendrai dans la troisième partie. Nous avons vu, par exemple, comment ce changement de destinataire marque une étape décisive dans le *Journal* de Philippe Panneton qui, passant du journal de voyage au journal intime proprement dit, inscrit alors sa pratique dans une dynamique formative. De même, comment, dans le *Journal* de Joséphine Marchand, l'autodestination induit une forme de ludisme qui permet à la diariste de s'exprimer haut et fort mais qui, du même coup, relègue la pratique diaristique au rang des occupations inutiles et souvent dévalorisées par son auteure elle-même. La question du lecteur supposé ou envisagé conditionnant le choix du dit et du non-dit, la question de la censure est donc infléchie, dans ces types de journaux, vers une censure qui concerne sans doute davantage les difficultés inhérentes à l'expression écrite que celles qui sont liées à la crainte de se révéler à un tiers.

Dans une perspective historique, l'influence religieuse sur la pratique diaristique n'est pas négligeable non plus, eu égard au rapport du journal intime à la formation de

⁵ Pour plus de précision sur cette question, voir partie I, chapitre 2 : « Les esthétiques du genre diaristique québécois (I) : les journaux intimes ».

soi ; comme le proposent certains, l'exercice diaristique se serait « d'abord inscrit dans la tradition de ces exercices de piété par lesquels le fidèle se remémore, humble et suppliant, ses manquements » (Hubier, 2003 : 60). Cependant, l'étude des liens qui unissent religion et écriture de soi nécessiterait à elle seule une vaste enquête, d'autant plus que, comme le résume Françoise Simonet-Tenant, on ne s'entend pas, chez les théoriciens du journal, sur l'évolution historique de la pratique et sur ses influences :

L'influence jouée par le journal spirituel dans le développement du journal personnel en France a donné lieu à un débat et à des divergences de vue entre deux théoriciens de l'écriture diaristique : Georges Gusdorf et Philippe Lejeune. Pour le premier, le discours religieux est le grand modèle de l'écriture journalière ; pour le second, la forme « spirituelle » du journal, loin d'être à l'origine de l'éclosion du journal à l'orée des temps modernes, n'en est qu'une variété, une des plus tardives, apparue au moment de la Contre-Réforme. (2004 : 49)

Bien que je ne puisse débattre ici cette question, je serais tout de même tentée de postuler que c'est d'abord et avant tout l'exercice quotidien qui appelle la formation de soi et non la tradition religieuse de laquelle émergerait le journal intime. Les cas que nous avons examinés dans les chapitres précédents, et en particulier ceux d'Henriette Dessaulles, de Marcel Lavallé et de Philippe Panneton, pour qui les modèles religieux sont des repoussoirs, le prouvent amplement. En contrepartie, la prégnance des modèles religieux et littéraires que valorisent Lionel Groulx et Gérard Raymond tend à corroborer l'idée que ces œuvres circulaient amplement dans les milieux qui étaient les leurs et permettaient d'inscrire leur propre texte dans une certaine tradition de lecture. La question demeure donc ouverte.

Pour revenir à la relation entre journal intime posthume et dynamique formative, notons que plusieurs des diaristes présentés ici sont des adolescents ou de jeunes adultes et qu'il ne serait pas exagéré d'affirmer – même si j'ai volontairement inclus l'étude de journaux d'adultes pour montrer que cela ne leur est pas exclusif – que, l'adolescence étant généralement une période de crise identitaire, elle encourage la tenue d'un journal qui lui-même encourage la formation de soi. Cependant, cela ne lie pas pour autant ce processus à des facteurs extratextuels communs ; c'est bien plutôt le rapport à des épisodes « critiques » au cours d'une vie qui est déterminant :

Il est d'autres critères que celui de l'âge ; l'écriture du journal survient le plus souvent lorsque l'identité du sujet se voit mise en danger ou, tout au moins, se trouve dans une situation de vulnérabilité. Aussi l'écriture journalière est-elle fréquemment liée à des expériences physiques de détresse (souffrances de la vieillesse et du déclin de soi, maladie), de transformation (troubles de l'adolescence, grossesse), à des situations d'enfermement (journaux de prison, de captivité), à des crises affectives (amour, deuil, séparation, douleur de la solitude), spirituelles et intellectuelles ou à des périodes de profonds bouleversements et violences historiques, crises collectives qui ont des retentissements sur le plan individuel (fréquence des journaux de guerre). De telles expériences ou crises apparaissent comme un facteur favorable au déclenchement de l'écriture journalière qui est amenée parfois à se poursuivre bien au-delà des circonstances qui l'ont entraînée. (Simonet-Tenant, 2004 : 95)

Cependant, il importe ici d'établir une distinction entre période de « crise » et formation de soi, puisque celle-là peut susciter celle-ci, mais ne constitue pas un facteur à lui seul suffisant pour que la valeur performative de l'écriture opère. C'est plutôt la forme d'écriture choisie qui aura une véritable incidence sur le sujet.

Bien que je ne puisse ici appliquer ma démarche à d'autres corpus, je crois en revanche que cette particularité des journaux intimes posthumes n'est pas exclusive à un contexte géo-historique particulier (bien que celui-ci puisse avoir une certaine influence), car elle a été esquissée rapidement par d'autres théoriciens, dont Blandine Leclercq à propos des journaux d'Anaïs Nin, d'André Gide et de Franz Kafka :

L'avenir, dans l'écrit journalier, s'inscrit dans une volonté de remédiation. Nos « diaristes » cherchent à atteindre un « moi » idéal. Le Journal reflète alors les valeurs vers lesquelles ils tendent. Les décisions « encrées » sont promesses de changements et, à ce titre, le Journal joue un rôle actif dans leur devenir. Même s'ils ont le sentiment d'orienter leur vie par leur seule volonté, la notation a également un pouvoir sur eux. Elle provoque surprises et changements et ne les laisse pas indemnes. Elle possède les pouvoirs salvateurs de toute écriture... (Leclercq, 1997 : 379-380)

De même, il ne serait guère surprenant de retrouver cette dynamique formative dans les journaux intimes non publiés, mais auxquels nous n'avons que très partiellement accès. Par exemple, une étude de Stéphane Stapinsky sur le journal intime inédit d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx nous révèle que ce journal a aussi été un lieu de formation

spirituelle du jeune élève, quoique cette formation l'ait conduit à suivre la voie opposée de celle de son modèle :

[L]e journal intime a fourni à Alfred [pseudonyme], au fur et à mesure qu'il le rédigeait, une image de lui-même, image ambiguë certes, mais qui, au gré des relectures qu'il effectuait, lui aura fait prendre conscience des impossibilités de la voie dans laquelle il s'était engagé et l'aura incité à se déterminer autrement. Le journal aura en quelque sorte joué le rôle de miroir de ses contradictions. (1993b : 160)

Cependant, et même en considérant ces divers facteurs, faire de la dynamique performative une règle absolue de l'esthétique des journaux intimes posthumes serait quelque peu téméraire dans la mesure, justement, où les exemples choisis jusqu'à maintenant se prêtent à merveille à l'exercice. En effet, il ne faudrait pas prétendre que la formation du diariste soit à ce point perceptible dans les divers journaux posthumes que nous retrouvons sur le marché, ce qui n'empêche toutefois pas la dynamique performative d'être inhérente à la pratique diaristique lorsqu'elle est conçue dans un cadre privé. Au surplus, il importe de retenir que, tout comme chaque cheminement narratif est particulier, l'esthétique de formation se décline différemment dans chaque journal, selon une courbe narrative déterminée autant par les motivations du diariste que par la régularité de sa pratique et par l'univers extratextuel qui influence, bien sûr, son désir d'écriture.

II- QUELQUES CONTRE-EXEMPLES : LES JOURNAUX AU STATUT HYBRIDE

A) Le *Journal* de Lactance Papineau

Ce qu'il importe de souligner, c'est que la question de la narrativité (et conséquemment de la formation) se joue essentiellement dans le rapport entre les figures du narrateur et du personnage et que plusieurs cas de figure sont possibles. Par exemple, une prédominance absolue du personnage sur le narrateur donne au journal un ton

*externe*⁶ où l'enchaînement des événements semble le seul porteur de narrativité. C'est ce que l'on constate, entre autres, dans le *Journal d'un étudiant en médecine à Paris* de Lactance Papineau – un des plus anciens du genre – publié en 2003 aux éditions Varia⁷. Constitué essentiellement des notes de médecine du jeune homme, ce *Journal* évacue en effet complètement la subjectivité du diariste au profit d'annotations sèches qui rappellent davantage l'agenda ou la chronique que le journal intime. Cette oscillation entre journal intime et journal personnel tend dès lors à reléguer la narrativité dans le repli des événements et à faire du narrateur une figure désincarnée qui, de ce fait, n'entre jamais en conflit avec le personnage mis en scène. Cependant, certains détails fournis par les éditeurs nous permettent de porter sur ce texte un regard différent qui nous prouve qu'une certaine dynamique de formation n'est pas totalement exclue de la pratique diaristique de Lactance Papineau. En effet, ce *Journal* est majoritairement constitué de notes prises par Papineau dans ses cours lors de l'exil de sa famille à Paris (avril 1841 - mai 1842). Or, dans une lettre à son père, datant de mai 1838, Papineau écrit : « Il n'y aurait que la médecine que je pourrais étudier et vous savez que j'y ai une bien grande

⁶ Cette distinction entre journaux de type interne et de type externe est empruntée à Georges Gusdorf (1948 : 39). On entend par l'expression « journal de type interne » un journal qui accorde peu d'importance aux faits extérieurs, par opposition au « journal de type externe » qui lui est parfois composé en fonction d'une éventuelle publication. Cette distinction, bien qu'utile, pose en revanche divers problèmes méthodologiques. Voir, à ce sujet, le premier chapitre de la première partie : « “Le journal est une plante sauvage” ou définir le genre diaristique ».

⁷ Georges Aubin et Renée Blanchet, les éditeurs, ont divisé le journal en trois parties qui correspondent plus ou moins au cheminement de ce journal ; première partie : « De Saint-Hyacinthe à Paris » ; deuxième partie : « Journal d'un étudiant en médecine à Paris » ; troisième partie : « Le retour ». Plus précisément, Papineau commence son journal alors qu'il est au Séminaire de Saint-Hyacinthe en philosophie (décembre 1836 à décembre 1837) et décrit alors essentiellement ses cours, ses camarades, ses menus, etc. Il s'interrompt ensuite pour quelques mois et reprend son journal en juillet 1838 puisqu'il est en fuite avec sa famille à Saratoga et à Albany aux États-Unis. Dans cette partie, le diariste raconte son arrivée aux États-Unis, son séjour là-bas puis son départ pour Paris. Le « journal de médecine » commence à son tour *in medias res*, dès les premières entrées de janvier 1840. Nous suivons alors Lactance Papineau dans ses années d'étude de la médecine (la majeure partie du journal) jusqu'à son départ de Paris pour retourner au Canada en juin 1844. Le journal se termine en janvier 1846, par des notes usuelles sur ses occupations. Aubin nous apprend par contre que c'est en décembre de cette année-là que Lactance sera interné à Bloomingdale (dans Papineau, 2003 : 509).

répugnance.» (Cité par Aubin dans Papineau, 2003 : 13) Aubin nous renseigne, par ailleurs, sur le contexte difficile, voire austère, dans lequel ces études seront menées :

L'obligation où il se trouve de ne pas prendre d'inscription et de ne pas passer d'examens le lance à la conquête du savoir médical, sans guide véritable, et il lui « faut en quelque sorte tout apprendre à la fois ». Mais Lactance, âgé de 18 ans, débordé de courage, suit des cours gratuits et désire être plus tard un homme instruit ; sa mère commente : « Il travaille sans relâche, ne se permet aucune récréation, il ne sort que pour aller au cours de médecine et puis il étudie jusqu'à onze heures du soir dans sa petite chambre ». (Aubin dans Papineau, 2003 : 18)

Dans cette optique, il me semble significatif – ou à tout le moins particulier – que ce soit le cadre diaristique qui accueille ces notations si précieuses qui constituent ni plus ni moins que les sédiments de la *formation* de médecin de Papineau. Se mélangeant aux considérations plus quotidiennes de sa vie et de sa famille, elles sont la preuve concrète et matérielle (tout comme le *Journal*, par extension) de son dévouement et de son application envers la profession qui lui a été assignée (et donc, de son dévouement envers ses parents), mais elles s'inscrivent aussi dans un cadre familial qui marque du même coup la difficulté de Papineau à réellement choisir cette profession, à s'y engager. Et lorsqu'il se désintéresse peu à peu de la médecine, à l'été de 1842, le *Journal* sera investi d'autres événements qui prennent cette fois une tournure politique, mais qui évoquent de nouveau la difficulté qu'a le diariste à choisir et à trouver sa voie.

B) Le *Journal* de Jacques-Ferdinand Verret

D'autres cas de journaux au statut hybride sont également fournis par le corpus québécois. Par exemple, publié sous le titre *Mes souvenirs* et portant comme sous-désignation générique le terme de « Journal », le *Journal* de Jacques-Ferdinand Verret s'inscrit davantage sous les auspices de la chronique, des souvenirs et des mémoires que du journal proprement dit. Cette volonté de conservation est d'ailleurs explicite lorsqu'on s'attarde au fait que l'auteur a sous-titré chacun de ses cahiers d'un de ces

termes⁸ et qu'il se donne surtout le nom de « chroniqueur » (2001 : 299 ; 2003 : 198). Endossant toutefois divers statuts qui, plutôt que de se superposer les uns aux autres, tendent à se fragmenter selon le goût du jour, le diariste va, par exemple, se mettre directement en scène dans certaines entrées, racontant ses activités, ses rencontres, ses idées, ses sentiments, ses ambitions, alors que, dans d'autres, il va s'attarder davantage à décrire la vie de la paroisse (mariages, décès, fêtes, etc.), mais sur un ton relativement personnel, tandis que c'est davantage son rôle de témoin qu'il fera valoir dans les entrées axées sur l'actualité et les événements politiques.

Un peu à la manière de Joséphine Marchand, Jacques-Ferdinand Verret commence à tenir son journal au moment où sa vie de « jeune homme » débute, soit à 19 ans, et plus précisément alors qu'il fait son entrée dans le monde, s'initie à la vie sociale et affective de sa condition et de sa situation. Ce *Journal*, qui raconte tant ses activités sociales que les mouvements de son cœur – sans en excepter toutefois les mariages et les événements politiques de son époque qui, de fait, occupent une place importante –, accompagne ainsi le jeune homme dans sa vie nouvelle, sur tous les plans⁹. Teinté d'une naïveté souvent touchante mais aussi d'une certaine acuité d'observation, le *Journal* de Verret est avant tout l'œuvre d'un jeune homme du commun (son père était marchand général) qui tient aux règles de la bienséance, mais qui se place toute de même, par une certaine érudition (il lit et écrit couramment, parle et écrit en anglais et en français), légèrement au-dessus des autres (parfois avec une certaine condescendance propre au témoin de sa société) qu'il se plaît à observer pour mieux les comprendre. Figure attachante, le diariste cherche tranquillement son chemin, s'observant et s'analysant aussi lui-même avec humour et lucidité¹⁰. Conséquemment, on note une certaine « évolution »

⁸ Ces sous-titres sont, respectivement : t.I : *Mes Souvenirs* ; t.II : *Mes Souvenirs. Mémoires* ; t.III : *Mémorandum. Mes Mémoires et Souvenirs* ; t.IV et V : *Mes Souvenirs. Mémoires* ; t. VI et VII : *Mémoires* ; t. VIII, IX, X et XI : *Mémoires. Les Mémoires d'un jeune homme par Shermann Woods* (nom de plume de Jacques-Ferdinand Verret) ; t. XII : *Mes Mémoires* ; t. XIII : *Mémoires et Souvenirs*.

⁹ Pour une description plus détaillée de ce *Journal*, voir Laplante (2004).

¹⁰ Par exemple, à une époque où il est moins accaparé par les divertissements mondains, il décrit minutieusement et sur plusieurs entrées ses excursions à Québec pour entendre les

dans le *Journal* ; en effet, de cette volonté de briller dans le monde qui accompagne les « débuts » tant sociaux que « littéraires » du jeune homme (2001 : 28) jusqu'aux derniers soubresauts de l'écriture à partir de mars 1887 (moments où le diariste opte plutôt pour des résumés) et surtout à l'abandon de la pratique en janvier 1888¹¹, alors que Verret est davantage sollicité par ses activités professionnelles¹², le *Journal* « prend souvent la forme d'un récit d'apprentissage, l'auteur constatant ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter de faire pour obtenir la place qu'il convoite dans la société » (Ferland dans Verret, 2001 : IX).

En contrepartie, il semble bien que le journal ne joue pas, dans la vie de Verret, un rôle déterminant ; consignait bel et bien une forme de quête, il n'y participe que de loin dans la mesure où le personnage occupe une place bien plus importante que la figure du narrateur, « l'auteur plutôt s'observant socialement, dans la somme de ses actions et dans ses rapports à autrui » (Ferland dans Verret, 2001 : X). Faisant prédominer le thème sur le rhème, Verret envisage par ailleurs souvent la présence d'un lecteur – que ce soit lui à un âge avancé ou un destinataire anonyme –, tout en prétendant se révéler sans pudeur et confier le plus intime à son journal :

C'est une page sombre, une page d'ennui, une page de misère que j'ai à écrire en ce moment. C'est une de ces pages que l'on jette sur le papier, le désespoir dans l'âme, mais que l'on relit plus tard, en riant le plus souvent de la fragilité de nos amitiés de vingt ans et de la trop grande importance qu'on leur accorde. Peut-être celui qui me lira plus tard se demandera-t-il quel était cet homme ? Peu importe

prédicateurs anglais de l'Église St-Patrick. Il commente alors : « Que pensez-vous de moi, possédant une bonne éducation, parlant et écrivant plus ou moins mal les deux langues, ayant des amies joyeuses et des amis fidèles, ayant lu saint Augustin et Ovide, Chateaubriand et Dumas, et qui, avec tout cela, ne trouve pas de divertissement plus agréable que d'aller entendre un orateur qui, quelquefois, pousse la fantaisie jusqu'à ne pas parler correctement une langue qui n'est pas celle de ma mère et m'empêche ainsi de la comprendre parfaitement ? Quand rencontrerai-je une femme qui changera mes habitudes ? Je n'en sais rien. Je n'aime pas encore, mais j'aime aimer. » (2001 : 85)

¹¹ Jacques-Ferdinand Verret, qui a commencé à tenir son *Journal* en 1879, reprendra toutefois l'écriture diaristique de 1912 à 1946 ; ce journal n'a pas été publié (mais on en retrouve des extraits dans le tome II).

¹² Mais aussi lorsqu'il est moins « impressionné » par le monde qu'il découvre (Ferland dans Verret, 2001 : XV).

la réponse qu'il voudra bien se faire, moi, je parle de mes défaites avec autant de bonne volonté que j'en mettrai à me glorifier peut-être de mes victoires. D'ailleurs, mon livre est mon seul confident et pas un de ces aimables personnages que le monde appelle « des amis », ne sait jamais le premier mot de mes quarts d'heure heureux ou de mes moments de tristesse. Je raconte ma vie telle qu'elle se déroule, sans en cacher les déboires, sans essayer d'émousser les pointes des épines qui peuvent m'avoir blessé plus ou moins profondément. Et si généralement je suis, je me trouve et je me dis heureux, il n'en était pas de même cette nuit où j'étais malheureux de fait. (2003 : 144)

Cependant, malgré cette profession de foi, le *Journal* demeure en-deçà d'une véritable emprise de la dynamique formative propre aux journaux intimes posthumes, précisément à cause de son statut hybride qui conditionne sa configuration, son écriture et sa « destination ». Empreint de plusieurs esthétiques qui ne sont pas subordonnées à l'esthétique diaristique, l'œuvre de Verret accuse dès lors simplement certains traits typiques du journal intime¹³ mais en exclut plusieurs autres, la pratique diaristique ici, comme je l'ai souligné, n'accompagnant que de loin la « formation » plutôt que de l'infléchir.

Cela n'empêche toutefois pas qu'une certaine recherche d'écriture se fasse jour dans ce *Journal*. En effet, comme la majorité des diaristes dont je viens d'examiner le parcours, Jacques-Ferdinand Verret a une prédisposition particulière pour l'écriture (2001 : 61) alimentée par son goût pour la lecture : « Je ne suis jamais seul quand j'ai un livre devant moi ou une plume à la main. Que ferais-je d'ailleurs si je ne savais pas me servir de ces moyens de distraction ? » (2003 : 174) Et il semble bien que ce plaisir de l'écriture soit en partie responsable de la constance de la pratique diaristique au cours de ces neuf années. Se plaisant à l'art du portrait satirique (surtout en ce qui concerne les femmes), à celui de la poésie (ce qu'il nomme ses « rimes ») et même à l'art des dialogues, Verret s'exerce du même coup à l'art du chroniqueur-romancier et introduit dans son

¹³ Par exemple, le *Journal* accorde une place prépondérante au thème amoureux mais celui-ci n'est pas central. Un peu à la façon de Joséphine Marchand, c'est surtout l'évolution de son sentiment qui est important pour le diariste ; il s'agit pour lui de se mettre en scène et de s'analyser sous ce rapport, mais comme aucune femme ne parvient à le charmer bien longtemps, ce thème n'est pas continu. Il croira d'ailleurs, comme Marchand, que son « cœur est de bronze » (2001 : 141). Sensible aux charmes des femmes – et spécialement des Irlandaises –, Verret ne se mariera toutefois qu'en 1891, soit plus de trois ans après l'abandon de la pratique diaristique.

Journal des pans de sa correspondance (dont il tient un compte rigoureux), des chansons et des « pages perdues » où il note des aphorismes, des blagues, des statistiques, etc. Qui plus est, il y a chez Verret une certaine mentalité de clerc, de compilateur, voire d'économiste, puisqu'il rédige avec une minutie extraordinaire les divers événements de son quotidien, conserve avec un soin scrupuleux tous ses écrits¹⁴ et tient un compte rigoureux de tous les mariages du territoire, décrivant chaque fois, souvent de manière très colorée, le marié et la mariée. Comme l'explique Ferland :

Avec la même distanciation, [Verret] rend compte aussi de la société qui l'entoure. Car aux mémoires, récit du moi historique, se mêle dans ce journal la chronique, narration d'une communauté. Jacques-Ferdinand Verret se perçoit et se définit lui-même comme un « chroniqueur » [...] et c'est souvent la responsabilité de cette fonction qu'il s'attribue qui semble l'inciter, malgré son peu de temps de loisir, à tenir son journal. (dans Verret, 2001 : X)

En somme, il appert que, de façon globale, le *Journal* de Jacques-Ferdinand Verret se construit en complémentarité d'un désir, de la part du diariste, de se démarquer, d'utiliser ses dons à bon escient et de s'adonner à une activité intellectuelle qui le change de son travail mais s'inscrit aussi dans son prolongement. Cependant, ce désir de se démarquer ne donne pas lieu, comme chez Marchand par exemple, à une malaise, à une volonté de changer. Il s'agit d'une simple affirmation de soi dont le journal est un instrument parmi d'autres, dans la mesure où Verret ne s'inscrit pas du tout en faux par rapport à la société dans laquelle il évolue et prend plaisir à marquer cette appartenance en se faisant le chroniqueur de la société charlesbourgeoise.

¹⁴ Par exemple, il écrit : « ... j'ai gardé une copie de cette lettre que l'on peut trouver dans ma collection et à la fin de ce volume. » (2001 : 366) Rémi Ferland, l'éditeur, explique : « À l'époque où il rédige son journal, soit entre 1879 et 1888, Jacques-Ferdinand Verret, par ses qualités de travail et son habileté, entre autres, à rédiger la correspondance d'affaires aussi bien en français qu'en anglais, est devenu peu à peu le gérant du magasin paternel. Cet élément biographique est important pour la connaissance du présent document, dans la mesure où il détermine un aspect caractéristique de celui-ci. En effet, le travail quotidien se reflète non seulement dans le contenu, mais aussi bien, voire surtout, dans la manière et le style de ce journal, auquel est apporté le soin, le même souci d'exactitude et de clarté qu'à la tenue des livres de comptes. L'auteur note ainsi les dates de ses commandes personnelles et accuse réception le jour même, selon la formule propre à la correspondance commerciale, des lettres adressées par ses amis. » (Ferland, dans Verret, 2001 : IX)

C) Le *Journal* d'Auguste Viatte

Publié d'abord et avant tout pour son intérêt historique, le *Journal* d'Auguste Viatte, intitulé par ses éditeurs *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*¹⁵, consiste en une édition critique des cahiers que cet intellectuel d'origine française a tenu durant son long séjour au Québec. Commencé en mars 1939, alors que la Deuxième Guerre mondiale se prépare, ce *Journal* couvre ainsi une période importante de l'histoire, vue par un intellectuel jurassien qui se bat à distance pour la cause de la France. À la manière de Maurice Barrès et en s'inspirant des cahiers de son arrière-grand-père Victor Claro, Auguste Viatte entend tenir un journal de ses réflexions et de ses projets, tant pour donner forme à l'informe que pour le bénéfice de ses enfants :

J'ai déjà plusieurs fois entrepris un journal intime, écrit-il en ouverture de ses cahiers, mais je n'ai pas su m'y astreindre : il vaut mieux noter ainsi, irrégulièrement, mes réflexions, mes projets. [...] Peut-être n'aurai-je jamais le temps de donner forme à certaines pensées. Il n'est pas mauvais que mes enfants les trouvent plus tard ici. (2001 : 1)

Cependant, sa pratique n'est pas très assidue, et il faudra un événement tragique pour que l'écriture de Viatte prenne véritablement son envol, car ce n'est qu'en octobre 1939, soit environ 3 mois après la mort de sa femme Marie-Louise (décédée le 9 août 1939), qu'il « reprend » véritablement « [s]on journal », « après ces mois douloureux, privé de [s]a confidente » (2001 : 3).

Les débuts du *Journal d'un intellectuel jurassien* coïncident donc avec deux événements majeurs qui ont des répercussions importantes dans la vie d'Auguste Viatte ; d'un côté, la Deuxième Guerre qui le confine de l'autre côté de l'Atlantique et, de l'autre,

¹⁵ Le titre de l'édition donne comme date de début et de fin du *Journal* 1939 et 1949. Toutefois, cette publication rend plutôt accessible l'édition complète du journal de Viatte pour la période de 1939-1945 qui correspond, on l'aura compris, à celle de la Deuxième Guerre mondiale. Sans doute l'éditeur Claude Husser prévoyait-il rendre accessible tous les cahiers que Viatte a rédigé au cours de son exil québécois et qui se termine de fait en 1949. Toutefois, la période allant de 1945 à 1949 sera résumée dans une postface de Husser. Celui-ci écrit : « Plutôt que de poursuivre la transcription intégrale du *Journal* d'Auguste Viatte après-guerre, il a paru plus judicieux d'en résumer les éléments principaux dans une postface qui s'achève avec le retour du diariste en Europe, au cours du mois de novembre 1949. » (Husser dans Viatte, 2004 : 359)

la mort de sa femme. En ce sens, ce *Journal* ne semble pas faire exception dans mon corpus ; à la fois témoin d'une époque troublée et des bouleversements intimes d'une famille, il s'inscrit en majeure partie dans un processus de résistance et de deuil qui se nourrissent l'un et l'autre :

Plongé dans une société canadienne-française en pleine mutation, Viatte est également le spectateur inquiet du bouleversement des « valeurs-refuge » qui étaient les siennes avant-guerre [sic]. Sa famille et ses amis proches, marqués par une même empreinte catholique sociale, la France qu'il n'imagine que forte et dominante culturellement, l'Église à la puissance incontestable et incontestée, tout cet environnement vacille devant les choix politiques imposés par le triomphe des régimes totalitaires. C'est dans ce passage « d'un monde à l'autre », vécu aussi bien temporellement que spatialement que Viatte tente de s'engager, en respectant ses convictions et en conservant autant que possible une cohérence avec ses positions passées. Son journal est le récit de cette longue quête. (Husser dans Viatte, 2001 : xxxix)

De même, par le *Journal*, il s'agit pour le diariste de combler le vide laissé par le départ de sa femme et de laisser libre cours (quoiqu'avec une certaine réserve) aux sentiments que sa peine lui inspire. La guerre, paradoxalement, lui fournira une motivation supplémentaire, une raison de se battre et de surmonter son deuil : « Toute mon âme est engagée dans cette lutte. C'est une raison de vivre, depuis que je n'ai plus Marie-Louise. » (2001 : 69) Dès lors, sans axer sa pratique sur une dynamique formative, il n'en demeure pas moins que Viatte tente, par l'écriture, de rétablir une forme d'équilibre et de configurer les nouveaux paramètres de son identité et de l'environnement avec lequel il doit désormais composer.

Par ailleurs, le *Journal* de Viatte est un exemple type (rare, en ce qui concerne les journaux intimes posthumes québécois¹⁶) du journal sans « fin », puisque le diariste l'a tenu, selon les éditeurs, jusqu'à cinq ans avant sa mort, survenue en 1993, et qu'il n'aurait cessé d'écrire qu'à cause d'un handicap visuel (Husser dans Viatte, 2004 : 372). Ce faisant, cette œuvre pourrait fragiliser mon hypothèse voulant que la formation de soi dans le journal instaure une forme de narrativité qui prédétermine sa fin. Pourtant, il n'en

¹⁶ Le fait que le diariste ne soit pas d'origine canadienne-française a peut-être une incidence que je ne peux malheureusement pas mesurer dans le cadre de cette étude.

est rien. Comme on l'a vu, Auguste Viatte s'est plusieurs fois laissé tenter par l'expérience du journal, mais sans assiduité, et ce n'est qu'avec la mort de sa femme que la pratique diaristique trouve sa viabilité et un souffle qu'elle conservera jusqu'à la fin de la vie du diariste. Ainsi, le journal, puisqu'il fait office de confident (à de nombreuses reprises, Viatte insiste sur le fait que c'était le rôle de sa femme), permet de rétablir une forme de communication entre sa femme et lui¹⁷, mais sert aussi de lien entre ses enfants et lui, de substitut même, pour la mémoire qu'aurait dû préserver la mère :

Lu la *Vie Intellectuelle* sur le journal de Gide. Je me propose un but plus modeste : laisser à mes enfants l'histoire de ces années où je n'ai plus leur maman pour fixer mes idées et mes confidences ; noter les menus faits de mon existence quotidienne, et mes réflexions par surcroît. (2001 : 59)

Ne s'étant pas remarié, il n'est guère surprenant que Viatte n'ait jamais renoncé à la rédaction de ses cahiers qui remplissaient une fonction particulière. Cet exemple montre ainsi non pas que le journal « est virtuellement infinissable dès le départ, puisqu'il existera toujours un temps vécu ultérieur à l'écriture, rendant nécessaire une nouvelle écriture » (Lejeune, 2000a : 213), mais que le « projet » diaristique, évoqué en introduction de cette partie, peut s'étendre à une vie entière.

Certes, la question de la formation se pose plus difficilement ici – nous ne disposons pas de l'entièreté du *Journal* – mais n'est pas invalidée pour autant dans la mesure où celle-ci, bien que plus prégnante dans ce sous-genre, n'est pas nécessairement omniprésente tout au long d'un parcours narratif diaristique. D'ailleurs, le diariste n'hésite pas à positionner sa pratique dans une tradition davantage familiale que littéraire qui semble exclure la dimension heuristique propre à une certaine formation d'écrivain, telle qu'on l'a vu dans les chapitres précédents :

Réflexions de Mauriac, dans son *Racine*, sur les faiseurs de journal, qui écrivent pour poser devant les autres ou devant eux-mêmes, et même sincères, se perdent en notations contradictoires ; vraiment, sommes-nous tous si compliqués ? Et ne

¹⁷ Par exemple : « Mais sa lettre me fait pleurer : ce sont là les choses intimes que je confiais à Marie-Louise, et que je ne puis plus conter à personne... » (2001 : 57) Il n'est ainsi pas surprenant que, dans les premières années, Marie-Louise soit à l'occasion narrataire : « Marie-Louise, n'est-ce pas, je fais bien en tout ce que tu ferais à ma place ? Tu es contente de moi ? » (2001 : 5)

peut-il y avoir, comme ici, le seul désir de retracer fidèlement sa vie et ses impressions, pour la revivre plus tard, et pour survivre avec ses enfants, comme survit avec moi le vieil arrière grand-père Victor Claro ? Soif de vie, d'une vie pleinement vécue ; et de survie : mon trait dominant. Angoisse nerveuse le soir, malgré ma conviction chrétienne de l'au-delà, à la pensée de cesser d'être ; avidité de savourer chaque minute, sous tous ses aspects. (2004 : 279-280)

Le *Journal* de Viatte servant surtout de chroniques familiales, personnelles et professionnelles, aucune recherche stylistique ne s'y fait jour, et les seules traces d'émotivité sont liées aux enfants et, bien sûr, à de rares sentiments amoureux, que ce soient ceux qui sont reliés à la perte de sa femme ou ceux que fait naître Élisabeth de Mirbel (secrétaire du général de Gaulle envoyée au Québec pour rallier les Canadiens français à la cause de la France), à qui il voue une profonde admiration – mais qu'il se défend bien, du reste, d'associer à un sentiment amoureux¹⁸. Toutefois, confronté à un double deuil (celui de sa femme et celui de la France), le diariste voit dans l'écriture quotidienne le moyen de « survivre », le moyen de conjurer l'angoisse de la mort, ce qui explique aussi la constance de la pratique tout au long de sa vie :

La structure journalière, suite indéfiniment recommencée, est une façon de nier toute idée de fin : tenir un journal permettrait donc d'échapper au point final – celui de l'écriture mais également de l'existence – et de conforter l'illusion de son immortalité qu'a tout individu, confronté à l'impossibilité de penser sa mort. (Simonet-Tenant, 2004 : 111-112)

Qui plus est, si le fait que Viatte destine son journal à ses enfants rend sa pratique plus acceptable à ses propres yeux¹⁹, il n'en demeure pas moins que leur présence comme destinataires et lecteurs affichés conditionne l'écriture qui, sans le rempart de l'autodestination évoqué plus haut, souffre d'une censure certaine, et bloque en partie les

¹⁸ « Je n'ai jamais connu désir plus violent de ma vie : même pas lors de mon mariage, où les premières avances sont venues de Pierre, et qui est résulté d'une étude mutuelle et de l'harmonie possible de nos pensées ; et cette tempête de désir n'a rien de sexuel (il ne s'agit que de l'éducation de mes enfants), et elle prouve que les "orages de la passion" peuvent exister sans matière répréhensible... » (Viatte, 2001 : 159)

¹⁹ « Faguet disculpe Benjamin Constant de tenir un journal intime ; cela me fait réfléchir sur le mien. Mais je le destine à mes enfants pour que, s'ils ont la même curiosité que moi sur le passé de leur famille, ils y retrouvent ma vie notée franchement pendant ces années sans confident – comme j'aime tant à retrouver celle d'un Victor Claro. » (2001 : 162)

possibilités d'une dynamique formative. Oscillant entre « cahiers » et « journal », ce titre se classe malgré tout parmi les journaux intimes posthumes puisqu'il est motivé par un impératif personnel et non extérieur (la guerre), en dépit du fait que l'édition insiste sur cette particularité²⁰. Cependant, cette désignation générique hybride, qui mine de l'intérieur les possibilités formatives et donc narratives de ce *Journal*, se double d'un certain statut hybride tributaire de sa fonction de témoin, non pas tant des événements historiques dont il prend note, mais bien de la vie de son auteur lui-même. En conséquence, le diariste se donne surtout le rôle de secrétaire de ses activités quotidiennes et fait dominer les actions du personnage sur les réflexions du narrateur. Il est alors d'abord un témoin, tout autant que l'est son *Journal*²¹.

En somme, il appert, grâce à cet exemple, que si la dynamique de formation est spécifique à ce sous-genre diaristique, un journal tenu jusqu'à la mort n'est pas tant la preuve que le journal est un genre non narratif dont la fin n'est prédéterminée que par la

²⁰ L'introduction de Claude Husser, qui valorise l'aspect documentaire de cette œuvre, de même que l'important appareil paratextuel marquent bien l'intérêt essentiellement socio-historique de cette publication : « Grâce à l'exercice d'écriture quotidien auquel s'est astreint le professeur de littérature française de l'Université Laval de Québec, il est devenu possible, en faisant passer cet écrit du "garde-mémoire" privé et familial auquel il semblait a priori destiné vers le domaine public, non seulement de mieux comprendre les diverses facettes de la personnalité d'Auguste Viatte à un moment-clé de sa vie, mais aussi d'analyser son insertion dans la société québécoise et son rôle dans l'évolution de celle-ci du début de la Seconde Guerre mondiale au seuil des années cinquante. » (Husser dans Viatte, 2001 : xi)

²¹ Selon Husser, le *Journal* devient toutefois plus personnel une fois que la Guerre est terminée : « La fin de la Seconde Guerre mondiale marque une évolution dans les "Cahiers" tenus par Auguste Viatte. Jusqu'alors majoritairement tournée vers l'extérieur, stimulée par l'observation d'événements dramatiques et le souci d'être en prise directe sur l'actualité québécoise et européenne, l'écriture quotidienne du diariste se réoriente désormais vers les sphères plus personnelles et intimistes de la vie professionnelle et familiale. Dès le 22 octobre 1944, il change volontairement de calligraphie et détache chaque lettre de son écriture pour la rendre plus lisible, densifier ses notes et en "reconstituer plus tard la saveur". Espoir d'un futur passage de ses "Cahiers" du domaine privé à la sphère publique ? Prise de conscience de ses engagements et de l'utilité de son journal pour l'hypothétique rédaction de ses "mémoires" ? Probablement un peu des deux, mais surtout, le contexte précis de cette mutation scripturale – la récente libération de la France et celle de l'Europe en cours par les Alliés – révèle chez Viatte le sentiment plus ou moins net qu'une page de l'Histoire se tourne : elle dégage ainsi dans ses "Cahiers" plus d'espace aux réflexions personnelles et aux menus faits du quotidien familial et social. » (Husser dans Viatte, 2004 : 359)

mort de son auteur, mais plus simplement le signe que les stratégies textuelles auxquelles il répondait n'ont pas été atteintes (ou alors partiellement), ou bien que la fonction remplie par celui-ci n'a jamais été compensée par quoi que ce soit d'autre ; ou, encore, d'une manière plus positive, que sa fonction a simplement changé en cours de route²². En conséquence, si les théoriciens ont raison de dire que « toute écriture de journal suppose l'intention d'écrire au moins encore une fois, une entrée qui elle-même appellera la suivante et cela sans fin » (Lejeune, 2000a : 211), cela demeure juste seulement si on tient compte que du seul point de vue de l'auteur, et non de celui du lecteur, ce dernier étant le plus apte à circonscrire le « projet » diaristique à l'origine du journal.

Par ailleurs, d'autres cas de journaux intimes posthumes pourraient être plus extrêmes et tendre, par exemple, vers un « degré zéro » de récit. La chose est en tout cas virtuellement possible, mais il serait surprenant qu'un tel type de journal se retrouve sur le marché de l'édition, sauf à vouloir rendre accessible l'ensemble des textes produits par une figure particulière, dont l'autorité serait d'avance sanctionnée par de nombreuses autres publications. Le *Journal* de Paul-Émile Borduas pourrait en être un bon exemple²³.

III – FICTION ET NARRATIVITÉ. (SUITE ET FIN)

En plus de la question de la formation propre au journal intime posthume, j'ai proposé, en introduction de cette partie, que, sur la foi du pacte autobiographique, la vérité des événements mis en scène dans les œuvres diaristiques ne peut être contestée, mais que, en revanche, les particularités de mise en récit propres à chacune d'elles ne seraient peut-être pas sans produire ce que l'on pourrait appeler un *effet fictionnel* – distinct de la fiction proprement dite –, effet marqué à la fois par le rapport qu'entretient l'auteur

²² D'ailleurs, au cours de mes recherches, plusieurs personnes me disaient avoir tenté au cours de leur vie de tenir un journal, mais qu'elles n'y arrivaient finalement pas, par manque de temps et d'intérêt. Ma réponse fut toujours que leur manque d'intérêt était simplement dû au fait que le journal ne répondait à aucun besoin spécifique chez eux.

²³ Voir, à ce sujet, *supra* : p. 181-182.

avec le genre d'écriture dans lequel il s'engage et par son habileté à jouer des codes et des formes d'écriture, mais aussi par la dynamique lectorale qu'implique toute représentation écrite – donc forcément partielle et construite – de la réalité. Il m'est apparu alors que, plutôt que de parler de « fiction », il était plus juste de souligner qu'il faut surtout tenir compte de la complexité de la médiation écrite et de ses implications, et plus particulièrement des paramètres de la mise en discours de soi, qui se configurent toutefois différemment en fonction du type de journal analysé. Au terme de ce long parcours, je peux donc affirmer que, s'il y a invention dans le journal, il s'agit certes de l'*invention* de soi, mais surtout de l'invention d'un texte, tous deux étant des entités fuyantes et mouvantes qui ont peu de rapport avec la vérité et avec la fiction dans la mesure où, d'une part, « l'écriture de soi est d'abord une mise en mots et donc, toujours, une histoire parmi d'autres » (Braud, 2006 : 52) et, d'autre part, « la transformation psychologique affecte l'écriture, en même temps que l'écriture participe à la construction de cette nouvelle identité [...] » (Proulx, 2000 : 11).

Lejeune le souligne : « Il y a un abîme entre le journal tel qu'il est *écrit* et le journal tel qu'il est lu (par un autre, ou même par soi après). » (2005 : 66) Et c'est sans doute en ce sens qu'une forme de *fiction* opère puisque l'*intention* du sujet (les ramifications de sa subjectivité) n'est jamais véritablement accessible que par une médiation. En conséquence, si l'on doit toujours faire peser le soupçon fictionnel sur les écrits intimes dès lors qu'il s'agit de convoquer leur « vérité » historique et leur valeur de document, une perspective littéraire ne peut que se réjouir de la liberté interprétative qu'induit cette *fiction de soi*. Cependant, il me semble pertinent de le rappeler, la fiction, aujourd'hui, n'est plus considérée selon son acception « classique », et une différence subtile semble s'être établie entre la fiction proprement dite et le *fictionnel*. Comme le remarque Dominique Viart²⁴ :

Fictionnel, c'est-à-dire qui *passé par* la fiction, qui fonctionne selon les principes que celle-ci active volontiers et qui ne se réduit pas à une pure production de l'imaginaire. C'est dire déjà que la fiction est un mode d'approche et de travail,

²⁴ S'inspirant des propos de Pierre Michon qui qualifie son *Rimbaud le fils* (Gallimard, 1991) de fictionnel et non de fiction.

une façon de *réfléchir*, aux deux sens du mot, le document *et* le réel historique dont il témoigne. (2002 : 216, souligné dans le texte).

Ainsi, si la très grande majorité des journaux n'ont pas été écrits, comme ces « fictions critiques » si caractéristiques de la littérature contemporaine, dans une intention *fictionnelle*, il n'est pas moins pertinent de les interroger sous cet angle particulier pour en faire ressortir la richesse textuelle. Mode de représentation plutôt qu'invention pure, la notion de fictionnel permet à tout le moins de mieux allier lecture biographique et lecture critique. Dans cette perspective, la « fiction », plutôt que d'être simplement celle d'un sujet qui « s'invente »²⁵, devient aussi celle d'un lecteur dont la figure est au surplus essentielle pour que la narrativité opère, cette dernière relevant d'abord et avant tout d'une « catégorie de l'entendement » telle que l'ont défini René Audet et Andrée Mercier :

Cadre cognitif permettant de structurer et de rendre intelligible des phénomènes, la narrativité peut être convoquée pour appréhender différents objets, qu'ils soient textuels ou picturaux. Elle permet alors au lecteur/regardeur d'inférer des états de choses antérieurs et postérieurs, des motivations, des relations entre protagonistes. C'est dire comment la trame narrative en elle-même ne repose pas tant sur des procédés nettement identifiables mais plutôt sur un ensemble de paramètres pouvant susciter une lecture narrativisante. (2004b : 11)

Et cette « lecture narrativisante » que j'ai proposée ici demande de porter une attention particulière à certains paramètres et à certains procédés qui échappent à la définition

²⁵ Dans un article très intéressant intitulé « Le récit de vie : mise en scène et mise en crise de l'identité narrative » (1996), Anne Roche interroge certaines frontières du narratif pour l'étude de témoignages oraux recueillis par ses étudiants dans le cadre d'une étude sur le Front populaire en France. Elle constate, entre autres, à quel point la façon de raconter s'enracine dans une tradition culturelle et sociale, souvent héritée de la littérature : « Le narrateur, par *ignorance lectorale*, produit son récit, dans la plupart des cas, sans savoir sur quels modèles il le produit. Même les narrations sophistiquées, où on repère des effets venant architecturer l'ensemble d'un récit pourtant oral, suivent globalement le *pattern* des "Grands Récits" du XIXe siècle, monnayées ou non en historiettes à l'usage des écoliers ou en *success-stories* des journaux. » (1996 : 225-226, souligné dans le texte) Cette prise de conscience des modalités de la mise en récit de soi permet à Roche de mettre en relief certains procédés propres à l'invention de soi et qui induisent un certain degré de « fausseté » parmi les nombreux témoignages recueillis. Bien que plusieurs des exemples qu'elle propose puissent s'appliquer à l'étude plus globale des récits autobiographiques, je restreins volontairement ici, faute d'espace, l'étude fort complexe des procédés de l'« invention de soi » dans le journal intime.

traditionnelle du récit ; ou, à tout le moins, elle demande d'élargir la définition de ce dernier à la lumière des potentialités activées par le genre diaristique et ses composantes spécifiques.

Qui plus est, nous pourrions, comme le propose Valérie Raoul, voir dans cette hypothèse d'une narrativité du journal comme « catégorie de l'entendement » le reflet d'un glissement qui s'opère du discours au récit (tels que les a définis Benveniste) dans les œuvres diaristiques. Selon Raoul, le journal est une forme de discours, « c'est-à-dire un acte de communication dans lequel un *je* parle en son propre nom (il y a coïncidence entre le sujet de l'énoncé et le sujet de l'énonciation), dans une situation de dialogue avec soi-même, située dans un présent réel ». Dans ces conditions, explique-t-elle,

Le destinataire et le destinataire sont la même personne ; le premier cherche néanmoins à influencer le second, ne serait-ce que réflexivement. Les déictiques et les temps associés avec le discours prédominant et renvoient à une situation réelle dans le temps et l'espace ; le *je* renvoie à une personne qui existe. Cependant, comme le narrateur écrit à propos de lui-même, il se voit (consciemment ou non) de plus en plus comme un acteur, comme un *il*, et à mesure que les événements contingents de son existence s'éloignent dans le passé, il les perçoit comme une histoire ou un récit. La narration, qui fonctionne comme discours au moment de l'écriture, apparaît comme récit à mesure que le journal devient livre. Cette transformation dépend de la perception du lecteur. Tant que le journal est en train de se faire, le diariste se trouve toujours relativement en situation de dialogue, c'est-à-dire engagé dans un discours. Une fois le journal « achevé », l'intimiste peut prendre la position de lecteur. Ce passage du discours au récit sous-tend les arguments en faveur de l'autobiographie comme fiction. (1999 : 34-35)

Le geste de raconter son quotidien, fragment par fragment, crée ainsi une structure complexe organisée par les prérogatives du temps et réorganisée selon une logique interprétative propre à tout lecteur²⁶. Le « récit » dans le journal est certes plus descriptif que narratif, mais il n'en demeure pas moins que la chronologie et la forme diaristique

²⁶ Comme le remarque Anne Roche : « Si les œuvres de la modernité ont habitué le lecteur à des narrations brisées, éclatées, en étoile, aux fils multiples, etc., le producteur d'un récit de vie aura plutôt tendance à "raconter sa vie comme un feuilleton de Balzac" selon l'expression de Philippe Lejeune, c'est-à-dire si son récit s'éparpille en saynètes, ce qui est souvent le cas des récits de vie féminins, le lecteur-auditeur aura tendance à tâcher de retrouver le fil, ou un fil, du récit, sa logique interne, ce qui le "gouverne", donc à reconstruire le récit en fonction d'un ordre narratif qui n'y est pas. » (1996 : 224)

instaurent leur propre syntaxe narrative. En somme, s'il y a narrativité dans le journal, elle peut être liée soit au constant renouvellement de la situation d'énonciation, soit au constant renouvellement de l'énonciation elle-même ; dans le premier cas, c'est le simple passage du temps (les événements) qui crée le rythme et l'évolution d'une certaine « intrigue » ; dans le deuxième cas, c'est la perception du diariste, sa façon de trier son vécu et de le transposer sous forme écrite qui crée une courbe ascendante.

En terminant, il m'importe de souligner ici que si la dimension performative a souvent été évoquée dans les études (sans être désignée ainsi), jamais, du moins à ma connaissance, n'a-t-on poussé la réflexion au point d'y voir l'induction d'une forme de narrativité propre à ce genre. D'ailleurs, si l'on a déjà cherché à caractériser la cohérence narrative du journal, ce ne fut toujours que brièvement et rarement en questionnant l'écriture elle-même et son rythme particulier, mais plutôt en tentant de cerner la figure auctoriale déduite des effets produits par l'écriture. Ainsi, Pierre Pachet affirme :

Un journal intime a une unité perceptible par le lecteur, il n'est pas une simple collection de feuilles volantes, de notes dispersées. Cette unité n'est pas celle d'une composition (du rapport entre un tout et ses parties), ni celle d'une progression ou d'une narration. On pourrait parler de l'unité d'un style ou d'une personnalité [...]. (1990 : 14)²⁷

Or, même si cette « unité du style ou de la personnalité » est bien présente dans les journaux, elle ne constitue à mon sens qu'une figure parmi d'autres, figure toujours

²⁷ Précisons toutefois que, pour Pachet, il s'agit d'une « évidence », de « baptiser la difficulté avec des noms obscurs » (1990 : 14-15). Par ailleurs, cette position est aussi celle qui est défendue par Sébastien Hubier : « Néanmoins, si les journaux intimes, les cahiers, les carnets et autres chroniques de la vie quotidienne correspondent à l'idée que le *moi* est frivole et plastique et que tout travail sur soi doit fatalement s'inscrire dans l'ordre des jours, ils ne sont pas un simple amas de feuillets dispersés et d'observations éparées. Même si cette unité est bien plus ténue que celle de la composition autobiographique, liée à la double progression de l'histoire et de la narration, ils n'en présentent pas moins une cohérence, intelligible pour le lecteur qui s'attache à la permanence d'une personnalité ou d'un style. » (2003 : 32)

potentiellement en redéfinition d'elle-même à travers la pratique d'écriture, sa permanence résidant davantage dans la poursuite de l'écriture, dans le *style* certes, mais tel que le définit Catherine Rannoux – c'est-à-dire comme une « trace », une « figure de l'instance qui n'existe que “dans et par le discours” » (2004 : 13) – et, surtout, dans sa mise en récit quotidienne.

Si l'ensemble des propositions que je viens d'élaborer ne s'appliquent qu'à une catégorie plutôt restreinte du genre diaristique, il n'en demeure pas moins qu'elles paraissent, en fin de compte, ne s'appliquer qu'aux journaux dont la valeur littéraire est a priori la plus probante, puisque cette valeur vient précisément de l'interrelation entre écriture et formation, dans la mise en scène d'une figure de narrateur qui n'arrive à exister que dans et par le texte qu'il produit. À cet effet, dans son ouvrage consacré à *Stendhal et le langage*, Michel Crouzet paraphrase certains propos de Stendhal sur sa pratique d'écriture diaristique : « Se donnant acte que son but est de “conserver” dans son journal “le dramatique de sa vie”, il ajoute que l'intimisme probe et strict est sans cesse combattu par la tendance à “juger en racontant”. » Et Crouzet de commenter :

L'aveu est grave, car il ruine l'idée d'une matière narrative vécue qui serait l'objet d'une transcription dans le langage qui la respecterait sans la modifier ; manié spontanément, dans le prolongement du vécu, le langage ne viendrait pas par son pouvoir propre déformer le vécu en le prenant en charge ; en fait, écrire « éloigne » du vécu, il n'y a pas pure reprise du vécu qui ne tende au commentaire, à l'appréciation, le moi se réfléchissant sur le papier tend non à se voir seulement, mais à se « juger », à se convertir par le mouvement même de l'écriture en éléments analytiques et en termes de valeur. (1981 : 227)

Si, on l'a vu, certains types de journaux – où il y a une prédominance absolue du narrateur sur le personnage (ou encore du thème sur le rhème) – nous rapprochent d'un « vécu » qui est présenté de façon si stérile qu'on le croirait paradoxalement dénué de tout « vécu », il est certain que c'est grâce à cette part de « commentaires », « d'appréciation » et de « jugements » que le vécu prend véritablement une forme, qu'il inscrit dans le quotidien le récit d'une trajectoire. Le fait que les trajectoires que j'ai examinées dans le corpus québécois insistent d'une manière peu commune sur la nécessité de se juger – au point, la plupart du temps, d'en abolir la propre parole du

diariste – est sans doute symptomatique du contexte socio-culturel qui les a fait émerger. Dans cette optique, une lecture d'un autre corpus aurait pu faire ressortir d'autres traits qui, sans exclure le commentaire et le jugement, ne visaient pas au même effet sur le diariste en question. Cependant, je ne peux résister à formuler l'hypothèse que, d'un point de vue critique, c'est bien ce qui fonde l'intérêt littéraire de ces œuvres, car celles qui sont empreintes de cette « fiction du langage » ou des nombreux « effets de fiction » qu'est susceptible de générer la lecture offrent un lieu plus que fertile à une analyse de leurs enjeux littéraires.

Pour en arriver à une telle conclusion, j'ai volontairement esquivé, dans l'ensemble de cette deuxième partie, le cas d'un grand nombre d'œuvres diaristiques qui appartiennent aux catégories que j'ai identifiées dans la première partie de cette thèse, parce que, au départ, il me semblait qu'elles posaient avec moins d'acuité le problème de la transposition de soi. Au total, toutefois, il m'apparaît que la question de la fiction et de la transposition sont si intimement liées à celle du langage que c'est surtout l'utilisation faite de ce dernier qui est la plus susceptible d'éveiller le « soupçon » fictionnel et de générer une lecture narrativisante. En effet, du langage utilisé comme matériau d'expression littéraire ou comme simple support de communication, tout un éventail de styles se déploie selon des stratégies textuelles qui peuvent être fort simples (le journal personnel d'une façon générale où il s'agit de rendre compte d'un événement extérieur) ou fort complexes (le journal intime où il s'agit d'abord et avant tout de s'aménager un espace d'écriture), induisant la question encore plus complexe de la littérarité du texte. De même, la question de la formation est si intimement liée à la question de la destination du texte qu'il m'apparaît qu'on pourrait aisément scinder le corpus en deux catégories (les journaux écrits dans une intention de diffusion et les journaux écrits dans un cadre d'autodestination) qui complexifient encore la question de la définition du genre. Sur ces divers points que sont la question du langage et de la destination, les journaux intimes anthumes développent à leur manière des stratégies textuelles qui leur sont propres et qui se déclinent non plus tant selon une esthétique de formation de soi que selon une esthétique qui recoupe davantage la formation du genre et ses implications

du point de vue littéraire, convoquant par ailleurs un éthos particulier. Ce sont ces questions que je souhaite évaluer plus avant dans la prochaine partie.

PARTIE III

UN GENRE SANS LITTÉRATURE ? QUELQUES ENJEUX DES JOURNAUX D'ÉCRIVAIN

CHAPITRE 1

DE LA LITTÉRATURE CONTRE LE JOURNAL

Il est certain aussi que cette écriture qui a longtemps été marginalisée est en train de devenir la littérature. Comme si la fiction ne pouvait plus tenir le coup devant la réalité.

Nicole Brossard (dans Gauvin, 1986a : 106)

I – LA FAUTE D’AMIEL (ET DES FRÈRES GONCOURT)

En 1965, soit deux ans après la parution de *Le journal intime et la notion de personne* – le deuxième ouvrage d’importance consacré au genre diaristique après celui de Michèle Leleu en 1952 –, Alain Girard fait paraître le texte d’une conférence intitulée « Le journal intime, un nouveau genre littéraire ? » et donnée lors du XVI^e congrès de l’Association internationale des études françaises, congrès qui présentait, entre autres, un colloque sur « les journaux intimes ». Se donnant sous la forme d’une question, le titre de la

conférence de Girard signale ainsi une préoccupation que l'on pourrait croire plus récente, mais pourtant déjà bien présente dès le milieu des années 1960, à savoir la légitimité d'introduire le genre diaristique dans la typologie des formes littéraires instituées. À cette époque, toutefois – et bien que Girard fasse montre d'une certaine prudence dans l'énonciation de ses jugements –, la prise de position du théoricien est des plus claires : « [C]e qui fait à mes yeux [...] le caractère même d'un journal intime, son authenticité ou sa valeur c'est de n'être en aucune manière un exercice de littérature. » (1965 : 100) Dans cette optique, la conférence de Girard tend à établir une poétique prescriptive du journal où ce dernier ne trouve justification que dans la mesure où il se subordonne à une œuvre de plus grande envergure, dans la mesure où il reste *dans la marge* et, de ce fait, caché :

S'il soutient et prépare une œuvre, il est encore le meilleur exercice littéraire, avance-t-il. Mais n'y aurait-il pas lieu de réfléchir avant de le publier ? En tant que genre, peut-il être autre chose qu'un genre mineur, sur lequel doit « peser *a priori*, comme on l'a dit, une certaine condamnation » ? (1965 : 109)

Cette poétique prescriptive du journal, axée en grande partie sur des jugements de valeur, me semble révélatrice – et c'est l'intérêt de revenir sur ce texte cinquante ans plus tard – d'une conception du littéraire propre à cette époque. Dans cet esprit, s'il est intéressant de noter que Girard ne remet aucunement en cause le fait que le journal est un genre, car celui-ci « a une histoire et une signification, liées à un certain état de la société » (1965 : 103), il n'en conteste pas moins son appartenance à la littérature :

Dans l'ordre littéraire, dit-il [...], si l'on pense qu'on est écrivain parce qu'on tient un journal, on se trompe. Des fragments, ou des miettes, si brillants soient-ils, n'ont jamais composé une œuvre. L'œuvre suppose un effort constant, des choix et des sacrifices incessants, une transposition, une généralisation, la conversion d'une expérience personnelle en un message transmissible. Si le journal supporte l'œuvre et la permet, tout est bien, mais s'il est une facilité qu'on se donne, ne se déploie-t-il pas au détriment de l'œuvre ? Certaines pensées, un certain ordre de sentiments n'ont peut-être pu trouver leur expression au XIX^e siècle que dans la forme et le secret du journal. *Il est vraisemblable qu'aujourd'hui cette forme, devenue publique, représente un danger.* (1965 : 108-109, je souligne)

Et ce « danger » ne vient-il pas du fait que le journal est devenu *genre* (c'est-à-dire public) et menace de ce fait les genres canoniques de par la possibilité, de plus en plus courante à l'époque, qu'il devienne « œuvre », c'est-à-dire un texte qui doit être lu et apprécié de façon intrinsèque, et non plus seulement en étant subordonné à une œuvre en particulier ? Une chose est certaine en tout cas, c'est que ce « danger » s'inscrit, selon Girard, dans le sillage de la mise en place progressive, avec la publication partielle du *Journal* d'Henri-Frédéric Amiel en 1882, d'une conception erronée de la valeur du journal sur le plan littéraire :

Au vrai, précise-t-il, l'exemple d'Amiel a brouillé les cartes. Parce que la publication de fragments de son journal lui a valu d'emblée la gloire qu'il n'avait pu obtenir par ses poésies, ses articles de critique ou son enseignement, il a semblé tout à coup qu'il suffisait d'écrire un journal pour s'illustrer dans les lettres. (1965 : 105-106)

Donnant aux écrivains un exemple qui doit toutefois servir de repoussoir, Amiel serait celui qui n'a pas su « arrêter son journal et le fermer, arrêter le flot confus du langage intérieur, pour sortir de soi et affronter les autres ». Il serait celui qui n'a pas su « forger résolument une œuvre étrangère à soi » afin de « s'accomplir en elle » (Girard, 1965 : 109).

Ce serait donc, si je résume cavalièrement, par la « faute d'Amiel » que le genre diaristique cherche, depuis la fin du XIXe siècle, à se disputer une place dans le panthéon des genres reconnus comme littéraires. Cependant, la faute ne serait pas entièrement sienne, d'autant plus que son *Journal* a été publié de façon posthume¹. Edmond de Goncourt, qui publie en 1887 le *Journal* qu'il a tenu avec son frère Jules, journal sous-titré

¹ Bien que cela ait sans doute été en accord avec ses souhaits. Il évoque d'ailleurs, le 15 mars 1880, la possibilité d'une publication d'un choix d'extraits : « Seize mille pages ! cinquante volumes de journal intime ! Qui jamais aura la patience de lire tout ce fatras ? qui même aura le courage d'en parcourir une partie ? Pas même moi. Car à un volume par semaine, cela prendrait une année au lecteur. Le soleil se cache dans sa lumière ; mes notes se défendent par leur densité et leur énormité... Leur masse indestructible a fatigué le temps, non pas les siècles de l'histoire, mais le temps de l'amitié. Trois personnes pourtant se mettraient volontiers à cette besogne, ma filleule, Fida, et le disciple. Ce qui serait mieux encore, ce serait de devancer la mort et d'extraire de cette carrière confuse la matière de deux ou trois volumes de choix. » (Amiel, cité par Knuz Westerhoff, 2005 : [15])

Mémoires de la vie littéraire, provoque lui aussi, et à la même époque qu'Amiel, une véritable commotion dans le monde des Lettres. En effet, par cette publication, il instaure non seulement une nouvelle tradition de journaux d'écrivains à publication anthumée², mais propose aussi un modèle du journal *littéraire* qui prend cette fois une double tangente, c'est-à-dire tant dans sa forme que dans son contenu. C'est que, en faisant porter leur regard sur la vie littéraire de leur temps, ces écrivains détachent du même coup le journal d'une œuvre à laquelle il *devrait* se greffer pour assurer sa légitimité, en plus d'étendre la définition du littéraire à une thématique qu'on peut difficilement dissocier, justement, des pratiques littéraires. Autre façon, si l'on en croit une large part de la critique, d'ébranler les colonnes du temple de la littérature, en apposant une double étiquette littéraire à l'œuvre diaristique, rendant encore plus complexe la question de son appartenance à la littérature³. Toutefois, il est intéressant de rappeler que cette publication s'inscrit dans un contexte socio-historique où « la peinture du grand homme au quotidien et de l'artiste en pantoufles avait été initiée par la critique littéraire d'une époque qui ne voulait pas envisager l'œuvre sans faire référence à l'écrivain » (Dufief, 2009b : 9-10). Conséquemment, la vogue du journal de la vie littéraire que cette

² Dont l'inflexion avait été en partie donnée par des diaristes tels Lavater qui avait fait paraître son *Geheimes Tagebuch* en 1773 (en français : *Journal intime d'un observateur de soi-même*, 1843) et Barbey d'Aurevilly qui avait fait paraître ses *Mémoires* en 1864. Dominique Kunz Westerhoff parle de cette période comme d'un « temps de latence historique [qui] constitue [...] une genèse éditoriale du genre, où la première personne diariste se pratique mais ne peut s'assumer publiquement comme un objet littéraire – ou demeure en-deçà du seuil de ce qui est culturellement considéré comme de la littérature [du moins dans l'espace littéraire français] » (2005 : [2]). D'autres publications seront également marquantes, comme la publication du *Journal* de Gide qui inaugure, en 1939, de la Bibliothèque de la Pléiade.

³ Dans un article volontairement pamphlétaire et ironique, Philippe Lejeune décrit ainsi la conjoncture de l'époque : « 1887-1888 : la France est en état de choc, ébranlée par une série d'attentats. Non, pas des attentats anarchistes, mais des attentats autobiographiques – c'est peut-être au fond la même chose. Depuis le début des années 1880 la France est enfin pour de bon en République, la période d'ordre moral qu'elle connaît depuis 1850 se termine. Et voilà qu'on publie – pas vraiment des autobiographies (*La vie d'Henry Brulard*, publié en 1890, a surpris certains, mais n'a choqué personne) –, mais des journaux qui, eux, font scandale. Une série de détonations qui ressemble à un complot : Amiel en 1883, Marie Bashkirtseff et Goncourt en 1887. La névrose, le flirt et l'orgueil, et des ragots de concierge, tout cela en librairie ! Si vous y ajoutez la trilogie du communard Vallès, il y a de quoi se demander où va la littérature, et où va la France. » (1994 : 134)

publication venait en quelque sorte de lancer, pour toute jacasseuse et médisante qu'elle était, pouvait être utile à la critique et, partant, à l'ensemble des « sciences » littéraires. Dans cette perspective, on peut sans doute présumer que si cette publication cause, à l'époque, un demi-scandale, c'est peut-être davantage en raison de l'exhibition d'un genre présumé intime et qui, de surcroît, se réclame d'emblée d'un statut littéraire qui pose problème, que son contenu irrévérencieux (bien que cela ne soit pas exclu). Une chose demeure certaine, toutefois, c'est que l'intérêt pour les écritures du moi a suivi cette impulsion donnée par de grandes figures qui sont devenues autant de modèles « dangereux » parce que « littéraires » :

Mais voici qu'elle [l'écriture intime] est devenue un genre, dénonce encore Girard, parce que, par un phénomène d'imitation, les écrivains publient eux-mêmes leur journal, et en fin de compte ne l'écrivent plus seulement pour eux, mais pour le public, à la manière de tout autre écrit. (1965 : 104)

Ainsi, la conférence de Girard prend une allure de pamphlet et reconduit, à la suite d'un Brunetière par exemple ([1888] 1897), une conception du genre en opposition au littéraire et qui, à son tour, sera longtemps reconduite par les théoriciens du journal. Je ne referai pas ici l'histoire du long procès que la littérature a fait subir au journal en tant que genre littéraire depuis que, de pratique privée, il est devenu un genre reconnu⁴ ; mais j'aimerais examiner plus en détails, dans un premier temps, les arguments permettant de statuer sur le caractère (non) littéraire du genre afin, dans un deuxième temps, de mieux mesurer le caractère problématique de ce statut qui paraît fondamental pour la compréhension du genre. Car bien que le modèle proposé par les Goncourt ait fini, bon gré mal gré, par faire école, il reste que le genre diaristique demeure encore dans les marges de la littérature et que cette exclusion, qu'elle soit légitime ou non, mérite à son tour d'être questionnée. D'ailleurs, comme le remarque Pierre-Jean Dufief en introduction de son ouvrage collectif sur les *Journaux de la vie littéraire*, « la critique contemporaine s'est montrée tout aussi sévère à l'égard de ce "genre" récent que la

⁴ On pourra se référer, à ce sujet, aux nombreuses synthèses faites par Lejeune, dont « Un siècle de résistance à l'autobiographie » (1994) et « Le journal en procès » (1996), mais aussi à l'introduction de cette thèse.

critique classique l'avait été à l'égard du roman » ; de plus, « même s'il parle de littérature, le journal est d'emblée considéré comme une forme périphérique, extérieure à la littérature » (2009b : 12-13). De fait, s'il est peu à peu entré dans les pratiques éditoriales courantes de publier des journaux et si de nombreuses études ont été consacrées, depuis celle de Girard, au genre diaristique, il n'en demeure pas moins que l'établissement du lien qu'entretient le journal avec la littérature reste, encore aujourd'hui, problématique (Rannoux, 2004 : 8). Le journal est désormais considéré comme un genre certes, mais qu'il soit un genre *littéraire*, voilà qui demeure, près de 50 ans plus tard et malgré l'affirmation résolue de quelques théoriciens du journal au cours de son histoire⁵, toujours bien incertain...

II- « CECI N'EST PAS UNE ŒUVRE »

À quelques exceptions près, la tradition critique qui entoure le journal pose essentiellement celui-ci comme un objet non littéraire. Dans un premier temps, sa forme fragmentaire s'opposerait à l'idée même d'« œuvre » perçue comme un tout unifié et cohérent. Ce premier argument, construit sur le principe assez généralisé qu'« aucune page n'est indispensable », oppose généralement le genre diaristique au genre romanesque. Girard, encore une fois, synthétise bien cet argumentaire :

Or, on ne le répétera jamais assez, un journal n'est pas une œuvre. Il n'en a pas les caractères essentiels. Il n'a ni commencement ni fin ; il n'obéit à d'autre règle qu'à celle des circonstances, ou de l'humeur de son auteur. Il n'y a là aucun grief, car telle est la loi du genre : l'auteur peut y verser, comme il l'entend, ce qu'il veut et dans l'ordre qu'il veut... Une œuvre au contraire est le fruit d'un certain enchaînement et d'une longue réflexion, elle obéit à une logique interne ; chaque morceau qui la compose est nécessaire. (1965 : 105)

⁵ Dont Béatrice Didier qui affirmait déjà en 1978 : « Si protéiforme soit-il, le journal est bien un genre littéraire où l'on voit fonctionner divers mécanismes de l'écriture. » Elle reconnaissait, par ailleurs, que « cette constitution du journal en genre littéraire ne s'est faite que très progressivement » (1978 : 139). Elle modulera toutefois son jugement au cours de ses études ultérieures.

De cette forme fragmentaire, qui est l'essence du journal, naîtrait par ailleurs *l'informe*, soit l'absence de codes par laquelle se définirait le journal et qui le constituerait *de facto* en objet non esthétiquement viable. Parallèlement, la mise en scène « du tout et du rien », de l'important comme de l'insignifiant, constituerait le genre comme le produit d'une *écriture ordinaire*, comme une solution de facilité tant sur le plan de la forme que sur celui du contenu : « À consigner ainsi sans nulle retenue tous les faits, fussent-ils dépourvus d'intérêt, combien ne s'éloigne-t-on pas de l'œuvre d'art ? », disait déjà Michèle Leleu en 1952, qui ajoutait : « L'excuse du diariste, s'il en arrive à de telles fautes de goût, c'est l'absence d'exigences qu'entraîne tout naturellement le fait de n'écrire que pour soi et sans but défini. Cette facilité est donc du point de vue littéraire la plus grande rançon du journal... » (1952 : 254-255).

Dans un deuxième temps, la mise en scène d'une subjectivité et la recherche d'une « vérité » – non pas universelle comme en proposent les œuvres de fiction, mais « intime » – engendreraient la banalité (ou vice-versa) d'une écriture qui doit pourtant, pour être pleinement reconnue comme telle, se dépouiller de tout artifice :

Contre le modèle sous-jacent d'une littérature reconnue, *ornée* ou qui dénonce l'image stéréotypée, s'impose une écriture de soi ordinaire, naïve et revendiquant sa naïveté : l'expression commune d'un sujet qui entend dire la vérité, sa vérité. La forme archétypique du journal permet cette revendication de la banalité parce que cette banalité même est le signe de l'absence de recherche dans la transcription du monde et de l'émotion ressentie. (Braud, 2006 : 80)

Dans le même esprit, cette revendication de vérité devrait, pour être effective, se superposer à l'absence de lecteur, absence qui, à son tour, exclut encore plus le genre diaristique des formes littéraires reconnues :

Le journal, parce qu'il est censé ne pas avoir d'autre destinataire que l'auteur lui-même, peut se situer en deçà de la littéarité, bien davantage que l'autobiographie où plane l'ombre du lecteur. Le critère de littéarité est donc étroitement lié à cette éventuelle lisibilité par un autre. (Didier, 1983c : 105)

En somme, le but premier du journal serait justement, comme le disait Girard, de *ne pas* être un exercice de littérature, mais plutôt une forme de communication repliée sur elle-même (une écriture « de soi à soi ») et qui autorise, de ce fait, tous les caprices. En

d'autres termes, sa règle de base – et, partant, son intérêt – serait précisément de *ne pas* être une œuvre, de se tenir en-deçà de l'œuvre – et surtout de l'œuvre de fiction.

Au fondement de l'exclusion du genre diaristique se trouvent donc plusieurs principes qui nous révèlent, en creux, une conception particulière de la notion de littérature. Ainsi :

Both letters and diaries were initially excluded from canonic « Literature » because their private nature was deemed incompatible with literary production. [...] Their apparent lack of selectivity and the absence of conscious artistic effect in the combination of entries are radically opposed to a traditional view of the literary work of art. (Raoul, 1989 : 58 et 62)

Comme le souligne Annie Cantin, il s'agit en fait d'une vision du littéraire qui s'inscrit essentiellement dans le sillage de la poétique aristotélicienne ; n'étant ni *poesis* ni *mimesis*, le journal ne serait simplement pas admissible au sein de la littérature (1996a : 24-25). Dès lors, si le journal a longtemps été jugé négativement dans la mesure où il serait dangereux pour la personne même du scripteur – et surtout pour l'écrivain qui, en principe, « échoue à construire une œuvre » –, il appert que c'est davantage la question de sa forme et de son esthétique qui alimente ce long débat aux accents souvent émotifs jusqu'à l'hostilité. Autrement dit, ce qui semble être véritablement au cœur du litige, ce n'est pas tant la valeur du journal comme pratique privée que l'intégration problématique de cette pratique « du vrai » au sein même de l'acte littéraire ; c'est la prétention de cet écrit factuel à entrer en concurrence avec l'idée même de littérature. Car, on l'a vu, le journal, comme les autres genres de la littérature intime, repose d'abord sur un « présupposé de vérité » ; c'est même sur celui-ci que se « fondent, selon Cantin, l[a] spécificité et l[e] statut [des genres personnels] à l'intérieur du système littéraire ».

Or, commente-t-elle avec justesse, si le caractère non fictionnel des écritures intimes constitue cette spécificité générique capable de les instituer en classe de textes distinctive, il représente aussi, dans la cohérence de la poétique classique, ce qui les maintient à l'écart du littéraire légitime. (2000 : 8)

Toutefois, qu'il s'agisse, dans le seul cas du journal, d'un récit factuel, cela a à mon avis moins de poids dans le débat que le fait qu'on lui attribue généralement des traits poétiques qui s'opposent à une définition du littéraire qui semble bien ancrée dans la

tradition occidentale (traits que l'on ne retrouve pas à un même degré dans les autres récits factuels) : la forme fragmentaire *versus* le récit linéaire, l'absence de code *versus* la recherche d'un effet stylistique et esthétique, la sincérité du propos et l'accumulation de détails quotidiens *versus* le caractère épuré et universel de l'œuvre, l'absence de lecteur *versus* la volonté de diffusion la plus large – toutes choses que l'on peut retrouver, à des degrés divers, dans l'autobiographie, dans la biographie, dans l'essai, etc. Plus spécifiquement, la situation du journal au sein d'une typologie des formes littéraires se complique encore plus du fait que celui-ci est généralement considéré, comme on vient de le voir, tel un texte en quelque sorte *illisible*, et à plus d'un titre.

Certes, le journal, en vertu de sa nature première, n'est pas une forme qui se propose d'emblée comme littéraire. Avant tout pratique d'écriture, au même titre que la correspondance, il s'impose plus difficilement comme *œuvre*. Il peut ainsi être vu à la fois comme une « pratique majeure » (« en ce sens qu'elle concerne des millions de personnes ») et comme un « genre littéraire mineur » (« dont les formes évoluent peut-être moins vite, ou même très peu, mais dont le rapport plus direct et plus naïf à la vérité peut inspirer aussi une forme de fascination » – Lejeune, 2007 : 21). Il peut également être considéré comme une forme de l'entre-deux, « à mi-chemin entre la pratique et l'œuvre d'art », qui serait « une “œuvre comme pratique” à la fois réussie (au plan de l'acte) et ratée (au plan du grand art) » (Clerc, 1999 : 38). Ce serait, toutefois, reconduire peu ou prou une vision du littéraire fondée sur des dichotomies relativement strictes (genre majeur *versus* genre mineur, grand art *versus* pratique). En introduction de cette thèse, j'ai d'ailleurs évoqué le fait que l'appartenance du journal à une pratique d'écriture tendait à inscrire ce genre en dehors de la littérature ou, du moins, de ce qui est traditionnellement considéré comme tel. De même – et cela est majeur –, les traits poétiques généralement érigés en objections s'appliquent essentiellement à une définition qu'on pourrait dire « traditionnelle » du journal. Or, on l'a vu, non seulement y a-t-il diverses esthétiques qui se déploient au sein du genre diaristique, mais il n'est pas certain qu'aucun texte se réclamant de cette catégorie réponde en tous points à cette définition

« pure » du journal⁶. Bien sûr, cette définition n'est pas – comme celle, plus traditionnelle, de l'œuvre littéraire – totalement dépourvue de fondements, et il est certain que l'apparent manque de codification a fait du journal un importun en littérature. Mais on pourrait inverser le raisonnement et postuler, par exemple, qu'il n'est pas exclu que le fragment puisse être lui-même une forme, surtout si l'on considère que l'écriture au jour le jour « is a method and not a moral duty » (Fothergill, 1974 : 43) et qu'à ce titre elle implique le choix d'une forme particulière qui demande une certaine régularité et qui se construit dans la durée. Les critères de sincérité et de vérité méritent eux aussi d'être questionnés, car, outre les enjeux de la mise en récit explorés dans la partie précédente, ce « présupposé de vérité » sur lequel repose la lecture du journal pourrait bien être, comme le souligne Robert Fothergill, une erreur de perspective⁷. En effet, si l'on en fait la règle de base du journal (plutôt qu'une simple caractéristique possible), n'en vient-on pas presque fatalement à concevoir le travail d'écriture comme une forme d'éloignement de la vérité, comme une forme de « fictionnalisation » de soi ? Ne postulerait-on pas implicitement que plus un journal devient « littéraire » par la qualité de son écriture et de son style, plus il s'éloigne de la sincérité et du réel censé être son critère définitionnel de base ? Autrement dit, selon la logique de la « spontaneous-sincerity school of thought » (Fothergill, 1974 : 47), un journal ne pourrait devenir œuvre littéraire qu'en *n'étant plus* un « vrai » journal : « In fact the implication is that the more "literary" a diary appears, the less it deserves the name of diary. » (Fothergill, 1974 : 38). Cependant, quelle que soit la valeur de la définition dite traditionnelle du journal, le problème réside ici à mon sens non pas tant dans sa légitimité (toujours susceptible de réévaluation) que dans le fait que les traits qui composent cette définition servent à opposer « journal » et « littérature », ce qui revient, comme le remarque à nouveau fort

⁶ Mais, comme le souligne Lejeune, il est vrai que, en matière de journal, « tout le monde a une opinion », « personne ne se sent incompetent », « chacun érige en norme son petit bout d'expérience »... (Lejeune, 1996 : 64)

⁷ Il affirme : « [M]ost theoretical considerations of diary-writing proceed deductively from the assumption that its defining characteristic is an unpremeditated sincerity. » (Fothergill, 1974 : 40)

pertinemment Fothergill, « to treat the great diaries as deviations from a norm established by the mediocre » (1974 : 39). Qui plus est, cela revient à refuser en quelque sorte toute possibilité d'évolution au genre, en le confinant dans un carcan qui prévaut depuis déjà deux siècles (et dont on ne souhaite pas vraiment le voir sortir), et à lui refuser du même coup toute possibilité de se voir accorder le statut de genre proprement *littéraire*.

III- LE POIDS DU SOUPÇON

Ce large portrait de *la littérature contre le journal* dessine donc des contours plutôt nets et apparemment difficilement négociables, à moins, peut-être, de tenter de revoir en profondeur la poétique de la littérarité elle-même. Car autant il est possible, comme on l'a vu en première partie, de faire s'affronter différentes visions du genre, autant il l'est sans doute de négocier directement la notion de « littéraire » de manière à la rendre plus inclusive et donc plus opératoire pour cerner le genre diaristique. C'est du moins ce que fait Fothergill lorsqu'il consacre un chapitre de son étude au développement de nouvelles approches critiques du journal en tant que « littérature », c'est-à-dire en dehors des attitudes normalement exprimées à ce sujet par la critique. Il propose ainsi une conception du littéraire qui se situe « en amont », soit du point de vue du diariste, celui-ci voyant son manuscrit comme un livre potentiel, plus spécifiquement comme une œuvre nourrie de sa vie. En conséquence, en opposition à une vision qui veut que la publication soit une violation du genre, Fothergill suggère plutôt que « as a diary grows to a certain length and substance it impresses upon the mind of its writer a conception of the complete book that it might ultimately be, if sustained with sufficient dedication and vitality » (1974 : 44). Dans cette optique, la solution que Fothergill présente « is to regard the diary-format as a literary structure for embodying subjective experience in a manner that approximates the actual passage of future into past » (1974 : 48).

D'autres propositions théoriques restent plus conservatrices⁸, mais tentent néanmoins d'élargir en quelque sorte la notion de « littéraire » afin d'inclure le journal dans cet ensemble. Béatrice Didier, par exemple, soutient que ce serait par un certain effet d'intertextualité (quand des modèles sont disponibles et imités) que le journal se serait constitué progressivement en genre littéraire, qu'il aurait pris « forme et normes » (1978 : 251) : selon elle, le journal « ne sera considéré, comme genre, que du moment où de grands écrivains comme André Gide le livreront au public de leur vivant » (1978 : 139-140). Ce serait donc, selon Didier, par la mise en place de modèles et par l'établissement de normes que le genre diaristique aurait acquis une certaine « position » dans le paysage littéraire, celle-ci demeurant toutefois conditionnelle à une adhésion de l'institution à cette conception du littéraire. Pour sa part, Michel Braud propose deux définitions en ce qui a trait au « journal littéraire » : d'abord, le « journal consacré à la vie littéraire » (2009 : 24) et, ensuite, le journal comme œuvre « qui se donne à lire comme livre et qui vise une certaine reconnaissance esthétique » (2009 : 25). Mais ici la frontière demeure floue entre une littérarité qui serait d'abord thématique et une littérarité qui nécessite une « reconnaissance esthétique », celle-ci passant nécessairement par une appréciation subjective toujours susceptible de se voir remise en question.

Dans *Fiction et diction*, Gérard Genette présente d'ailleurs deux régimes de littérarité : le *constitutif*, « garanti par un complexe d'intentions, de conventions génériques, de traditions culturelles de toutes sortes », et le *conditionnel*, « qui relève d'une appréciation esthétique subjective et toujours révoicable » (1991 : 7). Au premier régime correspond une « poétique essentialiste » fermée (puisque la littérarité se construit sur un *a priori* générique ou archigénérique de la fictionalité et/ou de la poéticité) et, au deuxième, une « poétique *conditionaliste* » cette fois ouverte (1991 : 15) et, du même coup, beaucoup plus complexe dans la mesure où, contrairement à la première,

cette poétique-là ne s'est guère exprimée dans des textes doctrinaux ou démonstratifs, pour cette raison simple qu'elle est plus instinctive et essayiste que

⁸ D'ailleurs, les propositions fort intéressantes de Fothergill (peut-être à cause de leur origine anglo-saxonne ?) n'ont eu que très peu d'échos du côté francophone.

théoricienne, confiant au jugement de goût, dont chacun sait qu'il est subjectif et immotivé, le critère de toute littéarité. (1991 : 26)

Dès lors, s'il est clair que cette deuxième « poétique [...] anime inconsciemment un grand nombre de nos attitudes littéraires » (1991 : 27), il est tout aussi certain, selon Anne Roche, que les « considérations dépréciatives » sur le journal sont « confortées par la théorie littéraire classique, pour qui la littéarité, essentielle aux œuvres de fiction et à la poésie lyrique, ne s'applique que de façon conditionnelle dans le cas des écritures intimes ». « Comme si, précise-t-elle, le vrai en littérature ne pouvait être [...] qu'inconcevable. » (2005 : 55) Ainsi, le journal, à l'instar des autres récits factuels, s'il peut être *œuvre*, n'en demeure pas moins, et au cas par cas, une *œuvre* conditionnellement littéraire. Dans cette optique, son « potentiel littéraire » se fonde sur quelques paramètres qui éclairent, en un certain sens, quelques règles sous-jacentes à la poétique dite *conditionaliste*. Examinons-les un instant.

Au nombre des conditions susceptibles d'ériger le journal en œuvre littéraire, il y a, au premier chef, le statut de l'auteur. Ainsi, le journal d'un écrivain est plus susceptible d'être considéré comme littéraire, ne serait-ce que dans la mesure où il s'inscrit dans un système de réception et d'appréciation critique déjà préparé par le reste de son œuvre (elle-même souvent constitutivement littéraire). C'est ainsi que, au sein de l'institution littéraire mondiale, les journaux d'écrivain demeurent les plus largement publiés et diffusés. Cependant, cela ne fraye pas la voie à l'appréciation littéraire du genre pour autant, car, bien souvent, le journal sera tout de même classé dans la marge, non pas seulement du littéraire, mais aussi de l'œuvre de l'écrivain ; il sera vu comme un « avant-texte » ou comme un « atelier littéraire » plutôt que comme un « genre » (Foucat, 1999 : 290) et, le plus souvent, comme un document purement biographique apportant « des indications utiles sur la poétique de l'auteur » (Lis, 2005 : [3]). À ce sujet, Lejeune constate que :

L'autobiographie a d'abord été victime de la biographie. Les récits et journaux d'écrivains apparaissaient avec leur correspondance, comme appartenant à la « vie », cette vie où l'on cherchait la clef ou le secret de l'œuvre. Ce statut de document les faisait passer du côté du non-texte. On s'y intéressait au coup par

coup, dans le cadre de l'étude d'un écrivain en particulier, pour l'information livrée. Jamais on ne les envisageait en série, comme des textes construits, obéissant à des règles communes, comme un genre. (1994 : 140)

Le journal d'un écrivain demeure ainsi fortement subordonné non seulement à son auteur, mais également à l'œuvre de celui-ci ; il est vu comme un réservoir pour la création et sa valeur est souvent évaluée en fonction de son apport à l'œuvre⁹. Le problème plus fondamental ici est donc que le texte diaristique ne semble pas pouvoir exister sans son hors-texte, sans sa genèse, sans son auteur ; il est, à l'opposé de l'œuvre constitutivement littéraire, dépendant de son *maître* sans lequel il ne survivrait pas et ne serait que malaisément considéré comme littéraire. Autrement dit, de la notoriété de l'auteur – sans doute davantage que de la valeur du texte – dépend en général son éventuelle publication. Girard disait d'ailleurs qu'« un journal vaut, en définitive, ce que vaut l'homme qui l'écrit » : « Sa valeur est peut-être le contraire même de l'art, si l'œuvre belle et durable existe par elle-même, d'une existence indépendante de la personne de son créateur. » (1965 : 107) Plus près de nous, Antoine Compagnon affirme que « les textes littéraires sont justement ceux qu'une société utilise sans les rapporter nécessairement à leur contexte d'origine. Leur signification (leur application, leur pertinence) est censée ne pas se réduire au contexte de leur énonciation initiale » (1998 : 45). Difficile, donc, dans le cas du genre diaristique, de faire abstraction de l'auteur, quel que soit son statut, et cette présence marquée, malgré une certaine revalorisation du biographique en régime contemporain, demeure bel et bien un critère d'exclusion.

Une autre condition qui peut hisser le texte diaristique au statut d'œuvre littéraire est la reconnaissance, par la critique et/ou par l'institution, d'un travail esthétique et stylistique ; c'est ce qu'on a pu voir, par exemple, avec l'édition du *Journal* d'Henriette

⁹ Par exemple, Béatrice Didier affirme : « [L]es journaux dits intimes sont un peu des fourre-tout où l'écrivain a mis ce qui lui passait dans la tête, souvent avec l'idée de ne rien perdre et de conserver ces notes, pour les utiliser ultérieurement dans d'autres œuvres. » (1983c : 57) Le *Journal* de Stendhal, toujours selon Didier, « répond [...] bien à cette fonction d'être une sorte de réservoir où sont consignées les pulsions créatrices, avant qu'elles aient pris forme, et par conséquent l'activité de diariste aura tendance à se ralentir à partir du moment où l'écrivain a trouvé sa voie » (1983c : 61).

Dessaulles dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde »¹⁰. Dans ces circonstances « exceptionnelles » où le journal d'un inconnu accède au statut d'œuvre « littéraire », le message est en quelque sorte détourné de ses fonctions originelles, puisque c'est sur la valeur de l'écriture elle-même qu'on fonde essentiellement la valeur de l'œuvre. Toutefois, il s'agit de cas exceptionnels et l'œuvre acquiert rarement sa pleine autonomie, puisque le contexte biographique demeure souvent le premier cadre de lecture ; dans les faits, les textes diaristiques demeurent essentiellement valorisés pour leur valeur de document. Par ailleurs, comme on l'a vu, c'est souvent en fonction d'un « dépassement des codes » ou d'un « renouvellement du genre » que l'on évaluera la qualité esthétique d'un journal. À cet égard, les articles de critique universitaire consacrés aux *Journaux* de Nicole Brossard et de Madeleine Ouellette-Michalska sont exemplaires¹¹, puisque c'est à l'aune de la définition classique du genre que sont mesurées les innovations esthétiques de ces œuvres.

Finalement, un certain intérêt pour la « vérité » et pour l'individualité, déjà présent dès les années 1960¹², peut constituer une autre « condition » – bien que très fluctuante – de l'attribution d'une certaine valeur littéraire aux œuvres diaristiques. Cet intérêt, en plus de mettre au jour la tension entre fiction et diction en jeu dans l'espace littéraire, s'inscrit toutefois plus largement dans le mouvement de valorisation des écritures « marginales » qui, au Québec, est sans doute plus prégnante qu'en France¹³. Mais cet intérêt pour la marge, comme le souligne Cantin, n'est pas forcément d'ordre

¹⁰ Voir *supra* : p. 74.

¹¹ Voir : Havercroft (1996) et Leblanc (1996 et 2002).

¹² Selon Girard, le foisonnement des écrits personnels à cette période « témoigne d'un goût semblable[,] parmi les auteurs et parmi le public, d'un même désir d'échapper, à la fois à la littérature d'imagination et à l'étude du monde extérieur, pour tenter de saisir l'individualité, une individualité dans ce qu'elle a de plus spécifique ou différencié, comme si l'expérience la plus personnelle, secrète et presque incommunicable, était ce qui intéresse le plus aujourd'hui, et captive avant tout l'attention. Le journal intime est donc une mode » (1965 : 102).

¹³ Voir *supra* : p. 24.

esthétique ou poétique, ce qui complique de nouveau l'intégration du genre diaristique au sein des formes littéraires reconnues :

[L]'intérêt soulevé aujourd'hui par les genres personnels en littérature apparaît participer plus souvent qu'autrement de la curiosité et de l'entrain ressentis à la vue d'un terrain d'exploration (humaine ou textuelle) presque neuf que de l'attrait des profits esthétiques et symboliques que la critique et l'institution littéraires pourraient en tirer. (2000 : 5)

On le voit, si les conditions de littérarité du journal sont de divers ordres (pragmatique, stylistique, contextuel) et que peu à peu les frontières du littéraire tendent à s'élargir, le journal demeure tout de même marqué par le poids du soupçon, et ce poids semble le maintenir encore et toujours dans la marge. De fait, « la coulisse qui définit son origine semble être également son destin », et le genre « paraît condamné à n'être qu'un entre-deux, un écrit de frontière sur lequel pèse le risque d'exclusion » (Rannoux, 2004 : 8-9). Autrement dit, la littérarité du journal pourrait bien n'être qu'accidentelle et portée uniquement par de grandes figures d'écrivains qui ont su, par le travail de plus grande envergure qui a pris forme dans leur œuvre, « autoriser » et justifier la présence de leurs journaux dans la sphère littéraire. Rien n'est gagné, en somme, surtout que certains voient encore les diaristes comme des « ratés » au sein de la confrérie des écrivains, comme des artistes sans œuvre devant attirer autant le mépris que la pitié¹⁴...

Un fait demeure donc indéniable : c'est que la « présence » du journal « dérange dans le paysage littéraire » (Simonet-Tenant, 2004 : 179). Dans cette optique, il n'est guère surprenant qu'on en soit venu à parler de lui comme d'une « impasse de la

¹⁴ L'article de Thomas Clerc, intitulé « Le diariste, artiste du ratage, ratage de l'artiste », est d'ailleurs on ne peut plus explicite. Clerc propose : « À l'intérieur de l'ensemble un peu mythique qui comprendrait toutes les espèces d'écrivains, le diariste (mot qui augure mal d'une quelconque mission) fait en quelque sorte figure de raté de la famille. Premièrement le journal est un petit genre, sa reconnaissance dans le panthéon des lettres, où il n'occupe qu'une place modeste, est tardive ; la notion de chef-d'œuvre y est presque déplacée ; de plus, le diariste, de Maine de Biran à Gide, se voit toujours comme un personnage nul et inapte ; enfin et surtout, le journal produit une écriture déceptive qui n'est pas sans affinité avec un certain échec esthétique. Pour reprendre les mots si justes de Roland Barthes, "l'écrivain tel qu'on peut le voir dans son journal intime, c'est l'écrivain moins son œuvre [dans Barthes (1975), *Roland Barthes par Roland Barthes*, Seuil, coll. « Écrivains de toujours », p. 82.] » (1999 : 35).

littérature » (Arno Schmidt cité par Boerner, 1978 : 219) ou encore comme d'« un défi à la littérature » (Barthes, [1966] 1994 : 56), car c'est précisément, je crois, ce qu'il est. Et c'est d'ailleurs là, selon moi, que se situe en partie son intérêt pour la critique : dans les débats et dans les remises en question perpétuelles qu'il suscite depuis sa progressive intégration au champ littéraire, qui permettent sinon de mieux définir ce qu'est le littéraire, du moins d'en interroger les frontières. Béatrice Didier le souligne d'ailleurs :

[L]'intérêt – un des intérêts du journal – c'est de remettre en cause les limites, en se situant souvent aux frontières. Le journal est sans cesse travaillé par des pulsions qui l'entraînent tantôt dans le champ du littéraire, tantôt hors de ce qu'on peut considérer comme de la littérature, à une époque donnée. (1983c : 103)

Dans les faits, il n'est pas exclu que le journal puisse être « un projet d'écriture largement indéfini, soutenu par un projet de communication littéraire très incertain » (Braud, 2006 : 269) ; en revanche, il appert que c'est cette indétermination même, tant sur le plan de la forme que de sa réception, qui en fonde en grande partie l'esthétique. Ainsi, plutôt que de tenter une réévaluation de la qualité esthétique des journaux, il me semble plus opératoire de les considérer d'emblée comme des objets sur lesquels pèse le poids du soupçon. Mais ce « poids » – et c'est une considération majeure – ne serait pas uniquement attribuable à la critique qui reçoit ces textes : il serait également constitutif de l'écriture elle-même, ce qui n'échappe pas, on le verra, aux écrivains qui s'adonnent au genre.

Dans les deux prochains chapitres, je m'attarderai donc à évaluer cette hypothèse par le truchement des journaux d'écrivains et plus précisément de ceux qui ont fait l'objet d'une publication du vivant de l'auteur. Car, comme le remarque Braud :

La spécificité du journal d'écrivain par rapport au journal tenu par tout un chacun se trouve peut-être dans ce jeu entre la familiarité du diariste avec le langage, la quête esthétique qui anime ses activités quotidiennes, et sa recherche d'un statut social par l'écriture. (2009 : 29)

En effet, la « peinture de petit monde littéraire » (Dufief, 2009 : 10), comme on la trouve par exemple chez les Goncourt, n'est certainement pas la seule avenue empruntée par les journaux d'écrivain ; bien souvent, ils sont aussi le lieu d'une réflexion sur la pratique

littéraire et, plus largement, sur la littérature en tant que pratique esthétique et institutionnelle. Dans cette optique, il me semble fécond de sonder les journaux d'écrivains pour voir ce que les diaristes eux-mêmes disent du genre qu'ils pratiquent et de leur rapport à la littérature et à l'institution, puisqu'ils sont les mieux à même de révéler les enjeux que soulève cette frontière toujours à poser entre le littéraire et le non-littéraire.

CHAPITRE 2

DU JOURNAL CONTRE LA LITTÉRATURE¹

On vient de le voir, l'écriture diaristique est une forme qui a relevé, et relève encore, de la catégorie des écritures ordinaires, et sa place au sein d'une typologie des formes littéraires demeure précaire. Par ailleurs, les causes de cette marginalité du journal dans l'ensemble des pratiques littéraires sont nombreuses. Parmi celles-ci, la forme, fragmentaire par définition, qui s'oppose à l'idée d'« œuvre » – qui formerait, elle, un tout unifié, cohérent et linéaire grâce à un travail d'écriture dont on ne voit jamais les coutures –, mais également le statut des auteurs, qui ne sont pas tous écrivains. En tant que genre *littéraire*, le journal intime est en effet décrié essentiellement dans la mesure où il semble marqué par le sceau de l'amateurisme. J'ai d'ailleurs insisté là-dessus à quelques reprises : puisqu'il ne nécessite aucun réel talent littéraire de la part de celui qui s'y

¹ Ce chapitre est une version remaniée et augmentée d'un article paru dans la revue *Tangence*, intitulé « De la littérature "contre" le journal et du journal "contre" la littérature : le cas de quelques journaux d'écrivains québécois contemporains » (automne 2011, numéro 97).

adonne, le journal intime a longtemps été « considéré comme une maladie relevant moins de l'expression littéraire que d'une pratique honteuse » (Roche, 2005 : 55). Ce reproche d'amateurisme, lorsqu'il englobe tous les pans du genre (c'est-à-dire tous les types de journaux identifiés dans la première partie de cette thèse), a sans doute un fondement, puisque, parmi tous les auteurs de journaux, peu font prédominer la qualité de l'écriture sur le sujet traité. Cependant, lorsqu'il s'agit de journaux d'écrivains, le reproche devient vite sanction et il n'est pas rare, encore aujourd'hui, de voir les critiques reprocher aux écrivains d'avoir choisi cette forme plutôt que celle de la fiction (ce qui est une posture pour le moins contradictoire puisque, d'un côté, on ne veut pas – au nom d'une vision traditionnelle du journal – que l'écrivain prenne des poses ou retravaille son texte, mais, de l'autre, on réclame une œuvre littéraire achevée...). Parce qu'ils portent la signature d'un écrivain, justement, on attend de ces journaux un certain caractère littéraire qu'on ne veut toutefois pas leur reconnaître d'emblée.

Pourtant, la légitimation du genre au sein d'un corpus proprement littéraire ne peut reposer que sur la mise en place de « modèles » qui donnent ses assises au genre. Et ces « modèles », les théoriciens s'entendent pour le dire, ce sont les journaux d'écrivains qui les constituent². Cela n'est pas surprenant dans la mesure où, en plus de jouir d'une certaine notoriété au sein de l'institution littéraire, les écrivains sont ceux qui sont le « plus à même d'accorder de l'importance à la fonction esthétique de leur écriture » (Lis, 1994 : 125). La valeur littéraire de ces journaux, dès lors, peut se mesurer à la fois sur le plan institutionnel (la notoriété de l'auteur) et sur le plan esthétique (la quête d'écriture qui anime le journal). Mais la conjonction de ces deux aspects, si elle peut faire consensus pour définir le « journal d'écrivain », ne se fait cependant pas sans heurts et ne suffit pas, semble-t-il, à faire de ceux-ci des textes *littéraires*.

² Michel Braud note : « Si le journal intime est, d'après les enquêtes, assez largement pratiqué dans diverses couches de la société, le journal tenu par des écrivains est devenu sa forme légitime, celle qui se publie et s'étudie, celle aussi qui accède progressivement au statut d'œuvre littéraire et celle qui devient le modèle du genre. » (2009 : 30)

Or, et c'est bien ce qui m'intéresse ici, ce jugement discriminatoire à l'égard du genre diaristique n'est pas l'apanage de la seule critique, mais aussi d'un certain nombre d'écrivains qui s'adonnent à cette pratique et en assurent de surcroît la publication. C'est même cette position « anti-littéraire » du genre diaristique qui, me semble-t-il, constitue pour ces écrivains la principale force d'attraction de ce type d'écriture. C'est ainsi qu'au Québec, par exemple, des diaristes tels André Major, Jean-Pierre Guay et quelques autres, loin de revendiquer haut et fort un quelconque statut littéraire au journal, en font plutôt le lieu et la forme d'une marginalité tantôt désirée, tantôt imposée, mais d'une marginalité que permet et crée tout à la fois la pratique diaristique. Cette écriture « libre », qui se déploie dans un genre supposément sans code, semble ainsi leur offrir la possibilité de se positionner « contre » la littérature en leur permettant, d'une part, d'en fuir les codes trop stricts et, d'autre part, de porter un regard extérieur sur elle. Dans ce chapitre, j'examinerai donc la charge critique (à la fois éthique et esthétique) que revêtent ces journaux d'écrivains québécois contemporains. Par l'étude de quelques parcours singuliers, il s'agira plus spécifiquement de voir comment ces journaux visent tout autant une dénonciation des normes qui président à l'ordre des discours auquel ces écrivains sont soumis qu'une volonté de légitimation de leur parole à travers la mise en place d'une poétique particulière du genre diaristique, ce dernier devenant, paradoxalement, garant de leur statut d'écrivain.

I- DES ÉCRIVAINS DE LA MARGE

A) Jean-Louis Major entre l'écriture et la parole

Jean-Louis Major est professeur de lettres, critique et essayiste. En 1984, il fait paraître *Entre l'écriture et la parole*, un journal recomposé des années 1971 à 1980. D'emblée, on constate à la lecture de cette œuvre que si la pratique diaristique est partie intégrante du quotidien de l'auteur depuis plusieurs années, elle est aussi soumise aux

aléas de la vie et, surtout, aux aléas de l'écriture sérieuse, qui est celle des essais, des critiques et des cours qui constituent l'essentiel de l'activité professionnelle de Major. D'ailleurs, au delà du foisonnement des notes de travail et des projets que l'on retrouve dans *Entre l'écriture et la parole*, ce qui est essentiellement mis en scène dans ce journal est bien cette tension, cette opposition surtout entre, d'un côté, l'écriture obligée, codée, normée même, et, de l'autre, la pratique diaristique qui seule permet au diariste le véritable *mouvement* :

Déjà je commence, je recommence, à noter de libre façon au hasard des rêveries qui accompagnent ma lecture. Signe d'une disponibilité revenue, reconquise. Malgré les échéances, malgré la correction des travaux à effectuer encore, malgré les articles promis, c'est par une autre durée que je me laisse emporter – une durée miennne, fluide, indivisible, qui se meut par-delà les jours, par-delà les heures, s'alimentant de l'espoir que je suis pour longtemps délivré des horaires [...]. (1984 : 330)

Ainsi, au cœur d'une vie régulée par les horaires et par les contraintes, mais aussi au cœur d'une écriture soumise au message qu'elle doit livrer, la pratique diaristique représente pour Major un exercice salutaire ; elle est le symbole non seulement d'une forme de liberté mais aussi d'une écriture qui, dégagée de ses entraves, permet au sujet de se recentrer en lui faisant voir tout un pan jusque-là ignoré de la création littéraire. C'est que, au contraire des autres formes qu'il pratique (essentiellement universitaires, mais tout de même centrées sur les pratiques littéraires), le journal s'inscrit dans le présent, dans la conscience immédiate, et permet d'atteindre une certaine intransitivité de l'écriture, qui ne se justifie dès lors que dans sa propre immanence. « Et puis, ce n'est pas pour demain que j'écris ici, mais pour aujourd'hui » (1984 : 214), affirme ainsi Major devant la prolifération presque inquiétante de ses notes, qui ne répondent pas à la linéarité rassurante de « l'œuvre », mais lui procurent en revanche une satisfaction immédiate puisque, dit-il, « leur sens réside dans l'acte de les écrire » (1984 : 298). Ainsi, peu à peu, la pratique diaristique le met sur la voie de l'écriture, de l'exigence qu'implique l'acte d'écrire, qu'il ne peut alors s'empêcher, non sans quelques hésitations, d'étendre à toute sa pratique :

Idiot de vouloir que mon article soit écriture, dit-il. Je devrais me contenter de rendre compte d'un livre. D'arracher les phrases au silence me met en retard pour tout le reste. Qui même y lira une écriture ? Je n'y puis rien, tout me devient exigence d'écriture et si je ne puis y répondre en ce texte comme en d'autres, je ne le ferai pas : les directeurs de revues ou d'ouvrages collectifs en devront prendre leur parti comme j'en ai pris le mien. (1984 : 337)

Dès lors, une évidence se fait jour : Major découvre bel et bien dans l'écriture du carnet une forme qui lui convient davantage que les autres et qui, du même coup, « lui rend plus acceptable l'écriture analytique », dans la mesure où celle-ci prend de plus en plus une tournure personnelle et fait « intervenir une durée subjective dans la logique même du texte » (1984 : 167-168). Il affirme d'ailleurs, en début de parcours : « C'est le caractère sporadique, décousu, du journal qui m'a permis et me permettra d'écrire malgré tout et surtout malgré mes piètres dispositions. » (1984 : 35) Renversement d'un lieu commun, en quelque sorte, celui qui veut que la tenue d'un journal empêche l'écriture, empêche l'œuvre, car le journal devient atelier et laboratoire de l'écriture, et sa pratique régulière, plutôt que d'empiéter sur le reste de l'œuvre, astreint Major à une certaine discipline qui, contrairement à celle qui est imposée par le travail, semble bienvenue :

Examiné la liste dressée hier. Étonné de tout ce qui pourrait et devrait être fait dès maintenant, mais pas étonné du peu que j'ai accompli ces dernières années. Je ne travaille de façon un peu satisfaisante que depuis quelques mois, *et cette reprise partielle coïncide avec une mise en présence quasi quotidienne de ce cahier.* (1984 : 67, je souligne)

Cependant, cette liberté de l'écriture, toute ancrée dans le présent de son énoncé, est justement ce qui fait douter Major de la qualité de cette dernière et, surtout, de la possibilité d'un partage avec d'éventuels lecteurs³. Au surplus, Major, qui est bien au fait des rouages de l'institution littéraire, a du mal à ne pas souscrire à ses lois. Il s'interroge :

La forme pratiquée ici – journal, carnets, fragments ? – serait-elle la seule qui me convienne ? N'est-ce pas celle à laquelle je m'adonne – et m'abandonne – avec le

³ Cela en dépit du plaisir qu'il éprouve lui-même à la lecture de journaux : « De toute évidence, Vachon tient un journal. Voilà qui serait intéressant à lire, mais qu'aucun éditeur ne voudrait publier parce que cela n'est pas "de la littérature" (i.e. roman, poésie, théâtre) ni de la critique et encore moins de la camelote vendable. » (1984 : 87)

plus de facilité, avec le plus sûr plaisir ? Serais-je l'homme des écrits intimes ? [...] La position ne serait pas des plus confortables, car on n'admet d'écrits intimes que des auteurs ayant publié dans les genres reconnus : poésie, théâtre, roman. C'est encore le mythe de la littérature : seules les publications répondant aux critères de l'institution, et fussent-elles des plus médiocres, justifient les autres écrits. (1984 : 361)

En somme, si, pour reprendre son expression, « écrire [son *Journal*] devrait être un exercice respiratoire » (1984 : 318), Major craint néanmoins que cela n'ait aucun intérêt – ni pour lui ni pour personne – et qu'il ne s'agisse là que d'une façon de s'esquiver, de se positionner (non sans danger) dans les marges de la littérature. « Seuls mes cahiers assurent une forme de continuité. Est-ce illusion, moyen d'échapper aux exigences de l'écriture véritable ou, enfin, l'exacte mesure d'une expression miennne ? » (1984 : 115), s'interroge-t-il, tout en se tenant sans cesse sur le tranchant de cette question et sans pouvoir la résoudre tout à fait. Et, au total, si la publication d'*Entre l'écriture et la parole* témoigne en elle-même d'une certaine prise de position à l'égard du genre, l'aventure proposée par Major demeure dans son parcours une expérience isolée.

B) André Major : l'adieu au roman

C'est à une réflexion similaire que nous convie André Major dans *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman*, publié en 2001, et dans *L'esprit vagabond ; carnets*, paru en 2007. Ce *Journal* en deux volumes, bien que couvrant une période encore plus considérable qu'*Entre l'écriture et la parole*, soit de 1975 à 1994⁴, reconduit toutefois une problématique semblable à celle qui traverse le *Journal* de Jean-Louis Major. Cependant, chez André Major, c'est essentiellement dans une opposition avec la forme romanesque que se construit le processus de valorisation de l'esthétique diaristique, comme le signale d'entrée de jeu le sous-titre du premier volume, « l'adieu au roman ». En effet, ici, le

⁴ 1975-1992 pour le premier, 1993-1994 pour le deuxième. Le premier volet constitue en fait une sélection, tandis que le deuxième est beaucoup plus près du manuscrit original.

programme semble tout tracé d'avance, et André Major, surtout reconnu à l'époque pour son œuvre de romancier⁵, s'en ouvre de façon explicite dès la préface du *Sourire d'Anton* :

Bien qu'il m'ait d'abord servi à jalonner un parcours souvent imprévisible et parfois chaotique, ce journal a peu à peu pris le relais des autres formes d'écriture, jusqu'à devenir le centre à la fois douloureux et lumineux de mon existence, en même temps que l'instrument d'une lente libération. (2001 : 12)

De fait, ce sont bel et bien les réflexions sur la dualité entre l'écriture fragmentaire et l'écriture de fiction qui alimentent en grande partie l'écriture de ce *Journal*, toujours au détriment de la forme romanesque. L'écrivain ne cesse en effet de s'interroger et d'interroger la place de la pratique romanesque au cœur de son activité d'écrivain :

Bien que je demeure un insatiable dévoreur de romans, dit-il, j'ai plus de mal que jamais à en écrire, dégoûté que je suis de ces courses au long cours qui ne mènent qu'au désert. Projets et ébauches s'accumulent dans mes tiroirs. Écrire ne m'aurait donc convaincu que de l'inutilité radicale de toute aventure imaginaire ? [...] Je rêve de textes brefs... (2001 : 47)

Dans ce *Journal* (comme dans la majorité des journaux d'écrivains – j'y reviendrai), les réflexions métatextuelles abondent et servent essentiellement à justifier le choix d'une forme plutôt que l'autre, ou, mieux encore, à illustrer cette tension qui ne peut justement prendre corps que dans l'espace du journal. Le genre romanesque, en plus de planer comme un spectre, en vient donc également à constituer le repoussoir sur lequel peuvent en contrepartie s'ériger la matière et la forme diaristiques, car c'est à un assouplissement des codes, tant littéraires que personnels, que le journal invite :

Disons que le carnet autorise une écriture plus vagabonde, mais ni plus ni moins libératrice qu'une autre. Son grand mérite est de mieux convenir à mon mode de vie actuel et surtout de ne pas raviver le vieux sentiment de culpabilité associé chez moi à l'exercice littéraire, ce temps volé aux proches au profit d'on ne saura jamais quoi. (2007 : 13)

⁵ En plus de divers recueils de poèmes et de nouvelles, Major a publié notamment *Histoires de déserteurs*, une trilogie romanesque dont le troisième tome a obtenu, en 1976, le Prix du Gouverneur général.

Renversement, encore une fois, d'un lieu commun associé à l'écriture diaristique, puisqu'elle est pour André Major la forme « utile », celle qui permet l'écriture tout en libérant de l'exercice littéraire, jugé ici comme un acte culpabilisant.

La prise de position apparaît ainsi un peu plus radicale que chez Jean-Louis Major, dans la mesure où l'écriture du carnet ne vient pas, pour André Major, nourrir une œuvre parallèle, mais constitue de plus en plus la seule voie, la seule œuvre possible, l'auteur renonçant même à écrire un grand roman pour se vouer uniquement à l'écriture fragmentaire :

Je n'écrirai rien qui s'apparente, même de loin, aux grands romans que j'ai admirés [...] pour diverses raisons qui tiennent autant à ma culture et à mon talent qu'à la société à laquelle j'appartiens, quoi que j'en aie. Je n'écrirai que des notes comme celle-ci, pièces détachées que le lecteur rassemblera peut-être comme pour en faire un puzzle. (2001 : 198)

Ici aussi, donc, se fait progressivement jour une forme de révélation par le biais de la pratique diaristique qui, seule, permet d'atteindre une sorte de degré zéro de l'écriture, d'atteindre une certaine vérité, sans le biais que représentent la fiction et ses artifices. L'écrivain s'explique d'ailleurs longuement dans *L'esprit vagabond* :

[D]'une certaine manière, si j'ai tendance à privilégier cette forme d'écriture au détriment des autres, c'est que je n'éprouve plus ce besoin de mettre en scène des personnages et de mener à terme un récit pour que se passe quelque chose, pour que la vie passe dans le langage, comme si écrire sans but me suffisait désormais. [...] J'ai fini par en vouloir à ces personnages qui me vampirisaient jusqu'à se prendre pour mon ombre. À ce compte-là, aussi bien les congédier pour parler enfin en mon propre nom. Ce que je peux encore raconter, je crois pouvoir le dire sans travestissement romanesque. (2007 : 24-25)

Cependant, comme chez Jean-Louis Major, une ombre plane sans cesse sur le projet, celle du « vertigineux sentiment de l'inutilité » de cette entreprise : « On a beau se laisser prendre au jeu des mots, explique-t-il, persiste toujours cette conscience de la totale gratuité de l'aventure, mais on se dit que, née du hasard, il arrive que l'œuvre devienne nécessité. » (2001 : 149) Et cette nécessité, elle s'élabore dans une écriture « sans souci utilitaire » (2007 : 176), née elle-même d'un refus des conventions et du conformisme, née également d'une marginalisation de l'écrivain inscrite en tout premier

lieu dans une inadéquation entre l'homme et la société dans laquelle il évolue. Plus que tout, c'est une certaine difficulté à communiquer avec les autres qui lui fait se replier dans l'espace intime :

Ce n'est pas le sentiment d'une quelconque supériorité qui me pousse dans la marge de la culture québécoise ni le goût de me singulariser – on ne peut tout de même pas renier ce dont on est issu –, c'est le sentiment d'une discordance qui s'est accrue entre la sensibilité collective telle qu'elle s'exprime quotidiennement et ma propre sensibilité. (2007 : 255)

Cette position de retrait qui est la sienne, Major la dévoile dès la préface du *Sourire d'Anton*, précisant même que c'est la « crainte de [s]'isoler d'avantage et, peut-être, d'avoir à justifier tout écart par rapport aux impératifs socioculturels de la famille élargie à laquelle [il] apparten[t] » (2001 : 11) qui explique qu'il ait tardé à livrer à la publication ses écrits intimes. Publier, au sens fort, devient ici aussi – mais cette fois de façon plus nette et définitive – une prise de position par rapport à une forme d'écriture non reconnue, un plaidoyer intime pour le renoncement à la forme romanesque au profit du seul type d'écriture possible pour cet écrivain.

C) Françoise Hamel-Beaudoin : l'adieu à la peinture

La trajectoire de Françoise Hamel-Beaudoin pourrait, quant à elle, paraître tout autre, puisque cette dernière ne peut d'emblée être considérée comme une écrivaine. Cependant, son parcours n'est pas sans similitude avec celui d'André Major et mérite dès lors qu'on s'y arrête également. En effet, les quatre tomes de ses *Guetteurs de saisons* – parus en 1988, 1996, 1997 et 1999 et couvrant la période de février 1985 à 1999 – pourraient aisément porter le sous-titre « l'adieu à la peinture », dans la mesure où ils marquent le passage de l'auteur d'un art à un autre. « Je me suis mise à l'écriture parce que le monde de la peinture et des arts visuels ne répondait plus à mes désirs », explique-t-elle dans le premier tome (1988 : 204) :

Entre mon âme et l'âme du regardeur, ne s'est pas produite la nécessaire rencontre. Aussi je change de voie m'imaginant que je réussirai à parler à

quelqu'un un jour, quelque part, et que l'on m'entendra. Que l'on me répondra...
Et que je ne serai pas obligée de liquider l'écriture. (1988 : 280)

Motivée par un désir de rejoindre un public qui lui a jusqu'à maintenant fait défaut, Hamel-Beaudoin laisse alors peu à peu de côté le statut « d'artiste » pour revendiquer pleinement, malgré les interdits de la critique, celui « d'écrivain » (1988 : 72) : « J'ose m'avouer tout bas (puisqu'il est interdit de le dire à haute voix) que je suis écrivain et non pas peintre. » (1989 : 300)⁶

Au contraire de Jean-Louis Major et d'André Major, Françoise Hamel-Beaudoin entre donc de plain-pied dans la pratique diaristique, espérant créer une communauté de lecteurs, espérant « dialoguer avec l'autre, l'amener sur [s]on propre terrain, qui est peut-être le sien sans qu'il le sache » (1988 : 204). Mais cette illusion sera de courte durée, se butant en tout premier lieu sur les difficultés inhérentes au monde de l'édition et de la diffusion, pas moins cruel que celui de l'art, tout comme à la résistance d'une partie de son entourage :

« Tout le monde veut me ralentir, me faire comprendre que la parution d'un livre est un processus long et compliqué. Je dois donc continuer à rédiger mes pensées en les enfermant au dépôt des rêves non réalisés, à la boutique des utopies. Espérer qu'un jour, le prince charmant viendra me délivrer de ma nuit. (1988 : 231)

Hamel-Beaudoin ne s'en cache pas, toutefois, elle souhaite *faire de la littérature*, et c'est la voie du « journal littéraire » qui lui semble la plus féconde, car elle cherche non pas tant à raconter, mais bien à s'exprimer : « Quand les lignes et les couleurs n'ont plus répondu à

⁶ Elle se questionne d'ailleurs à plusieurs reprises sur son droit de se définir comme tel : « Pourquoi ne puis-je dire que je suis écrivain puisque c'est mon occupation principale sept jours sur sept ? On dit que le titre est réservé à quelques personnes triées sur le volet et que je ne peux m'en prévaloir. Dire qu'on est écrivain, c'est se consacrer soi-même, obliger la critique à sanctionner notre affirmation. C'est un peu se gratifier d'un qualificatif. Et qui plus est, le nombre de lecteurs ne justifie pas le titre d'écrivain. Vous écrivez un best-seller et vous n'êtes pas un écrivain ? Le Petit Robert dit qu'un écrivain est un auteur qui a le don du style et il cite Valéry : "Un auteur, même du plus haut talent, connût-il le plus grand succès, n'est pas nécessairement un *écrivain*." À la suite de cette description, je pourrais affirmer que je suis une bonne mère, une bonne épouse. Une *écrivaine* ? Non, jamais. » (1999 : 69-70, souligné dans le texte) Cependant, elle réaffirmera sans cesse son appartenance à une communauté d'écrivains plutôt qu'à une communauté de peintres.

mon besoin de s'exprimer [*sic*], je me suis dit qu'il fallait passer à autre chose et j'ai commencé à écrire. » (1988 : 128) Très tôt, toutefois, elle réalise le décalage qu'il y a entre ses aspirations et la nécessité de l'écriture comme acte qui doit se suffire à lui-même : « Quand je dis que j'écris pour moi seule ou que j'écris pour entrer en communication avec l'autre, je crois que je m'illusionne. J'écris pour écrire, pour l'acte d'écrire, pour rien... sinon pour voir les mots se former sous mes doigts. » (1988 : 206) Dans ces circonstances, si elle élit la pratique diaristique comme mode d'expression privilégié, c'est bel et bien au détriment des formes reconnues comme le roman et la poésie, dans la mesure où il s'agit de la forme libre par excellence :

J'interroge un écrivain sur la nécessité de suivre des cours pour devenir un bon littéraire. Il m'en dissuade vivement, m'encourageant à continuer dans la même voie qui est celle de mes débuts. *Mais il ne sait pas que j'ai refusé d'obéir à toute loi m'empêchant de m'exprimer. Je me suis donné totale permission. C'est pour cela que je n'ai pas voulu écrire un roman ou de la poésie ; ces genres littéraires me semblaient trop difficiles. En peinture, je ne me suis jamais pliée aux règles et j'en ai payé le prix lorsque mes toiles se sont vengées en craquant ou en s'altérant avant même d'être exposées dans les galeries. [...] Quel plaisir aurai-je à écrire autre chose qu'un journal puisque lui seul m'intéresse ? Dois-je accepter, comme avec mon papier, d'être rejetée parce que j'ai voulu n'en faire qu'à ma tête ? Oui, je crois. Et c'est là la souffrance de celui qui veut passer outre aux avertissements qu'on lui sert ; on l'écarte et il en souffre. Mais c'est bien de sa faute ! Aussi, ne dois-je pas m'apitoyer et encaisser.* (1988 : 291-292, je souligne)

Ainsi, malgré le dépit que crée la marginalisation qu'elle cherchait pourtant à éviter, Hamel-Beaudoin s'engage résolument dans cette pratique d'écriture, la seule susceptible d'éveiller véritablement son enthousiasme. S'adonner à celle-ci devient dès lors plus important que le reste, plus important que le désir de « devenir un bon littéraire », plus important, même, que de trouver des lecteurs avec qui partager l'écrit.

L'auteure aura beau, d'ailleurs, tenter l'expérience de l'écriture romanesque avec ses *Chroniques amères d'Abitibi* (elle se consacre à l'écriture romanesque entre l'écriture des troisième et quatrième tomes de son *Journal*), c'est le journal qui lui paraît être le lieu ultime de l'écriture, le seul moyen d'éviter les écueils du travestissement romanesque, le seul moyen de véritablement s'exprimer. « Oui, le Journal est l'outil extraordinaire permettant à l'écrivain de s'épancher, écrit-elle. Nul besoin de subir les caprices des

personnages de roman.» (1999 : 73) Pour elle, le genre diaristique affirme même sa supériorité sur le roman, car il inhébe le problème de la page blanche, de l'inspiration et de la recherche qui entrave le besoin fondamental d'expression qui anime l'écrivain :

La rédaction du journal, c'est pour moi le suprême recours contre la difficulté à rédiger un roman. Ce dernier demande des années de travail et de recherches. Le journal n'exige qu'une petite journée à la fois. Il s'agit de noter le moment présent et d'y revenir plus tard quand les années auront passé. Nous savons qu'un instant *non écrit* tombe dans l'oubli. Cette page d'aujourd'hui me prouve que j'ai accompli ce pour quoi je suis née : écrire ! (1999 : 128, souligné dans le texte)

Bonheur immédiat, donc, mais aussi bonheur narcissique de l'auteur, puisque « ce dernier n'a pas à se mettre martel en tête pour plaire au lecteur » (1999 : 134). Le dernier tome des *Guetteurs de saisons* est ainsi parsemé de réflexions sur la pertinence de la forme diaristique par opposition surtout à la forme romanesque, seule forme susceptible pourtant de s'attacher les lecteurs qu'elle convoite malgré tout, comme tout écrivain. Hamel-Beaudoin reproduit d'ailleurs, non sans une touche d'humour, les mouvements de son inconscient qui se débat entre la nécessité de faire œuvre « utile » en se pliant aux impératifs de la littérature populaire – ici, le *Journal de Bridget Jones*, best-seller d'Helen Fielding – et une littérature personnelle incapable d'intéresser véritablement qui que ce soit en dehors de l'auteur lui-même :

– Voilà comment il faut rédiger un journal, dit mon inconscient, si tu veux réussir dans la vie. Tu ne dois plus avoir pour mentor des écrivains dépassés comme Gide, Green, Cioran, Cocteau.

– Mais comment parler de ce que je ne connais pas ? Je ne fume pas, je n'achète jamais de billet de loto, je ne bois pas de whisky et je ne mesure pas, comme Bridget, mon tour de cuisse chaque matin. De plus, nul homme, à part mon mari, ne m'intéresse.

– Écris un roman où tu imagines ces choses, mais cesse immédiatement de rédiger ton journal ; ça ne t'avance à rien.

– Je dois écrire selon ma nécessité intérieure, dis-je à ce fou qui ne veut rien entendre.

– Vois où elle t'a menée, ta nécessité... Ton journal ne trouve pas preneur.

– Sors, va-t-en, disparais.

Je ferme la porte de mon inconscient en rageant et me remets à taper sur cette machine qui m'obéit, me comprend, m'approuve, me console. *Mon inconscient a raison mais l'écriture est ma drogue, je ne peux vivre sans elle.* (1999 : 235-236, je souligne)

Ici aussi, donc, l'écriture devient une nécessité, et toutes les considérations sur le lecteur et sur les difficultés à se faire entendre ne suffisent pas à faire y renoncer la diariste, comme elle a renoncé déjà à la peinture. Une révolte sourde court bien à travers les pages – une révolte et une culpabilité toutes pareilles à celles que l'on vient de voir dans les œuvres de Jean-Louis Major et d'André Major – face à l'inutilité de l'entreprise⁷, mais c'est avec une assurance croissante que l'auteur assume son choix au fil des tomes.

Elle conserve bien, malgré tout, une vision magnifiée du genre diaristique qui, quoique différente de celle qui est véhiculée dans les *Journaux* de Jean-Louis Major et d'André Major – en ce qu'elle y voit d'emblée une expression littéraire au sens fort –, est pour elle aussi une écriture du présent, la seule qui lui convienne parmi les genres qui s'offrent à elle. Malgré une formation sans doute plus déficiente que celle d'écrivains reconnus, Hamel-Beaudoin ne tente pas moins de se trouver des modèles littéraires et d'établir les contours du genre, de lui donner ses assises, dans une sorte de visée prescriptive qui lui permet de valoriser son projet et de légitimer sa parole :

Pour moi, le journal représente une tapisserie, sur le canevas duquel [*sic*] l'écrivain ajoute chaque jour un brin de laine de couleur différente. Les années s'envolent et l'œuvre se révèle. Un fait aurait sombré dans l'oubli : il trouve son immortalité dans l'écriture de ce jour-là, avec cette personne-là. Écrire un journal, c'est déjouer le temps. Jeter un regard sur la société. Interroger le malheur. Interdire au bonheur de s'envoler. C'est un fourre-tout où l'on navigue de Charybde en Scylla sans se troubler. Le journal intime, c'est le frère de la peinture gestuelle ; celle qu'on écoute en un instant, transformant ce moment anodin en œuvre d'art. Il peut aussi être une narration exécutée avec soin, où chaque ligne est pesée, mesurée, acceptée ou rejetée. L'auteur ne peut s'y cacher derrière un personnage comme il l'aurait fait s'il avait écrit un roman. Le lecteur refera mon journal selon son itinéraire intérieur. Son voyage différera du mien. Non, je n'ai pas dit cela, lui soufflerai-je à l'oreille. Les absents ayant toujours tort, le lecteur s'en tiendra à sa version. (1996 : 68-69)

⁷ Par exemple : « Seigneur, reprends les dons que tu m'as donnés ; ils sont trop lourds à porter, ils sont ma croix. Efface de ma mémoire le goût de peindre et d'écrire. Que ma douleur cesse enfin. Il faut avoir un emploi rémunéré. Il faut avoir un travail ordinaire... (comme tout le monde). Il ne faut pas être artiste. J'ai le cœur amer. Je suis à la dérive. » (1988 : 98) Ou encore : « Donc, en tant qu'artiste, je suis l'être le plus inutile que la terre peut porter. » (1988 : 160)

Autrement dit, si ce n'est pas sans une certaine naïveté que Françoise Hamel-Beaudoin choisit l'écriture diaristique comme premier mode d'expression littéraire, celle-ci n'en participe pas moins à sa formation d'écrivain⁸. De plus, affirmer son statut d'écrivain, c'est pour elle revendiquer son droit à *tenir* et à *publier* son journal, qui est l'instrument premier de sa libération : « Un jour, libérée de la peinture, je me suis installée devant une machine à écrire. Le premier tome de *Guetteurs des saisons* était né. Dans mon for intérieur, je sais que je ne suis ni musicienne ni peintre, je suis écrivaine, tant pis si on me refuse le titre ! » (1999 : 43) Par cette naïveté même, le journal ne devient pas tant une manière de faire « contre » la littérature – du moins, pas la littérature comme Hamel-Beaudoin la conçoit –, mais de faire « contre » une vision capitaliste du monde et de l'art qui se doivent d'être utiles, rentables, d'être « comme tout le monde » (1988 : 98). En somme, le journal devient pour elle la véritable façon de faire de l'art – et un art d'autant plus beau qu'il ne nécessite aucun artifice et qu'il se rapproche du vrai –, d'atteindre à un art du quotidien qui trouve son utilité dans son accessibilité et son esthétisme dans sa malléabilité.

D) Jean-Pierre Guay : se « délittérer » l'existence

Il y a certainement, dans les trois journaux que je viens d'examiner brièvement, la formation d'une manière d'écrire et de penser. On remarque en effet dans ces trois

⁸ Elle commence d'ailleurs à écrire à une époque où le journal est à la mode, comme en témoignent plusieurs événements qu'elle note et qui viennent eux aussi légitimer son entreprise, la nourrir et la soutenir. Elle écrit par exemple : « Le journal intime semble intéresser beaucoup d'auteurs en ce moment. Pierre Hébert vient d'écrire *Le journal intime au Québec* et Marc Chabot publie *Le journal des autres*. » (1996 : 68) Ou encore : « Table ronde sur le thème du "journal intime". Au Festival national du livre de cette année, trois auteurs nous visitent. Il s'agit de Marc Chabot, Carole David et André Carpentier. L'un déclare qu'il faudrait écrire plusieurs journaux : un livre pour avouer l'inavouable, un livre pour écrire le roman conjugal, un livre pour faire le lien entre la littérature et la vie. Le journal intime, dit un autre, c'est de l'exhibitionnisme de la part de l'écrivain et du voyeurisme pour le lecteur. Exhibitionnisme d'écrivain ou pas, j'ai voulu n'en faire qu'à ma tête et noter dans ce journal ce qui montait du fond de mon âme. L'avenir dira si j'ai eu raison. J'étais la seule personne, dans la salle, à écrire un journal intime depuis six ans. J'aurais eu bien des confidences à faire... » (1996 : 169)

parcours une forme d'apprentissage, la formation sinon d'un écrivain du moins d'une *écriture*, doublée d'un certain désir de formation du genre qu'il s'agit en quelque sorte de légitimer – si ce n'est aux yeux d'un public restreint, du moins à ses propres yeux – afin d'assurer malgré tout sa position d'écrivain. Dans cette optique, ces journaux contiennent une certaine charge critique qui se déploie à même les thèmes abordés, mais aussi à l'encontre d'une certaine vision de la littérature (que ce soient les mythes qu'elle véhicule ou les formes canoniques qui l'alimentent). Toutefois, en étant ni plus ni moins que *l'écriture* au sens fort du terme, le journal pourrait bien s'inscrire pour ces auteurs en dehors des considérations génériques proprement dites – le genre, quel qu'il soit, imposant toujours des contraintes que la pratique diaristique arrive malgré tout, du moins dans leur esprit, à esquiver. Quoi qu'il en soit, ces prises de positions demeurent assez timides et la véritable radicalité, le véritable refus de tout ce qui fonde la littérature, c'est chez Jean-Pierre Guay qu'il s'exprime dans toute sa violence et dans sa démesure.

Paru d'abord en six tomes, de 1986 à 1990 chez Pierre Tisseyre⁹, puis repris quelques années plus tard sous une nouvelle forme aux Herbes rouges¹⁰, le *Journal* de Jean-Pierre Guay est certainement un événement majeur dans l'histoire du genre diaristique québécois ; d'une part parce qu'il constitue un véritable « journal de la vie littéraire » du Québec des années 1980 et d'autre part parce que, tant par son envergure que par son propos, il est une sorte de « monument »¹¹, voire un plaidoyer en faveur du

⁹ Les six tomes du *Journal* couvrent la période de janvier 1985 à juillet 1988.

¹⁰ Guay cessera d'écrire en juillet 1988 (ce qui coïncide avec la fin de la publication chez Tisseyre) jusqu'à la fin de 1992, lorsque le chien Cthulu fera apparition dans sa vie (Guay, 1998b : 112). Dans *Cthulu, la joie*, publié en 1993 aux Éditions du Loup de Gouttière, il fera d'ailleurs le récit (sous forme de journal non daté) du deuil difficile de ce chien qui aura tenu une place si particulière dans sa vie. Par la suite, il publiera son journal aux Herbes rouges mais cette fois par « cahier » manuscrit rédigé, choisissant un titre particulier pour chacun d'eux (chez Tisseyre, un tome de journal était composé de plusieurs cahiers).

¹¹ Nombre de critiques qualifieront ainsi le *Journal*. Nathalie Fredette, par exemple, affirme : « Étrange journal que celui-ci qui a quelque chose du monument, mais du monument vide. » (1988 : 3) Peu importe le jugement, toutefois, il mérite ce titre ne serait-ce que par son ampleur.

genre, en même temps qu'il représente quasiment une sorte de « suicide social »¹² pour son auteur. En effet, ce *Journal*, entièrement érigé sur un refus du littéraire et sur un désir d'investir au maximum la forme diaristique, pousse à une limite certaine la charge critique du genre. Ainsi, non seulement l'auteur choisit volontairement de s'inscrire en marge de la société, mais il fera aussi de son *Journal*, lieu de toutes les critiques, la forme et le moyen ultimes de ce refus.

« Je ne suis pas un écrivain », clame-t-il d'ailleurs dès le premier tome, « tout juste un clochard de l'écriture » ([1986] 1997c : 11), alors que pourtant, en tant qu'auteur de plusieurs recueils de poésie et de deux romans (*Mise en liberté*, qui a remporté le Prix du Cercle du livre de France en 1974, et *le Bonheur de Christian Dagenais*, publié en 1980) et ancien président de l'*Union des écrivaines et des écrivains québécois* (de 1982 à 1984), Jean-Pierre Guay jouit d'une certaine notoriété dans le milieu littéraire québécois. Mais c'est justement sa fréquentation de ce milieu, son « besoin de quitter un monde, celui de la littérature, pour lequel [il n'est] pas fait » – idée avec laquelle, dit-il au printemps de 1985, « [il s'est] débattu au cours des 10, 12 dernières années » ([1986] 1997c : 294) – qui est à l'origine de sa démarche. Le *Journal* de Guay prend donc d'entrée de jeu une valeur de manifeste, tant pour dénoncer la condition d'écrivain au Québec¹³ que pour servir de contrepoids à l'immense dégoût de Guay vis-à-vis de ce qu'il nomme « le grand bluff », soit la littérature, l'institution et ses représentants.

Ainsi, plutôt que de revendiquer le statut d'écrivain, Guay affirme à de nombreuses reprises n'être « rien » et se donne dès le départ le programme de « se délittérer l'existence » ([1986] 1997c : 341). Mieux que tout autre forme, c'est la pratique diaristique qui représente pour lui la voie parfaite de cette libération, celle qui permet de « contre-littérer, [de] contre-œuvrer » ([1986] 1997c : 287), car elle s'inscrit

¹² C'est du moins ainsi que l'entend son éditeur Pierre Tisseyre dans une lettre reproduite dans le *Journal*, ce qui ne l'empêchera pas de soutenir Guay dans son entreprise ([1986] 1997c : 223).

¹³ Il écrit : « Par quelque bout qu'on prenne la condition de l'écrivain, exploitation, mépris, asservissement. Tout cela à quoi je suis en train de tourner le dos, lentement mais sûrement. Écrire pour moi, rien que pour moi, pour mon plaisir à moi. » ([1986] 1997c : 99)

hors « de toute forme de représentation » à quoi Guay dit vouer une « haine constante » ([1988] 1997f : 179). En conséquence, elle constitue pour lui le plus sûr moyen de ne pas « retomber dans la sloche, dans la gadoue littéraire ou professionnelle des 10 dernières années » ([1986] 1997c : 48). D'ailleurs, si, au début de son parcours, « l'envie [lui] reprend, plus ou moins lointaine, un peu nostalgique » de revenir aux genres qu'il a déjà pratiqués, il réalise aussitôt que toute autre forme d'expression reviendrait à participer au bluff, ce à quoi il se refuse avec véhémence :

[M]ais je n'écrirai plus de livres, ni de poésie, ni roman, ni essai, raisons d'ordre humanitaire si j'ose dire, le mépris de tout le bluff que cela suppose, et, au-delà du bluff, d'un système d'exploitation de l'écrivain dont j'éprouve un tenace vertige à mesurer toute l'ampleur. ([1986] 1997c : 164)

Autrement dit, la raison première pour laquelle Guay cherche à tourner le dos à la littérature, c'est que celle-ci a fait des écrivains des êtres qui acceptent, au nom de l'idéologie qu'elle représente, de ne pas être payés pour le travail qu'ils font. Pis encore, c'est qu'elle a fait d'eux des personnes qui ne disent pas les choses telles qu'elles sont, c'est qu'elle a fait d'eux « des gens qui se regardent écrire au lieu d'écrire pour se regarder » ([1988] 1997g : 174)¹⁴, deux choses que la pratique diaristique permet d'éviter.

De même – comme chez les trois autres diaristes –, le journal n'est pour cet auteur qu'*écriture* au sens plein du terme, soit une écriture qui se construit dans le présent et qui amène un bonheur immédiat, « celui qui consiste, ayant écrit ceci ou cela, à se retrouver dans l'état bienheureux de vouloir écrire autre chose que ce qui l'a déjà été. » ([1988] 1997g : 304-305) « Écrire pour ne pas écrire », répète-t-il d'ailleurs comme un refrain dans les divers tomes du *Journal* : « Écrire pour ne pas écrire, pour n'avoir plus, dans les moments de calme, de tranquillité, la nuit surtout, rien à me dire, rien à quoi penser, le vide, toute l'attention que je dois à l'animal, à la bête en moi, le rire, le

¹⁴ Cela est d'autant plus problématique selon lui que « les Québécois détestent la littérature » ([1988] 1997g : 242) et que, en conséquence, l'essentiel de la production québécoise n'est même pas lu. « En tout cas, précise-t-il [dans une lettre à Jacques Saint-Pierre], cela va plus loin que la simple indifférence. » Et d'ajouter : « Mais puis-je en conclure qu'ils sont prêts à se battre pour s'en faire une autre plus conforme à leurs goûts et leurs espérances. Conclusion que je ne tirerai pas. Parce que le 1^{er} janvier 1985 j'ai décidé d'écrire et de cesser de me littératurer l'existence. » ([1988] 1997g : 242)

sourire. » ([1986] 1997c : 88) Écrire, en d'autres termes, dans un présent absolu, d'une manière « anti-littéraire » peut-on affirmer, puisque le contenu lui-même n'a pas la moindre importance en regard du geste qui lui donne corps :

[C]e qui est écrit n'a pour moi aucune espèce d'importance, [...] j'écris au présent et en regardant devant moi, pourquoi je ne serai jamais mon propre lecteur même à travers les yeux des autres, pourquoi encore je dis que je ne suis pas un écrivain, que je ne veux pas en être un, à chaque instant qui passe un homme neuf et qui n'a donc pas à se demander [...] s'il doit épargner ou non l'homme qu'il a été [...]. » ([1986] 1997d : 37)

Une écriture qui, de surcroît, n'est pas « conditionnée » par un lecteur qu'il s'agirait de séduire : « Je me fous complètement des lecteurs » ([1986] 1997d : 178), soutient Guay, car « jamais la lecture de mon *Journal* par les autres n'ajoutera quoi que ce soit au plaisir que je prends à y écrire lorsque l'envie me prend » ([1986] 1997d : 47)¹⁵. Dès lors, on comprend que rien ne le choque autant que de se faire dire par ses correspondants ce qu'il doit mettre ou non dans son *Journal*, ou encore de se faire dire qu'il « fait œuvre », car cela ne fait que prouver que l'essentiel de son geste n'est en aucune manière compris, tout en renforçant sa crainte de ne jamais avoir le moindre sou. Car « faire de la littérature », c'est bien accepter de ne pas être lu et, surtout, de ne pas vendre, ou encore de rechercher une gloire qui ne peut être que posthume¹⁶. Or, Guay l'affirme bien haut : non seulement il n'est pas « un posthumien » ([1988] 1997g : 275), mais « la vente de

¹⁵ L'éditeur Pierre Tisseyre lui propose des titres (*Au jour le jour, envers et contre tous ; Tous des cons, moi inclus*) et Guay refuse. Il veut que son *Journal* ne s'appelle pas autrement que *Journal* puisque tout autre titre indiquerait une volonté d'inclure le lecteur dans sa démarche ([1986] 1997d : 90). Cela n'empêchera pas, toutefois, que lorsque les six tomes du *Journal* paru chez Tisseyre seront republiés aux Herbes rouges en 1997, ils porteront chacun un titre, soit *La paix, rien d'autre, Flâner sous la pluie, Le grand bluff, Un homme trop bon, Où je n'écris plus rien* et *Seul sur le sable*.

¹⁶ Il explique : « Pour les lecteurs du second degré, ils sont la majorité [...], le *Journal* ne se vendra jamais. La raison en est que tous ces gens-là, tout littéraires qu'ils soient, ont la conviction intime, absolue, que la littérature est quelque chose qui ne peut pas se vendre. La grande littérature surtout et puisque pour les types du deuxième degré mon *Journal* est de la grande littérature. Or moi, ce que je pense de ces gens-là [...] c'est que ce sont des cons. Car enfin pourquoi aurais-je donné le *Journal* à publier si ce n'était pas pour qu'il se vende et puisque je me fous raisonnablement de toutes les bonnes choses qu'on en pourrait dire si celles-ci devaient être réservées à quelques initiés. » ([1990] 1997h : 244)

[s]on *Journal* » pourrait être « considérée comme la fin très réelle et exemplaire de [s]a littérotation » ([1990] 1997h : 272).

C'est donc dans le refus total de l'engagement que Jean-Pierre Guay écrit, dans le refus de la contrainte, du travail, de la réécriture¹⁷, du lecteur et, jusqu'à un certain point, du genre lui-même, puisque les questions génériques sont justement une des manifestations du fait que « la littérature se donne comme idéologie »¹⁸. Tout cela pour, du même élan, refuser l'hypocrisie et la petitesse du milieu littéraire québécois – que Guay dénonce sans ménagement¹⁹ –, pour ne garder que le plaisir d'une écriture affranchie de toutes règles, y compris celle de la bienséance, sans s'embarrasser le moins du monde des conséquences que sa diffusion pourrait avoir, comme Guay l'explique dans une lettre à Claude Jasmin reproduite dans le *Journal* : « Je te parle depuis le plaisir que je prends à écrire et non en pensant aux malheurs que pourraient éventuellement nous causer, à mon éditeur, à mon *Journal* et à moi, nos lecteurs. » ([1988] 1997g : 101). Plus qu'un simple exutoire, la pratique diaristique devient pour Guay une façon de se construire une nouvelle identité, d'affirmer une parole différente et réfractaire à tout ce qu'il a fait et été au cours de sa période « littéraire ». Une parole révoltée, pour tout dire, contre à peu près tout.

¹⁷ À ce sujet, il note : « Transcription du *Journal* à la machine à écrire. Rien n'est modifié, tournures de phrases, expressions, mots, rien n'est corrigé au sens de biffer, soustraire, ajouter. Tout écrit d'un seul et premier jet, ce que j'entends par le plaisir que je me donne en écrivant. Pourquoi aussi je ne suis pas écrivain, incapable de m'astreindre à quelque travail que ce soit sur un texte déjà écrit. Ennui. Perte de temps, d'énergie, d'enthousiasme. » ([1986] 1997c : 61)

¹⁸ « [D]'abord le journal doit être conforme à son genre, ensuite il doit être séduisant. Foutaises. En tout cas, moi, écrire pour moi, pour mon plaisir à moi, aucune envie de séduire, encore moins de genrifier. » ([1986] 1997c : 344)

¹⁹ Il déplore par exemple la politisation de la littérature et de l'UNEQ en particulier : « Et je n'aime plus l'UNEQ parce que le clergé national s'en est emparé et en fait sa nouvelle arme beaucheminoutive [en référence au *Matou* d'Yves Beauchemin qui a connu un immense succès populaire] de combat. Sous l'impulsion de Gaston qui est un immense con sans fond, voilà mon opinion. Aussi, quand comprendra-t-on que ce n'est pas moi, avec mon *Journal* qui ai tué la littérature québécoise mais Miron en débarquant à Montréal en je ne sais plus trop quelle année cinquante. » ([1988] 1997g : 145)

En somme, là où Guay pousse d'un cran l'aventure, c'est qu'il fait du petit monde littéraire qui est encore le sien au début de la rédaction de son *Journal* la cible de toutes les attaques ; c'est qu'il assume avec une ténacité étonnante les conséquences de son refus et va jusqu'au bout de l'entreprise, jusqu'à son gouffre même, peu importe le prix à payer. C'est ainsi qu'il en vient à s'aliéner ses amis, à ne plus avoir de revenus du tout, à aboutir à un silence complet pendant plus de trois ans²⁰, à la paix qu'il a toujours souhaitée mais qui est aussi accompagnée d'une implacable solitude. Il écrit d'ailleurs en 1993, soit quelques années après la fin du premier épisode de l'aventure du *Journal* chez Tisseyre, alors qu'il se sera remis résolument à la pratique diaristique :

Je ne suis pas en train d'écrire le plus grand livre de ma vie. Ou bien si, c'est ce que je fais, et alors il me faut commencer à admettre que je traverse la pire histoire d'horreur qu'on puisse imaginer. Ces heures sont difficiles. Je viens de liquider une grande partie des problèmes que je traînais depuis des années. *Et si j'écarte un instant de ma vue le cahier dans lequel je suis en train d'écrire il faut bien que je réalise que je me retrouve devant rien ni personne.* Ou bien il y a quelque chose que je n'ai pas vu passer. Cela aussi serait assez moi. J'ai toujours manqué d'intelligence et je ne vois pas par quelle opération divine ce manque aurait soudainement pu être comblé. (1997b : 99-100, je souligne)

Et ce désir de marginalisation, tout comme ce désir de voir se multiplier quotidiennement les pages et de pousser à bout la sincérité absolue de l'écriture (ce qui n'exclut aucunement les constantes contradictions) sont bien ce qui rend la quête de Jean-Pierre Guay si intéressante, en dépit de toutes les rudesses dont il fait preuve. Car la charge critique qui s'y déploie, entraînant petit à petit l'isolement complet du sujet, fonde la ligne directrice et même narrative de tout le *Journal*, celui-ci devenant le récit détaillé (parfois d'heure en heure) d'une sorte de drame intime qui finit par atteindre un point de non-retour. Et jamais a-t-on vu, au Québec du moins, une telle volonté d'investir le genre diaristique – devenu l'emblème sublime de l'écriture –, une quête aussi désespérée,

²⁰ Le sixième tome se clôt sur une lettre de refus d'une demande de subvention que Guay avait faite pour un nouveau programme d'aide aux artistes du ministère des Affaires culturelles afin de lui permettre la poursuite de la rédaction de son *Journal*. Ayant affirmé sa « délittérotation enfin achevée » ([1990] 1997h : 371), mais aussi que « la littérature était un luxe qu'[il] ne pouvai[t] [s]'offrir. » ([1988] 1997g : 298-299), Guay choisit donc de cesser d'écrire pour se consacrer à l'ouverture d'une librairie d'occasion.

voire désespérante, tant pour le diariste que pour son lecteur. En effet, suivre Guay au cœur de son écriture proliférante, à travers tous les cahiers qui poussent de-ci de-là pour témoigner malgré tout de sa présence, le suivre dans sa révolte qui prend pour objet tous ceux qui passent à portée de tir, c'est assurément se donner un vertige qui ne pourra être épuisé que lorsque Guay aura terminé sa quête... Mais voilà, la quête n'est pas terminée. Et, si on en croit ce qu'on dit si souvent du genre, elle est peut-être interminable par définition, ne se scellant que par la mort du diariste...

II- HORS DES SENTIERS DU LITTÉRAIRE

La perspective d'analyse adoptée ici est, j'en suis consciente, quelque peu cavalière et ne rend pas compte de toute la complexité des œuvres présentées. Mais ce qu'il m'importait avant toute chose de mettre en lumière, c'est à quel point, à la base de la pratique d'écriture de ces quatre auteurs, se trouve à l'évidence un sentiment de « marginalité », tant par rapport au milieu littéraire que par rapport à la pratique de genres plus institutionnellement reconnus, et qu'en ce sens le recours à un genre « marginalisé », qui permet de s'exprimer en dehors des discours convenus, se révèle significatif. Qui plus est, d'autres cas similaires pourraient s'ajouter à ce bref panorama et ainsi mettre davantage en relief cette poétique particulière du journal intime d'écrivain à publication anthumée²¹. Par exemple, celui de Michel Muir qui publie en 1993 un court journal intitulé *Mondes avec éternité*, journal qui s'ouvre sur ces mots :

J'entreprends aujourd'hui un projet que je n'aurais jamais pensé réaliser : un journal. Je compte y consigner tout ce qui me tentera d'y mettre. Ce que je vivrai tous les jours me fournira la matière. Écrire au courant de la plume sera donc pour moi un exercice salutaire. En outre, depuis quelques mois, j'avoue que je

²¹ J'entends toujours ici par le terme « journal intime » un « écrit entrepris sans raison autre que celle d'écrire au quotidien et qui, conséquemment, fait de la personne qui tient le journal le fil conducteur, ce par quoi le journal trouve sa raison d'être, son unité, sa cohérence » (voir *supra* : p. 52), mais me permets de donner au terme « journal intime d'écrivain » une définition plus restrictive puisqu'il s'agit ici de se borner aux diaristes qui ont une œuvre parallèle publiée.

cherche à me débarrasser de quelque préciosité littéraire. Trop longtemps le souci de faire une œuvre qui soit très belle, au plan de l'expression, a chassé un certain naturel. Viser haut fait perdre de vue des choses simples qui sont dignes d'être notées. (1993 : 9)

On le constate rapidement : se retrouvent ici en substance les motifs déjà identifiés dans les autres journaux d'écrivain, le même désir de recourir à une forme diaristique perçue comme un « exercice salutaire » permettant de se débarrasser d'une certaine « préciosité littéraire ». Bien que Muir fasse preuve d'une plus grande modération dans son désir de rupture, son *Journal* n'en trace pas moins lui aussi le portrait d'un homme marginalisé, désabusé surtout par l'institution, par le monde intellectuel et universitaire auxquels il ne s'identifie que très partiellement :

[C]e qui se passe dans le monde des lettres m'a toujours amusé : il est tellement facile d'occulter les écrivains qui ne font pas partie de la clique qui commande et qui consacre. Je doute beaucoup que l'on puisse riposter que c'est le talent qui décide de qui est connu et qui ne l'est pas. Il n'en est pas toujours ainsi. Différents facteurs peuvent expliquer cela. J'en ai, je crois, dépisté, et traqué jusqu'à l'excès, quelques-uns. Il se peut qu'il y en ait d'autres. L'important, c'est peut-être que l'on finisse par découvrir ceux qui écrivent, quel que soit l'accueil que leurs ouvrages ont reçu de l'institution littéraire. C'est à nous de voir s'ils ont quelque chose qui réponde à la hauteur de nos propres exigences. *Je n'ai besoin de personne pour savoir si j'ai du talent.* (1993 : 27, je souligne)

C'est le même désabusement – encore qu'exprimé de façon beaucoup plus crue et vindicative – que l'on retrouve chez Adrien Thério dans son *Journal littéraire* intitulé *Des choses à dire* (1975). En effet, ce *Journal* dresse le portrait d'un homme de lettres reclus et désabusé, en butte à l'institution, et qui cherche, par cette publication, à dénoncer ce qu'il perçoit comme la sclérose du monde littéraire québécois. Sa haine des « élus » de la littérature (dont Gérard Bessette, Jacques Ferron et le journaliste Jean Éthier-Blais) s'exprime de façon véhémement à de nombreuses reprises :

C'est beau la littérature au Canada français. Les écrivains sont obligés de passer en jugement devant des crétins de la plus belle espèce et cela semble normal. Il faudrait absolument que nous ayons la possibilité de dénoncer ces avortons qui sentent leur mauvaise rhétorique à vingt milles à la ronde. (1975 : 135)

Si l'auteur prend quelques précautions dans la « Présentation » de son *Journal*, soulignant qu'il ne se sent pas exactement « persécuté » mais plutôt « tenu à l'écart par des commis qui se prennent pour les régents du royaume », il n'en demeure pas moins qu'il y revendique le droit de « continuer à faire et à dire ce qui [lui] plaît », sans censure :

Je me meus sur une scène plus petite que celle de certains chroniqueurs connus. C'est un désavantage. Mais ma voix a peut-être une qualité d'intonation qui retiendra quelques auditeurs choisis. *Je me fais confiance. Qui d'autre le pourrait ?* (1975 : 8, je souligne)

En dépit de sa position marginale, Thério affirmé donc, comme Muir, la qualité qu'il se reconnaît lui-même et qui n'a besoin d'aucune autre sanction pour exister pleinement. Dans cet esprit, le journal devient pour lui une sorte de substitut lui permettant de s'exprimer librement sur les sujets qui le touchent : « Il m'arrive cependant, au lieu de parler tout seul et tout haut, de transcrire noir sur blanc ce qui me passe par la tête, après certaines lectures bonnes ou mauvaises. » (1975 : 7)

On pourrait finalement ajouter à ce portrait d'ensemble le cas d'Élaine Audet, qui publie en 1993 *La passion des mots. Journal*. Ici aussi se fait jour un fort sentiment de ne pas appartenir pleinement à l'institution littéraire mais aussi plus largement à la société, sentiment auquel se mêlent inquiétude et fascination vis-à-vis de la marginalité tant de son écriture que de sa position d'écrivain : « Je cherche constamment à écrire ce qui ne ressemble à rien, dit-elle. Une obsession, elle m'inquiète énormément. Je ne souhaite me reconnaître que chez les marginaux de la littérature. » (1993 : 67) Marginalité une fois de plus renforcée par le recours au genre diaristique.

Ainsi, outre que le journal intime permet d'exprimer les « sensibilités » individuelles, il représente aussi, chez tous ces écrivains, le lieu ultime de l'écriture, de la présence, de la permanence et de la parole enfin libérée, mais cela dans un contexte et par le moyen d'une forme particulièrement précaires. André Major note à ce propos, non sans quelques accents poétiques :

Ce qui est fascinant dans le fait d'écrire sans souci utilitaire, comme je le fais dans ce carnet, c'est une certaine errance des mots, leur lente progression dans le désert de la page qu'on peut suivre pas à pas, traces toutes fraîches qu'une lueur

lunaire révèle juste avant qu'elles ne disparaissent dans la nuit, comme effacées par un brusque revers du vent. (2007 : 176)

En d'autres termes, si, d'un côté, se déploie une forme d'écriture qui transcende l'idée de genre et de norme, se trouve aussi, de l'autre, un fort sentiment, tantôt voulu tantôt craint, de ne pas participer à la littérature – dont *l'écriture*, elle, n'est pas « vagabonde » dans la mesure où elle est partagée par une communauté précise, dans la mesure où elle est partagée avec des lecteurs. Or, et c'est bien là que se joue le drame, il semble que, hors des sentiers balisés du littéraire, l'écrivain craigne aussi de se perdre... « Ces notes, pourtant, sont des aveux, des rechutes si on veut », explique encore André Major : « Le moment approche, je le sens, où je me détacherai de ces carnets, *de ce non-lieu littéraire* où je chuchote pour moi-même des propos échappant au raz-de-marée du silence. » (2001 : 107, je souligne) Plus que tout, c'est la difficulté de partager l'expérience mise en scène qui fait sans cesse osciller les diaristes entre la déploraison de l'« insignifiance » de leur propos et la réaffirmation constante du besoin qu'ils ont de s'adonner à ce type d'écriture, certes marginale au sein d'une communauté où ils ont la conviction de s'inscrire en faux, mais qui est pourtant au cœur de leur activité :

Tentatives plus ou moins fructueuses pour reprendre le travail, pour rétablir une forme de continuité intérieure, note par exemple Jean-Louis Major. En fait, je n'ai connu qu'une seule journée dont je sois satisfait. Le reste n'est que gribouillage. Depuis des mois. Les silences de ce cahier en témoignent, autant que les insipidités qui s'y trouvent alignées côte à côte, ligne après ligne, jour après jour. (1984 : 162)

Incapables d'assumer pleinement le plaisir que leur procure la pratique diaristique et le désir qu'ils ont de la partager, plusieurs diaristes font dès lors de leurs hésitations et de leurs tiraillements constants un moteur de leur écriture. Autrement dit : puisque rien ne semble moins certain que la légitimité de la pratique diaristique, les commentaires métatextuels envahissent les journaux comme autant « d'incessantes tentatives de s'expliquer, de se traduire, de chercher une forme à ce qui est informe » (Lis, 1996 : 150).

Comme l'explique Jerzy Lis :

En tant qu'activité intime[,] la tenue du journal nécessite encore davantage l'explication des raisons pour lesquelles elle a lieu et, par là naturellement, le

besoin de répondre à une série de questions. La question principale que le diariste ne cesse de se poser concerne le genre même. [...] Les dilemmes formels reviennent avec la même régularité que les doutes personnels. (1996 : 150)

C'est surtout que, dans les journaux dont il est question ici, le problème de la publication – nécessitant que l'on prenne position, que l'on justifie la forme choisie et son droit à la parole par le truchement de ce genre décrié – hante à divers degrés ces écrivains. Ils ont beau affirmer à l'occasion ne pas avoir le souci de cela, cette possibilité revient sans cesse comme une occasion de se faire entendre, comme un moyen de conjurer le « sentiment de l'inutilité », voire de lancer un défi à la face de l'institution littéraire. Et, curieusement, ce n'est pas la crainte de se dévoiler qui bien souvent éveille les réticences, mais celle du travail et de la réécriture qu'imposerait la publication ; faire une œuvre « viable », selon les conventions, les éloignerait sensiblement du bonheur qu'ils éprouvent à écrire, tout en les ramenant sagement du côté d'une pratique « littéraire » qu'ils cherchent à éviter²².

Cependant, publication ou non, le sentiment d'isolement demeure au cœur de leur démarche et, pour le contrer (ne serait-ce que partiellement), diverses stratégies seront déployées, dont celle de l'intertextualité est sans doute la plus prégnante. En effet, nombre de diaristes instaurent, à même leur journal, un dialogue avec d'autres écrivains qui passe bien sûr par la lecture et par le commentaire et qui permet de créer une nouvelle communauté à au sein de l'œuvre. Éleine Audet explique la nécessité de cette démarche :

Les œuvres dont je parle dans ce journal sont celles qui, en tout ou en partie, rejoignent ma propre recherche. Exprimer en quoi elles me touchent me permet de clarifier ma pensée et souvent d'aller plus loin dans l'expression d'une totalité à reconstituer et dont toute œuvre d'art me semble le lieu. Autodidacte, je n'ai expérimenté d'autres modes de connaissance que la découverte au fil des œuvres qui s'imposaient à mon attention par une sorte de coïncidence. (1989 : 136)

²² À ce sujet, Jean-Louis Major note : « Étrange aberration que l'écriture. Qu'on lise ses cahiers ou ses notes lui paraîtrait intolérable, pourtant il n'hésiterait pas à publier cela, qu'il protège et camoufle. Écrire pour soi, publier par indifférence. » (1984 : 129) De son côté, Jean-Pierre Guay clame à de nombreuses reprises que le choix se résume à publier ou à détruire, car il n'a aucunement l'intention de se relire : « [Q]ue mon *Journal* soit ou non publié n'a aucune espèce d'importance à mes yeux. S'il devait l'être, cependant, je continuerai d'exiger, de hurler même, qu'il le soit tel quel, et maintenant, car si cela ne se fait pas maintenant, je le détruirai, tout simplement. » ([1986] 1997d : 137)

Pour conjurer l'absence de lecteurs et créer un véritable « journal littéraire », Françoise Hamel-Beaudoin se met elle aussi, en autodidacte, à la lecture de journaux et d'autobiographies d'écrivains, dont elle reproduit des extraits et commente les thèmes. Il s'agit en tout cas, pour ces auteurs, de se donner des modèles et de faire entrer leur œuvre en résonance avec eux. Virginia Woolf, André Gide, Julien Green, Paul Léautaud... tous des écrivains qui se sont adonnés à la pratique diaristique, et que les diaristes convoquent afin de mieux établir les assises de leur propre pratique et d'instaurer une forme de communication. Mais cet exercice, comme le remarque Hamel-Beaudoin, peut être à double tranchant : fréquenter les « grands » modèles du genre, c'est courir le risque de douter de la légitimité qu'il y a à prendre la parole par le moyen du journal : « Le sens critique murmure à l'oreille : Quoi ? Tu oses écrire un journal intime ? Julien Green l'a fait avec tout l'art du monde, comment oses-tu poursuivre ? » (1999 : 128) Quoi qu'il en soit, l'intertextualité forte²³ constitue une façon oblique de construire un dialogue, voire une filiation, une façon de créer une nouvelle communauté à l'intérieur de l'œuvre pour transcender la solitude et pour justifier l'intérêt pour le genre, le cautionner à leurs propres yeux. Cela crée à son tour l'espoir d'un nouveau partage avec un lecteur, comme dans une sorte d'effet de boucle, tel que l'exprime André Major :

Dans ces carnets, je n'écris pour personne, sinon pour des lecteurs anonymes, au cas où cela éveillerait en eux le désir de faire un bout de chemin avec moi, comme cela m'arrive en compagnie d'écrivains aussi solitaires que moi – que nous tous qui parlons dans un présent qui, déjà, n'est plus qu'un pâle souvenir de lui-même. (2001 : 130)

²³ Cette intertextualité, il importe de le préciser, convoque rarement des textes de diaristes québécois, à l'exception de Jean-Pierre Guay qui est parfois lu et commenté. Par exemple, la lecture du *Journal* de Guay amène Éline Audet à réfléchir sur la posture d'écriture qu'implique la pratique diaristique : « Réveillée à 3 heures du matin, passe le reste de la nuit à lire le *Journal* de Jean-Pierre Guay. Agréable et mordant. Me sens en accord avec son besoin d'être seul face à la nature et "d'écrire pour ne pas écrire". Mais difficile d'éliminer tous les effets de séduction et de censure quand on a l'intention de publier. À moins d'avoir coupé tous ses liens. Il y a aussi le danger de se répéter, de radoter sur ses obsessions. » (1989 : 105)

Mais on peut s'interroger : cette autoréflexivité de l'écriture et le recours à l'intertextualité donnent-ils, justement, un peu de « relief littéraire » à l'œuvre ou traduisent-ils plutôt l'idée que, avec le journal, nous sommes constamment « en dehors », c'est-à-dire en présence d'un genre qui ne s'inscrit pas aisément dans l'ordre du littéraire ? Ces divers phénomènes témoignent en tout cas d'une volonté de se donner certaines balises, de ne pas trop s'éloigner de la littérature, de cet univers qui est à la fois inquiétant et bienveillant, hostile et familier. Grâce à cela, une certaine tradition s'instaure malgré tout parmi les « marginaux de la littérature », pour reprendre l'expression d'Élaine Audet, et ces phénomènes sont primordiaux dans le processus de légitimation du genre. Ils constituent, à tout le moins, une autre des voies critiques ouvertes par ce dernier puisque, par le métacommentaire ou le recours à l'intertextualité, l'auteur peut prendre position par rapport à son texte et par rapport à une tradition d'écriture²⁴.

Quant à Jean-Pierre Guay, et malgré sa ferme résolution, sa tentative d'échapper à la littérature ne se fera pas non plus sans palinodies. « C'est que, la littérature, commente-t-il, il ne faut surtout pas la prendre de front. Intolérante comme toute religion, comme toute idéologie. » ([1987] 1997e : 76) De fait, et qu'il le veuille ou non, la littérature (du moins pendant toute l'aventure du *Journal* des années 1980) fait inexorablement partie de sa vie – entre autres parce que les gens qu'il côtoie sont essentiellement des « œuvrants » ([1986] 1997d : 131) qui ne peuvent qu'être tôt ou tard heurtés par sa violente prise de position et tenter, d'une manière ou d'une autre, de le ramener dans le « droit chemin ». D'où ce constat si saisissant qui semble résumer à merveille la complexité de ce *Journal* : « On dirait que, plus je cherche à me délittérer l'existence, plus la littérature, sous une forme ou une autre, s'accroche à moi. » ([1988]

²⁴ Sur le phénomène de l'intertextualité, Michel Braud écrit : « Le diariste dégage, par similitudes et différences, les caractères du texte qu'il écrit, dont il donne ainsi une description (il dit comment est son propre journal déjà écrit), mais qu'il présente aussi comme un projet (il dit comment il le voit à l'avenir). Et il s'inscrit, en même temps, dans l'histoire du genre, en rupture ou en continuité par rapport à ses prédécesseurs. [...] Le journal s'élabore au contact des modèles antérieurs et en confrontation avec eux. » (2006 : 173)

1997f : 222) Sans cesse, de quelque côté qu'il se tourne, le diariste est renvoyé à la fois à sa marginalité et à sa solitude :

11h. Le monde littéraire n'a jamais été le mien. 11h02. Je suis très sérieux : j'ai besoin qu'on vienne à mon secours, qu'on me sorte, après l'avoir fait moi-même dans mon *Journal*, de la littérature ambiante. Qu'on m'aide. Or cette aide ne pouvant pas me venir de mes amis qui sont tous des littérateurs, vers qui me tourner.²⁵ Je ne vois personne. 11h10. Parce qu'il y a des limites à prétendre tout faire soi-même. (Je n'aime pas la littérature, je déteste la littérature, j'ai toujours haï la littérature.) ([1988] 1997g : 332)

Les valeurs et les désirs, vécus comme contradictoires, s'entrechoquent alors avec force dans l'œuvre, constamment martelée par la répétition de la haine de Guay à l'endroit de tout ce qui touche à la littérature. Incapable toutefois de rompre d'emblée avec la communauté qui est malgré tout la sienne, le diariste instaure lui aussi une forme de communication à même son *Journal* par le moyen de ses correspondances qu'il reproduit fidèlement. L'intertextualité dans cette œuvre devient dès lors plus complexe, le *Journal* étant en quelque sorte « une éponge » ([1988] 1997g : 142) qui accueille les mots des autres et qui rétablit malgré tout une forme de dialogue. Mais cette pratique – qui consiste du même coup à faire du journal la forme englobante – attire à son tour la résistance de ses premiers lecteurs, qui sont aussi ses correspondants ; d'aucuns craignent de voir leurs écrits publiés, leurs révélations dévoilées publiquement ; d'autres, la censure qui pourrait en résulter, voire le « parasitage » que cela crée dans l'écriture du *Journal*, allant même jusqu'à suggérer à son auteur de publier les correspondances à part. Toutes considérations qui, bien sûr, ne font qu'exaspérer Guay davantage :

Tristesse. Je suis un incompris. C'est-à-dire qu'on ne veut toujours pas admettre que je n'écrirai plus jamais rien d'autre que mon *Journal*. Non, il n'y aura pas de correspondances de moi aux autres ou des autres à moi publiées en dehors du *Journal*. Aussi, c'est bien simple, je n'écrirai plus à personne, un, et je n'ouvrirai plus les lettres qu'on m'envoie, deux. Aux armes citoyens lecteurs. ([1988] 1997g : 129)

²⁵ Guay n'utilise jamais les points d'interrogation ou les points d'exclamation.

C'est donc seulement au prix d'une constante ténacité que la « délittérotation » de Guay pourra enfin s'accomplir. Dans cet esprit, mettre fin à la correspondance comme il choisit de le faire dans le sixième tome, c'est non seulement rompre le dernier lieu de communication littéraire, c'est aussi signifier une bonne fois pour toute la victoire de la « délittérotation » et, en conséquence, devancer la fin du *Journal*. Car – et ce n'est pas là le seul paradoxe de cette œuvre – se positionner « contre » la littérature, c'est aussi faire de celle-ci le thème et le sens premier de son écriture. Et, sans cet ennemi à abattre, sans cette quête à accomplir, le *Journal* perd désormais de son sens ; dès lors que Guay affirme sa « délittérotation réussie », il cesse en effet d'écrire. Coïncidence ? Non. Puisqu'après le franchissement de cette ultime étape, on ne peut plus, semble-t-il, écrire de la même manière, comme le constate l'auteur lui-même : « Puis, quand on est rendu au bout de sa délittérotation, que reste-t-il à faire. Écrire toujours, mais autrement un peu peut-être. Faire comme si l'écriture elle-même n'existait pas. D'ailleurs elle n'existe pas. » ([1990] 1997h : 300) De fait, elle ne semble plus exister sans cette « littérature » qui l'alimentait si vivement, puisque Guay ne poursuivra pas et, surtout, ne parviendra jamais à tenir son *Journal* comme il le souhaite. En définitive, c'est sous l'impulsion de cette frustration permanente – celle de ne jamais parvenir véritablement à « écrire pour ne pas écrire » – que toute l'œuvre se sera construite. Car le bonheur à lui tout seul, dit-il encore, ne suffit pas, ne s'écrit pas :

Mon bonheur me crée tout de même un problème. Celui d'en parler. La littérature est une méchanceté et les littéraires sont des gens méchants. Pour m'échapper d'elle et d'eux je me suis fait méchant aussi. Mais le cœur n'y est pas, n'y a jamais été. Non, ce que j'aimerais c'est d'écrire de moi seul dans la lente procession des secondes, des minutes et des heures. ([1990] 1997h : 16)

Impossible, donc, d'écrire sans la moindre trace de littérature... D'ailleurs, lors de la reprise de sa pratique en 1993, Guay se déclarera de nouveau écrivain, preuve, s'il en est, que la littérature, sous une forme ou sous une autre, est essentielle pour que son écriture advienne. Il écrit :

Jusqu'à tout récemment j'ai toujours refusé, me concernant, la dénomination d'écrivain et plus encore celle d'artiste. Refus profond, vital, essentiel. Puis, il y a quelques mois, le refus a commencé à devenir acceptation. Maintenant, qu'est-ce

que ce changement de perspective inclut. Je dois répondre. Je dois répondre que mon talent d'écrivain ne me vient pas d'une bataille remportée ou d'une défaite essuyée mais qu'il est un don, qu'il ressortit au domaine de la grâce et qu'il y a là un mystère dont je ne peux, en toute honnêteté (et en toute liberté), que me montrer contemplatif, respectueux. Sinon, comme on dit, je vais régresser. (1997a : 16-17)

Ayant accepté le poids que ce « don » comporte, Guay avancera désormais dans l'écriture avec davantage de sérénité, mais c'est encore et toujours à la pratique diaristique qu'il va se consacrer, dans une fusion encore plus profonde et dans le dénuement le plus total. Il avoue, cette fois avec une bien plus grande humilité que ce à quoi il nous a accoutumés : « Il ne faut pas toucher à mon journal. Personne. Si on essaie de le détruire, c'est moi qu'on détruit. Il est tout ce qu'il me reste. Il est ma damnation, il est aussi mon salut. » (1997a : 67) On touche ici à l'essentiel de la relation des écrivains au journal : à la fois « damnation » et « salut ».

Le rapport qu'entretient le genre diaristique avec la littérature est, on peut l'affirmer à la lumière du parcours proposé ici, éminemment complexe et ne peut se résumer à un simple constat d'inclusion ou d'exclusion. Du moins cette question se pose-t-elle dans toute sa complexité chez les écrivains pour qui le rapport au littéraire, à la littérature en général et à l'institution est des plus engageants. En choisissant la forme diaristique comme mode d'expression (souvent privilégié), ils s'engagent en effet dans un processus complexe, fait de questionnements constants sur leur statut d'écrivain, sur leur position dans l'institution littéraire, mais aussi sur le rapport du genre qu'ils pratiquent avec cette même institution. Cela leur permet, en contrepartie, d'adopter une position de surplomb qui accentue la charge critique du genre. Comme le remarque Pierre-Jean Dufief : « Critiques et diaristes semblent d'accord pour ne pas inclure le journal dans le corpus de textes littéraires mais les diaristes vont faire de cette exclusion une supériorité

en affichant un refus délibéré de la littérarité.» (2009b : 13) Dans ce contexte, on pourrait presque avancer que les termes de « journal littéraire » ou de « journal d'écrivain » deviennent des appellations oxymoriques, puisqu'il s'agit précisément de faire « contre », de s'éloigner du statut d'écrivain, tant par le choix de la forme (le genre) que par celui des sujets traités. Du moins, si ces divers journaux peuvent malgré tout être qualifiés de « journaux de la vie littéraire », ce ne serait toujours qu'à rebours, dans la mesure où ils donnent de loin en loin des échos d'un milieu littéraire jugé décadent ou auquel on cherche, comme chez Guay, à tourner résolument le dos.

Le refus du littéraire semble donc inextricablement lié à cette pratique d'écriture et, loin de se limiter aux seules œuvres que j'ai examinées ici²⁶, se retrouve aussi, selon Dufief, chez des diaristes européens :

Robert Musil concède que le journal est une forme informe et il fait de ce désir de liberté, de ce rejet des conventions et des contraintes associées aux genres littéraires, le seul impératif de l'écriture diaire [...]. Les diaristes opposent le caractère factice de la littérature au naturel du journal. Jules Renard vante la sincérité du journal qui permet d'échapper aux mensonges de la vie littéraire et restaure une parole libre, merveilleux antidote contre l'aliénation sociale. Paul Léautaud fait, lui aussi, l'apologie du naturel, de cette écriture immédiate qui tente d'enregistrer sur le vif choses vues et entendues dans l'ignorance des contraintes de la littérature. Le journal extime naît significativement au temps du réalisme et du naturalisme ; degré zéro de l'écriture, il serait ce simple écran transparent posé sur le monde, dont rêve l'écrivain réaliste, photographie, reproduction prétendument fidèle de la réalité. (2009b : 13)

Cependant, on l'a vu, ce refus du « littéraire » n'est pas sans amener son lot d'hésitations, voire de contradictions et de malaises, dans la mesure où la prise de position « anti-littéraire » – et, partant, forcément critique vis-à-vis de soi et des autres – positionne à son tour les diaristes dans un espace de l'entre-deux où, la solitude se faisant de plus en plus pesante, il s'agit en quelque sorte de choisir son « camp », mais aussi son « genre »...

²⁶ Le *Journal* de Françoise Hamel-Beaudoin ne s'inscrit certes pas aussi fortement dans cette tendance, puisqu'elle n'était pas au départ écrivaine mais bien peintre. Cependant, la volonté de tourner le dos au monde de la peinture puis le choix de plus en plus assumé de la pratique diaristique en dépit du fait que celle-ci ne permette nullement la consécration inscrit cette œuvre dans une sorte de « refus du littéraire ».

À n'en pas douter, s'éloigner de la littérature est une entreprise hasardeuse pour un écrivain ; en l'absence de repères stables et d'une véritable tradition d'écriture diaristique, il est en effet constamment obligé de « se demander quelles sont les raisons profondes de cette entreprise » (Foucart, 1999 : 290) et de prendre position par rapport à cela. Se situant du côté de « l'écriture clandestine », pour reprendre l'expression d'André Major (2001 : 199), le journal, même s'il devient pour eux le genre de prédilection, n'est assurément pas « la voie royale de la création » (Major, 2001 : 10) et, ce faisant, il risque à tout moment de provoquer ce qu'on pourrait appeler le « désœuvrement » du sujet. Car la marginalité, loin de se réduire au genre diaristique et à sa position elle-même marginale dans l'institution littéraire, touche aussi les différentes sphères de la vie des auteurs, les moindres détails, que ce soit les relations interpersonnelles et professionnelles ou le refus d'une vie conventionnelle. L'engagement résolu dans la pratique diaristique ne fait, en conséquence, qu'exacerber ce sentiment et précariser davantage leur position.

On pourrait en revanche avancer que cette façon de se placer en retrait est une des positions privilégiées par bien des diaristes ; que la charge critique, si elle prend ici pour objet la littérature et, de façon plus générale, la société, est typique de l'écriture diaristique²⁷. Cependant, il ne me semble pas exagéré d'affirmer qu'elle s'exprime de façon exacerbée dans les journaux d'écrivains contemporains soumis (tôt ou tard) à la publication, et que le paradoxe de cette écriture critique se situe bien là, puisqu'en publiant leurs journaux – et même en sachant qu'ils ne seront lus que par un tout petit nombre de lecteurs, marginaux aussi – ces écrivains se prennent dans les rouages de l'institution littéraire. En effet, la véritable marginalité ne consisterait-elle pas à tout détruire, à faire de son refus un silence complet ? En dépit de cela, ces auteurs ressentent la nécessité d'affirmer leur présence, de la partager, de faire entendre leur voix, peut-être,

²⁷ On la retrouve par exemple dans *Entre la boussole et l'étoile* de Noël Audet, journal qui dresse lui aussi le portrait d'un homme isolé, légèrement blasé par l'institution et très critique envers la société. Fait intéressant, toutefois, Audet définit son texte davantage comme un « livre de bord » que comme un « journal » (2006 : 11) et ne prend ainsi nullement parti pour le genre diaristique au détriment des autres genres. Cependant, le succès populaire de son roman *L'ombre de l'épervier* lui attirera la résistance de ses collègues critiques et tendra à le marginaliser au sein de l'institution littéraire.

justement, parce que l'expérience de l'écriture – et de l'écrivain – ne peut se concevoir uniquement dans un repli narcissique. Peut-être, aussi, dans la mesure où la marge devrait signifier au bout du compte non pas tant la coupure complète que l'affirmation et la reconnaissance de la différence... Quoi qu'il en soit, en publiant leurs journaux, un peu envers et contre tous, ils font bel et bien une ultime profession de foi à l'égard de ce genre qui, tout à la fois, les exclut et les sauve – d'un genre qui, semble-t-il, ne peut être pratiqué que contre tous les autres.

CHAPITRE 3

FRAGILES FIGURES D'ÉCRIVAINS¹

Le journal intime est la volière des écrivains. La boîte à captures. Mais quelle déception d'y découvrir parfois, au milieu des beaux oiseaux rares, quelque hérisson tout en pointes, ou quelque pie-grièche en mal de radotage, ou même, certains jours, quelque gros paon vaniteux qui prend toute la place avec sa roue en éventail.

Louise Maheux-Forcier, *Le sablier. Journal intime* (1984 : 290)

Au cours de l'histoire du genre diaristique, ils furent sans doute nombreux les écrivains pour qui le journal, à l'instar de ceux dont je viens d'examiner le parcours, était

¹ Ce chapitre est une version remaniée et augmentée d'un article paru dans la revue *@analyse* sous le titre « Projection de l'autre et construction de soi : modalité de l'éthos diaristique dans quelques journaux d'écrivains québécois des années 1980 » [En ligne], Dossiers « De l'éthos biographique », mis à jour le : 31/10/2008 (URL : <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1192>.)

la forme d'écriture qui leur convenait le mieux. Charles du Bos, par exemple, écrivait le 14 avril 1932 : « Le journal est *ma* forme, et il l'est parce que ce n'est pas une forme du tout. » (cité par Leleu, 1952 : 255) Mais si l'absence de forme a pu représenter de tout temps « un des bénéfices du journal » (Leleu, 1952 : 255), cela n'en demeurerait pas moins, aux yeux de la critique, le principal danger, puisqu'il ne fallait pas, comme on l'a vu au premier chapitre, « ajourner perpétuellement la réalisation concrète » de l'œuvre qui fut chez Amiel un des plus grands malheurs de sa vie (Leleu, 1952 : 255).

Cependant, il convient de se demander, à ce stade-ci de la réflexion, si cette vision de l'œuvre littéraire comme « réalisation concrète » a encore valeur de doxa aujourd'hui. Ainsi, la forme du fragment s'oppose-t-elle encore vraiment à l'idée d'œuvre ? Et peut-on vraiment encore considérer, sans exception aucune, l'œuvre diaristique comme une œuvre sans envergure, à la lumière de textes d'auteurs qui, tel Jean-Pierre Guay au Québec, ont consacré une part importante de leur vie à alimenter cette entreprise, certes précaire et vertigineuse, mais néanmoins imposante sur le plan de la recherche éthique et esthétique ? En 1979, dans son texte « Délibération », Roland Barthes – qui « délibérait » à savoir s'il devait ou non tenir un journal dans le but de le publier – disait d'ailleurs qu'il ne pourrait « sauver le journal [qu']à la seule condition de le travailler à mort, jusqu'au bout de l'extrême fatigue, comme un Texte à peu près impossible ». « [T]ravail au terme duquel, ajoutait-il, il est bien possible que le journal ainsi tenu ne ressemble plus du tout à un journal. » ([1979] 1993 : 438-439) En d'autres termes, Barthes n'aurait accordé de crédit au journal qu'à la condition que celui-ci échappe à ce qui fonde sa poétique – cela au point de le rendre méconnaissable et non identifiable –, qu'il devienne uniquement « Texte », « c'est-à-dire qu'il soit capté par la catégorie transcendante de l'écriture qui déjoue, défa[it] et neutralise les divisions génériques toujours mises au compte d'un conformisme, d'un académisme qui va contre toute écriture comme praxis » (Marty, 2007 : 87). Or, il semble bien, comme je viens de le montrer, que le journal trouve en soi son propre rythme et qu'il soit justement une forme proche – ou disons dérivée – de ce « Texte » ultime dont parlait Barthes. En effet, si, au départ, certains écrivains se sentent attirés par cette « forme sans forme » parce

qu'ils croient qu'il s'agit justement d'un genre sans la moindre littérature, ils finissent tout de même par y trouver une forme d'intérêt littéraire qui est celle de la pureté de l'écriture, de son mouvement, de son essence. Dans ce contexte, les journaux que j'ai examinés semblent bel et bien « capté[s] par la catégorie transcendante de l'écriture », pour reprendre l'expression d'Éric Marty, même s'ils demeurent malgré tout aisément identifiables d'un point de vue générique (c'est sous ce vocable que les auteurs les désignent).

Dès lors, on pourrait postuler que, peu à peu, la pratique du journal d'écrivain tend à élargir les frontières du littéraire, ou encore à proposer, même si c'est d'une manière oblique, une nouvelle vision du geste littéraire. Ainsi : « Qu'il s'agisse pour lui de tenter d'élargir les frontières de l'art ou de signifier son exclusion volontaire, [le journal] interroge nécessairement les notions de geste artistique et d'œuvre. » (Campan et Rannoux 2005 : 7) La critique est en tout cas de plus en plus sensible à cet aspect du journal, à ce mode de *littérarité autre* qu'est susceptible de produire cette écriture non fictionnelle. C'est ainsi par exemple que Catherine Rannoux, dans une étude consacrée au *Journal du dehors* d'Annie Ernaux, rappelle que « l'écriture plate », qui est le moteur de l'œuvre d'Ernaux², est une aspiration à une certaine vérité qui échappe au soupçon de l'art, mais signale d'entrée de jeu que « la défiance à l'encontre du parti de l'art ne signifie pas pour autant le rejet absolu de la littérature ». Plutôt : « [C]'est à la tentative d'invention d'un autre dire littéraire que s'attache la pratique d'A. Ernaux, un dire qui s'élabore à l'opposé des représentations supposées du champ littéraire. » (2005 : 40) Il s'agirait alors, pour cette écrivaine, de faire advenir par l'écriture quelque chose qui n'était pas là, qui ne peut exister que par elle, mais qui n'en est pas moins réel. Rannoux envisage ainsi le parcours d'Ernaux comme une « quête du réel menée par une écriture soucieuse de prendre à rebours les représentations convenues tout en faisant acte de

² Cette expression ne se veut nullement péjorative dans la mesure où Ernaux elle-même en donne une définition : « "L'écriture plate", c'est l'écriture ethnologique, livrant les faits dans leur nudité, n'offrant aucun signe de subjectivité, de l'émotion qui pourtant – comment en serait-il autrement – les a suscités dans la mémoire. » (Cité par Rannoux, 2005 : 39)

littérature » (2005 : 45), justement parce que cette exigence de vérité ne peut passer que par l'écriture et donc par une recherche esthétique. De même, en introduction à un article consacré au *Journal* de Charles Juliet, Stéphane Roche pose cette question devenue de plus en plus inévitable : « Et si le journal intime, au contraire de se réduire à un registre paralittéraire, ne trouvait précisément sa légitimité esthétique en tant que *défi à la littérature ?...* » (2005 : 55) Dans l'esprit de Roche, ce « défi à la littérature » repose certes davantage sur la capacité du journal à tendre vers une esthétisation tout en demeurant au plus près du *vrai* que d'un défi ouvertement lancé à la face même du monde littéraire (comme cela semble être le cas pour les journaux intimes d'écrivains québécois), mais il souligne tout de même l'importance de la « naissance à soi-même, par et pour les mots » (2005 : 56) qui est certainement une des valeurs littéraires fondamentales de la pratique diaristique chez les écrivains. Tout comme Rannoux, Roche s'attarde ensuite à explorer comment le *Journal* de Juliet, par sa dimension éthique et son travail esthétique, met en scène les fondements de la création littéraire et est porteur d'interrogations fondamentales. Il constate : « Bien plus productif que la traditionnelle opposition entre réalité et fiction, c'est le débat sur les modalités d'une représentation *vraie* de l'image de soi qui catalyse l'énergie du diariste. » (2005 : 64) Finalement, Richard Millet, dans son essai hautement polémique intitulé *L'enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature*, n'est pas loin d'affirmer la supériorité esthétique du journal contemporain par rapport à la forme romanesque telle qu'elle se dessine dans la littérature actuelle³ :

Il se peut, écrit-il, que le meilleur de la littérature de ce temps réside en partie chez les diaristes : Louis Calaferte, Marcelin Pleynet, Renaud Camus, Jean-Louis Schefer : des entreprises où est, entre autres choses (mais cette chose est considérable), interrogée sans relâche, et inscrite dans l'époque, la condition de l'écrivain refusant de pactiser avec l'insignifiance romanesque. (2010 : 64)

Cette vision élargie du littéraire, tout en s'inscrivant dans le prolongement de ce que propose Genette⁴, est certes intéressante car elle permet non seulement d'enrichir la

³ Pour une analyse plus fouillée de cet essai, voir Auger et Landry (2011).

⁴ Qui signale que « [l]a littéarité, étant un fait pluriel, exige une théorie pluraliste qui prenne en charge les *diverses* façons qu'a le langage d'échapper et de survivre à sa fonction

réflexion sur le concept de littéarité, mais également de porter un regard nouveau sur le journal d'écrivain, et particulièrement sur le journal d'écrivain contemporain. Elle permet, en tout cas, de lire autrement cette production et d'en apprécier davantage la teneur esthétique. En contrepartie, il faut signaler que cette façon de considérer le journal comme une manière différente de faire de la littérature demeure encore trop récente pour faire l'unanimité auprès de la critique. Qui plus est, cela pourrait nous porter à oublier à quel point la vision traditionnelle du journal demeure ancrée dans la conscience des écrivains qui s'adonnent à ce genre, et que c'est généralement à partir d'une conception de celui-ci s'opposant à une véritable pratique littéraire que s'érige leur texte. Je le rappelle : s'il s'agit « d'un genre dont le statut de littéarité est problématique », il l'est « autant pour l'auteur lui-même, souvent très critique sur la valeur, la légitimité de son activité, que pour les lecteurs » (Kunz Westerhoff, 2005 : [2]). Du moins, on ne peut nier que l'intérêt certain pour le genre qui a pris naissance dans les années 1980 s'est érigé sur une fascination pour l'intime et pour le vrai qui ne fut pas sans amener son lot de détracteurs, précisément parce que l'intime ne peut, par définition, se dire sur la place publique et précisément parce que le « vrai » (le document, le témoignage, le biographique) n'était pas, jusqu'à tout récemment, le propre de la littérature.

Ainsi, la popularité fulgurante au Québec pendant la décennie 1980 de la littérature intime en général et du genre diaristique en particulier a-t-elle provoqué une onde de choc qui a forcé à revoir certaines conceptions et opérer quelques réajustements. À la suite de la parution de la série « Journal intime de... », Lise Gauvin notait par exemple :

Parmi les nouvelles modalités du pacte qui lie la littérature aux médias, se trouve le journal intime. Paradoxe, ambiguïté du *je* qui choisit de se dire sur la place publique. Il serait facile de conclure à l'exhibitionnisme des uns, au voyeurisme des autres. Ne sommes-nous pas plutôt confrontés, à travers l'expression de l'intime, à ce qui se situe au cœur même de l'expression littéraire, variations plus

pratique et de produire des textes susceptibles d'être reçus et appréciés comme des objets esthétiques » (1991 : 31). Dans ces conditions, il propose de détourner la question « Qu'est-ce que la littérature ? » pour la suivante : « Qu'est-ce qui fait d'un texte un objet esthétique ? » et propose que la réponse « être une œuvre d'art » n'est qu'une « réponse parmi d'autres » (1991 : 40).

ou moins déguisées autour d'un *je*, et de la recherche médiatique, dans la mesure où celle-ci ne se justifie que par ses constants effets de réel, par l'artifice d'une représentation de la « vraie vie » ? (1986a : 101)

Et elle s'interrogeait alors sur ce qu'il fallait désormais entendre par « journal intime » et demandait : « Est-ce qu'en le destinant à tel ou tel mode de diffusion, on n'en transforme pas profondément la perspective, la fonction ? » (1986a : 101) Mais l'ouverture dont faisait montre Gauvin vis-à-vis de la mise en place de ces nouvelles modalités n'était pas partagée par tous, tant s'en faut. On a vu d'ailleurs à quel point la critique était réticente face à l'arrivée massive de ce type d'écrits et, surtout, à quel point l'on mesurait la valeur de ces œuvres à l'aune d'une définition classique du journal⁵. Mais citons encore Nathalie Fredette en ouverture à une critique des *Journaux* de Jean-Pierre Guay et d'André Carpentier :

Le statut littéraire du journal est problématique. Sa valeur tout autant que la raison justifiant sa publication étant déjà arbitraires lorsqu'il s'agit d'écrits posthumes, on s'inquiète devant la prolifération au Québec des journaux (ou autres textes du même genre) d'écrivains publiés de leur vivant. La question ne semble pas cependant préoccuper beaucoup de monde. On ne s'interroge pas sur le retour massif du Sujet qu'appelle le genre du journal. Bien au contraire : ces entreprises relèvent souvent d'une naïveté où toute analyse est exclue au profit d'un narcissisme qui fait plutôt figure de symptôme. (1988 : 3)

De fait, si l'on pouvait tolérer jusque-là la publication posthume de journaux intimes, l'envahissement du marché littéraire québécois par les journaux d'écrivains dont la notoriété demeurerait relative constituait une nouveauté. C'est surtout, ce me semble, l'arrivée massive d'une nouvelle forme de journaux d'écrivains, soit les journaux commandés, qui bouscule le plus fortement le concept même de « journal intime » à cette époque.

Or, si le public et la critique tentent avec plus ou moins de bonne volonté de s'adapter à cette nouvelle production, il apparaît pertinent de voir également comment les écrivains eux-mêmes composent avec ces nouvelles modalités de l'écriture diaristique, et en particulier avec ce passage du privé au public qui ressortit inévitablement à l'idée de

⁵ Voir *supra* : p. 98-99 et 175-179.

commande. Bien sûr, par sa nature de texte écrit, tout journal intime, peu importe ses prétentions au secret, s'inscrit d'emblée dans un mode communicationnel et, ce faisant, implique une relation à l'Autre, ne serait-ce qu'à cet autre qu'est le journal lui-même. Cependant, lorsque le journal est dès le départ destiné à une publication, cet Autre se dédouble dans le spectre du lecteur à venir qui, peut-on supposer, ira au journal afin de satisfaire davantage un intérêt pour la figure de l'écrivain que pour le genre diaristique lui-même. Dès lors, l'ambiguïté du contrat proposé à l'écrivain – s'adonner à un genre intime de façon publique – conduit ce dernier en terrain glissant, pris qu'il est entre l'investissement personnel qu'exige l'écriture diaristique et la nécessité de préserver, voire de construire une figure d'écrivain recevable tant pour lui-même que pour le lecteur envisagé.

Dans ce chapitre, c'est précisément la mise en place et les modalités de ce que l'on pourrait nommer un « ethos diaristique », propre à l'écriture des journaux d'écrivains commandés par un tiers et destinés à une publication immédiate, que je souhaite explorer. Plus particulièrement, j'étudierai l'implication de la figure du lecteur dans l'écriture de ce type de journaux et évaluerai les diverses possibilités formelles permettant aux écrivains de « faire œuvre » à travers (ou malgré) cette pratique. Pour ce faire, je retiendrai essentiellement des journaux de la série « Journal intime de... » (dont ceux d'Yves Beauchemin, de Nicole Brossard, de Louise Maheux-Forcier, de Michèle Mailhot et de Madeleine Ouellette-Michalska), ainsi que les deux tomes du journal de Claude Jasmin, *Pour tout vous dire* (1988), commandé par l'éditeur Guérin, et *Pour ne rien vous cacher*, qui paraît chez Leméac en 1989. J'y ajoute également le *Journal de mille jours* d'André Carpentier (Guérin, 1988), journal d'écriture rédigé dans le cadre d'une thèse en création soutenue à l'Université de Sherbrooke, mais qui répond lui aussi – bien que d'une façon moins directe – à des impératifs de commande et de publication. Formant un corpus relativement homogène à la fois par leur proximité historique et par leurs visées pragmatiques, ces journaux posent également, on le verra, la question de l'inscription du public dans l'écriture dite intime et se déploient à travers diverses stratégies de séduction, de légitimation et de subversion qui manifestent un *ethos* propre à ce type d'écriture,

articulé à une volonté plus ou moins affirmée de *faire œuvre* et d'assurer la cohésion de la figure de l'écrivain.

I- TENIR UN JOURNAL POUR ÊTRE LU

Écrire un journal, même dans l'intimité la plus stricte, ne va pas nécessairement de soi, car s'adonner à l'exercice diaristique c'est affirmer du même coup son droit à la singularité et, surtout, à la parole⁶. Tenir un journal destiné à la publication, c'est, de surcroît, affirmer son désir de donner à lire une part plus intime de soi et, par conséquent, de partager une expérience individuelle qui non seulement n'est pas réorganisée à la manière d'une autobiographie ou d'un roman mais qui, de plus, n'est pas exemplaire, étant donné que le diariste, en écrivant au jour le jour, ne peut mesurer la valeur de l'expérience consignée qui se dessine presque à son insu. En d'autres termes, écrire un journal pour publication revient à la fois – du moins dans l'esprit de la majorité des écrivains-diaristes du corpus retenu ici – à transgresser les lois d'une pratique traditionnellement réservée à la sphère privée et à s'adonner à un genre qui s'édicte sur des principes fort différents de ceux des genres canoniques. Cela n'est pas sans créer chez eux un énorme malaise, comme le reconnaît entre autres André Carpentier :

Tenir un journal et accepter par avance l'idée de sa publication dénote chez le scripteur un certain fond d'orgueil ; ne faut-il pas en effet considérer sa propre image, sa pensée, son langage dignes de la mémoire des êtres de demain pour risquer son énergie et sa sensibilité dans une entreprise aussi exigeante, aussi périlleuse ? (1988 : 303)

Les écrivains-diaristes en sont immanquablement conscients, les dangers qui guettent celui qui s'adonne à une telle pratique sont multiples : Carpentier trouve malaisé le « dosage d'exigences et de limitations sociales et personnelles » (1988 : 38) qu'implique

⁶ Comme le souligne Mirna Velcic-Canivez, tous les écrits autobiographiques sont peu ou prou marqués par la recherche et/ou l'affirmation d'une légitimité de dire : « Pour pouvoir raconter sa vie en partie ou comme une histoire individuelle et obtenir d'être écouté, il faut avoir une place parmi les locuteurs "privilegiés" » (1997 : 246).

cette écriture publique, Louise Maheux-Forcier souligne les dangers de la « pose », de l'« artifice » et du « mensonge » (1984 : 17), Michèle Mailhot admet avoir de la « difficulté à soulever [...] longtemps sa vie au-dessus de l'insignifiance » (1986 : 165), alors qu'Yves Beauchemin redoute plus que tout « l'autoglorification en sourdine, le maquillage des états d'âme et le discours pour la postérité » ([1986] 2001 : 121). À ces réticences que partagent presque tous les écrivains-diaristes, s'ajoutent également la crainte de blesser un membre de l'entourage⁷, la peur d'ennuyer les lecteurs à force de futilités⁸ ou de produire malgré soi une fiction des événements⁹. C'est qu'il y a ici nécessité de négocier avec un genre difficile – mais pourtant réputé « facile » –, avec un genre qui n'est ni tout à fait littérature ni tout à fait fiction, mais qui interroge tout de même ces notions sans relâche :

On avance devant moi que le journal est un genre facile, explique Carpentier. Aussitôt de me récrier, sans dévoiler ma pratique, contre ce préjugé entretenu par ceux qui n'en lisent pas plus qu'ils n'en écrivent. Je prétends qu'il y a là autant d'invention et de structuration que dans la fiction. Même qu'il faut parfois tourner les faits d'une manière bien curieuse, comme ici, pour ne pas désobliger ceux que l'on raconte. (1988 : 62-63)

Se situant traditionnellement hors des frontières du littéraire, le journal dit « intime » oblige dès lors l'écrivain à prendre position « pour » ou « contre » le genre, parfois malgré lui, ce que Carpentier, au début de sa démarche, se refuse à faire ouvertement :

On me demande si j'écris en ce moment, je dis « oui, une nouvelle » ; autre chose ? Je réponds « non » assez fermement. La réponse contraire aurait exigé une explication ; or, dans l'esprit de la majorité, surtout au Québec, le journal ou

⁷ Maheux-Forcier : « Moi et ma peur de me faire de la peine et d'en faire aux autres ! » (1984 : 194)

⁸ Claude Jasmin : « Coq-à-l'âne fréquents en rédigeant un journal ? Ça me plaît. Vague inquiétude... Est-ce que ça va plaire à un assez grand nombre pour que je puisse persévérer dans ma nouvelle entreprise ? » (1988 : 57)

⁹ Carpentier : « Ces carnets, on se demande s'ils n'ont pas peu à peu organisé en leurs pages le fléchissement de l'événementiel au seul profit d'une réflexion – lâche, aveugle – sur le scriptuaire [*sic*] ; comme si tu voulais, en apparence, t'y retirer presque l'usage de la personne sociale. » (1988 : 200)

les carnets se situent quelque part hors du champ littéraire ; sans doute parce que ça ne paraît pas immédiatement publiable. (1988 : 36)

On est donc, ici aussi, du côté d'une forme d'écriture clandestine qu'il faudra tout de même, tôt ou tard, révéler aux autres. Une écriture clandestine qui, de plus, est constamment grevée par la présence de l'autre qui empêche, comme le remarque lucidement Carpentier, l'accès à une véritable intimité :

Le journal dit intime. Tu auras beau écrire pour toi, en toute honnêteté, sans projet défini, sans cause à défendre, indifférent dans l'acte au cours du destin, tu auras beau écrire intransitivement, disons par perversion, tu écriras toujours sous le regard apparemment exigeant d'un lecteur ; tu sentiras constamment la présence imaginaire de l'autre. Alors, la notion d'intimité... (1988 : 304)

Beaucoup, d'ailleurs, questionnent cette « notion d'intimité », s'interrogent sur l'idée de journal « intime » qui semble presque une absurdité dans un tel contexte¹⁰. Yves Beauchemin par exemple considère que cette épithète constitue, après les dangers de « la pose et [de] l'insignifiance », un des principaux écueils de la pratique. Il explique :

Pour s'éventrer dessus, il suffit de prendre le mot « intime » au pied de la lettre et de s'imaginer que le fait de participer à une série où des écrivains expriment leurs pensées et leurs émotions sous forme de journal sous-entend que l'on est une personne prodigieusement intéressante, menant une vie unique dont les moindres détails méritent d'être décrits avec une minutie d'entomologiste. ([1986] 2001 : 121-122)

De même, Michèle Mailhot traduit bien ce malaise qui semble inhérent au genre (ou disons à ce « nouveau genre » que représente le journal commandé) :

[J]e parle de tout et de n'importe quoi et je trouve ça futile. Et prétentieux en plus quand j'essaie de retenir l'attention d'un auditoire. Journal intime ? Qu'est-ce donc que l'intimité sinon le secret ? Et comment pourrais-je parler de ce qui appartient au secret ? Me voilà coincée et fatiguée. Mon moi m'attend et mon moi me tanne. Et d'avoir à en parler fait déborder le vase, j'allais dire la vase.

¹⁰ Au terme de la série « Journal intime de... », Jean-Guy Pilon raconte : « J'ai entendu beaucoup de commentaires sur le mot *intime* de la part des auteurs qui ont collaboré aux quatre séries d'émissions. Le mot *intime* a souvent été remis en question. On l'a employé peut-être parce que c'était plus commode. Il décrivait plus rapidement ce qu'on espérait que ces émissions-là comportent. Mais on voulait quand même ne pas donner de définitions trop précises et laisser à chacun la plus entière liberté. Une fois qu'on avait dit ce qu'on attendait, il n'y avait aucune contrainte. » (dans Gauvin, 1986a : 102)

Faut-il aller jusqu'à ce débordement de complaisances pour enfin toucher ce fond plat qui ressemble à l'ennui ? Qui *est* l'ennui. Je peux bien m'ennuyer toute seule, c'est même, à vrai dire, mon occupation majeure, mais ennuyer les autres en sus ? Je m'y résigne mal. Il est vrai que l'ennui partagé n'est plus de l'ennui pur mais un avatar qui s'appelle un supplice. (1986 : 165)

Par contre, le « péril » et l'« exigence » (Carpentier, 1988 : 303) de cette « entreprise redoutable » (Beauchemin, [1986] 2001 : 102) trouvent précisément leur exutoire privilégié à travers ces nombreux commentaires sur la pratique diaristique et sur les problèmes éthiques et poétiques qu'elle soulève, commentaires qui envahissent littéralement l'espace textuel, revenant régulièrement dans chaque journal comme autant de ritournelles qui donnent son rythme à l'œuvre, au point parfois de la transformer en journal du journal. La démarche même d'écriture s'intrique alors à la trame textuelle pour permettre à l'écrivain de donner certaines balises à son texte. « Ce soir, j'écris mon journal mais je n'en comprends pas encore l'enjeu », note par exemple Nicole Brossard :

Écrit-on son journal comme on dit je vais tout dire ? Est-ce suffisant ? Et pourquoi le serait-ce ? Certes, le monde commence avec nous. C'est bien sûr une illusion d'optique mais qui est de taille, d'une taille qui ne suffit pas à l'histoire et qui pourtant est la seule à partir de laquelle nous pouvons penser refaire le monde et prendre la mesure de notre existence ; mesurer l'ampleur de nos désirs. (1984 : 27)

Il y a en tout cas dans ces textes un exercice d'équilibriste qui ne va pas sans bouleverser les représentations du littéraire qui, jusqu'alors, semblaient plutôt bien ancrées chez ces divers écrivains.

Ainsi, le journal public, malgré l'envie qu'on en a, fait peur, et ce n'est qu'avec bien des appréhensions, des bémols et des questionnements que les écrivains s'y engagent ; sous leur regard, il semble en effet « miné d'invisibles explosifs » (Mailhot, 1986 : 9). Sous le regard du lecteur, par contre, le journal commandé à un écrivain est plutôt rempli de sentiments de gêne et d'inhibition ainsi que d'accès de modestie. Mais cette rhétorique, qui sert d'armature au récit, permet déjà de produire du texte et d'en programmer la réception problématique, tout en faisant écran avec la personne de l'écrivain. Autrement dit, le journal d'écrivain commandé apparaît – et ce n'est pas peu

dire – comme un difficile exercice. Pas étonnant, dans ces conditions, que cela tourne au supplice pour certains :

Qu'est-ce que vous me voulez au juste ? s'exaspère Brossard. De la littérature qui n'en aurait pas l'air ? De l'écriture qui n'en serait pas ? *Do you want me to look cute ?* Mémoires, autobiographie, journal, fiction. Oh ! bien sûr, il faut nuancer, mais c'est à qui de faire ce travail ? (1984 : 48)

Certes, la question se pose, mais, derrière ces innombrables justifications qui parasitent la communication, il apparaît aussi que les diaristes se cachent et se protègent de l'œil supposé trop curieux du lecteur, sans réussir à cacher leur malaise, l'extraordinaire tension qui les fait avancer à tâtons dans ce genre, avec mille précautions qui détruisent par avance la spontanéité qu'on pourrait croire inhérente à l'écriture diaristique.

Si plusieurs de ces écrivains-diaristes ne parviennent jamais à surmonter véritablement leur malaise face au futur lecteur, Madeleine Ouellette-Michalska et Claude Jasmin préfèrent, quant à eux, renverser la vapeur en plaçant ce dernier aux premières loges de leur journal, écrivant ouvertement pour lui et en faisant leur narrataire officiel¹¹. Ce n'est pas tant, faut-il le préciser, qu'ils s'estiment plus dignes d'intérêt que les autres, mais plutôt qu'ils s'appuient sur le principe que l'expérience individuelle, aussi banale ou extraordinaire soit-elle, reconduit l'expérience commune. Ainsi, pour Ouellette-Michalska :

La matière du journal intime concerne donc moins ce qui lie l'auteur au *je* du récit, que la densité du rapport qui s'établit à la lecture entre deux expériences, deux attentes, deux imaginaires. Ainsi, ce journal est intime, non pas parce que l'impudeur ou l'indiscrétion aurait pu m'inciter à vous raconter des détails de ma vie, mais parce que vous acceptez de le recevoir. (1985 : 161)

C'est aussi cette volonté de créer un sentiment d'empathie et une communion d'expérience que valorise Jasmin :

¹¹ Un exemple parmi d'autres chez Jasmin : « Demain dimanche, tenez, j'en planterai encore deux ou trois [des sapins] en pensant à vous, lecteurs hypothétiques penchés sur mon passé. » (1988 : 73). Chez Ouellette-Michalska : « Le journal intime est mémoire et fidélité. Je suis là parce que vous vous y trouvez. J'écris parce que quelqu'un lira. Que ces fragments témoignent d'événements exceptionnels ou d'un quotidien banal reste secondaire. Tout est dans l'intensité du rêve. Tout est dans le désir partagé. » (1985 : 47)

Je cherche, ici comme dans d'autres genres d'ouvrages, à être clair, simple, attrayant aussi. Je me répète que je ne suis guère différent des autres personnes humaines, que nous avons tous, à divers degrés peut-être, les mêmes soifs, les mêmes désirs, les mêmes angoisses existentielles et les mêmes frustrations. Alors je fonce, naïf et confiant à la fois. (1989 : 406)

De l'intérêt du public dépend même le sort de son journal ; si celui-ci n'est pas preneur dès la parution du premier tome, Jasmin avertit qu'il cessera l'exercice, même si cela devait lui causer un fort sentiment de déception¹². Pour lui, en effet, le « certain petit public » du journal constitue un lectorat privilégié, « une grosse famille. Sorte de clan. De tribu » (1988 : 17). Pour Yves Beauchemin – et bien que cette figure du lecteur ne soit pas aussi fortement intégrée à la trame textuelle de *Du Sommet d'un arbre* ([1986] 2001) –, la volonté d'établir une communication d'égal à égal avec les lecteurs constitue également un rempart nécessaire pour éviter à son auteur de tomber dans les nombreux pièges tendus par le journal public. Il se questionne :

Comment discourir sur soi pendant cinq demi-heures sans se mettre à nu ? Il n'y a qu'une sortie de secours : le bavardage. Il faut avoir, je pense, le courage de ne pas s'y précipiter en se rappelant avec modestie que tous les hommes et toutes les femmes partagent les mêmes joies et les mêmes misères. C'est ce qui explique peut-être qu'on puisse intéresser parfois quelqu'un par ses livres. ([1986] 2001 : 104-105)

Cela n'empêche bien sûr pas le contact « de l'auteur et du lecteur » d'être « rude et direct » ([1986] 2001 : 104), mais il semble qu'accepter cette transgression de la règle supposée « fondamentale » du journal – soit accepter la présence du lecteur – permette à ces trois diaristes d'être plus à l'aise dans ce « jeu de société évolué » que constitue le journal de commande (Beauchemin, [1986] 2001 : 103). Mais sur ce chapitre, il faut rester prudent, car derrière cette apparente soumission se cache encore le désir de plaire, de créer des affinités, de composer avec un public restreint qui semble, par le fait même, plus exigeant.

¹² « Bien, ça se peut qu'après un premier tirage de ce journal, l'éditeur me dise "Stop ! Ça n'intéresse personne mon pauvre vieux !" Eh ! Je stopperai ou, le pli étant pris, je le tiendrai pour moi tout seul. J'aime tant ça. » (1988 : 117)

II- TENIR UN JOURNAL OU « FAIRE ŒUVRE » ?

Dans ces conditions, comment parvenir à faire œuvre malgré tout ? Car c'est, on peut le supposer, ce qui est attendu de ces diaristes, puisque c'est leur statut d'écrivain qui leur confère non seulement le droit à la parole diaristique, mais aussi et surtout le droit à une large diffusion de cette parole jugée d'emblée littéraire et donc digne d'intérêt. Au delà de la gênante, quoique parfois désirée présence du lecteur, il apparaît que le genre diaristique lui-même, par sa forme infiniment souple et par le contenu biographique qu'il présuppose, représente également un double défi. Il semble même devenir, en raison de son statut littéraire problématique, le lieu d'une possible remise en cause du statut d'écrivain de celui qui le tient. En effet, comment l'écrivain pourrait-il, à travers ce genre dévalorisé, non seulement faire la preuve de son talent, mais aussi parvenir à produire un écrit digne d'intérêt ? À la question « À qui raconter ? », dont la réponse éthiquement problématique ne peut être esquivée par les écrivains-diaristes, s'ajoutent dès lors les questions « Que raconter ? » et surtout « Comment le raconter ? ». Celles-ci, à leur tour, vont constituer la matière et la manière du journal et contribuer à la mise en place de principes et de valeurs qui modèleront l'image de soi véhiculée par le texte.

A) La réécriture

Afin d'assurer l'intérêt de leur œuvre, la réécriture apparaît comme une option privilégiée par plusieurs diaristes de mon corpus, option qui peut prendre des formes très diverses. Par exemple, dans l'esprit d'André Carpentier – qui n'en est alors qu'au début de sa carrière¹³ –, légitimer la publication de son journal implique une réécriture régie par

¹³ Au moment où il commence la rédaction de son journal en 1983, il a déjà publié cinq titres, mais le plus important de sa production paraîtra après cette période. Notons également qu'il est le plus jeune des diaristes du corpus retenu ici, puisqu'il a entre 36 et 39 ans lors de la rédaction de son journal, alors que les autres sont dans la quarantaine ou dans la cinquantaine.

la résolution « d'expurger le *Journal*, d'éliminer [...] son contenu autobiographique » (1988 : 292). Pour parvenir à un tel résultat, cependant, Carpentier s'est d'abord laissé une certaine marge de manœuvre dans l'écriture des jours afin de procéder ensuite à ce que je nommerais « l'intellectualisation » du contenu de son journal, par le bannissement presque total du moindre détail quotidien ou sentiment personnel : « Ce Journal comptera moins, j'espère, par les quelques témoignages biographiques qu'il contiendra – *il sera nettoyé de ses scories* – que par son esthétique, sa textualité, et la pensée qui l'accompagnera. » (1988 : 129, je souligne) En d'autres termes, il s'agit pour Carpentier de désincarner son propos afin de le faire accéder à une pensée plus universelle et, donc, plus légitime. Journal d'écrivain parce que journal d'écriture, son *Journal de mille jours* devient ainsi l'exemple parfait du journal autoréflexif qui érige sa matière en réfléchissant sur son propre fonctionnement et ne laisse qu'une place toute relative au « je » du scripteur.

Faire œuvre à travers – ou malgré – la forme d'un journal emprunte aussi, chez Madeleine Ouellette-Michalska, la voie de la réécriture du manuscrit original. Dans son cas, il s'agit non pas d'en rendre plus impersonnel le contenu, mais d'assurer un certain lissage du récit diaristique. En effet, le journal qu'elle livre à l'édition sous le titre *La tentation de dire, journal* (1985) est une version considérablement remaniée de textes lus sur les ondes de Radio-Canada¹⁴. Dans ce journal – identifié ainsi à cause de la mention générique qui fait office de sous-titre –, les déictiques, indicateurs de la situation d'énonciation de la diariste et caractéristique dominante de la forme diaristique, ont tous ou presque été gommés afin de donner une œuvre aux repères temporels pour le moins incertains mais au fini beaucoup plus concerté. Ce choix esthétique, outre qu'il traduit un désir évident de faire œuvre malgré la forme fragmentée du journal, permet aussi de faire passer au premier plan l'esthétique de l'essai autobiographique, qui vient ainsi supplanter

¹⁴ On lit, en note : « De la voix à l'écriture. Ce livre a eu comme point de départ une diffusion à Radio-Canada FM dans la série "Journal intime" de l'été 84. Par la suite, il y eut des ajouts, des remaniements, des transformations. Les textes d'origine se sont ouverts en de nombreux cahiers dont je n'avais prévu ni l'aboutissement ni l'orientation. » (1985 : 9)

celle du journal. À son tour, cette esthétique permet de donner préséance aux événements significatifs de la carrière de l'écrivaine pendant l'année où les textes ont été écrits, ce qui ajoute à la crédibilité et à la notoriété de la diariste – qui se tient en respect derrière l'écrivaine – et permet d'assurer la cohérence du message général véhiculé par le texte, soit une triple valorisation : de la littérature québécoise, de la littérature des femmes et de la langue française.

Alors que Ouellette-Michalska, comme on l'a vu, accepte de bonne grâce la présence du public dans son journal, Michèle Mailhot, qui tient depuis longtemps un journal intime, se sent quant à elle soudainement gênée dans son écriture dès qu'il s'agit de transformer sa pratique en une écriture de commande :

Jamais je n'aurais pensé que la rédaction de ce journal que j'ai toujours écrit si allègrement au coulant de la plume, sans aucune rature, ne devienne tout à coup si difficile du seul fait qu'il risque de ne plus être intime. Déjà, toutes les barrières, empêchements et difficultés de la création se sont dressés entre lui et moi. (1984 : 15)

Cependant, c'est avec une grande humilité qu'elle se livre au défi de Jean-Guy Pilon. Sentant dans cette commande non pas une consécration de son statut d'écrivain, mais la nécessité de faire œuvre, de répondre à une certaine exigence, elle opte elle aussi pour une réécriture qui se dessine à l'intérieur même de son parcours d'écriture. Ainsi, *La vie arrachée*¹⁵, rédigé en 1984, est tout entier construit sur une intertextualité avec des cahiers antérieurs de la diariste, cahiers qui coïncident avec le deuil de ses deux fils et dont elle reprend des extraits dans la trame même de son nouveau journal : « Pour les fins de ce travail, explique-t-elle, j'ai donc sorti [l]es quarante-trois cahiers [de mon journal] remplis d'une écriture serrée, rendue à peu près illisible pour les autres dans les passages les plus délicats. » (1984 : 9) Si Mailhot ne précise pas ce qui l'a conduite à choisir ces extraits précis parmi les cahiers de son journal – ni si certains de ces « passages les plus délicats »

¹⁵ Michèle Mailhot produit en fait deux textes pour la série « Journal intime de... » : *La vie arrachée* (1984) et *Notes de parcours* (1986). Dans le présent chapitre, je m'en tiens à l'étude du premier segment du journal que constitue *La vie arrachée* et qui forme un tout homogène. De son côté, *Notes de parcours* (1986) mériterait une étude complète et autonome, distincte de la première, car on constate, tant dans la question de l'ethos que dans la matière et la manière du journal, une certaine rupture avec la première œuvre, en dépit du fait que cinq mois seulement les séparent.

sont désormais lisibles –, nous voyons toutefois se dessiner dans l'ensemble que constitue *La vie arrachée* l'aboutissement d'un processus de deuil important pour la diariste, processus qui se redessine à-travers l'itinéraire du journal, mais dont il constitue aussi une part importante puisque, par la volonté de partager une expérience traumatisante, la diariste semble tendre vers une forme de délivrance. À cet égard, la forme diaristique paraît être celle qui convient le mieux à ce cheminement ; car il ne s'agit pas de revivre les événements que Mailhot répugne manifestement à révéler, mais bien plutôt de placer au cœur de l'écrit la perception qu'elle en a, les sentiments et le trouble qu'ils ont suscités et, par la même occasion, de transformer en une œuvre cohérente des événements qui relèvent nécessairement de la brutalité de l'existence. L'exercice diaristique public devient donc, pour Mailhot, à la fois l'occasion de dire et de ne pas dire, mais aussi l'occasion de faire œuvre et d'assurer, par l'homogénéité des événements rapportés qui découle de cette réécriture, la cohérence du récit diaristique qui représente en lui-même la continuation d'un important processus de deuil.

B) L'intergénéricité

On vient de le voir, Carpentier, Ouellette-Michalska et Mailhot, en exposant leur capacité de faire œuvre à partir de leurs journaux, proposent – davantage de biais que de front – une image publique d'eux-mêmes qui les pose en écrivains. Pour y parvenir, toutefois, ils ont d'abord dû se livrer assez librement à l'exercice diaristique avant d'adopter la posture de l'écrivain qui livre au public un journal intime retravaillé, un écrit avec lequel chacun se sent plus à l'aise. Par contre, pour Louise Maheux-Forcier dans *Le sablier* (1984) et pour Nicole Brossard dans *Journal intime ou voilà donc un manuscrit* (1984), le rapport au genre diaristique et la nécessité de faire œuvre par le journal s'expriment d'une manière beaucoup plus conflictuelle. Sans doute, et c'est là mon hypothèse, parce qu'elles adoptent d'emblée – c'est-à-dire dans l'écriture des jours – une posture stricte d'écrivain qui sert en quelque sorte de rempart entre le lecteur et elles, mais surtout entre le genre diaristique et elles. Destinant ouvertement leur journal à un public qui connaît et

apprécie déjà leurs œuvres, c'est de front qu'elles se mesurent au journal et à son éventuel lecteur.

Pourtant, chez Louise Maheux-Forcier, habituée à tenir un journal intime, l'écriture coule assez librement ; mais, pour elle comme pour bien d'autres, il s'agit tout de même d'en dire le moins possible avec le plus de mots possibles. Ainsi, ses réticences, ses justifications et ses réflexions sur le journal occupent une bonne part de l'œuvre¹⁶, part à laquelle viennent s'ajouter des réflexions diverses sur des thèmes propres aux journaux d'écrivains : l'écriture, la langue, les œuvres, les voyages, etc. Sur le plan formel, Maheux-Forcier intègre à l'ensemble diaristique des fragments autobiographiques – qui sont souvent, dans tous les journaux d'écrivains, l'occasion de redessiner son passé à la lumière de sa formation d'écrivain –, ainsi que des poèmes, des rêves, des impressions de voyage. De plus, elle privilégie particulièrement les fragments, les poèmes en prose, les pensées et les aphorismes, toutes formes qui excluent sensiblement le sujet biographique. On retrouve donc, dans *Le sablier*, plusieurs pages de notations générales et relativement désincarnées qui servent d'écran entre la diariste et le lecteur, tout en attestant cette capacité de l'écrivain à faire du général à partir de l'expérience singulière, de transformer le narcissique *je* en un *nous* plus généreux. Certaines de ces notations et certains de ces aphorismes, d'ailleurs, sont l'occasion de réfléchir – et d'instruire du même coup le

¹⁶ Ce cheminement est tout de même tortueux chez Maheux-Forcier et il est reconduit à l'intérieur même du journal. Cette écrivaine, qui refuse de mener une vie publique où elle se sent mal à l'aise, accepte tout de même le contrat du journal parce que, comme il s'agit d'écriture, cela touche plus directement à son art, et parce qu'elle espère que le journal permettra de donner une image plus juste d'elle-même, voire de justifier certaines de ses prises de position. Cependant, elle réalise vite qu'il s'agit d'un jeu dangereux à bien des égards : « Après avoir tant de fois tenu bon en refusant de paraître à la télévision ou de parler à la radio, après avoir tant de fois dit "non" à tous ces réalisateurs et interviewers que j'estime, au risque de les blesser et de m'attirer de fâcheuses épithètes, je reconnais avoir accepté cette invitation-ci avec enthousiasme pour la belle raison qu'elle excluait ma personne, sans réfléchir suffisamment aux écueils qui attendaient mon stylo, lequel n'aura même pas pour excuse, s'il se conduit mal, la terreur des micros et la phobie des caméras. C'est vraiment tout à fait extraordinaire d'être aussi étourdie à mon âge et de n'avoir perçu d'abord, dans ce projet de journal radiophonique, que des échos de paradis intime... » (1984 : 16) Son journal est dès lors dominé par la crainte de se dévoiler, crainte toutefois assez bien cachée sous un masque de fermeté et d'affirmation de soi.

lecteur – sur la condition d'écrivain¹⁷. Toutefois, même si l'auteur semble prendre plaisir à l'entreprise diaristique au point d'ironiser fréquemment à son sujet – arguant qu'il faut que ses finances « soient en piteux état » pour qu'elle ait accepté d'embarquer « dans cette galère du "journal intime" » (1984 : 109) –, sa crainte de se révéler la mène, tout comme Brossard, au bord d'une exaspération qui repousse le lecteur aux frontières du journal :

Je viens de me jouer un sale tour ! D'abord, j'ai cru que c'était une bonne idée, car, enfin ! quelle idée de croire qu'un journal radiophonique puisse être un véritable journal intime ! Il y a des intimités qui ne passent pas la rampe ! et, depuis quelques jours, je me faisais des misères avec certains paragraphes qui dépassaient les bornes ! « Quelles bornes ? » Ça me regarde ! moi et la décence ! (1984 : 194)

Cette résistance, qui touche ici davantage au contenu du journal qui menace toujours d'exploser à la face des écrivains-diaristes, prend, chez Nicole Brossard, une forme plus extrême encore qui se concrétise en une réticence complète à l'endroit du genre diaristique lui-même. Cependant, son malaise ne vient pas tant, comme chez les autres, du fait que le journal doit être livré au public, mais émane plutôt de sa conception du genre qui serait, selon ses termes, le lieu par excellence de « l'enlèvement du sujet » :

À quoi peut donc bien servir un journal intime ? Depuis quelques jours, je me rends bien compte que je suis plus attentive à ce que je fais, aux rendez-vous que je prends, aux gens que je rencontre, aux événements auxquels je participe, comme s'il s'agissait d'assurer la continuité de ce journal. *Je trouve cela pervers. L'enlèvement du sujet.* (1984 : 33, je souligne)

C'est donc à reculons qu'elle s'y engage, répugnant à parler d'elle-même mais surtout à le faire à travers un journal. Toute son entreprise est dès lors axée sur une volonté de s'inscrire en faux par rapport à une tradition diaristique, de poser son œuvre dans les marges de cette pratique qu'elle interroge tout au long de son parcours pour finalement

¹⁷ Les exemples sont nombreux : « On a tort de croire que les écrivains sont plus attentifs que les autres et qu'ils sont doués d'un sens de l'observation plus aigu. Bien au contraire, un écrivain, c'est quelqu'un qui vit en perpétuel état de distraction et qu'un mot suffit à replonger dans son œuvre de la même façon qu'une odeur ramène un cheval où l'on sait ! au grand galop ! » (1984 : 66) « Que voulez-vous ! même si les écrivains sont reconnus pour être de fieffés menteurs, il est des cas où ils ne résistent pas aux vérités qui dépassent la fiction ! » (1984 : 94)

avouer que « le journal ne [lui] suffit pas. Ne [lui] convient pas. » (1984 : 65) : « C'est une forme d'écriture qui exige trop de moi et pas assez de ce que je suis. » (1984 : 65) Un peu paradoxalement, son refus du genre permettra malgré tout de produire un texte, l'un des plus courts de mon corpus cependant.

C'est principalement la crainte de mettre à mal sa figure d'écrivain qui semble présider au refus du genre diaristique chez Brossard. Cependant, cette crainte est d'abord compensée par un réseau intergénérique important ; par exemple, dans la mesure où, pour Brossard, la poésie est la forme suprême qui s'oppose le plus radicalement à la banalité du journal, elle prend soin, après chaque partie de journal, d'ajouter ce qu'elle appelle des « postures du texte et un poème » ; « sans doute, explique-t-elle, pour que *rien* ne m'échappe et que tout puisse commencer » (1984 : 10, souligné dans le texte). Les « postures » servent ainsi de « passage » entre le journal et le poème, elles permettent à la fois de transcender le « rien » du journal afin d'accéder au « tout » de la poésie et attestent, du même coup, la valeur de la diariste en tant que poète, capable de transformer le quotidien en littérature. Ensuite, pour celle qui affirme qu'« aussi réelle que possible, [s]a vie n'est qu'un tissu de mots » (1984 : 13), l'inscription du biographique est, autant que faire se peut, bannie du journal pour laisser toute la place au langage, à l'écriture et à l'exercice de style. Toutefois, afin de tisser une trame narrative minimale – mais, surtout, ce me semble, afin d'utiliser les rares éléments biographiques à son avantage –, Brossard opte pour un jeu de constructions semi-fictionnelles fait de superpositions d'entrées qui auraient été écrites à des moments marquants de sa vie. Rien ne nous confirme que ces entrées inscrites dans la trame temporelle de 1983 et datées de 1961, 1970 et 1973 jusqu'à 1982 ont réellement été tirées de cahiers antérieurs, mais il est plus probable qu'il s'agit d'une posture autobiographique adaptée à la forme du journal et adoptée dans le but de se substituer à l'éreintant exercice quotidien, d'autant plus que ces entrées reprennent des moments clés du parcours d'écrivain de Brossard et permettent de la mettre en scène en tant que féministe intellectuelle fortement engagée et reconnue. En somme, la posture autobiographique, au même titre que la présence de poèmes, semble fournir des repères à l'écrivaine. Elles semblent empêcher, dans la

mesure du possible, de remettre en question le statut de l'écrivaine pourtant fragilisé par une volonté si prégnante de l'affirmer et par le refus obstiné de l'auteure de s'adonner à la forme diaristique.

C) Le compromis

Dans cette galerie de journaux d'écrivains commandés, le *Journal* d'Yves Beauchemin occupe une position médiane. Fruit d'une première diffusion à l'émission « Journal intime de... » sur les ondes de Radio-Canada, il est constitué de deux segments (février – mai 1983 / février – avril 1985) et précédé de deux textes autobiographiques, « Enfance » et « La ville », tous deux rédigés pour d'autres séries radiophoniques. Présentés ici non pas dans l'ordre chronologique de leur rédaction, mais dans celui des éléments autobiographiques qu'ils mettent en scène (l'enfance, le passage à la vie adulte symbolisé par le déménagement à la ville, suivi des journaux qui relatent des moments dans la vie de l'écrivain), ces textes instaurent ainsi un mode de lecture à la fois marqué par l'intergénéricité (particulièrement avec le genre de l'autobiographie) et par la réécriture (le réaménagement des divers fragments, mais aussi leur agencement et leur très probable « polissage »).

Mettant en place certains éléments autobiographiques qui introduisent la figure du diariste dans une forme d'écriture plus convenue institutionnellement mais qui autorise la subjectivité, la réflexion et l'organisation narrative, les textes proprement autobiographiques de *Du Sommet d'un arbre* – je souligne que la désignation générique de cette œuvre est « journal » – préparent en quelque sorte le terrain à l'écriture diaristique. Retraçant la période qui va de l'enfance abitibienne à l'âge adulte montréalais, ils conduisent le lecteur au seuil du journal qui, d'ailleurs, s'ouvre sur un fragment autobiographique tiré une nouvelle fois de l'enfance du diariste et rattaché fort habilement, à la fin de l'entrée, à l'événement du jour qui l'a fait naître ; le lecteur – tout comme l'auteur – bascule ainsi d'un mode d'énonciation à l'autre sans le moindre heurt et cela tout au long des premières entrées du journal qui allient diarisme, autobiographie,

essai et prose romanesque. L'écriture diaristique avance donc assez plaisamment chez Beauchemin, sans la présence de ces *stratégies d'évitement* que l'on a pu voir chez les autres diaristes, et sans que cette pratique semble poser à son auteur de problèmes éthiques ou esthétiques particuliers. Cependant, cette sérénité apparente se révèle bientôt n'être qu'un masque prêt à se fissurer ; d'abord doucement, dans une remarque équivoque¹⁸, puis, de façon éclatante, dans une longue entrée entièrement métatextuelle qui vient, au dire même de l'auteur, « briser l'illusion » du journal. Beauchemin laisse alors tomber ses défenses et avoue humblement ses craintes : « Mais, comme la plupart des écrivains qui ont participé à cette série, je me suis rapidement pris au jeu et maintenant je le trouve un peu... compromettant. Comment parler de soi durant deux heures et demie sans devenir vulnérable ? » ([1986] 2001 : 103) Conscient de cette vulnérabilité et des pièges qui se dressent devant lui, Beauchemin comprend toutefois que l'évacuation de son individualité ne serait qu'une voie de contournement qui diminuerait singulièrement l'intérêt de son œuvre :

En écrivant ce texte-ci, où j'essaie de lutter contre une force d'attraction qui cherche à m'amener dans des endroits où je n'aimerais pas aller quand je suis seul, je continue de me trahir, de laisser deviner mes peurs, mes méfiances, mes phobies. Je ne sais plus trop quel écrivain disait que la voie royale de la littérature passe par l'inconscient. Ceux qui parviennent à l'éviter (ou qui n'arrivent pas à l'emprunter) tournent autour du pot et ennuient leurs lecteurs, *car on se lasse autant d'un homme qui ne parle jamais de lui-même que de celui qui en parle tout le temps.* ([1986] 2001 : 104, je souligne)

Une fois ces questions soulevées – et en partie résolues –, Beauchemin reprend le fil de l'écriture diaristique là où il l'avait laissé, sans se perdre dans les faux-fuyants ou les commentaires métadiscursifs – sauf lorsqu'il entreprendra le deuxième journal, et de

¹⁸ « Fondamentalement inutile, cette autopsychanalyse pour diffusion publique qui, jour après jour, trouve son petit groupe de fervents consommateurs à la recherche de... quoi ? Du fameux supplément de vie que la réalité n'arrive pas à leur donner ? De l'oubli de leurs petites misères ? Du plaisir pervers d'être malheureux dans la peau des autres (car la littérature ne reste pas longtemps à l'aise dans le bonheur) ? » ([1986] 2001 : 93)

manière à poser d'emblée les balises du contrat qu'il signe avec ses lecteurs¹⁹. Il se propose ainsi de jouer franchement le jeu diaristique, c'est-à-dire qu'il accepte de se mettre directement en scène, sans fausse pudeur mais sans excès, et témoigne de sa capacité à faire de l'universel à partir de son expérience singulière, sans pour autant oblitérer cette dernière. Malgré le caractère « faux et artificiel » de ce « charmant casse-gueule appelé *Journal intime* et radiophonique » ([1986] 2001 : 121), le diariste ne choisit pas de s'en tenir scrupuleusement aux règles du genre diaristique, mais, plutôt, en tant qu'écrivain, de s'adonner à une expérience d'écriture bâtie sur la résurgence de plusieurs thématiques qui lui sont chères (l'enfance, la musique, la politique, l'écriture, la ville, etc.) dans un langage qui lui est familier, celui du romancier (plusieurs entrées sont composées sous forme de mini-récits avec dialogues). De plus, même s'il est conscient d'avoir un statut particulier en tant qu'écrivain – ses deux premiers romans, *L'Enferouapé* et *Le Matou* ayant connu un succès populaire important –, au point parfois de « subir quelque chose qui ressemble à un début de mythification » ([1986] 2001 : 100), Beauchemin ne cherche pas, à travers cette pratique, à cautionner son autorité en tant qu'écrivain ; pour lui, il s'agit simplement d'un métier, d'une fonction tout aussi importante que celles de père de famille ou de citoyen du Québec. La question du rapport problématique au genre du diarisme public se pose donc chez lui d'une façon beaucoup plus ciblée et se résout également à l'intérieur même de l'œuvre, l'auteur parvenant à trouver, par le biais de la réécriture et de l'intergénéricité, un certain équilibre entre la révélation de soi et la nécessité de faire œuvre.

¹⁹ « Ce matin, je mets de côté pour quelques semaines la rédaction de mon roman et m'aventure pour la deuxième fois sur les pentes glacées de ce charmant casse-gueule appelé *Journal intime* et radiophonique, discret comme une sonnerie de trompette. Même si j'en suis à ma deuxième expérience, ma suspicion n'est pas tombée. » ([1986] 2001 : 121-122)

III- LA « BOÎTE À CAPTURES » DES ÉCRIVAINS

Le journal intime, cela semble indéniable, « est la volière des écrivains. La boîte à captures », pour emprunter l'expression de Maheux-Forcier (1984 : 290). Mais si les lecteurs veulent admirer ces beaux grands oiseaux que sont les écrivains, mieux vaut, semble-t-il, les observer en liberté... Car, de fait, écrire un journal sur commande (ce qui implique de parler directement de soi, dans une forme fragmentée et en s'adressant à un lecteur) est un contrat pour le moins malaisé à remplir. Mais alors que certains – on pense ici à Jasmin, à Carpentier, à Mailhot et à Beauchemin – surmontent malgré tout leur malaise pour se livrer à l'exercice, sinon avec bonheur du moins avec aisance, d'autres – on pense ici à Brossard et à Maheux-Forcier – ne parviennent jamais à vaincre leur résistance au genre et se sentent continuellement menacés par cette forme d'écriture. Outre que cela manifeste, d'une certaine manière, la complexité du genre, on peut voir dans les nombreux jeux de cache-cache auxquels se livrent tous les journaux de ce corpus une façon de construire une figure d'écrivain qui va de la modestie la plus feinte à l'affirmation la plus agressive.

Bien sûr, il faut se méfier de toute schématisation, mais ces exemples semblent vouloir confirmer l'hypothèse que moins le diariste cherche à assumer une autorité forte en tant qu'écrivain, plus il se sent à l'aise dans la pratique diaristique, alors que, inversement, plus le diariste a une conscience élevée de son statut et plus sa résistance au genre est grande. Loin de moi toutefois l'idée de valoriser une poétique ou une autre ou encore de dénoncer la prétention des uns et l'humilité des autres – sentiments qui sont toujours très relatifs et conditionnés par l'ethos problématique du journal. Il est en revanche frappant de constater que ceux qui ne se sentent autorisés à produire un journal que bardés de leur condition d'écrivain se sentent du coup obligés de travailler la forme, de l'adapter, de la travestir afin d'assurer leur crédibilité en tant qu'auteurs. Inversement, ceux qui intègrent le statut d'écrivain à un éventail de conditions plus large – tels, chez Jasmin, celui du conjoint, du père, du grand-père, du feuilletoniste, du polémiste ; ou encore, chez Mailhot, celui de la mère endeuillée, de la femme séparée ; ou

chez Beauchemin, celui du père, de l'homme, du citoyen, etc. – se sentent plus à l'aise pour parler d'eux-mêmes et se glissent avec une certaine aisance dans la posture du diariste. Par exemple, chez Claude Jasmin, la surconscience du public-lecteur construit la figure d'un écrivain sympathique, engagé surtout à livrer ce qu'on attend de lui et affirmant par ailleurs avec une grande modestie son statut d'écrivain. Son attitude est donc radicalement opposée à celle de Nicole Brossard ou de Louise Maheux-Forcier qui parviennent à ne pas se trahir en se dissimulant derrière la barrière du langage et en adoptant un discours fortement marqué par l'intergénéricité. Ces diverses postures ne donnent pas lieu, ni d'un côté ni de l'autre, à des œuvres d'une plus grande qualité esthétique, car l'autocensure y est toujours présente, tout autant que la crainte du lecteur, le danger de la pose et de la banalité du quotidien, mais ces questions peuvent alors se jouer sur un autre terrain, soit celui du contenu.

Sur ce plan, on remarque à quel point le choix de la matière textuelle est complexe. Le biographique peut se voir évacué au profit de généralités désincarnées (Carpentier, Maheux-Forcier), le quotidien peut être supplanté par la recreation rétrospective d'événements significatifs (Ouellette-Michalska, Brossard), la fragmentation du journal gommée par un récit organisateur (Ouellette-Michalska, Mailhot), etc. De plus, les réflexions métadiscursives omniprésentes constituent autant de preuves que l'écrivain réfléchit sur son art, tandis que les craintes et les réticences freinent le mouvement de l'écriture et de la lecture tout en produisant du texte ; les faits sont souvent cachés ou oblitérés pour ne laisser que quelques traces écrites qui ne s'enracinent plus dans l'expérience individuelle, mais dans l'expérience générale et le hors-temps. Pas étonnant, dans ces conditions, que quelques-uns de ces écrivains-diaristes se soient fait dire que, même après la diffusion ou la lecture de leur journal, on n'en savait pas plus sur eux²⁰. C'est qu'il faut, pour mieux saisir leur parcours, parvenir à

²⁰ Pour preuve, ce commentaire de Louise Maheux-Forcier : « Après la lecture de mon journal de l'an dernier, cet ami nouveau que j'aime comme un ami d'enfance m'avait écrit une merveilleuse lettre, avec la conclusion suivante : "Et pourtant, je ne sais toujours pas qui vous êtes !" Hélas ! moi non plus ! Tout ce que je sais, c'est que j'ai reçu au berceau, en double partage, le talent d'écrire et le talent d'aimer... et que j'essaie depuis lors d'en faire bon usage, en tâchant

lire entre les lignes et voir comment la façon de se raconter produit davantage de sens que le propos lui-même (comme le remarque Beauchemin : « On se trahit d'ailleurs surtout par le ton. » – [1986] 2001 : 103). Il faut aussi repérer comment le genre diaristique infléchit une certaine image de soi, conditionnée par la présence de l'Autre qui observe et qui juge, mais qu'il s'agit d'amadouer, de séduire, de convaincre. Une tension s'installe donc à l'intérieur du journal d'écrivain commandé par cette interaction entre un locuteur et son lecteur envisagé qui détermine presque entièrement la posture adoptée par le premier. Cependant, il se pourrait bien que, à travers ce corpus particulier, on se trouve en face d'une version exacerbée de l'ethos qu'implique toute écriture de l'intime. Sauf qu'ici, à n'en pas douter, le statut littéraire problématique du journal fragilise la figure de l'écrivain.

En guise de conclusion à ce chapitre, mais aussi à cette troisième partie, j'aimerais revenir une dernière fois sur la question des rapports qu'entretient le journal avec le littéraire, en me penchant cette fois sur les perspectives ouvertes par les journaux d'écrivains contemporains. Car il ne s'agissait pas, ici, de donner une légitimité au genre diaristique en y cherchant, par exemple, les traces du romanesque ou de la poésie, d'y dénicher, en d'autres termes, une littérarité relevant des formes reconnues d'emblée comme littéraires, mais plutôt de comprendre comment le journal d'écrivain joue de la

d'oublier que la perfection n'est pas de ce monde et que l'œuvre humaine est toujours un "devenir interrompu". » (1984 : 206). Même observation chez Claude Jasmin après sa lecture des quatre premiers tomes du *Journal* de Jean-Pierre Guay (1986-1990) : « J'ai dû lire mille pages de ses confessions jusqu'ici et je ne sais pas du tout encore qui il est. L'impression d'un secrétaire perpétuel de ses téléphones et lettres personnelles. Rien que ça. » (1988 : 418). Par contre, le *Journal* du Claude Jasmin crée exactement l'effet inverse : « Je constate la différence entre publier un roman et publier un tome de journal. Bien des gens me parlent de cette récente publication, toujours avec une sorte de regard excité, une complicité, l'impression sans doute qu'ils sont entrés chez moi un peu par effraction. » (1989 : 311)

frontière incertaine sur laquelle se situe indubitablement le genre²¹. Dans cette perspective, si je me suis exclusivement concentrée sur les journaux d'écrivains à publication anthume, c'est dans la mesure où, comme le postule Catherine Rannoux, « l'écriture du journal, envisagée dans une perspective de publication à plus ou moins long terme, relève [...] d'un mode de littéarité autre [que celui du journal strictement privé], qui témoigne parfois des rapports ambigus entretenus par le diariste avec le littéraire, ou du moins avec la représentation qu'il en donne » (2004 : 22). Il me semblait qu'il y avait là en effet un discours qui méritait attention, précisément parce que la publication anthume bouscule la conception traditionnelle du journal et reconfigure de ce fait le rapport de celui-ci au littéraire.

D'ailleurs, si, comme je l'ai déjà souligné, le journal est devenu genre par l'intermédiaire de la publication, il est tout aussi certain que « les liens entre le genre et le champ littéraire se révèlent d'une complexité qui va aller croissant au fur et à mesure que se développent les possibilités de publication » (Rannoux, 2008 : 9). En effet, en passant de texte traditionnellement caché à texte de plus en plus « potentiellement » public, le journal ne peut plus, surtout à l'époque contemporaine, être conçu, pensé, lu et reçu de la même façon. Par exemple, sur le plan institutionnel, il semble que ce soit le genre qui, peu à peu, s'est adapté au monde de l'édition plutôt que l'inverse, de telle sorte qu'il est difficile de se départir de l'idée que « les écrivains qui composent aujourd'hui un journal avec l'intention de publier ont intériorisé ces contraintes » et de ne pas tenir pour certain qu'ils ont « tendance à censurer et à calibrer au moment de l'écriture en fonction de l'éthique et de l'esthétique du livre » (Lejeune et Bogaert, 2006 : 210). Toutefois, la chose n'est pas aussi simple ; car si le rapport des écrivains au genre s'est certainement modifié au cours de son histoire – soit à mesure que la publication ouvrait de nouvelles perspectives –, cela ne s'est fait que de façon très progressive. Est-ce utile de le rappeler de nouveau, il n'y pas si longtemps encore le journal n'était « pas reconnu comme œuvre

²¹ Je cautionnais en cela la proposition récente de Françoise Simonet-Tenant selon laquelle « on doit sans doute considérer le lieu du journal, à l'insaisissable frontière entre littéarité et infra-littéarité, et son caractère équivoque et protéiforme, comme ce qui fonde sa problématique » (2004 : 12).

littéraire mais comme discours ordinaire tenu par un amateur des lettres – discours qui parfois pass[ait] en contrebande dans la littérature » (Braud, 2002b : 202). Qui plus est, « le monde des lettres ne vo[yai]t dans le diariste un auteur (c'est-à-dire en l'occurrence un écrivain susceptible d'entrer dans sa république d'abord, dans son panthéon ensuite) que de façon posthume ou lorsqu'il s'agi[ssait]t d'un écrivain déjà reconnu » (Braud, 2002b : 202). Si ces modèles ne sont pas « statiques », comme le propose Michel Braud, « et que les XIX^e et XX^e siècles peuvent être considérés comme ceux de l'émergence progressive du diariste en auteur », ils ont en revanche longtemps dominé la pensée critique et, c'est ce que je retiens surtout ici, l'imaginaire des écrivains. On a vu en effet que, tant pour la critique que pour les écrivains, le journal demeure en tout premier lieu un genre essentiellement non littéraire, mais que cette conception se complexifie dès lors que de nouveaux paramètres entrent en ligne de compte, c'est-à-dire dès que les écrivains s'engagent réellement dans la pratique et font face, entre autres choses, à l'enjeu majeur que représente sa diffusion.

À ce sujet, on constate que la question de la publication infléchit d'une manière certaine le rapport des écrivains au genre, mais que ce rapport se module de façon différente selon que la publication constitue ou non le déclencheur de l'écriture. Braud propose d'ailleurs de distinguer deux types de diaristes, distinction qui repose essentiellement sur la valeur qu'ils accordent au journal en tant qu'« oeuvre » : il y aurait, d'une part, « l'écrivain-diariste » qui fait du journal d'écrivain (puisqu'il est « non pas auteur par le journal » mais avant tout « l'auteur d'une œuvre reconnue, fictionnelle, poétique ou critique ») et, d'autre part, « le diariste-auteur » qui fait du journal-œuvre et qui cherche à « s'imposer dans le champ littéraire par le journal » en fondant « sa stratégie sur une image du journal-œuvre qui ne tient sa valeur que de lui-même *et* qui ne sert pas une figure d'écrivain autre que celle du diariste même » (2002b : 205, souligné dans le texte). Dans ce dernier cas, souligne Braud, « la valeur paratextuelle, si l'on veut, est entièrement absorbée par la valeur littéraire » (2002b : 205). À ces deux types de diariste identifiés par Braud pourrait donc bien correspondre également la poétique des deux types de journaux d'écrivain québécois examinés ici ; d'un côté, des « diaristes

auteurs » qui s'engagent dans la pratique et envisagent leur journal comme une œuvre et, de l'autre, des « écrivains-diaristes » qui, répondant à une commande particulière, voient leur journal comme un texte subordonné au reste de leur œuvre et ne se définissent nullement comme des diaristes (bien au contraire, « le concept même de journal [les] effraie à tel point [...] qu'il[s] ne cesse[nt] de fuir tout rapprochement de [leurs] écrits avec la littérature » – Lis, 1996 : 153). Cependant, lorsqu'on y regarde attentivement, les écrivains semblent bien plutôt écartelés entre les deux tendances. Si certains se campent avec plus de franchise dans une position précise (Guay en « diariste-auteur » ou Brossard en « écrivain-diariste », par exemple), la plupart oscillent plutôt entre ces deux pôles, vivant la chose de manière tantôt négative, tantôt positive. Dès lors, à l'encontre de Peter Boerner qui propose que « le journal moderne ne tient pas compte de la ligne de démarcation qui existait traditionnellement entre l'écriture personnelle et l'écriture destinée au public » (1978 : 222), il me semble plus juste d'affirmer que les journaux d'écrivains en tiennent précisément compte. En effet, ne parvenant pas à s'accrocher à une position claire (écartelés qu'ils sont entre leur référence au genre culturellement marqué et ce qu'ils vivent dans la réalité de la pratique), la plupart des écrivains paraît toujours sur le point de chavirer, cherchant tant bien que mal à placer des balises servant à légitimer davantage le genre, aux yeux du public lecteur, certes, mais plus encore à leurs propres yeux. Plus précisément, il semble que le journal joue d'une position toujours si ambiguë que les auteurs cherchent à façonner le genre, à le « former », pourrait-on dire, pour y être à l'aise. Ils cherchent, en d'autres termes, à le rendre plus *littéraire* et donc plus légitime afin de s'assurer une certaine mobilité dans l'écriture mais aussi dans la réception éventuelle de l'œuvre.

Par ailleurs, si les journaux d'écrivains contemporains publiés se construisent parfois sur un refus du littéraire, parfois sur une forme de refus du genre qui se traduit par une certaine résistance, il n'en demeure pas moins que la question du littéraire demeure centrale pour comprendre leur esthétique. Plus important encore, c'est dans la manière de positionner le journal soit « contre » la littérature ou, inversement, dans la façon de faire de la littérature « contre » le journal que ces journaux se révèlent des lieux

d'observation fertiles pour comprendre à quel point le « journal entretient [...] des liens complexes avec la littérature ». En effet : « Tantôt il semble la transcender, tantôt il lui demeure assujettie et paraît n'exister que par rapport à elle. » (Dufief, 2009b : 13) Il est en conséquence intéressant de constater que, dans la mesure où la vision traditionnelle du journal demeure fortement ancrée dans les mentalités, ce n'est, paradoxalement, qu'en maintenant une vision du journal qui s'oppose au littéraire qu'on est à même, en se coulant dans l'écriture, d'accéder au journal en tant que forme littéraire (au « journal-œuvre »). À l'inverse, tenter de considérer le journal comme une forme qui se situe bien en-deçà du littéraire revient en quelque sorte à se soustraire à sa capacité à produire du littéraire et à se couper de la possibilité d'en apprécier la dynamique particulière. Cela revient, somme toute, à le garder « prisonnier » d'une définition pour le moins statique et à l'empêcher plus ou moins consciemment de prétendre à une quelconque forme de littérarité.

On le voit : il est téméraire pour un écrivain, quel qu'il soit, de s'engager dans cette voie de la « facilité » que représente l'écriture diaristique. Il paraît en tout cas difficile pour un écrivain, en raison même d'une certaine tradition de lecture, de ne pas adopter une double posture de critique et d'écrivain, de ne pas prendre position par rapport au genre, à sa poétique et aux traditions qui l'informent. Dans les faits, le journal d'écrivain achoppe donc régulièrement sur un certain nombre d'écueils, parmi lesquels le problème de la publication tout comme celui du rapport au littéraire ne sont certainement pas les moindres. Mais c'est bien à ces diverses contraintes que les écrivains qui choisissent de publier leur journal de leur vivant font face, faisant tantôt de la charge critique du journal et de son statut littéraire problématique le principal moteur de leur écriture, tantôt le lieu d'une forme de « mise en péril » et de construction simultanée de l'image de soi, voire une sorte de frein à l'expression de soi. Entre le déploiement toujours plus grand des possibilités de l'écriture diaristique pour la formation et la légitimation du genre et la mise en place d'un ethos particulier permettant la formation d'une figure d'écrivain, un large éventail de postures est susceptible de se développer. Et cette tension qui se crée entre le littéraire et le non-littéraire participe, me semble-t-il,

aussi bien à la formation du genre diaristique en régime contemporain qu'à la formation d'une figure d'écrivain diariste, aussi vulnérable à la critique soit-elle – même, et surtout, en régime contemporain où le statut de l'écrivain semble de plus en plus précarisé²². Il y a en tout cas ici un jeu de miroirs apte à révéler la richesse fondamentale de ce genre que l'on pourrait désormais qualifier d'*infra-* et de *supra-littéraire*.

²² C'est du moins une des thèses défendues par Richard Millet dans *L'enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature*. Selon lui, dans un contexte où la littérature a perdu de son caractère sacré, le statut de l'écrivain se trouve précarisé au point qu'il peut difficilement se réclamer de ce titre qui a par ailleurs perdu de son prestige. Et il ajoute : « En vérité, le romancier postlittéraire est un écrivain sans littérature, et son quasi-anonymat n'est pas de même nature que celui de l'écrivain véritable, lequel travaille dans l'innommable. » (2010 : 134).

CONCLUSION

I- UNE FORME QUI TARDE À ÊTRE RECONNUE

En 1975, lorsqu'il publiait *Le pacte autobiographique*, Philippe Lejeune soulignait avec raison que les formes d'écriture de la littérature intime tardaient à être reconnues comme un genre littéraire à part entière (1975 : 7). Trois ans plus tard, c'était au tour de Peter Boerner de constater que l'absence d'une reconnaissance en ce qui concerne spécifiquement le journal intime ne venait pas tant de l'absence d'œuvres que du manque d'intérêt d'une critique qui soutenait que, dans la mesure où le « but » du journal est « plus utilitaire que littéraire, il ne mérit[ait] pas l'attention que l'on porte aux genres traditionnels » (1978 : 218). À cette époque, la reconnaissance du genre sur le plan littéraire était en effet loin d'être acquise et, à n'en pas douter, l'intégration « dans l'ordre de la littérature, c'est-à-dire de l'institutionnel [de] quelque chose qui n'était [auparavant] que de l'ordre du privé, de l'intime » (Rannaud, 1978 : 278), a bouleversé un certain ordre des choses, faisant du journal un objet sur lequel pesait fortement le soupçon de l'illégitimité.

Depuis les constats de Lejeune et de Boerner, nous avons certes fait des progrès immenses : emboîtant en quelque sorte le pas à l'intérêt grandissant du public et du monde de l'édition pour ce type d'écriture, de nombreux travaux ont été consacrés aux genres de la littérature personnelle, et c'est avec davantage d'indulgence que l'on s'y est peu à peu intéressé. De même, la vision traditionnelle de l'œuvre littéraire – celle qui permettait de reléguer le journal au rang d'œuvre « utilitaire » – a en un certain sens évolué ou, du moins, elle s'est progressivement adaptée depuis le début des années 1980, modulant ses frontières à mesure que les écrivains eux-mêmes cherchaient à façonner le genre diaristique et que les études sur le journal tentaient de rectifier cette vision par trop restrictive de l'œuvre littéraire. Dans ce mouvement, certaines prises de position « anti-diaristiques », telles celles d'Ernest Renan (1884), de Ferdinand Brunetière (1888) ou de Paul Bourget (1921), ont même fini par confiner à la caricature, comme s'en amuse Françoise Simonet-Tenant qui résume :

L'hypertrophie du moi est néfaste au développement de la pensée comme de l'action : le diariste[,] absorbé dans la consignation vaine de notes quotidiennes[,] échoue à construire une œuvre comme à se saisir du monde extérieur dans un effort de réelle compréhension et de participation. En bref, le journal représente un danger moral pour l'individu et un danger intellectuel pour le créateur ; il n'est qu'un recours illusoire sur le plan psychologique et qu'une solution de facilité sur le plan esthétique. *Que d'encre et de hargne pour condamner ce qui, aux yeux mêmes des détracteurs, serait un simple tissu d'insignifiances !* (2004 : 150, je souligne)

Bien sûr, il y avait un paradoxe certain dans la posture de ces critiques qui, dénonçant vertement un phénomène pour tenter de freiner son expansion, lui donnaient du même coup une audience critique importante. En contrepartie, on peut aussi comprendre que ce « simple tissu d'insignifiances » avait tout de même, pour ces premiers commentateurs, son importance, car, en proliférant et en formant de ce fait un ensemble spécifique, les journaux en venaient à constituer une nouvelle classe de textes de plus en plus présente sur le marché littéraire, classe avec laquelle la critique devait composer, bon gré mal gré. Et si c'est surtout de mauvais gré que la critique s'est d'abord intéressée au genre, on peut certainement y voir la manifestation d'enjeux institutionnels plus larges,

comme celui de l'intégration problématique de certains genres au sein du domaine littéraire.

D'ailleurs, il ne fait pas de doute que, encore aujourd'hui, « les écritures du moi continuent à secouer et à dépeussier notre conception traditionnelle de la littérature » (Baudouin, 1994c : 8). En revanche, il est tout aussi certain qu'elles contribuent à élargir « le champ de la littérarité conditionnelle » (Genette, 1991 : 29), à tel point que l'on peut désormais s'interroger sur la valeur de l'exclusion des écrits factuels du champ du littéraire, dans la mesure où,

dans le cadre littéraire qui est le nôtre et qui a connu depuis Valéry, et plus encore depuis les années 1960 ou 1970, la mise en cause de l'aveu et du rapport entre les mots et les choses, [la revendication de vérité] manifeste le refus de l'empire de la fiction, c'est-à-dire le refus d'une certaine délimitation de la littérature. Ou, si l'on préfère, elle peut se lire comme l'affirmation qu'une littérature fondée sur le rapport au réel est malgré tout possible. Une littérature qui se constitue donc contre l'autofiction mais qui, de plus en plus nettement au cours des dernières années, n'est pas pour autant dupe des effets de la narration et tire parti de la défiance générale vis-à-vis du langage. (Braud, 2002a)

Ainsi, le « retour du sujet » qui caractérise la période contemporaine a certainement apporté un crédit supplémentaire aux nombreuses écritures du moi qui, de plus en plus, semblent non seulement vouloir entrer en concurrence avec les écritures de fiction, mais également proposer de nouvelles façons de les appréhender et de les lire. Car, bien sûr, comme le souligne Guy Scarpetta dans son célèbre essai sur « l'impureté des arts » à l'époque contemporaine :

Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de « revenir au moi » (à l'auteur, à la biographie) comme s'il ne s'était rien passé : notre « égotisme », après Freud, ne peut plus être celui de Stendhal. Si nous transgressons désormais l'interdit qu'un certain dogmatisme intellectuel, il y a quelques années, faisait porter sur la subjectivité, si nous revenons à la lecture (et peut-être à l'écriture) de journaux intimes, de confessions, de correspondances, cela n'implique pas pour autant un retour du romantisme, de l'emphase psychologique. Plus précisément : ce qui revient, après « l'ère du soupçon », c'est sans doute moins la psychologie que le corps (sensations, perceptions, rythme, singularités physiques, nerveuses, saveurs, éclats de sensualité, etc.). Et même, il n'est pas certain que l'on doive penser tout cela en termes de pure et simple « réhabilitation du sujet » : celui qui écrit un journal ne peut manquer (même s'il croit livrer « spontanément » son expérience vécue

de sujet) de se proposer aussi comme objet, – dans les cas les plus lucides, passage d'une mythologie de l'Expression à une stratégie de la Séduction. (1985 : 289)

Dans la mesure où le champ littéraire contemporain s'ouvre de plus en plus à de nouvelles modalités et à de nouvelles configurations, le journal se verrait donc, par la force des choses, de mieux en mieux intégré aux pratiques littéraires reconnues. Dominique Viart et Bruno Vercier vont même jusqu'à proposer que, en régime contemporain, le journal serait « devenu la colonne vertébrale de l'œuvre, tronc d'où partent ces branches qui sont des livres, ce qui la soutient et la détermine toute entière, véritable mise en texte de l'écrivain lui-même ». Dans ces conditions, disent-ils, « ce qui n'était [auparavant] qu'un document *sur* la vie et l'œuvre d'un auteur est désormais le "corps" de l'œuvre, sa possible matrice, symptôme du *recentrement* du sujet dans les préoccupations contemporaines » (2005 : 66).

Pourtant, malgré cet élargissement des frontières du littéraire – élargissement qui va sans doute de pair avec l'intérêt croissant de la critique –, il n'en demeure pas moins que le journal continue de faire piètre figure au sein non seulement des pratiques littéraires reconnues mais aussi des études littéraires. De plus – et le portrait « optimiste » dressé par Viart et Vercier ne doit pas nous tromper –, le journal continue d'être étudié avec mille précautions et, surtout – j'y ai suffisamment insisté –, le portrait qu'on en dresse demeure encore aujourd'hui négatif : de fait, si on parvient enfin, depuis quelques décennies, à épargner son auteur ou à trouver des « qualités » à cette forme d'expression, on continue tout de même à définir le genre par la négative, à le considérer comme un « fourre-tout », comme un genre sans forme ni structure et, conséquemment, dépourvu de réel intérêt littéraire. En d'autres termes, tout se passe comme si, malgré leur aspect aujourd'hui caricatural, les positions des premiers commentateurs avaient à jamais entaché le genre, faisant prédominer ce qu'on pourrait nommer le « théorique-émotif » sur l'étude empirique des textes.

Il s'agit là, du moins, de l'hypothèse de lecture qui a constitué le point de départ de cette thèse. Ayant résolu de dresser un portrait du genre diaristique québécois, je me

suis en effet vite heurtée à la rudesse d'un discours critique qui portait encore trop, selon moi, les traces du passé, de cette émotivité qui me semblait être le moteur de la lecture critique qui était faite du journal depuis plus d'un siècle. Car tracer la poétique d'un genre dans un contexte géographique précis, comme je souhaitais d'abord le faire, c'était non seulement mettre en rapport divers textes et divers auteurs, mais aussi m'instituer en organisatrice et en commentatrice d'un système mouvant et complexe et je ne pouvais faire l'économie des enjeux théoriques et méthodologiques que cela soulevait au passage. C'était aussi négocier un espace interprétatif et sémantique qui s'organise au gré des acquis de l'institution et de la théorie littéraires et, dans le cas du journal – objet d'étude privilégié jusqu'à aujourd'hui davantage par les chercheurs européens (sur des corpus parfois internationaux, il est vrai) –, c'était prendre appui sur un discours critique influent, qui, étant centralisé, a tendu à devenir centralisant, faussant peut-être par là la donne herméneutique et restreignant la possibilité d'étendre les résultats à d'autres corpus. Autrement dit, tenter de cerner le corpus québécois par le moyen d'une théorie fondée sur un corpus issu d'une autre culture (même si cette culture était relativement « proche ») m'est apparu au départ comme n'allant pas forcément de soi, dans la mesure où « la relativement récente formation d'une littérature au Québec, comme sa position périphérique et la conjoncture idéologique dans laquelle elle s'est développée, incite à l'aborder autrement que selon les arguments et catégories historiques et littéraires qui ont pu servir et avoir force dans l'Hexagone » (Audet, Cantin et Saint-Jacques, 1999 : 6). Mais il y avait plus. Car une chose m'a paru particulièrement frappante : c'est l'affirmation qu'il n'y a pas de règles et, en même temps, une obstination quasi féroce à voir le journal selon un stéréotype particulier, celui de l'écriture intime de la sincérité, en l'absence de tout lecteur et au jour le jour, celui d'une écriture du ressassement et du repli sur soi faisant du diariste un « raté de la littérature » (Clerc, 1999). Il était en tout cas certain, à mon sens, que les études critiques, en plus de favoriser un certain élitisme au profit des journaux d'hommes écrivains (ce qui, paradoxalement, ne sauvait nullement le genre de la « critique »), tendaient fortement à reconduire un discours sur le genre qui s'appuyait sur des conceptions particulières des notions de genre littéraire, de narrativité

et de littérarité, notions qui ont évolué et qui, de ce fait, nous permettent maintenant de lire le genre dans une optique différente.

D'ailleurs, le poids de la tradition critique française se faisait en premier lieu sentir chez ceux-là mêmes qui appartiennent à cette culture. Ainsi, tentant de définir le journal intime français, Philippe Lejeune et Catherine Bogaert ne manquent pas de constater que leur « définition a tourné au plaidoyer : le journal serait-il attaqué ? Aurait-il besoin d'être défendu ? » (2006 : 34) ; et leur réponse est affirmative. Il y a manifestement en France un débat, voire un malaise, autour de l'écriture autobiographique en général, deux choses qu'ils ne retrouvent pas dans les pays anglo-saxons et germaniques. Pour expliquer ce phénomène, ils proposent l'explication suivante :

La première hypothèse serait que la pratique du journal a été encouragée par le protestantisme. D'une manière générale, en Europe du Nord, l'individu a pris très tôt l'habitude de s'occuper de lui-même, dans une atmosphère à la fois pratique et exigeante, tandis qu'en Europe du Sud, et autour du bassin méditerranéen, l'attention à soi reste suspecte. (2006 : 35)

Ils constatent, de plus, un important décalage entre les deux cultures, donnant comme exemple l'absence de journaux spirituels français, l'apparition à rebours du journal français par rapport à l'anglais, les polémiques historiques autour des journaux dans la culture française, l'éclosion tardive des études critiques sur le sujet, etc. Bien qu'il s'agisse, au dire même des auteurs, d'une vue simplifiée, elle n'en nourrit pas moins l'hypothèse que le climat négatif entourant le journal – climat qui m'a si vivement interpellée dès le début de mes recherches – serait le propre d'une culture française catholique davantage que d'une prise en considération de la réalité textuelle. Il y avait là en tout cas une lacune que je ne pouvais sous-estimer et qui me forçait à revoir ma problématique de recherche. Une lacune qui m'a amenée à faire du genre diaristique lui-même le premier objet de mon discours et du corpus québécois une sorte d'« étalon de mesure » pour approfondir mes hypothèses.

II- UN GENRE SANS FORME, SANS HISTOIRE ET SANS LITTÉRATURE ?

L'objectif général de cette thèse consistait, je le rappelle, en une remise en question fondamentale d'un certain nombre de lieux communs et de discours admis sur le genre diaristique. Cet objectif découlait en tout premier lieu d'une lecture métacritique du discours théorique français qui me semblait manifester un certain nombre d'apories sur le plan méthodologique, ce qui faussait quelque peu l'appréhension et la compréhension du genre, quel que soit, en fin de compte, son contexte géographique. Pour ce faire, deux « postures » se sont révélées essentielles : premièrement, étudier uniquement le genre (et non la pratique), ce qui signifiait ne retenir que les textes publiés – dans la mesure où la publication constitue un « fait fondateur et [un] fait critique »¹ (Rannaud, 1978 : 278) ; deuxièmement, prendre une certaine distance par rapport à l'interprétation biographique pour considérer les œuvres dans une perspective plus textualiste. Il m'apparaissait en effet que les théoriciens avaient jusqu'à maintenant largement privilégié les lectures biographiques en faisant l'économie des effets de fiction propres à toutes les écritures autobiographiques, voire en faisant l'économie complète des enjeux de l'écriture diaristique, considérant ses grands traits spécifiques comme des « impasses » ou des « fatalités ». Je souhaitais plus spécifiquement partir d'un postulat de Béatrice Didier, trop peu développé jusqu'à maintenant, voulant qu'« il est plus intéressant de suivre les mécanismes de l'écriture à l'intérieur même du journal, considéré comme une œuvre en soi et qui se suffit à elle-même » (1983b : 23), que de le lire comme un lieu de révélation biographique.

En tenant compte à la fois, comme le suggère Lejeune, du pacte de lecture, de la forme de l'œuvre et de son contenu ([1975] 1996 : 337) pour construire mon propos, je me suis arrêtée principalement à trois questions ou à trois idées admises sur le genre : 1. le genre ne peut être défini ; 2. il s'agit d'un genre non narratif ou, autrement dit, les

¹ Puisqu'elle « ne se borne pas à faire entrer ces textes dans l'ordre du littéraire mais les introduit dans l'ordre de la "littérature", c'est-à-dire les constitue comme objets propres d'un mode de communication spécifique, à l'intérieur d'un système institutionnel spécifique » (Rannaud, 1978 : 278).

journaux sont des textes dans lesquels, par définition, il ne se passe rien ; 3. il s'agit d'un genre non littéraire ou à tout le moins d'écrits qui s'opposent à une conception particulière de l'œuvre littéraire. Je désirais, par cet exercice, proposer une nouvelle vision critique du genre permettant de reconsidérer l'idée globale qu'il s'agit d'un genre sans forme, sans histoire et sans littérature.

Ma démarche a été avant tout poétique et j'ai voulu inscrire mes propositions dans le prolongement des réflexions actuelles sur la théorie des genres. Ce faisant, j'ai toutefois opté pour une lecture quelque peu à contresens des réflexions actuelles. En effet, plutôt que de considérer les textes sous l'angle de la généricité – perspective selon laquelle il est « moins question d'examiner l'appartenance générique d'un texte que de mettre au jour les tensions génériques qui l'informent » et d'ainsi mettre de côté « toute visée typologique » (Dion, Fortier et Haghebaert, 2001 : 25) –, je m'en suis tenue ici à l'étude stricte du genre diaristique. Il ne s'est donc pas agi de partir du postulat qu'un texte appartient à plusieurs genres et « d'observer les potentialités génériques qui le traversent » (Adam et Heidmann, 2007 : 25), mais d'établir un ordonnancement, de classer les textes par catégorie, puisque cette appartenance de certains textes au genre diaristique m'est apparue comme le plus sûr moyen de décrire le genre en détail et d'orienter la lecture des œuvres.

C'est ainsi que, dans la première partie, une conception schaefferienne du genre m'a permis de constituer un corpus spécifique d'œuvres diaristiques, où celles-ci ne sont pas regroupées selon une définition *a priori* du genre, mais selon leur désignation générique. Relevant d'une approche descriptive-structurale, cette méthode m'apparaît autrement plus objective que les méthodes normatives ou essentialistes-évolutionnistes ou, du moins, elle permet à coup sûr de faire émerger de nouvelles parentés formelles en accordant une plus grande audience aux textes, mais aussi aux auteurs (par l'importance accordée à la désignation auctoriale). C'est grâce à cette vision panoramique que j'ai pu offrir une définition du genre qui, si elle ne peut se résumer en une seule phrase, me semble tout de même plus satisfaisante que celle de « genre fourre-tout » et de « genre sans forme » qui avait cours dans les études critiques. C'est principalement la distinction

entre trois types de textes diaristiques (journaux intimes, journaux personnels et journaux « avant-texte/après-texte »), distinction reposant sur le rapport du diariste à l'écriture, qui se sera révélée la plus riche et qui, surtout, m'aura permis de dessiner les esthétiques du genre, de comprendre les diverses orientations que peut prendre la pratique en contexte institutionnel québécois et de faire émerger des éléments d'analyse propres à chacun d'eux.

De même, le processus de formation étudié dans la deuxième partie, s'il ne s'applique qu'à un type spécifique de journal (les journaux intimes posthumes), permet à tout le moins de reconsidérer la question de la narrativité du genre en mettant l'accent sur la question de l'écriture elle-même, de la pratique qui lui a donné forme, et sur la valeur performative de la notation quotidienne, plutôt que sur la recherche d'une narrativité événementielle. L'étude de cette question aura aussi fait émerger l'importance des enjeux plus proprement textuels des textes diaristiques (fiction, rapport du narrateur et du personnage, intergénéricité, etc.), enjeux que l'on retrouve à divers degrés dans tous les types de journaux. J'ai voulu montrer, entre autres par le truchement d'analyses plus approfondies d'œuvres choisies, qu'il était possible de sortir de l'interprétation purement biographique et documentaire (mais sans l'exclure complètement) afin d'offrir une réflexion sur la valeur de l'écriture diaristique et sur ses mécanismes.

Finalement, l'étude du rapport problématique qu'entretient le genre avec la littérature aura permis de voir qu'il s'agit là d'une composante fondamentale pour comprendre la poétique du genre. Même si c'est dans les journaux d'écrivains que ce rapport problématique se pose avec le plus d'acuité, la poétique de tout journal se fonde à mon sens sur ce qu'on pourrait nommer des « effets d'incertitude » – en particulier sur le statut littéraire du genre – qui tendent à le constituer comme un objet fondamentalement ambigu. Le fait que cette ambiguïté n'échappe nullement à ceux qui s'adonnent à cette pratique la constitue dès lors comme l'un des modes d'approche les plus riches, particulièrement pour appréhender les textes diaristiques de la période contemporaine, puisque, de nos jours, les frontières littéraires et génériques sont de plus en plus poreuses et mouvantes. On pourrait même postuler, à la suite de Robert Dion,

que si, malgré de nombreuses propositions de définition, la « littérarité » demeure un objet difficilement saisissable, c'est peut-être parce que chaque genre a sa propre « poétique de la littérarité » et qu'il faut désormais s'attarder à définir celle-ci plutôt que de tenter de saisir une poétique de la « littérarité générale »². Dans cette optique, on peut affirmer, à la lumière du parcours proposé dans la troisième partie, que la littérarité incertaine du journal offre aux écrivains la possibilité d'explorer de nouveaux lieux d'écriture et de sortir des territoires balisés de la littérature (au prix d'une certaine marginalisation, il est vrai).

Dans l'ensemble de cette thèse, j'ai donc voulu procéder par petites touches plutôt qu'à grands traits et opter pour une pluralité de petits récits qui, une fois mis bout à bout, permettent de dégager une poétique plus globale du genre. Par exemple, les diverses définitions des « types » diaristiques (les esthétiques) sont autant de caractéristiques spécifiques qui permettent de comprendre les ramifications du genre. La brève lecture historique proposée dans la première partie est quant à elle construite sur un principe de fragmentation, d'accumulation et de superposition de points de vue plutôt que sur une chronologie stricte. En termes simples, j'ai tenté de décrire des phénomènes, plutôt que de définir le genre, plutôt que de dire ce qu'il *est* ou ce qu'il *n'est pas* ou encore ce qu'il *doit être*. Il s'agissait, en somme, de montrer que le journal s'inscrit dans une logique d'interprétation dynamique, tout simplement parce que le journal, comme les autres genres, a une histoire, une esthétique et une poétique qui se modulent et qui varient au fil des productions, et selon le contexte de production *et* le contexte de réception.

Je tiens par ailleurs à souligner que je ne cherchais pas tant, au départ, à légitimer le genre qu'à en proposer une lecture différente. Car la légitimation elle-même aurait dû emprunter d'autres voies, comme celles, par exemple, de l'« innovation » ou du « dépassement des codes du genre », voies qui étaient précisément celles que je cherchais

² « [P]uisque tout discours est par définition systématique, il faut, suivant Todorov, cesser de rechercher des structures littéraires générales et s'attacher à déterminer les structures des genres particuliers. Il convient, par conséquent, de dépasser la problématique de ce qu'on pourrait appeler la "littérarité générale". » (Dion, 1991 : 181)

à éviter, puisqu'elles correspondaient à une vision trop normative. En effet, s'il est une chose qui ressort avec force du parcours proposé ici, c'est à quel point on construit le discours critique et même bien souvent le discours diaristique lui-même par opposition au « genre » ou, du moins, à ce qu'on considère *être* le genre. Or, la connaissance de celle-ci est presque toujours demeurée partielle, faute d'une théorisation satisfaisante. En revanche, il appert que cette connaissance partielle est si bien engravée tant dans l'imaginaire des critiques que dans celui des diaristes que les premiers érigent leur théories sur celle-ci et que les seconds (surtout s'ils sont écrivains) cherchent toujours, peu ou prou, à en transgresser les lois, à se positionner par rapport à une certaine conception, à tenter de légitimer leur pratique et de prouver qu'ils font véritablement œuvre... Mais, en vérité, ce positionnement « anti-diaristique » ou « anti-générique » est si fort dans les œuvres qu'il en devient presque une constante du genre. D'ailleurs, entre la gêne et l'addiction que crée la pratique, il n'est pas exclu que ceux qui assument entièrement leur écriture soient les seuls à pouvoir prétendre véritablement faire œuvre. Il s'agit, bien sûr, d'un pur jugement personnel, mais quelle « transgression », tout de même, dans l'œuvre d'une Anaïs Nin, par exemple, qui se donne tout entière dans son journal et dans sa pratique, ou encore dans celle d'une Henriette Dessaulles qui, bien que consciente qu'elle écrit *autre chose* que les journaux de ses compagnes de classe, fait de sa pratique le lieu d'une révélation exclusive et tellement complexe de sa personnalité ! À côté de cela, les tâtonnements, les jugements de valeur sur l'écriture, les réflexions supposément transgressives de bien d'autres font pâle figure... Et c'est sans doute aussi ce qui donne sa saveur au journal fleuve de Jean-Pierre Guay qui, malgré ses diatribes et ses critiques à l'emporte-pièce, constitue une sorte d'hommage à l'écriture diaristique et finit par consacrer son auteur, au terme d'un parcours tortueux, comme un *écrivain* au sens le plus pur du terme, non pas forcément aux yeux de la critique mais aux siens propres.

Du côté de la critique, les choses ne sont guère différentes en ce qui concerne l'idée de « transgression ». Éric Marty, par exemple, dans un article récent intitulé « Roland Barthes et la question du genre. Le journal », se réjouit du fait que Roland

Barthes ait réussi, avec ses *Soirées de Paris*³, à créer une structure narrative à tonalité ironique, parvenant par le fait même à instaurer, grâce à un effet de thème (toutes les entrées racontent une « soirée » alors que la dernière raconte un « après-midi »), une clôture au journal qui est « par principe interminable ». Il explique :

Au fond, cette mise en abyme du code, n'est-elle pas une manière d'interrompre le flux sans fin, le flux successif de ces soirées, n'est-elle pas la découverte d'un *point de suture*, d'un mode de suture de l'écriture journalière qui, par principe, n'a jamais de raisons de s'arrêter et qui, génériquement[,] appartient à l'ordre des textes interminables et dont la clôture n'est fondée que sur des causes contingentes : mort, maladie, fatigue, mais jamais sur des raisons nécessaires et immanentes à l'écriture ? [...] Par l'opération rhétorique de la clôture, Barthes brise la fatalité du journal, cette fatalité qui consiste dans l'obligation de le *tenir*. (2007 : 92, souligné dans le texte)

Mais tout formellement réussi qu'il soit, le texte de Barthes ne marque pas à mon sens une si grande originalité par rapport au « genre », et pour plusieurs raisons : d'abord, parce qu'il s'agit d'un cas assez simple de journal personnel ; ensuite parce que, comme on l'a vu, rares sont les journaux véritablement « interminables », dont la fin n'est programmée que par des « causes contingentes » ; finalement, parce que la majorité des journaux raconte bel et bien quelque chose, si ce n'est un événement comme dans les journaux personnels, à tout le moins l'histoire d'un texte et d'une pratique singulière. Mais ce sur quoi j'aimerais insister davantage au moyen de cet exemple, c'est sur le caractère tenace du préjugé. En effet, on se réjouira sans doute encore longtemps de dénicher, parmi la « masse immonde », de ces textes qui parviennent à « faire œuvre » en transcendant le genre non narratif (et de ce fait « non littéraire ») qu'est le journal, de ces journaux qui, par le moyen d'une « transgression » du genre, finissent par ne plus être des journaux du tout et qui, du coup, deviennent des textes dignes de l'intérêt de la critique⁴.

³ Il s'agit d'un journal non publié qui devait, comme nous le signale Marty, « être l'un des chapitres futurs » de *Vita Nova*, une œuvre que Barthes préparait mais n'a pu mener à terme (2007 : 88-89).

⁴ Marty propose ainsi que « [c]ette ressemblance [des *Soirées de Paris* avec le genre diaristique] n'est qu'un leurre, une illusion d'autant plus signifiante que la transgression du genre y est très singulière, et par conséquent très profonde » (2007 : 89).

Pourtant, je l'ai souligné de maintes manières, les œuvres diaristiques, qui se déploient selon des mécanismes de construction thématique et scripturaux et selon des codes génériques qui ne sont propres qu'à ce type d'écriture, sont loin de se résumer à une image figée du genre. À mon sens, il serait fécond que l'on révisé enfin cette position conservatrice et qu'on commence à accorder une plus grande légitimité au genre, légitimité qui ne serait pas de l'ordre de la « transgression », mais plutôt d'une reconnaissance pleine et entière de ses potentialités littéraires et poétiques. Cependant, l'idée d'une « transgression » pourrait bien demeurer intéressante en elle-même ; en effet, tant que le journal « traditionnel » existera comme pratique, il constituera une norme par rapport à laquelle tout diariste devra se positionner, et la critique continuera probablement à lui emboîter le pas (ou l'inverse), voyant dans cet étalon le plus sûr moyen de légitimer les textes au cas par cas. Il semble bien, en tout cas, comme le propose Lejeune au sujet des écritures autobiographiques, qu'il ne s'agisse pas tant d'un « débat sur le genre » que du fait que « c'est le genre lui-même, qui n'existe que dans l'espace créé par une telle tension... » Et Lejeune d'ajouter : « Le jour où l'acte et les textes autobiographiques seront unanimement acceptés, le genre sera mort. » (1994 : 135) Sans cautionner pleinement cette éventualité de la « mort du genre », je demeure convaincue que l'étude de cette « tension » à l'œuvre tant chez la critique que dans les journaux eux-mêmes demeure une des voies les plus intéressantes pour comprendre la richesse du genre et la mettre en valeur.

III- UN GENRE LITTÉRAIRE ?

C'est grâce à une nouvelle approche critique du genre diaristique fondée sur ses caractéristiques exclusivement génériques et poétiques que j'ai pu interroger les fondements des idées reçues sur celui-ci et proposer de nouvelles pistes de lecture des œuvres. Étudier le genre dans une telle perspective, c'était aussi aborder, bien que de manière indirecte, la question de sa valeur sur le plan littéraire. Mais au terme de ce long

parcours, la question demeure : peut-on considérer le genre diaristique comme un genre *littéraire* ? À cette question, je répondrai d'abord de manière claire : à mon sens, non seulement le genre diaristique peut être considéré « comme un cas de poétique à part entière » (Westerhoff, 2005 : [3]), mais également comme un genre littéraire à part entière. D'un côté, les textes qui appartiennent au genre diaristique relèvent du littéraire parce qu'ils sont toujours susceptibles de faire l'objet d'une investigation littéraire ; en effet, même s'il n'y a pas de travail esthétique manifeste qui les rend « littéraires », voire de volonté auctoriale en ce sens, les œuvres diaristiques peuvent devenir l'objet (parce qu'elles représentent des productions langagières) de préoccupations proprement littéraires. Dès lors, s'il s'agit d'œuvres qui peuvent être pertinentes à d'autres disciplines des sciences humaines, telles l'histoire et la psychologie, elles demeurent avant tout des objets qui sont régis par des mécanismes d'écriture spécifiques que seules les études littéraires sont susceptibles de mettre au jour. D'un autre côté, le genre diaristique constitue selon moi un genre littéraire à part entière car, en plus de soulever de nombreuses interrogations quant au statut de son écriture, il ne cesse de poser la question de son rapport au littéraire et à la littérarité proprement dite. Plutôt que de voir là un critère d'exclusion, je suis d'avis que cette ambiguïté, dans la mesure où elle tend à déplacer les frontières du littéraire et à les redéfinir, donne au genre une portée littéraire certaine. Ainsi, non seulement le genre peut être appréhendé dans une perspective pleinement littéraire (c'est-à-dire poétique), mais il est également apte, à son tour, à adresser des questions aux théories de la littérature, à les mettre à l'épreuve, à interroger certains concepts qui la traversent et à instaurer de nouveaux lieux de réflexion.

En contrepartie, je considère que les œuvres singulières qui composent le genre, elles, ne sont pas forcément « littéraires », qu'elles sont plutôt « conditionnellement » littéraires, pour reprendre une fois de plus l'idée de Genette ; car la reconnaissance littéraire des œuvres elles-mêmes repose sur des critères différents que la reconnaissance du genre, sur des critères avant tout institutionnels. J'ai d'ailleurs décrit, dans la troisième partie, les conditions qui permettent de statuer sur le caractère littéraire d'une œuvre diaristique en particulier (statut de l'auteur, travail esthétique), en précisant toutefois que

ces conditions ne sont pas suffisantes en elles-mêmes (le journal d'un écrivain, par exemple, n'est pas systématiquement considéré comme une « œuvre littéraire »). Du reste, dans la mesure où la littérarité conditionnelle demeure toujours discutable en tant qu'elle est subjective et contextuelle (tout en tendant à devenir de plus en plus inclusive⁵), la question demeure largement ouverte, d'autant plus que le journal contemporain découvre de nouvelles perspectives sur le genre et sur sa littérarité qui demeurent à explorer.

À ce sujet, la distinction proposée par Michel Braud entre les « écrivains-diaristes » (qui sont d'abord écrivains avant de se reconnaître comme diaristes) et les « diaristes-auteurs » (qui font du « journal œuvre ») offre une manière inédite pour saisir le genre dans une perspective plus proprement littéraire. Si, selon ce que propose Braud, Gide et Amiel sont les deux écrivains qui figurent le mieux chacun de ces « types » de diariste, il est indéniable que la descendance d'Amiel appartient certainement davantage à notre époque qu'à n'importe quelle autre et, surtout, que la reconnaissance par le monde des lettres de la valeur du « diariste-auteur » est extrêmement récente. Cependant, il est fort probable que l'arrivée massive de journaux de toutes sortes dans le paysage littéraire contemporain, mais surtout « le glissement du journal du posthume à l'anthume », assouplissent peu à peu les conceptions normatives et prescriptives du genre (comme celle d'Alain Girard que j'ai présentée dans la troisième partie), entraînant un « déplacement progressif de la position de son auteur » (Braud, 2002b : 202) qui entraîne à son tour, par voie de conséquence, un changement dans la conception du journal. Bien sûr, la littérarité du journal du « diariste-auteur » n'est pas pour autant assurée, mais une percée s'effectue tout de même grâce à cette façon qu'ont certains écrivains d'envisager l'œuvre diaristique comme une œuvre littéraire de plein droit, vision que la critique contemporaine tend progressivement à accepter et à reconduire. Bien qu'encore et

⁵ Genette écrit à ce propos : « Toujours est-il que l'on voit, au cours des siècles, le champ de la littérarité conditionnelle s'étendre incessamment par l'effet d'une tendance apparemment constante, ou peut-être croissante, à la récupération esthétique, qui agit ici comme ailleurs et qui porte au crédit de l'art une grande part de ce que l'action du temps enlève à celui de la vérité ou de l'utilité : aussi est-il plus facile à un texte d'entrer dans le champ littéraire que d'en sortir. » (1991 : 29)

toujours « conditionnellement » littéraire, le journal contemporain tendrait à son tour à élargir le spectre des conditions lui permettant d'acquérir ce statut, surtout si on s'accorde, avec Antoine Compagnon, pour dire que « la littérature est une inévitable pétition de principe », que « [*La littérature, c'est la littérature* », soit « ce que les autorités (les professeurs, les éditeurs) incluent dans la littérature » (1998 : 46, souligné dans le texte).

En somme, l'intérêt particulier que présentent les formes de la littérature personnelle, c'est que, « plus que d'autres, peut-être, ces genres littéraires contiennent dans leur fonctionnement même une interrogation perpétuelle » (Didier, 1983b : 12) sur leur statut, sur leur place dans l'histoire de la littérature, sur leur fonctionnement générique, sur l'ambiguïté entre fiction et référence, etc. Et c'est bien la découverte de ces nombreuses zones d'ombre qui a sollicité le plus fortement ma réflexion, puisqu'il m'est apparu que, au cœur de celles-ci, se trouvaient de nouvelles voies de réflexion à même non seulement d'alimenter certains débats qui traversent les études littéraires, mais aussi de faire apparaître la relative complexité de cette écriture. C'est donc le pari de constituer le journal en tant que genre pleinement *littéraire* que j'ai voulu tenir ici. Dans mes partis pris critiques, il faut surtout voir ma passion et mon intérêt pour le genre diaristique, trop souvent malmené. Didier affirme d'ailleurs que « pour aimer les journaux intimes, il faut être curieux de l'écriture en train de se faire » (1983b : 23) – et surtout pas, ajouterai-je, curieux de l'intimité des gens, comme le veut le préjugé populaire. Car ce n'est pas tant une attention à soi qui, en règle générale, *porte* les œuvres diaristiques, qu'une attention aux mots, à l'instant, au présent de l'écriture et aux difficultés mêmes d'une transposition écrite de soi, du monde et des événements, toutes choses qui, si elles ne se font pas sans maladresses, n'en constituent pas moins une richesse extraordinaire sur le plan littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

I – ŒUVRES ÉTUDIÉES

1- JOURNAUX QUÉBÉCOIS PUBLIÉS

- ACQUELIN, José (1998), *Orange vide : pelures d'un journal*, Montréal, Les Intouchables.
- ANDREOLI ROY, Mireille (2005), *Un jour de plus sans mon enfant*, [Saint-Constant], M. Andreoli Roy.
- AQUIN, Hubert (1992), *Journal 1948-1971*, édition critique établie par Bernard Beugnot, Montréal, Bibliothèque Québécoise.
- ARNAUD, Charles (1977), *Journal des voyages de Charles Arnaud*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- AUBERT DE LA CHESNAYE, Louis (2005), *L'exploration de la Côte-Nord et de la rivière Saguenay en 1731 : le journal de voyage de Louis Aubert de La Chesnaye*, transcription d'après l'original conservé aux Archives nationales de France à Paris par Serge Goudreau, Montréal, Archiv-Histo.
- AUDET, Éline (1989), *La passion des mots : journal*, Montréal, l'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».
- AUDET, Noël (2006), *Entre la boussole et l'étoile : livre de bord, 1984-2005 : journal*, Montréal, XYZ.
- BABEL, Louis (1977), *Journal des voyages de Louis Babel, 1866-1868*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- BAILLARGÉ, F.-A. (Frédéric-Alexandre) (1889), *Coups de crayon [25 juin 1887 – 2 septembre 1887]*, Joliette, Bureau de l'édition et du couvent.

- _____ ([1889] 1990), *Coups de crayon*, Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, Coll. « Les Oubliés du 19^e siècle québécois ».
- BASILE, Jean (1965), *Journal poétique, 1964-1965 : élégie pour apprendre à vivre ; suivie de Pièces brèves*, Montréal, Éditions du Jour.
- BEAUCHEMIN, Yves (1986), *Du sommet d'un arbre, journal [1983-1985]*, Montréal, Québec Amérique.
- _____ ([1986] 2001), *Du sommet d'un arbre, journal [1983-1985]*, Montréal, Bibliothèque Québécoise.
- BEAULIEU, Victor-Lévy (1984), « Ce journal, douleur lancinante d'écriture [août 1964 – août 1966] », *Entre la sainteté et le terrorisme : essais*, Montréal, VLB, p. 23-68.
- _____ (1992), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Montréal, Stanké.
- _____ ([1992] 2001), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- BEAUREGARD, Georges (1886), *Le 9^e bataillon du Nord-Ouest. Journal d'un militaire par Georges Beauregard, soldat de la compagnie no 3*, Québec, Imprimerie J. G. Gingras et Cie.
- BÉGON, Élisabeth (1972), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Hurtubise HMH.
- _____ (1994), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Boréal, Coll. « Boréal Compact ».
- BÉGUIN, Louis-Paul (1988), *Parcours parallèles : pages de journal [1944/ 1984-1987]*, Montréal, Éditions Janus.
- BERGERON TREMBLAY, Michèle (1995), *Journal de croissance d'une femme à son fils*, Chicoutimi, B. Tremblay.
- BERNARD, Antoine (1965), *Carnet de route, échos et souvenirs [1922-1965]*, Montréal, Librairie Saint-Viateur.
- BERTRAND, Claude (2008), *Journal philosophique*, Longueuil, Presses philosophiques.
- BESSETTE, Gérard (1984), *Les dires d'Omer Marin : roman, journal*, Montréal, Québec Amérique.
- BLANCHET, Augustin-Magloire (1996), « Journal de l'évêque de Walla-Walla : 1847-1851 », texte établi et annoté par Georges Aubin, *Les débuts de l'Église catholique en Orégon*, Rimouski, Association des familles Blanchet, p. 147-263.

- BONHOMME, Joseph (1945), *Odyssée missionnaire : 42 jours en mer malgré les sous-marins ennemis : journal de voyage de Son Excellence Monseigneur J.-C. Bonhomme, O.M.I., en route pour le Basutoland, du 20 décembre 1944 au 31 janvier 1945*, Maseru, Basutoland, Mazonod Institute.
- BONNIER, Lucie (2002), *L'inceste : un silence qui fait du bruit [octobre 1997 – mai 2002]*, Montréal, Éditions Nouvel Art de vivre.
- BORDUAS, Paul-Émile (1997), « Journal [Janvier 1929 – Janvier 1930] », *Écrits II : Journal et correspondance, 1923-1953*, édition critique préparée par André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 41-96.
- BOUCHARD, André (1992), *Journal de voyage en Chine. Une famille québécoise au Pays du Milieu*, Montréal, Éditions du Méridien.
- BOUCHARD, Russel (1998), *L'été du « déluge » : journal intime d'un insoumis ! : les 90 jours de mensonges qui ébranlèrent le Saguenay*, Chicoutimi, R. Bouchard.
- BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe (1992), *Journal d'un patriote (1837-1838)*, Montréal, Guérin, Coll. « Littérature ».
- BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, comte (2003), « Journal de l'expédition d'Amérique [1756-1758] », *Écrits sur le Canada : mémoires, journal, lettres*, Sillery, Septentrion, p. 113-383.
- BOULIZON, Jeanette et Guy BOULIZON (1988), *Stanislas, un journal à deux voix, 1938-1950*, Montréal, Flammarion.
- BOURGAULT, Médard (1989), *Journal*, [Saint-Jean-Port-Joli], Corporation Maison-musée Médard Bourgault.
- BOUSQUET, père Jean (1940), *Les Jours et les heures*, Montréal, L'œuvre de la presse dominicaine.
- BOUVETTE, Francine (1994), *Guérir ma vie : un arbre ne s'arrête jamais de grandir. Extraits du journal intime de Francine Bouvette*, Outremont, Novalis impression.
- BRAUTIGAM, Joseph Francis (2002), *Le journal de Joseph Francis Brautigam : hiver à la Grosse Île, 1906-1907*, transcrit par Ivy Brautigam Percoco, traduction de François Dompierre, Sainte-Foy, Livres Carraig Books.
- BROSSARD, Nicole (1984), *Journal intime ou voilà donc un manuscrit*, Montréal, Les Herbes rouges.
- BROUILLARD, Marcel (1971a), *Le journal intime d'un Québécois au Mexique*, Montréal, Éditions Populaires.
- _____ (1971b), *Le journal intime d'un Québécois en Espagne et au Portugal*, Montréal, Éditions Populaires.

- _____ (1973), *Le journal intime d'un Québécois : France, Grèce, Maroc*, Montréal, Éditions Populaires.
- CARPENTIER, André (1988), *Journal des mille jours (Carnets 1983-1986)*, Montréal, Guérin / XYZ.
- CASTONGUAY, Bernard (2005), *Prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, [avec la complicité de Renée Giard], [Longueuil], R. Giard.
- CHABOT, Marc (1988) « Journal en vrac [1985-1986] » et « Catherine Pozzi ou la fidélité dégoûtante [1988] », *Le journal des autres*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 13-72 et 187-205.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange (1968), *Québec, année zéro. Regards 1967*, Montréal, Cercle du livre de France.
- _____ (1969), *Une ou deux sociétés justes ? Regards 1968*, Montréal, Cercle du livre de France.
- _____ (1970), *La seconde conquête. Regards 1969*, Montréal, Cercle du livre de France.
- _____ (1972), *Les heures sauvages. Regards 1970-1971*, Montréal, Cercle du livre de France.
- CHARBONNEAU, Robert (1971), « Extraits du journal de Robert Charbonneau », *La Barre du Jour*, no 27, novembre-février, p. 85-90.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier (1994), *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique établie par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 volumes.
- CHAUSSEGROS De LÉRY, Joseph-Gaspard (1929), *Journal de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. 1754-1755 : capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, des trois voyages qu'il a fait étant lieutenant des dites troupes en l'année 1756*, Québec, Imprimerie du roi.
- CHAUVEAU, Pierre Joseph Olivier (2003), *De Québec à Montréal : journal de la seconde session, 1846 ; suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*, introduction et notes par Georges Aubin, Québec, Nota Bene, Coll. « NB poche ».
- CHEFF-PAQUETTE, Émélie (2005), *Mon journal-souvenir [mars 1944-août 1945], dédié à mon fils outre-mer, Guerre 1939-45*, Ripon (Qc), Éditions Les Écrits d'Or.
- CHOQUETTE, Gilbert (1996), *L'Europe-en-coup-de vent : journal impressionniste d'un Kébécois ; précédé de Nice-et-moi*, Montréal, Humanitas.
- CLAVET, Robert (1995), *Paysages dans la nuit (extraits d'un journal intime [1964-1985]) ; suivi de Bientôt minuit (nouvelle)*, Robert Clavet, [Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Société scientifique parallèle].

- COURTEMANCHE, Gil (1989), *Douces colères, journal [octobre-novembre 1988]*, Montréal, VLB.
- _____ (1999), *Nouvelles douces colères [octobre-novembre 1998]*, Montréal, Boréal.
- COUSINEAU, Mgr Albert F. (1980), *Journal épistolaire (1910-1974)*, lettres choisies et présentées par Henri-Paul Bergeron, Montréal, Fides.
- CRAIG, Fernande (2000), *Le magicien de la couleur tire sa révérence*, Brossard, Éditions pour tous, Coll. « Vivre pour tous ».
- CRÉMAZIE, Octave (1882), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin.
- _____ ([1882] 1976), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres II – Prose*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 313-241.
- DANSEREAU, Pierre (1984), « Journal de Pierre Dansereau : les Fêtes de Gaspé en 1934 », *Gaspésie*, vol. 22, no 2-3, septembre, p. 48-59.
- DECOBERT, Nadine (1998), *Lettre à Franca : journal d'une enseignante*, postface d'Émile Ollivier, Brossard, Humanitas.
- DELACROIX, Agnès et Jean-Marie DELACROIX (1981), *Prélude à une naissance ou journal d'un couple [juillet 1977-mai 1978]*, Montréal, Hurtubise HMH.
- DESBIENS, Jean-Paul (1989), *Se dire, c'est tout dire : journal*, Montréal, L'Analyste.
- _____ (1991), *Jérusalem, terra dolorosa : journal*, Beauport, Éditions du Beffroi.
- _____ (1993), *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Montréal, Boréal.
- _____ (1998a), *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- _____ (1998b), *Années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Logiques, Coll. « L'Agora ».
- _____ (2000), *Ainsi donc. Journal 1998-1999*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- _____ (2004), *Comme un veilleur : journal, années 2002 et 2003*, Sillery, Septentrion.
- _____ (2006), *Dernière escale : journal, 2004-2005*, Sillery, Septentrion.
- Des BOIS, Jean (pseudonyme de Jean-François-Xavier CARRÉ) (1925), *Journal d'un étudiant*, Montréal, Éditions Édouard Garand.
- DÉSILETS, Gilbert (1961), *Jeune Canadien : journal d'Émond Leclerc*, Paris, Ligel.

- DESJARDINS, Louise (1983), « Journal du Népal », *Rouges chaudes, poésie, suivi de Journal du Népal*, Saint-Lambert, Noroît, p. 51-77.
- DESSAULLES, Henriette (1971), *Journal (1874-1880 [sic])*, Montréal, Hurtubise HMH.
- _____ ([1971] 1989), *Journal (1874-1881)*, édition critique établie par Jean-Louis Major, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde ».
- Détenu à Saint-Vincent-de-Paul (1877-1878), « Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877] », *La Revue canadienne*, vol. 14 et vol. 15.
- _____ ([1877-1878] 1991), *Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877]*, Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer.
- DE TROYES, Pierre (1918), *Journal de l'expédition du chevalier De Troyes à la Baie d'Hudson, en 1686*, édité et annoté par l'abbé Ivanhoë Caron, Beauceville, la Compagnie de « l'Éclaireur ».
- DIONNE, Père Henri-Paul (1951), *J'étais routier en terre stérile*, présenté et annoté par Eugène Nadeau, Montréal, Éditions Oblates.
- DOUCET, Julie (2004), *Journal*, Paris, L'Association.
- DUCHARME, Louis Léandre (1845), *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, Montréal, Imprimerie de F. Cinqmars.
- _____ ([1845] 1974), « Journal d'un exilé politique aux terres australes », dans François-Xavier Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838 : Journal d'un exilé politique aux terres australes de Léandre Ducharme*, présenté par Hubert Aquin, Montréal, Éditions du Jour, p. 13-84.
- DUFRESNE, Claire (1996), *L'errance : journal d'atelier*, Montréal, Éditions Ming.
- DUFRESNE, Francine (1972), *Une femme en liberté*, Montréal, René Ferron.
- _____ (1975a), *Dieu le clown*, Montréal, René Ferron.
- _____ (1975b), *Solitude maudite [Journal abrégé et retravaillé des années 1972-1973]*, Montréal, René Ferron.
- DUGUAY, Rodolphe (1978), *Carnets intimes*, présenté par Hervé Biron, Montréal, Boréal Express.

- _____ ([1978] 2002), *Journal 1907-1927*, texte intégral établi, présenté et annoté par Jean-Guy Dagenais avec la collaboration de Claire Duguay et Richard Foisy, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».
- DUHAMEL, Roger (1953-1954), « Mon journal [Janvier 1953- Mai 1954] », *L'Autorité*, du 28 février 1953 au 26 juin 1954.
- DUSSAULT, Jean-Claude (1986), *Journal de Chine*, Montréal, La Presse.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1985), « [extraits de journal] », *Écrits du Canada français*, no 54, p. 47-67.
- FAUTEUX, Aegidius (1941), *Acadie 1940 (Journal de voyage)*, Montréal, Édition des Dix.
- FERLAND, Jean-Baptiste Antoine (1861), « Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie », *Les Soirées canadiennes*, t.I, p. 301-476.
- FILION, Jean-Paul (2008), *Sur mon chemin j'ai rencontré : journal 1951-1959*, Montréal, Leméac.
- FRÉMONT, Marie-Lucie-Hermine (1875), « [extraits de journal] », dans Antoine R.P. Braün, *Une fleur du Carmel. La première carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus*, Québec, Léger et Brousseau.
- FRUMENCE, Jacques (2005), *Mon voyage à travers le système de santé : pour aller, ça va toujours, c'est pour revenir*, selon le journal intime de Jacques Frumence, rédigé par Marie-Claire Laparé, illustré par René Bickel, [Eastman], M.-C. Laparé.
- GAGNON, Jean-Paul (1968), *Mon journal de guerre*, Sainte-Foy, [s.é.].
- GAMELIN MÈRE (1900), « Journal de retraite », *Vie de Mère Gamelin, fondatrice et première supérieure des sœurs de la charité de la Providence*, par une religieuse de son institut, Montréal, Eusèbe Sénécal & cie, imprimeurs-éditeurs.
- GARNEAU, J. E. (1894), « Journal de voyage. De Québec à Los Angeles (Californie) », *Revue canadienne*, vol. 30, décembre, p. 763-768.
- GÉRIN-LAJOIE, Antoine (1912), « [extraits de journal] », dans l'abbé Henri-Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Montréal, Librairie Beauchemin.
- GHYVELDE, Père Frédéric de (1946), *Journal de voyage. France – Italie – Palestine, 1876-1877*, Trois-Rivières, Éditions B.P.F.
- GIRARD, Paul-Henri (1984), *Jouvence du désert : journal [novembre 1975 – janvier 1983] et poésie*, Lac-Beauport, Éditions A. Sigier.
- _____ (1990), *Miettes du temps : journal*, Tokyo, P.-H. Girard.

- _____ (1994), *D'une pierre à l'autre : journal 1992-1994*, Tokyo, P.-H. Girard.
- _____ (2003), *Étincelles : journal 2000-2003*, Tokyo, P.-H. Girard.
- GIROUX, René (1970), « Journal d'un prêtre ouvrier canadien », *Prêtres et laïcs*, vol. 20, no 7, août-septembre, p. 369-425.
- GOBEIL, Pierre (1984), *Cent jours sur le Mékong : journal*, Montréal, l'Hexagone.
- GODBOUT, Jacques (1991), *L'écrivain de province. Journal 1981-1990*, Paris, Seuil.
- GRANDBOIS, Alain (1991), *Fragments de journaux intimes d'Alain Grandbois*, édition critique établie par Suzie Lalancette, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- GROULX, Lionel (1984), *Journal 1895-1911*, édition critique préparée par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 tomes.
- GUAY, Jean-Pierre (1986-1990), *Journal (1985-1988)*, Montréal, Pierre Tisseyre, 6 volumes.
- _____ (1993), *Cihulhu, la joie : le journal, novembre - décembre 1992*, Québec, Éditions le Loup de gouttière.
- _____ (1997a), *François, les framboises et moi : le journal 28 juillet - 17 août 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (1997b), *Maman : le journal, 17 août - 23 septembre 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1986] 1997c), *La paix, rien d'autre : le journal, janvier - août 1985*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1986] 1997d), *Flâner sous la pluie : le journal, août 1985 - avril 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1987] 1997e), *Le grand bluff : le journal, avril - novembre 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1987] 1997f), *Un homme trop bon : le journal, novembre 1986 - mars 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1988] 1997g), *Où je n'écris plus rien : le journal, avril - novembre 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ ([1990] 1997h), *Seul sur le sable : le journal, novembre 1987 - juillet 1988*, Montréal, Les Herbes rouges.

- _____ (1998a), *Un certain désespoir : le journal, 24 septembre - 10 décembre [1993]*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (1998b), *Bungalow : le journal, 6 décembre 1993 - 17 janvier 1994*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2000a), *Un enfant perdu dans la foule : le journal, 29 juin - 26 juillet 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2000b), *La mouche et l'alliance : le journal : 24 février - 8 mai 1999*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2001a), *Le coeur tremblant : le journal, 29 décembre 1992 - 19 janvier 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2001b), *Mon ex aux épaules nues : le journal : 16 octobre - 26 novembre 2000*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2002), *Le miracle : le journal, 16 février - 11 mars 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- _____ (2003), *Fragments, déchirures et déchirements : le journal, 27 octobre 1992 - 30 avril 1996*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUILBERT, Charles (journal) et Serge MURPHY (collage) (2004), *Le beau voyage éducatif*, Montréal, Dazibao.
- HALLÉ, Olivette (1951), « [extraits de journal, 1942-1946] », dans Cécile Asselin, *J'ai tant aimé ! : biographie d'Olivette Hallé (1917-1946)*, Montréal, Fides, p. 49-128.
- HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1988), *Guetteurs des saisons 1 [Journal 1985-1987]*, Montréal, Fides.
- _____ (1996), *Guetteurs des saisons 2 [Journal 1988-1992]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- _____ (1997), *Guetteurs des saisons 3 [Journal 1994-1997]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- _____ (1999), *Guetteurs des saisons 4 [Journal 1997-1999]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- HERTEL, François (1961), *Journal philosophique et littéraire*, Paris, Édition de la Diaspora française.
- HOULE, Bernard (1998), *Compostelle : une mise en route. Le journal d'un pèlerin*, Rawdon, Les Éditions de La Ouareau.
- HUOT, Louis Joseph (1868), « Journal de voyage en Europe », *Revue canadienne*, vol. 5, mars, p. 224-240 ; avril, p. 304-317.

- HUSTON, Nancy (1990), *Journal de la création [1988]*, Arles, Actes Sud, Coll. « Babel ».
- JASMIN, Claude (1988), *Pour tout vous dire*, Montréal, Guérin.
- _____ (1989), *Pour ne rien vous cacher*, Montréal, Leméac.
- _____ (2002), *À cœur de jour : journal, décembre 2001- mars 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- _____ (2003), *Écrivain chassant aussi le bébé écureuil : journal, avril - août 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- _____ (2004), *La mort proche : journal, septembre-décembre 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- JAUVIN, Ben (1973), *De ma cage à ton salon. I : hier*, Montréal, Édition de l'Heure.
- JOBIN, Jean-Louis (2000), *Égypte-Israël-Palestine : racines judéo-chrétiennes : journal de voyage*, L'Ancienne-Lorette, Journal Les Enseignants.
- JOLLIET, Louis (1944), « Journal de Louis Jolliet allant à la découverte du Labrador, 1694 », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, Québec, p. 147-206.
- LABOISSIÈRE, Alphonse-Claude (1948), *Journal d'un aumônier militaire canadien, 1939-1945*, Montréal, Éditions franciscaines.
- LACOSTE, Lady Marie-Louise (1994), *Le journal intime (1864-1866) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, Montréal, Éditions de la Coste.
- _____ (1997), *Le journal de voyage (1888) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, sommaire par Norbert Lacoste, Montréal, Éditions de la Coste.
- LAFONTAINE, Louis-Hippolyte (1999), *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*, édition présentée et annotée par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- LANGUIRAND, Jacques (1998), *Les voyages de Languirand ou le journal de Prospéro : essais*, Montréal, Stanké, Coll. « L'isle lettrée ».
- LAPLANTE, Laurent (1988), *Le Vingt-quatre octobre, journal [1987-1988]*, Beauport, Éditions du Beffroi.
- LAPLANTE, Louis (1999), *Journal d'un médecin malade ; suivi de Réflexions sur les soins de santé*, Saint-Laurent, Fides.
- LaRUE, Gabriel (1945), *Cahier-souvenir / [les condisciples et les amis de Gabriel]*, Québec/Montréal, Éditions Brébeuf.

- LAPOINTE, Joseph, Mme ([1972]), « [extraits de journal] » dans A. Lamarche, prêtre, *Le Chemin qui conduit à la vie... (Journal de Gaby [Madame Joseph Lapointe])*, Montréal, Éditions OMCD.
- LATRAVERSE, Louise (1995), *India mon amour*, Montréal, Art global/Libre expression.
- LAURENDEAU, André (1990), *Journal tenu pendant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme [1964-1967]*, préface de Paul-André Comeau et Paul Lacoste, Montréal/Québec, VLB / Septentrion.
- LAVALLÉ, Marcel (1978), *Journal d'un prisonnier [1948-1951]*, Montréal, L'Aurore.
- LEBLANC, Denis (2001), *Journal d'un pèlerin moderne*, Rock Forest, Sadhana Publications Spirituelles.
- LECLERC, Jacques et Téléphore-Marie LAPOINTE (1952), *Route missionnaire de Montréal à Tokyo*, [s.l., s.é.]
- LECOMPTE, Lucille (1999), *À ta virilité !: journal intime*, Montréal, L. Lecompte.
- LEFEBVRE, Michel B. (1980), *Le journal du curé Lefebvre*, Longueuil, Genebec.
- LEGAULT, Philomène (1897), *De St-Lin à Saint-Francisco ou Journal de voyage 1894*, Joliette, Imprimerie générale.
- LEMAY, Julie (2004), *Un automne au loft : le journal de la gagnante de Loft Story*, Montréal, Les Intouchables.
- LEPAILLEUR, François-Maurice (1972), *Journal d'exil. La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie*, présenté par Robert-Lionel Séguin. Montréal, Édition du Jour.
- _____ (1996), *Journal d'un patriote exilé en Australie, 1839-1845*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- LEROUX, Gérard, (1984), *La Normandie en flammes : journal de guerre du capitaine Gérard Leroux, officier d'intelligence du Régiment de la Chaudière*, présenté par Jacques Henry, photographies de Philippe Détéville, Condé-sur-Noireau (France) / Montréal, Publication Condé-sur-Noireau et Charles Corlet / Iris Diffusion.
- LÉVEILLÉ, Maurice (1996), *Journal d'un retraité*, [Lachine], Galèze.
- _____ (1997), *Journal d'un retraité, 1997*, [Lachine], Galèze.
- _____ (1999), *Journal d'un retraité, 1998*, [Lachine], Galèze.
- LÉVIS, François-Gaston, chevalier de (1889), *Journal des campagnes du Marquis de Lévis en Canada, de 1756 à 1760*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C.-O. Beauchemin et fils.

- LIPPÉ, Joseph-Alfred (1907), *Le tour du Mexique: mon journal de voyage*, Montréal, Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs.
- LIPPÉ, Sylvain (1989), *Un Billet pour là-bas s'il-vous-plaît! : journal de bord de n'importe qui [26 août 1987 - 9 novembre 1987]*, Montréal, Éditions Paulin.
- LIPPENS-GIGUÈRE, Magdeleine (1965), *Une vacance sous le soleil des dieux: journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- _____ (1967), *Vacance au pays du sourire. Hong Kong, le Japon, Hawaï: journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- LONGPRÉ, Éphrem (1969), *Un mystique franciscain de notre temps. Journal spirituel [1912-1965] et lettres*, présentés par Édouard Parent, Paris, Beauchesnes.
- LORRAIN, Narcisse-Zéphirin (1989), *De Témiskaming à la Baie-d'Hudson: journal de voyage de S.G. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain (13 juin-15 août 1884)*, présentation de Jean Laflamme, Montréal, Maxime.
- MAHEUX-FORCIER, Louise (1984), *Le sablier. Journal intime 1981-1984*, Montréal, Pierre Tisseyre.
- MAILHOT, François Victor (1889), « Journal du fort Kamanaitiquoya à la rivière Montréal, 1804-1805 », dans L. R. Masson, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, première série*, Québec, A. Côté, p. 223-263.
- MAILHOT, Michèle (1984), *La Vie arrachée. Cahiers [Journal, 1977/1978/1983]*, Montréal, La Presse.
- _____ (1986), *Notes de parcours [Journal, 1983-1984]*, Montréal, La Presse.
- MAJOR, André (2001), *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman. Carnets 1975-1992*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- _____ (2007), *L'esprit vagabond: carnets*, Montréal, Boréal.
- MAJOR, Jean-Louis (1984), *Entre l'écriture et la parole, carnets [1971-1980]*, Montréal, Hurtibise HMH.
- MALENFANT, Paul-Chanel (1999), « Comme l'existence (Journal sans date) », *Les Écrits*, no 96, août, p. 137-161.
- _____ (2003), *Matériaux mixtes*, Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, Coll. « Écrire ».

- MALOUIN, Serge (2003), *Marcher en couple sur le chemin de Compostelle. Journal du 9 septembre au 10 octobre 2002 avec les commentaires de Françoise de Léséleuc*, Rock Forest, Formatext enr.
- MALTAIS, Robert (1981), *Journal d'un journaliste en grève*, Isle-Verte, La Maison de la page qui tourne.
- MARCHAND, Joséphine (2000), *Journal intime 1879-1900*, Lachine, Édition de la Pleine Lune.
- MARCHAND, Majorique (1994), *Le journal de Majorique Marchand [1883-1884], curé de Drummondville, 1865-1888*, documents présentés et annotés par Jean Roy et Christine Hudon, Sillery, Septentrion.
- MARCOTTE, Gilles (1984), « Radio-journal », *Écrits du Canada français*, no 51, p. 19-68.
- MARIE VICTORIN, Frère (2004), *Mon miroir. Journaux intimes 1903-1920*, Montréal, Fides.
- MARTEAU, Robert (1986), *Fleuve sans fin : journal du Saint-Laurent*, Paris, Gallimard.
- McCOMBER, Louis-Philippe (1988), *Mon Châteauguay d'autrefois [1917-1930]*, [Outremont], [L.P. McComber].
- _____ (1998), *Mon âge d'or (journal d'un aîné), 1980-1995*, Terrebonne, Éditions Berthiaume, Coll. « Le bel héritage ».
- McLAREN, Neil (2000), *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804) : journal de Neil McLaren*, recherche, notes, adaptation et arrangements de Russel Bouchard, traduction, Lorenzo Angers, J.-L. Fournier et Russel Bouchard, Chicoutimi, R. Bouchard.
- MONETTE, Pierre (2004), *Dernier automne : récit*, Montréal, Boréal.
- MONTCALM, Marquis de (1895), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, Imprimerie de L. J. Demers et frère.
- _____ (2007), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, sous la direction de Roger Léger, Montréal, Michel Brûlé.
- MOREAU, André (1985), *Le Journal d'un démiurge, t.1 Ascension d'un penseur dans la société, 1962-1977*, Montréal, A. Moreau.
- _____ (1988), *Le Journal d'un démiurge, t.2, Le bordel métaphysique, 1977-1980*, Montréal, A. Moreau.
- _____ (1989), *Le Journal d'un démiurge, t.3, La somme théologique des amants, 1980-1982*, Montréal, A. Moreau.

- _____ (1990), *Le Journal d'un démiurge, t.4, Séparer le subtil de l'épais*, Montréal, A. Moreau.
- _____ (1998), *Le Journal d'un démiurge, t.5, Le réveil des morts*, Montréal, A. Moreau.
- _____ (1999), *Le Journal d'un démiurge, t.6, Les demeures du verbe*, Montréal, A. Moreau.
- MUIR, Michel (1993), *Mondes avec éternité. Journal*, Hearst, Le Nordir.
- NAZARETH, Alain de (2006), *O.V.N.I., êtes-vous prêt ?*, Saint-Hubert, Éditions A.D.A.M.
- NORMANDIN, Joseph-Laurent (2002), *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : au coeur du Domaine du Roi : journal original retranscrit, commenté et annoté par Russel Bouchard*, Sillery, Septentrion.
- OLIVIER, Georges (1987), *Journal intime du sacristain de Sainte-Élisabeth, 1972-1987*, édité par Réjean Olivier, Joliette, Édition privée.
- OUELLETTE, Fernand (1974), *Journal dénoué [1951-1973]*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- _____ ([1974] 1988), *Journal dénoué [1951-1973] : essai*, préface de Gilles Marcotte, Montréal, Hexagone, Coll. « Typo ».
- OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine (1985), *La tentation de dire. Journal*, Montréal, Québec Amérique.
- OUIMET, André (2006), *Journal de prison d'un fils de la liberté*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin, Montréal, Typo.
- PANNETON Philippe (RINGUET) (1998), *Journal de Ringuet (1920-1932)*, présenté par Francis Parmentier et Jean Panneton, Montréal, Guérin.
- PAPINEAU, Amédée (1924), « L'héroïque épopée des patriotes de 1837-1838 : Journal d'un fils de la liberté réfugié aux États-Unis par suite de l'insurrection canadienne en 1837 », Montréal, *La Presse*, janvier-mai, 22 numéros.
- _____ ([1924] 1998), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- _____ ([1924/1998] 2010), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, nouvelle édition, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- PAPINEAU, Lactance (2003), *Journal d'un étudiant en médecine à Paris [1837-1846]*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».

- PARADIS, J-Gaudiose (1923), *Feuilles de journal [1885-1886], Souvenirs d'un médecin de campagne*, Québec, Imprimerie Ernest Tremblay.
- PARIZEAU, Alice (1991), *Une femme*, Montréal, Leméac.
- PARIZEAU, Gérard (1969-1983), *Pages de Journal [1969-1984]*, [divers lieux], [divers éditeurs], 12 volumes.
- PEDNEAULT, Hélène (2004), *Mon enfance et autres tragédies politiques : journal intime et politique : nouvelles chroniques, 1984-2003*, Outremont, Lanctôt.
- PELLETIER, Jean-François (2002), *Journal de la vie cachée*, Montréal, Éditions Lescop.
- PFISTER, Charles (1931), « Journal intime de Charles Pfister [extraits de 1870-1879] », *Revue trimestrielle canadienne*, no 68, p. 348-377.
- PLESSIS, Joseph-Octave (1865), « Journal de deux voyages apostoliques dans le Golfe Saint-Laurent et les Provinces d'en bas, en 1811 et 1812 », *Le Foyer canadien*, t.III, p. 73-280.
- _____ (1903a), *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816*, publié par Mgr Henri Tétu, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- _____ (1903b), *Journal d'un voyage en Europe par Mgr Joseph-Octave Plessis évêque de Québec, 1819-1820*, publié par Henri Tétu, Québec, Pruneau et Kirouac.
- POTVIN, Arthur (1956), « Journal d'un militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. X, p. 263-278 et 416-430.
- POULIN, Jean-Louis-Gaston ([1946]), *696 heures d'enfer avec le Royal 22^e régiment. Récit vécu et inspiré d'un journal tenu tant bien que mal au front*, Québec/Montréal, Éditions A.-B. /Beauchemin.
- POUPART, Roger (1996), *La grossesse de Roger, ou Le journal d'un futur papa*, Saint-Laurent, Pierre Tisseyre.
- PROULX, Jean-Baptiste (1893), *À Rome pour la troisième fois ou Journal de voyage, 1891, 1892*, Joliette, Imprimerie du Bon Combat, du Couvent et de la Famille.
- _____ (1897), *Dans la ville éternelle pendant que se discutait au Canada la question des écoles du Manitoba (Journal de voyage)*, Montréal, Granger Frères libraires-éditeurs.
- PROVANCHER, Léon (1884), *De Québec à Jérusalem. Journal d'un pèlerinage canadien en Terre Sainte en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Samarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie*, Québec, Typographie de C. Darveau. D'abord paru dans *Le Naturaliste canadien*, mai juin 1881 – octobre 1883.
- PROVENCHER, Jean (1995), *Un citadin à la campagne : quatre saisons à Sainte-Anastasia*, Montréal, Boréal.

- RAYMOND, Gérard (1933), « [extraits de journal] », *Gérard Raymond, une âme d'élite* [auteur anonyme], Québec, Séminaire de Québec.
- _____ (1937), *Journal de Gérard Raymond [1927-1932]*, Québec, [s.é.].
- RINFRET, Michèle (1985), *Journal en deux temps*, Compton, Édition Compton.
- RIOUX, Hélène (1992), *Journal spirituel [janvier 1939-janvier 1947]*, [Sainte-Anne-de-Beaupré?], [s.é.].
- ROCHELEAU, Eustache (1922), *Journal d'un pèlerin. Trois-Rivières – Assise – Rome*, [s.l., s.é.].
- ROSE DE MARIE, Sœur (née Tessier) (1877), « Journal d'une religieuse missionnaire au fort Vancouver », *Revue canadienne*, vol. 14, p. 844-850 et 899-906.
- ROUBAUD, Alix-Cléo (1984), *Journal 1979-1983*, Paris, Seuil, Coll. « Fiction et cie ».
- ROULEAU, Marc (1993), *La construction navale à Québec et à Neuville au XIXe siècle ; suivi du Journal de Jos Angers dit Stéguy [maître charpentier au chantier H. Dubord à Neuville (1865)]*, Neuville, M. Rouleau.
- ROUSSEAU, Jacques (1964), *Caravane vers l'Orégon : journal de l'Orégon du missionnaire Godfroi Rousseau*, Montréal, Éditions des Dix.
- ROUTIER, Simone (1940), *Adieu, Paris ! : Journal d'une évacuée canadienne, 10 mai-17 juin 1940*, Ottawa, Éditions du droit.
- ROY, Bruno (2003), *Journal dérivé. 1, La lecture, 1974-2000*, Montréal, XYZ.
- _____ (2005), *Journal dérivé. 2, L'écriture, 1972-2000*, Montréal, XYZ.
- _____ (2006), *Journal dérivé. 3, L'espace public, 1970-2000*, Montréal, XYZ.
- _____ (2009), *Journal dérivé. 4, L'espace privé, 1967-2000*, Montréal, XYZ.
- ROY, Raymond (1996), *Journal, 1995*, Saint-Christophe d'Arthabaska, Éditions de l'Autrement.
- SAINT-ANDRÉ-CORSINI, Sœur (1947), *30 jours en mer, 300 jours sur terre, 30 heures dans l'air : relation d'un voyage au Basutoland et au Nyasaland, 9 janvier – 22 décembre 1946*, Ottawa, Sœurs Grises de la Croix / Éditions de l'Université d'Ottawa.
- SAINT-AUGUSTIN, Mère Catherine de (1907), « [extraits de journal] », dans Pierre-Étienne-Léonidas Hudon, *Vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, 1632-1668. Une fleur mystique de la Nouvelle-France*, Montréal, Bureau du messager canadien.

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de (1954), *Journal*, préface de Gilles Marcotte, avertissement de Robert Élie et Jean Le Moyne, Montréal, Beauchemin.

_____ ([1954] 1971), « Journal », *Œuvres*, texte établi, annoté et présenté par Jacques Brault et Benoit Lacroix, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 305-629.

_____ ([1954/1971] 1994), « Journal », *Œuvres en prose*, édition critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Fides, p. 131-660.

_____ ([1954/1971/1994] 1996), *Journal*, texte conforme à l'édition critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Bibliothèque Québécoise.

_____ ([1954/1971/1994/1996] 2012), *Journal (1929-1939)*, Québec, Nota Bene, coll. « Cahier du Centre Hector de Saint-Denys-Garneau ».

SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptès, sieur de (1778), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, Montréal, Fleury Mesplet.

_____ ([1778] 1863), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, 2^e édition, Québec, des presses mécaniques d'A. Côté & Cie.

_____ ([1778/1863] 1980-1981), « Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761 », édition critique établie par John Hare, *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 2, p. 136-161.

SAINT-PIERRE, Robert (1990), *Le feu des jours [journal 1976-1987]*, Chicoutimi, Éditions du Livre de Bord.

SAINTE-HÉLÈNE, J. M. de (1890), « Journal de voyage de Québec à Los Angeles, Californie », *Le Courrier du Canada*, vol. 34, 31 décembre, p. 6.

SAINTE-MADELEINE-DE-PAZI, Mère (1951), *Journal de mon voyage en Afrique via Rome 1950-1951*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.

_____ (1959), *Journal de notre voyage au Brésil, 1959*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.

SALES LATERRIÈRE, Pierre-Jean de (1994), *Fortune & infortunes d'un dandy canadien : Pierre-Jean de Sales Laterrière : journal de voyage (1815)*, édité par Bernard Andrès et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».

_____ (1995), *En quête d'origines : Pierre-Jean de Sales Laterrière. Nouveaux journaux de voyage (1824, 1826, 1827 & 1829)*, édité par Bernard Andrès et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».

- SAVARD, Claude (1994), *Journal intime d'un bérét bleu canadien en ex-Yougoslavie [octobre 1993 – avril 1994]*, Montréal, Éditions Québecor.
- SAVARD, Félix-Antoine (1973-1975), *Journal et souvenirs 1961-1964*, Montréal, Fides, 2 tomes.
- TÉMOIN OCULAIRE (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques PAQUIN) (1838), *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie*, Montréal, John Jones.
- _____ ([1838] 1969), « Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie », *les Écrits du Canada français*, no 26, p. 193-244.
- TÉTREAU, Jean (1952), *Journal d'un célibataire [juillet 1949-Juillet 1951]*, Paris, René Lacoste.
- THEORET, France (1993), *Journal pour mémoire [1988-1991]*, Montréal, l'Hexagone.
- THÉRIO, Adrien (1975), *Des choses à dire (Journal littéraire 1973-1974)*, Montréal, Jumonville.
- TRANQUILLE, Henri (1990), *1984, les gens du livre*, Montréal, Éditions du Méridien.
- TREMBLAY, Marie-Claire (1949), « [extraits de journal, janvier 1933-mai 1939] », dans Pierre Tremblay, *Une âme canadienne extraordinairement ordinaire : Marie-Claire Tremblay (1916-1939)*, Ottawa, Éditions du lévrier.
- TREMBLAY, Thomas-Louis (2006), *Journal de guerre, 1915-1918*, texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars, Outremont / Québec, Athéna éditions / Musée du Royal 22e Régiment.
- TURGEON, Marcel (1991), *Journal d'un avocat québécois (1950-1991) : plaidoyers très brefs en faveur du beau et du vrai*, Québec, Le Livre de chevet.
- UGUAY, Marie (2005), *Journal 1977-1981*, Montréal, Boréal.
- VAILLANCOURT, Anne-Marie (1953?), « [extraits de journal] », dans Françoise Gaudet-Smet, *Anne-Marie Vaillancourt*, [s.l.], [s.é.].
- VALOIS, Léonise (1993), « [extraits de journal] » dans Louise Warren, *Léonise Valois, femme de lettres (1868-1936) : un portrait incluant de nombreux inédits : poèmes, lettres et journaux intimes*, Montréal, l'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».
- VERNEUIL, Marcel (1921), *Croquis de guerre 1915-1917*, Montréal, Édition de la Revue moderne.
- VERREAU, Zéphirin (1894), « [extraits de journal] », *Vie de Zéphirin Verreau, élève du pensionnaire de Rimouski, décédé le 7 décembre 1891, d'après son journal et ses lettres*, Québec, Darveau.

- VERREAULT, Georges (1998), *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, Rimouski, Vero.
- VERRET, Jacques-Ferdinand (2001-2002), *Mes souvenirs [Journal 1879-1888]*, édition établie, présentée et annotée par Rémi Ferland, Sainte-Foy, Éditions de la Huit, Coll. « Anciens », 2 tomes.
- VÉZINA, Marie-Odile (1974), *Journal d'une avortée*, Montréal, La Presse.
- VIATTE, Auguste (2001-2003), *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, édité et présenté par Claude Hauser, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval ; Paris / Courrendlin (Suisse), L'Harmattan / Éditions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2 volumes.
- VILLENEUVE, Paquerette (1985), *Retour : journal d'émotions 1 [Octobre 1980 – mars 1981]*, Montréal, Leméac.
- _____ (1987), *Retour : journal d'émotions 2 [Mars 1981 – septembre 1981]*, Montréal, Leméac.
- ZANA, Danielle (1990), *Journal d'une nomade au pays de Jacques Cartier [1981-1989]*, Montréal, Humanitas nouvelle optique.

2- ÉTUDES CRITIQUES SUR DES JOURNAUX QUÉBÉCOIS

- ALLARD, Jacques (1996), « Du journal intime au roman : l'entretexte. L'exemple de *Prochain Épisode* », dans Martine Mathieu (dir), *Littératures autobiographiques de la francophonie*, Actes du colloque de Bordeaux, 21-23 mai 1994, CELFA, L'Harmattan, p. 11-22.
- AUGER, Manon (2004), « *Mademoiselle Dessaulles* » : adaptation scénaristique du Journal (1874-1881) d'Henriette Dessaulles suivi de *Le statut sémiologique du personnage dans le journal intime : l'exemple du Journal (1874-1881) d'Henriette Dessaulles*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Université Laval.
- _____ (2007), « Forme et formation d'une identité narrative : la mise en scène de soi dans le *Journal (1874-1881) d'Henriette Dessaulles* », *Voix et Images*, vol. XXXIII, no 1, automne, p. 115-129.
- _____ (2008a), « Projection de l'autre et construction de soi : modalités de l'ethos diaristique dans quelques journaux d'écrivains québécois des années 1980 », *@nalyse* [en ligne], Dossier « De l'éthos biographique », mis à jour le : 31/10/2008, URL : <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1192>.

- BASZCZYNSKI, Marilyn (1988), « Le Journal de Saint-Denys Garneau et ses structures actantielles », dans Pierre Hébert, avec la collaboration de Marilyn Baszczyński, *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*, Montréal, Fides, p. 133-156.
- BAUDOUIN, Daphni (1987), « Autoportrait et journal intime. Le Journal d'Henriette Dessaulles », *Arcade*, no 14, octobre, p. 73-76.
- _____ (1991), « Le journal intime féminin au XIXe siècle », dans François Dumont et Frances Fortier (dir.), *Littérature québécoise. La recherche en émergence*, Québec, Nuit Blanche, p. 229-240.
- _____ (1993a), « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIXe siècle », dans Manon Brunet et Serge Gagnon (dir.), *Discours et pratique de l'intime*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, p. 167-179.
- BELLEMARE, Jacques (1985), « Jacques Godbout, diariste », *Voix et Images*, vol. X, no 3, printemps, p. 152-164.
- BEUGNOT, Bernard ([1992] 1999), « Hubert Aquin diariste », dans Hubert Aquin, *Journal 1948-1971*, édition critique établie par Bernard Beugnot, Montréal, Bibliothèque Québécoise, p. 15-40.
- BLAIS, Jean-Éthier (1989), « Le journal intime est à la mode », *Le Québec littéraire*, no 2, hiver, p. 10-21.
- BOLDUC, Julie (2003), *Une diariste ironique : lecture stylistique du Journal d'Henriette Dessaulles*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Université Laval.
- BOUCHER-MARCHAND, Monique (1999), « Entre passion et raison : le récit symbolique dans le Journal d'Henriette Dessaulles », dans Manon Brunet (dir.), *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Nota Bene, p. 141-150.
- BOUTHILIER, Élise (1997), *Journal d'exil du patriote François-Maurice Lepailleur (1839-1845) : étude philologique*, mémoire de maîtrise en linguistique et philologie, Montréal, Université de Montréal.
- CANTIN, Annie (1996a), *Henriette Dessaulles, Journal (1874-1881), lecture sociostylistique d'une trajectoire littéraire*, mémoire de maîtrise en littérature québécoise, Université Laval.
- _____ (1996b), « Le Journal d'Henriette Dessaulles : la contre-aventure », *Voix et Images*, vol. XXI, no 2, hiver, p. 312-323.
- CARPENTIER, Carole (1992), « La confession dans le Journal de Saint-Denis Garneau », dans Madeleine Frédéric (dir.), *Entre l'Histoire et le roman : la littérature personnelle*, Ottawa, Bruxelles, Centre d'Études Canadiennes, Université de Bruxelles, p. 33-43.

- CHAMBERLAND, Paul (1989), « Transporter la mer dans ses mains [sur le *Journal de mille jours* d'André Carpentier] », *Voix et Images*, vol. XIV, no 2, p. 336-339.
- DANIEL, Richard (1998), *Du Journal à Obombre d'Hubert Aquin : un roman, une œuvre à faire*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- DOIRON, Normand (1984-1985), « Le Temps libre. Journal et vertige », *Études françaises*, vol. 20, no 3, p. 51-64.
- GAGNON, Claude-Marie (1981), « Littérature populaire religieuse : esquisse socio-psychanalytique d'un héros : Gérard Raymond », *Voix et images*, vol. VI, no 3, printemps, p. 465-472.
- _____ (1986a), « L'étudiant : Gérard Raymond (1912-1932) », *La littérature populaire religieuse au Québec : sa diffusion, ses modèles et ses héros*, Québec, Université Laval, Cahiers de recherche en science de la religion, p. 209-234.
- _____ (1986b), « La malade, Marie-Claire Tremblay (1916-1939) », *La littérature populaire religieuse au Québec : sa diffusion, ses modèles et ses héros*, Québec, Université Laval, Cahiers de recherche en science de la religion, p. 263-278.
- GAUTHIER CANO, Mona (1987), *La métamorphose du sujet dans le Journal d'Henriette Dessaulles*, Ottawa, Université d'Ottawa, [microforme].
- GAUVIN, Lise (1986a), « La question des journaux intimes : i. Table ronde », *Études françaises*, vol. 22, n° 3, p. 101-109.
- _____ (1986b), « La question des journaux intimes : ii. Du côté de la destinataire : l'incidence radiophonique », *Études françaises*, vol. 22, no 3, p. 109-115.
- _____ (1987), « La question des journaux intimes », *Études françaises*, vol. 22, no 3, hiver, p. 101-115.
- GREEN, Mary Jean (1997), « L'itinéraire d'une écriture au féminin : une lecture féministe de Madeleine Ouellette-Michalska », *Voix et Images*, vol. XXIII, no 1, automne, p. 84-99.
- HAVERCROFT, Barbara (1996), « Hétérogénéité énonciative et renouvellement du genre : le *Journal intime* de Nicole Brossard », *Voix et Images*, vol. XXII, no 1, automne, p. 22-37.
- HÉBERT, Pierre (1985), « Pour une évolution de la littérature personnelle au Québec : l'exemple du journal intime », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 9, p. 13-37.
- _____ (1986), « Les narrataires du journal intime : l'exemple de Lionel Groulx », *The French Review*, vol. LIX, no 6, mai, p. 849-858.
- _____ (1988), avec la collaboration de Marilyn BASZCZYNSKI, *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*, Montréal, Fides.

- _____ (1992), « Le journal intime, révisionniste de la narratologie », dans Madeleine Frédéric (dir.), *Entre l'Histoire et le roman : la littérature personnelle*, Ottawa / Bruxelles, Centre d'Études Canadiennes / Université de Bruxelles, p. 7-15.
- HUBERT, Ollivier (2003), « Littérature, représentations de soi et mobilité sociale dans le Québec du XIXe siècle », *Recherches sociographiques*, vol. XLIV, no 3, p. 455-473.
- HUOT, Giselle (1994), « Introduction », dans Hector de Saint-Denys Garneau, *Œuvres en prose*, édition critique établie par Giselle Huot, Montréal, Fides, p. XV-CIX.
- HUOT, Gisèle et Réjean BERGERON (1984), « Introduction » dans Lionel Groulx, *Journal 1895-1911*, édition critique préparée par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, tome 1, p. 1-78.
- KANG, Mathilde (1998), « Le modèle Québécois », *La fortune littéraire du Journal d'Eugénie de Guérin au Québec : intertextualité et formes de l'intime (1850-1950)*, thèse en littérature comparée, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, p. 232-275.
- LACROIX, Yves (1987), « Du sommet d'un arbre ou le regard en plongée et en quatre temps », *Voix et Images*, vol. XII, no 3, printemps, p. 404-415.
- LAROSE, Karim (2001), « Saint-Denys Garneau et le vol culturel », *Études françaises*, vol. 37, no 3, p. 147-163.
- LEBLANC, Julie (1996), « Autohéroïsation au féminin : les journaux de Madeleine Ouellette-Michalska », *Voix et Images*, vol. XXII, no 1, automne, p. 55-66.
- _____ (2002), « Langage de l'espace et sexuation dans les journaux de Nicole Brossard », dans Louise Dupré, Jaap Lintvelt et Janet Paterson (dir.), *Sexuation, espace, écriture. La littérature québécoise en transformation*, Québec, Nota Bene, Coll. « Littérature(s) », p. 67-91.
- LEMIRE, Maurice (dir.), avec la collaboration d'Aurélien BOIVIN, Anne CARRIER, Jacques COTNAM, Gilles DORION, Kenneth LANDRY, Hélène MARCOTTE, Pierre RAJOTTE, Lucie ROBERT, Denis SAINT-JACQUES et André SÉNÉCAL (1992), « Les récits de voyage » et « Les écrits intimes », *La vie littéraire au Québec, tome II (1806-1839)*. « *Le projet national des Canadiens* », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 383-399 et 401-423.
- LEMIRE, Maurice et Denis SAINT-JACQUES (dir.), avec la collaboration de Marie-Andrée BEAUDET, Aurélien BOIVIN, Anne CARRIER, Jacques COTNAM, Gilles DORION, Kenneth LANDRY, Hélène MARCOTTE, Pierre RAJOTTE, Lucie ROBERT et André SÉNÉCAL (1996), « Les récits de voyage » et « Les écrits intimes », *La vie littéraire au Québec, tome III (1840-18)*. « *Un peuple sans histoire ni littérature* », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 433-447 et 449-465.

- _____ (dir.), avec la collaboration de Marie-Andrée BEAUDET, Aurélien BOIVIN, Anne CARRIER, Daniel CHARTIER, Kenneth LANDRY, Hélène MARCOTTE, Clément MOISAN, Pierre RAJOTTE et Lucie ROBERT (1999), « Les récits de voyage » et « Les écrits intimes », *La vie littéraire au Québec, tome IV (1870-1894)*. « Je me souviens », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 403-419 et 421-468.
- _____ (dir.), avec la collaboration de Marie-Andrée BEAUDET, Aurélien BOIVIN, Luc BONENFANT, Annie CANTIN, Daniel CHARTIER, Kenneth LANDRY, Hélène MARCOTTE, Clément MOISAN, Pierre RAJOTTE, Lucie ROBERT et Chantal SAVOIE (2005), « Les récits de voyage » et « Journaux et correspondances », dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec, tome V (1895-1918)*. « Sois fidèle à ta Laurentie », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 293-300 et 302-304.
- LESPÉRANCE, Pierre (1994), *Saint-Luc de la Corne et le naufrage de l'Auguste : la constitution d'un héros*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Université du Québec à Montréal.
- _____ (1995), « La fortune littéraire du *Journal de voyage* de Saint-Luc de la Corne », *Voix et Images*, vol. XX, no 2, p. 329-341.
- LÜSEBRINK, Hans Jürgen (1993), « Journal intime et autobiographie : sociogenèse et pratique littéraire », dans Manon Brunet et Serge Gagnon (dir.), *Discours et pratique de l'intime*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, p. 182-195.
- MAILHOT, Laurent (1997b), « Journaux intimes », *La littérature québécoise*, Montréal, Typo, Coll. « Essais », p. 327-336.
- MAJOR, Jean-Louis (1989), « Introduction », dans Henriette Dessaulles, *Journal (1874-1881)*, édition critique, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 7-102.
- _____ (1994), « Saint-Denys Garneau ou l'écriture comme projet de soi », *Voix et Images*, vol. XX, no 1, automne, p. 12-25
- MARCOTTE, Gilles ([1962] 1994), « Le *Journal* de Saint-Denis Garneau », *Une littérature qui se fait. Essais critiques sur la littérature canadienne-française*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, p. 251-275.
- MELANÇON, Robert (1994), « Journal, atelier, recueil », *Voix et Images*, vol. XX, no 1, automne, p. 26-58.
- _____ (1999), « Lire, cette pratique... Lecture de "Un bon coup de guillotine" de Saint-Denys Garneau », *Voix et Images*, vol. XXIV, no 2, hiver, p. 289-300.

- MONETTE, Annie (2005), « Le journal personnel de Saint-Denys Garneau : quand la marge devient l'œuvre », texte non publié¹.
- OUELLET, Lise (1988), « Le Journal d'Henriette Dessaulles ou le roman du "je" spéculaire au "je" social », *Francofonia*, vol. VIII, no 14, printemps, p. 53-61.
- POPOVIC, Pierre (1994), « Saint-Denys Garneau, celui qui s'excrit [sic] », *Études françaises*, vol. 30, no 2, automne, p. 111-122.
- PROULX, Marie-Hélène (2000), *La fictionnalisation dans le Journal d'Henriette Dessaulles suivi de À demain*, mémoire de maîtrise en création littéraire, Montréal, Université McGill.
- RAOUL, Valérie (1986), « Moi (Henriette Dessaulles), ici (au Québec), maintenant (1874-80) : articulation du journal intime féminin », *The French Review*, vol. LIX, no 6, May, p. 841-848.
- _____ (1993a), « Femininity and self-denial: the diary of Henriette Dessaulles », *Distinctly Narcissistic; Diary Fiction in Québec*, Toronto, University of Toronto press, p. 45-57.
- _____ (1993b), « Language and (r)evolution: Ducharme, Aquin, Brossard », *Distinctly Narcissistic; Diary Fiction in Québec*, Toronto, University of Toronto press, p. 221-249.
- RINGUET, Chantal (2000), *La construction textuelle du sujet diaristique dans le Journal de la création de Nancy Huston*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- ROBERT, Lucie (2003), « Sa vie n'est pas son œuvre. Figures féminines dans les vies québécoises », *Recherches sociographiques*, vol. XLIV, no 3, p. 433-453.
- SAVARD, Pierre (1977), « Voyageurs, pèlerins et récits de voyage canadiens-français en Europe de 1850 à 1960 », *Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 241-265.
- STAPINSKY, Stéphane (1993a) « Journal intime et adolescence au début du XXe siècle : l'exemple d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx », dans Manon Brunet et Serge Gagnon (dir.), *Discours et pratique de l'intime*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, p. 197-212.
- _____ (1993b), *Les représentations du moi dans le journal intime d'un dirigé spirituel de Lionel Groulx (1914-1916)*, mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal.
- TURCOTTE, Raymond (1969), « L'âpre conquête de la parole », *Cahiers de Sainte-Marie*, no 15, mai, p. 11-30.

¹ Je remercie l'auteur de m'avoir communiqué cet article.

- VADEAN, Mirella (2007), « Le concept du fragmentaire dans le *Journal* d'Henriette Dessaulles », *@analyses* [En ligne], Québec, mis à jour le : 27/12/2008, URL : <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=677>.
- VERDUYN, Christl (1983), « La religion dans le *Journal* d'Henriette Dessaulles », *Atlantis*, vol. 8, no 2, printemps, p. 45-50.
- VIGNEAULT, Robert (1985), « Jean-Louis Major et l'exigence d'écriture », *Voix et Images*, vol. X, no 3, printemps, p. 188-196.
- _____ (1997), « Madeleine Ouellette-Michalska, essayiste : une écriture qui se cherche », *Voix et Images*, vol. XXIII, no 1, automne, p. 26-38.
- VINCENT, Sébastien (2010), *Ils ont écrit la guerre. La Seconde Guerre mondiale à travers des écrits de combattants canadiens-français*, Montréal, VLB.

3- ARTICLES ET COMPTES RENDUS SUR DES JOURNAUX QUÉBÉCOIS ²

- BELLE-ISLE, Francine (2003), « *Entre l'écriture et la parole. Essai de Jean-Louis Major* », dans Aurélien Boivin (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VII (1980-1985)*, Montréal, Fides, p. 322-323.
- BLAIS, Jacques, « *Journal et Souvenirs, tome I et II, de Félix-Antoine Savard* », dans Maurice Lemire (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome V (1970-1975)*, Montréal, Fides, p. 471-473.
- BORDELEAU, Francine (1998), « Mon âme mise à nu [Sur *François, les framboises et moi* et *Maman* de Jean-Pierre Guay] », *Lettres Québécoises*, no 89, printemps, p. 54.
- CARTIER, Georges (1954), « Le *Journal* de Saint-Denys Garneau », *Lectures*, no X, 8 avril, p. 344-347.
- CONDEMINÉ, Odette (1976), « Introduction » dans Octave Crémazie, *Œuvres II – Prose*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 15-35.
- FABRE, Gérard (2004), « [Compte rendu du livre *D'un monde à l'autre : Journal d'un intellectuel jurassien au Québec 1939-1949* d'Auguste Viatte] », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, no 2, p. 247-249.
- FERRATO-COMBE, Brigitte (1992), « Jacques Godbout ou le journal en mouvement », *Critique*, no 536-537, janvier/février, p. 96-107.

² J'invite les lecteurs à consulter, en complément, la bibliographie de Pierre Hébert et Marilyn Baszczynski sur les « Articles de journaux et autres textes courts » (1988 : 177-181).

- FORTIN, Marie-Claude (1992), « *Seigneur Léon Tolstoï/Sophie et Léon : Un homme et son péché* », Voir, jeudi 6 août, p. 17.
- FREDETTE, Nathalie (1988), « Narcisse et l'expérience du vide [sur les journaux de Jean-Pierre Guay et d'André Carpentier] », *Spirale*, no 82, octobre, p. 3.
- GAGNON, Jean-Pierre (1980a), « *Journal d'un exilé politique aux terres australes* de Louis-Léandre Ducharme », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome I (Des origines à 1900)*, Montréal, Fides, p. 424.
- _____ (1980b), « *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, par un témoin oculaire* », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome I (Des origines à 1900)*, Montréal, Fides, p. 428-429.
- GAULIN, Michel (1988), « Du plaisir et de l'aventure de la forme morcelée [sur le *Journal de mille jours* d'André Carpentier] », *Lettres Québécoises*, no 51, automne, p. 48.
- _____ (1988-1989), « Jasmin grand-père et polygraphe », *Lettres Québécoises*, no 52, hiver, p. 55.
- _____ (2005), « L'écriture intime [Marie-Victorin] », *Lettres Québécoises*, no 118, été, p. 52.
- GINGRAS, Yves (2004), « Les combats du frère Marie-Victorin », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 1, été, p. 87-101.
- GRISÉ, Yolande (1987a), « Les quarante ans d'un écrivain québécois [sur *Journal II* de Jean-Pierre Guay] », *Lettres Québécoises*, no 45, printemps, p. 54-55.
- _____ (1987b), « De Montréal à Kingsbury : un circuit intérieur [sur *Notes de Parcours* de Michèle Mailhot] », *Lettres Québécoises*, no 46, été, p. 62-63.
- HAMEL, Réginald (1999-2000), « Ringuet, *Le carnet du Cynique / Le Journal de Ringuet* », *University of Toronto Quarterly*, vol. 69, no 1, hiver.
- HÉBERT, Pierre (1989-1990), « Angéline ou Henriette ? », *Lettres Québécoises*, no 56, hiver, p. 50-51.
- _____ (1994), « *Journal d'un prisonnier. Essai de Marcel Lavallé* », dans Gilles Dorion (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VI (1976-1980)*, Montréal, Fides, p. 450-451.
- IMBERT, Patrick (1981-1982), « Fadette, journal d'Henriette Dessaulles (1874-1880) [sic] ou l'ambivalence vécue », *Lettres Québécoises*, no 24, hiver, p. 70-72.
- _____ (1984), « *Notes d'un condamné politique de 1838 par F.X. Prieur / Journal d'un exilé politiques aux terres australes* par L. Ducharme ; Lecture et idéologie », *Lettres Québécoises*, no 35, automne, p. 65-66.

- JOUBERT, Lucie (2003), « *Journal intime ou Voilà donc un manuscrit de Nicole Brossard* », dans Aurélien Boivin (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VII (1980-1985)*, Montréal, Fides, p. 501-502.
- LACROIX, Michel (2005), « [compte rendu du livre *D'un monde à l'autre : Journal d'un intellectuel jurassien au Québec 1939-1949* d'Auguste Viatte] », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 3, p. 568-571.
- LAMONDE, Yvan (2001), « [compte rendu du *Journal* de Joséphine Marchand] », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no 3, p. 473-475.
- LAMY, Suzanne (1984a), « Le texte-iceberg [compte rendu de *Journal intime* de Nicole Brossard] », *Spirale*, no 44, juin, p. 9.
- _____ (1984b), « Comment, pourquoi parler de soi ? [compte rendu de *La Vie arrachée* de Michèle Mailhot] », *Spirale*, no 45, septembre, p. 7.
- LANDRY, Kenneth (1987), « *Des choses à dire, journal littéraire* d'Adrien Thério », dans Maurice Lemire (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, Tome V (1970-1975)*, Montréal, Fides, p. 234-235.
- LAPLANTE, Laurent (2004), « Jacques-Ferdinand Verret : un jeune banlieusard du XIXe siècle », *Nuit Blanche*, no 95, été, p. 40-41.
- LAPLANTE, Robert (2005), « Frère Marie-Victorin. *Mon Miroir. Journaux intimes* », *Action Nationale*, vol. 95, février, p. 118-123.
- LONGSTAFF, Alison (2003), « [compte rendu du *Journal* de Rodolphe Duguay] », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no 3, hiver, p. 397-399.
- LUNEAU, Marie-Pier (2003), « *Journal 1895-1911* de Lionel Groulx », dans Aurélien Boivin (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome VII (1980-1985)*, Montréal, Fides, p. 502-504.
- MAILHOT, Laurent (1997a), « Rodolphe Duguay, "paysan" de Montréal et de Paris », *Liberté*, no 231, juin, p. 43-63.
- MAJOR, Jean-Louis (1979), « Par delà les murs... *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallée [sic] », *Lettres Québécoises*, no 13, février, p. 47-49.
- MAJOR, Jean-Louis et Claude FOURNIER (1985), « Le *Journal* (1874-1881) d'Henriette Dessaulles », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, Ottawa, hiver-printemps, no 9, p. 53-61.
- MARTEL, Réginald (1990), « Montréal comme il l'aime » [compte rendu de *La passion des mots* d'Élaine Audet], *La Presse*, samedi 20 janvier, p. K3.

- _____ (1991), « Le journal de Jean-Pierre Guay, suite et fin », *La Presse*, dimanche 6 janvier, p. C3.
- _____ (1994), « Stèle intime à la mémoire d'un chien [compte rendu de *Cibulu la joie* de Jean-Pierre Guay] », *La Presse*, dimanche 9 janvier, p. B3.
- _____ (1997a), « Un journal plus près de la littérature privée [compte rendu de *Guetteurs des saisons 3* de Françoise Hamel-Beaudoin] », *La Presse*, dimanche 3 août, p. B3.
- _____ (1997b), « Jean-Pierre Guay : Journal de l'intériorité », *La Presse*, dimanche 8 juin 1997, p. B3.
- MELANÇON, Robert (1984), « Prières d'insérer ou Pourquoi Nicole Brossard est un grand écrivain ? », *Liberté*, no 155, octobre, p. 98-108.
- MITCHELL, Constantina (1990-1991), « Henriette Dessaulles, *Journal*, édition critique par Jean-Louis Major », *Quebec Studies*, vol. XI, automne-hiver, p. 141-142.
- NEPVEU, Pierre (2005), « Écrire et aimer dans le désastre [compte rendu du *Journal* de Marie Uguay] », *Spirale*, no 205, novembre-décembre, p. 12-13.
- OUELLET, Réal (1986), « La petite mort du paladin vaincu. Le *Journal (1895-1911)* de Lionel Groulx », *Lettres Québécoises*, no 41, printemps, p. 66-70.
- PARENT, France (2001), « [compte rendu du livre *Journal intime, 1879-1900* de Joséphine Marchand] », *Recherches féministes*, vol.14, no 2, p. 175-179.
- PARMENTIER, Francis (1998), « Présentation », dans Philippe Panneton (Ringuet), *Journal de Ringuet (1920-1932)*, Montréal, Guérin, p. III-VII.
- PELLETIER, Jacques (1992), « Le fou génial [compte rendu du *Journal* d'Hubert Aquin] », *Lettres Québécoises*, no 67, automne, p. 51-52.
- QUINN, Judy (2006), « La mort aura tes yeux [compte rendu du *Journal* de Marie Uguay] », *Nuit Blanche*, no 102, printemps, p. 21-23.
- RENAUD, André (1984-1985), « Le journal intime et le refus de dire [compte rendu du *Journal intime ou voilà donc un manuscrit* de Nicole Brossard] », *Lettres Québécoises*, no 36, hiver, p. 60-61.
- _____ (1985a), « Les confidences de Louise Maheux-Forcier », *Lettres Québécoises*, no 37, printemps, p. 58-59.
- _____ (1985b), « La tentation de dire de Madeleine Ouellette-Michalska », *Lettres Québécoises*, no 39, automne, p. 66-67.

- ROGUES, Nathalie (1992), « L'image de l'Europe dans les écrits de Lionel Groulx (1906-1909) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 2, automne, p. 245-254.
- ROYER, Jean (1991), « Jacques Godbout : la province de l'écrivain », *Le Devoir*, samedi 13 avril, p. D-1 et D-4.
- SAINT-MARTIN, Lori (1991), « Débordements maternels [compte rendu du *Journal de la création* de Nancy Huston] », *Spirale*, no 102, décembre-janvier, p. 17.
- SAMSON, Jacques (1984), « Regards au féminin [compte rendu du *Journal* d'Alix Cléo Roubaud] », *Spirale*, no 45, septembre, p. 16.
- TESSIER, Dominique (2003), « Genèse d'une vocation et conquête de l'art [compte rendu du *Journal* de Rodolphe Duguay] », *Lettres Québécoises*, no 109, p. 54.
- TÉTREAU, François (2004), « Des nouvelles de Jean-Pierre Guay », *Le Devoir*, samedi 7 février, p. F2.
- THÉRIO, Adrien (1987), « *Du sommet d'un arbre* d'Yves Beauchemin », *Lettres Québécoises*, no 45, printemps, p. 8-11.
- TREMBLAY, Odile (1992), « Aquin retrouvé », *Le Devoir*, samedi 13 juin, p. D-2.
- VAN ROEY-ROUX, Françoise (1986), « La littérature intime. Modes et classifications », *Québec Français*, no 63, octobre, p. 22-24.
- VENNAT, Pierre (1998), « Revoici le Dr Panneton », *La Presse*, dimanche 27 décembre, B4.
- VIGNEAULT, Robert (1982), « *Journal*, d'Hector de Saint-Denys Garneau », dans Maurice Lemire (dir.), *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome III (1940-1959)*, Montréal, Fides, p. 550-553.
- VOISARD, Anne-Marie (1993), « Le nouveau journal de Jean-Pierre Guay. Un livre à lire pour beaucoup de bonnes raisons [Sur *Cthulhu, la joie*] », *Le Soleil*, samedi 4 décembre, p. E12.
- _____ (1997), « *François, les framboises et moi* : La crise est passée pour Jean-Pierre Guay », *Le Soleil*, dimanche 15 juin, p. B9.
- YANACOPULO, Andrée (2005), « [compte rendu du livre *Journal d'un étudiant en médecine à Paris*] », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3, hiver, p. 434-436.

II- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET OUVRAGES THÉORIQUES

1- ÉTUDES GÉNÉRALES SUR LE JOURNAL INTIME (DOMAINE ÉTRANGER)³

[Collectif] (1965), « Le journal intime », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, no 17, mars, p. 97-168.

AMEN Philippe (2006), « Autoportrait, autobiographie et journal intime au XIXe siècle », dans Michel Prigent (dir.), *Histoire de la France littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, tome III, p. 375-400.

AUGER, Manon (2006), « La fiction des journaux intimes : entre langage et construction de soi », *Acta Fabula* [en ligne], vol.7, no. 3, Juin-Juillet, URL : <http://www.fabula.org/revue/document1383.php>

BADIU, Izabella (2006), « Enjeux théoriques dans l'étude des journaux intimes du XXe siècle », <http://www.arches.ro/revue/no04/no4art03.htm> (site consulté le 09/01/2006).

BARTHES, Roland ([1966] 1994), « Alain Girard : "Le journal intime" [compte rendu] », *Œuvres complètes, tome II (1966-1973)*, édition établie et présentée par Éric Marty, Paris, Seuil, p. 56-59.

_____ ([1979] 1993), « Délibération », *Le bruissement de la langue*, Paris, Seuil, Coll. « Points essai », p. 423-439.

BAUDOIN, Daphni (1993b), *Le journal intime en tant que genre littéraire : le journal de Catherine Pozzi (1913-1934)*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa.

_____ (1996), « Pour une approche énonciative du discours diaristique », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. XXI, p. 127-134.

BLANCHOT, Maurice (1986), « Le journal intime et le récit », *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, p. 252-259.

BOAL, David (1993), *Journaux intimes sous l'occupation*, Paris, Armand Colin.

BOERNER, Peter (1978), « Place du Journal dans la littérature moderne », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 217-224.

³ J'invite aussi le lecteur à consulter le site de Philippe Lejeune qui contient une bibliographie générale des études sur le journal personnel. www.autopacte.org

- BOURSIER, Elisabeth (1972) « Permanence et changements des sources documentaires : les journaux privés anglais du XVIIIe », *Tradition et innovation – Littérature et paralittérature*, Actes du congrès de Nancy de la S.A.E.S, Paris, C.N.L. et Éditions Didier, p. 55-59.
- _____ (1976), *Les journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Paris, Publication de la Sorbonne.
- BOURGET, Paul ([1921] 1992), « La maladie du journal intime », *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, tome 2, Paris, Plon, p. 15-26.
- BRAUD, Michel (2002a), « “Le texte d'un roman” : Journal intime et fictionnalisation de soi », *L'Esprit créateur*, vol. XLII, no 4, Winter, p. 76-84.
- _____ (2002b), « Portrait du diariste en auteur », dans Brigitte Louichon et Jérôme Roger, *Modernité no 18 : L'auteur entre biographie et mythographie*, Bordeaux, Presses de l'Université de Bordeaux, p. 201-209.
- _____ (2006), *La forme des jours. Pour une poétique du journal personnel*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- _____ (2009), « Journal littéraire et journal d'écrivain aux XIXe et siècles. Essai de définition », dans Pierre-Jean Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Actes du colloque de Brest, 18-19 octobre 2007, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Interférences », p. 21-32.
- BRUNETIÈRE, Ferdinand ([1888] 1897), « La littérature personnelle », *Questions de critique*, Paris, Calmann-Lévy, p. 211-252.
- BUNKERS, Suzanne L. (1988), « Midwestern Diaries and Journals : What Women Were (Not) Saying in the Late 1800s », dans James Olney (dir.), *Studies in Autobiography*, International Symposium on Autobiography and Autobiography Studies, New York, Oxford University, p. 190-210.
- BUNKERS, Suzanne L. et Cynthia Anne HUFF (dir.) (1996), *Inscribing the Daily : Critical Essays on Women's Diaries*, Amherst (Massachusetts), University of Massachusetts.
- CAILLOIS, Roger (1981), « Procès des journaux intimes », *Chroniques de Babel*, Paris, Denoël-Gonthier, p. 114.
- CALLE-GRUBER, Mireille (1984), « Journal intime et destinataire textuel », *Poétique*, no 59, p. 389-391.
- CAMPAN, Véronique et Catherine RANNOUX (2005) (dir.), « Le journal aux frontières de l'art », *La Licorne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

- CANTIN, Annie (1998), « Le statut générique du journal intime : question de logiques, question de pratiques », dans Richard Saint-Gelais (dir.), *Nouvelles tendances en théorie des genres*, Québec, Nuit Blanche, p. 121-153.
- CHABOT, Marc (1988), *Le journal des autres*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- CHAPELAN, Maurice (1947), *Anthologie du journal intime. Témoins d'eux-mêmes, avec introduction et notices*, Paris, Robert Laffont.
- CHOCHEYRAS, Jacques (1978), « La place du Journal intime dans une typologie linguistique des formes littéraires », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 225-233.
- CINQ-MARS, Marcelle (2008), *L'écho du front. Journaux de tranchées (1915-1919)*, Outremont, Athéna Éditions, Coll. « Histoire militaire ».
- CLERC, Thomas (1999), « Le diariste, artiste du ratage, ratage de l'artiste », dans Jean-Jacques Lefrère, Michel Pierssens, Jean-Didier Wagneur, *Les ratés de la littérature*, Tusson, Du Lérot, p. 35-39.
- COLLINET, Jean-Pierre (1978), « L'auteur du journal, lecteur et juge du journal des autres », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 191-211.
- CORRADO, Danielle (2000), *Le journal intime en Espagne*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- DEL LITTO Victor (dir.) (1978), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz.
- DIDIER, Béatrice (1976), *Le journal intime*, Paris, Presses universitaires de France.
- _____ (1983a), « Autoportrait et journal intime », *Corps écrits*, no 5, p. 167-182.
- _____ (1983b), « Le journal intime, pourquoi et pour qui? », *Bulletin de la société Paul Claudel*, no 92, p. 11-23.
- _____ (1987), « Le lecteur du journal intime », dans Michel Picard (dir.), *La lecture littéraire*, Actes du Colloque tenu à Reims du 14 au 16 juin 1984, Paris, Clancier-Guénaud, p. 229-255.
- _____ (1988), « Le journal intime : écriture de la mort ou vie de l'écriture », dans Gilles Ernst (dir.), *La mort dans le texte*, colloque de Cerisy, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 127-147.
- DUFIEF, Pierre-Jean (dir.) (2000), *Les écritures de l'intime : la correspondance et le journal*, Actes du colloque de Brest, 23-24-25 octobre 1997, Paris, Honoré Champion.

- _____ (dir.) (2009a), *Les journaux de la vie littéraire*, Actes du colloque de Brest, 18-19 octobre 2007, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Interférences ».
- _____ (2009b), « Présentation », dans Dufief (dir.), *Les journaux de la vie littéraire*, Actes du colloque de Brest, 18-19 octobre 2007, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Interférences », p. 9-18.
- FOTHERGILL, Robert A. (1974), *Private Chronicles ; a Study of English Diaries*, London, Oxford University Press.
- FOUCART, Claude (1999), « Le journal d'écrivain », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, no 51, 289-300.
- GALTIER, Brigitte (1997), *L'écrit des jours. Lire les journaux personnels ; Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczy*, Paris, Honoré Champion.
- GANNETT, Cynthia (1992), *Gender and the Journal: Diaries and Academic Discourse*, Albany, University of New York Press.
- GENETTE, Gérard (1981), « Le journal, l'antijournal », *Poétique*, no 47, septembre, p. 315-322.
- _____ (1987a), « Journaux intimes », *Seuil*, Paris, Seuil, p. 389-398.
- GILOT, Michel (1978), « Quelques pas vers le journal intime », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 1-17.
- GIRARD, Alain (1963), *Le journal intime et la notion de personne*, Paris, Presses universitaires de France.
- _____ (1965), « Le journal intime, un nouveau genre littéraire ? », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, no 17, mars, Dossier « Les journaux intimes », p. 99-109.
- HAMPSTEN, Elizabeth (1982), *Read This Only to Yourself: the Private Writings of Midwestern Women, 1880-1910*, Bloomington, Indiana University Press.
- HASSAM, Andrew (1987), « Reading Other People's Diaries », *University of Toronto Quarterly*, no 56, p. 435-442.
- HENRIOT, Émile (1924), *La manie du journal intime et le roman autobiographique*, Monaco, Imprimerie de Monaco.
- KUNZ WESTERHOFF, Dominique (2005), *Méthodes et problèmes ; le journal intime*, <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/ji023000.html> (site consulté le 02/01/2006).

- LECARME, Jacques (1993), « L'intime en librairie. 1970-1990 », dans Philippe Lejeune (dir.), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X, Nanterre, Coll. « RITM », p. 187-219.
- _____ (2006), « L'autobiographie et les écrits personnels au XXe siècle », dans Michel Prigent (dir.), *Histoire de la France littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, tome III, p. 408-432.
- LECLERCQ, Blandine (1997), *Le Journal intime, étude d'un genre et d'une écriture à partir des Journaux intimes d'André Gide, de Franz Kafka et d'Anaïs Nin*, thèse pour le Doctorat Nouveau Régime, Amiens, Université de Picardie Jules Verne.
- LEJEUNE, Philippe (1993a), *Le moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, Coll. « Les couleurs de la vie ».
- _____ (1993b), « Le je des jeunes filles », *Poétique*, no 94, avril, p. 229-251.
- _____ (dir.) (1993c), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X, Nanterre, Coll. « RITM ».
- _____ (1996) « Le journal en procès », dans Philippe Lejeune (dir.), *L'autobiographie en procès*, Actes du colloque de Nanterre, p. 57-75.
- _____ (2000a), « Comment finissent les journaux », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèse du «Je», Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits », p. 209-238.
- _____ (2000b), *Cher écran... : journal intime, ordinateur, Internet*, Paris, Seuil, Coll. « Les couleurs de la vie ».
- _____ (2004a), *Ariane, ou Le prix du journal intime*, Paris, Éditions des cendres.
- _____ (2004b), « Avant-propos », dans Françoise Simonet-Tenant, *Le journal intime. Genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre.
- _____ (2005a), « Le journal comme "antifiction" » Intervention au colloque "Diaris i Diataris" (10-12 novembre 2005) organisé par le Département de Philologie Catalane de l'Université d'Alicante [en ligne], <http://www.autopacte.org/Antifiction.html>.
- _____ (2007), « Journal personnel et expérimentation », dans Robert Dion, Frances Fortier, Barbara Havercroft et Hans-Jürgen Lüsebrink (dir.), *Vies en récit. Formes littéraires et médiatiques de la biographie et de l'autobiographie*, Québec, Nota Bene, Coll. « Convergences », p. 21-42.
- LEJEUNE, Philippe et Catherine BOGAERT (2003), *Un journal à soi ; histoire d'une pratique*, Paris, Textuel.

- _____ (2006), *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel.
- LELEU, Michèle (1952), *Les journaux intimes*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Caractères. Caractériologie et analyse de la personnalité ».
- LIS, Jerzy (1994), « Le journal d'écrivain – œuvre d'imagination ou témoignage ? Sur le discours préfaciel », *Tangence*, no 45, p. 125-131.
- _____ (1996), « Quelques réflexions sur l'idée de créativité dans le journal d'écrivain », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 21, p. 149-157.
- MADELÉNAT, Daniel (1996), « Journal intime », dans Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, vol. 2, p. 1217-1220.
- MALLON, Thomas (1984), *A Book of One's Own : People and Their Diaries*, New York, Ticknor & Fields.
- MARTISON, Deborah (2003), *In the Presence of the Audience : the Self in Diaries and Fiction*, Columbus, Ohio State University Press.
- MIJOLLA-MELLOR, Sophie de (1993), « Le journal intime : symptôme, remède... ou plaisir ? », dans Philippe Lejeune (dir.), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X Nanterre, Coll. « RITM », p. 71-75.
- NUSSBAUM, Felicity A. (1988), « Toward Conceptualizing Diary », dans James Olney (dir.), *Studies in Autobiography*, International Symposium on Autobiography and Autobiography Studies, New York, Oxford University, p. 128-140.
- PACHET, Pierre (1990), *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier.
- PAULHAN, Claire (2005), « Qui lira ceci dans mille ans, qui m'eût parlé ? : la publication des journaux intimes », dans Jean-François Chiantaretto, Anne Clanchier et Anne Roche (dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica, Coll. « Anthropos », p. 139-151.
- PLANTÉ, Christine (1989), *La petite sœur de Balzac ; essai sur la femme auteure*, Paris, Seuil.
- PODNIIEKS, Elizabeth (2000), *Daily Modernism. The Literary Diaries of Virginia Woolf, Antonia White, Elizabeth Smart, and Anaïs Nin*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press.
- RANNAUD, Gérald (1978), « Le Journal intime : de la rédaction à la publication. Essai d'approche sociologique d'un genre littéraire », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 1-17.

- RANNOUX, Catherine (2004), *Les fictions du journal littéraire. Paul Léautaud, Jean Malaquais, Renaud Camus*, Paris, Droz.
- RAOUL, Valérie (1989), « Women and Diaries : Gender and Genre », *Mosaïc*, vol. 22, no 3, p. 57-65.
- _____ (1999), *Le journal fictif dans le roman français*, traduit de l'anglais par Anne Scott, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Écriture ».
- ROCHE, Anne (1993), « La folie du jour », dans Philippe Lejeune (dir.), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X Nanterre, Coll. « RITM », p. 51-61.
- ROUSSET, Jean (1983), « Le journal intime, texte sans destinataire ? », *Poétique*, no 56, p. 435-443.
- _____ (1986), *Le lecteur intime : de Balzac au journal*, Paris, Librairie José Corti.
- SAINT-LAURENT, Suzanne (1998), *Pour une approche narratologique du journal intime : le Journal de Katherine Mansfield*, thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- SIMONET-TENANT Françoise (2004), *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre.
- VIOLLET, Catherine et Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY (dir.) (2006), *Métamorphoses du journal personnel. De Rétif de la Bretonne à Sophie Calle*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia Bruylant.
- VON DER HEYDEN-RYNSCH, Verena (1997), « Repères historiques du journal intime », *Nouvelle Revue Française*, no 531, avril, p. 88-98.

2- ÉTUDES DE CAS SUR LE JOURNAL INTIME (DOMAINE ÉTRANGER)

- [Collectif] (1995), « H.F. Amiel », *Critique*, no 576, mai, p. 323-358.
- AUGER, Manon (2008b), « Le baromètre de l'œuvre : la double composition de *A Writer's Diary* de(s) Woolf », dans Manon Auger et Marina Girardin (dir.), *Entre l'écrivain et son œuvre : In(ter)férences des métadiscours littéraires*, Québec, Nota Bene, p. 97-121.
- BANCAUD-MAËNEN, Florence (2000), « Le *Journal* de Kafka ou l'autobiographie fantôme », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèse du «Je», Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits », p. 137-153.
- BANNOUR, Wanda (1983), *Eugénie de Guérin ou une chasteté ardente*, Paris, Albin Michel.
- BAUDOIN, Daphni (1992), « Le journal intime, un texte avec destinataire(s) : exemple du *Journal* de Catherine Pozzi », dans Madeleine Frédéric (dir.), *Entre l'histoire et le roman : la*

littérature personnelle, Actes du séminaire de Bruxelles, 16-17 mai 1991, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Centre d'études canadiennes, p. 17-31.

_____ (1994a), « La lecture biographique des écrits de Catherine Pozzi comme lieu de dévoilement de l'illusion référentielle », *Tangence*, no 45, p. 116-124.

_____ (1994b), « Le *Journal* de Catherine Pozzi (1913-1934) : lieu de jonction/disjonction entre discours diaristique et discours épistolaire », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique ?*, Actes du colloque tenu à l'Université de Montréal le 15 avril 1994, Montréal, Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances (CULSEC), p. 87-102.

BLODGETT, Harriet (1989), « A Woman Writer's Diary: Virginia Woolf Revisited », *Prose Studies : History, Theory, Criticism*, vol. 1, no 12, May, p. 57-71.

BRAUD, Michel (1994), « Entre réel et mythe : la souffrance, le désespoir et la tentation du suicide dans le *Journal* de Charles Juliet », *Tangence*, no 45, p. 83-90.

BURGELIN, Claude (2005), « Le *Journal de guerre* de Jean Malaquais » dans Jean-François Chiantaretto, Anne Clancier et Anne Roche (dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica, Coll. « Anthropos », p. 127-137.

_____ (1993), « Cocteau et son journal : le miroir aveugle », dans Philippe Lejeune (dir.), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X, Nanterre, Coll. « RITM », p. 95-105.

CROUZET, Michel (1981), « Langage et journal intime », *Stendhal et le langage*, Paris, Gallimard, p. 218-241.

DURIEZ, Marie (2001), « Écrire pour cacher, écrire pour être là : deux fonctions du journal chez Catherine Pozzi », *La revue générale*, no 4, p. 79-85.

ELIE-LA ROSE, Alexandra (2000), *Le journal d'Anaïs Nin : du Journal intime à l'œuvre d'art*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal.

GÉLY, Claude (2003), « Du journal intime au journal spirituel : mesure et démesure du temps dans le journal d'Eugénie de Guérin », dans Simone Bernard-Griffiths, Véronique Gély et Anne Tomiche (dir.), *Écriture de la personne. Mélanges offerts à Daniel Madelénat*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 51-64.

GOULET, Alain (2005), « Gide, censeur de son *Journal*. Naissance d'un écrivain » dans Jean-François Chiantaretto, Anne Clancier et Anne Roche (dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica, Coll. « Anthropos », p. 113-125.

HERVIER, Julien (2003), « De l'épopée à l'intimisme, la pratique du journal chez Ernst Jünger – ou du champs de bataille au jardin », dans Simone Bernard-Griffiths, Véronique Gély et Anne Tomiche (dir.), *Écriture de la personne. Mélanges offerts à Daniel Madelénat*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 37-49.

- HORNE, Alyson Dee (1990), *The Role of the Journal in the Creative Writing Process of Virginia Woolf, Elizabeth Smart and Sylvia Plath*, thèse de doctorat, Toronto, Université de Toronto.
- JONDOT, Jacqueline (1997), « La femme, son mari et son journal: *A Writer's Diary*: mythification et/ou mystification », dans Sylvie Crinquand (dir.), *Des mots pour s'écrire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, Coll. « Kaléidoscopes », p. 135-143.
- KANG, Mathilde (1998), *La fortune littéraire du journal d'Eugénie de Guérin au Québec: intertextualité et forme de l'intime (1850-1950)*, thèse en littérature comparée, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.
- KLAW, Barbara (2000), « Simone de Beauvoir, du journal intime aux *Mémoires* », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèse du « Je »*, *Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits », p. 169-179.
- LEJEUNE, Philippe (1993), « Le journal de Marguerite », dans Denise Escarpit et Bernadette Poulou (dir.), *Le récit d'enfance. Enfance et écriture*, Actes du colloque du Bordeaux, Paris, Éditions du Sorbier, p. 41-62.
- LUNA, Marie-Françoise (1978), « L'autre lieu du moi. Étude sur trois journaux de jeunes filles », dans Victor Del Litto (dir.), *Le journal intime et ses formes littéraires*, Actes du colloque de septembre 1975, Genève, Droz, p. 299-318.
- MARTY, Éric (1981), « L'écriture journalière d'André Gide », *Poétique*, no 48, novembre, p. 459-477.
- _____ (1985), *L'écriture du jour. Le Journal d'André Gide*, Paris, Seuil.
- _____ (2007), « Roland Barthes et la question du genre. Le journal », dans Raphaël Baroni et Marielle Macé, *La licorne*, Dossier « Le savoir des genres », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-96.
- MEZEI, Kathy (1997), « The Space of Positions and the Space of Position-Takings: The Construction of the Reader in Elizabeth Smart's *Journal* », dans Marta Dvorak (dir.), *La création biographique, Biographical Creation*, Rennes, Université de Rennes et Association française d'études canadiennes, p. 77-84.
- MICHAUD, Ginette (1991), « Fragments, journaux, carnets: prendre tout en note, noter le rien », *Urgences*, no 31, p. 67-84.
- MORET, Philippe (1998), « Écriture moraliste et journal intime: modernité de Joubert », dans Christian Moncelet (dir.), *Désir d'aphorismes*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, p. 121-129.

- POWELL, David A. (1997) « Lettres cachées, lettres secrètes : le journal intime de George Sand », dans Sylvie Crinquand (dir.), *Des mots pour s'écrire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 103-111.
- RANNOUX, Catherine (2005), « "Au-dessus de la littérature" : l'écriture en quête du réel. Annie Ernaux, *Journal du dehors* », dans Véronique Campan et Catherine Rannoux (dir.), « Le journal aux frontières de l'art », *La Licorne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 39-53.
- RAOUL, Valérie (1997) « Le journal intime de Marie Lenéru (1875-1918) : un dialogue de sourde », dans Sylvie Crinquand (dir.), *Des mots pour s'écrire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 65-72.
- RENAN, Ernest ([1884] 1948), « Henri-Frédéric Amiel », *Œuvres complètes*, Tome 2, Paris, Calmann-Lévy, p. 1140-1161. [Paru originalement dans le *Journal des débats*, 30 septembre et 7 octobre 1884.]
- ROCHE, Stéphane (2005), « Charles Juliet. L'apprentissage de l'intime : un éthos esthétique », dans Véronique Campan et Catherine Rannoux (dir.), « Le journal aux frontières de l'art », *La Licorne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 55-69.
- SAGAERT, Martine (2000), « André Gide, du *Journal* à *Ainsi soit-il* », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèse du « Je »*, *Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits », p. 195-208.
- SIMON, Judy (1990), *Diaries and Journals of Literary Women from Fanny Burney to Virginia Woolf*, Iowa city, University of Iowa Press.
- SIMONET-TENANT, Françoise (1998), « Le journal, genre paradoxal : Un modèle du genre : les écrits intimes de Catherine Pozzi », *Women in French Studies*, no 6, p. 30-38.
- _____ (2000), « Agnès de Catherine Pozzi, une réécriture fusionnelle », dans Philippe Lejeune et Catherine Viollet (dir.), *Genèse du « Je »*, *Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits », p. 155-166.
- TERRAY, Marie-Louise (1993), « Les pouvoirs de la méchanceté dans le *Journal* de Gombrowicz », dans Philippe Lejeune (dir.), *Le journal personnel*, Paris, Université de Paris X Nanterre, Coll. « RITM », p. 107-118.
- WEIBEL, Luc (1997), *Les petits frères d'Amiel : entre autobiographie et journal intime*, préface de Philippe Lejeune, Carouge-Genève, Éditions Zoé.

3- ÉTUDES GÉNÉRALES SUR LA LITTÉRATURE PERSONNELLE (QUÉBEC ET DOMAINE ÉTRANGER)

- BAUDE, Michel et Jeanne-Marie BAUDE (dir.) (1993), *Le moi à venir*, Paris, Klincksieck.
- BAUDOIN, Daphni (dir.) (1994c), Dossier « Littérature personnelle et authenticité », *Tangence*, no 45.
- BELLE-ISLE, Francine (1991), « L'écriture autobiographique : une stratégie textuelle embarrassante pour la narratologie », *Protée*, vol. XIX, no 1, hiver, p. 65-68.
- BERNARD-GRIFFITHS Simone, Véronique GÉLY et Anne TOMICHE (dir.), *Écriture de la personne. Mélanges offerts à Daniel Madelénat*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- BESANÇON, Guy (2002), *L'écriture de soi*, Paris, L'Harmattan, Coll. « L'œuvre et la psyché ».
- BIRON, Michel (1994), « Les uniformes du moi », *Spirale*, septembre, p. 9.
- BRAUD, Michel (1992), *La tentation du suicide dans les écrits autobiographiques : 1930-1970*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Perspectives critiques ».
- BRUNET Manon (dir.) (1999), *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Nota Bene.
- BRUNET, Manon et Serge GAGNON (dir.) (1993), *Discours et pratique de l'intime*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture.
- CANTIN, Annie (2000), *Les écritures intimes aux frontières du réel ou : une littérature du vrai est-elle possible ?*, <http://www.fabula.org/forum/colloque99/PDF/Cantin.pdf> (site consulté le 01/01/2006).
- CARROUX, Jacques (2005), « Le récit de pèlerinage. De la survivance à la thérapie du moi », dans Pierre Rajotte (dir.), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Québec, Nota Bene, p. 19-50.
- CHIANTARETTO, Jean-François, Anne CLANCIER et Anne ROCHE (dir.) (2005), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris, Economica, Coll. « Anthropos ».
- CLERC, Thomas (2001), *Les écrits personnels*, Paris, Hachette, Coll. « Ancrages. Lettres ».
- CRINQUAND Sylvie (dir.), *Des mots pour s'écrire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon.
- DIDIER, Béatrice (1983c), *Stendhal autobiographe*, Paris, Presses universitaires de France.
- _____ (1998), « Les écritures du moi », dans Béatrice Didier (dir.), *Précis de littérature européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 453-463.

- DUFIEF, Pierre-Jean (2001), *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914 : autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondances*, Rosny-sous-Bois, Bréal.
- DUFOUR, Mélissa (2005), « Poétique du carnet », dans Manon Auger et Mélissa Dufour (dir.), *Pré/textes : premiers regards sur la littérature et la culture*, Québec, Les Publications du CRILCQ, Coll. « Interlignes », p. 95-116.
- DVORAK Marta (dir.), *La création biographique, Biographical Creation*, Rennes, Université de Rennes et Association française d'études canadiennes.
- FOUCAULT, Michel (1983), « L'écriture de soi », *Corps écrits*, no 5, p. 3-23.
- FRÉDÉRIC, Madeleine (dir.) (1992), *Entre l'Histoire et le roman : la littérature personnelle*, Ottawa / Bruxelles, Centre d'Études Canadiennes / Université de Bruxelles.
- GUSDORF, Georges (1948), *La découverte de soi*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine, psychologie et sociologie ».
- _____ (1991), *Lignes de vie. Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob.
- HAMPSTEN, Elizabeth (1982), *Read This Only to Yourself: The Private Writings of Midwestern Women, 1880-1910*, Bloomington, Indiana University Press.
- HAREL, Simon (dir.) (1993), Dossier « Le récit de soi », *Tangence*, no 42.
- HAVERCROFT, Barbara (1995), « Le discours autobiographique : enjeux et écarts », dans Lucie Bourassa (dir.), *La discursivité*, Québec, Nuit Blanche, Coll. « Les cahiers du CRELIQ », p. 155-184.
- HAVERCROFT, Barbara et Julie LEBLANC (dir.) (1996), « Effets autobiographiques au féminin », *Voix et Images*, vol. XXII, no 1, automne, p. 6-77.
- HUBIER, Sébastien (2003), *Littératures intimes. Les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*, Paris, Armand Colin.
- LAMONDE, Yvan (1983), *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Instrument de travail).
- _____ (2000), *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec, 1980-2000*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- LEBLANC, Julie, (1992), « Le statut du référent dans les récits autobiographiques "fictionnels" et "factuels" », *Canadian Review of comparative literature*, vol. 19, no 4, décembre, p. 523-538.
- LECARME, Jacques et Éliane LECARME-TABONE (1997), « La mise en scène de soi », *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, p. 113-124.

- LEJEUNE, Philippe (1994), « Un siècle de résistance à l'autobiographie », *Tangence*, no 45, p. 132-146.
- _____ ([1975] 1996), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- _____ (2005b), *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- LEJEUNE Philippe et Catherine VIOLLET (dir.) (2000), *Genèse du « Je », Manuscrits et autobiographie*, Paris, CNRS Édition, Coll. « Textes et manuscrits ».
- MALRIEUX, Philippe (2003), *La construction du sens dans les dires autobiographiques*, Ramonville, Érès.
- MIGUET-OLLAGNIER, Marie (1999), *Les voisinages du moi*, Besançon, Presses universitaires de franche-comté.
- PACHET, Pierre (1999), *L'œuvre des jours*, Paris, Éditions Circé.
- POIRIER Jacques (dir.) (2002), *Écriture de soi et lecture de l'autre*, Actes du colloque de Dijon, 18-19 mai 2001, Dijon, Presses universitaires de Dijon.
- RAJOTTE, Pierre (1994), « Aux frontières du littéraire : récits de voyageurs canadiens-français au XIXe siècle », *Voix et Images*, vol. XIX, no 3, p. 546-567.
- _____ (1998), « Rendre l'espace lisible : le récit de voyage au XIXe siècle », *Studies in Canadian Literature*, vol. 23, no 1, p. 128-148.
- _____ (2000), « Le récit de voyage au XIXe siècle : une pratique de l'intime », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, no 1, p. 15-37.
- _____ (2002), « The Self and the Other : Writings of Quebec Travellers in the Middle East at the End of the 19th Century », *Canadian Literature*, no 174, autumn, p. 98-115.
- _____ (2004), « L'influence du romantisme sur la pratique québécoise du récit de voyage », dans Marie-Andrée Beaudet, Luc Bonenfant et Isabelle Daunais (dir.), *Les oubliés du romantisme*, Québec, Nota Bene, p. 203-224.
- _____ (2005a), « L'Orient dans les récits des voyageurs québécois de la seconde moitié du XX^e siècle : une expérience de déperdition de soi », *Voix et Images*, vol. XXXI, no 1, automne, p. 15-31
- _____ (dir.) (2005b), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Québec, Nota Bene.
- _____ (2005c), « Présentation », dans Pierre Rajotte (dir.), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Québec, Nota Bene, p. 5-17.

- _____ (2005d), « Le récit touristique. Se retrouver pour mieux se perdre », dans Pierre Rajotte (dir.), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Québec, Nota Bene, p. 105-161.
- RAJOTTE, Pierre, avec la collaboration de Anne-Marie CARLE et François COUTURE (1997), *Le Récit de voyage au XIXe siècle ; aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque.
- REGARD, Frédéric (1999), « Les mots de la vie : introduction à une analyse du biographique », dans REGARD (dir.), *La biographie littéraire en Angleterre, XVII-XXe siècle, configurations, reconfigurations du soi artistique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 117-159.
- ROCHE, Anne (1996), « Le récit de vie ; mise en scène et mise en crise de l'identité narrative », *Texte*, nos 19-20, p. 216-236.
- RYAN, Michael (1980), « Self-Evidence », *Diacritics*, vol. 10, no 2, été, p. 2-16.
- VAN ROEY-ROUX (1983), Françoise, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express.
- VAN SLYKE, Gretchen (1982), « Le narrataire et l'autobiographie », *Francofonia*, no 2, printemps, p. 19-33.
- VELCIC-CANIVEZ, Mirna (1997), « Le pacte autobiographique et le destinataire », *Poétique*, no 110, p. 239-254.
- VIART, Dominique et Bruno VERCIER (2005), « Les écritures de soi », *La Littérature française au présent : héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, p. 27-126.
- VIOLLET, Catherine (1990), « Figures énonciatives de la subjectivité », *Protée*, vol. XVIII, no 2, printemps, p. 135-139.

4- ÉTUDES SUR LES GENRES LITTÉRAIRES

- [Collectif] (1992), *Frontières et manipulations génériques dans la littérature canadienne francophone*, Actes du colloque organisé par les étudiants du département des Lettres françaises de l'Université d'Ottawa du 20 au 22 mai 1992, Hearst, Le Nordir.
- ADAM, Jean-Michel et Ute HEIDMANN (2007), « Six propositions pour l'étude de la généricité », dans Raphaël Baroni et Marielle Macé, *La licorne*, Dossier : « Le savoir des genres », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21-34.
- ARISTOTE (1990), *Poétique*, introduction, traduction nouvelle et annotations de Michel Magine, Paris, Le Livre de Poche.
- BARONI, Raphaël et Marielle MAÇÉ (dir.) (2007), Dossier « Le savoir des genres », *La licorne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- CHAPMAN, Raymond (1997), « Changing perspectives in genre theory », dans Madeleine Frédéric et Jean-Pierre Van Noppen (dir.), *Revue belge de philologie et d'histoire*, Dossier « Nouvelles perspectives en théorie des genres », no 75, fasc. 3, p. 617-628.
- COMBE, Dominique (2001), « Modernité et refus des genres », dans Marc Dambre et Monique Gosselin-Noat (dir.), *L'éclatement des genres au XXe siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 49-59.
- _____ (1992), *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, Coll. « Contours littéraires ».
- DAMBRE, Marc et Monique GOSELIN-NOAT (dir.) (2001), *L'éclatement des genres au XXe siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- DION, Robert, Frances FORTIER et Elisabeth HAGHEBAERT (dir.) (2001), *Enjeux des genres dans les écritures contemporaines*, Québec, Nota Bene.
- DUMONT, François et Richard SAINT-GELAIS (2000), « La dynamisation des genres dans la littérature québécoise contemporaine », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *Que vaut la littérature ?*, Québec, Nota Bene, Coll. « Les cahiers du CRELIQ », p. 219-233.
- FOWLER, Alastair (1982), *Kinds of literature. An introduction to the theory of genres and modes*, Cambridge, Harvard University Press.
- FRÉDÉRIC, Madeleine et Jean-Pierre VAN NOPPEN (dir.) (1997), Dossier « Nouvelles perspectives en théorie des genres », *Revue belge de philologie et d'histoire*, no 75, fasc.3.
- GENETTE, Gérard (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- _____ (1986b), « Introduction à l'architexte », dans Gérard Genette et al., *Théorie des genres*, Paris, Seuil, Coll. « Points », p. 89-159.
- GENETTE, Gérard et al. (1986a), *Théorie des genres*, Paris, Seuil, Coll. « Points ».
- HAMBURGER, Käte ([1977]1986), *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil.
- JEANNELLE, Jean-Louis (2007), « Entre genres littéraires et savoir des usagers : le concept de "dispositions génériques" » dans Raphaël Baroni et Marielle Macé, *La licorne*, Dossier : « Le savoir des genres », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 73-83.
- MACÉ, Marielle (2001), « La généricité restreinte », *Acta fabula, Revue en ligne des parutions en théorie littéraire, Fabula, Théorie de la fiction littéraire*, juillet URL : <http://www.fabula.org/revue/cr/111.php>.
- _____ (textes réunis et présentés par) (2004), *Le genre littéraire*, Paris, Garnier Flammarion, Coll. « Corpus ».

- MacLAREN, I.S. et Claudine POTVIN (dir.) (1991), *Literary Genres / Les genres littéraires*, Proceedings of a Conference, Edmonton, University of Alberta.
- MAINGUENEAU, Dominique (2007), « Modes de généricité et compétence générique », dans Raphaël Baroni et Marielle Macé, *La licorne*, Dossier : « Le savoir des genres », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 57-72.
- SAINT-GELAIS, Richard (dir.) (1998), *Nouvelles tendances en théorie des genres*, Québec, Nuit Blanche, Coll. « Séminaires ».
- SCHAEFFER, Jean-Marie (1983), « Du texte au genre. Notes sur la problématique générique », *Poétique*, no 53, février, p. 3-18.
- _____ (1989), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- _____ (1992), « De deux facteurs institutionnels de la différenciation générique », *La Licorne*, Dossier : « La dynamique des genres », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 247-260.
- _____ (2001), « Les genres littéraires, d'hier à aujourd'hui », dans Marc Dambre et Monique Gosselin-Noat (dir.), *L'éclatement des genres au XXe siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 11-20.
- SEMUJANGA, Josias (1999), *Dynamique des genres dans le roman africain ; éléments de poétique transculturelle*, Paris, L'Harmattan.
- STALLONI, Yves (2000), *Les genres littéraires*, Paris, Nathan, Coll. « Littératures ».

5- AUTRES RÉFÉRENCES

- [Collectif] (1998), « Histoire et littérature au Québec », *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 9, printemps, p. 8-64.
- AUDET, René (2006), « La narrativité est affaire d'événements » dans René Audet, Claude Romano, Laurence Dreyfus, Carl Therrien, Hugues Marchal, *Jeux et enjeux de la narrativité dans les pratiques contemporaines*, Paris, Éditions de voir, p. 7-36.
- AUDET, René, Annie CANTIN et Denis SAINT-JACQUES (1999), « Excentricités ? La littérature vue du Québec », *Littératures*, no 113, mars, p. 5-21.
- AUDET, René et Andrée MERCIER (dir.) (2004a), *La narrativité contemporaine au Québec. La littérature et ses enjeux narratifs*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- _____ (2004b), « Introduction », dans René Audet et Andrée Mercier (dir.), *La narrativité contemporaine au Québec. La littérature et ses enjeux narratifs*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 7-14.

- AUGER, Manon (2005a), « Le journal fictif : enjeux, questionnements et limites d'un procédé romanesque », dans Manon Auger et Mélissa Dufour (dir.), *Pré/textes : premiers regards sur la littérature et la culture*, Les Publications du CRILCQ, Coll. « Interlignes », p. 133-150.
- _____ (2005b), « L'hybride romanesque comme phénomène de dynamique intergénérique : le cas du journal fictif », *Québec Français*, no 138, été, p. 34-38.
- _____ (2012, à paraître) « Au creux des théories de la fiction : l'hybridation (auto)biographique comme subversion des codes » dans Stefano Montes et Antonio Lavieri (dir.), *Le savoir autobiographique ; fiction, traduction, ethnographie*, Oxford, Peter Lang, Coll. « European Connections ».
- AUGER, Manon et Pierre-Luc LANDRY (2011), « Dans le vestibule de l'Enfer [Lecture de *L'enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature* de Richard Millet] », *Salon Double* [En ligne]. URL : <http://salondouble.contemporain.info/lecture/dans-le-vestibule-de-lenfer>
- AUSTIN, John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, traduit de l'anglais par Gilles Lane, Paris, Seuil, Coll. « Ordre philosophique ».
- BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (2007), *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal.
- BOILY, Frédéric (2003), *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Septentrion.
- COHN, Dorrit ([1999] 2001), *Le propre de la fiction*, traduit de l'anglais par Claude Hary-Shaeffer, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- COMPAGNON, Antoine (1998), *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, Coll. « La couleur des idées ».
- DION, Robert (1991), « Littérarité et métatexte littéraire : l'exemple d'*Agonie* de Jacques Brault », dans Louise Milot et Fernand Roy (dir.), *La littérarité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 179-193.
- De CHALONGE, Florence (2002), « Récit (théories du) », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, p. 498-500.
- FRANK, Anne ([1947] 2001), *Le Journal d'Anne Frank [1942-1944]*, Paris, Calmann-Lévy, Coll. « Le livre de poche ».
- GEFEN, Alexandre et René AUDET (dir.) (2001), *Frontières de la fiction*, Québec / Bordeaux, Nota Bene / Presses universitaires de Bordeaux, Coll. « Fabula ».
- GENETTE, Gérard (1987b), *Seuils*, Paris, Seuil, Coll. « Points ».

- _____ (1991), *Fiction et diction*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- GIDE, André (1996), *Journal (1869-1951)*, Paris, Gallimard, Coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- GLAUDES, Pierre et Yves REUTER (1998), *Le personnage*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- GREIMAS, Algirdas-Julien (1966), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- HAY, Louis (dir.) (1990), *Carnets d'écrivains 1 : Hugo, Flaubert, Proust, Valéry, Gide, du Bouchet, Perec*, Paris, CNRS édition, Coll. « Textes et manuscrits ».
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1982), « Le texte littéraire : non-référence, auto-référence, ou référence fictionnelle ? », *Texte*, no 1, p. 27-49.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2002), « Poétique », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, p. 451-453.
- MELANÇON Robert, Élisabeth NARDOUT-LAFARGE et Stéphanie VACHON (dir.) (1998), *Le Portatif d'histoire littéraire*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, Coll. « Paragraphes ».
- MICHON, Jacques (1989), « Modernité et approche objective de la littérature », dans Clément Moisan (dir.), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 137-145.
- MILLET, Richard (2010), *L'enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature*, Paris, Gallimard.
- MILOT, Louise et Fernand ROY (dir.) (1991), *La littérarité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- MOISAN, Clément (dir.) (1989), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- _____ (1990), *L'histoire littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- ODIN, Roger (2000), *De la fiction*, Bruxelles, De Boeck.
- PERROT, Michelle (dir.) ([1987] 1999), *Histoire de la vie privée, tome 4. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, Coll. « Points ».
- RAOUL, Valérie (1993c), *Distinctly Narcissistic : Diary Fiction in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press.

- RICOEUR, Paul (1986), « L'identité narrative », *La narration – quand le récit devient communication*, Genève, Labor et Fidès, p. 287-300.
- ROSEN, Elisheva (1991), « Littérarité et stratégies de légitimation d'un genre : l'exemple du récit d'enfance », dans Louise Milot et Fernand Roy (dir.), *La littérarité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 45-57.
- SARTRE, Jean-Paul (1938), *La nausée*, Paris, Gallimard.
- SCARPETTA, Guy (1985), *L'Impureté*, Paris, Grasset.
- SCHAEFFER, Jean-Marie (1999), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique ».
- SEARLE, John (1982), « Le statut logique du discours de la fiction », *Sens et expression. Études de théorie des actes du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- VERNISSE, Caroline (2009), « Images d'écrivains au cinéma : la biographie filmée entre histoire et fiction », dans Robert Dion et Mahigan Lepage (dir.), *La Licorne*, Dossier « Portraits biographique », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 217-233.
- VIART, Dominique (2002), « Les "fictions critiques" de Pierre Michon », dans Agnès Castiglione (dir.), *Pierre Michon, l'écriture absolue*, Saint-Étienne, Publications de Saint-Étienne, p. 203-219.
- WEINRICH, Harald (1973), *Le temps, le récit, le commentaire*, Paris, Seuil.
- WOOLF, Virginia (1977-1984), *The Diary of Virginia Woolf*, édité par Anne Oliver Bell, London, Hogarth Press, 5 tomes.

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE DES JOURNAUX PUBLIÉS AU QUÉBEC PAR TYPES DE JOURNAUX (en ordre de publication et incluant les diverses éditions)

I- JOURNAUX INTIMES

JOURNAUX INTIMES POSTHUMES

PFISTER, Charles (1931), « Journal intime de Charles Pfister [extraits de 1870-1879] », *Revue trimestrielle canadienne*, no 68, p.348-377.

RAYMOND, Gérard (1937), *Journal de Gérard Raymond [1927-1932]*, Québec, [s.é.].

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de (1954), *Journal*, préface de Gilles Marcotte, avertissement de Robert Élie et Jean Le Moyne, Montréal, Beauchemin.

LONGPRÉ, Éphrem (1969), *Un mystique franciscain de notre temps. Journal spirituel [1912-1965] et lettres*, présentés par Édouard Parent, Paris, Beauchesnes.

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954] 1971), « Journal », *Œuvres*, texte établi, annoté et présenté par Jacques Brault et Benoît Lacroix, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p.305-629.

DESSAULLES, Henriette (1971), *Journal (1874-1880 [sic])*, Montréal, Hurtubise HMH.

LEPAILLEUR, François-Maurice (1972), *Journal d'exil. La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie*, présenté par Robert-Lionel Séguin. Montréal, Édition du Jour.

- LAVALLÉ, Marcel (1978), *Journal d'un prisonnier [1948-1951]*, Montréal, L'Aurore.
- LEFEBVRE, Michel B. (1980), *Le journal du curé Lefebvre*, Longueuil, Genebec.
- GROULX, Lionel (1984), *Journal 1895-1911*, édition critique préparée par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 tomes.
- ROUBAUD, Alix-Cléo (1984), *Journal 1979-1983*, Paris, Seuil, Coll. « Fiction et Cie ».
- DESSAULLES, Henriette ([1971] 1989), *Journal (1874-1881)*, édition critique établie par Jean-Louis Major, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde ».
- BOURGAULT, Médard (1989), *Journal*, [Saint-Jean-Port-Joli], Corporation Maison-musée Médard Bourgault.
- GRANDBOIS, Alain (1991), *Fragments de journaux intimes d'Alain Grandbois*, édition critique établie par Suzie Lalancette, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- AQUIN, Hubert (1992), *Journal 1948-1971*, édition critique établie par Bernard Beugnot, Montréal, Bibliothèque Québécoise.
- LACOSTE, Lady Marie-Louise (1994), *Le journal intime (1864-1866) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, Montréal, Éditions de la Coste.
- MARCHAND, Majorique (1994), *Le journal de Majorique Marchand [1883-1884], curé de Drummondville, 1865-1888*, documents présentés et annotés par Jean Roy et Christine Hudon, Sillery, Septentrion.
- SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954/1971] 1994), « Journal », *Œuvres en prose*, édition critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Fides, p.131-660.
- LEPAILLEUR, François-Maurice ([1972] 1996), *Journal d'un patriote exilé en Australie, 1839-1845*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- BORDUAS, Paul-Émile (1997), « Journal [Janvier 1929 – Janvier 1930] », *Écrits II : Journal et correspondance, 1923-1953*, édition critique préparée par André-G. Bourassa, Jean Fiset et Gilles Lapointe, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p.41-96.
- PANNETON, Philippe (RINGUET) (1998), *Journal de Ringuet (1920-1932)*, présenté par Francis Parmentier et Jean Panneton, Montréal, Guérin.
- MARCHAND, Joséphine (2000), *Journal intime 1879-1900*, Lachine, Édition de la Pleine Lune.
- VERRET, Jacques-Ferdinand (2001-2002), *Mes souvenirs [Journal 1879-1888]*, édition établie, présentée et annotée par Rémi Ferland, Sainte-Foy, Éditions de la Huit, Coll. « Anciens », 2 tomes.
- VIATTE, Auguste (2001-2003), *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, édité et présenté par Claude Hauser, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval ; Paris / Courrendlin (Suisse), L'Harmattan / Éditions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2 volumes.

DUGUAY, Rodolphe ([1978] 2002), *Journal 1907-1927*, texte intégral établi, présenté et annoté par Jean-Guy Dagenais avec la collaboration de Claire Duguay et Richard Foisy, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».

PAPINEAU, Lactance (2003), *Journal d'un étudiant en médecine à Paris [1837-1846]*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».

MARIE VICTORIN, Frère (2004), *Mon miroir. Journaux intimes 1903-1920*, Montréal, Fides.

CHEFF-PAQUETTE, Émélie (2005), *Mon journal-souvenir [mars 1944-août 1945], dédié à mon fils outre-mer, Guerre 1939-45*, Ripon (Qc), Éditions Les Écrits d'Or.

UGUAY, Marie (2005), *Journal 1977-1981*, Montréal, Boréal.

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954/1971/1994/1996] 2012), *Journal (1929-1939)*, Québec, Nota Bene, coll. « Cahier du Centre Hector de Saint-Denys-Garneau ».

JOURNAUX INTIMES ANTHUMES

BAILLARGÉ, F.-A. (Frédéric-Alexandre) (1889), *Coups de crayon [25 juin 1887 – 2 septembre 1887]*, Joliette, Bureau de l'édition et du couvent.

BOUSQUET, père Jean (1940), *Les Jours et les heures*, Montréal, L'œuvre de la presse dominicaine.

TÉTREAU, Jean (1952), *Journal d'un célibataire [juillet 1949-juillet 1951]*, Paris, René Lacoste.

DUHAMEL, Roger (1953-1954), « Mon journal [Janvier 1953- Mai 1954] », *L'Autorité*, du 28 février 1953 au 26 juin 1954.

PARIZEAU, Gérard (1969-1983), *Pages de Journal [1969-1984]*, [divers lieux], [divers éditeurs], 12 volumes.

SAVARD, Félix-Antoine (1973-1975), *Journal et souvenirs 1961-1964*, Montréal, Fides, 2 tomes.

THÉRIO, Adrien (1975), *Des choses à dire (Journal littéraire 1973-1974)*, Montréal, Jumonville.

BEAULIEU, Victor-Lévy (1984), « Ce journal, douleur lancinante d'écriture [août 1964 – août 1966] », *Entre la sainteté et le terrorisme : essais*, Montréal, VLB, p.23-68.

GIRARD, Paul-Henri (1984), *Jouvence du désert : journal [novembre 1975 – janvier 1983] et poésie*, Lac-Beauport, Éditions A. Sigier.

MAJOR, Jean-Louis (1984), *Entre l'écriture et la parole, carnets [1971-1980]*, Montréal, Hurtubise HMH.

MOREAU, André (1985), *Le Journal d'un demiurge, t.1 Ascension d'un penseur dans la société, 1962-1977*,

Montréal, A. Moreau.

GUAY, Jean-Pierre (1986-1990), *Journal (1985-1988)*, Montréal, Pierre Tisseyre, 6 volumes.

OLIVIER, Georges (1987), *Journal intime du sacristain de Sainte-Élisabeth, 1972-1987*, édité par Réjean Olivier, Joliette.

BÉGUIN, Louis-Paul (1988), *Parcours parallèles : pages de journal [1944/1984-1987]*, Montréal, Éditions Janus.

HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1988), *Guetteurs des saisons 1 [Journal 1985-1987]*, Montréal, Fides.

MOREAU, André (1988), *Le Journal d'un demiurge, t.2, Le bordel métaphysique, 1977-1980*, Montréal, A. Moreau.

AUDET, Éline (1989), *La passion des mots : journal*, Montréal, l'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».

DESBIENS, Jean-Paul (1989), *Se dire, c'est tout dire : journal*, Montréal, L'Analyste

MOREAU, André (1989), *Le Journal d'un demiurge, t.3, La somme théologique des amants, 1980-1982*, Montréal, A. Moreau.

BAILLARGÉ, F.-A. (Frédéric-Alexandre) ([1889] 1990), *Coups de crayon*, Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer, Coll. « Les Oubliés du 19^e siècle québécois ».

GIRARD, Paul-Henri (1990), *Miettes du temps : journal*, Tokyo, P.-H. Girard.

MOREAU, André (1990), *Le Journal d'un demiurge, t.4, Séparer le subtil de l'épais*, Montréal, A. Moreau.

SAINT-PIERRE, Robert (1990), *Le feu des jours [journal 1976-1987]*, Chicoutimi, Éditions du Livre de Bord.

TRANQUILLE, Henri (1990), *1984, les gens du livre*, Montréal, Éditions du Méridien.

DESBIENS, Jean-Paul (1993), *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Montréal, Boréal.

GUAY, Jean-Pierre (1993), *Cthulhu, la joie : le journal, novembre - décembre 1992*, Québec, Éditions le Loup de gouttière.

MUIR, Michel (1993), *Mondes avec éternité. Journal*, Hearst, Le Nordir.

THEORET, France (1993), *Journal pour mémoire [1988-1991]*, Montréal, L'Hexagone.

GIRARD, Paul-Henri (1994), *D'une pierre à l'autre : journal 1992-1994*, Tokyo, P.-H. Girard.

HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1996), *Guetteurs des saisons 2 [Journal 1988-1992]*, Austin (Qc), Éditions Janson.

LÉVEILLÉ, Maurice (1996), *Journal d'un retraité*, [Lachine], Galèze.

ROY, Raymond (1996), *Journal, 1995*, Saint-Christophe d'Arthabaska, Éditions de l'Autrement.

- HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1997), *Guetteurs des saisons 3 [Journal 1994-1997]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- GUAY, Jean-Pierre (1997a), *François, les framboises et moi : le journal 28 juillet - 17 août 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre (1997b), *Maman : le journal, 17 août - 23 septembre 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1986] 1997c), *La paix, rien d'autre : le journal, janvier - août 1985*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1986] 1997d), *Flâner sous la pluie : le journal, août 1985 - avril 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1987] 1997e), *Le grand bluff : le journal, avril - novembre 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1987] 1997f), *Un homme trop bon : le journal, novembre 1986 - mars 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1988] 1997g), *Où je n'écris plus rien : le journal, avril - novembre 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre ([1990] 1997h), *Seul sur le sable : le journal, novembre 1987 - juillet 1988*, Montréal, Les Herbes rouges.
- DESBIENS, Jean-Paul (1998a), *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- DESBIENS, Jean-Paul (1998b), *Années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Logiques, Coll. « L'Agora ».
- GUAY, Jean-Pierre (1998a), *Bungalow : le journal, 6 décembre 1993 - 17 janvier 1994*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre (1998b), *Un certain désespoir : le journal, 24 septembre - 10 décembre [1993]*, Montréal, Les Herbes rouges.
- MCCOMBER, Louis-Philippe (1998), *Mon âge d'or (journal d'un aîné), 1980-1995*, Terrebonne, Éditions Berthiaume, Coll. « Le bel héritage ».
- MOREAU, André (1998), *Le Journal d'un demiurge, t.5, Le réveil des morts*, Montréal, A. Moreau.
- HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1999), *Guetteurs des saisons 4 [Journal 1997-1999]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- LÉVEILLÉ, Maurice (1999), *Journal d'un retraité, 1998*, [Lachine], Galèze.
- MOREAU, André (1999), *Le Journal d'un demiurge, t.6, Les demeures du verbe*, Montréal, A. Moreau.
- DESBIENS, Jean-Paul (2000), *Ainsi donc. Journal 1998-1999*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- GUAY, Jean-Pierre (2000a), *Un enfant perdu dans la foule : le journal, 29 juin - 26 juillet 1993*, Montréal, Les

Herbes rouges.

- GUAY, Jean-Pierre (2000b), *La mouche et l'alliance : le journal : 24 février - 8 mai 1999*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre (2001a), *Le coeur tremblant : le journal, 29 décembre 1992 - 19 janvier 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre (2001b), *Mon ex aux épaules nues : le journal : 16 octobre - 26 novembre 2000*, Montréal, Les Herbes rouges.
- GUAY, Jean-Pierre (2002), *Le miracle : le journal, 16 février - 11 mars 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- JASMIN, Claude (2002), *À coeur de jour : journal, décembre 2001 mars 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- GIRARD, Paul-Henri (2003), *Étincelles : journal 2000-2003*, Tokyo, P.-H Girard.
- GUAY, Jean-Pierre (2003), *Fragments, déchirures et déchirements : le journal, 27 octobre 1992-30 avril 1996*, Montréal, Les Herbes rouges.
- JASMIN, Claude (2003), *Écrivain chassant aussi le bébé écureuil : journal, avril - août 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- JASMIN, Claude (2004), *La mort proche : journal, septembre-décembre 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- DESBIENS, Jean-Paul (2004), *Comme un veilleur : journal, années 2002 et 2003*, Sillery, Septentrion.
- DOUCET, Julie (2004), *Journal*, Paris, L'Association.
- PEDNEAULT, Hélène (2004), *Mon enfance et autres tragédies politiques : journal intime et politique : nouvelles chroniques, 1984-2003*, Outremont, Lanctôt.
- DESBIENS, Jean-Paul (2006), *Dernière escale : journal, 2004-2005*, Sillery, Septentrion.
- AUDET, Noël (2006), *Entre la boussole et l'étoile : livre de bord, 1984-2005 : journal*, Montréal, XYZ.
- MAJOR, André (2007), *L'esprit vagabond : carnets*, Montréal, Boréal.
- BERTRAND, Claude (2008), *Journal philosophique*, Longueuil, Presses philosophiques.
- FILION, Jean-Paul (2008), *Sur mon chemin j'ai rencontré : journal 1951-1959*, Montréal, Leméac.

II-JOURNAUX PERSONNELS

JOURNAUX DE CRÉATION

- BROSSARD, Nicole (1984), *Journal intime ou voilà donc un manuscrit*, Montréal, Les Herbes rouges.
- MAHEUX-FORCIER, Louise (1984), *Le sablier. Journal intime 1981-1984*, Montréal, Pierre Tisseyre.
- MARCOTTE, Gilles (1984), « Radio-journal », *Écrits du Canada français*, no 51, p.19-68.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1985), « Extraits de journal », *Écrits du Canada français*, no 54, p.47-67.
- BEAUCHEMIN, Yves (1986), *Du sommet d'un arbre, journal [1983-1985]*, Montréal, Québec Amérique.
- MAILHOT, Michèle (1986), *Notes de parcours [Journal, 1983-1984]*, Montréal, La Presse.
- CARPENTIER, André (1988), *Journal des mille jours (Carnets 1983-1986)*, Montréal, Guérin, XYZ.
- JASMIN, Claude (1988), *Pour tout vous dire*, Montréal, Guérin.
- LAPLANTE, Laurent (1988), *Le Vingt-quatre octobre, journal [1987-1988]*, Beauport, Éditions du Beffroi.
- JASMIN, Claude (1989), *Pour ne rien vous cacher*, Montréal, Leméac.
- HUSTON, Nancy (1990), *Journal de la création [1988]*, Arles, Actes Sud, Coll. « Babel ».
- GODBOUT, Jacques (1991), *L'écrivain de province. Journal 1981-1990*, Paris, Seuil.
- BEAULIEU, Victor-Lévy (1992), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Montréal, Stanké.
- BEAUCHEMIN, Yves ([1986] 2001), *Du sommet d'un arbre, journal [1983-1985]*, Montréal, Bibliothèque Québécoise.
- BEAULIEU, Victor-Lévy ([1992] 2001), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- MALENFANT, Paul Chanel (2003), *Matériaux mixtes*, Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, Coll. « Écrire ».

JOURNAUX DE TÉMOIGNAGE

- TÉMOIN OCCULAIRE (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques PAQUIN) (1838), *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre ; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie*, Montréal, John Jones.

- DUCHARME, Louis Léandre (1845), *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, Montréal, Imprimerie de F. Cinqmars.
- Détenu à Saint-Vincent-de-Paul (1877-1878), « Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877] », *La Revue Canadienne*, vol. 14 et vol. 15.
- CRÉMAZIE, Octave (1882), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin.
- BEAUREGARD, Georges (1886), *Le 9^e bataillon du Nord-Ouest. Journal d'un militaire par Georges Beauregard, soldat de la compagnie no 3*, Québec, Imprimerie J. G. Gingras et Cie.
- LÉVIS, François-Gaston, chevalier de (1889), *Journal des campagnes du Marquis de Lévis en Canada, de 1756 à 1760*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C.-O. Beauchemin et fils.
- MONTCALM, Marquis de (1895), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, Imprimerie de L. J. Demers et frères.
- VERNEUIL, Marcel (1921), *Croquis de guerre 1915-1917*, Montréal, Édition de la Revue moderne.
- PAPINEAU, Amédée (1924), « L'héroïque épopée des patriotes de 1837-1838 : Journal d'un fils de la liberté réfugié aux États-Unis par suite de l'insurrection canadienne en 1837 », Montréal, *La Presse*, janvier-mai, 22 numéros.
- ROUTIER, Simone (1940), *Adieu, Paris ! : Journal d'une évacuée canadienne, 10 mai-17 juin 1940*, Ottawa, Éditions du droit.
- LABOISSIÈRE, Alphonse-Claude (1948), *Journal d'un aumônier militaire canadien, 1939-1945*, Montréal, Éditions franciscaines.
- POTVIN, Arthur (1956), « Journal d'un militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. X, p.263-278 et 416-430.
- GAGNON, Jean-Paul (1968), *Mon journal de guerre*, Sainte-Foy, [s.é.].
- CHAPUT-ROLLAND, Solange (1968), *Québec, année zéro. Regards 1967*, Montréal, Cercle du livre de France.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange (1969), *Une ou deux sociétés justes ? Regards 1968*, Montréal, Cercle du livre de France.
- TÉMOIN OCCULAIRE (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques PAQUIN) ([1838] 1969), « Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre ; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie », *les Écrits du Canada français*, no 26, p.193-244.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange (1970), *La seconde conquête. Regards 1969*, Montréal, Cercle du livre de France.

- GIROUX, René (1970), « Journal d'un prêtre ouvrier canadien », *Prêtres et laïcs*, vol. 20, no 7, août-septembre, p.369-425.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange (1972), *Les heures sauvages. Regards 1970-1971*, Montréal, Cercle du livre de France.
- JAUVIN, Ben (1973), *De ma cage à ton salon. I : hier*, Montréal, Édition de l'Heure.
- DUCHARME, Louis Léandre ([1845] 1974), « Journal d'un exilé politique aux terres australes », dans François-Xavier Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838 : Journal d'un exilé politique aux terres australes de Léandre Ducharme*, présenté par Hubert Aquin, Montréal, Éditions du Jour, p.13-84.
- VÉZINA, Marie-Odile (1974), *Journal d'une avortée*, Montréal, La Presse.
- CRÉMAZIE, Octave ([1882] 1976), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres II – Prose*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p.313-241.
- MALTAIS, Robert (1981), *Journal d'un journaliste en grève*, Isle-Verte, La Maison de la page qui tourne.
- DELACROIX, Agnès et Jean-Marie DELACROIX (1981), *Prélude à une naissance ou journal d'un couple [juillet 1977-mai 1978]*, Montréal, Hurtubise HMH.
- DANSEREAU, Pierre (1984), « Journal de Pierre Dansereau : les Fêtes de Gaspé en 1934 », *Gaspésie*, vol 22, no 2-3, septembre, p.48-59.
- VILLENEUVE, Paquerette (1985), *Retour : journal d'émotions 1 [Octobre 1980 – mars 1981]*, Montréal, Leméac.
- MARTEAU, Robert (1986), *Fleuve sans fin : journal du Saint-Laurent*, Paris, Gallimard.
- VILLENEUVE, Paquerette (1987), *Retour : journal d'émotions 2 [Mars 1981 – septembre 1981]*, Montréal, Leméac.
- COURTEMANCHE, Gil (1989), *Douces colères, journal [octobre-novembre 1988]*, Montréal, VLB.
- LAURENDEAU, André (1990), *Journal tenu pendant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme [1964-1967]*, préface de Paul-André Comeau et Paul Lacoste, Montréal-Québec, VLB/Septentrion.
- ZANA, Danielle (1990), *Journal d'une nomade au pays de Jacques Cartier [1981-1989]*, Montréal, Humanitas nouvelle optique.
- Détenu à Saint-Vincent-de-Paul ([1877-1878] 1991), *Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877]*, Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer.
- BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe (1992), *Journal d'un patriote (1837-1838)*, Montréal, Guérin, Coll. « Littérature ».
- ROULEAU, Marc (1993), *La construction navale à Québec et à Neuville au XIXe siècle ; suivi du Journal de Jos Angers dit Stégny [maître charpentier au chantier H. Dubord à Neuville (1865)]*, Neuville, M. Rouleau.

- SAVARD, Claude (1994), *Journal intime d'un bérêt bleu canadien en ex-Yougoslavie [octobre 1993 – avril 1994]*, Montréal, Éditions Québecor.
- BERGERON TREMBLAY, Michèle (1995), *Journal de croissance d'une femme à son fils*, Chicoutimi, B. Tremblay.
- BLANCHET, Augustin-Magloire (1996), « Journal de l'évêque de Walla-Walla : 1847-1851 », texte établi et annoté par Georges Aubin, *Les débuts de l'Église catholique en Orégon*, Rimouski, Association des familles Blanchet, p.147-263.
- POUPART, Roger (1996), *La grossesse de Roger, ou Le journal d'un futur papa*, Saint-Laurent, Pierre Tisseyre.
- BOUCHARD, Russel (1998), *L'été du « déluge » : journal intime d'un insoumis! : les 90 jours de mensonges qui ébranlèrent le Saguenay*, Chicoutimi, R. Bouchard.
- DECOBERT, Nadine (1998), *Lettre à Franca : journal d'une enseignante*, postface d'Émile Ollivier, Brossard, Humanitas.
- PAPINEAU, Amédée ([1924] 1998), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- VERREAULT, Georges (1998), *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, Rimouski, Vero.
- COURTEMANCHE, Gil (1999), *Nouvelles douces colères [octobre-novembre 1998]*, Montréal, Boréal.
- LAPLANTE, Louis (1999), *Journal d'un médecin malade ; suivi de Réflexions sur les soins de santé*, Saint-Laurent, Fides.
- CRAIG, Fernande (2000), *Le magicien de la couleur tire sa révérence*, Brossard, Éditions pour tous, Coll. « Vivre pour tous ».
- McLAREN, Neil (2000), *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804) : journal de Neil McLaren*, recherche, notes, adaptation et arrangements de Russel Bouchard, traduction, Lorenzo Angers, J.-L. Fournier et Russel Bouchard, Chicoutimi, R. Bouchard.
- BONNIER, Lucie (2002), *L'inceste : un silence qui fait du bruit [octobre 1997- mai 2002]*, Montréal, Éditions Nouvel Art de vivre.
- BRAUTIGAM, Joseph Francis (2002), *Le journal de Joseph Francis Brautigam : hiver à la Grosse Île, 1906-1907*, transcrit par Ivy Brautigam Percoco, traduction de François Dompierre, Sainte-Foy, Livres Carraig Books.
- CHAUVEAU, Pierre Joseph Olivier (2003), *De Québec à Montréal : journal de la seconde session, 1846 ; suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*, introduction et notes par Georges Aubin, Québec, Nota Bene, Coll. « NB poche ».
- LEMAY, Julie (2004), *Un automne au loft : le journal de la gagnante de Loft Story*, Montréal, Les Intouchables.
- ANDREOLI ROY, Mireille (2005), *Un jour de pluie sans mon enfant*, [Saint-Constant], M. Andreoli Roy.

CASTONGUAY, Bernard (2005), *Prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, [avec la complicité de Renée Giard], [Longueuil], R. Giard.

FRUMENCE, Jacques (2005), *Mon voyage à travers le système de santé : pour aller, ça va toujours, c'est pour revenir*, selon le journal intime de Jacques Frumence, rédigé par Marie-Claire Laparé, illustré par René Bickel, [Eastman], M.-C. Laparé.

NAZARETH, Alain de (2006), *O.V.N.I., êtes-vous prêt ?*, Saint-Hubert, Éditions A.D.A.M.

OUIMET, André (2006), *Journal de prison d'un fils de la liberté*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin, Montréal, Typo.

TREMBLAY, Thomas-Louis (2006), *Journal de guerre, 1915-1918*, texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars, Outremont / Québec, Athéna éditions / Musée du Royal 22e Régiment.

MONTCALM, Marquis de (2007), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, sous la direction de Roger Léger, Montréal, Michel Brûlé.

PAPINEAU, Amédée ([1924/1998] 2010), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, nouvelle édition, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.

JOURNAUX DE VOYAGE

SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptés, sieur de (1778), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, Montréal, Fleury Mesplet.

FERLAND, Jean-Baptiste Antoine (1861), « Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie », *Les Soirées canadiennes*, t.I, p.301-476.

SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptés, sieur de ([1778] 1863), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, 2^e édition, Québec, des presses mécaniques d'A. Côté & Cie.

PLESSIS, Joseph-Octave (1865), « Journal de deux voyages apostoliques dans le Golfe Saint-Laurent et les Provinces d'en bas, en 1811 et 1812 », *Le Foyer canadien*, t.III, p.73-280.

HUOT, Louis Joseph (1868), « Journal de voyage en Europe », *Revue canadienne*, vol. 5, mars, p.224-240 ; avril, p.304-317.

ROSE DE MARIE, Sœur (née Tessier) (1877), « Journal d'une religieuse missionnaire au fort Vancouver », *Revue canadienne*, vol. 14, p.844-850 et 899-906.

PROVANCHER, Léon (1884), *De Québec à Jérusalem. Journal d'un pèlerinage canadien en Terre Sainte en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Samarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie*, Québec, Typographie de C. Darveau. D'abord paru dans *Le Naturaliste canadien*, mai juin 1881 – octobre 1883.

- MAILHOT, François Victor (1889), « Journal du fort Kamanaitiquoya à la rivière Montréal, 1804-1805 », dans L. R. Masson, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, première série*, Québec, A. Côté, p.223-263.
- SAINTE-HÉLÈNE, J. M. De (1890), « Journal de voyage de Québec à Los Angeles, Californie », *Le Courrier du Canada*, vol. 34, 31 décembre, p.6.
- PROULX, Jean-Baptiste (1893), *À Rome pour la troisième fois ou Journal de voyage, 1891, 1892*, Joliette, Imprimerie du Bon Combat, du Couvent et de la Famille.
- GARNEAU, J. E. (1894), « Journal de voyage. De Québec à Los Angeles (Californie) », *Revue canadienne*, vol. 30, décembre, p.763-768.
- LEGAULT, Philomène (1897), *De St-Lin à Saint-Francisco ou Journal de voyage 1894*, Joliette, Imprimerie générale.
- PROULX, Jean-Baptiste (1897), *Dans la ville éternelle pendant que se discutait au Canada la question des écoles du Manitoba (Journal de voyage)*, Montréal, Granger Frères libraires-éditeurs.
- PLESSIS, Joseph-Octave (1903), *Journal d'un voyage en Europe par Mgr Joseph-Octave Plessis évêque de Québec, 1819-1820*, publié par Henri Tétu, Québec, Pruneau et Kirouac.
- PLESSIS, Joseph-Octave (1903), *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816*, publié par Mgr Henri Tétu, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- LIPPÉ, Joseph Alfred (1907), *Le tour du Mexique : mon journal de voyage*, Montréal, Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs.
- DE TROYES, Pierre (1918), *Journal de l'expédition du chevalier De Troyes à la Baie d'Hudson, en 1686*, édité et annoté par l'abbé Ivanhoë Caron, Beauceville, la Compagnie de « l'Éclaireur ».
- ROCHELEAU, Eustache (1922), *Journal d'un pèlerin. Trois-Rivières – Assise – Rome*, [s.l.], [s.é.].
- CHAUSSEGROS De LÉRY, Joseph-Gaspard (1929), *Journal de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. 1754-1755 : capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, des trois voyages qu'il a fait étant lieutenant des dites troupes en l'année 1756*, Québec, Imprimerie du roi.
- FAUTEUX, Aegidius (1941), *Acadie 1940 (Journal de voyage)*, Montréal, Édition des Dix.
- JOLLIET, Louis (1944), « Journal de Louis Jolliet allant à la découverte du Labrador, 1694 » Québec, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, p.147-206.
- BONHOMME, Joseph (1945), *Odyssée missionnaire : 42 jours en mer malgré les sous-marins ennemis : journal de voyage de Son Excellence Monseigneur J.-C. Bonhomme, O.M.I., en route pour le Basutoland, du 20 décembre 1944 au 31 janvier 1945*, Maseru, Basutoland, Mazonod Institute.
- GHYVELDE, Père Frédéric de (1946), *Journal de voyage. France – Italie – Palestine, 1876-1877*, Trois-Rivières, Éditions B.P.F.
- SAINT-ANDRÉ-CORSINI, Sœur (1947), *30 jours en mer, 300 jours sur terre, 30 heures dans l'air : relation d'un voyage au Basutoland et au Nyasaland, 9 janvier – 22 décembre 1946*, Ottawa, Sœurs Grises de la

Croix / Éditions de l'Université d'Ottawa.

- SAINTE-MADELEINE-DE-PAZI, Mère (1951), *Journal de mon voyage en Afrique via Rome 1950-1951*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.
- LECLERC, Jacques et Téléphore-Marie LAPOINTE (1952), *Route missionnaire de Montréal à Tokyo*, [s.l.], [s.é.].
- SAINTE-MADELEINE-DE-PAZI, Mère (1959), *Journal de notre voyage au Brésil, 1959*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.
- ROUSSEAU, Jacques (1964), *Caravane vers l'Orégon : journal de l'Orégon du missionnaire Godfroi Rousseau*, Montréal, Éditions des Dix.
- LIPPENS-GIGUÈRE, Magdeleine (1965), *Une vacance sous le soleil des dieux : journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- LIPPENS-GIGUÈRE, Magdeleine (1967), *Vacance au pays du sourire. Hong Kong, le Japon, Hawaï : journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- BROUILLARD, Marcel (1971a), *Le journal intime d'un Québécois au Mexique*, Montréal, Éditions Populaires.
- BROUILLARD, Marcel (1971b), *Le journal intime d'un Québécois en Espagne et au Portugal*, Montréal, Éditions Populaires.
- BROUILLARD, Marcel (1973), *Le journal intime d'un Québécois : France, Grèce, Maroc*, Montréal, Éditions Populaires.
- BABEL, Louis (1977), *Journal des voyages de Louis Babel, 1866-1868*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- ARNAUD, Charles (1977), *Journal des voyages de Charles Arnaud*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptès, sieur de ([1778/1863] 1980-1981), « Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761 », édition critique établie par John Hare, *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 2, p.136-161.
- DESJARDINS, Louise (1983), « Journal du Népal », *Rouges chaudes, poésie, suivi de Journal du Népal*, Saint-Lambert, Noroît, p.51-77.
- GOBEIL, Pierre (1984), *Cent jours sur le Mékong : journal*, Montréal, l'Hexagone.
- DUSSAULT, Jean-Claude (1986), *Journal de Chine*, Montréal, La Presse.
- LIPPÉ, Sylvain (1989), *Un Billet pour là-bas s'il-vous-plâit! : journal de bord de n'importe qui [26 août 1987 - 9 novembre 1987]*, Montréal, Éditions Paulin.
- LORRAIN, Narcisse-Zéphirin (1989), *De Témiskaming à la Baie-d'Hudson : journal de voyage de S.G. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain (13 juin-15 août 1884)*, Présentation de Jean Laflamme, Montréal, Maxime.

- DESBIENS, Jean-Paul (1991), *Jérusalem, terra dolorosa : journal*, Beauport, Éditions du Beffroi.
- BOUCHARD, André (1992), *Journal de voyage en Chine. Une famille québécoise au Pays du Milieu*, Montréal, Éditions du Méridien.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier (1994), *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique établie par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 volumes.
- SALES LATERRIÈRE, Pierre-Jean de (1994), *Fortune & infortunes d'un dandy canadien : Pierre-Jean de Sales Laterrière : journal de voyage (1815)*, édité par Bernard Andrès et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».
- SALES LATERRIÈRE, Pierre-Jean de (1995), *En quête d'origines : Pierre-Jean de Sales Laterrière. Nouveaux journaux de voyage (1824, 1826, 1827 & 1829)*, édité par Bernard Andrès et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».
- LATRAVERSE, Louise (1995), *India mon amour*, Montréal, Art global / Libre expression.
- CHOQUETTE, Gilbert (1996), *L'Europe-en-coup-de vent : journal impressionniste d'un Kébécois ; précédé de Nice-et-moi*, Montréal, Humanitas.
- LACOSTE, Lady Marie-Louise (1997), *Le journal de voyage (1888) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, sommaire par Norbert Lacoste, Montréal, Éditions de la Coste.
- HOULE, Bernard (1998), *Compostelle : une mise en route. Le journal d'un pèlerin*, Rawdon, Les Éditions de La Ouareau.
- LANGUIRAND, Jacques (1998), *Les voyages de Languirand ou le journal de Prospéro : essais*, Montréal, Stanké, Coll. « L'isle lettrée ».
- LAFONTAINE, Louis-Hippolyte (1999), *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*, édition présentée et annotée par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- JOBIN, Jean-Louis (2000), *Égypte-Israël-Palestine : racines judéo-chrétiennes : journal de voyage*, L'Ancienne-Lorette, Journal Les Enseignants.
- LEBLANC, Denis (2001), *Journal d'un pèlerin moderne*, Rock Forest, Sadhana Publications Spirituelles.
- NORMANDIN, Joseph-Laurent (2002), *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : au coeur du Domaine du Roi : journal original retranscrit, commenté et annoté par Russel Bouchard*, Sillery, Septentrion.
- BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, comte (2003), « Journal de l'expédition d'Amérique [1756-1758] », *Écrits sur le Canada : mémoires, journal, lettres*, Sillery, Septentrion, p.113-383.
- MALOUIN, Serge (2003), *Marcher en couple sur le chemin de Compostelle. Journal du 9 septembre au 10 octobre 2002 avec les commentaires de Françoise de Léséleuc*, Rock Forest, Formatext enr.
- AUBERT DE LA CHESNAYE, Louis (2005), *L'exploration de la Côte-Nord et de la rivière Saguenay en 1731*

: le journal de voyage de Louis Aubert de La Chesnaye, transcription d'après l'original conservé aux Archives nationales de France à Paris par Serge Goudreau, Montréal, Archiv-Histo.

III- JOURNAUX « AVANT-TEXTE / APRÈS-TEXTE »

LE JOURNAL COMME DOCUMENT BIOGRAPHIQUE

FRÉMONT, Marie-Lucie-Hermine (1875), « [extraits de journal] », dans Antoine R.P. Braün, *Une fleur du Carmel. La première carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus*, Québec, Léger et Brousseau.

VERREAU, Zéphirin (1894), « [extraits de journal] », *Vie de Zéphirin Verreau, élève du pensionnaire de Rimouski, décédé le 7 décembre 1891, d'après son journal et ses lettres*, Québec, Darveau.

GAMELIN, Mère (1900), « Journal de retraite », *Vie de Mère Gamelin, fondatrice et première supérieure des sœurs de la charité de la Providence*, par une religieuse de son institut, Montréal, Eusèbe Sénécal & cie, imprimeurs-éditeurs.

SAINT-AUGUSTIN, Mère Catherine de (1907), « [extraits de journal] », dans Pierre-Étienne-Léonidas Hudon, *Vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, 1632-1668. Une fleur mystique de la Nouvelle-France*, Montréal, Bureau du messager canadien.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine (1912), « [extraits de journal] », dans l'abbé Henri Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Montréal, Librairie Beauchemin.

RAYMOND, Gérard (1933), « [extraits de journal] », *Gérard Raymond, une âme d'élite* [auteur anonyme], Québec, Séminaire de Québec.

TREMBLAY, Marie-Claire (1949), « [extraits de journal, janvier 1933-mai 1939] », dans Pierre Tremblay, *Une âme canadienne extraordinairement ordinaire : Marie-Claire Tremblay (1916-1939)*, Ottawa, Éditions du levrier.

HALLÉ, Olivette (1951), « [extraits de journal, 1942-1946] », dans Cécile Asselin, *J'ai tant aimé ! : biographie d'Olivette Hallé (1917-1946)*, Montréal, Fides, p.49-128.

VAILLANCOURT, Anne-Marie (1953), « [extraits de journal] », dans Françoise Gaudet-Smet, *Anne-Marie Vaillancourt*, [s.l., s.é.].

LEROUX, Gérard, (1984), *La Normandie en flammes : journal de guerre du capitaine Gérard Leroux, officier d'intelligence du Régiment de la Chaudière*, présenté par Jacques Henry, photographies de Philippe Déterville, Condé-sur-Noireau (France) / Montréal, Publication Condé-sur-Noireau et Charles Corlet / Iris Diffusion.

RIOUX, Hélène (1992), *Journal spirituel [janvier 1939-janvier 1947]*, [Sainte-Anne-de-Beaupré?], [s.é.].

VALOIS, Léonise (1993), « [extraits de journal] » dans Louise Warren, *Léonise Valois, femme de lettres (1868-1936) : un portrait incluant de nombreux inédits : poèmes, lettres et journaux intimes*, Montréal, l'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».

LE JOURNAL COMME MATÉRIAU D'UNE NOUVELLE ŒUVRE

PARADIS, J.-Gaudiose (1923), *Feuilles de journal [1885-1886], Souvenirs d'un médecin de campagne*, Québec, Imprimerie Ernest Tremblay.

Des BOIS, Jean (pseudonyme de Jean-François-Xavier CARRÉ) (1925), *Journal d'un étudiant*, Montréal, Éditions Édouard Garand.

LaRUE, Gabriel (1945), *Cahier-souvenir / [les condisciples et les amis de Gabriel]*, Québec/ Montréal, Éditions Brébeuf.

POULIN, Jean-Louis-Gaston ([1946]), *696 heures d'enfer avec le Royal 22^e régiment. Récit vécu et inspiré d'un journal tenu tant bien que mal au front*, Québec/Montréal, Éditions A.-B. /Beauchemin.

HERTEL, François (1961), *Journal philosophique et littéraire*, Paris, Édition de la Diaspora française.

BASILE, Jean (1965), *Journal poétique, 1964-1965 : élégie pour apprendre à vivre ; suivie de Pièces brèves*, Montréal, Éditions du Jour.

CHARBONNEAU, Robert (1971), « Extraits du journal de Robert Charbonneau », *La Barre du Jour*, no 27, novembre-février, p.85-90.

DUFRESNE, Francine (1972), *Une femme en liberté*, Montréal, René Ferron.

LAPOINTE, Joseph, Mme ([1972]), « [extraits de journal] » dans A. Lamarche, prêtre, *Le Chemin qui conduit à la vie... (Journal de Gaby [Madame Joseph Lapointe])*, Montréal, Éditions OMCD.

OUELLETTE, Fernand (1974), *Journal dénoué [1951-1973]*, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

DUFRESNE, Francine (1975a), *Dieu le clown*, Montréal, René Ferron.

DUFRESNE, Francine (1975b), *Solitude maudite [Journal abrégé et retravaillé des années 1972-1973]*, Montréal, René Ferron.

DUGUAY, Rodolphe (1978), *Carnets intimes*, présenté par Hervé Biron, Montréal, Boréal Express.

MAILHOT, Michèle (1984), *La Vie arrachée. Cahiers [Journal, 1977/1978/1983]*, Montréal, La Presse.

OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine (1985), *La tentation de dire. Journal*, Montréal, Québec Amérique.

RINFRET, Michèle (1985), *Journal en deux temps*, Compton, Édition Compton.

BOULIZON, Jeanette et Guy BOULIZON (1988), *Stanislas, un journal à deux voix, 1938-1950*, Montréal,

Flammation.

- CHABOT, Marc (1988) « Journal en vrac [1985-1986] » et « Catherine Pozzi ou la fidélité dégoûtante [1988] », *Le journal des autres*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p.13-72 et 187-205.
- McCOMBER, Louis-Philippe (1988), *Mon Châteauguay d'autrefois [1917-1930]*, [Outremont], [L.P. McComber].
- OUELLETTE, Fernand ([1974] 1988), *Journal dénoué [1951-1973] : essai*, préface de Gilles Marcotte, Montréal, Hexagone, Coll. « Typo ».
- PARIZEAU, Alice (1991), *Une femme*, Montréal, Leméac.
- TURGEON, Marcel (1991), *Journal d'un avocat québécois (1950-1991) : plaidoyers très brefs en faveur du beau et du vrai*, Québec, Le Livre de chevet.
- BOUVETTE, Francine (1994), *Guérir ma vie : un arbre ne s'arrête jamais de grandir. Extraits du journal intime de Francine Bouvette*, Outremont, Novalis impression.
- CLAVET, Robert (1995), *Paysages dans la nuit (extraits d'un journal intime [1964-1985]) ; suivi de Bientôt minuit (nouvelle)*, Robert Clavet, [Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Société scientifique parallèle].
- PROVENCHER, Jean (1995), *Un citadin à la campagne : quatre saisons à Sainte-Anastasia*, Montréal, Boréal.
- DUFRESNE, Claire (1996), *L'errance : journal d'atelier*, Montréal, Éditions Ming.
- ACQUELIN, José (1998), *Orange vide : pelures d'un journal*, Montréal, Les Intouchables.
- LECOMPTE, Lucille (1999), *À ta virilité ! : journal intime*, Montréal, L. Lecompte.
- MALENFANT, Paul-Chanel (1999), « Comme l'existence (Journal sans date) », *Les Écrits*, no 96, août, p.137-161.
- MAJOR, André (2001), *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman. Carnets 1975-1992*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- PELLETIER, Jean-François (2002), *Journal de la vie cachée*, Montréal, Éditions Lescop.
- GUILBERT, Charles (journal) et Serge MURPHY (collage) (2004), *Le beau voyage éducatif*, Montréal, Dazibao.
- MONETTE, Pierre (2004), *Dernier automne*, Montréal, Boréal.

LE JOURNAL « APRÈS-TEXTE »

- DIONNE, Père Henri-Paul (1951), *J'étais routier en terre stérile*, présenté et annoté par Eugène Nadeau, Montréal, Éditions Oblates.

COUSINEAU, Mgr Albert F. (1980), *Journal épistolaire (1910-1974)*, lettres choisies et présentées par Henri-Paul Bergeron, Montréal, Fides.

BÉGON, Élisabeth (1972), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Montréal, Hurtubise HMH.

BÉGON, Élisabeth (1994), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Boréal, Coll. « Boréal Compact ».

ROY, Bruno (2003), *Journal dérivé. 1, La lecture, 1974-2000*, Montréal, XYZ.

ROY, Bruno (2005), *Journal dérivé. 2, L'écriture, 1972-2000*, Montréal, XYZ.

ROY, Bruno (2006), *Journal dérivé. 3, L'espace public, 1970-2000*, Montréal, XYZ.

ROY, Bruno (2009), *Journal dérivé. 4, L'espace privé, 1967-2000*, Montréal, XYZ.

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE DES JOURNAUX PUBLIÉS AU QUÉBEC (comprenant les diverses éditions)

I- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 1800-1899

- 1778 : SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptés, sieur de (1778), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, Montréal, Fleury Mesplet.
- 1838 : TÉMOIN OCULAIRE (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques PAQUIN) (1838), *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie*, Montréal, John Jones.
- 1845 : DUCHARME, Louis Léandre (1845), *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, Montréal, Imprimerie de F. Cinquars.
- 1861 : FERLAND, Jean-Baptiste Antoine (1861), « Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie », *Les Soirées canadiennes*, t.I, p.301-476.
- 1863 : SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptés, sieur de (1863), *Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761*, 2^e édition, Québec, des presses mécaniques d'A. Côté & Cie.
- 1865 : PLESSIS, Joseph-Octave (1865), « Journal de deux voyages apostoliques dans le Golfe Saint-Laurent et les Provinces d'en bas, en 1811 et 1812 », *Le Foyer canadien*, t.III, p.73-280.
- 1868 : HUOT, Louis Joseph (1868), « Journal de voyage en Europe », *Revue canadienne*, vol. 5, mars, p.224-240 ; avril, p.304-317.
- 1875 : FRÉMONT, Marie-Lucie-Hermine (1875), « [extraits de journal] », dans Antoine R.P. Braün, *Une fleur du Carmel. La première carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus*, Québec, Léger et Brousseau.

- 1877 : ROSE DE MARIE, sœur (née Tessier) (1877), « Journal d'une religieuse missionnaire au fort Vancouver », *Revue canadienne*, vol. 14, p.844-850 et 899-906.
- 1877- 1878 : Détenu à Saint-Vincent-de-Paul (1877-1878), « Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877] », *La Revue Canadienne*, vol. 14 et vol. 15.
- 1882 : CRÉMAZIE, Octave (1882), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin.
- 1884 : PROVANCHER, Léon (1884), *De Québec à Jérusalem. Journal d'un pèlerinage canadien en Terre Sainte en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Samarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie*, Québec, Typographie de C. Darveau. D'abord paru dans *Le Naturaliste canadien*, mai juin 1881 – octobre 1883.
- 1886 : BEAUREGARD, Georges (1886), *Le 9^e bataillon du Nord-Ouest. Journal d'un militaire par Georges Beauregard, soldat de la compagnie no 3*, Québec, Imprimerie J. G. Gingras et Cie.
- 1889 : BAILLARGÉ, F.-A. (Frédéric-Alexandre) (1889), *Coups de crayon [25 juin 1887 – 2 septembre 1887]*, Joliette, Bureau de l'édition et du couvent.
- 1889 : LÉVIS, François-Gaston, chevalier de (1889), *Journal des campagnes du Marquis de Lévis en Canada, de 1756 à 1760*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Montréal, C.-O. Beauchemin et fils.
- 1889 : MAILHOT, François Victor (1889), « Journal du fort Kamanaitiquoya à la rivière Montréal, 1804-1805 », dans L. R. Masson, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, première série*, Québec, A. Côté, p.223-263.
- 1890 : SAINTE-HÉLÈNE, J. M. De (1890), « Journal de voyage de Québec à Los Angeles, Californie », *Le Courrier du Canada*, vol. 34, 31 décembre, p.6.
- 1893 : PROULX, Jean-Baptiste (1893), *À Rome pour la troisième fois ou Journal de voyage, 1891, 1892*, Joliette, Imprimerie du Bon Combat, du Couvent et de la Famille.
- 1894 : GARNEAU, J. E. (1894), « Journal de voyage. De Québec à Los Angeles (Californie) », *Revue canadienne*, vol. 30, décembre, p.763-768.
- 1894 : VERREAU, Zéphirin (1894), « [extraits de journal] », *Vie de Zéphirin Verreau, élève du pensionnaire de Rimouski, décédé le 7 décembre 1891, d'après son journal et ses lettres*, Québec, Darveau.
- 1895 : MONTCALM, Marquis de (1895), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, publié sous la direction de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, Imprimerie de L. J. Demers et frère.
- 1897 : LEGAULT, Philomène (1897), *De St-Lin à Saint-Francisco ou Journal de voyage 1894*, Joliette, Imprimerie générale.
- 1897 : PROULX, Jean-Baptiste (1897), *Dans la ville éternelle pendant que se discutait au Canada la question des écoles du Manitoba (Journal de voyage)*, Montréal, Granger Frères libraires-éditeurs.

II- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 1900-1969

- 1900 : GAMELIN Mère (1900), « Journal de retraite », *Vie de Mère Gamelin, fondatrice et première supérieure des sœurs de la charité de la Providence*, par une religieuse de son institut, Montréal, Eusèbe Sénécal & cie, imprimeurs-éditeurs.
- 1903 : PLESSIS, Joseph-Octave (1903), *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816*, publié par Mgr Henri Tétu, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- 1903 : PLESSIS, Joseph-Octave (1903), *Journal d'un voyage en Europe par Mgr Joseph-Octave Plessis évêque de Québec, 1819-1820*, publié par Henri Tétu, Québec, Pruneau et Kirouac.
- 1907 : SAINT-AUGUSTIN, Mère Catherine de (1907), « [extraits de journal] », dans Pierre-Étienne-Léonidas Hudon, *Vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, 1632-1668. Une fleur mystique de la Nouvelle-France*, Montréal, Bureau du messenger canadien.
- 1907 : LIPPÉ, J.- A. (1907), *Le tour du Mexique : mon journal de voyage*, Montréal, Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs.
- 1912 : GÉRIN-LAJOIE, Antoine (1912), « [extraits de journal] », dans l'abbé Henri-Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Montréal, Librairie Beauchemin.
- 1918 : DE TROYES, Pierre (1918), *Journal de l'expédition du chevalier De Troyes à la Baie d'Hudson, en 1686*, édité et annoté par l'abbé Ivanhoë Caron, Beauceville, la Compagnie de « l'Éclairer ».
- 1921 : VERNEUIL, Marcel (1921), *Croquis de guerre 1915-1917*, Montréal, Édition de la Revue moderne.
- 1922 : ROCHELEAU, Eustache (1922), *Journal d'un pèlerin. Trois-Rivières – Assise – Rome*, [s.l.], [n. é.].
- 1923 : PARADIS, J.-Gaudiose (1923), *Feuilles de journal [1885-1886], Souvenirs d'un médecin de campagne*, Québec, Imprimerie Ernest Tremblay.
- 1924 : PAPINEAU, Amédée (1924), « L'héroïque épopée des patriotes de 1837-1838 : Journal d'un fils de la liberté réfugié aux États-Unis par suite de l'insurrection canadienne en 1837 », Montréal, *La Presse*, janvier-mai, 22 numéros.
- 1925 : Des BOIS, Jean (pseudonyme de Jean-François-Xavier CARRÉ) (1925), *Journal d'un étudiant*, Montréal, Éditions Édouard Garand.
- 1929 : CHAUSSEGROS De LÉRY, Joseph-Gaspard (1929), *Journal de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. 1754-1755 : capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, des trois voyages qu'il a fait étant lieutenant des dites troupes en l'année 1756*, Québec, Imprimerie du roi.
- 1931 : PFISTER, Charles (1931), « Journal intime de Charles Pfister [extraits de 1870-1879] », *Revue trimestrielle canadienne*, no 68, p.348-377.
- 1933 : RAYMOND, Gérard (1933), « [extraits de journal] », *Gérard Raymond, une âme d'élite* [auteur anonyme], Québec, Séminaire de Québec.
- 1937 : RAYMOND, Gérard (1937), *Journal de Gérard Raymond [1927-1932]*, Québec, [s.é.].

- 1940 : BOUSQUET, père Jean (1940), *Les Jours et les heures*, Montréal, L'œuvre de la presse dominicaine.
- 1940 : ROUTIER, Simone (1940), *Adieu, Paris ! : Journal d'une évacuée canadienne, 10 mai-17 juin 1940*, Ottawa, Éditions du droit.
- 1941 : FAUTEUX, Aegidius (1941), *Acadie 1940 (Journal de voyage)*, Montréal, Édition des Dix.
- 1944 : JOLLIET, Louis (1944), « Journal de Louis Jolliet allant à la découverte du Labrador, 1694 », Québec, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, p.147-206.
- 1945 : BONHOMME, Joseph (1945), *Odyssée missionnaire : 42 jours en mer malgré les sous-marins ennemis : journal de voyage de Son Excellence Monseigneur J.-C. Bonhomme, O.M.I., en route pour le Basutoland, du 20 décembre 1944 au 31 janvier 1945*, Maseru, Basutoland, Mazenod Institute.
- 1945 : LaRUE, Gabriel (1945), *Cahier-souvenir / [les condisciples et les amis de Gabriel]*, Québec/ Montréal, Éditions Brébeuf.
- 1946 : GHYVELDE, Père Frédéric de (1946), *Journal de voyage. France – Italie – Palestine, 1876-1877*, Trois-Rivières, Éditions B.P.F.
- 1946 : POULIN, Jean-Louis-Gaston ([1946]), *696 heures d'enfer avec le Royal 22^e régiment. Récit vécu et inspiré d'un journal tenu tant bien que mal au front*, Québec/Montréal, Éditions A.-B. / Beauchemin.
- 1947 : SAINT-ANDRÉ-CORSINI, Sœur (1947), *30 jours en mer, 300 jours sur terre, 30 heures dans l'air : relation d'un voyage au Basutoland et au Nyasaland, 9 janvier – 22 décembre 1946*, Ottawa, Sœurs Grises de la Croix / Éditions de l'Université d'Ottawa.
- 1948 : LABOISSIÈRE, Alphonse-Claude (1948), *Journal d'un aumônier militaire canadien, 1939-1945*, Montréal, Éditions franciscaines.
- 1949 : TREMBLAY, Marie-Claire (1949), « [extraits de journal, janvier 1933-mai 1939] », dans Pierre Tremblay, *Une âme canadienne extraordinairement ordinaire : Marie-Claire Tremblay (1916-1939)*, Ottawa, Éditions du levrier.
- 1951 : DIONNE, Père Henri-Paul (1951), *J'étais routier en terre stérile*, Montréal, Éditions Oblates.
- 1951 : HALLÉ, Olivette (1951), « [extraits de journal, 1942-1946] », dans Cécile Asselin, *J'ai tant aimé ! : biographie d'Olivette Hallé (1917-1946)*, Montréal, Fides.
- 1951 : SAINTE-MADELEINE-DE-PAZI, Mère (1951), *Journal de mon voyage en Afrique via Rome 1950-1951*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.
- 1952 : LECLERC, Jacques et Téléspore-Marie LAPOINTE (1952), *Route missionnaire de Montréal à Tokyo*, [s.l., s.é.].
- 1952 : TÊTREAU, Jean (1952), *Journal d'un célibataire [juillet 1949-juillet 1951]*, Paris, René Lacoste.
- 1953 : VAILLANCOURT, Anne-Marie (1953?), « [extraits de journal] », dans Françoise Gaudet-Smet, *Anne-Marie Vaillancourt*, [s.l.], [s.é.].
- 1953-1954 : DUHAMEL, Roger (1953-1954), « Mon journal [Janvier 1953- Mai 1954] », *L'Autorité*, du 28 février 1953 au 26 juin 1954.

- 1954 : SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de (1954), *Journal*, préface de Gilles Marcotte, avertissement de Robert Élie et Jean Le Moyne, Montréal, Beauchemin.
- 1956 : POTVIN, Arthur (1956), « Journal d'un militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. X, p.263-278 et 416-430.
- 1959 : SAINTE-MADELEINE-DE-PAZI, Mère (1959), *Journal de notre voyage au Brésil, 1959*, Saint-Hyacinthe, Couvent Saint-Joseph.
- 1961 : DÉSILETS, Gilbert (1961), *Jeune Canadien : journal d'Émond Leclerc*, Paris, Ligel.
- 1961 : HERTEL, François (1961), *Journal philosophique et littéraire*, Paris, Édition de la Diaspora française.
- 1964 : ROUSSEAU, Jacques (1964), *Caravane vers l'Orégon : journal de l'Orégon du missionnaire Godfroi Rousseau*, Montréal, Éditions des Dix.
- 1965 : BASILE, Jean (1965), *Journal poétique, 1964-1965 : élégie pour apprendre à vivre ; suivi de Pièces brèves*, Montréal, Éditions du Jour.
- 1965 : BERNARD, Antoine (1965), *Carnet de route, échos et souvenirs [1922-1965]*, Montréal, Librairie Saint-Viateur.
- 1965 : LIPPENS-GIGUÈRE, Magdeleine (1965), *Une vacance sous le soleil des dieux : journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- 1967 : LIPPENS-GIGUÈRE, Magdeleine (1967), *Vacance au pays du sourire. Hong Kong, le Japon, Hawaï : journal de voyage*, Québec, [s.é.].
- 1968 : GAGNON, Jean-Paul (1968), *Mon journal de guerre*, Sainte-Foy, [s.é.].
- 1968 : CHAPUT-ROLLAND, Solange (1968), *Québec, année zéro. Regards 1967*, Montréal, Cercle du livre de France.
- 1969 : CHAPUT-ROLLAND, Solange (1969), *Une ou deux sociétés justes ? Regards 1968*, Montréal, Cercle du livre de France.
- 1969 : LONGPRÉ, Éphrem (1969), *Un mystique franciscain de notre temps. Journal spirituel [1912-1965] et lettres*, présentés par Édouard Parent, Paris, Beauchesnes.
- 1969 : TÉMOIN OCCULAIRE (pseudonyme attribué à l'abbé Jacques PAQUIN) ([1838] 1969), « Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la rébellion du comté du Lac des Deux Montagnes. Depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre ; jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie », *les Écrits du Canada français*, no 26, p.193-244.
- 1969-1983 : PARIZEAU, Gérard (1969-1983), *Pages de Journal [1969-198]*, [divers lieux], [divers éditeurs], 12 volumes.

III- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 1970-1979

- 1970 : GIROUX, René (1970), « Journal d'un prêtre ouvrier canadien », *Prêtres et laïcs*, vol. 20, no 7, août-septembre, p.369-425.
- 1970 : CHAPUT-ROLLAND, Solange (1970), *La seconde conquête. Regards 1969*, Montréal, Cercle du livre de France.
- 1971 : DESSAULLES, Henriette (1971), *Journal (1874-1880 [sic])*, Montréal, Hurtubise HMH.
- 1971 : SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954] 1971), « Journal », *Œuvres*, texte établi, annoté et présenté par Jacques Brault et Benoit Lacroix, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p.305-629.
- 1971 : BROUILLARD, Marcel (1971a), *Le journal intime d'un Québécois au Mexique*, Montréal, Éditions Populaires.
- 1971 : BROUILLARD, Marcel (1971b), *Le journal intime d'un Québécois en Espagne et au Portugal*, Montréal, Éditions Populaires.
- 1971 : CHARBONNEAU, Robert (1971), « Extraits du journal de Robert Charbonneau », *La Barre du Jour*, no 27, novembre-février, p.85-90.
- 1972 : BÉGON, Élisabeth (1972), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Montréal, Hurtubise HMH.
- 1972 : CHAPUT-ROLLAND, Solange (1972), *Les heures sauvages. Regards 1970-1971*, Montréal, Cercle du livre de France.
- 1972 : DUFRESNE, Francine (1972), *Une femme en liberté*, Montréal, René Ferron.
- 1972 : LAPOINTE, Joseph, Mme ([1972]), « [extraits de journal] » dans A. Lamarche, prêtre, *Le Chemin qui conduit à la vie... (Journal de Gaby [Madame Joseph Lapointe])*, Montréal, Éditions OMCD.
- 1972 : LEPAILLEUR, François-Maurice (1972), *Journal d'exil. La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie*, présenté par Robert-Lionel Séguin. Montréal, Édition du Jour.
- 1973 : BROUILLARD, Marcel (1973), *Le journal intime d'un Québécois : France, Grèce, Maroc*, Montréal, Éditions Populaires.
- 1973 : JAUVIN, Ben (1973), *De ma cage à ton salon. I : hier*, Montréal, Édition de l'Heure.
- 1973-1975 : SAVARD, Félix-Antoine (1973-1975), *Journal et souvenirs 1961-1964*, Montréal, Fides, 2 tomes.
- 1974 : DUCHARME, Louis Léandre ([1845] 1974), « Journal d'un exilé politique aux terres australes », dans François-Xavier Prieur, *Notes d'un condamné politique de 1838 : Journal d'un exilé politique aux terres australes de Léandre Ducharme*, présenté par Hubert Aquin, Montréal, Éditions du Jour, p.13-84.
- 1974 : OUELLETTE, Fernand (1974), *Journal dénoué [1951-1973]*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- 1974 : VÉZINA, Marie-Odile (1974), *Journal d'une avortée*, Montréal, La Presse.
- 1975 : DUFRESNE, Francine (1975a), *Dieu le clown*, Montréal, René Ferron.
- 1975 : DUFRESNE, Francine (1975b), *Solitude maudite* [Journal abrégé et retravaillé des années 1972-1973], Montréal, René Ferron.
- 1975 : THÉRIO, Adrien (1975), *Des choses à dire (Journal littéraire 1973-1974)*, Montréal, Jumonville.
- 1976 : CRÉMAZIE, Octave ([1882] 1976), « Journal du siège de Paris [1870-1871] », *Œuvres II – Prose*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p.313-241.
- 1977 : BABEL, Louis (1977), *Journal des voyages de Louis Babel, 1866-1868*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- 1977 : ARNAUD, Charles (1977), *Journal des voyages de Charles Arnaud*, recherche et transcription d'Huguette Tremblay, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- 1978 : LAVALLÉ, Marcel (1978), *Journal d'un prisonnier [1948-1951]*, Montréal, L'Aurore.
- 1978 : DUGUAY, Rodolphe (1978), *Carnets intimes*, présentés par Hervé Biron, Montréal, Boréal Express.

IV- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 1980-1989

- 1980 : LEFEBVRE, Michel B. (1980), *Le journal du curé Lefebvre*, Longueuil, Genebec.
- 1980 : COUSINEAU, Mgr Albert F. (1980), *Journal épistolaire (1910-1974)*, lettres choisies et présentées par Henri-Paul Bergeron, Montréal, Fides.
- 1980-1981 : SAINT-LUC DE LA CORNE, Luc de Chaptés, sieur de ([1778/1863] 1980-1981), « Journal du voyage de M. Saint-Luc de la Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste, en l'an 1761 », édition critique établie par John Hare, *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 2, p.136-161.
- 1981 : DELACROIX, Agnès et Jean-Marie DELACROIX (1981), *Prélude à une naissance ou journal d'un couple*, Montréal, Hurtubise, HMH.
- 1981 : MALTAIS, Robert (1981), *Journal d'un journaliste en grève*, Isle-Verte, La Maison de la page qui tourne.
- 1983 : DESJARDINS, Louise (1983), « Journal du Népal », *Rouges chaudes, poésie, suivi de Journal du Népal*, Saint-Lambert, Noroît, p.51-77.
- 1984 : BEAULIEU, Victor-Lévy (1984), « Ce journal, douleur lancinante d'écriture [août 1964 – août 1966] », *Entre la sainteté et le terrorisme : essais*, Montréal, VLB, p.23-68.
- 1984 : BESSETTE, Gérard (1984), *Les dires d'Omer Marin : roman, journal*, Montréal, Québec Amérique.
- 1984 : BROSSARD, Nicole (1984), *Journal intime ou voilà donc un manuscrit*, Montréal, Les Herbes rouges.

- 1984 : DANSEREAU, Pierre (1984), « Journal de Pierre Dansereau : les Fêtes de Gaspé en 1934 », *Gaspésie*, vol 22, no 2-3, septembre, p.48-59.
- 1984 : GIRARD, Paul-Henri (1984), *Jouvence du désert : journal* [novembre 1975 – janvier 1983] *et poésie*, Lac-Beauport, Éditions A. Sigier.
- 1984 : GOBEIL, Pierre (1984), *Cent jours sur le Mékong : journal*, Montréal, l'Hexagone.
- 1984 : GROULX, Lionel (1984), *Journal 1895-1911*, édition critique préparée par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 tomes.
- 1984 : LEROUX, Gérard (1984), *La Normandie en flammes : journal de guerre du capitaine Gérard Leroux, officier d'intelligence du Régiment de la Chaudière*, présenté par Jacques Henry, photographies de Philippe Déterville, Condé-sur-Noireau (France) / Montréal, Publication Condé-sur-Noireau et Charles Corlet / Iris Diffusion.
- 1984 : MAHEUX-FORCIER, Louise (1984), *Le sablier. Journal intime 1981-1984*, Montréal, Pierre Tisseyre.
- 1984 : MAILHOT, Michèle (1984), *La Vie arrachée. Cahiers* [Journal, 1977/1978/1983], Montréal, La Presse.
- 1984 : MAJOR, Jean-Louis (1984), *Entre l'écriture et la parole, carnets* [1971-1980], Montréal, Hurtubise HMH.
- 1984 : MARCOTTE, Gilles (1984), « Radio-journal », *Écrits du Canada français*, no 51, p.19-68.
- 1984 : ROUBAUD, Alix-Cléo (1984), *Journal 1979-1983*, Paris, Seuil, Coll. « Fiction et compagnie ».
- 1985 : MOREAU, André (1985), *Le Journal d'un démiurge, t.1 Ascension d'un penseur dans la société, 1962-1977*, Montréal, A. Moreau.
- 1985 : FALARDEAU, Jean-Charles (1985), « Extraits de journal », *Écrits du Canada français*, no 54, p.47-67.
- 1985 : OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine (1985), *La tentation de dire. Journal*, Montréal, Québec Amérique.
- 1985 : RINFRET, Michèle (1985), *Journal en deux temps*, Compton, Édition Compton.
- 1985 : VILLENEUVE, Paquerette (1985), *Retour : journal d'émotions 1* [Octobre 1980 – mars 1981], Montréal, Leméac.
- 1986 : BEAUCHEMIN, Yves (1986), *Du sommet d'un arbre, journal* [1983-1985], Montréal, Québec Amérique.
- 1986 : DUSSAULT, Jean-Claude (1986), *Journal de Chine*, Montréal, La Presse.
- 1986-1990 : GUAY, Jean-Pierre (1986-1990), *Journal (1985-1988)*, Montréal, Pierre Tisseyre, 6 volumes.
- 1986 : MAILHOT, Michèle (1986), *Notes de parcours* [Journal, 1983-1984], Montréal, La Presse.
- 1986 : MARTEAU, Robert (1986), *Fleuve sans fin : journal du Saint-Laurent*, Paris, Gallimard.
- 1987 : OLIVIER, Georges (1987), *Journal intime du sacristain de Sainte-Élisabeth, 1972-1987*, édité par Réjean Olivier, Joliette, Édition privée.

- 1987 : VILLENEUVE, Paquerette (1987), *Retour : journal d'émotions 2* [Mars 1981 – septembre 1981], Montréal, Leméac.
- 1988 : BÉGUIN, Louis-Paul (1988), *Parcours parallèles : pages de journal [1944/1984-1987]*, Montréal, Éditions Janus.
- 1988 : BOULIZON, Jeanette et Guy BOULIZON (1988), *Stanislas, un journal à deux voix, 1938-1950*, Montréal, Flammarion.
- 1988 : CARPENTIER, André (1988), *Journal des mille jours (Carnets 1983-1986)*, Montréal, Guérin, XYZ.
- 1988 : CHABOT, Marc (1988) « Journal en vrac [1985-1986] » et « Catherine Pozzi ou la fidélité dégoûtante [1988] », *Le journal des autres*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p.13-72 et 187-205.
- 1988 : HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1988), *Guetteurs des saisons 1 [Journal 1985-1987]*, Montréal, Fides.
- 1988 : JASMIN, Claude (1988), *Pour tout vous dire*, Montréal, Guérin.
- 1988 : LAPLANTE, Laurent (1988), *Le Vingt-quatre octobre, journal [1987-1988]*, Beauport, Éditions du Beffroi.
- 1988 : OUELLETTE, Fernand ([1974] 1988), *Journal dénomé [1951-1973] : essai*, préface de Gilles Marcotte, Montréal, Hexagone, Coll. « Typo ».
- 1988 : McCOMBER, Louis-Philippe (1988), *Mon Châteauguay d'autrefois [1917-1930]*, [Outremont], [L-P. McComber].
- 1988 : MOREAU, André (1988), *Le Journal d'un demiurge, t.2, Le bordel métaphysique, 1977-1980*, Montréal, A. Moreau.
- 1989 : AUDET, Éline (1989), *La passion des mots : journal*, Montréal, l'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».
- 1989 : BOURGAULT, Médard (1989), *Journal*, [Saint-Jean-Port-Joli], Corporation Maison-musée Médard Bourgault.
- 1989 : COURTEMANCHE, Gil (1989), *Douces colères, journal [octobre-novembre 1988]*, Montréal, VLB.
- 1989 : DESBIENS, Jean-Paul (1989), *Se dire, c'est tout dire : journal*, Montréal, L'Analyste.
- 1989 : DESSAULLES, Henriette ([1971] 1989), *Journal (1874-1881)*, édition critique établie par Jean-Louis Major, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde ».
- 1989 : JASMIN, Claude (1989), *Pour ne rien vous cacher*, Montréal, Leméac.
- 1989 : LIPPÉ, Sylvain (1989), *Un Billet pour là-bas s'il-vous-plaît ! : journal de bord de n'importe qui*, Montréal, Éditions Paulin.
- 1989 : LORRAIN, Narcisse-Zéphirin (1989), *De Témiskaming à la Baie-d'Hudson : journal de voyage de S.G. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain (13 juin-15 août 1884)*, présentation de Jean Laflamme, Montréal, Maxime.

1989 : MOREAU, André (1989), *Le Journal d'un démiurge, t.3, La somme théologique des amants, 1980-1982*, Montréal, A. Moreau.

V- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 1990-1999

1990 : GIRARD, Paul-Henri (1990), *Miettes du temps : journal*, Tokyo, P.-H. Girard.

1990 : HUSTON, Nancy (1990), *Journal de la création (1988)*, Arles, Actes Sud, Coll. « Babel ».

1990 : LAURENDEAU, André (1990), *Journal tenu pendant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme [1964-1967]*, préface de Paul-André Comeau et Paul Lacoste, Montréal-Québec, VLB / Le Septentrion.

1990 : MOREAU, André (1990), *Le Journal d'un démiurge, t.4, Séparer le subtil de l'épais*, Montréal, A. Moreau.

1990 : SAINT-PIERRE, Robert (1990), *Le feu des jours [journal 1976-1987]*, Chicoutimi, Éditions du Livre de Bord.

1990 : TRANQUILLE, Henri (1990), *1984, les gens du livre*, Montréal, Éditions du Méridien.

1990 : ZANA, Danielle (1990), *Journal d'une nomade au pays de Jacques Cartier [1981-1989]*, Montréal, Humanitas nouvelle optique.

1991 : DESBIENS, Jean-Paul (1991), *Jérusalem, terra dolorosa : journal*, Beauport, Éditions du Beffroi.

1991 : Détenu à Saint-Vincent-de-Paul ([1877-1878] 1991), *Causerie avec moi-même : journal d'un détenu à Saint-Vincent-de-Paul [1^{er} avril 1876 – 31 mars 1877]*, Saint-Jacques, Éditions du Pot de fer.

1991 : GODBOUT, Jacques (1991), *L'écrivain de province. Journal 1981-1990*, Paris, Seuil.

1991 : GRANDBOIS, Alain (1991), *Fragments de journaux intimes d'Alain Grandbois*, édition critique établie par Suzie Lalancette, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

1991 : PARIZEAU, Alice (1991), *Une femme*, Montréal, Leméac.

1991 : TURGEON, Marcel (1991), *Journal d'un avocat québécois (1950-1991) : plaidoyers très brefs en faveur du beau et du vrai*, Québec, Le Livre de chevet.

1992 : AQUIN, Hubert (1992), *Journal 1948-1971*, édition critique établie par Bernard Beugnot, Montréal, Bibliothèque Québécoise.

1992 : BEAULIEU, Victor-Lévy (1992), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Montréal, Stanké.

1992 : BOUCHARD, André (1992), *Journal de voyage en Chine. Une famille québécoise au Pays du Milieu*, Montréal, Éditions du Méridien.

1992 : BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe (1992), *Journal d'un patriote (1837-1838)*, Montréal, Guérin, Coll. « Littérature ».

1992 : RIOUX, Hélène (1992), *Journal spirituel [Janvier 1939-janvier 1947]*, [Sainte-Anne-de-Beaupré?], [s.é.].

- 1993 : DESBIENS, Jean-Paul (1993), *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Montréal, Boréal.
- 1993 : GUAY, Jean-Pierre (1993), *Cthulhu, la joie : le journal, novembre - décembre 1992*, Québec, Éditions le Loup de gouttière.
- 1993 : MUIR, Michel (1993), *Mondes avec éternité. Journal*, Hearst, Le Nordir.
- 1993 : ROULEAU, Marc (1993), *La construction navale à Québec et à Neuville au XIX^e siècle ; suivi du Journal de Jos Angers dit Stéguy [maître charpentier au chantier H. Dubord à Neuville (1865)]*, Neuville, M. Rouleau.
- 1993 : THEORET, France (1993), *Journal pour mémoire [1988-1991]*, Montréal, l'Hexagone.
- 1993 : VALOIS, Léonise (1993), « [extraits de journal] » dans Louise Warren, *Léonise Valois, femme de lettres (1868-1936) : un portrait incluant de nombreux inédits : poèmes, lettres et journaux intimes*, Montréal, L'Hexagone, Coll. « Itinéraires ».
- 1994 : BÉGON, Élisabeth (1994), *Lettres au cher fils, Correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Boréal, Coll. « Boréal Compact ».
- 1994 : BOUVETTE, Francine (1994), *Guérir ma vie : un arbre ne s'arrête jamais de grandir. Extraits du journal intime de Francine Bouvette*, Outremont, Novalis impression.
- 1994 : CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier (1994), *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique établie par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 volumes.
- 1994 : GIRARD, Paul-Henri (1994), *D'une pierre à l'autre : journal 1992-1994*, Tokyo, P.-H. Girard.
- 1994 : LACOSTE, Lady Marie-Louise (1994), *Le journal intime (1864-1866) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, Montréal, Éditions de la Coste.
- 1994 : MARCHAND, Majorique (1994), *Le journal de Majorique Marchand [1883-1884], curé de Drummondville, 1865-1888*, documents présentés et annotés par Jean Roy et Christine Hudon, Sillery, Septentrion.
- 1994 : SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954/1971] 1994), « Journal », *Œuvres en prose*, édition critique établie par Gisèle Huot, Montréal, Fides, p.131-660.
- 1994 : SALES LATERRIÈRE, Pierre-Jean de (1994), *Fortune & infortunes d'un dandy canadien : Pierre-Jean de Sales Laterrière : journal de voyage (1815)*, édité par Bernard Andrès et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».
- 1994 : SAVARD, Claude (1994), *Journal intime d'un bérêt bleu canadien en ex-Yougoslavie [octobre 1993 - avril 1994]*, Montréal, Éditions Québecor.
- 1995 : BERGERON TREMBLAY, Michèle (1995), *Journal de croissance d'une femme à son fils*, Chicoutimi, B. Tremblay.
- 1995 : CLAVET, Robert (1995), *Paysages dans la nuit (extraits d'un journal intime [1964-1985]) ; suivi de Bientôt minuit (nouvelle)*, Robert Clavet, [Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Société scientifique parallèle].

- 1995 : SALES LATERRIÈRE, Pierre-Jean de (1995), *En quête d'origines : Pierre-Jean de Sales Laterrière. Nouveaux journaux de voyage (1824, 1826, 1827 et 1829)*, édité par Bernard André et Pierre Lespérance, Montréal, Projet de recherche « Archéologie du littéraire au Québec », Coll. « Cahiers de l'ALAQ ».
- 1995 : LATRAVERSE, Louise (1995), *India mon amour*, Montréal, Art global, Libre expression.
- 1995 : PROVENCHER, Jean (1995), *Un citoyen à la campagne : quatre saisons à Sainte-Anastasia*, Montréal, Boréal.
- 1996 : BLANCHET, Augustin-Magloire (1996), « Journal de l'évêque de Walla-Walla : 1847-1851 », texte établi et annoté par Georges Aubin, *Les débuts de l'Église catholique en Orégon*, Rimouski, Association des familles Blanchet, p.147-263.
- 1996 : CHOQUETTE, Gilbert (1996), *L'Europe-en-coup-de vent : journal impressionniste d'un Kébécois ; précédé de Nice-et-moi*, Montréal, Humanitas.
- 1996 : DUFRESNE, Claire (1996), *L'errance : journal d'atelier*, Montréal, Éditions Ming.
- 1996 : HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1996), *Guetteurs des saisons 2 [Journal 1988-1992]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- 1996 : LEPAILLEUR, François-Maurice (1996), *Journal d'un patriote exilé en Australie, 1839-1845*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- 1996 : LÉVEILLÉ, Maurice (1996), *Journal d'un retraité*, [Lachine], Galèze.
- 1996 : POUPART, Roger (1996), *La grossesse de Roger ou Le journal d'un futur papa*, Saint-Laurent, Pierre Tisseyre.
- 1996 : ROY, Raymond (1996), *Journal, 1995*, Saint-Christophe d'Arthabaska, Éditions de l'Autrement.
- 1997 : BORDUAS, Paul-Émile (1997), « Journal [Janvier 1929 – Janvier 1930] », *Écrits II : Journal et correspondance, 1923-1953*, édition critique préparée par André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe, Montréal, Presses de l'université de Montréal, Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p.41-96.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre (1997a), *François, les framboises et moi : le journal 28 juillet - 17 août 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre (1997b), *Maman : le journal, 17 août - 23 septembre 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1986] 1997c), *La paix, rien d'autre : le journal, janvier - août 1985*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1986] 1997d), *Flâner sous la pluie : le journal, août 1985 - avril 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1987] 1997e), *Le grand bluff : le journal, avril - novembre 1986*, Montréal, Les Herbes rouges.

- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1987] 1997f), *Un homme trop bon : le journal, novembre 1986 - mars 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1988] 1997g), *Où je n'écris plus rien : le journal, avril - novembre 1987*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : GUAY, Jean-Pierre ([1990] 1997h), *Seul sur le sable : le journal, novembre 1987 - juillet 1988*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1997 : HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1997), *Guetteurs des saisons 3 [Journal 1994-1997]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- 1997 : LACOSTE, Lady Marie-Louise (1997), *Le journal de voyage (1888) de Lady Lacoste (née Marie-Louise Globensky) 1849-1919*, sommaire par Norbert Lacoste, Montréal, Éditions de la Coste.
- 1997 : LÉVEILLÉ, Maurice (1997), *Journal d'un retraité, 1997*, [Lachine], Galèze.
- 1998 : ACQUELIN, José (1998), *Orange vide : pelures d'un journal*, Montréal, Les Intouchables.
- 1998 : BOUCHARD, Russel (1998), *L'été du « déluge » : journal intime d'un insoumis ! : les 90 jours de mensonges qui ébranlèrent le Saguenay*, Chicoutimi, R. Bouchard.
- 1998 : DECOBERT, Nadine (1998), *Lettre à Franca : journal d'une enseignante*, postface d'Émile Ollivier, Brossard, Humanitas.
- 1998 : DESBIENS, Jean-Paul (1998b), *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- 1998 : DESBIENS, Jean-Paul (1998b), *Années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Logiques, Coll. « L'Agora ».
- 1998 : GUAY, Jean-Pierre (1998a), *Bungalow : le journal, 6 décembre 1993 - 17 janvier 1994*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1998 : GUAY, Jean-Pierre (1998b), *Un certain désespoir : le journal, 24 septembre - 10 décembre [1993]*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 1998 : HOULE, Bernard (1998), *Compostelle : une mise en route. Le journal d'un pèlerin*, Rawdon, Les Éditions de La Ouareau.
- 1998 : LANGUIRAND, Jacques (1998), *Les voyages de Languirand ou le journal de Prospéro : essais*, Montréal, Stanké, Coll. « L'isle lettrée ».
- 1998 : McCOMBER, Louis-Philippe (1998), *Mon âge d'or (journal d'un aîné), 1980-1995*, Terrebonne, Éditions Berthiaume, Coll. « Le bel héritage ».
- 1998 : MOREAU, André (1998), *Le Journal d'un démiurge, t.5, Le réveil des morts*, Montréal, A. Moreau.
- 1998 : PAPINEAU, Amédée ([1924] 1998), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.

- 1998 : PANNETON, Philippe (RINGUET) (1998), *Journal de Ringuet (1920-1932)*, présenté par Francis Parmentier et Jean Panneton, Montréal, Guérin.
- 1998 : VERREAULT, Georges (1998), *Journal d'un prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, Rimouski, Vero.
- 1999 : COURTEMANCHE, Gil (1999), *Nouvelles douces colères [octobre-novembre 1998]*, Montréal, Boréal.
- 1999 : HAMEL-BEAUDOIN, Françoise (1999), *Guetteurs des saisons 4 [Journal 1997-1999]*, Austin (Qc), Éditions Janson.
- 1999 : LAFONTAINE, Louis-Hippolyte (1999), *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*, édition présentée et annotée par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- 1999 : LAPLANTE, Louis (1999), *Journal d'un médecin malade ; suivi de Réflexions sur les soins de santé*, Saint-Laurent, Fides.
- 1999 : LECOMPTE, Lucille (1999), *À ta virilité ! : journal intime*, Montréal, L. Lecompte.
- 1999 : LÉVEILLÉ, Maurice (1999), *Journal d'un retraité, 1998*, [Lachine], Galèze.
- 1999 : MALENFANT, Paul-Chanel (1999), « Comme l'existence (Journal sans date) », *Les Écrits*, no 96, août, p.137-161.
- 1999 : MOREAU, André (1999), *Le Journal d'un démiurge, t.6, Les demeures du verbe*, Montréal, A. Moreau.

VI- JOURNAUX PUBLIÉS ENTRE 2000-2010

- 2000 : CRAIG, Fernande (2000), *Le magicien de la couleur tire sa révérence*, Brossard, Éditions pour tous, Coll. « Vivre pour tous ».
- 2000 : DESBIENS, Jean-Paul (2000), *Ainsi donc. Journal 1998-1999*, Montréal, Logiques, Coll. « Sociétés ».
- 2000 : GUAY, Jean-Pierre (2000a), *Un enfant perdu dans la foule : le journal, 29 juin - 26 juillet 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2000 : GUAY, Jean-Pierre (2000b), *La mouche et l'alliance : le journal : 24 février - 8 mai 1999*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2000 : JOBIN, Jean-Louis (2000), *Égypte-Israël-Palestine : racines judéo-chrétiennes : journal de voyage*, L'Ancienne-Lorette, Journal Les Enseignants.
- 2000 : MARCHAND, Joséphine (2000), *Journal intime 1879-1900*, Lachine, Édition de la Pleine Lune.
- 2000 : McLAREN, Neil (2000), *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804) : journal de Neil McLaren*, recherche, notes, adaptation et arrangements de Russel Bouchard, traduction, Lorenzo Angers, J.-L. Fournier et Russel Bouchard, Chicoutimi, R. Bouchard.
- 2001 : BEAUCHEMIN, Yves ([1986] 2001), *Du sommet d'un arbre, journal [1983-1985]*, Montréal, Bibliothèque Québécoise.

- 2001 : BEAULIEU, Victor-Lévy ([1992] 2001), *Seigneur Léon Tolstoï : essai-journal*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- 2001 : GUAY, Jean-Pierre (2001a), *Le coeur tremblant : le journal, 29 décembre 1992 - 19 janvier 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2001 : GUAY, Jean-Pierre (2001b), *Mon ex aux épaules nues : le journal : 16 octobre - 26 novembre 2000*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2001 : LEBLANC, Denis (2001), *Journal d'un pèlerin moderne*, Rock Forest, Sadhana Publications Spirituelles.
- 2001 : MAJOR, André (2001), *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman. Carnets 1975-1992*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- 2001-2002 : VERRET, Jacques-Ferdinand (2001-2002), *Mes souvenirs [Journal 1879-1888]*, édition établie, présentée et annotée par Rémi Ferland, Sainte-Foy, Éditions de la Huit, Coll. « Anciens », 2 tomes.
- 2001-2003 : VIATTE, Auguste (2001-2003), *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, édité et présenté par Claude Hauser, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval ; Paris / Courrendlin (Suisse), L'Harmattan / Éditions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2 volumes.
- 2002 : BONNIER, Lucie (2002), *L'inceste : un silence qui fait du bruit [octobre 1997 - mai 2002]*, Montréal, Éditions Nouvel Art de vivre.
- 2002 : BRAUTIGAM, Joseph Francis (2002), *Le journal de Joseph Francis Brautigam : hiver à la Grosse Île, 1906-1907*, transcrit par Ivy Brautigam Percoco, traduction de François Dompierre, Sainte-Foy, Livres Carraig Books.
- 2002 : DUGUAY, Rodolphe ([1978] 2002), *Journal 1907-1927*, texte intégral établi, présenté et annoté par Jean-Guy Dagenais avec la collaboration de Claire Duguay et Richard Foisy, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».
- 2002 : GUAY, Jean-Pierre (2002), *Le miracle : le journal, 16 février - 11 mars 1993*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2002 : JASMIN, Claude (2002), *À coeur de jour : journal, décembre 2001 - mars 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- 2002 : NORMANDIN, Joseph-Laurent (2002), *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : au coeur du Domaine du Roi : journal original retranscrit, commenté et annoté par Russel Bouchard*, Sillery, Septentrion.
- 2002 : PELLETIER, Jean-François (2002), *Journal de la vie cachée*, Montréal, Éditions Lescop.
- 2003 : BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, comte (2003), « Journal de l'expédition d'Amérique [1756-1758] », *Écrits sur le Canada : mémoires, journal, lettres*, Sillery, Septentrion, p.113-383.
- 2003 : CHAUVEAU, Pierre Joseph Olivier (2003), *De Québec à Montréal : journal de la seconde session, 1846 ; suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*, introduction et notes par Georges Aubin, Québec, Nota Bene, Coll. « NB poche ».

- 2003 : GIRARD, Paul-Henri (2003), *Étincelles : journal 2000-2003*, Tokyo, P.-H Girard.
- 2003 : GUAY, Jean-Pierre (2003), *Fragments, déchirures et déchirements : le journal, 27 octobre 1992 - 30 avril 1996*, Montréal, Les Herbes rouges.
- 2003 : JASMIN, Claude (2003), *Écrivain chassant aussi le bébé écureuil : journal, avril - août 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- 2003 : MALENFANT, Paul-Chanel (2003), *Matériaux mixtes*, Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, Coll. « Écrire ».
- 2003 : MALOUIN, Serge (2003), *Marcher en couple sur le chemin de Compostelle. Journal du 9 septembre au 10 octobre 2002 avec les commentaires de Françoise de Léséleuc*, Rock Forest, Formatext enr.
- 2003 : PAPINEAU, Lactance (2003), *Journal d'un étudiant en médecine à Paris [1837-1846]*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Éditions Varia, Coll. « Documents et biographies ».
- 2003 : ROY, Bruno (2003), *Journal dérivé. 1, La lecture, 1974-2000*, Montréal, XYZ.
- 2004 : GUILBERT, Charles (journal) et Serge MURPHY (collage) (2004), *Le beau voyage éducatif*, Montréal, Dazibao.
- 2004 : JASMIN, Claude (2004), *La mort proche : journal, septembre-décembre 2002*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.
- 2004 : LEMAY, Julie (2004), *Un automne au loft : le journal de la gagnante de Loft Story*, Montréal, Les Intouchables.
- 2004 : MARIE VICTORIN, Frère (2004), *Mon miroir. Journaux intimes 1903-1920*, Montréal, Fides.
- 2004 : DESBIENS, Jean-Paul (2004), *Comme un veilleur : journal, années 2002 et 2003*, Sillery, Septentrion.
- 2004 : DOUCET, Julie (2004), *Journal*, Paris, L'Association.
- 2004 : MONETTE, Pierre (2004), *Dernier automne*, Montréal, Boréal.
- 2004 : PEDNEAULT, Hélène (2004), *Mon enfance et autres tragédies politiques : journal intime et politique : nouvelles chroniques, 1984-2003*, Outremont, Lanctôt.
- 2005 : ANDREOLI ROY, Mireille (2005), *Un jour de plus sans mon enfant*, [Saint-Constant], M. Andreoli Roy.
- 2005 : AUBERT DE LA CHESNAYE, Louis (2005), *L'exploration de la Côte-Nord et de la rivière Saguenay en 1731 : le journal de voyage de Louis Aubert de La Chesnaye*, transcription d'après l'original conservé aux Archives nationales de France à Paris par Serge Goudreau, Montréal, Archiv-Histo.
- 2005 : CASTONGUAY, Bernard (2005), *Prisonnier de guerre au Japon, 1941-1945*, [avec la complicité de Renée Giard], [Longueuil], R. Giard.

- 2005 : CHEFF-PAQUETTE, Émélie (2005), *Mon journal-souvenir [mars 1944-août 1945], dédié à mon fils outre-mer, Guerre 1939-45*, Ripon (Qc), Éditions Les Écrits d'Or.
- 2005 : FRUMENCE, Jacques (2005), *Mon voyage à travers le système de santé : pour aller, ça va toujours, c'est pour revenir*, selon le journal intime de Jacques Frumence, rédigé par Marie-Claire Laparé, illustré par René Bickel, [Eastman], M.-C. Laparé.
- 2005 : ROY, Bruno (2005), *Journal dérivé. 2, L'écriture, 1972-2000*, Montréal, XYZ.
- 2005 : UGUAY, Marie (2005), *Journal 1977-1981*, Montréal, Boréal.
- 2006 : AUDET, Noël (2006), *Entre la boussole et l'étoile : livre de bord, 1984-2005 : journal*, Montréal, XYZ.
- 2006 : DESBIENS, Jean-Paul (2006), *Dernière escale : journal, 2004-2005*, Sillery, Septentrion.
- 2006 : NAZARETH, Alain de (2006), *O.V.N.I., êtes-vous prêt ?*, Saint-Hubert, Éditions A.D.A.M.
- 2006 : OUIMET, André (2006), *Journal de prison d'un fils de la liberté*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin, Montréal, Typo.
- 2006 : ROY, Bruno (2006), *Journal dérivé. 3, L'espace public, 1970-2000*, Montréal, XYZ.
- 2006 : TREMBLAY, Thomas-Louis (2006), *Journal de guerre, 1915-1918*, texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars, Outremont / Québec, Athéna éditions / Musée du Royal 22e Régiment.
- 2007 : MAJOR, André (2007), *L'esprit vagabond : carnets*, Montréal, Boréal.
- 2007 : MONTCALM, Marquis de (2007), *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*, sous la direction de Roger Léger, Montréal, Michel Brûlé.
- 2008 : BERTRAND, Claude (2008), *Journal philosophique*, Longueuil, Presses philosophiques.
- 2008 : FILION, Jean-Paul (2008), *Sur mon chemin j'ai rencontré : journal 1951-1959*, Montréal, Leméac.
- 2009 : ROY, Bruno (2009), *Journal dérivé. 4, L'espace privé, 1967-2000*, Montréal, XYZ.
- 2010 : PAPINEAU, Amédée ([1924/1998/2010]), *Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855*, nouvelle édition, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion.
- 2012 : SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de ([1954/1971/1994/1996] 2012), *Journal (1929-1939)*, Québec, Nota Bene, coll. « Cahier du Centre Hector de Saint-Denys-Garneau ».